PARTI SOCIALISTE – SFIO
52ème Congrès national des 30 juin, 1er, 2 et 3 juillet 1960
Issy-les-Moulineaux

Sommaire

Le président (Maurice Deixonne) 3
Jean-Philippe Lecat 4
René (?) Humberdot 7
Georges Brutelle 10
Michel Garnier-Thenon 10
Ladelle 13
Francis Leenhardt 16
Guy Mollet 17
André Bidet 23
André Weill-Curiel 23
Raymond Tronche 27
Rémy Sicard 27
Roger Fajardie 32
Philippe Gruel 37
Janette Brutelle 38
Le président (Emile Müller) 40
Kléber Lousteau 40
Bezodis (Lot et Garonne) 44
Robert Bailly (Vendée) 47
Pierron (Pas-de-Calais) 48
Louhan (Yonne) 50
Pamelon (Côte d'Or) 51
André Colin (Indre) 56
Jacques Duroux (Ariège) 58
Klein (Hérault) 61
Péronne (Haute-Vienne) 64
Yves Coustau (Gers) 65
Raoul Bayou (Hérault) 66
Kléber Loustau 70
Le président (Christian Pineau) 78
Georges Brutelle 78
Henri Midon 78
Michel Garnier-Thenon 80
Pierre Giraud 82
Edouard Thibault 86
Urbain Martet 89
Alexis Lestrat 91
Albert Gazier 94
René Debesson (Nord) 102

Copyright Fondation Jean-Jaurès

Arthur Notebart (Nord) 104
Pierre Métayer (Seine-et-Oise) 108
Georges Dardel 115
Marcel Mérigonde 122
Louis Lévy 125
Le président (Albert Gazier) 128
Fernand Robert 128
Maurice Deixonne 133
Francis Leenhardt (Bouches-du-Rhône) 141
Christian Pineau 148
Gaston Defferre (Bouches-du-Rhône) 154
Gérard Jaquet (Seine) 161
Félix Krief (Constantine) 168
Léon Boutbien 171
Max Lejeune 178
Jacques Piette 184
Hervé Mao 191
Le président (Joseph Begharra) 196
Claude Fuzier 196
Robert Collet (Sarthe) 201
Etienne Weill-Raynal (Oise) 203
Bernard (?) Ollivier 207
Darius Abbas 210
René Humberdot (Seine) 217
Kreher 220
Ladelle 223
Rauffet 225
Le président (Augustin Laurent) 227
Jean Debré Pinay 227
Georges Lamousse 233
André Bidet 236
René Cassagne 240
André Weill-Curiel 244
Guy Mollet 251
Le président (René Schmitt) 268
Victor Larock 269
Brinham 274
Wilwertz (FSOL) 275
Margarita Barnabei 277
Rodolfo Llopis 279
Gunther Markscheffel 282
Joseph Amolgi (par interprète) 284
René Schmitt 285
Le président (Gaston Defferre) 289
Albert Gazier 291

Fondation Jean-Jaurès

Augustin Laurent 292
Jean Courtois 294
Pierre Giraud 298
Jean Péridier 298
Guy Mollet 300
Gérard Jaquet 304
Maurice Deixonne (laïcité) 306
Ismaël (?) Bourgeois (lutte contre l'alcoolisme) 308
Francis Leenhardt (politique économique et sociale) 309
André Bidet (Communauté) 310
Christian Pineau (politique internationale) 311
Kléber Lousteau (manifeste agricole) 314
Rouzaud 318
Max Lejeune 320
Gaston Defferre 324
Georges Brutelle 330
Christian Pineau 336
André Weill-Curiel 342
René Debesson (orientation politique) 344
Guy Mollet 346

Séance du samedi 30 juin (après-midi)

La séance est ouverte sous la présidence de M. Maurice Deixonne, assisté de : Mme Jeanne May (Haut-Rhin), MM. Lecat (Maire d'Issy-les-Moulineaux), Camille Delabre (Pas-de-Calais), Roger Southon (JS).

Le président (Maurice Deixonne)

Camarades, je déclare ouvert le 52ème Congrès national de la section française de l'Internationale ouvrière. Je souhaite la bienvenue à tous nos camarades qui sont venus de départements parfois fort lointains et je suis assuré que comme à l'ordinaire, ils sauront donner à nos débats la dignité et, ce n'est pas assez dire, la fraternité qui leur convient.

Je remercie notre camarade Lecat, Maire d'Issy-les-Moulineaux, d'avoir mis une fois de plus à notre disposition cette très belle salle où nous aimons à nous retrouver et qui facilite grandement la tâche des organisateurs.

Vous avez pu remarquer, mes chers camarades, que toutes les banderoles qui décorent cette salle et que toutes les maximes que vous pouvez lire sur ses murs portent la signature de Léo Lagrange. Pourquoi ? Parce que c'est le 20ème anniversaire de la mort de ce grand militant socialiste. Nous sommes allés le célébrer sur de hauts lieux, à commencer par celui où il trouva une mort héroïque. Je suis allé personnellement, en qualité de président de la fédération nationale des foyers et clubs de loisir Léo Lagrange, mais nous manquerions à nos devoirs dans cette salle, si nous ne manifestions pas une autre forme de fidélité à celui qui fut non seulement un incomparable animateur pour nos

Fondation Jean-Jaurès

jeunes, mais aussi un militant socialiste.
(Applaudissements)
En cette année où la laïcité connaît les revers que vous savez, peut-être n'est-il pas inutile de rappeler cette admirable maxime qui était la sienne : "Aux jeunes il ne faut pas tracer une seule route, un seul chemin, il faut ouvrir toutes les routes", disait-il, entendant pas là aussi bien celle qui conduit à Pascal que celle qui conduit à Descartes ou Spinoza, celle de Bossuet, de Voltaire, C'est l'honneur de la culture telle que nous l'entendons en France d'ouvrir effectivement toutes les voies aux jeunes, et vous entendrez au cours de ces débats un rapport de notre camarade Robert, Professeur à la Sorbonne, qui précisera une fois de plus, s'il en était besoin, la pensée constante du Socialisme sur ce problème essentiel de la laïcité.
Mes Chers camarades, comme je vous le disais tout à l'heure, nous honorons ici en ce vingtième anniversaire de sa mort, Léo Lagrange, mort au champ d'honneur, Socialiste, pacifiste, ministre de Léon Blum, ministre de la jeunesse, et dont le message est toujours actuel. Il entre malheureusement dans mes prérogatives d'évoquer aussi des deuils plus récents. Je ne vous les citerai pas tous, mais il en est un sur lequel je veux attirer au moins votre attention, c'est la disparition de notre camarade Maurice Delépine. Vous savez la place qu'il a occupée dans les organismes différents du Parti d'avant-guerre. A sa mort, il exerçait encore les très hautes fonctions de Conseiller d'Etat et de membre du Comité constitutionnel. Je vous demande de bien vouloir observer une minute de silence et d'associer à cette pensée Léo Lagrange, que je citais tout à l'heure, et bien entendu, celui qui fut et qui reste notre maître, Léon Blum, puisque c'est cette année, hélas, que nous avons célébré le dixième anniversaire de sa disparition.
(L'assemblée, debout, observe une minute de silence)
Je vous remercie. Je donne la parole à notre camarade Lecat, Maire d'Issy-les-Moulineaux pour un message de bienvenue.

Jean-Philippe Lecat

Chers camarades, nous sommes heureux et fiers de recevoir à nouveau dans notre commune d'Issy-les-Moulineaux nos camarades délégués des divers départements de France, ainsi que les représentants des partis frères et leur souhaitons la plus fraternelle bienvenue.
Ce Congrès s'ouvre à un moment historique où l'on peut espérer une issue honorable à l'un des problèmes majeurs qui avait si douloureusement inquiété nos précédentes assises, Une solution au conflit algérien se dessine à l'heure où nous nous réunissons.
Notre jeunesse lourdement, éprouvée depuis près de 6 ans, va-t-elle pouvoir enfin se consacrer à l'œuvre d'expansion économique qui permettra à la France de tenir la place à laquelle elle peut prétendre ?
Marquons d'ailleurs au passage, que les principes qui ont permis d'arriver aux conversations actuellement engagées et, nous l'espérons, à la paix, sont ceux que notre Secrétaire général Guy Mollet préconisait lorsqu'il était chef du

Fondation Jean Jaurès

gouvernement, avec l'approbation de notre Parti. Il ne faut manquer aucune occasion de dire et de répéter cela dans notre propagande, car il faut donner chaque jour plus de raisons aux travailleurs, qui sentent confusément que le Parti Socialiste est leur seul et réel défenseur, de venir à nous.
Permettez à un maire socialiste, en contact chaque jour avec une population en majorité ouvrière, d'affirmer combien dans le cadre de cette propagande en faveur de nos idées, l'action municipale est importante et combien le Parti doit la mettre au premier plan de ses préoccupations. Nos 5 000 municipalités socialistes sont autant de plates-formes d'action dont les réalisations municipales constituent la meilleure et la plus durable des publicités.
Beaucoup de citoyens de ce pays éprouvent malheureusement une désaffection, voire une regrettable indifférence pour les grands problèmes politiques nationaux auxquels ils ne se sentent pas directement liés. Par contre, ils sont immédiatement sensibles à l'amélioration des conditions locales de leur existence et tout ce qui est fait par leur commune pour faciliter leur vie quotidienne retient leur attention. C'est pourquoi les administrateurs socialistes, dont il est reconnu qu'ils ont toujours été à l'avant-garde des réalisations dont bénéficie la collectivité, conservent à travers les vicissitudes des scrutins la faveur du corps électoral. C'est la raison pour laquelle, dans l'action que le Parti doit entreprendre pour ramener à lui les Français abusés par les extrémistes totalitaires, nos mairies, nos élus municipaux seront des éléments déterminants et précieux. Ils dénonceront par ailleurs la politique sociale de régression, les atteintes à la laïcité de l'Etat et celles portées à l'autonomie communale qui caractérisent le présent gouvernement.
Camarades, la politique que vous allez définir, au terme des quatre jours que vous passerez ici, deviendra la loi du Parti. Tous ensemble, nous lutterons pour la faire triompher. Nous justifierons une fois de plus la confiance que nous accordent dans le pays tous ceux qui mettent en nous leurs espérances de paix, de justice et de progrès social.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, le moment est venu d'organiser notre travail, je vais donner la parole à Cazelles sur les points 2, 3, 4, 5 de l'ordre du jour qui figurent au programme de ce matin. Il s'agit d'abord de l'adoption de l'ordre du jour et du règlement intérieur du Congrès.

Ernest Cazelles - Camarades, le règlement intérieur est imprimé à la page 3 du programme de nos travaux, prenez-en connaissance.
L'ordre du jour du Congrès a été établi de la manière suivante : ce matin, adoption des rapports statutaires, cet après-midi la séance sera consacrée au débat de politique agricole. Vendredi 1er juillet, le matin, après-midi et soir, discussion sur la politique générale. Samedi 3 juillet, matin : suite de la discussion sur la politique générale, après-midi : audition des partis frères de l'Internationale et le soir : réunion de la Commission des résolutions.
Dimanche 3 juillet, matin : réunion de la Commission des résolutions ; après-

midi : rapports des Commissions et votes.

Le président - Tout le monde est d'accord ?
L'Ordre du Jour est adopté. La parole est toujours à Cazelle sur l'organisation de la Commission chargée d'examiner les demandes de réintégration.

Ernest Cazelles - Je propose les noms suivants pour la Commission de réintégration : Rousseau (Tarn), Cazain (?) (Haute-Garonne), Mol (?) (Loire), Baraton (Charente-Maritime), Quénard (Indre et Loire), Pelé (Savoie), Landrut (Isère), Orloin (?) (Rhône), Mérigonde (Oise).

Le président - Pas d'observations ? Pas d'opposition ? La proposition est adoptée.
Nous passons maintenant à la Commission de vérification des Mandats.

Ernest Cazelles - Je propose à la Commission les noms suivants : Bidet (Allier), Largois (Seine et Oise) ?... (Charente-Maritime).

Le président - Etes-vous d'accord également sur ce point ?
La proposition est adoptée. Voyons la nomination du bureau de vote pour l'élection du CD et des organismes centraux.

Ernest Cazelles - En ce qui concerne le bureau de vote pour l'élection du Comité directeur et des organismes centraux, je vous propose la composition suivante :
Marcel Bertrand (Nord), Camille Delabre (Pas de Calais), Maurice (Seine), Boudou (Bouches-du-Rhône), Guyard (Vienne).

Le président - Adopté également ?

Ernest Cazelles - Camille Delabre est candidat au Comité directeur, il ne peut donc siéger au bureau. Je demande à la fédération du Pas-de-Calais de désigner un camarade qui siégera à la place de Delabre.

Le président - D'accord.
J'ai un certain nombre de communications importantes à vous faire, et je vous demande de les écouter. D'abord une lettre d'excuses de notre camarade Courrière, président du groupe parlementaire au Sénat. La voici : "Mon cher camarade, un certain nombre de réunions doivent avoir lieu au Congrès à propos des problèmes agricoles ; au surplus, la séance de jeudi après-midi est réservée à l'examen de ces questions. Malheureusement, la plupart de nos amis sénateurs risquent de ne pouvoir participer à ces travaux. Nous devons examiner dès mercredi un projet de loi sur l'orientation agricole, des votes importants auront lieu et la présence des élus au Sénat est nécessaire en raison du vote personnel. Je vous demande de nous excuser... "
Voici une note concernant l'organisation de ce débat agricole : les orateurs sont

Fondation Jean-Jaurès

priés de se faire inscrire avant 11 h 30. Tous les orateurs inscrits se réuniront à 11 h 45 pour se répartir le temps de parole avant l'ouverture du débat qui se situe cet après-midi.
Voici maintenant une note sur l'organisation du débat de politique générale qui doit durer plusieurs jours. Les orateurs sont priés de se faire inscrire avant ce soir 20 h, au bureau du Congrès. Ils indiqueront le sujet qu'ils doivent traiter et le temps qu'ils désirent. Tous les orateurs inscrits se réuniront demain matin à h et doivent se répartir les temps de parole avant l'ouverture du débat.
Enfin, élection au CD : la clôture pour le dépôt des candidatures au Comité directeur sera prononcée ce soir également à 20 h. Les candidatures doivent être remises à Robert Foucart au bureau du Congrès. Chaque candidat doit indiquer ses noms et prénoms, sa profession, sa fédération, sa situation parlementaire (puisque vous savez que les parlementaire n'ont droit qu'à une certaine représentation au CD), sa date d'adhésion au Parti.
Je vous remercie de votre attention. Nous abordons maintenant l'examen des rapports statutaires.
Est-ce que quelqu'un a encore une communication à faire ? La Commission de vérification des mandats se réunit immédiatement derrière le rideau ; elle a été appelée tout à l'heure, je demande à nos camarades de s'y rendre.
Examen des rapports statutaires, rapport général d'activité : y a-t-il des inscriptions ?
Il y en a une : Humberdot (Seine). Je signale que la Commission de réintégration se réunira cet après-midi.
La parole est donnée à Humberdot sur le rapport général d'activité.

René (?) Humberdot

Mes chers camarades, nous sommes un certain nombre de camarades qui ne voulons pas voter le rapport d'activité. Nous considérons, en effet, que dans l'intervalle des Congrès, des Conseils nationaux, le Comité directeur dirige le Parti. Les critiques que nous allons apportées ne sont donc pas des critiques individuelles, mais des critiques sur l'activité collective, c'est-à-dire des critiques sur l'action passée, estimant que nos séances ensuite, doivent être consacrées à l'examen de l'avenir.
Les partis politiques constitutionnalisés par l'article 4 de la Constitution du 4 octobre 1958 se doivent - et le Parti Socialiste plus que d'autres - de respecter et de faire respecter la Constitution dans sa lettre comme dans son esprit, car elle définit dans la garantie des libertés publiques et civiques la règle de vie des citoyens et elle constitue par son respect même un rempart contre la violence. C'est pourquoi elle doit être loyalement et strictement appliquée. Car, en dehors de cette voie il n'y a qu'aventure politique, déchirement et effondrement de la nation.
Or, nous avons assisté passivement ou moyennement actifs à un certain nombre de violations flagrantes de la Constitution sans être intervenus. Par exemple, lorsqu'il fût question des pleins pouvoirs, pleins pouvoirs que j'aurai refusé de voter si j'avais été parlementaire, les pouvoirs constitutionnels n'étant pas

interrompus, l'article 16 de la Constitution ne pouvait jouer et le Président de la République agir en tant qu'exécutif. C'est donc par application de l'article 38 que le gouvernement demandait le droit de prendre par ordonnance des mesures normalement du domaine de la loi. L'article 38 (?) de la Constitution précise bien : "Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation".
Quand le président du groupe parlementaire déclarait : "Nous n'avons pas confiance dans le gouvernement", nous le comprenions. Mais lorsqu'il justifiait l'accord des pleins pouvoirs par la confiance qu'il accordait au Président de la République qui devait les exercer, il violait l'esprit de la Constitution et déléguait moralement l'usage des pouvoirs spéciaux au Président de la République. Nous avalisions par cela même tous les empiétements sur la Constitution, aussi bien ceux d'hier que ceux de demain.
Et nous n'avons rien dit lors du discours de Dakar, qui, sans consultation du Parlement, détruisait par avance la Communauté fédérale constitutionnelle pour créer cette Communauté rénovée dont le devenir inquiète tellement notre camarade Defferre. Nous n'avons rien dit parce que cette position semblait servir notre politique africaine. J'ai seulement regretté que ceux qui la conduisaient ne se soient pas suffisamment inspirés d'un article que Bacar Diop, ancien vice-président de l'Union française, écrivait le 29 juin dans "Combat" ; et nous avons l'air d'oublier que "la France est une République indivisible" comme le dit l'article 2 de la Constitution. Les collectivités territoriales de la République sont des communes, des départements, des territoires d'Outremer, précise l'article 72.
"L'Algérie est un groupe de départements français du nord-ouest de l'Afrique", une référence bien simple, celle du petit Larousse !
"Aucune procédure de révision de peut être engagée ou poursuivie lorsqu'il est porté atteinte à l'intégrité du territoire", article 89, paragraphe 4 de la Constitution.
C'est pourquoi, l'ayant sans doute oublié, nous n'avons rien dit quand le 16 septembre fut lancée l'autodétermination qui, même en se terminant par l'association, portera atteinte à l'intégrité de la République et de son territoire, puisque le titre 13 de la Constitution est formel : "Des accords d'association ; la République ou la Communauté peuvent conclure des accords avec des Etats qui désireraient s'associer à elles pour développer leurs civilisations".
Il eût donc été normal que le Parlement soit consulté et qu'on envisage aussi une modification constitutionnelle dans des termes différents de celle qui a déjà été faite. Mais nous n'avons rien dit parce que cela encore servait notre politique. Nous avons tout de même fermement protesté contre la curieuse interprétation de la Constitution qui fit rejeter la convocation du Parlement malgré les 287 signatures. Je regrettais peut-être d'avoir eu une mauvaise pensée à l'époque, j'avais l'impression que sans le discours des "popotes" les protestations eussent été peut-être moins véhémentes !
Et puis, il y a une chose sur laquelle je veux attirer l'attention du Congrès, il y a aussi l'affaire Lagaillarde. Si j'étais juge ou si j'étais juré, je condamnerai Lagaillarde, mais là n'était pas la question.

On pouvait dire, puisqu'il y a flagrant délit, appliquons la procédure de jugement accéléré des flagrants délits, ne laissons pas l'individu pendant six ou sept mois en prison quand il et parlementaire. Et nous aurions du dire au gouvernement : "Vous allez juger cet homme avec cette procédure et si dans quinze jours vous ne l'avez pas jugé, alors nous voulons que ce parlementaire puisse exercer son mandat, et nous voterons la suspension de peine en vertu de l'article 36 de la Constitution". On ne l'a pas dit ; on s'est évertué à rechercher les précédents pour le maintien en prison. On aurait pu penser à l'affaire Marty-Badinat. Non, on s'est braqué en ne pensant pas qu'en agissant ainsi nous avalisions le flagrant délit politique, ce qui permettra demain n'importe quelle provocation policière pouvant justifier l'emprisonnement des républicains et démocrates peur les empêcher d'exercer leurs mandats parlementaires et donner ainsi, par précédent, une légalité à un acte fasciste de ce genre.
Et il y a pour moi un cas de conscience sérieux que je veux exposer au Congrès. Je suis résistant, j'appartiens à des organismes centraux, des organisations de résistance et j'ai admis que contre ce qui a été toute notre politique de résistance, le groupe SFIO avait décidé de donner le titre de "déportés du travail" aux travailleurs STO.
Ceux qui, comme moi, ont eu l'honneur de commander des hommes, de les envoyer au sacrifice, de ne pas les voir revenir puisqu'ils restaient dans les crématoires, ne peuvent pas accepter que notre Parti dévalue toute la grandeur du mot déporté en le donnant à des gens qui touchaient des salaires, vivaient moyennement libres, alors que le travail des autres était celui qui les faisait mourir, alors que la nourriture des autres était celle qui leur permettait tout junte de mourir et de finir dans les fours crématoires.
Et c'est nous, résistants, qui n'avons pas été déportés, plus qu'aux déportés eux-mêmes qui restent 18 000 sur tous ceux qui sont partis, et revenus, qu'il appartient de sauvegarder ce capital sacré qu'on n'a pas le droit de dévaluer, auquel on n'a pas le droit de toucher, même pour des intérêts électoraux, surtout pour des intérêts électoraux. Nous sommes résolus, dans les organisations de résistance, à nous dresser au cours des campagnes électorales contre les parlementaires qui auront voté ce texte, s'il passe au Parlement. Nous ne pouvons accepter cela.
Je vous demande de réfléchir, mes chers camarades, combien le drame est poignant pour nous SFIO d'être forcés peut-être demain de combattre notre Parti qui aura voté ce texte. Je fais appel à votre cœur et à votre raison. Est-il possible et normal que ces gens qui sont partis au travail, quelquefois sans trop chercher à l'éviter, aient droit à ce titre sacré ? Jamais nous ne l'accepterons et c'est une des raisons pour lesquelles je suis monté à cette tribune pour vous le dire !
(Applaudissements)

Le président - Y a-t-il d'autres orateurs qui demandent à intervenir sur ce sujet du rapport général d'activité ?
Il y a Brutelle.

Georges Brutelle

Camarades, je suis assez surpris qu'il n'y ait pas davantage de camarades qui demandent la parole sur le rapport d'activité.

Certes, nous avons pris l'habitude depuis quelques années de passer assez vite sur les rapports d'activité sans doute en réaction contre une tendance que nous avions autrefois de nous étendre tellement sur ces rapports, que nous rediscutions toute la politique du Parti et qu'en définitive nous avions deux débats de politique générale.

Mais les rapports d'activité touchent non seulement le bilan de l'action politique du Parti, mais sa vie intérieure, son organisation. Or, camarades, je ne crois pas que les critiques nous aient été ménagées dans pas mal d'assises préparatoires à ce Congrès. Je crois qu'il a été suffisamment fait état ici et là du mauvais fonctionnement de la Cité Malesherbes ; je crois que le Secrétaire général a été suffisamment mis en cause, que l'on a évoqué la possibilité de sa retraite. Car, n'est-ce pas, lorsque le Parti se trouve uni, lorsqu'il se présente en formation de combat, lorsque la politique réussit dans le pays, c'est toujours de l'intérieur que viennent les arguments qui peuvent servir à nos adversaires. Et cela, on ne le dirait pas à la tribune aujourd'hui ? On ne dirait pas non plus que Guy Mollet est entouré d'une assemblée de "béni-oui-oui" et de médiocres ? Il faut camarades, que les débats soient francs et clairs. Nous ne pouvons pas au Secrétariat général accepter un vote qui serait un vote de "laisser aller". Il faut que l'on dise ce que l'on pense ici comme dans les sections et les fédérations, et c'est après cela seulement que nous pourrons considérer que le Congrès s'est prononcé franchement et en toute clarté.

(Applaudissements)

Le président - Eh bien, Brutelle a une première satisfaction : Garnier-Thenon demande la parole.

Michel Garnier-Thenon

Camarades, si j'ai demandé la parole, c'est pour développer brièvement une motion sur la réforme des structures du Parti dont je suis l'auteur avec notre camarade Paquita Claude et qui a été adoptée par la 9e section de Paris et un certain nombre de fédérations de la Seine.

Je précise après ce que vient de dire Brutelle que je ne monte pas à la tribune pour faire la critique de la politique générale. Il s'agit de suggestions de structures, de réformes de méthodes, tendant au contraire à demander que le Parti se concerte pour étoffer et appuyer par des moyens supérieurs le Secrétariat général et l'organisation générale du Parti.

Nous avons constaté d'abord (car hélas on est amené à enfoncer des portes ouvertes et à trouver des éléments que chacun découvre, comme je ne suis pas professeur aux Sciences politiques, ni intellectuel de gauche, je ne ferai pas comme eux...) cette étonnante transformation des moyens d'expression. Il y a en effet un changement complet depuis 10 ou 15 ans dans les moyens

d'expression : télévision, radiodiffusion, cinéma, structures collectives d'intimidation, action psychologique, inhibition des réflexes, ce sont des points qui ont été constamment développés et qui ont une influence profonde sur le comportement des individus et sur le comportement des masses.
D'autre part, il y a également, nous en sommes conscients et nos camarades de la région parisienne plus conscients encore, une transformation profonde des structures de la population. L'existence des cités dortoir amène les ouvriers et les employés à se rapprocher beaucoup plus de leurs entreprises, qu'elles soient nationalisées ou privées, que de leurs communes.
Notons aussi la transplantation sur nos territoires depuis un certain nombre d'années d'une importante population d'Algérie dont les normes de vie et dont les habitudes sont sensiblement différentes de celles de la population jusque-là existante.
Il y a là toutes sortes d'éléments qui modifient profondément les structures d'implantation et de propagande.
Enfin camarades, il y a les "cadres". Or, je suis stupéfait, lorsque je fais des conférences à des "cadres" dans les grandes entreprises, de voir que quand on développe dans leurs industries, qu'elles soient nationalisées ou non, des thèmes voisins de la propagande socialiste, l'on a très souvent une adhésion totale. Et lorsque l'on s'entretient avec ces jeunes hommes, on s'aperçoit que presque jamais, la vraie propagande SFIO au nom de Parti ne les a touchés. Il y a donc là un problème qui nous préoccupe tous.
Nous pouvons constater que la plupart de nos "cadres", de nos adhérents qui sont ici, appartiennent à la fonction publique, et qu'en général des classes entières de la population n'y sont pas représentées, ou très peu. Nous avons très peu d'attaches chez les cultivateurs ; nous n'avons pas de commerçants et une grande partie des ouvriers qualifiés ou des cadres de l'industrie nous échappent. Ils sont attirés soit par les démocraties chrétiennes, soit par le Parti Communiste, soit encore par les partis réactionnaires. Il y a donc une nécessité pour le Parti de mettre à l'étude la pénétration, dans ces milieux.
Quelle forme pourrait adopter cette propagande ? Il y a des formes de pénétration qui sont très à la mode, l'école de cadres par exemple qui consiste à grouper systématiquement un certain nombre de cadres et à leur donner des conférences. Il y a à côté de cela et à côté du travail valable des Commissions nationales, cette forme de "séminaires" comme celui qui a lieu ces jours-ci à Royaumont et qui n'a rien de clérical. Cette forme de séminaire est excellente pour donner à des sympathisants, à des militants, à des responsables, en leur demandant de rester huit jours ensemble pendant les vacances, une sorte de communion, une sorte de cohésion nécessaires pour se mieux connaître et se mieux comprendre. Ce sont des problèmes de pénétration qui doivent être posés en fonction des nécessités de la propagande.
Il y a également des choses que nous constatons surtout à Paris : nous ne saurions assez dire l'admiration que nous avons pour le travail que fait le Secrétariat national avec si peu de moyens, aussi bien dans les services d'organisation qu'au Secrétariat des affaires internationales, travail surhumain,

car peu de moyens financiers et peu de personnel. J'estime qu'il y a pour le Parti la nécessité de poser cette question. Il faut essayer de trouver entre les sections et les fédérations des moyens financiers plus élevés pour permettre de donner à nos camarades du Secrétariat national des moyens supérieurs d'organisation.
Enfin, il y a le problème de la presse qui nous hante. Nous avons notre "Populaire" qui vit surtout par le monde syndical. Mais il est incontestable que notre Populaire pénètre peu et que dans la région parisienne, la multiplicité des journaux est contraire à la centralisation de la propagande et de la diffusion de la pensée socialiste. Il y a par exemple "Démocratie 60" où certains articles, qui n'ont pas toujours suscité un grand nombre d'adhésions, n'ôtent pas à ce journal toute sa valeur et son intérêt.
Ce problème de presse du Parti doit donc être étudié, mes chers camarades. Et il se pose naturellement la question de la répartition des charges financières au sein du Parti. Certaines fédérations sont plus ou moins étoffées ; le Secrétariat général ne l'est pas suffisamment. Certaines sections ont des tendances à conserver des moyens financiers dont l'aliénation en faveur des organismes dirigeants permettrait de trouver plus de moyens de propagande et d'affichage ainsi que de pénétration. C'est un problème financier que je ne veux pas souligner ici.
Avant de terminer je veux dire un mot des problèmes de structures de formes. Je prends par exemple le cas des sections de la région parisienne. Permettez-moi de citer des sections de banlieue comme celle de Puteaux ou de Pré Saint Gervais. A Puteaux, commune qui a une vie locale, ou au Pré Saint Gervais qui a une vie provinciale, où tout le monde se connaît, la structure de la section se justifie. Dans un grand arrondissement et dans certaines grandes villes, la section, généralement vous le savez, n'arrive plus qu'à être un club d'amis sans prise réelle sur l'ensemble de la population. Je constate qu'il y a là un problème que l'on doit se poser en fonction des modalités nouvelles de propagande et en fonction des transformations démographiques, transformations structurelles dont j'ai parlé tout à l'heure.
Je voudrais évoquer pour finir le problème si important de notre pénétration dans les grandes entreprises. Je voudrais citer comme exemple à l'appui de cette question fondamentale, la difficulté que nos camarades qui ont voulu participer à des pétitions laïques ont éprouvées dans les arrondissements de Paris pour avoir une prise sur la population, pour faire signer les pétitions.
Il est apparu nettement que dans les grands arrondissements, la forme réelle, le cadre dans lequel les gens se connaissaient, vivaient, étaient beaucoup plus l'entreprise quelle qu'elle fût que l'arrondissement ou le lieu d'habitat. Il semble donc que le Parti devrait essayer de remettre au point non seulement l'organisation de l'école de cadres, de séminaires, de voies nouvelles de propagande, mais également peut-être reprendre cette forme de l'union des techniciens SFIO dans les entreprises qui avait été relativement florissantes du temps de Blum, lorsque notre camarade Jules Moch s'en était occupé quelques années avant la guerre pendant le gouvernement socialiste de Léon Blum.
Ce sont là des questions, camarades, qui nous semblent vitales. Certes, elles sont

moins attrayantes que d'autres, mais elles sont efficaces et réelles dans l'ère où nous entrons ; et je voulais en défendant cette motion en liaison avec le rapport d'activité, souhaiter que le Congrès mandate le Secrétariat général du bureau du Parti, pour nommer une Commission chargée d'étudier ces problèmes et de rapporter éventuellement dans un Conseil national ou dans un Congrès. Peut-être cela facilitera et aidera à avoir un Parti toujours plus grand et toujours plus fort et plus efficace.

Le président - La parole est à Ladelle.

Ladelle

Ce n'est pas au nom de la fédération de l'Aveyron que je prends la parole, mais au nom de la fédération de la Guyane, dont je suis le délégué. Je viens de passer 4 ans 1/2 à Cayenne, et le bagne ne m'a pas complètement endormi, vous le voyez !

Mais je suis maintenant dans l'Aveyron, et c'est pourquoi le camarade a fait une méprise.

Nous votons, en Guyane, le rapport d'activité du Parti. Ce que nous voulons dire, c'est qu'il faut tirer les leçons de l'année passée. C'est pourquoi nous voterons la motion sur la réorganisation du Parti.

Nous estimons qu'il ne faut pas reconduire purement et simplement, comme un budget de la 5ème République, les errements du passé. Nous pensons que le Parti marche actuellement en première, comme les vieilles guimbardes de l'Aveyron, qui ne peuvent pas faire de la concurrence aux modernes 403 !

Il faut changer de vitesse au Parti Socialiste, et pas seulement par des paroles, pas seulement dans des motions, mais par l'action. Je pense que nous sommes actuellement à un tournant où, attaqués de tous les côtés, si nous ne réagissons pas, nous risquons de reculer rapidement.

Ainsi donc, j'estime que le bulletin de santé du Parti Socialiste n'est pas brillant. Dans la fédération de l'Aveyron, au Congrès fédéral dimanche dernier, où on annonçait la perte de 370 feuillets par rapport à l'année précédente, où on annonçait un trésor de guerre de près de 400 000 francs dans la caisse de la fédération, on n'a pas acheté une brochure, on n'a pas acheté un tract, on est content d'avoir de l'argent dans la caisse, comme les petits épiciers, mais on ne fait pas de travail de propagande, et pourtant nous avons le président Ramadier qui est dans notre fédération, et qui aurait pu donner une certaine impulsion.

Ce ne sont pas des attaques personnelles, mais ce sont des constatations.

Comment voulez-vous donner l'apport nécessaire aux Socialistes si nous ne travaillons pas ce problème de recrutement et de propagande ?

Problème de doctrine aussi. Qu'est-ce que vous voulez ? Au Parti Socialiste, quels sont vos projets et vos buts ? En êtes vous restés au début du siècle ?

Nous savons bien qu'un groupe d'étude à La Revue socialiste, dirigé par notre camarade Moch, étudie ces problèmes de doctrine, mais nous aimerions bientôt que cela sorte, car nous avons beaucoup de très bon analystes au Parti Socialiste... et les hommes de synthèse sont assez rares ! Nous voudrions

Fondation Jean-Jaurès

maintenant que la synthèse de ces travaux sorte et que l'on donne un programme précis aux camarades, sur lequel nous pourrons, en province, appuyer notre action.
Les études du Parti sur les différents problèmes sont trop décousues, et nous nous rendons compte en province de l'insuffisance du travail du Secrétariat général du Parti, non pas que les camarades ne fassent pas leur tâche, mais parce qu'ils ne sont pas assez nombreux et qu'ils n'ont pas suffisamment de moyens pour faire ce travail.
Un Parti comme le nôtre devrait avoir un brain-trust un peu plus conséquent, de façon à préparer les études en profondeur.
Au point de vue de la propagande, dans les départements, tout le monde demande les camarades militants nationaux ; on nous envoie, et nous nous en félicitons, à défaut d'autre chose, les délégués permanents à la propagande, mais ce n'est pas ce que nous voulons. Cela ne donne absolument rien au point de vue propagande. Nous voulons des militants, nous voulons, pour les questions agricoles dans l'Aveyron, Kléber Lousteau, Guy Mollet pour les questions de laïcité dans la région du centre et l'Aveyron, nous voulons des camarades qui soient connus, qui puissent amasser des foules et ainsi faire entendre la voix du Parti.
Il faut absolument que le problème de la propagande soit repensé complètement par le Parti, et qu'on ne ménage pas cela. Le recrutement est lié à la propagande, l'ambiance socialiste du pays est liée à la propagande par des hommes valables.
La presse. Eh bien, la presse, cela ne va pas. Le Populaire, nous voudrions qu'il redevienne ce qu'il était autrefois, c'est-à-dire avec tous les jours un article de Guy Mollet, et pas seulement, Guy, le jour du Congrès !
Nous voudrions que, tous les jours, il y ait un leader de Guy Mollet dans le journal, comme Léon Blum nous donnait un leader il y a des années de cela. Nous trouvons - que toute mon amitié reste à mon ami Fuzier - assez extraordinaire que le minoritaire de la Seine donne le ton du Parti dans l'ensemble du pays ! Ce qui d'ailleurs, Fuzier, est excellent, mais cela ne nous apprend rien au point de vue Parti Socialiste. En effet, cela nous donne des informations, très bien données et pensées d'ailleurs, mais ce n'est pas ce que nous voulons. Nous voulons, Guy Mollet, que tu nous donnes chaque jour un papier, et nous voulons que les camarades, au lieu d'égayer leur activité dans d'autres publications, que ce soit la Dépêche du Midi, qui t'attaque tous les jours, Guy Mollet... (applaudissements)… Démocratie 60, ou autres, servent d'abord le Populaire et que l'on fasse d'abord de nouveaux efforts sur Le Populaire ! Autrement, la formule sera mauvaise.
Laissons l'information aux journaux d'information, et faisons de la politique dans notre journal, mais avec des camarades valables, et d'abord toi, Guy.
Ensuite, je suis étonné que les groupes socialistes d'entreprise, qui étaient une des chevilles du Parti pour la propagande et pour le recrutement il y a quelques années, tu t'en souviens, Georges Brutelle, où je m'occupais avec toi, dans la Seine-Maritime, vers 1953 et 1954, de ce problème - les résultats n'étaient pas tellement mauvais - sont à peu près inexistants. Il faut repenser la structure de

propagande du Parti dans les masses.
L'expérience GSE n'a pas donné tout ce qu'elle pouvait ; il faut la reprendre, camarades, parce que c'est là, sur le plan du travail, où les gens sont côte à côte huit heures par jour que l'on peut, grâce à des militants valables, faire avancer l'idée du Parti.
Il faut aussi lutter contre la personnalisation des problèmes politiques.
Quand je suis allé dans l'Aveyron, j'ai trouvé un maire d'une cité importante qui était socialiste SFIO, et qui est maintenant PSU. Je lui ai demandé pourquoi, et il m'a répondu : "parce qu'il est absolument impensable d'entendre des gens personnaliser de cette manière. Il ne faut pas personnaliser les problèmes ; Guy Mollet était là parce qu'il avait la majorité derrière lui."
(Applaudissements)
Moi, j'ai souvent été dans l'opposition, au Parti, depuis trente ans que j'y suis, mais je ne l'ai jamais quitté, même aux heures les plus graves, parce que c'est à ce moment qu'il faut travailler.
Je vais vous citer un autre exemple. Il y a des départements qui ont des militants de valeur, mais qui ne sont pas vraiment accrochés, c'est le cas de l'Aveyron. Quand on fait une réunion de propagande en Aveyron, on arrive, on ouvre la portière de la voiture, on dit : "le président n'est pas là ?" Et on ne fait pas de réunion !
Parce que Ramadier n'est pas présent, les camarades refusent d'entendre la parole du Parti !
Eh bien, il faut que les camarades qui ont personnalisé ainsi leur politique aident les jeunes, maintenant, à briser ce carcan et à toucher les gens, sans considération de personnalité. Ce sont des idées pour lesquelles nous luttons, ce ne sont pas pour des idées d'hommes ! Il faut également que ce problème soit réglé.
Je ne reviendrai pas sur le problème général de la presse qu'avait évoqué Garnier-Thenon, mais il est bien certain que la Revue socialiste est lue, pour intéressante qu'elle soit, par quelques centaines de camarades ! Elle ne donne pas les résultats que l'on pourrait en attendre si les conclusions des études étaient répercutées et démultipliées dans la presse du Parti sous une forme accessible à tout le monde, et en tout cas schématique, de manière à ce que tout le monde puisse s'y attacher un instant.
Je ne parlerai pas non plus de la documentation socialiste. L'idée est excellente, la réalisation est moins bonne. C'est trop "slogan", cela ne pose pas les problèmes sous l'angle de la réflexion. Les gens lisent et classent rapidement : il n'en reste rien ! Il faut davantage repenser ce problème de la documentation socialiste, et il faut aussi qu'il soit un peu plus étoffé, notre bulletin...
Il y aurait peut-être intérêt à normaliser, non seulement les formats de la documentation socialiste et internationale, mais encore la rédaction de ces bulletins.
Enfin, je voudrais également dire qu'il y a quelques années, en 1954 exactement, et à la tribune du Congrès, j'avais demandé que si le Parti ne possédait pas des hommes capables de procéder à une réorganisation, il y avait

Fondation Jean-Jaurès

des experts à l'organisation, dans tous les domaines, on n'a qu'à se payer le luxe d'en louer un, et de préparer une réorganisation organique du Parti.
On ne peut pas continuer comme cela. Il est certain, camarades, que sur ce problème, tout en tirant l'expérience du passé, nous devons apporter des solutions dynamiques. Autrement, le Parti disparaîtra ! On se radicalisera, et le fait d'ailleurs que personne, tout à l'heure, n'ait demandé la parole sur ce rapport, prouve bien que nous sommes dans un état d'apathie, que réveillera peut-être bientôt quelques passions personnelles, ou demain des passions de clans, mais en définitive nous n'avons pas le dynamisme que nous devrions avoir, et c'est seulement par ce dynamisme, appuyé sur une doctrine à la mode du jour, car il ne faut pas craindre de le dire, nous ne pouvons pas rabâcher les anciens problèmes, la vie avance chaque jour, ces problèmes se revoient, se repensent chaque jour d'une manière différente et il faut absolument les suivre, et pour cela avoir un Parti dynamique, c'est seulement à ces conditions que nous pourrons progresser.
Que les réflexions que j'ai faites, tant en mon nom personnel qu'au nom des camarades de la Guyane, que ces réflexions ne soient pas prises comme des critiques mais comme le souci d'essayer, avec d'autres camarades, de faire, au sein du Parti, une Commission qui puisse déterminer très rapidement - pas pour le prochain Congrès, tout de suite - les problèmes qui se présentent, afin que l'on puisse dire et voir le tournant pris, faire le pas en avant, le changement de vitesse indispensable, sans cela le moteur du Parti va griller !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Leenhardt.

Francis Leenhardt

Deux mots, camarades, pour répondre à l'attaque qu'a faite tout à l'heure notre camarade Humberdot contre la décision du groupe parlementaire socialiste de maintenir Lagaillarde en prison.
C'était une belle cause, et notre camarade a apporté ici une belle indignation. Il semble que nous avons manqué à la défense des droits du parlementaire, mais qu'est-ce qui était en cause ? Est-ce que c'était l'immunité parlementaire ?
Jamais de la vie ! Il y avait flagrant délit, et c'est dans ces conditions que Lagaillarde avait été arrêté. La question qu'on nous posait était de savoir si nous voulions user de la faculté prévue par la Constitution de mettre un député en état de poursuite, puis pratiquement en liberté provisoire, autrement dit la question à laquelle nous avions à répondre était de savoir s'il y avait vraiment urgence à permettre à quelqu'un, qui est coupable de flagrant délit, de reprendre son activité parlementaire.
Eh bien, camarades, la France entière a pu voir pendant huit jours, sur les écrans de télévision, Lagaillarde les armes à la main, et nous pensons vraiment que si nous avions pris la décision de le remettre en liberté, nous n'aurions pas eu le sentiment d'avoir défendu les droits de la République.
(Applaudissements)

Fondation Jean-Jaurès

Je crains que notre camarade Humberdot se soit laissé entraîner sur ce point davantage par ses conceptions intégrationnistes que par ses conceptions socialistes !
(Applaudissements)

Le président - Sur le rapport d'activité, quelqu'un demande-t-il encore la parole ?
La parole à Guy Mollet.
(Applaudissements)

Guy Mollet

Camarades, je vais commencer par dire, après Georges Brutelle, mon étonnement. Il serait encore temps que les camarades montent à cette tribune... car j'avoue que je ne comprends pas !
J'ai déjà écrit, dans le bulletin intérieur, sous la forme d'une lettre aux militants, mon étonnement de certains arguments utilisés ; je sais, par expérience personnelle, qu'ils le furent dans des sections et dans des fédérations, je ne comprends pas qu'on ne les porte pas maintenant à la tribune du Congrès national !
Cela me paraît nécessaire, sinon pour la santé du Parti - n'utilisons pas de grands mots...- du moins pour un certain nombre d'hommes, dont moi-même. Il n'est pas possible que vous demandiez à des militants d'accomplir un certain nombre de tâches s'ils ne sentent pas la confiance des militants intéressés ! Je ne parle pas d'amitié, mais au moins de solidarité. Or, cette solidarité a manqué dans certains propos tenus, et comme je ne vais pas pouvoir me référer à des interventions orales, je me référerai à des textes écrits.
D'abord, un mot pour ceux qui ont ici pris la parole. Je comprends très bien qu'Humberdot et quelques uns de ses camarades aient voté contre le rapport d'activité, c'est normal. Je ne suis pas d'accord avec les arguments qu'ils utilisent, mais je comprends très bien que n'ayant pas été d'accord avec le groupe parlementaire, avec son action, au début du Congrès, on vienne dire qu'on vote contre.
Des arguments d'Humberdot, l'un d'entre eux vient d'être repris par Leenhardt, et je fais mienne la réponse de ce dernier, je ne les crois pas valables ; dans son emballement, il a d'ailleurs exagéré. Parce qu'il est en désaccord avec la politique suivie dans la Communauté et que sur ce terrain quelques camarades pensent comme lui, il a utilisé un argument inexact. Quand il prétend que l'on est passé d'une Constitution fédérale de la Communauté à une Constitution qui a cessé d'être fédérale, c'est inexact. A aucun moment la Constitution de la Communauté n'a été fédérale. On peut être en désaccord, c'est son cas, avec la politique suivie, mais il ne faut pas, pour appuyer son argument, utiliser une déclaration qui est fausse.
On a répondu sur l'affaire Lagaillarde.
Le problème des déportés du travail a été repris et revu par le Parti à plusieurs reprises. On peut être comme il l'est, passionné, il est même, parmi les déportés,

Fondation Jean Jaurès

des camarades qui ne partagent pas son point de vue, mais on ne peut pas utiliser l'argument final, à savoir qu'un jour il peut être amené à rompre la solidarité intérieur au Parti.
(Applaudissements)
Je remercie Garnier-Thenon, dont certains des thèmes qu'il a exposés seront retenus, je l'espère. Il y a effectivement un certain nombre de modifications à apporter. Entre autres, quand il parle de structures, quand il parle de mettre à la disposition du Parti des moyens appropriés, combien je m'en félicite. J'espère qu'on s'en apercevra au moment où l'on votera les propositions financières, car c'est là l'essentiel des moyens...
Mais au moment où il proposait de refaire l'ancienne Union des techniciens, il a, d'une phrase, balayé trop vite, à mon avis, l'idée de refaire des écoles de cadres. C'est à mon avis l'idée essentielle.
Je reproche souvent, dans les fédérations où je vais, lorsque après la réunion publique nous faisons une réunion intime aux camarades du Parti, le fait que depuis la libération les problèmes d'éducation intérieure au Parti ont été trop souvent abandonnés, et j'entends trop souvent les camarades parler de doctrine et de théorie dont la conservation démontre, hélas, que la connaissance de la doctrine et de la théorie est un peu superficielle. On ne ferait pas mal de refaire chez nous ce qui a été fait en d'autres temps, des écoles, sur ce sujet.
J'en reviens à Ladelle qui a fourni l'essentiel de mon argumentation. Je suis d'accord avec le ton, et avec la préoccupation qui est la sienne, à savoir comment on peut améliorer les moyens actuels du Parti, et la propagande du Parti.
Lui, comme Garnier-Thenon, a commis l'erreur, en ce qui concerne la composition sociale du Parti, de se limiter à sa fédération. S'il voulait bien voir les études qui ont été faites récemment sur la composition de certaines fédérations, il s'apercevrait que, fort heureusement, il en est autrement. Notre camarade Camille Delabre, et les camarades du bureau de la fédération du Pas-de-Calais, ont fait une enquête sur le Pas-de-Calais qui a été publiée, et dont les résultats sont tout autres, dans la composition, et où la population ouvrière - et ce n'est pas vrai que du Pas-de-Calais, vous trouvez cela dans le Nord, dans des fédérations comme la Haute-Vienne, les Bouches-du-Rhône, et d'autres, que j'oublie - reste fidèle au Parti.
Travailler les problèmes de recrutement, disait Ladelle, et le faire systématiquement. Oui, c'est nécessaire, et je comprends qu'il nous le dise, surtout étant de cette région du sud-ouest où c'est plus nécessaire qu'ailleurs. Je le dis avec amitié a nos camarades du sud-ouest, l'influence radicale a été grande dans ces régions là, et pas seulement politiquement, mais même quant à la conception de la vie politique, où les préoccupations électorales ont trop souvent le pas sur d'autres préoccupations.
Je sais que vous êtes desservis, dans cette région, je sais que la composition de nos fédérations dans le Nord nous rend la tâche plus facile, je sais que la propriété d'un certain nombre de grands journaux régionaux nous rend la tâche très facile, alors que vous êtes quotidiennement desservis par le seul grand

journal local... qui semble bien être socialiste...
(Applaudissements)
Problème de doctrine, je veux dire à Ladelle que le Comité directeur s'en est saisi, encore au cours de sa dernière réunion, non pas du problème de doctrine, mais du problème de la Commission d'études doctrinales que préside Jules Moch, et que le mécanisme de la procédure de présentation de ces conclusions devant le Parti a été non seulement étudié, mais même déterminé : il est entendu qu'un prochain Conseil national extraordinaire sera consacré à ce problème.
A ce Conseil national extraordinaire, des rapports seront faits par différents camarades, ces rapports seront ensuite envoyés dans toutes les fédérations et les sections à fin de décisions lors d'un Congrès spécial, c'est-à-dire que dans un délai d'un an nous aurons, je ne dis pas révisé, - je ne souhaite pas que ce soit une révision - mais mis à jour, ensemble, essayé de formuler d'une manière qui corresponde à l'année 1960, la pensée et le problème du Parti.
Mais j'ai trouvé une certaine contradiction dans les propos de Ladelle. D'une part, il a dit qu'il fallait éviter la personnalisation, et je reviendrai sur ce propos dans un instant, mais en même temps il disait : il nous faut dans l'Aveyron, comme visiteurs de nos sections et de nos fédérations, Kléber Lousteau si on parle de l'agriculture, Guy Mollet pour la laïcité, et il ajoutait d'ailleurs presque aussitôt, parlant des problèmes de presse : il nous faut quotidiennement l'éditorial de Guy Mollet.
Eh bien oui, seulement il n'y a pas que l'Aveyron, il y a 90 fédérations, et chaque fédération raisonne de la même manière, et c'est la forme la plus dangereuse, en tout cas la plus désagréable pour les intéressés, de la personnalisation.
Il serait peut-être bon que l'on s'habitue dans le Parti à ce que, comme cela se fait dans de très nombreuses fédérations, le travail continue régulièrement. Le meilleur travail de propagande n'est pas celui qui est fait par tel camarade venu de Paris, dont le nom est connu, et qui vient pontifier pendant 48 heures, non, non, le meilleur travail est celui qui est fait par le petit militant des Jeunesses, par le Secrétaire de la section qui s'en va devant 8 ou 10 camarades expliquer la politique du Parti. C'est là que se fait le recrutement ! Que, de temps en temps, vous ayez la visite du copain de Paris, qui va vous faire bénéficier du crédit qu'il a provisoirement, très bien, mais si vous comptez là-dessus et uniquement là-dessus pour la politique du Parti, pour sa propagande, c'est grave au point de vue personnalisation.
Je pensais devoir parler longuement de la personnalisation, en réponse à ce qui aurait été dit aujourd'hui, mais cela n'a pas été.
D'ailleurs, l'exemple pris par Lavel est meilleur, ce camarade qui est maintenant au PSU, qui était maire, et qui a quitté le Parti à cause de Guy Mollet. Ce problème a été posé dans de nombreuses sections, dans de nombreuses fédérations, et il aurait dû l'être ici. C'est en effet la tactique qu'utilisent un certain nombre de nos adversaires. Ils s'en vont vous trouver individuellement, et vous disent : "toi, tu es un bon camarade, un bon Socialiste, avec toi on pourrait s'entendre, seulement il y a Guy Mollet". Vous savez, si vraiment vous

arriviez à cette conviction là, je voudrais que vous le disiez en clair. Je vous assure qu'il est des heures où, assumer à quelques uns des tâches comme celles de maintenant, parait lourd, et que très volontiers on ferait comme d'autres... On se contenterait d'apprécier les coups et de les compter !
Je sais bien que ce n'est pas la pensée profonde du Parti, mais que ceux qui le pensent le disent, qu'ils le manifestent, il y a des votes qui sont faits pour cela. Il y en a un aujourd'hui qui aurait dû être fait pour cela, il y en aura un autre après-demain, au moment de l'élection au Comité directeur ; ce que je n'admettrai pas, c'est que dans le Parti cela puisse continuer à se dire de bouche à oreille, dans la section quand on n'y est pas, dans la fédération quand on n'y va pas, et que cela n'ait pas d'écho à la tribune du Congrès national !
Actuellement je mérite la haine de certains de nos adversaires, et je m'en flatte. La lecture de l'Humanité et de Libération est pour moi un régal quotidien. Hebdomadairement, je suis servi de la même manière ; j'apprends, en lisant le Canard Enchaîné, que M. Borvan Lebesque, ou Réno, estiment que je suis le dernier des lâches, et qu'il est de notoriété publique que je suis foutu le camp un jour, courageusement, sous les tomates.
Je pose partout, et je la repose ici, une petite question : est-ce que Réno et Morvan Lebesque s'estiment particulièrement qualifiés pour donner des leçons de courage à quiconque ?
(Applaudissements)
Les hommes de notre génération ont eu l'occasion de montrer physiquement s'ils étaient courageux. C'était entre 1940 et 1944. J'espère bien avoir un jour prochain la réponse écrite dans le Canard Enchaîné, me montrant comment les deux hommes déjà cités ont mérité, dans ces années, de donner des leçons de courage à Guy Mollet ou à tout autre !
(Applaudissements)
Depuis quelques six mois, je pose la question, jamais je n'ai entendu de réponse... Il est vrai qu'elle doit être difficile à écrire.
Mais, que ces gens là me salissent, m'abîment, je vous le répète, je m'en félicite. Il y a des moments où cela me crée des illusions, il y a des moments où je me dis qu'il faut que je sois vraiment devenu un militant gênant pour que les adversaires s'accrochent à mes basques avec cette passion et cette haine.
Mais ce qu'il ne faut plus, camarades, ce qui n'est pas possible, c'est que ces adversaires trouvent aliment dans les arguments d'un certain nombre de nos camarades.
(Applaudissements)
Je le dis sans passion, ou plus exactement en me maîtrisant et en dominant ma passion, mais cette fois-ci je n'ai pas apprécié du tout les arguments utilisés.
Lavel, il y a quelques instants, tu utilisais, sans aucune méchanceté, l'accusation de radicalisation. Or, c'est là le grief essentiel. La majorité du Parti me suivant, je ne sais pas pourquoi parce que j'ai l'impression c'est moi qui ait été l'interprète de la majorité du Parti plutôt que l'inverse, le reproche essentiel est celui-ci : Je lis dans une motion qui a été présentée par les camarades Gazier, Pineau, etc., et dont j'aurais souhaité que l'un deux vînt la défendre à la tribune :

Fondation Jaurès

"la majorité actuelle du Parti s'expose depuis trop longtemps au reproche de pratiquer une politique d'opportunisme semblable à celle d'avant-guerre".
L'idée de radicalisation, nous la trouvons bien là ! Or, c'est faux, si je me laissais aller longtemps à la même polémique, je pourrais dire qu'un certain nombre des signataires de la Seine de cette motion peuvent nous montrer ce que peut être l'opportunisme de cette politique… (applaudissements)... je ne les considère donc pas comme qualifiés pour nous en faire à nous le grief.
Mais, cela continue !
"Le souci d'écarter le pire peut amener à faire considérer le moindre mal comme un bien", et on en donne une excellente conclusion de la manière suivante :
"Il est difficile à ces derniers - je ne suis pas nommé, mais je suis visé - de protester contre la situation actuelle ou de critiquer un homme qu'ils ont contribué à plébisciter il y a deux à peine".
Camarades, on a le droit de dire cela, mais si on l'écrit, il faut venir l'expliquer à la tribune du Congrès. Il faut dire en quoi consistait ce soi disant plébiscite, il faut dire en quoi les camarades ont été divisés entre les uns qui seraient les bons, les autres les moins bons, etc.
Je ne voudrais vous donner qu'une interprétation...
Mais bien sûr, Albert, tu as la parole...

Albert Gazier - Tu ne comprends pas que nous nous réservions de traiter notre pensée dans le débat de politique générale ? Mais, c'est parce que notre but, nous l'avons clairement exposé, est d'amener un changement de la politique du Parti.
Il ne nous intéresse pas de proposer des exclusives. Ce que nous voulons, c'est une politique nouvelle, et si nous avons pris des arguments dans les événements récents, ce n'est pas pour prononcer des sanctions, c'est pour illustrer ce que nous voulons voir devenir la politique du Parti de demain. C'est donc dans le débat de politique générale que nous exposerons ces conceptions.

Guy Mollet - Merci Albert Gazier, je vais donc m'interrompre et garder à mon tour des arguments pour répondre au moment du débat de politique générale. Mais je voudrais dire que quand on propose un texte au vote des sections et des fédérations, c'est qu'on espère que ce texte sera voté, je ne crois pas qu'il puisse en être autrement. Donc, les camarades qui présentaient ce texte espéraient bien, espèrent bien probablement encore, qu'une majorité peut les suivre.
Alors, ma question sera la suivante : Est-ce que, placés à la place de responsabilité où sont à l'heure actuelle les hommes de la majorité de Parti, ils accepteraient de rester en fonction si une majorité leur disait qu'ils ont cessé de représenter le Parti ? Moi, je dis non, et contrairement à ce que pense Albert Gazier, ce n'est pas au moment de la politique générale, mais maintenant, que cette question aurait du venir.
Quand au moment de la politique générale on aura fait toutes ces critiques, quand on aura dit que la politique d'hier était erronée, car c'est dit en toutes lettres que ceux qui la mènent la mènent mal, et qu'il en faut faire une autre,

Fondation Jean Jaurès

c'est vraiment, sur le plan moral, faire injure aux intéressés de pouvoir supposer qu'ils pourront garder les responsabilités, c'est nous croire attachés à ces postes que penser qu'on y resterait, après avoir été moralement condamnés. Vous ne pouviez donc pas avoir d'autres préoccupations, en écrivant cela, que de condamner des camarades !
Les camarades qui pourraient accepter tel ou tel propos de telle ou telle motion, je sais qu'ils sont nombreux. Moi-même, il y a des quantités de points de certaines motions que j'aurais accepté, et même certains de ceux de la motion Gazier.
Je sais aussi que nombreux sont ceux qui n'acceptent pas cette espèce de condamnation qui est implicitement contenue dans le texte, mais je sais aussi, et c'est plus grave, qu'à travers le pays, l'étranger au Parti, l'adversaire du Parti, lui, s'y trompera, lui, que ceux qui ont voté pour son contenu sont tous d'accord pour la condamnation, alors que c'est faux !
Or cela, pour quelques uns qui, comme moi, font encore trois réunions publiques par semaine, c'est le plus important des handicaps... Se battre contre l'argument de l'adversaire, oui, se battre contre l'argument des camarades, c'est difficile !
Je sais que nos luttes intérieures sont moins graves, moins dures que celles qui parfois opposaient, dans le Parti d'avant-guerre, les représentants de tel ou tel courant. Mais je sais aussi que dans les circonstances politiques actuelles, le Parti a besoin de son unité, non pas active, mais de son unité morale. Le combat est assez dur pour qu'on y aille tous unis, qu'on s'y batte au coude à coude, et cela ne serait pas possible pour certains hommes si, je me répète, on ne trouvait pas à côté de soi, derrière soi, pas seulement la fausse solidarité, mais un petit peu tout de même d'amitié, pour ceux que vous envoyez au combat dans les heures les plus difficiles défendre les thèses qu'ils n'ont pas été seuls à prétendre valables, mais qui sont celles de la majorité du Parti.
C'est la raison pour laquelle je ne vais pas compter sur ce scrutin, mais j'espère qu'au moment de la politique générale, vous trouvez moyen, les uns et les autres, de manifester la solidarité avec la majorité qui se dégagera de ce Congrès, laquelle majorité ne pourra pas mener son combat si elle ne sait pas qu'elle le fait en votre nom à tous.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, après les explications du Secrétaire général, je crois que nous n'avons plus qu'à mettre aux voix le rapport d'activité.
Personne, j'imagine, ne demande un vote par mandat ?
Je vais donc le mettre aux voix par main levée. Que ceux qui sont partisans du rapport d'activité veuillent bien lever la main.
Contre ? 3 voix contre.
Abstentions ? 3 abstentions.
Par conséquent, le rapport d'activité est voté à l'unanimité, avec 3 voix contre et 3 abstentions.
J'appelle maintenant à la tribune notre camarade Bidet, rapporteur de la Commission de vérification des mandats.

André Bidet

Camarades, j'observerai la recommandation que je vois sur la tribune : abrégez, s'il vous plaît !
Il paraît que je deviens un spécialiste de la Commission de vérification des mandats ; pour le démontrer je serai expéditif.
La Commission que vous avez élue s'est réunie immédiatement. Je vous rappelle qu'elle comprenait nos camarades Lacroix, Baraton, René et moi-même.
Cette Commission s'est assurée que le calcul du nombre de mandats et de délégués pour nos assises nationales de 1960 a été fait conformément à nos statuts, que toutes les fédérations en ont été avisées en temps utile, et qu'elles ont eu la possibilité de faire entendre leurs réclamations.
La Commission a entendu aussi les explications du Secrétaire fédéral, elle a donc pu constater que tout était parfaitement régulier.
En conséquence, elle vous demande de valider pour 1960 les chiffres ci-après :
Mandats : 3 391
Délégués au 52ème Congrès : 340.

Le président - Pas d'observations sur les conclusions de notre camarade Bidet ?
Le rapport est adopté.
Nous arrivons maintenant au rapport de la Commission nationale des conflits.
Oui... tu as la parole, camarade.

André Weill-Curiel

Avant le 3 décembre 1959, camarades, il y avait une affaire Auberger. Depuis le 3 décembre 1959, date à laquelle la Commission nationale des conflits a rendu sa sentence dans l'affaire Auberger, il y a une affaire "Commission nationale des conflits" !
L'affaire Auberger, vous la connaissez peut-être, si vous avez lu dans le bulletin intérieur la sentence qui a été rendue. Certains d'entre vous, d'ailleurs, ont pu être abusés sur ce qu'était l'affaire Auberger, ils ont pu croire qu'il s'agissait de la candidature qui a aboutit, d'ailleurs, a l'élection d'Auberger au Sénat, contre la volonté de la majorité des membres de sa fédération, puisque, vous vous en souvenez sans doute, il s'était présenté alors qu'il n'avait pas été choisi, et qu'il a réussi à faire battre notre camarade Southon.
Non, ce n'est pas cela, l'affaire Auberger !
L'affaire Auberger, c'est une série, non pas de propos, mais d'écrits, qui ont été publiés pendant cinq mois dans cinq numéros successifs du bulletin municipal de Bellerive sur Allier, commune dont Auberger est maire, propos qui dénotent, c'est le moins qu'on en puisse dire, des tendances racistes et anti-sémitiques prononcées.
Ces propos, Camarades, vous en trouverez quelques uns dans la sentence même de la Commission nationale des conflits, mais ce n'en est qu'un court

Fondation Jean-Jaurès

échantillon. Je vous le répète, ces propos se sont répétés pendant cinq bulletins successifs d'un bulletin municipal publié par Auberger !
Auberger était aux prises, dans sa commune, avec un pharmacien de Vichy, du nom de Bénamou, juif, originaire de Tlemcen.
Que ce Bénamou soit ou ne soit pas intéressant, je n'en sais rien, et ce n'est pas la question, que ce Bénamou ait ou n'ait pas critiqué à tort la gestion municipale d'Auberger, cela ne peut pas nous intéresser. Ce qui nous concerne, c'est la réaction qu'Auberger a eue devant ces critiques.
Or, dans son bulletin municipal, à partir du mois d'octobre 1958 - et la campagne municipale n'est, vous le savez, que du mois de mars 1959 - Auberger a traité son adversaire de juif répugnant, il n'a pas cessé de l'appeler en prenant ses seuls prénoms d'origine juive, M. Bénamou Mouchi, Moïse, il a écrit : "vous êtes assez rusé par origine et par nature pour faire appliquer la loi à votre profit, même quand elle n'est pas pour vous... Les juifs, a écrit Pascal - je cite Auberger - connaissent le vrai Dieu, l'argent certainement, et n'aiment que la terre, celle de Chantemerle, lisez Pascal, Monsieur Bénamou, Moise..." Il a renvoyé son adversaire au ghetto de Tlemcen d'où il n'était sorti que par la grâce des Français de France, comme il dit : "c'est aux Français de souche, comme nous, que vous avez pu partir du ghetto de Tlemcen, retournez d'où vous venez, mais voilà, oserez-vous retourner là où on vous a chassé ?"
Et dans une affiche, qui était l'affiche du Parti Socialiste, tout au moins sous la responsabilité du Parti Socialiste que représentait Auberger à Bellerive, il a fait preuve de sentiments purement anti-algériens, écrivant ceci :"pensez à nos gars qui combattent les armes à la main, empêchez qu'à leur retour ils ne trouvent un algérien à la tête de leur petite patrie, un ressortissant algérien qui n'est pas et ne peut pas être de chez nous !"
Je passe sur ces propos, il y en a tellement, et j'aurais été personnellement relativement indulgent à l'égard d'Auberger ; j'aurais admis qu'une Commission nationale des conflits du Parti rendît une décision empreinte de bienveillance, malgré la gravité, la répétition de ces propos, l'état d'esprit fâcheux qu'ils dénotent, et la preuve qu'ils apportent que le citoyen Auberger n'est guère maître de sa plume et que ses réflexes ne sont pas ceux d'un Socialiste et d'un démocrate, mais ce qui m'a particulièrement choqué, je dois dire, ce sont les considérations dont cette sentence est assortie.
Certes, cette sentence, qui se termine par un blâme, blâme Auberger d'avoir tenu ces propos. Certains pourront penser que le blâme est insuffisant en la matière.
Laissez-moi vous dire que certains d'entre vous pensent sans doute que les juifs sont un peu irritants avec leur susceptibilité à fleur de peau, que dès qu'on dit un mot désagréable à un juif en France ou dans le monde, tous les juifs s'enflamment et prennent parti, qu'il n'en est pas de même lorsqu'au cours d'une polémique un peu violente, on traite un breton "d'entêté comme un breton", on dit à un auvergnat, "tu es bien rapiat comme tes semblables", et que toute l'Auvergne ne se dresse pas pour défendre celui qui est l'objet de pareilles attaques.
Camarades, je voudrais vous demander de réfléchir une seconde sur ce que ces

injures, sur ce que cette attaque, cet anathème répété depuis bientôt deux mille ans, a causé aux malheureux qui sont nés juifs et qui sont considéré comme tels.
L'histoire du peuple juif est faite de massacres, de pogromes, d'ostracisme, et nous sommes trop nombreux à ne pas avoir oublié que c'est parce que l'on a répandu à satiété le mépris sur les juifs qu'impunément six millions d'entre eux ont pu disparaître au cours d'événements que nous connaissons bien, dans des fours crématoires.
C'est pourquoi les injures, l'expression d'un état d'esprit d'hostilité et de mépris à l'égard des juifs revêt tout de même une importance un peu plus grande que les outrages que l'on peut adresser en d'autres circonstances aux citoyens de l'une ou l'autre province !
Je regrette, et vous voyez que je suis modéré dans mon expression, que la Commission nationale des conflits n'ait pas senti cela, et qu'elle n'ait pas compris l'émotion qu'une affaire comme celle-là peut provoquer, non seulement dans le Parti, mais dans le Pays. Dans le Parti, elle a déjà provoqué l'éloignement de certains de nos camarades qui ont décidé, que, temporairement, ils suspendraient toute activité au sein du Parti tant qu'une décision plus ferme n'aurait pas été prise à l'égard d'Auberger.
Mais si je suis monté à cette tribune, ce n'est pas seulement pour regretter cette mansuétude, dont je souhaiterais qu'on eût fait preuve dans d'autres occasions, mais parce que cette justice socialiste, que je voudrais meilleure que cette justice de classes que nous avons si souvent condamnée, m'apparaît mal rendue.
Ce qui est grave, dans cette affaire, à mon sens, ce n'est pas qu'après des regrets un peu tardifs exprimés par Auberger dans le privé de la Commission nationale des conflits, regrets qui eussent gagné peut-être à être exprimés publiquement devant ceux-là même qui avaient pu lire les écrits d'Auberger, maire de Bellerive, on ait décidé qu'après tout, devant cette contrition sincère, il convenait, eu égard aux mérites personnels et intrinsèques d'Auberger, aux services qu'il avait pu rendre dans le Parti, à la cause du Parti, et également il faut bien le dire, à sa position, à la position qu'il occupe au sein de sa fédération de passer l'éponge.
Mais ce qui me paraît grave, c'est que cette tendance a éprouvé le besoin d'apporter des justifications à sa modération et ces justifications sont malheureusement toutes contraires à la vérité. Je dis bien : contraires à la vérité.
Cette tendance comprend deux parties : les griefs très succinctement résumés portés contre Auberger et la justification de son attitude. Cette justification est puisée dans une attaque des plus violentes contre l'adversaire d'Auberger. On omet de dire que cet adversaire a fait condamner Auberger à la fois par le tribunal administratif, qui a annulé les élections précisément en raison de la nature des attaques qui avaient été portées, et par le tribunal correctionnel et la cour d'appel, qui ont confirmé un certain nombre de faits établis par ces autorités de justice, et qui ont l'autorité de la chose jugée.
Notre Commission qui, avec prudence, a sursis à statuer jusqu'à ce que la justice bourgeoise se soit prononcée, afin de ne pas créer à l'encontre d'Auberger un précédent, notre Commission nationale a délibérément ignoré les faits qui

avaient été établis par des décisions de justice ayant l'autorité de la chose jugée ! C'est ainsi que pour justifier la violence de la polémique d'Auberger, on affirme que son adversaire acquit, vers 1943, une parcelle de terrain mise sous séquestre par le Commissariat aux affaires juives ! Or, camarades, si ignorant soit-on de ce qui s'est passé à cette époque, on ne peut pas ne pas savoir qu'il était interdit par la législation de vichy à un Juif d'acquérir un terrain, à partir de la promulgation des textes sur les juifs et que, par conséquent, ce fait n'est pas possible.

D'ailleurs, le tribunal correctionnel a relevé que c'était en 1940, à une époque où il n'y avait aucune mise sous séquestre, que M. Ben Hamou avait acheté une parcelle de terrain sur le territoire de Bellerive-sur-Allier.

On a également justifié la violence des propos d'Auberger par le fait qu'il ne faisait que répondre à des attaques qui avaient été portées contre lui. Or là, camarades, je suis étonné que l'on puisse accepter une pareille thèse. Il ne suffit pas que M. Ben Hamou ait attaqué Auberger pour qu'il lui réponde de cette façon, mais surtout, - et ceci résulte des propres termes de la sentence - les attaques de M. Ben Hamou, telles qu'elles sont reproduites dans la sentence de mars 1959, et les propos que je vous ai lus tout à l'heure, publiés dans le Bulletin municipal, remontent à octobre, novembre et décembre 1958 et janvier 1959. Alors, j'ai peine à imaginer, quelque soit le don de prescience de M. Auberger, qu'il ait pu répondre en octobre 1958 à des attaques qui allaient être lancées contre lui en mars 1959 ! Je vous laisse le soin de juger d'où est venue l'attaque et quelle a été la réponse !

On reproche également à M. Ben Hamou d'avoir envoyé une circulaire condamnant la gestion municipale d'Auberger aux 351 maires du département de l'Allier, mais on omet de dire - ce que l'on savait - qu'Auberger lui-même avait pris l'initiative d'envoyer son Bulletin municipal précisément à tous les maires du département.

Cette justice, camarades, n'est pas une bonne justice, Elle n'est pas une justice sérieuse et pourtant la justice, surtout notre justice, est affaire sérieuse !

Tout à l'heure, nous avons honoré comme il convenait la mémoire de Léon Blum, qui toute son existence s'est dévoué à la justice sous toutes ses formes, au droit qu'il a servi, à la justice sociale, à la justice économique. Vous n'ignorez pas quelles étaient les origines de Léon Blum ; eh bien, je ne crois pas qu'il suffit d'observer une minute de silence à la mémoire de celui qui fut le conducteur, le penseur et le guide du Parti Socialiste pendant de si longues années, et ensuite de tolérer que dans une instance supérieure du Parti, et à l'occasion d'attaques de caractère raciale indiscutable, la justice soit rendue de cette manière !

Je regrette d'avoir à intervenir sur un sujet pareil, mais il ne saurait y avoir de considérations d'amitié ou de sympathie qui puissent m'empêcher en de telles circonstances de dire ce que je pense. Ce serait un outrage pour tous ceux qui ont le sentiment de la justice et qui réfléchissent aux conséquences abominables que peuvent avoir les propos qui sont tenus à la légère, peut-être, mais avec tout de même une répétition qui en accroît singulièrement la gravité. Ce serait un outrage à tous ceux-là que d'adopter, dans les circonstances présentes, le rapport

de la Commission des conflits.
(Quelques applaudissements)

Le président - La parole est à Tronche, de l'Allier.

Raymond Tronche

Chers camarades ; je n'embarrasserai pas la tribune très longtemps en ce qui concerne cette affaire qui, si elle devait être traitée, demanderait des heures et même des jours. Je comprends fort bien le sentiment qui anime notre ami Weil-Curiel et l'émotion qui le saisit à la suite des propos tenus par Auberger dans la campagne électorale de Bellerive.
Toutefois, je voudrais vous dire que cette campagne électorale a revêtu une violence que vous ne pouvez pas imaginer et la faute en revient en grande partie à l'adversaire d'Auberger, M. Ben Hamou. Auberger, lui, n'a jamais été anti-juif, il a en sa possession des dizaines de lettres d'Israélites qui lui manifestent leur reconnaissance pour les avoir, pendant la période d'occupation, sauvés des fours crématoires.
Auberger a appartenu à la résistance et il a milité dans la légion de Vichy. Du reste, à la suite de la sentence rendue par la Commission des conflits, nous nous en sommes entretenus avec Auberger : la fédération accepte en partie la sentence, mais Auberger, lui, ne comprend pas que cette sentence soit maintenue sur le plan personnel.
M. Ben Hamou a attaqué maintes et maintes fois, dès 1940, notre camarade, bien avant les élections municipales de Bellerive. M. Ben Hamou s'est montré un adversaire acharné d'Auberger, il a continuellement cherché à démolir Auberger, à lui faire abandonner la municipalité de Bellerive, qui est dirigée par nos camarades depuis de nombreuses années.
Auberger regrette ses écrits du bulletin municipal, il l'a dit à la Commission nationale des conflits et il l'a écrit dans un Bulletin municipal du mois de mars. Il dit : "Nous ne sommes pas anti-juifs, justement parce que nous appartenons au parti de Léon Blum, parce que notre grand disparu était la bonté même et qu'il faisait preuve, dans tous les cas, d'une honnêteté et d'une courtoisie exemplaires.
Ces paroles démontrent bien qu'Auberger n'est pas anti-juif et je voudrais que vous situiez le problème : c'est un problème individuel, sur le plan d'une localité ; il s'agit de querelles personnelles, qui n'ont pas un caractère national et encore moins international. C'est une querelle entre deux individus, qui doit être limitée strictement à ce plan.

Le président - Au nom de la Commission des conflits, je donne la parole à Sicard.

Rémy Sicard

Je m'attendais, et la Commission des conflits unanime s'attendait évidemment à

cette intervention ; c'est notre ami Weil-Curiel qui a exposé ici les griefs qu'on a cru devoir retenir contre la sentence rendue par notre Commission. Le Congrès voit déjà que si nous devions aborder cette affaire quant au fond, il lui faudrait non pas une heure, mais il lui faudrait renoncer à son programme de Congrès, pour se consacrer entièrement à l'examen de ce dossier, et même trois jours n'y suffiraient pas !

Le Congrès sait tout de même que la Commission nationale apporte, dans ces sortes de conflits entre camarades, le soin le plus grand, le plus minutieux et je tiens à vous dire que nous avons été l'objet dès le départ, dans cette affaire, de critiques tout à fait injustifiées.

On nous a dit que nous tergiversions, que nous retardions, que nous cherchions des moyens dilatoires pour ne pas nous prononcer, comme si nous avions eu la crainte de trancher ce différend.

Je dis au Congrès tout de suite - je serai bref d'ailleurs - que la Commission nationale a été saisie le 22 avril 1959, que le 28 mai, elle faisait comparaître devant elle le citoyen Auberger qui nous apprenait alors que des instances judiciaires étaient en cours devant les tribunaux de la région de Vichy, que le citoyen Ben Hamou avait porté ces affaires devant les tribunaux, que le citoyen Auberger les avait portées devant la cour d'appel après décision rendue par le tribunal de Musset.

La Commission nationale des conflits, fidèle à une tradition qui n'a jamais été démentie, n'a pas voulu se prononcer pendant que les débats de l'ordre judiciaire se déroulaient devant les tribunaux bourgeois. C'est une tradition, je crois que le Congrès l'appréciera comme il l'a toujours appréciée. Nous n'avons pas, nous, à fournir pour ou contre, des armes à des adversaires qui se battent devant les tribunaux judiciaires de l'ordre républicain. Nous avons donc renvoyé la décision pendant quelques semaines et la cour d'appel de Riom a rendu son arrêt le 4 novembre 1959.

Camarades, dès le 6 novembre, Auberger était de nouveau convoqué devant notre Commission ; la Commission nationale voulant s'informer alors de tous les éléments de cette affaire, elle a convoqué devant elle non seulement Auberger, mais le secrétaire fédéral Tronche, que vous venez d'entendre, elle a convoqué Bourgeois (?), le député de l'Allier, elle a convoqué Bougeron, ancien Secrétaire fédéral, député de l'Allier, elle a convoqué également l'un des camarades qui se trouvait porté plaignant dans cette affaire, un camarade appartenant à la fédération de la Seine.

Je vous donne ces détails pour vous montrer la passion et l'acharnement qu'on apportait à nous présenter ce dossier.

Je vous dirai qu'on a même envoyé à la Commission nationale, qui ne l'avait pas convoqué, un citoyen de Clermont-Ferrand ; comme il était membre du Parti, et que la Commission nationale n'a de secrets pour personne, elle a entendu ce citoyen.

Et je voudrais alors camarades, avec le calme qui d'ailleurs ne m'a jamais quitté, vous dire que la Commission nationale des conflits elle-même, avant tout espèce de décision ou d'avis, alors qu'on ne savait pas exactement ce que nous

pourrions penser, ce que nous penserions quand nous délibérerions sur le problème, la Commission nationale a été agressée d'une façon insolente et telle que si nous n'avions pas eu le calme, je peux dire des vieilles troupes, nous nous serions tous livrés à un combat !
Nous avons été traités de la façon la plus odieuse possible, je dis nous Commission nationale : de mauvais français, on nous a dit que nous n'étions pas français, que nous étions des racistes... Je ne sais quoi encore, alors que parmi nous, camarades, il y avait précisément des camarades déportés et autres, qui ont fait la preuve de leur vaillance, de leur courage et de leur Socialisme dans toutes les circonstances.
Ceci, pour montrer l'esprit qui a régné dans cette affaire, pendant un certain nombre de séances...
Nous avons donc, pendant de longues heures, entendu les explications fournies par la fédération de l'Allier. Je n'ai pas besoin de vous dire que nous n'avons pas félicité Auberger pour les écrits ridicules, grotesques, qu'il a publiés dans son journal ! Nous n'avons pas été le décorer pour cet acte grotesque et ridicule, je me répète mais ça en vaut la peine, et je vous assure que la Commission des conflits lui a fait les remontrances qui s'imposaient pour ces excès ! D'ailleurs, je ne peux pas les qualifier et je comprends très bien l'émotion dont s'est fait l'écho à cette tribune notre camarade Weil-Curiel. Il ne trouvera pas dans mes paroles le moindre reproche, la moindre critique à son égard.
Toutefois, nous sommes tout de même obligés de juger, de peser le pour et le contre, dans toutes les affaires, pour rendre une bonne justice. Et alors, nous avons recherché l'origine de cette querelle, qui ne s'expliquait pas autrement. Eh bien, je regrette qu'ici, on ne nous ait tout de même apporté qu'un côté de ce problème.
Nous nous sommes penchés longuement sur cette affaire, nous avons recherché les causes lointaines et tout à l'heure Tronche vous l'a dit : cette affaire n'a pas débuté au moment des élections municipales de Bellerive, elle a commencé bien avant. Le fait capital qui a déclenché cette campagne vraiment insupportable - je peux le dire devant le Congrès - c'est la première circulaire, qui est au dossier de la Commission, envoyée par le nommé Ben Hamou, pharmacien à Vichy à l'époque, alors que nous sommes à Bellerive, sur l'autre rive de l'Allier... circulaire envoyée à tous les maires du département alors qu'il n'y avait pas encore de campagne électorale engagée ; ceci se passait en juillet 1958 et c'est dans le journal de cet Auberger, au mois d'octobre ou novembre - je ne sais plus, je n'ai pas les documents sous les yeux - qu'il disait : "Je répondrai un peu plus tard comme il convient au citoyen Ben Hamou…"
En tout cas, la provocation, basée sur les faits, est l'œuvre de M. Ben Hamou seul.
Enfin, nous nous sommes demandés comment un camarade comme Auberger avait pu se laissai aller à de pareilles intempérances...
Nous avons l'habitude - en tout cas personnellement j'ai une vieille habitude de ce génie d'affaires et je ne juge pas en regardant un seul des plateaux de la balance... Eh bien, nous avions affaire à la fédération de l'Allier, qui nous

assaillait de protestations, en disant : "Comment, vous osez vous occuper d'Auberger, alors qu'il a été ici élu et réélu à une majorité croissante après chaque annulation des élections municipales ?.. Chaque annulation a fait croître le nombre de ses électeurs, comment osez-vous vous attaques à Auberger !"
Mais d'un autre côté, la Commission nationale et même le bureau du Parti et le Secrétariat général du Parti étaient également assaillis de protestations d'organismes, ou de camarades appartenant à des organisations juives existant à Paris et demandant une condamnation, sans chercher à savoir comment les faits s'étaient produits, contre le camarade Auberger !
Notre situation était difficile, vous le sentez bien. Nous avions d'une part devant nous une fédération dont il convient tout de même de sauvegarder l'unité et le fonctionnement et nous avions contre nous la fédération de l'Allier, nous avions contre nous aussi les camarades qui sont intervenus en faveur de Ben Hamou...
Nous avons alors longuement médité, longuement réfléchi ; nous avons tout de même trouvé qu'Auberger, après les regrets qu'il avait exprimés - regrets de la sincérité de laquelle je me porte ici garant - ne méritait, à l'examen, pas une peine aussi grave.
Je ne suis pas ici pour le louer, mais pour essayer d'expliquer - je ne dis même pas de justifier - ses intempérances, son irritation, son acharnement et sa hargne, alors, camarades, il est facile de critiquer quand on ne voit qu'un seul aspect des choses, une décision rendue comme la nôtre. Mais croyez-moi, la Commission a été unanime et en toute conscience, pour se prononcer comme elle l'a fait.
Aujourd'hui, en arrivant ici, nous avons vu à la porte un citoyen qui distribuait encore des tracts sur cette affaire, que nous avions voulu, nous, maintenir dans les limites étroites de Bellerive. Nous n'avons pas voulu faire un drame national de cette malheureuse affaire... Et je vous demande alors comment il se fait que ce camarade, ce citoyen qui distribuait des tracts, soit si bien informé ? Il faut croire tout de même qu'il a des attaches avec quelqu'un qui le renseigne ? Peut-être est-ce M. Ben Hamou lui-même ? Car le premier qui est venu, M. Ankaoua (?), remettait à M. Ben Hamou pour les publier des lettres personnelles que lui adressait le bureau du Parti et c'est ainsi qu'on a même placardé dans la commune de Bellerive la lettre de Cazelles annonçant qu'on avait déféré Auberger à la Commission nationale des conflits ! En quoi cela pouvait-il intéresser les électeurs de Bellerive ?
En quoi les maires de l'Allier pouvaient-ils être intéressés par le fait qu'Auberger avait à s'expliquer devant l'organisme qui est l'organisme disciplinaire de son Parti ? Il y avait là une opération qui favorisait l'entreprise de Ben Hamou à l'encontre d'Auberger et à l'encontre même du Parti !
Alors, nous avons tout de même été obligés de tenir compte de ces faits, car il n'est pas tolérable que des membres du Parti communiquent à la presse étrangère des lettres personnelles, intérieures au Parti, pour les faire publier ensuite par nos adversaires !
(Applaudissements)
Devant tous ces faits, qui nous ont profondément troublés, émus, la Commission nationale a essayé de faire la meilleure justice possible et je peux dire ici, au

Congrès, que l'on ne pourrait pas reprocher aux membres de la Commission le moindre sentiment d'hostilité à l'égard des camarades comme tout à l'heure Weil-Curiel l'a dit, ceci ne vous viendrait pas même à l'esprit. Alors, nous avons essayé, dans l'intérêt à la fois de la justice, du Parti, de la fédération de l'Allier qui était menacée dans sa structure, dans sa formation, dans sa vie, nous avons essayé, dis-je, après avoir fait, je vous l'assure, les plus sévères remontrances à Auberger, de sauvegarder tout de même cette fédération, car nous sommes une justice non pas bourgeoise, mais une justice politique et préoccupés avant tout de l'intérêt du Parti, donc de la fédération à laquelle appartient le camarade déféré devant la Commission.
Aujourd'hui, nous sommes encore critiqués par l'Allier pour avoir frappé Auberger, et par les autres pour ne pas avoir été jusqu'à l'exclusion. Evidemment, on peut dire que c'est le cas de toutes les décisions de justice d'être critiquées par les deux parties, mais tout de même, nous avons voulu, nous, veiller à la solidité de la fédération de l'Allier et je crois qu'Auberger, malgré sa véhémente protestation contre notre sentence, finira par s'incliner. Il mérite des remontrances, la sentence les contient toutes, vraiment je ne vois pas comment le Parti pourrait aujourd'hui, dans une salle comme celle-ci, se livrer à l'examen de ce dossier.
Alors, camarades, je dis ceci : d'après les statuts, il n'est pas possible de faire appel d'une sentence qui ne comporte que le blâme. La sentence est définitive, et le Congrès, même s'il le voulait, n'aurait pas qualité pour la réformer. En tout cas, Auberger ne l'a pas déférée… Quant à M. Ben Hamou, il n'appartient pas, que je sache, jusqu'à présent au Parti Socialiste. Alors, ce que l'on peut faire, si vous voulez toutes les assurances et tous les apaisements, c'est renvoyer ce dossier à une Commission désignée par le Congrès, qui prendra connaissance du dossier - qui est important ! - et vous fera un rapport pour vous dire si, oui ou non, la Commission nationale a bien fait de faire ce qu'elle a fait, ou si au contraire elle a mal fait de juger ainsi qu'elle a cru devoir le faire.
C'est je crois la seule solution que l'on puisse utilement proposer.

André Weill-Curiel - Je suis d'accord avec la proposition de Sicard.

Un délégué - Non ! Il y a d'abord une position de principe, à savoir si l'on approuve le rapport de la Commission des conflits. Si le rapport n'est pas adopté, alors on pourra renvoyer l'examen du dossier devant une Commission.

Le président - Il est certain que je suis obligé de mettre aux voix d'abord le rapport de la commission.

Rémy Sicard - Je n'ai pas pris position. C'est une question de procédure qu'il appartient au Secrétariat général de régler. Si le Congrès veut voter dès maintenant sur le rapport, il peut le faire. S'il l'approuve, la question du renvoi ne se posera plus. En tout cas, la Commission nationale n'a aucune crainte, elle a la conscience parfaitement tranquille et elle ne redoute pas l'examen quel qu'il

soit et par qui que ce soit.

Le président - Je vais mettre aux voix le rapport présenté par la Commission nationale des conflits.
Vous avez le droit de voter contre…
Est-ce qu'on demande le vote par mandats ?... Non ? Bien.
Dans ces conditions, que ceux qui sont partisans d'adopter le rapport de la Commission lèvent leur mandat....
Avis contraires ? 9
Abstentions ? 9
Le rapport de la Commission est adopté.
Je vais appeler maintenant le rapport de la Commission de contrôle.
Quelqu'un demande-t-il la parole ? Personne ?
Je vais le mettre aux voix.
Que ceux qui sont d'avis d'adopter ce rapport lèvent la main.
Avis contraires ?... Il n'y en a pas.
Abstentions ? Pas.
Le rapport de la Commission de contrôle est adopté.

Le président - Je donne maintenant la parole à notre camarade Fajardie, Secrétaire national des Jeunesses socialistes.

Roger Fajardie

Mes chers camarades, c'est devenu une sorte de rite de nos congrès que le Secrétaire national des Jeunesses socialistes y vienne à la tribune et que les délégués écoutent avec une attention bienveillante - même si l'heure est tardive - les propos qu'il leur tient, au nom d'un mouvement dont ils sentent bien qu'il est tout de même la meilleure chance du Parti.
Je serai, une fois de plus, fidèle à cette tradition pour vous dire d'abord l'attachement des JS au Parti et à sa discipline, gage de son efficacité et pour vous dire ensuite nos inquiétudes et nos espoirs, mêlés à la réflexion et à l'action de chaque jour.
Notre inquiétude majeure, c'est la politique gouvernementale. Certes, je sais bien que rien de fondamental ne pourra être fait pour la jeunesse française tant que durera la guerre d'Algérie et je veux, au passage, saluer avec joie, comme tous les jeunes, l'espoir de paix qui vient de se lever, espoir encore fragile que nous ne devons permettre à personne de briser.
Mais il est des mesures qu'il aurait fallu éviter, il est d'autres mesures qui auraient pu être prises et qui, partielles, auraient porté le témoignage d'une conscience réelle des problèmes de l'avenir. Or, qu'en est-il ? Une politique économique à courte vue écartant les investissements indispensables ; une politique de l'enseignement sans perspectives, négligeant la réforme démocratique qui s'impose pour compromettre gravement - si le coup de barre qui s'impose n'est pas donné- les chances de la génération qui, issue de la poussée démographique des années qui ont suivi la guerre, arrivera dans les

Fondation Jean-Jaurès

toutes prochaines années sur le marché du travail.
A l'entrée des centres d'apprentissage, on refuse par dizaines de milliers - faute de place - des jeunes dont on fera des manœuvres ou des chômeurs, en tout cas des révoltés, piétaille toute trouvée pour n'importe quelle aventure !
Scandaleuse sur un plan humain, la politique gouvernementale court le risque d'être catastrophique sur le plan de la démocratie. L'une de ses récentes manifestations montre, une fois de plus, une méconnaissance profonde de la réalité du milieu jeune.
Je ne veux pas insister sur l'invraisemblable maladresse que constitue - quel que soit le jugement que l'on porte sur certaines attitudes politiques et celui que je porte moi-même est fort sévère ! - la suppression de la subvention à l'Union nationale des étudiants de France ! C'est une décision dont le Secrétaire national des étudiants socialistes, Michel Gruel, aura à vous parler, mais je veux dire tout de même que certains des aspects inquiétants des déclarations du ministre de l'Education nationale concernant notamment le GEROJEF (?), qualifié de "fantôme qui vient parfois tirer les pieds", appellent des précisions que nous attendons avec impatience !
Et puis, camarades, il est une autre inquiétude d'un ordre tout à fait différent celle-là, dont je dois vous faire part, parce que je crois vous devoir la vérité ; cette inquiétude, c'est le manque d'intérêt que semblent manifester trop de fédérations et de sections à l'égard des problèmes de la jeunesse. Ici, il me faut bien sûr - et je le fais chaque fois car je veux être juste - remercier ceux qui, au centre du Parti, suivent notre action et nous apportent constamment leur appui : Pierre Herbeau d'abord, dont je veux dire publiquement le souci toujours fraternel de connaître et de comprendre nos problèmes et de nous aider à les résoudre… Christian, Cailleret, Jean Masoratti (?) et d'une manière générale tous les camarades du Secrétariat qui, quel que soit le poste qu'ils y occupent, s'efforcent de faciliter la tâche du bureau national des Jeunesses socialistes. Il me faut bien sûr aussi remercier et je sais qu'ils sont nombreux pour les rencontrer souvent, ceux qui, en province, s'attachent avec nous à gagner la jeunesse au socialisme.
Mais, camarades, il reste beaucoup, il reste énormément à faire !
Dans une quarantaine de départements, il n'existe pas encore de noyau JS et ce Bulletin "Recrutement parmi les Jeunes" que vous avez reçu il y a quelques mois, ne semble pas, il faut bien la dire, avoir reçu, avoir trouvé l'écho que nous espérions !
Et puis, camarades, il est une autre inquiétude d'un ordre tout à fait différent celle là, dont je dois vous faire part, parce que je crois vous devoir la vérité ; cette inquiétude, c'est le manque d'intérêt que semblent manifester trop de fédérations et de sections à l'égard des problèmes de la jeunesse. Ici, il me faut bien sur - et je le fais chaque fois car je veux être juste - remercier ceux qui, au centre du Parti, suivent notre action et nous apportent constamment leur appui : Pierre Herbeau d'abord, dont je veux dire publiquement le souci toujours fraternel de connaître et de comprendre nos problèmes et de nous aider à les résoudre… Christian Cailleret, Jean Masorati (?) et d'une manière générale tous

Collection Jean Poperen

les camarades du Secrétariat qui, quel que soit le poste qu'ils y occupent, s'efforcent de faciliter la tâche du bureau national des Jeunesses socialistes. Il me faut bien sûr aussi remercier, et je sais qu'ils sont nombreux pour les rencontrer souvent, ceux qui, en province, s'attachent avec nous à gagner la jeunesse au Socialisme.

Mais, camarades, il reste beaucoup, il reste énormément à faire ! Dans une quarantaine de départements, il n'existe encore pas de noyau JS et ce bulletin "Recrutement parmi les jeunes" que vous avez reçu il y a quelques mois, ne semble pas, il faut bien le dire, avoir reçu, avoir trouvé l'écho que nous espérions !

Et puis, dans un autre domaine, j'ai le sentiment qu'un certain nombre de camarades, un certain nombre d'élus socialistes, lorsqu'ils veulent se préoccuper des vacances, du tourisme parmi les jeunes, lorsqu'ils veulent se préoccuper des problèmes culturels, ont tendance à oublier quelquefois, hélas, l'existence de la fédération nationale des foyers et clubs de loisirs "Léo Lagrange", qui n'est bien sûr pas chargée de former des militants mais dont on peut bien dire ici qu'elle est animée par des camarades extrêmement sûrs !

En vérité, voyez-vous camarades, je crois bien qu'on ne mesure pas assez l'ampleur de la "nouvelle vague", conséquence de la poussée démographique que j'évoquais il y a un instant et qui aura augmenté pourtant de plus d'un million le nombre des jeunes électeurs de 1956 à 1965… lequel nombre se trouvera encore accru de 700 000 dans les cinq années qui suivront !

Et c'est, camarades, la certitude que vous allez accroître les efforts auxquels je vous appelle pour renforcer notre mouvement, pour répandre notre rayonnement, qui constitue mon premier espoir.

Je voudrais notamment - c'est un vœu du bureau national des Jeunesses socialistes unanimes - que des journées d'études soient organisées, au cours desquelles les animateurs des Jeunesses et des étudiants socialistes, ceux de la fédération des foyers et clubs de loisirs "Léo Lagrange", ceux du mouvement de l'enfance ouvrière, se retrouveraient avec ceux des fédérations du Parti, pour s'informer les uns et les autres et pour rechercher ensemble des thèmes d'action en direction de la jeunesse.

Mon second espoir, c'est que le mouvement JS et aussi la fédération nationale des étudiants socialistes, inséparables l'un de l'autre, malgré les difficultés que vous connaissez pour les rencontrer chaque jour vous-mêmes, malgré les problèmes que pose le recrutement - et cela est valable non seulement pour nous mais pour toutes les organisations - ont continué la tâche que le Parti leur a confiée. Nous avons poursuivi l'effort d'éducation, qui doit rester la tâche essentielle des Jeunesses socialistes et dans quelques semaines, se tiendra à Dieppe notre stage national d'éducation ; c'est le 11ème je crois que nous organisons dans des conditions identiques et s'il m'était permis sur ce point de formuler un vœu, ce serait que chaque fédération nous y envoie au moins un jeune, que nous préparerions le mieux possible, croyez-le, à ses tâches de futur responsable des Jeunesses et du Parti.

Nous avons encore accru notre rayonnement, et c'était en avril dernier une

victoire non négligeable que de constater quelle place la presse, pour la première fois, faisait à ce Congrès national des Jeunesses socialistes !
S'il me fallait aussi parler devant vous, en quelques mots de ce Congrès des Jeunesses socialistes d'avril dernier, je dirais que, nourri d'interventions utiles, apportant le fruit de réflexions mûries, de suggestions concrètes, ce Congrès fut sérieux et constructif.
Il n'est peut-être pas inutile tout de même que j'évoque brièvement les préoccupations essentielles qui s'y sont manifestées. La guerre d'Algérie, bien sûr... et puis la promotion de la jeunesse, notamment de la jeunesse rurale, la recherche d'une définition réaliste de l'attitude de la jeunesse à l'égard de l'armée, le problème du logement des jeunes, celui de la défense laïque, celui enfin de la promotion des loisirs dont l'importance s'accroît chaque jour dans la vie moderne.
Mais cette action, cette politique de présence seraient impossible sans le moyen d'expression absolument indispensable que constitue notre journal "Lutte", qui avec ses dix années d'existence vient de sortir son 200ème numéro et reste le meilleur outil de notre propagande. Le Mouvement JS ne se concevrait plus sans ce journal, réalisé par des jeunes, pour des jeunes, dont nous avons au prix d'efforts souvent invraisemblables sauvé l'existence, au travers des difficultés.
Je vous demande, une fois de plus, de nous aider à faire vivre et progresser "Lutte" en vous abonnant bien sûr, mais en faisant surtout abonner des jeunes autour de vous, car j'ai la conviction qu'un lecteur d'aujourd'hui est un militant JS de demain, et aussi un militant du Parti qui apporte à ses aînés un peu plus d'enthousiasme, un peu plus de foi et par conséquent beaucoup d'espérance.
Il me reste, avant d'en terminer, à vous dire un mot de la jeunesse elle-même, prise dans son ensemble. Elle porte en elle à la fois des raisons d'inquiétude et d'espoir. Des raisons d'inquiétude parce que, déçue par le passé, sans illusions sur le présent, préoccupée par son avenir, elle offre dans son immense majorité un visage hostile à toute forme d'engagement collectif.
Moins de 10% des jeunes participent à la vie des mouvements de jeunesse, qu'ils soient culturels, confessionnels, sportifs ou politiques et cette réalité n'est certes pas très rassurante.
Dans notre recherche d'une solution, je crois que nous devons attacher une extrême importance à la promotion des loisirs. Faut-il rappeler quelle est l'action socialiste, notamment l'œuvre de Léo Lagrange, dont la mort glorieuse il y a vingt ans sur un champ de bataille du front de l'Aisne était commémorée il y a quelques jours et dont ce matin même Deixonne vous parlait en termes si élevés.
Ceux qui n'ont pas connu cette période n'imaginent pas pleinement le changement considérable qu'il apporta.
Maintenant, la durée des loisirs s'accroît, mais parmi la jeunesse, beaucoup ne savent pas s'amuser ; au fur et à mesure du développement des loisirs et de l'accroissement du bien être, on assiste à une sorbe de désaffection pour l'action politique et civique ! Soyons vigilants, camarades ; soyons le, sans trop nous alarmer cependant. La jeunesse est quand même porteuse d'espoir, parce qu'elle manifeste dans tous les milieux une volonté de promotion extraordinaire, et puis,

tout simplement parce qu'elle est la jeunesse !
A cette jeunesse, nous aurions sans doute tort de trop demander de se souvenir d'hier ou d'avant-hier ; elle vit dans le présent, elle vit dans l'avenir et puis, si beaucoup de jeunes sont attirés par les loisirs, trop américanisés à notre gré, par des plaisirs insignifiants où l'être responsable n'apparaît pas, ne faut-il pas chercher l'explication de cette attitude dans un travail abrutissant, ou dans un logis sordide ou trop exigu, dont on s'évade vers les paradis artificiels de loisirs illusoires, qui ne sont en fait qu'un esclavage supplémentaire et plus ou moins inconscient ?
Sans ce domaine, une libération difficile et pourtant essentielle resta à accomplir. C'est à la fois la tâche de la fédération des foyers Léo Lagrange, celle des JS et celle du Parti tout entier. Et il n'est pas interdit d'attendre de cet effort une sorte de renaissance de la conscience politique, selon un processus analysé dans la revue "Esprit".
"La revendication d'un nouvel ordre social fondé sur le travail - est-il écrit dans cette revue - perd de sa vigueur, mais le loisir, qui est le principal responsable de cet affaiblissement, oriente la revendication de salaires et de temps libre vers des fins éminemment humaines. Née du travail, la grande revendication de liberté et de dignité peut gagner les loisirs et y rebondir !"
Ainsi le loisir, tout à la fois, renouerait-il avec la fidélité aux grands moments de l'histoire, en même temps qu'il prendrait le relais du travail dans le combat pour un avenir meilleur.
Promotion du travail, promotion des loisirs, avenir de la jeunesse... voici les perspectives d'un travail passionnant pour les journées d'études dont je suggérais il y a un moment l'organisation.
Et maintenant il me reste à conclure. Nous devons montrer à la jeunesse que nous avons le souci de ses préoccupations immédiates, que nous avons le souci de ses besoins immédiats, mais aussi - et elle n'y est pas insensible, je vous prie de le croire - nous devons lui montrer que nous lui apportons une doctrine et que nous lui offrons un idéal.
La tâche, certes, est difficile. Il faudra lui réapprendre la liberté, car aux prises avec une réalité inhumaine, elle a d'abord sans doute le sens de l'égalité. Il faudra présenter le Socialisme avec un visage jeune, en rendre la formulation plus accessible à ceux qui ont vingt ans. Il faudra en somme l'adapter.
Mais, camarades, si nous savons faire cet effort, tous ensemble, et si les adultes et les jeunes, la main dans la main, avec la même volonté et avec la même certitude, nous faisons cet effort, alors croyez bien que, selon le mot du poète, "la moisson de nos champs lassera les faucilles et les fruits passeront la promesse des fleurs !"
(Applaudissements)

Le président - Camarades, avant de lever cette séance je voudrais donner la parole à notre camarade Gruel, Secrétaire national des étudiants socialistes, puis à Janette Brutelle au nom de la Commission nationale féminine.

Philippe Gruel

Bien chers camarades ; je n'ai pas grand chose à ajouter, après la brillante intervention de mon camarade Fajardie, mais je voudrais dresser un tableau de la situation du monde étudiant.

Tout d'abord, je dois dire que cette situation ne prête guère à un optimisme délirant. Les pouvoirs publics ne semblent pas se rendre compte de la misère des étudiants. Les conditions de travail des étudiants sont de plus en plus mauvaises. Elles résultent, d'abord, d'une concentration géographique excessive. Toutes les grandes écoles et les grandes facultés sont à Paris. Elles résultent ensuite d'un encadrement insuffisant. Nous manquons de maîtres, parce qu'ils sont très mal rémunérés, d'abord. Nous manquons aussi de locaux...

Et ces insuffisances ne seront pas comblées tant que les crédits du ministère de l'Education nationale seront aussi misérables que cette année ! Ce budget, d'ailleurs, va entraîner une réduction du nombre des boursiers et du montant des bourses. D'autre part, les pouvoirs publics, dans le cadre de la guerre d'Algérie, ont entamé une chasse aux faux étudiants ; la circulaire du 11 août 1959 a été pour nous une mesure injuste, car elle a frappé beaucoup d'étudiants au beau milieu de leurs études et ce sont surtout les vrais étudiants qui en fin de compte ont été frappés !

Enfin, pour porter la mesure à son comble, le ministère de l'Education nationale vient de supprimer la subvention à l'UNEF, prétextant qu'elle n'est pas représentative des étudiants. La mauvaise foi de cette déclaration est éclatante. Bien que n'approuvant aucunement les positions politiques prises par l'UNEF, la fédération nationale des étudiants socialistes, s'élève vigoureusement contre la suppression de cette subvention.

Je crois que le gouvernement actuel ne se rend pas compte que sa soi disant politique de stabilité monétaire et d'expansion économique, sacrifie l'avenir intellectuel de la nation.

Devant cette situation, cependant, les étudiants socialistes n'ont pas perdu courage et cette année, nous avons lutté à la fois pour obtenir une augmentation des crédits et pour atténuer les effets néfastes de la circulaire sur les sursis. Notre action n'a pas été vaine et je crois que si elle a été possible, c'est surtout grâce aux responsables du Parti et avant tout du Secrétariat général, qui nous a toujours aidés, dans toute la mesure du possible. Je voudrais le remercier au nom de la fédération des étudiants socialistes, et remercier aussi les camarades qui ont permis l'organisation de nos conférences-débats, qui attirent les étudiants au Socialisme et qui nous ont permis la préparation de notre journal "Les étudiants socialistes".

Cependant, si nous voulons poursuivre notre effort socialiste dans le monde étudiant, il est nécessaire que les camarades adultes responsables fédéraux ou simples militants se rendent bien compte que les jeunes ne peuvent pas agir seuls. Il faut qu'ils se penchent avec attention sur les problèmes des jeunes et qu'ils n'hésitent pas à payer de leur personne pour les aider.

C'est pourquoi je m'associerai pleinement au camarade Fajardie pour demander que le Parti organise des journées d'études, consacrées spécialement aux

problèmes des jeunes. Je crois que l'enseignement que nous en tirerons, et les directions qu'elles imprimeront à notre action, seront un gage du succès futur du Socialisme !
(Applaudissements)

Janette Brutelle

Camarades ; la coutume veut que chaque année la secrétaire de la Commission nationale féminine prenne la parole. Je n'ai pas voulu le faire l'an dernier, il y avait peu de temps que Berthe Fouchère (?) nous avait quittés ; nous commencions à peine à réorganiser notre bureau. De plus, il ne semble pas qu'une intervention renouvelée chaque année soit d'une quelconque efficacité et puisse provoquer un regain d'intérêt pour nos activités.
Aujourd'hui encore, je n'interviens que sur l'insistance de la Commission.
Mais puisqu'il me faut intervenir, je me limiterai à requérir votre compréhension d'abord, et ensuite à vous lancer un appel.
Oui, camarades, il nous faut d'abord votre compréhension. Trop nombreux sont encore les camarades qui se font une idée fausse du rôle de la Commission nationale féminine et à cause de cela ne saisissent pas les raisons que nous pouvons avoir de la maintenir, et même de développer son action.
Une première chose doit être claire entre nous : il ne peut être question d'organiser un mouvement des femmes socialistes. Une seconde chose a besoin d'être précisée : jamais, à mesure que se développeront nos activités, nous ne réclamerons que soient prises pour les femmes, dans le Parti, des dispositions de faveur.
Il fut un temps où l'on recommandait spécialement de mettre des femmes en bonne place sur les listes électorales. Nous ne vous demanderons jamais autre chose que de leur faire leur juste place, en fonction de leurs qualités individuelles et de leur dévouement personnel. C'est à égalité de droits et de devoirs que nous voulons que soient considérés dans le Parti la militante et le militant.
"Mais pourquoi alors, me direz-vous, éprouver le besoin d'une Commission nationale féminine, d'une Commission fédérale, de Commissions à l'échelon des grandes sections ?" Ne croyez surtout pas que cela réponde à un quelconque besoin de nous regrouper et de travailler uniquement entre femmes, si c'était cela, je vous l'assure, je n'en verrais pas l'intérêt.
Il vous arrive de faire des réflexions un peu trop faciles, un peu exagérées, sur la façon dont les femmes travaillent entre elles. Je concède que tout n'est pas faux dans ce que vous dites, mais cela est secondaire. Je ne vois même pas pourquoi, dans les Commissions fédérales, les camarades hommes ne s'associeraient pas aux femmes pour tenter de nous aider à réaliser les tâches que nous nous sommes fixées.
Notre souci, notre seul souci, est de travailler au renforcement du Parti et au développement de son rayonnement.
Vous le savez, nos Commissions peuvent jouer un grand rôle d'étude dans toutes les matières qui intéressent la défense morale et matérielle du foyer, c'est

Collection Jean Jaurès

certes là une grande tâche ! Mais il en est une autre, sur laquelle je veux insister particulièrement : le corps électoral représente 53% de femmes. Or, leur éducation politique est négligée. "Peu importe-, dit-on, elles votent comme leur mari…" Prenez garde ! En êtes-vous si sûrs ? Combien de femmes n'influencent-elle pas l'homme ?... Et savez-vous que le corps électoral compte 27% de femmes seules ? 53% de femmes sont inscrites sur les listes électorales, mais hélas, pas au Parti ! Le Parti compte seulement 10% de femmes dans ses rangs... Pensez-vous, camarades, à ce que représentent les curés, l'œuvre paroissiale, la Ligue féminine d'action catholique, les associations communistes de locataires, l'Union des femmes françaises ?... Tentées par les solutions extrêmes, soumises à une propagande intense de nos adversaires, les femmes sont trop négligées par notre propagande.
C'est avant tout contre cette situation que nous voulons réagir.
Dans l'Internationale, d'autres partis nous ont déjà montré la voie, en Autriche, c'est 40% de femmes que compte le Parti Socialiste ; en Allemagne 30%. L'Italie mise à part, tous les autres partis européens nous battent sur ce terrain.
Que les conditions ne soient pas les mêmes, c'est sûr ; que la mentalité soit différente c'est possible, mais que notre effort d'organisation et de propagande soit insuffisant, cela est évident ! C'est pourquoi, cette année, notre premier objectif a été d'engager une campagne pour le recrutement féminin.
Grâce aux secrétaires fédéraux de 60 fédérations, nous avons pu, pour la première fois, réaliser un recensement partiel des militants, nous avons pu constituer un fichier de près de 8.000 femmes, 7.840 exactement. Ce résultat n'avait jamais été atteint et nous espérons - avec l'aide de tous - le compléter avant la fin de l'année... Ce fichier est un précieux instrument pour le travail d'éducation et de propagande que nous voulons développer à la rentrée.
Camarades, faites-nous confiance, continuez de nous aider. Nous ne vous demandons pas de nous faire un sort à part dans vos préoccupations, mais si vous êtes décidés à travailler au renforcement du Parti, à l'augmentation de ses effectifs, les voies vous sont toutes tracées, elles conduisent sur le lieu du travail pour le recrutement ouvrier, vers la jeunesse pour le développement des groupes JS et l'organisation des activités culturelles et des clubs de loisirs et vers le recrutement féminin, auquel nous entendons - avec votre concours - nous consacrer !
(Applaudissements)

Le président - Merci à nos rapporteurs, dont j'espère que l'appel sera entendu.
La séance est suspendue. Reprise à 15 heures.
(Les inscriptions pour le débat de politique générale doivent être déposées avant 20 heures ce soir)

Séance du jeudi 30 juin 1960 (après-midi)

La séance est ouverte sous la présidence de Emile Muller.
Assesseurs : Emilienne Lestrat (I. et V.), Grimaldi (Alger), Bru (Aveyron),

Gruel (JS)

Le président (Emile Müller)

L'ordre du jour appelle la discussion sur les problèmes agricoles ; la parole est à notre camarade Kléber Lousteau.

Kléber Lousteau

Camarades, la Commission nationale Agricole constate avec satisfaction l'inscription du problème de l'agriculture à l'ordre du jour de notre 52ème Congrès.

C'est la première fois depuis le Congrès agricole de Limoges, en 1935, que le Parti consacre entièrement l'une des séances de son Congrès annuel aux questions intéressant les paysans.

Il est vrai que la Commission nationale agricole tient régulièrement informés les organismes directeurs du Parti, de son activité, et depuis plusieurs années, au cours des Conseils et Congrès nationaux, elle a eu l'occasion de faire connaître les conclusions de ses études.

Mais, aujourd'hui, la crise grave qui atteint la paysannerie amène le Parti à préciser la politique qu'il propose pour la résoudre. Le débat qui va s'engager est donc très important, et je souhaite vivement qu'il permette plus particulièrement à nos camarades agriculteurs de manifester leur opinion.

Depuis plusieurs mois les travaux de notre Commission ont porté, d'une part, sur la mise au point de notre programme immédiat, et d'autre part, sur la définition d'une politique agricole à plus long terme.

En ce qui concerne le programme immédiat, ses éléments essentiels se trouvent exposés dans notre proposition de loi relative à l'expansion agricole et à la rénovation foncière.

Ce texte propose de concentrer les aides actuellement accordées aux diverses activités agricoles sur les points faibles de l'agriculture ; il doit permettre d'agir plus efficacement dans les domaines suivants :

Organisation des marchés, recherche des débouchés, équipement, progrès technique, formation professionnelle, réorganisation des structures des exploitations artisanales agricoles, sauvegarde du patrimoine foncier, protection sociale agricole.

La proposition de loi prévoit non seulement l'établissement d'un plan quadriennal de production, mais aussi la fixation, avant chaque campagne, des objectifs souhaitables de production sur le plan national.

L'équilibre économique et social des régions fait l'objet de dispositions importantes qui ont pour but l'accélération de la publication des programmes régionaux de développement économique et social, l'inclusion dans ces programmes d'une partie agricole plus importante, plus précise, et compte tenu des plans nationaux agricoles, une révision annuelle de ces programmes agricoles, pour tenir compte de l'évolution des objectifs de production nationale et des réalisations régionales, une coordination des avis et informations

Fondation Jean Jaurès

nécessaires à l'élaboration des programmes régionaux agricoles, à partir des petites régions naturelles, la répercussion à l'échelon local des orientations du plan national.
Tout cela implique un accroissement de l'autorité et des responsabilités du ministère de l'Agriculture dont l'action est entravée par une trop grande dispersion des services et des crédits mis à sa disposition.
Afin de permettre une répartition plus équitable des aides accordées à l'agriculture, nous proposons que tous les crédits alloués actuellement aux activités agricoles soient répartis entre quatre fonds nationaux :
1 - Un fonds national de l'économie et des marchés, comportant deux sections, une section de régularisation et d'expansion des marchés agricoles et des échanges, une section des excédents et des calamités,
2 - Un fonds national de progrès technique et de formation professionnelle comportant trois sections : une section de la recherche agronomique, une section de l'enseignement et de la formation professionnelle et de l'éducation populaire, une section de la vulgarisation et du progrès agricole.
3 - Un fonds national de l'équipement rural de modernisation agricole et d'aménagement foncier, comportant 4 sections : une section des ensembles régionaux agricoles et des économies agricoles sous-développées, une section de l'aménagement foncier, une section de l'aménagement forestier, une section de l'aménagement et de l'équipement rural.
A ce fonds national seraient rattachés deux instituts : un institut national foncier chargé de la réglementation en matière de cumul, de vente ou de location des exploitations, de mise en valeur des terres incultes ou abandonnées. Cet institut aurait, par conséquent, pour mission essentielle de susciter toutes mesures foncières, juridiques et économiques susceptibles de donner aux régions et aux exploitations en cause les possibilités de devenir productives et rentables.
Un institut national des régions agricoles sous-développées chargé d'examiner les problèmes particuliers touchant à l'équipement et à l'aménagement foncier, en fonction des priorités découlant des ensembles régionaux et des régions agricoles sous-développées, ces régions devant être définies selon un certain nombre de critères, en particulier le niveau du revenu des agriculteurs, le coefficient d'équipement, le développement économique.
De cet institut dépendrait également l'application d'un statut de l'exploitation artisanale agricole.
4 - L'impôt social agricole, comportant quatre sections : une section travail et prévention, une section assurances sociales agricoles, une section prestations familiales agricoles, une section mutualité, coopération, crédit, organisation professionnelle.
A ce fonds serait également rattaché un institut d'émigration.
Mes chers camarades, je ne pousserai pas plus avant l'analyse de la nouvelle proposition socialiste, mais je crois qu'il était utile d'en exposer les grandes lignes au début de ce débat ; je suis convaincu que son adoption par le Parlement permettrait aux agriculteurs d'obtenir des garanties réelles de prix, grâce à la constitution d'offices et de sens régulateur des marchés, une organisation

efficace de la formation professionnelle et de la vulgarisation du progrès technique, le développement de l'équipement individuel et collectif, une définition valable, un statut de l'exploitation familiale agricole, une réorganisation des structures foncières, un régime social équitable, le développement de la recherche agronomique.

Tel est, mes chers camarades, le programme qu'a établi la Commission nationale agricole du Parti.

Je crois que nous tomberons facilement d'accord sur ce programme, car il reprend les idées essentielles du projet de Loi-cadre que nous avions élaboré en 1957 et qui avait reçu l'approbation du Parti.

C'est surtout sur la définition d'une politique agricole à plus long terme que doit, à mon avis, porter le débat d'aujourd'hui.

Etant donné les transformations qui s'opèrent depuis de nombreuses années dans le secteur agricole, il apparaît nécessaire de préciser ce que serait la place de l'agriculture dans une économie socialiste, et il nous sera alors possible de publier un nouveau manifeste aux paysans de France.

Le 10 avril, nous avons tenu à Puteaux une importante journée d'études, consacrée à ce sujet ; cette journée, vous le savez, a rassemblé les délégués de 70 fédérations.

Je crois bon de rappeler au Congrès les conclusions essentielles de nos travaux : nous réaffirmions, tout d'abord, l'étroite interdépendance des intérêts des travailleurs des villes et des champs, la crise agricole accentue les difficultés des autres secteurs de l'économie, car l'agriculture est la principale cliente de l'industrie.

Il est non moins évident que la compression du pouvoir d'achat des catégories les plus défavorisées entraîne une sous-consommation des produits agricoles.

Ces problèmes ne peuvent trouver de solution valable dans une économie capitaliste où chacun recherche le profit, ce qui provoque la pénurie et le sous-emploi.

Une politique socialiste se doit, au contraire, d'augmenter le revenu brut par le plein emploi des facteurs de production ; il faut donc pratiquer une politique d'expansion ; celle-ci n'est possible que par une économie volontaire, c'est-à-dire une planification démocratique.

Les prix agricoles à la production comportent principalement la rémunération d'un travail, par conséquent, la rémunération du travail paysan doit être garantie, protégée, soutenue, comme celle des autres travailleurs.

Après avoir posé ces principes les travaux de notre journée d'études ont dégagé les idées forces ci-après :

1 - La véritable expansion de l'agriculture ne peut découler que d'une politique sociale hardie, en faveur des vieux et des économiquement faibles et d'une intégration des objectifs de production dans le cadre des besoins alimentaires du monde affamé ou sous-alimenté, en jonction avec l'organisation du Marché européen.

2 - Les variations catastrophiques de valeur d'une production donnée doivent être amorties par une caisse de calamités et non pas par une augmentation

directe des prix.
3 - En ce qui concerne les garanties relatives à la fixation des prix agricoles, l'indexation doit être appliquée dans le cadre du véritable contrat collectif, entre les pouvoirs publics et les agriculteurs, que constitue le système des prix objectifs et des prix indicatifs.
4 - L'aide de l'Etat doit être sélective, c'est-à-dire qu'elle ne sera efficace que si sa répartition est faite en fonction d'une part, des besoins de la consommation, et d'autre part, des besoins des régions sous-développées, et des moyens financiers dont disposent les exploitants en raison de l'importance de leurs revenus.
5 - L'exploitant étant avant tout considéré comme travailleur, c'est d'abord à partir de cette base que doit être suivie l'évolution du revenu agricole. Ce revenu doit être ensuite comparé à ceux des autres catégories, afin de modifier complètement tout le système des charges sociales, fiscales et aussi celui des exonérations en fonction de l'importance du revenu.
6 - Pour rendre viables les exploitations agricoles qui ne le sont pas, une réforme des structures foncières est indispensable ; celle-ci doit tendre à donner aux exploitations des dimensions et des structures afin d'assurer à une famille paysanne un niveau de vie comparable au niveau moyen des autres foyers.
7 - un régime de sécurité sociale valable pour les agriculteurs et son financement ne peut se concevoir que dans une extension de la sécurité sociale à toutes les catégories qui n'en bénéficient pas.
Telles sont, mes chers camarades, les conclusions auxquelles nous sommes arrivés au cours de notre journée d'études du 10 avril.
Nous ne devons pas oublier, dans un débat comme celui-ci, que pour élaborer une politique agricole nous ne devons pas manquer de nous placer dans la perspective du Marché commun.
Les mesures de planification économique que nous proposons sur le plan national devront être conçues de telle sorte qu'elles puissent trouver leur prolongement sur le plan européen.
L'exécutif du Marché commun a présenté ses propositions concernant la politique agricole commune des Six, il ne peut être question de les analyser ici ; j'indique cependant que la question essentielle est celle de l'orientation des productions dans l'ensemble de la Communauté économique européenne. Il faudra rechercher celles d'entre elles qui correspondent le mieux à la demande des consommateurs du Marché commun et aux débouchés extérieurs ; des objectifs de production devront être fixés ; ils devront tenir compte des besoins de la population du monde.
Ce n'est pas, alors que plus d'un milliard et demi d'humains ne mangent pas à leur faim, à l'ouverture de la campagne mondiale contre la faim, qu'organise à partir du 1er juillet 1960, pour les cinq années à venir l'AFAO, que des restrictions de production agricole peuvent être proposées.
Une planification de l'économie européenne est donc nécessaire ; et dans ce cas, les solutions socialistes sont parfaitement valables.
Cette organisation de l'économie agricole européenne doit permettre de résoudre non seulement les problèmes que posent les productions, mais aussi ceux qui

intéressent tous les travailleurs, c'est-à-dire les circuits de la distribution des produits agricoles, la transformation de ces produits, la connaissance exacte des besoins des marchés intérieurs et extérieurs.
C'est pourquoi nous devons affirmer que la politique agricole commune doit être élaborée de telle sorte qu'elle soit en même temps une politique alimentaire commune.
Il nous faut donc préconiser la constitution d'exploitations modernes afin d'accroître toutes les possibilités de production en vue de l'approvisionnement en premier lieu, bien entendu, des populations de la Communauté et des pays associés, mais aussi du monde.
Si nous voulons réaliser un Marché commun sans discrimination aucune, il est indispensable que le rythme du progrès technique économique et social ne se trouve ralenti, dans aucun pays membre, en agriculture comme dans les autres secteurs ; l'accélération qu'il conviendra d'imprimer à ce rythme, dans chacun de ces pays, devra en outre aboutir à une harmonisation du niveau de vie des populations à la fin de la période transitoire.
Cela est possible par une économie volontaire dont la direction dispose progressivement de tous les moyens d'intervention nécessaires.
Il apparaît, par conséquent, que sur le plan européen comme sur le plan national, nous devons préconiser une planification démocratique de l'économie.
Camarades, j'arrête là cette intervention ; j'ai tenu simplement à rappeler au début de ce débat ce qu'ont été les travaux de notre Commission depuis sa réorganisation, ainsi que les problèmes qui, à mon avis, doivent, dans le domaine agricole, retenir l'attention du Parti.
Je n'ai pas parlé des projets du gouvernement dont quelques dispositions sont bonnes, beaucoup d'autres vagues ou insuffisantes. Notre ami Raoul Baillou, député de l'Hérault, rappellera, d'ailleurs, au cours de cette discussion, l'action menée par le groupe socialiste pour tenter d'améliorer les projets du gouvernement.
Mais nous n'avons pas ici à analyser longuement les textes gouvernementaux.
En terminant, je rappelle à nos camarades que l'objet de ce débat est de mettre au point une politique agricole capable d'amener les travailleurs de la terre au Socialisme.
(Applaudissements)

Le président - Avant de passer la parole à Bezodis, je voudrais rappeler au Congrès que les camarades qui ont l'intention d'intervenir dans le débat de politique générale doivent se faire inscrire avant la fin de ce débat, afin de permettre au bureau d'organiser les débats.
La parole est à notre camarade Bezodis.

Bezodis (Lot et Garonne)

Mes chers camarades, parmi les problèmes agricoles qui intéressent nos campagnes et qui seront sans doute évoqués au cours de ce débat agricole, il en est deux qui retiennent particulièrement mon attention, que je veux soumettre à

notre Congrès :
1 - le problème Nord-Africain et les terres,
2 - le problème des calamités agricoles.
J'ai étudié attentivement le dernier recueil envoyé par le Parti aux sections ; je me plais à louer les efforts accomplis par le Parti et sa Commission pour essayer d'apporter une solution aux revendications de la paysannerie française.
C'est ainsi que j'ai lu avec grand plaisir la réaffirmation que le Parti Socialiste considérait l'exploitation culturale familiale comme indispensable à l'équilibre de l'économie agricole et qu'il était décidé à la défendre dans tous les domaines.
C'est la raison pour laquelle je veux évoquer ici ce qui me paraît une atteinte à la propriété culturale familiale, tout au moins dans le Sud-ouest et le Lot et Garonne que j'ai l'honneur de représenter à cette tribune, la petite propriété familiale ne peut désormais vivre dans des conditions de culture moderne que si elle a des possibilités d'extension avec le flux et le reflux de l'évolution des familles paysannes.
Cette possibilité existait jusqu'à ce jour, car pour des raisons les plus diverses, des terres et même des propriétés entières se trouvaient disponibles, et permettaient un agrandissement sensible de la propriété des exploitations.
Cette situation est aujourd'hui entièrement faussée, depuis que les Nord-africains ont jeté leur dévolu sur notre pays, achetant à prix d'or, recherchant toutes les terres disponibles ; les Nord-africains constituent une société et accaparent la totalité des terres, hier encore disponibles, et qui pourraient aider à l'extension de la propriété culturale familiale et la rendre viable.
De ce fait, l'expansion se trouve impossible, l'horizon se trouve fermé à toute expansion, car nos agriculteurs ne sont pas compétitifs dans les prix avancés par les colons Nord-Africains.
C'est ainsi que des terres qui rendraient les plus grands services aux exploitations culturales et sur lesquelles on pourrait rentablement déployer le matériel moderne passent aux mains des gros colons et souvent à des sociétés qui vont pratiquer dans ces domaines la culture industrialisée au détriment de l'exploitation familiale.
Nous signalons le danger en demandant au Parti comment il pourra concilier la défense de la propriété culturale avec les faits que je viens de signaler et qui soulèvent une émotion légitime dans les campagnes françaises, particulièrement dans le sud-ouest.
Car si nous admettons, nous Socialistes, par notre doctrine, la forme coopérative de la propriété, la concentration des terres aux mains d'une société est un contresens de l'histoire et n'a rien de commun avec le Socialisme. Notre devoir est de le dire et d'essayer d'y porter remède.
Le deuxième point concerne les calamités agricoles.
Certes, camarades, depuis longtemps le Parti Socialiste a inscrit à son programme la création d'une caisse nationale d'assurance contre les calamités agricoles ; néanmoins jusqu'à ce jour cette revendication du monde paysan n'a pu encore être réalisée.
L'expérience chiffrée de la création de cette caisse devra être avant peu poussée

à fond. Parmi les causes nombreuses qui poussent notre jeunesse agricole à déserter les champs, à abandonner les terres de l'exploitation familiale, il en est une extrêmement importante, c'est l'insécurité de la profession.
Quand une famille tout entière a passé une année au travail de ses terres, labour, ensemencement, sarclage, quand elle a, à de multiples reprises, apporté des engrais chimiques, et qu'elle voit la nature tout perturber, en un mot quand le paysan qui n'a jamais ménagé sa peine ni son temps pour faire lever les récoltes, qu'il a dû les défendre pied à pied contre les caprices de la nature, après le dur labeur et les frais qui s'y rattachent, quand enfin ce travail a abouti à une récolte prometteuse dont le fruit sera le salaire du paysan, sur lequel il fonde tous ses espoirs, - il est alors, dans une certaine mesure dans la même situation que l'ouvrier ou le fonctionnaire qui, après avoir accompli son mois de travail, passe à la caisse pour percevoir le salaire qui lui est dû - c'est à ce moment qu'au terme d'une soirée étouffante de chaleur quelques nuages se lèvent à l'horizon, portant dans leurs flancs l'orage destructeur.
Encore une fois le paysan va livrer l'ultime combat aux forces déchaînées de la nature en lançant des para-grêle dont l'efficacité est loin d'être prouvée, car leur fabrication n'a pas connu les mêmes progrès que les moyens de destruction.
La grêle s'abat sur nos campagnes et en quelques minutes détruit le fruit de toute une année de travail.
L'orage passé, le paysan peut alors contempler avec tristesse l'étendue de son désastre, les récoltes sont gâchées, les arbres et les vignes meurtris, les fruits à terre, les grappes de raisin dans les sillons s'en vont avec les eaux qui ont accompagné la grêle.
Toute la famille, le cœur serré, se promène dans cette campagne tantôt verdoyante qui ne présente plus que la nudité du mois de décembre ; en quelques minutes, je le répète, la grêle a emporté le fruit de toute une année de travail et anéanti tous les espoirs de la famille paysanne. Le salaire escompté ne viendra pas, il faudra pourtant vivre, il faudra payer les traites. Le désespoir gagne le paysan.
Certes, le père en a vu bien d'autres ! Il se remet au travail. Mais les jeunes se concertent et réfléchissent. Cette insécurité permanente, d'autres ne la connaissent pas. Dans leur pensée germe déjà l'idée qu'ils quitteront la terre de leurs parents pour aller vers d'autres cieux où ils auront la certitude que leur travail sera payé.
Voilà pourquoi la création d'une caisse nationale dont on parle depuis longtemps mais qu'on ne réalise jamais apparaît comme une des réformes urgentes, car nous aurons beau faire tout ce que nous voudrons pour sauver la culture française, tant que le paysan n'aura pas la certitude que son travail sera garanti, tant que pèsera sur lui cette insécurité permanente, où il risque de travailler pour rien, les gens du monde agricole quitteront la terre, déserteront les campagnes.
Il est inconcevable, mes chers amis, qu'à notre siècle de progrès et de lumière, siècle de l'avion, de l'électricité, de la radio, siècle de la vitesse, le paysan soit resté dans le domaine des calamités agricoles au point où il était il y a 500 ans.

Ce sera un mérite du Parti Socialiste d'être le plus ardent dans la création de cette caisse nationale qui répond aux besoins de l'agriculture française.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade Bailly, Vendée.

Robert Bailly (Vendée)

Mes chers camarades, je n'ai qu'une observation à présenter au cours de ce débat. En effet, représentant un département presque essentiellement agricole, je suis mandaté par ma fédération pour attirer l'attention des rédacteurs de la motion qui, je crois, terminera le débat de cet après-midi, qui doit conclure un débat agricole, sur un point très important, à notre avis.
Ce point très important nous l'avons trouvé dans la motion du Finistère.
Pour répondre à l'appel de notre camarade Lousteau tout à l'heure qui demandait au Congrès de rechercher les moyens de pénétrer les milieux agricoles, de pénétrer de plus en plus, (nous avons besoin de les pénétrer nous le savons tous) nous avons à déterminer une politique agricole à long terme.
La motion du Finistère dont je me garderai bien de faire l'analyse, - et je serai d'accord sur la plupart des points de cette motion - rappelle une position de principe du Socialisme.
Elle dit : la fédération socialiste pense que la mesure essentielle à promouvoir dans l'avenir sera l'application du vieil adage socialiste : "la terre à celui qui la travaille".
Cette affirmation de principe est suivie d'un commentaire, et la fédération de Vendée demande, si l'affirmation de principe devait être retenue dans la motion finale, qu'il y ait une modification de forme quant au commentaire qui suivra cette affirmation de principe.
Voici ce commentaire : supprimant le fermage donnant au fermier la propriété de sa terre, avec l'aide d'un office foncier, cette réforme agraire sera un pas décisif vers l'émancipation paysanne.
Nous comprenons parfaitement la pensée de nos camarades du Finistère, nous nous garderons bien de leur chercher une mauvaise querelle, mais il nous faut bien songer à l'exploitation qui peut être faite des textes qui sont votés par le Congrès, en dehors de notre propre Parti.
Ne sentez-vous pas, camarades, qu'avec beaucoup de mauvaise foi, c'est certain - mais nos adversaires n'en manquent pas - on pourrait déformer la pensée de nos camarades du Finistère et notre pensée, au point de la rendre méconnaissable ? Peut-être même pousserait-on le raisonnement (le mauvais raisonnement) jusqu'à soutenir que nous entendons défendre le maintien de l'injustice sociale dans le monde agricole, simplement en opérant une permutation des propriétaires de la terre.
C'est pourquoi nous demanderons, si cette affirmation est reconnue dans la motion finale, une rédaction différente qui pourrait être quelque chose comme ceci, - nous n'avons pas, je vous assure, d'amour-propre d'auteur, mais il nous semble que la question vaut qu'on l'examine de très près - après l'affirmation de

ce principe, nous pourrions ajouter : Cela suppose - et si j'en avais le temps je pourrais essayer de montrer tout ce que l'on pourrait trouver dans ce texte, je ne sais pas, d'ailleurs si le Congrès serait d'accord sur le tout - que le Parti entreprenne rapidement et poursuive inlassablement toute l'action nécessaire en vue de permettre à l'agriculteur l'accession à la propriété d'une terre susceptible, tant par son étendue que par sa nature, de nourrir décemment la famille de l'exploitant.
Ainsi nous pensons, camarades, que sans déformer la pensée de nos amis du Finistère, notre propagande auprès des milieux agricoles en serait facilitée.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à notre ami Pierron, (Pas-de-Calais).

Pierron (Pas-de-Calais)

Camarades, lors de la journée agricole du 10 avril et d'une réunion qui a suivi, j'ai été chargé par le Comité agricole du Parti de présenter quelques réflexions sur l'évolution des structures des exploitations agricoles.
En effet, je crois que le véritable problème, le véritable malaise agricole qui existe à l'heure actuelle, se trouve dans cette conjoncture.
Les questions que se posent particulièrement les jeunes paysans sont les suivantes : Est-ce que je pourrai, moi, dans l'avenir, continuer le travail de mes parents, dans les structures des exploitations actuelles ?
Je crois que quand le paysan se pose cette question, il a parfaitement raison d'en douter, parce que, voyez-vous, quand on est Socialiste et qu'on a reçu une certaine éducation marxiste, on est amené à constater que sous la poussée du progrès technique, du machinisme, fatalement, on est amené à la concentration capitaliste ; l'industrie n'a pas échappé à ce dilemme, au siècle dernier, c'est maintenant à l'agriculture que cette conjoncture va s'appliquer.
Il est un devoir pour le Parti Socialiste de faire un choix, mais de le faire nettement.
Si on suit le laisser-faire du système capitaliste, nous allons fatalement à la concentration des exploitations, à une prolétarisation de plus en plus accentuée de la paysannerie.
Je crois qu'il est du devoir du Parti Socialiste, dans les temps à venir, d'apporter le remède du Socialisme à cet état de chose, parce que la doctrine socialiste a toujours été la protection du faible contre le fort.
Dans cet ordre d'idées il est quelques mesures à prendre d'urgence, je voudrais vous en parler :
1 - la question de la propriété culturale.
Je dois définir nettement ce que j'entends par propriété culturale, je n'entends pas la propriété foncière, mais je veux reprendre une vieille idée que le Parti Socialiste avait déjà en 1936, c'est-à-dire apporter par des lois la protection du fermier sur sa terre, en lui accordant la propriété culturale, et cela pour plusieurs raisons, parce que le fait d'instaurer la propriété culturale nous amènera à un certain remembrement, surtout à une acceptation du remembrement des

Fondation Jean Jaurès

propriétés, ce remembrement sera facilité du fait qu'on aura un critère de la propriété culturale.
2 - dans le plan de modernisation de l'agriculture, je crois que l'aide de l'état devrait être réservée entièrement aux associations de petites entreprises, afin que ces petites entreprises soient capables de résister à la concentration capitaliste.
On parle beaucoup, à l'heure actuelle, des prix agricoles, je crois que cette question des prix agricoles est réelle, mais elle n'est pas fondamentale, le véritable problème est le rapport des forces à l'intérieur de la profession.
Avant l'apparition du machinisme, tel que nous le voyons à l'heure actuelle, il était nécessaire, pour faire un bon exploitant, d'avoir de bons bras, un bon cerveau, maintenant il faut quelque chose de plus, il faut le capital.
Dans ce rapport des forces, à l'intérieur de la profession, il est du devoir du Parti Socialiste d'aider les faibles contre l'emprise des plus forts.
Je voudrais ensuite vous parler du syndicalisme agricole et je voudrais faire une comparaison.
Quand on parle de syndicalisme dans les milieux autres que les milieux agricoles, force nous est de reconnaître que les travailleurs autres que les paysans ont une optique syndicale tout à fait opposée à l'optique du syndicalisme agricole.
Les travailleurs de l'industrie tendent vers un objectif qui est, qu'on le veuille ou non, celui du collectivisme, tandis que le syndicalisme agricole est influencé par le conservatisme des tenants du capitalisme. Il faut reconnaître que le syndicalisme agricole a l'ait fausse route, tout au moins en ce qui concerne les intérêts des paysans, d'où le sentiment de frustration qu'à l'heure actuelle la masse paysanne manifeste vis-à-vis de la distribution des effets du progrès technique.
Il y a quinze jours, on a signalé que par suite d'un excédent de charbon la retraite des mineurs allait être donnée après trente ans de service, pour un Socialiste cela est tout à fait normal, mais pour un paysan non averti du processus de la marche des sociétés modernes, j'admets que cela peut, d'une certaine manière, choquer.
Celui qui voit son horizon bouché, justement par l'absence d'un véritable syndicalisme, celui qui sera obligé de travailler jusqu'à la fin de ses jours, ne peut pas comprendre que l'on puisse donner aux uns et pas autres.
C'est pour cela qu'il appartient au Parti Socialiste d'aider toutes les associations culturales qui font œuvre valable dans le sens du Socialisme.
J'en arrive à vous parler de la coopération, je me placerai dans l'optique marxiste du mot "coopérative" ; que veut dire le mot "Coopérative" ?
Il veut dire faire à plusieurs ce qu'on ne peut faire seul ; c'est l'envers de l'individualisme.
Je crois qu'il est du devoir du Parti Socialiste d'aider, je le répète, toute forme de coopération qui sera capable de freiner la prolétarisation accentuée de la masse paysanne.
Là-dessus, je voudrais conclure en faisant confiance au Parti Socialiste pour que, faisant siennes dans la mesure au possible, ces réflexions, il mène à bien la tâche

Contribution Jean-Jaurès

vers le progrès humain dans toutes les classes de la société.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade Louhan de l'Yonne.

Louhan (Yonne)

Camarades, vous avez devant vous à cette tribune non pas un orateur, mais un authentique paysan qui va, dans les quelques minutes qui lui sont accordées, vous parler de la situation précaire des petits et moyens exploitants.
Je m'adresse surtout aux camarades des villes, qui méconnaissent la situation financière des petits et moyens exploitants ; cette situation devient de plus en plus critique, par la différence qui existe entre les prix industriels et les prix agricoles. Si cela doit durer, la désertion des campagnes va continuer et s'accélérer.
Avons-nous intérêt, nous Socialistes, à souhaiter, comme le pense le gouvernement actuel, la disparition, dans les années qui viennent, de 7 à 800 000 exploitants ?
Je ne le crois pas.
Je sais parfaitement que toutes les petites exploitations ne sont pas viables ; mais bon nombre d'entre elles peuvent être sauvées.
Différentes formules sont envisagées. Dans l'immédiat, il faut revaloriser les prix agricoles, indexer les prix également.
La grande majorité des petits exploitants est endettée, elle ne peut plus faire face à ses échéances, cela ne doit surprendre personne, puisque les prix agricoles sont au coefficient 20 et les prix industriels au coefficient 35.
Il faut donc, s'il n'est pas possible de faire baisser les prix industriels, donner des subventions sous forme de ristourne sur le matériel et les engrais, les tourteaux.
Camarades, on vous dit : "Qu'est-ce que les agriculteurs ont à réclamer ? Le crédit agricole est fait pour les aider, ils ont des prêts à faible intérêt."
C'est vrai. Un jeune ménage peut bénéficier :
1 - d'un prêt d'installation variant de 700 000 à 1 200 000 Frs, à 2% d'intérêt, remboursable en quinze ans,
2 - d'un prêt maximum de 1 200 000 Frs à 3%, amortissable également en quinze ans, pour l'achat d'une maison,
3 - d'un prêt du même ordre, pour l'achat de terres.
Mais tout cela avec caution solidaire, garantie hypothécaire, et le prêt ne sera consenti que pour 80% de la valeur des immeubles. A cela il faut ajouter les frais du notaire et de l'enregistrement.
En résumé, malgré ces prétendus avantages, on peut dire que l'accession à la propriété et l'installation d'un jeune cultivateur sont impossibles, s'il n'est pas aidé par ses parents.
Je ne suis pas ici à un Congrès agricole, mais à un Congrès politique, et je crois que plus que jamais les problèmes agricoles doivent devenir la vedette.
L'agriculture a déjà connu des années malheureuses, je puis en parler pour les

Fondation Jean Jaurès

avoir vécues ; la période de 1930 à 1935 a été presque aussi critique que celle d'aujourd'hui, et le Parti Socialiste a bien trouvé le moyen avec l'Office du blé, de restaurer la trésorerie paysanne.
Je sais bien qu'à cette époque il y avait une majorité de gauche à la chambre.
Malgré tout, je crois que tout n'est pas perdu et que si les camarades veulent œuvrer pour la sauvegarde de la petite et moyenne exploitations, nous verrons, à une prochaine consultation électorale, grossir le nombre des suffrages socialistes dans les campagnes ; s'il en était autrement, ce serait le Parti Communiste le grand vainqueur.
Maintenant je m'adresse aux parlementaires, car c'est bien à eux de déposer sur le bureau de l'Assemblée des projets de lois.
Il me semble que c'est à partir d'un certain revenu cadastral que devraient être basées toutes les charges supplémentaires, que ce soit le hors quantum pour le blé et le vin, que ce soit le supplément demandé par les caisses d'allocations familiales, 600 journées de travail comme cette année.
La loi sur les cumuls d'exploitation devrait être applicable, et en plus d'une commission fantaisiste départementale, il devrait y avoir une Commission communale consultée.
En conclusion, pour que l'exploitation familiale puisse être sauvée, il faut à partir d'un certain revenu cadastral ou d'une superficie variant entre les différentes régions, interdire les réunions ou les cumuls d'exploitations, attribuer les terres disponibles aux petites exploitations pour les rendre viables, interdire l'accession à la propriété à toute personne n'exploitant pas.
Si le Parti arrivait à faire triompher ces thèses, il redeviendrait le grand Parti de France.
(Applaudissements)

Le président - J'indique au Congrès que les candidatures pour la Commission féminine nationale doivent être déposées avant demain midi.
La parole est camarade Pamelon, Côte d'Or.

Pamelon (Côte d'Or)

Mes chers camarades, je voudrais tout d'abord remercier, moi aussi, le Secrétariat du Parti Socialiste de donner à des paysans authentiques la possibilité d'apporter à un Congrès national le point de vue et le sentiment de la base.
On a trop souvent reproché à un parti politique encore aussi méconnu que le nôtre, d'être constitué surtout d'intellectuels ou de fonctionnaires, pour que nous ne nous réjouissions de la présence ici d'un travailleur du rang, un de ces petits exploitants agricoles dont on parle beaucoup présentement, et qui peut au moins se flatter d'être le porte-parole de cette paysannerie travailleuse qui, depuis longtemps, voit dans le Socialisme la seule issue pour sortir de l'incohérence et de l'absurdité qui président à la société capitaliste actuelle.
Celui qui vous parle est à la fois heureux et embarrassé de la mission qui lui a été confiée par ses camarades paysans et la Commission nationale agricole du Parti.

Contribution Jean-Jaurès

Heureux, parce que sa présence montre, une fois de plus, que le Parti Socialiste rassemble bien tous les travailleurs, du plus humble cul-terreux au plus brillant universitaire.
Embarrassé, parce qu'il craint ne pouvoir traduire comme il conviendrait la pensée de ses mandants.
J'espère pourtant que les délégués présents voudront bien m'écouter et comprendre, malgré mes maladresses, toute la sincérité de ma pensée, tout l'espoir, toute la confiance que les paysans français gardent dans le Parti Socialiste SFIO.
Parmi les griefs formulés par les organisations professionnelles agricoles, lorsqu'elles se plaignent des carences gouvernementales devant les besoins de l'agriculture, on trouve, parmi d'autres, l'insuffisance de l'enseignement agricole.
Que faudrait-il donc faire pour donner à cet enseignement la place qui lui revient ?
Sur quels principes devrait-il être fondé ?
Pour prouver son insuffisance, il suffit de dire que, dans toutes les écoles d'agriculture de France, il n'y a pas 25 000 élèves, répartis en 3 ans ou plus, ce qui fait que l'on forme, par cette voie, moins de 8 000 élèves par an, soit moins d'une centaine par an et par département. Si l'on défalque de ceci les élèves qui optent, à leur sortie, pour les industries agricoles ou les services commerciaux, ou ceux qui se feront bouchers ou épiciers, on voit que la masse des agriculteurs n'est pas touchée par l'enseignement agricole à plein temps.
A côté de ces écoles, il y a, d'une part, les cours saisonniers, mais qui n'existent guère, en chaque département, que comme prototypes, et les cours professés par les instituteurs itinérants agricoles qui, dans les structures scolaires actuelles, font, évidemment, du bon travail.
2 737 maîtres dirigent 5 500 centres et enseignent 90 386 élèves, dont 57 340 garçons et 52 956 filles. Mais il faut bien le dire, à part quelques départements comme celui de l'Indre, par exemple, où notre camarade Colin pourrait nous montrer l'efficacité de certaines méthodes pourtant fragmentaires, ce sont là des cours mal installés, fonctionnant un jour par semaine, de novembre à avril, et que les élèves les plus assidus fréquentent en tout et pour tout pendant 300 heures, soit l'équivalent de deux mois environ.
Que peut-on faire de solide, de profond en si peu de temps ?
Aussi peut-on questionner, à travers nos villages, les moins de 25 ans que l'on voit occupés aux travaux des champs : trois sur quatre n'ont, en fait, reçu ni formation professionnelle, ni culture générale autre que celle acquise à l'école primaire qu'ils ont quittée à 14 ans et souvent moins.
Et pourtant, théoriquement, deux ministères sont intéressés à leur sort : l'un qui a des écoles, voire des crédits, et qui n'a que peu d'élèves. L'autre qui n'a pas de locaux, à peu près pas de crédits et qui n'a souvent que les élèves les moins doués pendant un temps très court.
Donc voilà les faits : D'un coté, l'industrie, le commerce, où par milliers, en chaque département, les jeunes se préparent, par un enseignement organisé,

cohérent, adapté, à occuper honorablement tous les degrés de la hiérarchie économique, de l'autre, l'agriculture avec des cours de pauvres, ou des établissements de base au recrutement restreint, fermés dans une organisation particulière, sans lien avec l'Université qui forme tous les autres hommes du vendeur au médecin, ou du mécanicien à l'artiste.

Pourtant, l'agriculteur n'a pas moins besoin d'être instruit que les membres des autres professions. C'est que lui aussi, comme dans le mouvement scientifique, travaille sur une matière vivante, qu'elle s'appelle terre, plante ou animal. La science met chaque jour à la disposition de l'agriculteur de nouveaux et puissants moyens : engrais, aliments, semences nouvelles, races nouvelles, technique de travail, instruments toujours plus perfectionnés, exigeant une incessante progression du savoir.

L'économie de nos exploitations a cessé d'être une économie fermée pour devenir une économie ouverte, extrêmement dépendante des fluctuations des cours et, par conséquent, du marché national et international.

D'où, pour le paysan, la nécessité relativement nouvelle de savoir calculer avec précision le rendement de son exploitation, nécessité d'être en mesure de modifier sa production en fonction de la conjoncture économique où interviennent, par les recettes, la situation du marché agricole, pour les dépenses, divers prix industriels, nécessité donc, pour l'exploitant, d'être capable de comprendre et même de prévoir cette conjoncture d'où dépend son aisance ou sa misère.

Avec d'autres facteurs, l'ouverture de cette économie ont pour effet, heureux d'ailleurs, d'intégrer le paysan à la vie collective, de le socialiser davantage en quelque sorte. Bien sûr, cette socialisation ne va pas loin. Pour qu'elle soit complète, pour que le paysan devienne un homme complet délivré de ses complexes d'infériorité ou de frustration, riche de tout ce qui constitue l'humanité, il doit, par une culture générale complète et désintéressée, s'élever au niveau de l'humain.

De cela, on le sait, nous sommes loin, hélas !

Pourquoi ce retard ? Pourquoi cette carence ?

Ayons d'abord le courage, nous paysans, de nous accuser nous-mêmes, avouons que, pour beaucoup d'entre nous, et souvent même pour les organisations agricoles qui l'expriment, la revendication d'un enseignement agricole valable est une revendication de principe. Trop rares sont les paysans qui utilisent les services des écoles d'agriculture. Pour certains, les cours professés par les instituteurs itinérants agricoles, auxquels il faut rendre hommage, sont un moyen de percevoir les allocations familiales agricoles.

Mais ceci dit, poussons plus avant la recherche et voyons si cette carence des usagers ne se justifierait pas par la façon dont cet enseignement est mis à la disposition des jeunes.

A une époque où tout s'organise, où tout se planifie, où toutes sortes de liaisons s'établissent en tous les secteurs de la recherche, de l'étude ou de la production, l'enseignement agricole français reste une boutique à part.

Quand toutes les professions font confiance à l'Université pour former leurs

cadres et leurs ouvriers, seule l'agriculture veut faire bande à part. Et ceci est très grave. Alors que l'ensemble des chercheurs de la nation forme un tout au sein de l'université, les divers instituts de recherches de l'agriculture, son corps professoral, restent à l'écart du mouvement général, ce qui n'est pas pour accroître sa valeur, son rayonnement, sa pédagogie.

On ne doit donc pas d'étonner si cette maison qui servait naguère de refuge ou de terminus scolaire aux fils peu doués de l'aristocratie campagnarde, si cette maison qui n'a pas su, ou voulu, se développer, s'adapter, préparer des débouchés, ait si peu de crédit auprès des masses paysannes.

Il est donc temps de dire bien haut, et je voudrais que notre Parti le crie de suite bien haut, que rien de solide, rien de cohérent, rien de fécond ne sera fait tant qu'on n'aura pas confié à l'Education nationale le service de l'enseignement agricole.

Certes, on sait les raisons pour lesquelles, sous prétexte de technicité, on veut maintenir cette situation propre à un pays conservateur.

Ces raisons, ces prétextes, inspirés par un conservatisme politique, philosophique et social désuet restent, hélas, d'actualité sous la 5ème République.

Mais ne devons-nous pas préparer les lendemains ?

Il faut organiser non seulement l'enseignement agricole, mais aussi l'éducation permanente en milieu rural. Deux tâches importantes qui requièrent, plus ou moins profonde, l'intervention ferme de l'Etat.

Pour réaliser la première, le Parlement s'est déjà prononcé, mais nous devons récuser cette loi conservatrice, rétrograde, qui, avec la majorité actuelle ne pouvait que s'inscrire dans la ligne de la loi anti-laïque du 31 décembre 1959.

Et je souhaiterais que le Parti Socialiste, en ce domaine, fasse sien, comme la meilleure organisation actuelle, compte tenu des structures présentes le contre-projet admis, sous forme d'amendement unique à la loi votée, par le Conseil supérieur de l'Education nationale. Ce projet s'inspire des considérations qui précèdent et qui ont, pour nous, valeur d'impératif :

1 - il rétablit l'unité de l'enseignement affirmant que l'enseignement agricole relève de la compétence du ministère de l'Education nationale, (Art. 2, 3, 4)

2 - il organise les sanctions des études et prévoit les équivalences entre les diplômes nouveaux et ceux délivrés déjà par l'Université, (art. 6)

2 - il prévoit les moyens matériels nécessaires à la réalisation de l'institution nouvelle et son articulation avec les établissements existants.

Certes, ce projet peut, dans un avenir plus ou moins proche, demander des retouches. Mais tel qu'il est, il ouvre des perspectives cohérentes et pourtant assez simples pour qu'on ne redoute pas de le voir dépassé à bref délai.

Pour la seconde tâche, c'est-à-dire pour l'éducation permanente en milieu rural, il y a deux problèmes à résoudre :

Le premier concerne la formation professionnelle et la vulgarisation agricole.

Le contre-projet en indique les modalités et prévoit, pour la réaliser, la coopération du ministère de l'Agriculture et du ministère de l'Education nationale (art. 7).

Le second concerne la culture générale et ne relève que de l'Education nationale. Dans ce domaine, on a affaire à une matière nouvelle qui exige des qualités spéciales. Il s'agit d'une clientèle particulière, d'un auditoire d'adultes, qui peut et doit participer à sa propre culture.
C'est pourquoi il faut dire, en l'état actuel des choses, que cette éducation permanente doit dépendre d'abord de l'initiative privée, spontanée, bénévole.
Mais il faut que l'état lui apporte son contrôle, son appui moral, technique et financier, il faut que les organismes privés chargés de cette fonction exercent leur action dans l'esprit laïque de l'Université et de la Constitution françaises.
Dans ce domaine, des structures sont déjà en place. La ligue française de l'enseignement anime, en tous les milieux, des associations éducatives dont l'éloge n'est plus à faire.
Depuis quelques années, elle a mis en place un ensemble de centres d'information et de vulgarisation agricoles et ménagères agricoles qui, en certaines régions (Dordogne, par exemple) couvrent tout le département. Ces centres, dont l'activité s'étend des essais culturaux aux veillées, journées d'études, stages agricoles, voyages éducatifs, etc., sont la préfiguration des structures d'éducation permanente qu'une véritable démocratie socialiste devrait d'abord instituer.
Ce qui se réalise dans certains pays nordiques où le Socialisme est au pouvoir, devrait être tenté dans le pays qui a donné au monde la déclaration des droits de l'homme et l'exemple de la première école laïque.
Nous devons, nous Socialistes, aider les paysans à sortir de leur léthargie intellectuelle et politique. Nous devons leur permettre de s'instruire, de prendre conscience de l'exploitation politique, plus encore qu'économique, dont ils sont l'objet.
Il faut que nous aidions les paysans à mettre à jour les arrières pensées politiques et économiques des mauvais bergers qu'ils se donnent souvent par ignorance, paresse ou complexe d'infériorité.
Il faut qu'au Parti Socialiste, nous soyons tous décidés et volontaires, même ceux qui se croient éloignés de l'agriculture, il faut que nous agissions selon nos possibilités, par notre action, par nos votes au Parlement, pour que les problèmes agricoles comme les autres, et singulièrement celui de l'enseignement, reçoivent au plus vite la solution que nous attendons ; le jour où, par l'éducation, vous aurez permis au paysan travailleur de se débarrasser de ses complexes d'infériorité, le jour où vous lui permettrez de pouvoir revendiquer et tenir des postes de commande laissés volontiers aujourd'hui aux mains du hobereau ou du parvenu, ce jour-là l'agriculture française sera sauvée ; et sans doute aussi la République qui, avec des hommes dignes de l'humain, prendra naturellement le chemin du Socialisme.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade Colin, Indre.

André Colin (Indre)

C'est avec un vif plaisir que nous venons d'entendre, à cette tribune, d'authentiques, de vrais paysans, exposer leurs problèmes et leurs points de vue, et ceci ne s'était point vu depuis le Congrès de Limoges en 1935. Nous devons nous en réjouir, très vivement.

En tant qu'enseignant et de délégué de l'Indre, je viens à la suite du brillant exposé de notre camarade Pamelon, donner des renseignements sur l'enseignement et la vulgarisation à l'école.

En quelques années, une mécanisation souvent inconsidérée et l'évolution rapide des techniques ont profondément transformé notre agriculture, et ce qui devrait être le progrès menace les structures actuelles du monde agricole, puisque déjà 900 000 exploitations considérées par certains comme non rentables sont vouées à la disparition, ce qui pose le problème du reclassement de 4 millions de travailleurs de la terre ; ceci est extrêmement grave.

Le développement rapide de l'industrie, dont les produits fabriqués toujours renouvelés sont une source d'attrait irrésistible pour l'acheteur, a fait pencher largement la balance commerciale vers l'industrie, réduisant à 12% du revenu global le pourcentage du revenu agricole national.

Ceci est vrai, d'ailleurs, pour tous les pays tels que les Etats-Unis, tous les grands pays agricoles.

Avant la guerre, notre revenu était de 46%. Ainsi le huitième du revenu national doit faire vivre le quart de la population ; voilà la source profonde du malaise paysan. Ce malaise est dû à l'inadaptation du monde paysan, aux conditions économiques modernes.

Si une telle dégradation s'est produite dans notre agriculture non préparée à une si rapide évolution, c'est que le travail de formation, d'information, d'éducation a été, à ce niveau, mal fait, négligé ou incomplet.

Ceci pose dans toute son actualité le problème de l'enseignement et de la vulgarisation agricoles.

Nous ne traitons ici que l'organisation souhaitable de l'enseignement agricole de base touchant directement les masses paysannes, celui donné par les cours post-scolaires agricoles, étant entendu que l'enseignement agricole du second degré donne dans les établissements publiques, écoles nationales, régionales, etc., dont le but est de former les techniciens, a fait depuis longtemps ses preuves, il conviendra de l'intensifier pour mettre à la disposition de l'enseignant et du vulgarisateur de base le plus grand nombre de techniciens.

Des résultats d'expériences faites dans plusieurs départements, il est maintenant possible de dégager les grandes idées concernant les structures et les principes fondamentaux qui, dans la recherche de l'efficacité et du progrès, doivent nous guider.

1 - Après une formation générale solide donnée jusqu'à 13 ou 14 ans dans les écoles primaires, l'enfant devra recevoir, jusqu'à 17 ans, une formation spéciale donnée au moins trois jours par semaine, durant l'hiver, dans un centre agricole intercommunal spécialisé.

2 - Cet enseignement sera public, gratuit, laïque, obligatoire.

Confédération Jean Jaurès

Nous insistons sur le mot "public", car le fonctionnaire représentant un service public doit être pour un meilleur devenir, au service de tous.
Donc, les 95% du monde rural que représentent nos petites exploitations doivent être l'objet de toute notre action, de toute notre attention.
D'autre part, il existe dans le monde agricole assez de divisions, assez de divergences que ne cesseraient d'exploiter à leur profit les tendances religieuses et politiques, si chacune était admise à ouvrir son école ; par sa conception même, l'école de tous est la première image de la coopération.
3 - Former des têtes bien faites plutôt que bien pleines, tel est le troisième but de cet enseignement.
Dès l'école primaire on doit s'efforcer d'éveiller chez l'enfant l'esprit d'observation, de déduction réfléchie, qui évitera par la suite de fâcheuses méprises.
Il faut aussi apprendre déjà à ces jeunes que la critique négative est facile mais que pour être valable toute critique doit être source d'une solution constructive. Mieux vaut édifier une coopérative qu'un barrage.
4 - Cet enseignement doit, sans exception, toucher tous les jeunes ruraux, et pour ce faire, être à la portée de tous, donc simple.
Concernant la technique agricole élémentaire, on donnera aux enfants des connaissances précises leur permettant d'organiser leur exploitation, d'augmenter les rendements pour chaque culture ; le plus souvent, on fera appel à la mémoire visuelle en complément des cours, visites de fermes modèles, films, etc., qui viendront parfaire cet enseignement.
5 - Associant toujours l'éducation de l'esprit aux connaissances techniques, cet enseignement s'exercera dans le sens de l'orientation économique du moment, de la vulgarisation et du progrès agricole.
Il conviendra de faire naître chez l'enfant le désir de s'associer aux progrès et de participer à la vie des organisations agricoles pour le plus grand profit de tous.
En un mot, l'enseignement post-scolaire agricole sans cesser de former des hommes et des citoyens, doit s'attacher à préparer dans l'enfant le producteur, le syndicaliste, le coopérateur, le mutualiste.
L'enseignement ainsi défini serait incomplet s'il n'était associé à la vulgarisation agricole, dont le but est d'apporter au cultivateur les connaissances techniques et économiques propres à son évolution, elles-mêmes insuffisantes sans un complément culturel facilitant au jeune rural une compréhension constante des événements et de la vie, et c'est là l'éducation permanente.
Pour être efficace, il faut alors réunir enseignement, vulgarisation, éducation permanente dans un même creuset.
C'est dans cet esprit que plusieurs de nos camarades ont concrétisé cette idée en créant des centres intercommunaux agricoles et ménagers, véritables foyers agricoles à l'échelle d'une petite section agricole de 3 ou 4 communes.
Ces centres seront dirigés par un maître agricole spécialisé, assisté d'une maîtresse d'enseignement ménager. Un Conseil agricole sera attaché à ce centre.
Ainsi seront coordonnés nos efforts communs.
L'enseignement sera donné 3 jours par semaine, comprenant enseignement pour

Collection Jean Bures

garçons, enseignement pour les filles, la vulgarisation, maître et conseiller agricole harmonisant leur programme de manière que les jeunes élèves soient informés des problèmes traités et déjà informent leurs parents sur un sujet qui sera, par la suite, développé par le conseiller technique aux cultivateurs.
L'éducation permanente au profit de la population rurale et l'amicale des anciens élèves, amicale qui se créera d'elle-même, étant donné que dans l'enseignement nous avons déjà groupé garçons et filles dans ce centre intercommunal, sont la solution d'efficacité, la solution de continuité.
Ces centres seront réunis par trois ou quatre dans le foyer de progrès agricole, et je crois que ce foyer de progrès agricole sera entre les mains des pouvoirs publics, ministère de l'Agriculture et ministère de l'Education nationale, ainsi que de la profession.
Nous ne risquerons pas de voir ce qui s'est passé dans certains départements, alors que nos camarades ont créé des foyers de progrès agricole, certains sont partis vers des organisations de droite pilotées par la JAC, et le conseil d'administration de ces foyers agricoles avait une optique bien connue.
Une telle structure de l'enseignement et de la vulgarisation agricoles est le seul moyen qui puisse permettre la mise en application efficace et rationnelle d'un plan d'équipement et de vulgarisation et la coordination de l'action des groupements de vulgarisation actuelle, et ceci au profit et au bénéfice de la profession agricole tout entière et non au bénéfice des 5% de la profession agricole que représentent actuellement les grosses exploitations agricoles.
Complétant l'œuvre du Parti Socialiste et de notre camarade Kléber Lousteau, la section d'information agricole de la Ligue de l'enseignement, après avoir créé des centres d'information et de vulgarisation agricole dans plusieurs départements, vient de s'attaquer à ce délicat problème et tente de réaliser ce projet dans quelques régions.
Nous devons apporter à ces expériences toute notre aide.
Réaliser un tel programme nécessite la coordination de tous les efforts ; les Socialistes doivent être les artisans de cette transformation du monde rural au bénéfice de la masse des travailleurs. Ce sera peut-être par là que passera la voix d'un Socialisme libre qui apportera aux paysans la part de revenu et de bonheur auxquels ils ont droit.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade Duroux de l'Ariège.

Jacques Duroux (Ariège)

Camarades, loin de regretter que ce Congrès fasse une place spéciale à l'agriculture, puisque j'ai entendu dire qu'il y a très longtemps qu'on n'en a parlé, je me félicite qu'il soit donné à l'ensemble des problèmes agricoles une place spéciale.
Je conclurai sans doute en disant qu'il est très difficile de faire de la politique ou d'avoir une solution politique, sans qu'il soit trouvé une solution à l'ensemble des problèmes économiques.

Des camarades plus spécialisés que moi vous ont dit, et vous diront tout à l'heure, à propos des problèmes agricoles, quelles sont les questions qui donnent le plus de soucis à ceux qui prétendent défendre l'agriculture.
Le malheur veut qu'aujourd'hui l'on constate simplement que ce Parti qui la défend depuis qu'il existe, de par sa nature même, est celui qui se voit rejoint par les plus grands adversaires de l'agriculture, ceux qui n'ont pas voulu, jusqu'à maintenant, résoudre les problèmes.
De quoi s'agit-il ?
Il s'agit, en effet, de deux questions spéciales, et de ne pas, à cette occasion, faire naître des espoirs qui seraient des désillusions.
J'ai dit, tout à l'heure, en Commission d'agriculture, qu'à mon avis le problème devait être traité spécialement, d'abord celui du crédit agricole et ensuite celui de l'assurance maladie.
Le fonctionnement actuel du crédit agricole est un fonctionnement injuste, disons le mot, bourgeois. Les cautions demandées aux jeunes agriculteurs qui veulent s'installer, à ceux qui veulent s'équiper, ne sont pas uniquement des cautions de qualification du travail, mais aussi une caution à des tiers, cette espèce de caution hypothécaire en quelque sorte, sur des répondants tiers que le jeune agriculteur ou l'agriculteur en difficulté ne trouve pas facilement, ce qui le fait renoncer souvent aux prêts du crédit agricole.
Alors, camarades, ne serait-il pas possible de trouver sur ce point une solution et de faire décider la création d'une société de caution mutuelle prenant en compte l'ensemble des prêts des agriculteurs.
Dans l'hypothèse où il y aurait défaillance dans les remboursements, cette société de caution mutuelle prendrait en compte ces défaillances, libre à elle d'aller jusqu'à l'achat des terres ou du matériel qui auraient été acquis grâce aux emprunts.
Nous préférerions de beaucoup cette caution mutuelle à une caution bourgeoise qui est un barrage aux emprunts agricoles.
Il est vrai qu'il y a quelque temps qu'on discute de l'ensemble des problèmes agricoles à l'Assemblée ou ailleurs, on pourrait même résumer ceci en une phrase très courte : l'orientation agricole, bonnes intentions, le remembrement, quelques décisions, mutualité sociale agricole avec la loi programme c'est fini, n'en parlons plus.
En matière de sécurité sociale agricole, je voudrais attirer l'attention des camarades du Parti sur le côté sensible de cette assurance ; j'ai consulté moi-même des organisations agricoles, j'ai été étonné quelquefois de trouver ce vœu que tout le monde soit assuré, que l'agriculteur ne soit plus le paria, mais aussi, il faut le lire, une ignorance volontaire ou non des moyens qui seront mis à la disposition de cette assurance.
Le vœu général de la classe paysanne et le nôtre est de ne pas faire de distinction entre les diverses catégories sociales, d'arriver aux mêmes couvertures, à des financements sensiblement égaux, à une même protection sociale.
Nous ne pouvons pas, en l'état actuel des choses, présumer d'une assurance sociale agricole qui rassemble nos soucis communs, car parmi ceux qui pourront

en être bénéficiaires, il y a trop de distinctions, il y aura dans nos petites campagnes du sud-ouest, beaucoup de très petits agriculteurs qui seront mis en dehors.
Il y a en outre la question des prestations, c'est-à-dire ce qu'on donnera à l'agriculteur en fonction de cette assurance obligatoire. Là, je regrette de dire que nous sommes en pleine confusion.
Il y a une théorie qui veut que l'on choisisse certaines maladies, que l'on couvre certaines maladies et que le reste soit à la charge de l'agriculteur.
Je regrette de dire que la méthode est mauvaise, elle donnera à l'agriculteur le sentiment qu'il est encore, en matière de protection sociale, un paria dans la société.
Je voudrais que sur ce point on ne puisse pas, comme sur d'autres, trouver d'autres déterminations que celle de dire qu'au fond, qu'il s'agisse des bénéficiaires ou qu'il s'agisse des prestations données, nous sommes pris parce que nous n'avons pas de méthode de financement, ou plutôt que la seule méthode de financement qui nous est donnée est en provenance du budget de l'Etat ou en provenance d'un budget des agriculteurs, de la cotisation des agriculteurs.
Je dis et je crois que c'est votre pensée, qu'il n'est pas possible que le Parti Socialiste accepte cet unique mode de financement pour deux raisons essentielles, et même trois raisons essentielles : la première c'est que si l'on ne donne comme financement à ce système de protection sociale que celui des agriculteurs et celui de l'Etat, psychologiquement les agriculteurs se sentiront encore comme ces gens qui ont tendu la main et qui sont à la dévotion du budget de l'Etat.
La deuxième raison, c'est que la participation du budget de l'Etat, déjà très limitée, sera dans l'avenir particulièrement incertaine.
Troisième raison, c'est surtout la raison de principe, je pense que l'agriculture française est la cliente de l'industrie et du commerce, elle paie les charges sociales du régime général ; il serait normal qu'au stade de la distribution ou au stade de la consommation, on prévoie pour ce système d'assurance maladie, une ressource qui serait incluse dans les prix des produits agricoles.
Je crois que ceci est important, car si cette tierce ressource n'est pas trouvée nous allons, dans quelques jours, nous diriger vers un système d'assurance maladie agricole dont le seul rôle du Parlement sera d'en voter l'application, un point c'est tout ; mais limité dans ses moyens, limité dans ses prestations, il n'aura donné au monde agricole qu'une obligation, celle de cotiser, et le sentiment d'injustice, celui de ne pas être traité comme les autres catégories sociales.
Je ne voudrais pas insister outre mesure dans une intervention que j'avais voulue courte, je voudrais simplement dire aux camarades du Congrès que lorsque le Parti définira sa conduite en la matière, il ne devra pas oublier qu'il n'y a pas dans ce Congrès, ni de vrais ni de faux paysans, ni de vrais ni de faux Socialistes, il y a, dans ce Congrès, je le suppose, surtout au moment où nous parlons, des camarades qui sont soucieux de se pencher sur les seuls problèmes

Fondation Jean Jaurès

importants, en dehors des querelles politiques, et de celles des hommes, c'est-à-dire de savoir si oui ou non nous voulons être capables de succéder à un régime capitaliste.
Il faudra, par conséquent, que nous posions la question, que nous la posions clairement.
Vous aurez beau ouvrir les verrous successifs du régime capitaliste, à toutes les conquêtes que vous voudrez faire, vous ne ferez que rogner, gratter un peu chaque jour, égratigner, mais vous n'arriverez à rien de concret si, en cette matière comme en d'autres, vous ne renversez pas le système capitaliste.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade Klein de l'Hérault.

Klein (Hérault)

Camarades, je vous parlerai des aspects économiques et de l'organisation du marché.
La plus terrible des condamnations du capitalisme est que nous parlons en 1960 dans un monde souffreteux, à une époque où les ouvriers, même en France, des milliers d'hommes ne mangent pas à leur faim, où l'on parle encore de crises agricoles.
Depuis de très longues années, notre Parti se penche sur les problèmes agricoles, notamment sur le sort des petits et moyens exploitants et celui des ouvriers agricoles. N'oublions pas que c'est grâce à notre action que le statut du fermage existe, que c'est sous le gouvernement socialiste présidé par Guy Mollet que les lois du 27 mars et du 30 Juin 1956 ont créé les majorations et les allocations supplémentaires de vieillesse pour les exploitants agricoles, que le taux d'abattement qui frappe les communes rurales en matière d'allocations familiales a été sensiblement réduit, sous le gouvernement à direction socialiste.
Encore récemment, nos députés se sont battus autour de la création d'une caisse de calamités agricoles, défendue depuis des années par Kléber Lousteau, Moutet, Jules Milhau et Bayou.
Mais notre action ne s'arrête pas là, elle est pleine d'élan et nous voulons que ceux qui peinent au travail de la terre puissent en vivre dignement, aussi bien les exploitants que les ouvriers. Je me suis largement inspiré des travaux de notre camarade Jules Milhau, membre du Conseil économique, pour dénoncer à cette tribune les lacunes qui pèsent actuellement lourdement sur le monde agricole :
1 - Les revenus agricoles sont en moyenne sensiblement inférieurs aux autres revenus, 50% ; cette affirmation est valable pour le revenu par personne physique et aussi pour le revenu par famille.
2 - L'extrême dispersion des revenus agricoles d'une région à l'autre, d'un ménage à l'autre, doit également retenir notre attention, car elle choque notre conscience de Socialistes : les revenus par personne active, par hectare, par consommateur, sont très différents dans tous les secteurs, mais ce phénomène est particulièrement accentué dans le secteur agricole.
3 - La fluctuation des revenus globaux et individuels dans le temps, d'une année

Fondation Jean-Jaurès

à l'autre, est beaucoup plus grande pour l'agriculture que pour le commerce et l'industrie.
Comment résoudre ces problèmes ?
L'amélioration du revenu moyen agricole peut s'envisager par les mesures suivantes :
1 - une plus grande productivité du travail par investissements croissants. Les plus négligés de ces investissements, à l'heure actuelle, sont les investissements intellectuels, la formation professionnelle, la vulgarisation, la recherche scientifique, etc.
2 - L'équipement moderne, le progrès technique ne doit pas écraser sous des charges trop lourdes les exploitations, mais s'appuyer sur un crédit à long terme et sur l'utilisation en commun des machines agricoles. Le rôle du crédit agricole et des coopératives d'utilisation de matériel en commun, d'inspiration socialiste, est d'une importance primordiale, et leur action timorée doit s'élargir dans des proportions très importantes.
3 - Une sélection intelligente des investissements à long terme dans l'agriculture doit être étudiée pour l'avenir et non pas uniquement en fonction d'une rentabilité immédiate, il s'agit des corrections des insuffisances régionales, de la conservation et amélioration des sols, reboisement, irrigation, etc.
Je parlerai à la fin de l'organisation des marchés, pièce maîtresse de toute amélioration à court terme du revenu moyen agricole.
Comment atténuer les disparités des revenus agricoles ?
Les structures agraires doivent être améliorées par l'accélération des remembrements, par la mise en œuvre de programmes nouveaux d'adduction d'eau et d'électrification des campagnes et surtout par l'exécution rapide des grands aménagements régionaux (comme Serre-Ponçon ou le canal Rhône Languedoc).
Les structures des exploitations agricoles doivent être améliorées par le regroupement des exploitations trop petites jusqu'à la dimension minima permettant le plein emploi de la main d'œuvre et du matériel, et en même temps un niveau de vie suffisant pour chaque agriculteur. Une politique sélective du crédit agricole peut jouer son rôle dans ce domaine.
Les structures sociales doivent s'améliorer par une politique des migrations rurales, secondée par la formation professionnelle pour les jeunes qui, sans elle, abandonnent l'agriculture.
Ensuite, le développement économique des régions doit se poursuivre, conformément aux principes retenus par le Conseil économique et social et non pas être ralenti pour faire des économies budgétaires.
Le développement du tourisme, la décentralisation industrielle, tout cela peut jouer en faveur d'une meilleure possibilité d'écoulement des produits agricoles.
La régularisation des revenus agricoles dans le temps :
L'irrégularité des rendements agricoles peut trouver un correctif dans le développement de la solidarité entre les professionnels agricoles, par :
Le développement de toutes les formes de la prévention, l'extension de l'assurance à des risques nouveaux, par exemple le gel ou toute autre forme de

calamité agricole, en étendant l'octroi du crédit de compensation aux sinistrés pour les sinistres, qui échappent actuellement encore à toute possibilité d'assurance, éventuellement la mise en place d'une assurance récolte moyenne, comme cela existe déjà aux Etats-Unis, au Japon, etc.
Mais l'irrégularité des recettes agricoles est aussi une des causes de la faiblesse extrême des revenus agricoles moyens et ceci me conduit vers l'organisation des marchés, avec laquelle je veux clôturer ce petit exposé.
L'organisation actuelle de l'écoulement des produits agricoles est archaïque et malfaisante, Paris et la Bretagne vivent actuellement la guerre de l'artichaut, le midi entier tremble devant l'effondrement des prix du vin malgré le prix élevé du litre à Paris, la viande pèse de plus en plus lourdement sur le SMIG, et sur le pouvoir d'achat du travailleur, malgré les prix souvent dérisoires que le négoce offre aux éleveurs. Aucune amélioration du climat social n'est possible aussi longtemps que l'ouvrier dépensera 68% de son salaire pour la nourriture, aussi longtemps que le producteur, le cultivateur ne pourra vivre dignement de la vente de ses produits, une poignée puissante d'intermédiaires continue impunément de rafler à son unique bénéfice l'épanouissement économique des 2/3 de la population française.
Il faut que la profession agricole s'inspire de la doctrine socialiste de solidarité et qu'elle organise elle-même les marchés.
Sur le plan technique, les marchés agricoles ne doivent pas seulement comporter l'établissement de stations de sélection et d'emballage, mais aussi des industries de conservation et de transformation, à côté des centres marchés et des marchés gares, des abattoirs, qui doivent permettre à la fois d'étaler la vente sur toute l'année et d'utiliser la totalité de la production. Les centres marchés de chaque région doivent posséder des chambres froides, les produits moins présentables doivent être repris par une industrie régionale de conserve, de jus de fruit, de confitures. En ce qui concerne la viande, l'abattoir industriel doit utiliser sur place la totalité des sous-produits.
Cette organisation doit permettre à l'agriculteur d'accroître ses recettes en se chargeant lui-même par la coopération agricole de ces prolongements de l'activité de production, tel que le transport de la récolte, le conditionnement, le stockage, la transformation, etc. La coopérative agricole peut, sur le plan économique, créer des organismes stockeurs capables de régulariser l'offre pour l'immédiat et capables également d'orienter à la longue la production en fonction des débouchés. La coopérative agricole ne pourrait que rarement aller jusqu'à la vente au détail, mais elle peut rejoindre la coopération de consommation (COOP, coopérative d'achat des grandes industries, etc.) pour établir une chaîne continue des opérations de distribution des denrées, dans le double intérêt des producteurs et des consommateurs.
Voilà, camarades, comment je vois une solution socialiste du problème. La prospérité de la paysannerie ainsi que celle des ouvriers des villes est en jeu. Puisse notre grand Parti avoir assez de force pour libérer les circuits des mains qui les détiennent actuellement, et je suis sûr que la crise agricole aura vécu.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade Péronne (Haute-Vienne).

Péronne (Haute-Vienne)

Le problème le plus grave actuellement qui atteint nos régions pauvres du Centre est celui de la viande qui représente presque la totalité des revenus de nos petites exploitations.

Nous constatons amèrement que nous vendons au-dessous du prix de revient, nous vendons le kilo vif le même prix qu'il y a quatre ans, pour le bœuf, et pour le porc le même prix qu'il y a dix ans, alors que les produits industriels ont presque doublé.

Malgré cette vente au plus bas prix, le consommateur paie toujours au prix fort. Une fois que le prix de la viande a augmenté à l'étal du boucher, il ne baisse plus. De ce fait le producteur et le consommateur sont toujours lésés.

Seul le Parti Socialiste, quand il a été au pouvoir ou lorsqu'il y a participé, nous a permis de vendre nos produits à des prix rémunérateurs.

Je me permets de citer des dates qui restent dans nos annales de cultivateurs, les années d'espoir et de confiance : 1936, année de l'Office du blé, avec Léon Blum, nous avons pu constater les acclamations qu'il reçut à St Léonard, à l'issue de l'inauguration du buste de Presmann (?) où tous les cultivateurs de la région s'étaient portés ; cela était bien significatif.

Ensuite 1946 et 1956 sont des années que nous ne pouvons oublier.

Depuis de nombreuses années une taxe sur la viande de 56,50 Frs anciens a été instituée pour assainir le marché de la viande, mais cette taxe est passée à une autre destination.

L'Etat prélève 5.000 anciens francs par tête de bétail qui passe la frontière. Il y a là un abus de confiance qui ne peut durer, car on sait que la viande française est la meilleur marché des six pays du Marché commun, et cela avec des frais généraux bien plus élevés.

N'oubliez pas, camarades, que l'agriculture n'est protégée qu'à 3% alors que l'industrie bénéficie d'une protection douanière de 63%.

A quoi servent donc ces taxes qui devaient initialement servir à constituer un plan d'assainissement de la viande ?

Elles servent à combler le déficit du budget général.

Aussi la Commission agricole considère-t-elle le problème de la viande comme le problème numéro un. La Commission de la Haute-Vienne préconise l'étude immédiate des institutions ci-après :

1 - l'Office de la viande,

2 - l'organisation du marché,

3 - la construction d'abattoirs, d'entrepôts frigorifiques régionaux,

4 - des transports frigorifiques avec agencement sanitaire moderne permettant une exportation irréprochable,

5 - l'attribution de subventions de l'Etat aux organismes de protection sanitaire, particulièrement aux coopératives,

6 - l'étude approfondie de toutes les races bovines de France, avec la désignation

des régions ayant vocation pour la meilleure évolution de chacune d'elles.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade Coustau du Gers.

Yves Coustau (Gers)

Je ne veux pas allonger le débat, mais ma fédération m'a chargé d'exposer un point particulier, un seul point du problème agricole.
Le Socialisme est le défenseur naturel du prolétariat ; or, le prolétariat agricole est une réalité de 1960 ; celui qui était, autrefois, propriétaire de quelques hectares de terre se croyait à l'abri de la question sociale, il est devenu à son tour la victime du capitalisme.
Le capitalisme agricole qui s'était déjà manifesté dans les régions de grande culture, s'est peu à peu étendu dans les départements de petite propriété, sous la forme de sociétés civiles immobilières ; dans ces sociétés se sont investis d'énormes capitaux venant notamment d'Afrique du Nord, qui ont absorbé toutes les propriétés disponibles à des prix insensés.
Le marché immobilier rural est ainsi faussé. Il est impossible à un petit propriétaire d'agrandir son bien s'il le désire ou de lutter, avec les modestes moyens dont il dispose, contre la concurrence facile, émanant de ces nouvelles sociétés.
Le monde paysan se sent abandonné, alors que les textes légaux protègent la propriété commerciale, industrielle, et même, depuis peu, artisanale ; seule la propriété agricole est abandonnée et fonctionne d'une manière anachronique.
Parmi toutes les excellentes solutions préconisées à l'issue des journées nationales agricoles du Parti Socialiste, il n'en est qu'une qui devrait être développée : la terre doit appartenir à celui qui la travaille. C'est un vieux principe socialiste qui a vu un commencement d'application dans le droit de préemption reconnu aux fermiers.
Mais il est impensable que la terre nourricière de la collectivité soit exploitée par des sociétés capitalistes, c'est-à-dire par des mains anonymes, qui ne recherchent que le profit et forcent le marché.
Notre fédération exprime donc le vœu que soit incluse dans la motion finale qui clôturera le débat, une disposition prévoyant la protection de la propriété familiale et la collectivisation des sociétés anonymes agricoles, par une répartition de leurs terres au profit du propriétaire voisin.
Il faut d'ores et déjà prévoir l'interdiction de constitution de nouvelles sociétés, et pour le passé étudier un mode de financement des acquisitions par les petits propriétaires des terres provenant des dites sociétés.
Si le Parti Socialiste s'élève avec force contre cette intrusion du capitalisme qui force les structures de nos petites exploitations, il aura conquis les masses paysannes qui lui en seront reconnaissantes.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à notre ami Bayou de l'Hérault.

Congrès Jean Jaurès

Raoul Bayou (Hérault)

Mes chers camarades, pour nous qui sommes des réalistes, il ne s'agit pas seulement de voter des motions, il faut encore les faire passer dans les faits de la vie quotidienne.

Quand on a la majorité, c'est facile, quand au contraire, on est dans la minorité, c'est vraiment une autre histoire !

Tout à l'heure, Kléber Lousteau a rappelé l'action passée du Parti Socialiste à travers des masses paysannes, il a analysé le contenu du manifeste de la paysannerie et celui du programme que nous avons défendu à l'Assemblée et au Sénat ; je voudrais, en quelques mots, donner au Congrès quelques renseignements sur la façon dont se sont déroulés les travaux au sein du groupe parlementaire, de manière que vous puissiez vous en servir chez vous et dans les diverses campagnes que vous entreprendrez.

La Commission nationale du Parti Socialiste et les parlementaires ont déposé en même temps à la Chambre et au Sénat une loi d'expansion agricole et d'orientation des marchés ; cette loi a été déposée en même temps que d'autres proposées par les divers Partis de l'Assemblée et du Sénat.

En présence du malaise général et de l'unité que les paysans manifestaient dans leurs divers meetings, nous avons pensé que nous devions participer, au sein de la Commission de la production et des changes, à l'élaboration d'un texte commun.

Et ce texte nous l'avons adopté, en définitive, parce que nos partenaires ont retenu l'essentiel de nos propositions, c'est-à-dire les différents Fonds évoqués tout à l'heure par Kléber Loustau : la création d'Offices, de centres régulateurs, de sociétés d'intervention, l'actualisation des prix agricoles, leur indexation et leur soutien, l'extension complète des avantages sociaux à la paysannerie pour qu'elle obtienne la parité absolue avec le reste de la nation, la nécessité de réformes profondes pour la survie des exploitations familiales et artisanales, enfin la nécessité de donner à l'agriculture des moyens de vulgarisation, d'enseignement et de recherche qu'elle n'a pas encore à l'heure actuelle.

Parallèlement, les députés et sénateurs socialistes réclamaient la convocation immédiate du Parlement ; la suite, vous la connaissez. Un certain nombre de parlementaires de la majorité se sont rétractés. Le Président de Gaulle a refusé de convoquer le Parlement ; le gouvernement a refusé d'examiner la proposition de loi commune présentée par la section spéciale de la Commission de la production et des échanges.

Le Parlement s'est réuni à son heure, et dès notre arrivée à l'Assemblée, nous avons déposé une motion de censure qui, parmi d'autres préoccupations, contenait évidemment une protestation contre le refus de convoquer le Parlement pour examiner la crise agricole, contre la volonté de la majorité de l'Assemblée. Evidemment, le résultat a été négatif. Pourquoi ? Parce que se reniant, les membres de la majorité de l'Assemblée, qui avaient à leurs électeurs promis et donné leur signature pour la convocation du Parlement, ont cédé au chantage de cette majorité et, en définitive, notre motion de censure n'a pas été

adoptée.
Nous avions perdu la bataille de la convocation du Parlement, perdu la bataille des textes et de la motion de censure, nous avons livré les batailles des motions de renvoi. Chaque fois que le gouvernement a déposé un texte et avant même qu'on examine le fond de ses propositions, nous avons dénoncé leur insuffisance outrageante à la tribune et demandé leur renvoi en Commission. Evidemment, en pure perte ! Continuant la procédure dont nous disposions, nous avons alors engagé la bataille des amendements. Bien entendu, je ne veux pas vous donner la liste de ces amendements, ils sont près d'une centaine, mais ce que je puis vous affirmer, c'est que pas un instant le groupe parlementaire de l'Assemblée et le groupe parlementaire du Sénat n'ont négligé un moment pour livrer bataille.
Nous avons subi, naturellement, mainte et mainte défaites, nous sommes peu nombreux, et la plus grave peut-être sur le plan de la doctrine, c'est celle de la laïcité. En effet, nous n'avons pu empêcher qu'une nouvelle atteinte à la laïcité en matière d'enseignement agricole ne soit faite, mais c'est là une histoire qui entre dans un tout et vous savez que, sur ce chapitre, le Parti ne transigera jamais.
Quoi qu'il en soit, à plusieurs reprises et au moins sur quatre points différents, et précis, nous avons, sinon remporté une victoire, du moins fait reculer le gouvernement. C'est d'abord à propos de la caisse de calamités agricoles ; notre loi comportait, Loustau l'a dit, la création d'une caisse de calamités agricoles ; en effet, sans garantie du lendemain, il n'est pas de vie paysanne possible, à plusieurs reprises, le gouvernement a refusé nos propositions à ce sujet, mais il n'a pu empêcher le vote de l'amendement signé de Justin Vinsky (?) notre ancien camarade, et qui l'oblige à déposer une proposition de caisse de calamités agricoles avant le 1er janvier de l'année 1961 ; c'était un premier recul du gouvernement.
Le second, plus important encore, a trait à l'article 24 de la loi d'orientation agricole gouvernementale. Je n'apprendrai rien aux paysans ici présents en leur disant que le problème le plus actuel est celui des prix. La politique menée par le gouvernement, sur le conseil de Messieurs Rueff et Flechet, a conduit à la faillite et à l'exode la plus grande partie des paysans de chez nous, en ignorant volontairement les notions de prix de revient et de minimum vital, le trio de Gaulle Debré Pinay fait travailler les producteurs au dessous des prix de revient. C'est le cas pour la viticulture que je connais bien ; c'est le cas pour l'ensemble de la production agricole de ce pays.
Le rapport Millot (?), présenté tout dernièrement devant le Conseil économique, a fait la preuve que si les paysans représentent un quart de la population, ils n'ont en réalité qu'un dixième du revenu national, qui d'ailleurs se dégrade d'année en année et de mois en mois.
Certes, le décret du 3 mars dernier parle bien d'un nouveau calcul des prix agricoles tenant compte en partie des prix de revient, mais vous le savez, il en tient compte en partie seulement, 60 à 70%, laissant au gouvernement une marge d'appréciation telle que ce gouvernement peut, s'il le veut, fausser

complètement les calculs.
En matière viticole, c'est plus grave encore, puisque le décret du 16 mai 1959 précise que les prix viticoles iront en se dégradant d'année en année pendant trois ans, sans profit pour les consommateurs, nous l'avons prouvé maintes et maintes fois.
Le projet gouvernemental prévoyait certes un nouveau calcul des prix, en parlant notamment de prix européens, mais c'était bien vague et bien faible à la fois. Nous avons riposté avec l'entente démocratique, en présentant une nouvelle rédaction de l'article 24. Nous réclamions notamment l'actualisation des prix en prenant pour référence le prix du mois de juin 1958 et l'indexation qui avait été, vous le savez, supprimée en décembre 1958. Là, il s'est passé un phénomène peut-être curieux, mais profondément humain : c'est que le gouvernement n'a pu empêcher nos revendications de déferler sur sa majorité. Pour combattre et contrebalancer nos propositions, pour regrouper sa majorité défaillante, le gouvernement a été obligé de revoir sa première conception et de proposer une nouvelle formule.
Après quelques considérations, sur lesquelles je passe rapidement, il déclarait en substance : que le premier juillet 1960, le gouvernement doit fixer des prix agricoles permettant à l'agriculture de retrouver son pouvoir d'achat de 1958. Il n'a pas voulu formuler l'actualisation, il a refusé l'indexation... nous sommes habitués à ce que, comme le dit notre camarade Cepède, "chaque fois que le gouvernement propose un texte, il s'agisse d'un taureau châtré", mais le gouvernement n'a pas pu s'opposer à une révision des prix agricoles, tenant compte de la moyenne de 58.
Je ne sais pas ce que deviendra ce texte, qui actuellement est au Sénat, mais s'il revient même avec la mouture du gouvernement, nous devions, devant l'opinion, signaler d'abord que si le gouvernement a changé son fusil d'épaule, c'est parce que l'opposition active l'y a obligé et ensuite, nous devrons amener les masses paysannes à prendre conscience qu'elles doivent lutter pour que ce texte soit appliqué.
Troisième considération intéressante : les fonds de régularisation. Bien entendu, nous avons demandé, nous et les Offices, les centres de régularisation et les sociétés d'intervention. Vous connaissez le sort qui a été fait à ces revendications. Il n'en reste pas moins que nous avons pu faire adopter, malgré l'opposition du ministre de l'Agriculture, que tous les produits agricoles importants, à l'image du blé et de la viande, bénéficient d'un Fonds de régularisation. C'est vers cela que nous tendons : faire adopter par le gouvernement le principe d'un soutien des prix de tous les produits de l'agriculture.
Tout à l'heure, Duroux vous a parlé de la loi d'assurance en matière maladie, chirurgie et maternité ; cette loi entre évidemment dans nos efforts pour que les paysans bénéficient d'un soutien identique, en matière sociale, au reste de la nation. Ce qu'il faut que vous sachiez, c'est que le texte gouvernemental ne prévoyait pas l'aide pour la longue maladie, ne prévoyait pas l'aide pour les enfants de 10 à 16 ans, laissait de côté également les exploitations trop petites.

Nous avons protesté et le seul qui n'ait pas eu à livrer bataille, c'est Cassagne qui allait prononcer son discours pour demander la motion de renvoi ; pour une fois le gouvernement lui a donné raison avant la lettre en retirant un texte dont il a eu honte, avant qu'on ne le discute. Et c'est ainsi qu'à l'heure actuelle, cette proposition de loi a été retirée ; nous connaîtrons les textes nouveaux dans quelque temps. Ce que l'on peut évidemment vous dire c'est que jamais le Parti Socialiste n'acceptera un texte qui ferait une différence entre le monde de la terre et le monde des villes.
Voyez-vous, mes chers amis, en conclusion je crois que nous devons avoir la claire notion de quelques faits.
D'abord, bien que nous soyons une poignée seulement, eh bien il est possible à cette minorité active et décidée, ayant la foi dans ce qu'elle propose et dans ce qu'elle défend, d'entamer une majorité chancelante.
Ensuite, les masses paysannes sentent confusément que ceux qui se disent leurs défenseurs traditionnels les abandonnent. Ils sont au Parlement, ces défenseurs traditionnels, dans une majorité politique qui leur fait prendre des positions anti-paysannes et cela provoque évidemment un malaise chez leurs électeurs qui se demandent par qui ils sont représentés !
Le gouvernement poursuit une action destructrice en matière agricole et les seuls freins, à l'heure actuelle, sont les opposants en grande majorité socialiste. L'heure est venue de démasquer les faux bergers de la paysannerie, de donner à cette fraction essentielle de la nation une Charte qui assurera son potentiel vital et social et je pense que personne, en dehors du Parti Socialiste, ne peut valablement leur donner cette sécurité.
Pour cela, évidemment, il faut renverser quelques idoles et quelques bastilles, il faut un travail sérieux, il faut gagner la confiance des travailleurs encore soumis à trop de traditions, trop d'influences négatives. Cela demande un travail patient et constructif, cela demande des relations constantes entre les militants de base, les parlementaires et les diverses Commissions nationales. Je pense que pourtant l'heure est venue pour nos propagandistes d'aller semer le bon grain chez les paysans.
Avec nos camarades parlementaires et sénateurs, je crois que nous pouvons mener là un bon combat.
La classe paysanne, abandonnée par un capitalisme qui la sent s'échapper, est à la recherche de sa libération, une libération qui lui assurera son pain quotidien, une sécurité valable, sa dignité humaine et son plein épanouissement technique et intellectuel. Cette libération paysanne, comme la libération ouvrière du siècle dernier, sera l'œuvre du Parti Socialiste, en pleine possession de ses moyens, je veux dire : de son idéal !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à notre camarade Kléber Loustau, dernier orateur inscrit.

Collection Jean Jaurès

Kléber Loustau

Mes camarades, j'ai pour mission de tirer les conclusions de ce débat et je voudrais tout d'abord remercier les camarades qui sont intervenus, en particulier nos camarades agriculteurs. Il y a certainement très longtemps que des paysans authentiques ont eu la possibilité de prendre la parole à la tribune d'un Congrès national du Parti ! C'est pour leur permettre de s'exprimer, de faire connaître leurs difficultés, que nous avons organisé ce débat.

Certains exposés, je le sais, ont pu paraître à quelques camarades un peu fastidieux, mais il y a dans ce fait - et je me plais à le souligner, - une certaine évolution. Il y a quelques années, lorsque nous montions à la tribune du Congrès national poux parler de l'agriculture, de nombreux délégués quittaient la salle du Congrès pour aller se détendre à la buvette... Aujourd'hui, je ne dirai pas que le Congrès a écouté nos camarades agriculteurs dans un silence absolu, mais ils ont tout de même pu parler devant un auditoire nombreux et cela constitue, au sein du Parti, une évolution particulièrement importante.

Trop longtemps, certains de nos camarades ont tenu à le souligner tout à l'heure, on a prétendu que notre Parti ne se préoccupait que de la situation des travailleurs de l'industrie et de la fonction publique. Certes, le Parti Socialiste a toujours été et demeure le parti de tous les travailleurs, mais nous devons le reconnaître entre nous, trop longtemps dans nos sections, dans nos fédérations, nous avons négligé les problèmes agricoles !

Or, aujourd'hui, il apparaît que c'est dans les milieux ruraux que le Parti Socialiste maintient le plus facilement ses positions. Nombreux sont les camarades parlementaires élus surtout par des voix paysannes ! Alors, mes chers camarades, nous n'avons pas le droit de négliger dette catégorie de travailleurs. Les problèmes agricoles, les camarades qui se sont succédés à cette tribune l'ont montré, sont extrêmement difficiles à résoudre.

Les Socialistes, depuis longtemps, ont proposé des solutions ; je dirai même qu'ils ont été les seuls à réaliser des réformes efficaces en faveur de la paysannerie française, plus particulièrement en 1936, lorsqu'ils ont créé l'Office national interprofessionnel du blé.

Mais aujourd'hui, l'évolution est telle dans les milieux ruraux que les problèmes deviennent de plus en plus difficiles à résoudre et ce malaise paysan n'existe pas seulement en France, il existe aussi dans beaucoup d'autres pays. Mais il faut souligner que c'est peut-être chez nous que la crise agricole est la plus dure, la plus difficile à résoudre, et cela, pourquoi ? Eh bien, nos camarades ont donné tout à l'heure un certain nombre d'explications : l'agriculture française présente des points faibles qui sont plus particulièrement : le retard technique d'un trop grand nombre d'exploitations, le coût élevé des produits industriels nécessaires à la production agricole, la commercialisation défectueuse ou anachronique dans certains secteurs, enfin le morcellement excessif de bon nombre d'exploitations.

Il s'en suit des difficultés considérables pour plus d'un million de petites exploitations agricoles. C'est ainsi que l'on s'accorde à reconnaître que le revenu moyen par personne active est inférieur de moitié à celui des autres secteurs. Une telle affirmation étonne probablement ceux de nos camarades qui

ne sont pas très au courant des problèmes agricoles, et certes, pour avoir une idée exacte de ce qu'est le revenu individuel en agriculture, il ne suffit pas, camarades, de diviser le revenu global agricole par le nombre d'agriculteurs... Il faut aussi et surtout tenir compte de l'importance des exploitations et cela non pas seulement en fonction des superficies, mais aussi de la valeur des terres, et dans certaines régions, de l'importance de la main d'œuvre salariée.
Actuellement, 60% de la valeur des terres cultivées sont exploitées par 90% des exploitants et 40% de cette valeur le sont par 10% des exploitants...
Les exploitations familiales, dont on a beaucoup parlé au cours de ce débat, qui représentent environ 90% du total des exploitations agricoles françaises, partagent 45 à 50% du revenu agricole et 10% des exploitants se partagent 50 à 55% de ce revenu. Ces quelques chiffres prouvent qu'il y a, dans notre pays, au moins deux agricultures : une agriculture industrialisée qui bien souvent ressemble évidemment à de grandes entreprises industrielles, et une agriculture familiale, artisanale.
Certes, il faut ici apporter une précision qui me parait particulièrement importante ; notre souci de défendre l'exploitation familiale agricole ne doit pas nous amener à préconiser la disparition des grandes entreprises agricoles, ce serait aussi stupide que de vouloir faire disparaître les grandes entreprises industrielles pour revenir à des formes artisanales de production ! Mais ce que nous devons affirmer, c'est que l'agriculture de notre pays pose des problèmes économiques et sociaux particulièrement difficiles à résoudre, qui se trouvent aggravés par les fluctuations des récoltes. Celles-ci, vous le savez bien, ne peuvent être réglées par ce que les économistes appellent "le mécanisme du marché"... En effet, en cas de catastrophe, de gel par exemple, on ne peut laisser monter indéfiniment les prix agricoles. Cela aurait des répercussions fâcheuses d'abord sur la valeur de la production agricole elle-même, sur les foyers ouvriers, les économiquement faibles. De même, en cas d'abondance, on ne peut laisser s'effondrer les cours, sans risquer de ruiner complètement les producteurs agricoles !
Il faut par conséquent organiser les marchés, créer un système d'assurance récolte, comme celui que nous avions prévu dans la loi-cadre agricole.
Si je devais formuler une observation en ce qui concerne les interventions de quelques uns de nos camarades, je dirais que certains ont, peut-être, trop examiné les problèmes agricoles soit dans le cadre de leur propre exploitation, soit dans le cadre de leur département ou de leur région. Ce qui doit compter, pour un parti comme le nôtre, ce sont d'abord les grands problèmes qui se posent au secteur agricole de l'économie française.
Que faut-il faire pour résoudre ces problèmes ?
Je crois l'avoir dit au début de ce débat : la politique de récession va à l'encontre des intérêts des autres secteurs économiques. Nous devons donc préconiser en agriculture une politique d'expansion. Je sais bien que certains défenseurs de la politique économique du gouvernement actuel essaient d'effrayer les paysans par le risque de surproduction. Des Socialistes ne peuvent considérer qu'il y a surproduction de produits alimentaires, dans un monde où un milliard et demi

d'êtres humains sont insuffisamment nourris !
(Applaudissements)
Le Socialisme, au contraire, doit préconiser l'augmentation de la production des produits alimentaires et, en même temps, dire comment il conçoit l'ouverture de nouveaux débouchés.
Nous devons même, nous autres Socialistes, affirmer que quand il n'est plus possible de vendre, une société digne de ce nom ne doit pas hésiter à donner gratuitement des denrées alimentaires aux populations sous-alimentées.
(Applaudissement)
Il faut d'abord - et nos camarades ont insisté sur ce point - organiser les marchés agricoles ; mais nos adversaires vous diront qu'il existe chez nous une organisation des marchés agricoles. Certes oui ! Les Socialistes ont donné l'exemple en 1956, avec l'Office du blé, mais depuis ? En 1953 des mesures ont été prises, des organismes créés pour organiser les marchés agricoles. Ce n'est pas un gouvernement socialiste qui a pris ces mesures. C'est un gouvernement de droite présidé par Monsieur Joseph Laniel. Voyez-vous, camarades, lorsque nos adversaires n'assument aucune responsabilité gouvernementale, ils critiquent toujours les solutions préconisées par les Socialistes, mais lorsqu'ils sont dans un gouvernement, ils n'hésitent pas, devant les difficultés économiques, à avoir recours à des mesures préconisées par notre Parti ; mais ils ne les appliquent jamais correctement.
C'est ce qui s'est passé en 1953 lorsque le gouvernement de M. Joseph Laniel a institué le fonds de garantie mutuelle et d'orientation de la production agricole, ainsi qu'un certain nombre d'organismes d'intervention comme la société interprofessionnelle du bétail et des viandes.
Des fonds d'assainissement ont été également créés. Mais cette organisation est beaucoup trop lourde, beaucoup trop compliquée ; c'est une organisation étatique. Nos adversaires nous accusent bien souvent de vouloir mettre tous les rouages de l'économie entre les mains de l'Etat. Or, que constatons-nous dans le domaine agricole ? Tous les organismes tendant à réorganiser les marchés sont en fait, entre les mains de l'Etat. Plus encore, l'Office du blé, créé par les Socialistes en 1936, et dont la gestion était interprofessionnelle, est devenu un organisme étatique ; par la loi du 15 août 1936, qui a institué l'Office du blé, le Comité de gestion de l'Office était composé de représentants des producteurs, des consommateurs, des utilisateurs, et de l'Etat. Le prix du blé était chaque année débattu entre les représentants des producteurs, des consommateurs, des utilisateurs, et de l'Etat ; les représentants de l'Etat ne devant intervenir cependant que dans le cas où l'accord ne pouvait se réaliser entre les parties en cause. C'était une organisation interprofessionnelle.
Mais aujourd'hui ? Le Conseil central de l'office national interprofessionnel des céréales ne peut que faire des propositions en ce qui concerne le prix du blé. C'est en définitive l'Etat gouvernement qui fixe le prix et, depuis que l'indexation a été supprimée, il en est de même pour toutes les productions agricoles dont le marché est organisé.
Le Parti Socialiste se doit de proposer à la paysannerie française un programme

complet. Sur le plan agricole, ce programme doit avoir pour base une planification démocratique de l'économie. C'est ce que nous proposons dans notre proposition de loi portant programme d'expansion agricole et de rénovation foncière. Il existe actuellement dans ce pays une certaine planification ; les techniciens des ministères préparent actuellement le quatrième plan qui comporte évidemment une partie agricole importante ; mais ces plans de modernisation et d'équipement qui se sont succédés depuis la libération n'ont pas un caractère impératif ; ils constituent une série d'indications données au gouvernement, mais aucune disposition ne rend obligatoire l'application du plan.

Ce que nous voulons, en matière agricole comme pour les autres secteurs économiques, c'est l'élaboration d'un plan, étant entendu que ce plan sera rigoureusement respecté.

Sans notre proposition de loi, défendue avec beaucoup de chaleur par nos camarades parlementaires devant le Parlement, nous préconisons toute une série de mesures tendant à établir des plans pluriannuels et aussi des plans de production à l'échelon régional. Nous pensons en effet que la situation actuelle ne permet pas de régler les problèmes économiques uniquement sur le plan national. Il faut aussi chercher à réaliser l'équilibre économique et social des régions. C'est dans le cadre de la région qu'il faut examiner les problèmes économiques et apporter des solutions à ces problèmes.

Or, dans le secteur agricole, les agronomes nous ont appris qu'il y avait en France 500 petites régions agricoles.

Eh bien, les problèmes doivent être examinés dans chacune de ces 500 petites régions.

On a beaucoup parlé, au cours de ce débat, de l'exploitation familiale agricole. Pour ma part, je préférerais l'expression "exploitation artisanale agricole." Il est évident qu'une très grande exploitation agricole, avec le concours de la mécanisation et de la motorisation, peut être de nos jours une exploitation familiale, c'est-à-dire une exploitation qui emploie très peu de main-d'œuvre salariée. Ce qui peut être considéré comme une exploitation importante dans une région déterminée apparaît comme une exploitation insignifiante dans certaines autres régions, car on ne doit pas tenir compte seulement des superficies, mais aussi de la valeur des terres et des productions.

Il faut donc orienter les productions agricoles, indiquer aux agriculteurs plusieurs années à l'avance, vers quelles productions ils doivent se diriger, et ces orientations doivent être précisées chaque année avant le début de la campagne. Il faut donc réaliser ce plan de production dans le but essentiel de renseigner les producteurs agricoles.

Notre proposition de loi, je l'ai indiqué au début de ce débat, tend à concentrer les aides qui sont actuellement accordées à l'agriculture sur les points faibles de l'économie agricole. On dit bien souvent que les agriculteurs ne sont jamais satisfaits ; il est évident que si l'on faisait le calcul de toutes les aides qui sont actuellement accordées aux différentes activités agricoles, cela constituerait un total assez important, mais ces aides sont éparpillées, sont diluées dans le secteur

agricole, et par conséquent elles sont bien souvent inefficaces. Les détaxations de carburant, les ristournes accordées sur le prix du matériel agricole, sont certainement très utiles, pour les exploitations qui ont besoin de se moderniser ; mais nous pensons qu'elles sont inutiles pour les exploitations importantes, et qui déjà se sont modernisées dans des proportions considérables. A tel point que dans certaines régions on assiste pour un certain nombre d'exploitations à un suréquipement, certains agriculteurs ayant acheté un matériel qui ne correspond pas aux besoins de leur exploitation, si bien que les tracteurs restent des mois entiers sous les hangars. Il faut donc conseiller les agriculteurs ; les aides accordées par l'Etat doivent être sélective ; par conséquent, si les crédits actuellement attribués aux différentes activités agricoles étaient concentrés sur les points faibles de l'agriculture et consacrés plus particulièrement aux petites et moyennes exploitations qui ont besoin de se moderniser et de s'équiper, nous pourrions déjà obtenir des résultats considérables.

Un de nos camarades a parlé du syndicalisme agricole. Il faut bien le dire : c'est un syndicalisme très spécial. Sans les Congrès de fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles on ne parle que de la défense de la petite exploitation ; or cette organisation est dirigée par les représentants des grosses exploitations. Ils proclament leur volonté de défendre l'exploitation familiale parce qu'ils savent que les aides qui sont accordées par l'Etat à ces petites exploitations leur profitent d'abord à eux, et cela dans des proportions beaucoup plus importante.

(Applaudissements)

Nous devons donc, nous autres Socialistes, dénoncer cette attitude de certains dirigeants du syndicalisme agricole. Là aussi, nous avons enregistré une certaine évolution. J'ai eu l'occasion, il y a quelques temps, de soutenir une controverse devant un certain nombre de journalistes avec le président de la fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles. Au cours de cette controverse, Monsieur Coureau a déclaré : "Le libéralisme économique est mort." Il y a là une évolution considérable que nous enregistrons certes avec satisfaction, car il y a quelques années seulement, en 1957, lorsque nous avons déposé notre projet de loi-cadre agricole, la fédération nationale des syndicats des exploitants agricoles, les chambres d'agriculture, nous accusaient de vouloir soviétiser la terre de France, de vouloir mettre l'agriculture dans un carcan. Pourquoi ? Parce que nous voulions organiser l'économie agricole, parce que nous dénoncions déjà à cette époque les méfaits du libéralisme économique. Et aujourd'hui, nous voyons ces champions du libéralisme préconiser en matière agricole des mesures identiques à celles que préconise notre Parti depuis de nombreuses années.

Mes chers camarades, notre ami Pajou (?) a exposé tout à l'heure ce qu'a été l'action du groupe socialiste à l'Assemblée Nationale au cours du débat agricole. Le groupe a réussi dans une certaine mesure à améliorer les projets gouvernementaux, et nous devons l'en remercier. Mais il est évident que ces projets, même améliorés, ne pourront pas permettre de résoudre la crise agricole actuelle. Nous ne devons pas oublier dans notre propagande chez les ruraux, de rappeler les mesures prises par le gouvernement dans la loi de finance de 1959.

L'impasse budgétaire a été réduite à cette époque de 687 milliards ; sur cette somme la part de la paysannerie a été de 140 milliards. Au cours de l'année 1959, on a volé à l'agriculture française plus de 250 milliards de la valeur de sa production.

C'est je crois notre camarade de l'Yonne qui a demandé, dans son intervention, que le Parti défende l'indexation des prix. Je voudrais, à ce propos, préciser la position de notre Parti. Une indexation généralisée et limitée dans le temps est, incontestablement, un facteur inflationniste, et on aboutit à cette absurdité d'indices eux-mêmes indexés sur des produits mobiles. C'est le cas des salaires agricoles, par exemple. Nous ne pouvons donc pas, nous autres Socialistes, accepter une indexation des prix agricoles généralisée, illimitée dans le temps, mais nous devons préconiser une indexation des prix dans le cadre d'un plan de production.

Le décret de septembre 1957 avait été rédigé dans cet esprit.

En matière de fixation des prix, je veux bien admettre qu'avec les améliorations apportées par le Parlement à l'article 24 du projet d'Orientation, il sera possible de donner aux agriculteurs quelques garanties, encore que je n'en sois pas persuadé. Normalement, les prix agricoles devraient être augmentés en juillet, mais il s'agit de savoir sur quelle base le gouvernement va les augmenter !

Les projets d'orientation agricole seront-ils définitivement votés par le Parlement ou bien appliquera-t-on le décret du 3 mars dernier qui n'a pas été abrogé ?

S'il en était ainsi, les agriculteurs seraient loin d'obtenir satisfaction, car ce décret du 3 mars n'apporte aux producteurs agricoles aucune garantie réelle en matière de prix.

Par conséquent, nous devons dénoncer la politique agricole du gouvernement actuel, comme nous dénonçons l'ensemble de sa politique économique.

Mes chers camarades, voilà les quelques indications que je tenais à ajouter à celles qui ont été déjà données par les camarades qui se sont succédé à cette tribune.

Pour terminer, je voudrais m'adresser plus particulièrement aux secrétaires de nos fédérations et leur demander de prendre conscience de la situation dans laquelle se trouvent actuellement les travailleurs de la terre.

Il est nécessaire d'intensifier notre propagande dans les milieux ruraux.

Le Secrétariat général du Parti a fait, depuis un certain nombre de mois, des efforts importants pour diffuser notre programme agricole, pour diffuser notre nouvelle proposition de loi.

Or, tout à l'heure, après ma première intervention, un certain nombre de camarades sont venus demander où l'on pouvait se procurer cette proposition de loi déposée par les Socialistes à l'Assemblée Nationale et au Sénat, alors que nous avons envoyé cette proposition dans toutes les fédérations.

Quelquefois, certains de nos amis agriculteurs prétendent que le Parti ne se préoccupe pas suffisamment de la condition des travailleurs de la terre.

Camarades, je vais finir par croire que cette documentation importante qui vous a été régulièrement adressée par le Secrétariat général du Parti reste dans des

dossiers poussiéreux de vos permanences !
(Applaudissements)
Alors, je vous en prie, dans un moment où une crise particulièrement aiguë sévit dans les milieux ruraux, utilisez le matériel de propagande mis à votre disposition par le Secrétariat général du Parti depuis quelques mois.
Nous avons envoyé aux fédérations de la documentation permettant de faire des dizaines et des dizaines de réunions dans les milieux ruraux, de répondre à toutes les questions posées par les organisations professionnelles agricoles, alors, camarades, utilisez ce matériel.
La Commission nationale agricole, vous le savez, est à votre disposition pour vous aider à constituer dans vos départements vos Commissions fédérales agricoles.
Il y a encore un certain nombre de fédérations qui n'ont pas répondu à notre circulaire, dans laquelle nous avons demandé la liste des agriculteurs adhérant au Parti dans les différentes fédérations, cela pour nous permettre de reconstituer notre fichier agricole, puisque le bureau de la Commission agricole a été cambriolé et le fichier emporté.
Un de nos camarades a parlé de la motion présentée par la fédération du Finistère, et lorsque je parle du Finistère, après ce que je viens de vous dire concernant notre fichier, ne voyez là de ma part aucune mauvaise intention.
Mais nous n'avons pas l'intention de proposer une motion agricole à l'issue de ce débat ; l'agriculture ne doit pas être traitée à part, dans le Parti ; les problèmes agricoles sont des problèmes économiques, et ils seront traités, je pense, dans les motions de politique générale, intéressant plus particulièrement les problèmes économiques.
Ce que nous voulons proposer au Congrès, c'est un nouveau manifeste aux paysans de France, manifeste qui sera diffusé dans toutes les fédérations, dans toutes les sections rurales ; ce manifeste rappelle les lignes essentielles de notre programme ; il définit aussi notre politique à long terme, en ce qui concerne l'agriculture, car il est nécessaire, aujourd'hui, d'indiquer aux masses paysannes comment se traduirait en agriculture la réalisation d'un régime socialiste.
Ce manifeste a été rédigé par la Commission nationale agricole ; il sera soumis à la Commission des résolutions, et après, il sera soumis au Congrès.
Alors, mes chers camarades, ce texte qui vous sera envoyé dans vos fédérations, je vous demande de l'utiliser pleinement.
Je veux espérer qu'enfin nous n'entendrons plus dire dans le Parti que nous n'avons pas de programme agricole.
Il m'est arrivé, dans certaines fédérations, d'entendre des camarades déclarer : "Oh, le Parti n'a pas de programme agricole !", alors que depuis des années nous diffusons ce programme.
Voilà, camarades, les conclusions que je voulais tirer de ce débat. Je pense que ceux qui ne sont pas très au courant des problèmes agricoles auront enfin compris qu'il est nécessaire pour le Parti Socialiste de se pencher sur la situation des travailleurs de la terre.
Je veux aussi espérer que nos camarades agriculteurs qui sont intervenus dans ce

Collection Jean Jaurès

débat vont repartir dans leurs fédérations avec plus de confiance, persuadés que le Parti Socialiste est la seule organisation politique capable de proposer à la paysannerie française de véritables solutions.
Ainsi, mes chers camarades, nous pourrons proclamer bien haut que le Parti Socialiste est vraiment le Parti de tous les travailleurs.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, permettez-moi à la fin de ce débat de politique agricole dont l'importance ne nous a pas échappé, de vous remercier pour l'intérêt que vous n'avez cessé d'apporter à nos camarades qui se sont succédé à cette tribune.
A ceux-là je voudrais transmettre mes remerciements pour la discipline qu'ils se sont librement imposée en ce qui concerne le respect du temps de parole qui leur était imparti. Ceci nous permet de terminer nos travaux d'aujourd'hui dans les meilleurs délais.
Je vous demande encore quelques minutes d'attention pour vous faire quelques communications.
Je vous rappelle que les camarades qui désirent prendre la parole au cours du débat de politique générale sont priés de se faire inscrire immédiatement, après la fin de cette séance.
Je rappelle aux camarades qui se sont inscrits dans le débat de politique générale que le rassemblement de tous les orateurs se fera demain matin à 9 heures 15, derrière la tribune.
Je rappelle en outre, pour l'élection du Comité directeur, que la clôture sera prononcée après la clôture de la séance d'aujourd'hui ; ceux qui veulent encore se faire inscrire doivent le faire immédiatement.
Les candidatures pour la Commission féminine nationale doivent être déposées avant demain 12 heures, délai de rigueur.
Il est rappelé aux délégués de la fédération de Haute-Garonne, Ariège, Aude, Aveyron, Lot, Lot et Garonne, Tarn, Tarn et Garonne, de bien vouloir se réunir demain matin à 9 heures dans les locaux du sous-sol.
Le bureau de la prochaine séance est ainsi composé : Président Christian Pineau.
Assesseurs : Georgette Llopis (Tarn), Estournet (Belfort), Debost (Allier), Maugé (JS)
La prochaine séance se tiendra demain vendredi 1er juillet à 9 heures 30 précises.
Camarades, nous sommes arrivés à la fin, je vous remercie. La séance est levée.
La séance est levée à 18 heures 45.

Séance du vendredi 1er juillet 1960 (matinée)

La séance est ouverte sous la présidence de Christian Pineau, assisté de Georgette Llopis, Tarn, Estournet (Belfort), Debost (Allier), Maugé (J.S.).

Collection Jean-Jaurès

Le président (Christian Pineau)
Je donne la parole à Georges Brutelle.

Georges Brutelle
Camarades nous avons beaucoup de difficultés à tenir dans le temps réglementaire, même en faisant des abattements considérables sur le temps de parole de chacun, nous avons deux heures de débat en trop et nous ne tiendrons pas dans les délais.
Il est absolument nécessaire que nous commencions chacune des séances à l'heure. Les présidents demanderont donc aux camarades de se trouver dans la salle un quart d'heure avant chaque séance, afin que nous commencions à l'heure.
D'autre part, la séance de demain matin commencera à 9 h au lieu de 9 h 30.
Je souhaite que nous puissions samedi terminer notre Congrès dans les délais, car nous ne voudrions pas donner un spectacle qui se renouvelle trop souvent, celui d'un parti qui ne sait pas s'organiser dans ses débats et qui fait supporter au temps que nous réservons aux camarades de l'Internationale les inconvénients de notre mauvaise organisation.
Cela ne se fait pas dans les autres partis, je voudrais que nous ayons à cœur de ne pas le faire.

Le président - La parole est à Midon, Var.

Henri Midon
Mes chers camarades, c'est au nom de la fédération du Var que je suis à cette tribune pour vous dire qu'elle s'est prononcée dans sa quasi unanimité pour la motion de la fédération du Nord, 65 mandats pour contre 4 pour la motion Gazier, mais je viens à cette tribune à la suite d'une mission qui m'a été confiée par les sections du département pour attirer l'attention du Congrès sur deux points précis :
Dans toutes les motions, on trouve la condamnation de la politique économique du gouvernement actuel. Il y a aussi dans toutes les motions la recherche de promouvoir la propagande future du Parti, et je voudrais tout d'abord attirer votre attention sur la politique des vieux.
A l'heure actuelle, sur 45 millions de français, 5 millions de personnes sont âgées de plus de 63 ans et il y a 1 500 000 vieux qui ne touchent que 2,80 Frs par jour et 300 000, 1,90 Frs.
Le Parti s'honorerait de faire la propagande pour que ces modestes retraites soient revalorisées du double immédiatement. Que l'on ne vienne pas nous opposer la fameuse loi des maxima, le gouvernement sait bien trouver de l'argent pour saboter la République en subventionnant les écoles confessionnelles, je crois que le problème des vieux est un problème crucial qui doit retenir l'attention du Parti Socialiste.
Dans quinze ou vingt ans, il ne se posera pas avec la même incidence, avec la

Fondation Jean Jaurès

capitalisation et toutes les mesures qui ont été prises pour obtenir des retraites décentes, mais les vieux de cette époque sont les malheureux.
Oui, on parle bien de faire un effort en faveur des pays sous-développés, pourquoi ne fait-on pas un effort en faveur de nos vieillards sous-alimentés ?
Je pense qu'en doublant ces retraites immédiatement, cet argent reviendrait sous une forme indirecte au gouvernement puisqu'il pourrait satisfaire les besoins les plus élémentaires de ces vieux qui sont les parias de notre époque.
Je dis qu'il y a là un problème humain et qu'il ne faut pas laisser à d'autres le soin de défendre, les vieux à l'intérieur de notre pays.
Egalement devant les progrès de l'automatisation, on s'aperçoit qu'il y a de moins en moins d'ouvriers dans les usines et que la montée de la jeunesse va poser des problèmes. Il va falloir 300 000 emplois nouveaux, le Parti devrait promouvoir une politique, demander l'abaissement de l'âge de la retraite de 65 à 60 ans. Il ne faut pas que dans les années à venir, nous voyions les jeunes désœuvrés, les jeunes sans travail en proie à la propagande la plus insidieuse et la plus machiavélique, les jeunes ayant le droit d'aller se faire inscrire au chômage pendant que les vieux travailleurs usés par une vie de labeur seront maintenus au travail.
Le Parti, donc, sur ce plan humain également, doit faire sienne la demande de la plupart des centrales syndicales libres, c'est-à-dire l'abaissement de l'âge de la retraite.
Il y a un autre problème que je voudrais traiter très rapidement pour essayer de gagner quelques minutes qui pourront servir à des camarades, c'est celui des petits commerçants.
Nous savons très bien les trouver en période électorale, il faut également savoir les défendre et, à l'heure actuelle, avec la complicité de la grande presse dite d'information, on assiste à un dénigrement systématique des petits commerçants sous prétexte, et c'est bien la vérité, que les producteurs sont étrillés, on fait publier des chiffres qui sont complètement faussés. A l'heure actuelle vous avez des gens qui travaillent à étriller, non seulement les producteurs, mais aussi les petits revendeurs. Or, on nous dit qu'il y a beaucoup de solutions socialistes qui sont mises en vigueur par nos adversaires politiques, mais en ce qui concerne le système de distribution, s'il y a du dirigisme, ce dirigisme n'est établi qu'à la base de la distribution, on laisse entre le producteur et le distributeur qui est en contacts permanents avec la consommateur, une véritable mafia qui a déjà fait des ravages sous la 3ème République, qui s'est enrichie sous le régime de Pétain, qui, sous la 4ème a continué ses excès et la 5ème n'y a absolument rien changé !
(Applaudissements)
C'est ainsi que sur le problème, par exemple, d'un aliment qui est véritablement l'aliment de base pour beaucoup de travailleurs, la pomme de terre, on demande au petit détaillant de prendre 4 Frs par kilo pour la distribution et l'on demandait le vendredi 10, aux affaires économiques, quai Branly, que ce bénéfice soit ramené à 2 Frs le kilo.
Par contre, il s'avérait que des pommes de terre qui étaient vendues 70 Frs au

stade de gros avaient été payées 31 Frs et 36 Frs. voilà des bénéfices scandaleux. C'est le même problème pour les producteurs d'artichauts. La grande presse a volontiers reproduit une déclaration du président des producteurs de Saint-Pol disant qu'à Paris, les artichauts qui n'avaient pas trouvé preneurs à 20 Frs le kilo, étaient vendus 130 Frs, c'est absolument faux : A la même époque, je suis secrétaire national d'une organisation de petits commerçants, on les vendait 60 et 70 Frs et les détaillants prenaient la marge bénéficiaire qui leur était permise et je vous assure qu'ils sont contrôlés constamment par le contrôle économique ; s'il y avait une différence formidable entre le prix payé par le consommateur et celui payé au producteur, c'est qu'il y avait des gangsters qui continuaient à voler les uns et les autres, il faut le dire, il faut le proclamer.
Or, le Parti Socialiste s'honorera en défendant les petits commerçants et en dénonçant ceux qui sont responsables de la vie chère.
Voilà ce que je voulais dire au nom de la fédération du Gard et je vous dis que si nous avons, et des Camarades le développeront tout à l'heure, à la suite des travaux de ce Congrès, un programme d'action, nous sommes sûrs de pouvoir aller, aussi bien devant les masses paysannes que devant les masses ouvrières, proclamer la force du Parti Socialiste ; ce sera la meilleure des propagandes.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Garnier-Thenon pour 12 minutes.

Michel Garnier-Thenon

Camarades, je prends la parole pour défendre une motion sur l'Algérie que nous avons déposée, avec un certain nombre de camarades de la Seine.
La motion originale commence par constater, et c'est d'ailleurs la doctrine affirmée du Parti, que le cessez-le-feu doit être négocié avec ceux qui se battent et ensuite que les conversations relatives à l'autodétermination doivent avoir lieu avec tous les intéressés, notamment avec les musulmans qui ne sont pas FLN et les européens d'Algérie, mais nous insistons dans notre motion sur l'importance pour le Parti de se prononcer nettement et de prendre position, en dehors des négociations et des libertés même du libre choix, sur l'avenir.
En nous fondant sur le raisonnement suivant, dire qu'il faut négocier le cessez-le-feu avec les combattants et dire qu'il faut proclamer l'autodétermination avec tous les intéressés, nous ne sommes pas en cela très originaux, parce que ces positions ne sont pas confinées à notre Parti.
Par contre, nous avons considéré que lorsque les conditions du libre choix seront établies, il appartiendra au Parti qui n'est pas au pouvoir, qui n'impose pas ou qui ne négocie pas, mais qui est un parti politique s'adressant à des gens qui vont voter, français européens ou musulmans, de prendre position pour dire clairement aux masses algériennes quel est le choix que le Parti Socialiste leur demande d'établir, et pourquoi le Parti dès maintenant demande aux algériens, dès qu'ils pourront voter librement, de se prononcer.
C'est pourquoi nous avons dit que l'autodétermination, n'était pas une fin en soi, puisque c'est un libre choix et qu'il ne saurait s'agit d'une prédétermination,

Fondation Jean Jaurès

mais qu'il fallait que la Parti dise la solution qu'il préconisait et ici, dans cette motion, nous avons demandé au Parti de prendre, malgré les campagnes qui sont faites par le Parti Communiste, par la CGT, par je ne sais quel front de la paix, je ne sais quel comité de vigilance, malgré les positions des progressistes de tout poil, du PSU ou d'autres organes qui les servent, de prendre, dis-je, avant tout, position contre la sécession de l'Algérie,

Les conséquences de la sécession de l'Algérie seraient graves pour la France, pour la Communauté, pour l'Algérie même, pour le monde libre, trop graves pour que le Parti n'ait pas le droit dès maintenant, et même le devoir, de dire aux Algériens : Attention, en aucun cas ne vous prononcez pour l'indépendance et pour la sécession.

Pourquoi ? Parce que la sécession, qu'est-ce que cela signifie ? Nul ne pense que l'instauration à Alger d'un gouvernement de M. Feraht Abbas serait la fin des difficultés. Ce serait au contraire le début de difficultés sans nom, comportant l'opposition de deux communautés, Français d'Algérie européens, musulmans, pour ou contre, tentative de fanatisme religieux, incapacité de se gérer, besoin de subventions financières et tentatives pour remplacer l'équipement technique absent, les subventions financières absentes, l'indépendance réelle absente, de demander l'appui d'une autre puissance que la France et de basculer, soit du côté du monde soviétique ou nassérien, soit du côté de l'Amérique.

Et alors, dans cette Algérie soi-disant indépendante, en réalité étroitement dépendante, parce qu'elle a besoin de tuteur, une majorité musulmane fanatisée par un gouvernement dictatorial irait chercher ailleurs un appui.

Quel serait-il ? Si c'était la dictature des soviets par l'intermédiaire du FLN, ce serait le monde libre coupé, l'indépendance de la France, du marché commun, de l'Europe, de l'occident, gravement mise en cause, ce serait les sources d'approvisionnement du Sahara dont nous serions coupés, ce serait nos liens moraux, nos liens presque charnels, nos liens civilisateurs coupés avec l'Afrique noire, avec la Communauté, ce serait également l'inutilité de la défense du monde libre et on peut penser que derrière la sécession, ceux qui poursuivent obstinément la subversion de l'occident, le Parti Communiste, la Chine, l'URSS, le monde de l'est, relayé par le nationalisme arabe, submergeant la résistance courageuse d'Israël, viendraient en Afrique du Nord installer leur influence physique et provoqueraient, naturellement, de la part des Etats-Unis des contre réactions qui mettraient en péril la paix du monde.

Devant de pareils dangers, de pareilles probabilités, avec le retour en France de l'armée mécontente, l'immigration en France d'algériens transplantés dont vous connaissez l'énergie, et souvent l'énergie excessive, ce serait en France un processus inévitable de dictature, de gens mécontents qui nous conduirait vers un régime de je ne sais quel Franco.

Voilà, camarades, ce qu'amènerait l'indépendance, la sécession en Algérie, et le Parti a le droit de dire : oui, libre choix pour l'Algérie, devant de pareils risques nous préconisons, parce que l'intégration ne nous semble plus possible, alors qu'elle est en soi une solution qui peut être socialiste, une association avec la France, une association étroite qui est encore possible dans la personnalité

algérienne et la promotion économique et sociale de l'Algérie, mais avant tout pas de sécession, ce qui serait une catastrophe pour la France, pour l'Afrique elle-même, pour la Communauté et pour le monde libre.
Et alors pour quelle solution, après avoir marqué le danger effroyable de la sécession, le Parti devrait-il opter ?
Il est possible de croire que si l'intégration n'est plus possible, - ici je déclare clairement, contrairement à certains camarades que je ne mets pas en accusation, certains camarades partisans de l'intégration, parce que l'intégration en soi, si elle est sincère, est parfaitement admissible pour un Socialiste - parce que dépassée, il nous semble en analysant froidement la situation algérienne qu'une association étroite avec la France, comportant, il faut le dire, le maintien pour la métropole unie à l'Algérie d'une partie des attributs de la souveraineté, la politique extérieure, la monnaie, certaines compétences internes, serait la meilleure solution pour assurer la promotion de l'Algérie.
Qui peut penser que demain, l'Algérie d'où la France serait absente, d'où les Français d'Algérie auraient émigré, pourrait être capable de se gérer elle même, alors que nous avons sous les yeux ce qui se passe en Egypte, en Tunisie, et même ce qui se passe au Maroc ?
Etre Socialiste, ce n'est pas remplacer le progrès de la civilisation de l'occident, le progrès technique par le retour aux ingérences tribales, au cléricalisme désuet et dépassé.
Etre Socialiste, c'est prendre conscience des réalités et dire au Parti : à l'heure où l'Algérie, dans quelques mois ou dans quelque temps, pourra peut-être se prononcer librement, que le Parti Socialiste soit parmi ceux qui demandent aux algériens d'être conscients de leur promotion, de leur évolution, de leur progrès, de leur accession graduelle à la maîtrise de leur destinée, à l'égalité sociale et économique, et de ne pas faire un retour à je ne sais quel régime tribal marqué du fanatisme musulman ou à je ne sais quelle monarchie des caïds, à l'imitation de ce qui se passe en Egypte et en Syrie, mais, au contraire, de rejoindre progressivement, encore sous l'aide de la France, le progrès de l'Occident.
Et je dis ici que l'on peut, que l'on doit, étant Socialiste, dire : pas de sécession de l'Algérie, association étroite dans le maintien des liens juridiques avec la métropole et que demain l'Algérie, dans la solution la plus française compatible avec la personnalité algérienne, soit encore un maillon étroit qui unit la République avec les territoires de la Communauté dans un ensemble choisi pour l'égalité des conditions, la promotion économique du Socialisme, la défense commune de la civilisation de l'occident, du monde libre et de tout ce qui représente ce que nous avons toujours défendu dans l'évolution.
Je dis ici : vive l'Algérie restant dans la France, la République et le Socialisme.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Giraud, Seine.

Pierre Giraud

Camarades, c'est au nom de la minorité de la fédération de la Seine qui a déposé

une motion que je voudrais vous exposer un certain nombre de points particuliers.
D'abord, notre motion demande un renforcement de la cohésion du Parti en le modernisant, car nous pensons comme l'a dit hier Garnier Thenon, que le Parti n'est plus à la hauteur des besoins du jour, en le rendant plus efficace, en lui permettant d'aller chercher les gens où ils sont, en précisant sa position doctrinale, c'est-à-dire en menant à bien la tâche entreprise par le Comité d'études doctrinales du Parti, et pour arriver, comme les autres partis de l'Internationale, à mettre, à adapter aux réalités nouvelles, une doctrine un peu ancienne.
A ce sujet, je voudrais vous lire rapidement un texte d'un camarade belge qui dit ceci :
Quant au Socialisme à l'âge de la retraite, si l'on en juge par la manière dont il est pillé, il reste la providence des nécessiteux, car il est curieux de constater que si nos adversaires politiques essaient, par raison tactique, de faire croire que notre doctrine est dépassée, alors que le plus gros reste à faire, chaque fois qu'ils s'efforcent de penser neuf, ce sont des solutions portant notre marque de fabrique qu'ils présentent à l'opinion.
Deuxième point : défendre la démocratie.
Je voudrais à ce sujet insister seulement sur le fait de la nécessité pour le Parti, au niveau des libertés locales, de soutenir les droits des élus contre un pouvoir central envahissant et contre tous les apriorismes des technocrates.
Une tradition socialiste déjà longue prouve que si le Socialisme municipal n'est pas tout le Socialisme, il l'annonce et il le prépare et nous devons donc permettre à nos camarades de poursuivre dans la liberté l'action traditionnelle des municipalités socialistes.
Troisième point : défendre la laïcité et se préoccuper de la jeunesse.
Cet après-midi, notre camarade Robert, professeur à la Sorbonne, exposera au Parti un texte issu de notre Commission d'études qui définira la laïcité telle que l'entendent les Socialistes. Je ne veux donc pas aller plus loin dans ce domaine, mais je crois que le Parti devrait dès maintenant penser qu'au jour de la victoire, que nous espérons proche, sur ceux qui ont remis en cause les lois laïques françaises, il faudra que nous ayons formé assez de laïques pour que ce soit notre conception de la laïcité qui triomphe et non pas la conception de ceux qui voudraient substituer à un nouveau cléricalisme d'église un nouveau cléricalisme d'Etat, et je crois que la tâche est assez lourde pour que nous l'entreprenions dès aujourd'hui.
D'autre part, il faut que le Parti s'efforce aujourd'hui de défendre le mot d'ordre qui est le sien d'une réforme démocratique de l'enseignement unifié, car nous avons fait triompher dans les groupements laïques l'idée de l'enseignement unifié, mais celui-ci ne se conçoit que dans le cas d'une réforme démocratique, il y a encore dans l'université française trop de cloisons à abattre, trop d'esprit de clocher et le souffle républicain ne semble pas avoir passer à travers tous les organismes de l'Education nationale.
Autre problème, celui de la jeunesse. La conception des Jeunesses Socialistes

Fondation Jean Jaurès

comme groupe fermé semble pour nous quelque chose de périmé, les jeunes socialistes doivent travailler avec les anciens dans le Parti et, en tant que jeunes, ils doivent se considérer comme des animateurs dans les organisations de jeunesse, de masse, telles que les auberges de jeunesse, tels que les foyers Léo Lagrange, les maisons de jeunes, etc.

Notre tâche à nous est de mettre à la disposition de la jeunesse de France les éducateurs, les locaux et les moyens matériels qui leur permettront, comme l'a dit Léo Lagrange, d'emprunter toutes les routes.

D'autre part, nous pensons que pour les jeunes, il ne faudra pas faire trop de discours, mais nous pencher pour eux sur le problème de leur logement, de leurs salaires, de leurs possibilités d'emploi, et au besoin d'une modification des conceptions du service militaire qui est, à l'heure actuelle, pour les jeunes, une très lourde charge.

Autre point, sur le plan économique et social, nous pensons que lorsque la majorité aura été changée, le Parti devra se préoccuper plus de réformes de structures que de réformes de répartition, encore qu'il faudra réparer les injustices qui sont accumulées depuis 1958.

Il faudra que le Parti se déclare favorable à une planification économique et sociale, démocratiquement élaborée et contrôlée, mais je pense que le Parti gagnerait dès aujourd'hui à dire ce qu'il met derrière cette planification.

Henri IV a été le Roi de la poule au pot, il ne faut pas que nous hésitions, nous, à dire que chaque travailleur français, nous l'avons dit d'ailleurs dans notre motion, a droit d'avoir un logement sain, une automobile, un frigidaire, un poste de radio, une télévision, c'est cela qui intéressera les travailleurs. Cela ne signifie pas que nous les obligions à avoir cette automobile, ni cette télévision ou ce frigidaire, mais nous pensons que le Parti doit matérialiser leurs espérances et ne pas s'en tenir à des notions abstraites de planification.

Par conséquent, il faudra être à la fois précis dans nos objectifs et souples dans les moyens de les atteindre.

Sur le problème algérien, après Garnier Thenon, je ne dirai pas grand chose, sinon que je pense, et là c'est un point de vue personnel, que ce ne sont pas les problèmes d'institution qui sont les plus importants, mais bien le problème de l'avenir des hommes et que notre tâche à nous, Socialistes, n'est peut-être pas de faire une Algérie algérienne, ni une Algérie française, mais une Algérie tout court dans laquelle tous les hommes auront à la fois le pain et la liberté et que nous ne devons pas leur demander de choisir entre l'un et l'autre.

Pour ce qui est de la Communauté, nous pensons que cela a peut-être été une erreur que de ne pas accepter, et le Parti en est responsable, une motion fédérale au problème communautaire, car il est certain qu'une pareille solution aurait grandement facilité l'insertion de l'Algérie dans cette communauté fédérée.

Nous regrettons que par des méthodes qui se sont révélées hostiles à ce système fédéral, on ait à peu près tué dans l'œuf une grande espérance qui aurait pu permettre, sur un pied d'égalité, à des peuples d'Europe et d'Afrique, de vivre dans la confiance et pour une plus grande liberté.

Pour la politique internationale, je voudrais insister sur le fait que nous

continuons à vivre sous le coup de la rencontre de Yalta qui a mis au premier plan de la politique internationale le droit des grands à disposer des autres et que depuis cette période fâcheuse de Yalta, les petites puissances sont manipulées à leur guise par quelques grands. Mais nous pensons que ce qui est essentiel, c'est de maintenir la cohésion des peuples libres, de permettre à tous les peuples, fussent-ils d'Europe, de pratiquer librement, comme en Algérie, l'autodétermination, ce qui peut être vrai pour la Hongrie, la Pologne, comme pour le peuple tibétain qui est actuellement massacré par les troupes de la Chine communiste.

Nous pensons également, et, par conséquent, que si l'autodétermination est une bonne chose, elle doit être accordée à tous les hommes et pas seulement à certains.

Nous pensons enfin qu'il ne faut pas aborder les négociations internationales dans l'esprit de Munich, dans un esprit de capitulation. En face des chiens couchants dont parlait Jules Moch l'autre jour, après la rupture des négociations de Genève sur le désarmement, il y a des gens qui ne comprennent qu'un seul langage, un langage courageux et ce n'est pas en faisant des concessions et en acceptant par avance de se battre sur les positions de l'adversaire que l'on arrive à une solution qui soit juste et équitable pour tout le monde.

Mais, pour réaliser toutes ces tâches, il faut avant tout que le Parti soit fort ; c'est pourquoi nous pensons que ce Congrès cherchera à renforcer la cohésion, l'unité et l'amitié du Parti. Mais même un Parti plus fort est incapable de résoudre les problèmes d'aujourd'hui, car il a besoin de l'appui de tout ce que l'on appelle la gauche française, étant bien entendu, dans mon esprit, et dans celui de mes camarades, que la gauche française n'implique pas, à nos yeux, l'entrée du Parti Communiste et de ses satellites qui représentent, exactement, à l'heure actuelle, le contraire de la tradition de la gauche française.

C'est pourquoi nous saluons comme un geste utile la proposition qui vient d'être faite par notre camarade Guy Mollet à un grand nombre d'organisations de gauche pour réaliser une action commune.

Il n'est pas possible immédiatement de se mettre d'accord avec ces organisations sur un problème d'ensemble, car il y a trop d'éléments qui nous divisent, mais nous pensons qu'il est indispensable de permettre la conclusion d'accords circonstanciels sur des buts précis comme celui qui vient d'être proposé à propos du problème algérien, et peu à peu, il s'agira d'étendre ces accords circonstanciels pour des buts précis à une action commune, tendant progressivement à couvrir l'ensemble des besoins du pays et l'ensemble des problèmes politiques.

Pour cela, le Parti doit s'affirmer partout et toujours comme l'héritier authentique de la démocratie socialiste française et le rassembleur historique de toutes les forces de gauche.

(Applaudissements)

Le président - La parole est à Thibault.

Edouard Thibault

Depuis plusieurs années, il est constamment question de l'opposition des "2 France", de l'existence du "désert français". La vie économique se retire sur une zone limitée du territoire.

Aussi, aujourd'hui, la France est placée devant cette alternative : En cas de stagnation, devenir une seconde Espagne en Europe, en cas de progrès, devenir une nouvelle Australie, en ce sens que la prospérité se concentre dans d'étroits espaces du pays.

Or, c'est une question qui intéresse essentiellement le Parti Socialiste, puisqu'il s'agit d'un problème de diminuer les écarts de niveau de vie suivant les régions.

Une politique doit donc être définie pour remédier à ce problème des déséquilibres régionaux.

Il faut, tout d'abord, examiner les caractères et les tendances de cette évolution.

Quelle est donc cette évolution de l'implantation géographique ?

Depuis un siècle et demi, l'économie se caractérise par la concentration, concentration d'ordre technique et financier, sur le plan de l'entreprise, mais aussi concentration géographique sur le plan économique et démographique.

Les deux problèmes sont liés et, ici, nous étudierons seulement le problème de la concentration géographique.

D'une manière générale, on peut constater une croissance constante de l'activité et du peuplement sur des zones limitées du territoire. Il suffit de regarder une carte industrielle pour s'apercevoir que la richesse économique est concentrée dans quelques bassins : le Nord, le Pas-de-Calais, les Ardennes, la Lorraine, l'Alsace, Paris, la Basse Seine, Lyon, St Etienne, Marseille et quelques villes éparses sur le territoire.

En matière agricole, les principales régions riches sont aussi limitées dans la partie Nord de la France.

Quant à la population, elle se concentre aussi de plus en plus dans des zones limitées du pays.

Si l'on prend deux cartes de la quantité démographique à un siècle de distance, on s'aperçoit, en 1670, que ce que l'on appelait "désert français" est limité à quelques zones ; ce sont des zones pauvres naturellement, comme les Landes, la Sologne, les montagnes, et qu'au contraire, aujourd'hui, les taches blanches, les "déserts", sont étendus non seulement au sud-ouest au Massif central, mais aussi dans toute une partie de l'est et de l'ouest de la France.

La richesse est donc concentrée notamment sur les zones d'industrie lourde et on peut dire qu'il n'y a pas 2 "France" partagées en moitié suivant une ligne : Le Havre/Grenoble, mais qu'en fait la richesse économique se concentre sur un l/6ème du pays, dans le quart du l/6ème du pays situé dans le nord-ouest de la France.

Or, cette évolution qui se poursuit depuis un siècle risque de s'aggraver dans les années a venir, d'une part pour des raisons démographiques ; en effet, à cause de la natalité importante, depuis une quinzaine d'années, il va y avoir un afflux de jeunes sur le marché du travail que l'on peut évaluer à 1.200.000 en dix ans. Or, ces jeunes ne se répartiront pas uniformément sur tout le territoire ; ils iront où il

existe déjà une richesse économique, c'est-à-dire dans les régions concentrées. D'autre part, à cause du progrès technique dans l'agriculture, il y aura aussi un départ important de 300 000 ou 400 000 personnes dans les dix années à venir qui iront aussi grossir cette concentration géographique.
Les écarts de densités risquent donc d'augmenter dans les dix prochaines années.
D'autre part aussi, l'influence de l'Europe doit être ici signalée.
En effet, sur le plan européen, par suite de l'élargissement des marchés, on va assister à une augmentation, à une concentration par suite d'une production de masse, une production de série qui va aller en s'aggravant, et ici l'on peut dire que la France, les régions riches de la France du nord-est sont doublement défavorisées. Elles sont, d'une part, défavorisées parce que les relations entre ces zones du nord, nord-est avec le reste du pays sont mauvaises, les moyens de communication sont insuffisants et la répartition des richesses se fait mal du nord au sud, du nord vers l'ouest. En second lieu, ces régions de frontière, riches économiquement, sont à la limite de la zone du potentiel industriel qui est constitué par la Belgique, les Pays-Bas et, surtout, la Rhénanie qui est une zone de pression économique importante de développement économique considérable.
Donc, on risque, dans les années qui viennent, de voir le centre de gravité continuer à glisser vers le nord et l'est, ce qui aggrave le problème des régions sous-développées du sud et de l'ouest.
En face de cette évolution, quelle peut être notre solution ?
Deux points doivent être examinés. D'abord, une constatation : l'Economie du 20ème siècle est inséparable d'une idée du complexe industriel et la ligne d'action, pour mettre fin au "désert français", c'est de créer des complexes industriels.
Premier point : l'importance des complexes industriels, c'est-à-dire d'un ensemble d'industries polyvalentes.
Cette concentration, qui a des aspects néfastes, du point de vue humain ou social, il faut bien le reconnaître, a des avantages du point de vue économique et technique par l'intégration et l'utilisation des sous-produits et l'utilisation maximum de l'infrastructure existante.
Les matières premières lourdes attirent l'industrie et s'il y a des inconvénients d'ordre humain, l'industrie se place où il y a des sources d'énergie, des matières premières ou des moyens de transport faciles et à grande capacité.
Ce serait donc une erreur de croire que l'industrie va là où il y a un vide industriel. On pourrait presque dire, au contraire, que l'industrie a horreur du vide et la grande industrie attire la petite et moyenne industries. Si bien que c'est une erreur, à mon avis, dans cette évolution, de parler de décentralisation industrielle.
Si bien que c'est une erreur, à mon avis, dans cette évolution, de parler de décentralisation industrielle.
En effet, les expériences qui ont été faites depuis une dizaine d'années en matière de décentralisation industrielle ont abouti à un échec ; il y a 4 ou 500

entreprises qui ont quitté Paris ou la région concentrée, mais ce sont des petites et moyennes entreprises et la plupart restent dans un rayon limité autour de Paris.
On ne peut pas fonder une politique de rénovation industrielle des régions sous-développées par la seule décentralisation industrielle ; au milieu du 20ème siècle, ce n'est pas par un saupoudrage industriel qu'on sauvera les régions sous-développées.
Deuxième erreur, opposer Paris au reste de la France !
C'est un thème facile de dénoncer la concentration de Paris, mais en provoquant par la déconcentration le départ des entreprises de Paris, on crée d'autres inconvénients en provoquant le chômage ainsi que des difficultés financières dans différentes communes et il est mauvais de détruire ce qui existe pour reconstruire ailleurs.
D'autre part, on peut considérer la Région parisienne comme un contrepoids intéressant par rapport au complexe industriel de l'est.
Donc, si l'on veut aboutir à recréer, à stimuler l'économie des zones du sud et de l'ouest de la France, il faut créer de nouveaux complexes industriels, complexes industriels en partant de la richesse qui existe à l'est de la France.
Pour cela, il faut aménager des voies de communication faciles, qui permettront à cette richesse de circuler à travers tout le pays.
D'une part, il faut créer des voies navigables de grande capacité. Il peut paraître paradoxal de parler de canaux et de voies navigables actuellement, mais c'est le moyen de transport le meilleur marché. Le coût de transport pour 1 tonne d'un produit lourd est de la moitié ou du tiers inférieur au transport par train complet.
Il faut donc organiser quelques axes de circulation à partir de voies navigables à grande capacité, relier Paris à l'est, d'une part, d'autre part relier le nord à l'est de la France et aménager le grand axe nord/sud suivant l'axe Rhin/Rhône.
D'autre part, ce n'est pas du tout utopique, il faut penser à rénover le canal des deux-mers et, ici, je pense à l'exemple des Etats-Unis d'Amérique qui, malgré leurs énormes moyens de transport, ont un canal qui part de Boston et New York, qui descend jusqu'à la Floride et, de là, rejoint le Golfe du Mexique, c'est-à-dire qu'ils ont des moyens de transport navigables extrêmement modernes et qui suivent les côtes.
A côté de ces axes de circulation nord/sud par voies navigables, il faut aménager le cabotage sur la côte atlantique.
En effet, il n'est pas possible de faire transporter les marchandises lourdes de l'ouest à l'est par chemin de fer, et le seul moyen est, à partir des zones de Dunkerque ou du Havre, de transporter les produits lourds vers un certain nombre de complexes industriels qui seraient situés en Basse Loire ou sur la Gironde ; ce serait le moyen essentiel pour rénover ces régions actuellement en crise.
Donc, il y a un certain nombre de complexes qui seraient créés dans le sud et dans l'ouest de la France, complexes industriels qui apporteraient la survie de ces régions.
Hier, plusieurs camarades faisaient remarquer que les régions agricoles du sud et

du centre de la France étaient pauvres. Eh bien, c'est justement en organisant ces grands axes de circulation nord/sud et ouest/est, en partant de la façade Atlantique, en remontant vers le centre que l'on arrivera à décongestionner, à faire sortir de leur isolement ces régions économiques.
C'est donc autour de ce que l'on appelle, en termes modernes, les pôles de croissance que l'on arrivera à rénover ces régions et non pas une décentralisation de petites entreprises disséminées au hasard.
Une condition absolument nécessaire est que toute l'organisation de l'aménagement de ce territoire soit faite suivant une planification, planification qui devrait avoir deux caractères différents de celle tentée depuis une dizaine d'années : d'abord une planification à long terme sur dix ou vingt ans, puisqu'il s'agit de grands travaux, planification horizontale d'autre part, qui s'opposerait à une planification verticale par industrie, alors qu'il faut faire une planification dans l'espace, c'est-à-dire une planification géographique.
Il est bien évident que la politique du "laisser-faire", du libéralisme économique est incapable de promouvoir cette politique d'aménagement du territoire.
Ainsi, cet aménagement du territoire pourrait être organisé à partir des trois groupes de facteurs : les progrès techniques, l'évolution démographique, la construction de l'Europe et de l'Eurafrique.
Ce sont là de grands travaux, de grandes réalisations économiques qui favoriseraient l'expansion industrielle, le progrès social et qui, en particulier, répondraient à des espoirs de la jeunesse.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Martet.

Urbain Martet

Camarades, Guy Mollet, dans un éditorial, hier matin, écrivait :
"Une attention passionnée est fixée sur l'Algérie, et il est naturel que les autres problèmes en soient éclipsés, ce qui ne veut pas dire qu'il faille les considérer comme d'importance secondaire et qu'ils soient résolus comme par enchantement".
C'est justement sur un de ces problèmes que je voudrais appeler votre attention. Il s'agit des conséquences économiques et sociales provoquées par la crise charbonnière, et que nos camarades du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi que ceux qui représentent les autres régions minières, se rassurent en me voyant aborder ce problème, qu'ils connaissent pour le vivre quotidiennement, mais il ne m'a pas paru mauvais qu'un camarade qui consacre son activité professionnelle à une autre forme d'énergie fortement concurrentielle, d'ailleurs, essaie d'analyser la situation en faisant l'effort d'objectivité nécessaire.
La crise que subit l'industrie charbonnière n'est pas une crise de conjoncture comme celles qu'on a pu enregistrer dans le passé. C'est une crise qui est due à l'apparition et à l'utilisation de nouvelles sources d'énergie, en particulier à la substitution des hydrocarbures, d'une manière croissante, au charbon. C'est un phénomène d'ailleurs d'ordre général, qui n'est pas nouveau, mais qui s'est

manifesté peut-être plus tardivement en France et en Europe occidentale.
En 1900, la part du charbon dans la consommation de l'énergie était environ de 95%. A l'heure actuelle elle est de moins de 40%. Par contre, durant la même période, la consommation d'hydrocarbures est passée de 5% à près de 40%. Il y a là un phénomène contre lequel il apparaît difficile de s'insurger. Il y a là substitution d'une forme d'énergie plus souple à une forme d'énergie encore nécessaire mais qui doit céder le pas. Ce remplacement, cette substitution des hydrocarbures au charbon s'est opérée très rapidement, aux Etats-Unis, et à l'heure actuelle la part du charbon ne dépasse pas l/5ème. Elle se manifeste déjà en Russie Soviétique. C'est l'Europe occidentale dans laquelle elle s'est manifestée plus tardivement, et encore, la part du charbon consommé en Angleterre atteint 80% en Allemagne, la Sarre comprise, 80%, en Belgique, au Benelux, environ 72%, en France, 63% encore.
Mais ce phénomène, pour s'être manifesté tardivement, n'en a pas moins, lui aussi, trouvé une accélération qui provoque cette crise, à l'heure actuelle, avec les travailleurs de la mine. La question qui se pose est de savoir si les problèmes posés ainsi par cette modification dans la consommation de l'énergie se trouveront résolus par des méthodes propres au régime capitaliste, c'est-à-dire en négligeant essentiellement le facteur humain, ou bien si on s'engagera dans la recherche d'une solution qui saura à la fois préparer l'évolution inéluctable, et en même temps préserver la condition des travailleurs.
C'est au fond tout le problème de la coordination énergétique qui se trouve posé, non seulement en France, d'ailleurs, mais dans toute l'Europe occidentale.
Dans un rapport récent, un de nos camarades de la sociale démocratie allemande, qui appartient à l'Assemblée parlementaire européenne, déclarait que ces problèmes de coordination seraient facilement résolus en France parce que tout le secteur énergétique était public ou sous le contrôle de l'Etat. C'est vrai pour le charbon, c'est vrai pour l'électricité, c'est vrai pour le gaz. C'est moins vrai pour le pétrole, c'est même de moins en moins vrai. Et d'ailleurs, ce n'est pas le moindre des paradoxes, c'est au moment où la France a pu mettre en évidence des gisements importants que l'on assiste à cette lente dégradation de l'autorité de l'Etat dans ce secteur. Et je voudrais à ce sujet faire rapidement un bref historique.
Il serait inexact et abusif de dire que les Socialistes ont été les seuls à préconiser une politique pétrolière nationale. Mais on doit souligner, on ne doit négliger aucune occasion de souligner le rôle déterminant que nous avons joué pour promouvoir cette politique à laquelle les intérêts privés se refusaient à croire.
Il n'est pas mauvais, pour la propagande même, de retenir deux dates :
En 1937, c'est Paul Ramadier qui a créé le Centre de recherche des pétroles du Midi, qui a abouti à la découverte du gisement de Saint-Marçais et la création de la Régie autonome du pétrole.
En 1945, c'est Robert Lacoste et la création du bureau de recherche du pétrole, qui avait pour mission d'établir un programme national de recherche et d'assurer la mise en œuvre du programme dans l'intérêt exclusif de la nation. Ce sont les termes mêmes de l'ordonnance qui donnait naissance à cet organisme.

Pour mener à bien cette politique, les sociétés ont été créées, et une fois encore, devant la carence des intérêts privés français, c'est l'Etat qui a du assurer l'essentiel de l'effort financier. Aujourd'hui on recueille les fruits de cette politique.
Le pétrole atteindra 10 millions de tonnes cette année, 20 millions en 1961 et 25 millions en 1962. Ces productions sont pour la plus grande partie la propriété de sociétés nationales dans lesquelles l'Etat est majoritaire.
Tout le monde devrait donc être d'accord pour reconnaître à l'Etat, devenu producteur de pétrole par l'intermédiaire de ces sociétés, le droit et même le devoir de tirer le meilleur parti possible de ces ressources énergétiques nouvelles. C'est le moment choisi par certains pour contester ces droits. Et les échos d'une campagne récente, qui illustre d'ailleurs d'une manière parfaite le régime capitaliste, ont du parvenir aux oreilles mêmes de ceux qui ne suivent que d'une oreille distraite ces problèmes, qui en sont les moins avertis.
Il n'est pas dans mes intentions de contester la parfaite légitimité des grands groupes pétroliers installés sur notre sol de poursuivre des activités industrielles, mais, pour un Etat où l'on use beaucoup du mot "grandeur", il y a des moments où on a le sentiment qu'il devrait leur rappeler que la France n'est pas le Sultanat de Koweït, et qu'il y a certaines méthodes qu'un Etat, dont l'autorité serait réelle, ne devrait pas tolérer.
L'opinion que j'émets, d'ailleurs, ne porte condamnation que de la carence des pouvoirs publics, et c'est là que se pose pour le Parti Socialiste le devoir de dénoncer cette carence et de préparer une politique et les réformes de structures nécessaires, de manière que cette nouvelle source d'énergie, dont l'importance est croissante, puisse rester sous la tutelle de l'Etat.
Je crois que c'est indispensable si on veut bien mettre sur pied une politique énergétique coordonnée et qui permette d'éviter des conséquences sociales aussi graves que celles qui commencent à se manifester dans les pays voisins de la France, et en France aussi.
On a beaucoup usé du mot "grandeur", on en use beaucoup dans ce pays, et j'ai retrouvé, en relisant le texte de la première rencontre de Léon Blum et des Secrétaires fédéraux, à Montrouge, en 1945, un chapitre qui retrouve un peu son actualité ;
Le mot de "grandeur", on s'en est beaucoup servi, c'est un mot un peu équivoque. Il y a bien des sortes de grandeurs, et il ne faudrait pas qu'on en vienne à confondre la grandeur avec la puissance ou avec la force, ou même la force avec la force matérielle. Tous nous voulons la grandeur de notre pays, mais pour nous Socialistes, la grandeur de notre pays, nous la mesurons à l'effort entrepris pour réaliser la justice sociale.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Lestrat.

Alexis Lestrat

Camarades, dans le temps qui m'est accordé, il ne m'est pas possible de

développer des considérations sur la façon dont a été conduite la lutte contre la loi scolaire anti-laïque du gouvernement Debré, il ne m'est pas possible de dire ce que je pense du projet de nationalisation déposé par notre Parti, je ne vous donnerai pas non plus mes impressions sur la manifestation de Vincennes que certains ont voulu transformer en manifestation partisane, hostile à la SFIO.
(Applaudissements)
Je vais aborder tout de suite l'essentiel de mon exposé en vous posant une question qui va peut-être vous surprendre : la laïcité de l'école telle qu'elle fut conçue en France à la fin du 19ème siècle et telle que nous avons tendance encore à la concevoir est-elle toujours un concept acceptable ?
Avant de répondre à cette question, il faut remonter aux origines mêmes de la laïcité.
Lorsque Jules Ferry, aux environs de 1879 présenta aux Chambres une série de projets relatifs à l'organisation de l'enseignement primaire, quel but se proposait-il ?
D'abord arracher l'âme de la jeunesse française à l'influence prépondérante des jésuites qui avaient des établissements d'éducation très nombreux et très puissants dans toute la France. Jules Ferry a voulu, lui aussi tout d'abord, empêcher la constitution de deux jeunesses françaises hostiles. Mais Jules Ferry voulait surtout soustraire le pays à l'influence politico-religieuse de la droite dont l'école privée était le symbole. Pendant le 19ème siècle, et la première moitié du 20ème, le catholicisme a été en France une force politique conservatrice.
Rappelons quelques dates et quelques événements : 1815, alliance du Trône et de l'Autel, 1848-1852, les catholiques se confondent avec le parti de l'Ordre, 1878-1875, le catholicisme est le lien entre les forces de droit légitimistes orléanistes, bonapartistes contre les forces républicaines, 1898, Affaire Dreyfus et je pourrais continuer, 1940, 1951, 1959, 1960.
Précisons le rôle de l'école privée en rappelant par exemple qu'en 1850, la loi Falloux fut votée par les bourgeois voltairiens de la Monarchie de juillet, persuadés que l'enseignement religieux était le seul moyen de stopper le développement du Socialisme et de protéger la propriété privée. La lecture des mémoires de M. Falloux est tout à fait édifiante à ce sujet.
Je crois qu'il ne faut pas avoir peur de le dire, à la fin du 19ème siècle, la bataille pour l'école laïque fut la bataille pour la République.
A son origine, la 3ème République, née de notre désastre militaire, ne savait pas si elle était républicaine ou monarchiste. L'école détermina son avenir. L'école fut la base, la pierre angulaire du régime républicain, du régime qui apportait l'affirmation qu'une société purement civile pouvait se donner un droit valable sans recourir à une autorité confessionnelle.
Ainsi à l'origine, l'école laïque était bien neutre et tolérante au point de vue religieux, il est faux de dire qu'elle l'était également sur le terrain politique.
L'instituteur de l'époque de Jules Ferry était un homme engagé conscient de la noblesse de sa mission et qui l'a remplie avec un zèle, une conscience, une dignité auxquels toute la nation a rendu hommage par une adhésion massive à la

République.
L'école laïque était si bien admise par le pays que des républicains très modérés comme Poincaré ou des réactionnaires comme Tardieu n'auraient jamais osé modifier le statut scolaire de leur époque.
Les choses ont bien changé depuis.
Je crois que l'erreur de Jules Ferry et des fondateurs de l'école laïque, c'est d'avoir conçu cette école pour un monde qui était sur le point de disparaître, pour un monde libéral et bourgeois en plein succès d'ailleurs sur les plans politique, colonial, et même culturel, pour un monde où l'humanisme l'emportait sur le christianisme, un monde qui paraissait stabilisé et qui allait disparaître à la suite des bouleversements provoqués par deux guerres mondiales.
Qu'on me comprenne bien, je n'adresse aucun reproche aux fondateurs de l'école laïque. Qui pouvait prévoir à leur époque que les nouvelles générations allaient se détourner de l'idéalisme de Kant, le véritable inspirateur de l'école laïque ? Qui pouvait prévoir l'évolution de l'Etat moderne, obligé, ou qui se croit obligé de diriger les consciences comme il dirige l'économie, obligé souvent de s'appuyer sur une religion séculière qu'il soit marxiste ou antimarxiste et de transformer l'enseignement en une propagande.
Quelle est la situation de l'école en France en ce moment ?
Après la libération, l'école, faute de crédits suffisants, a été mise dans l'impossibilité d'accueillir dans des conditions acceptables les jeunes français en âge de la fréquenter ; cette école n'est pas capable, toujours faute de locaux et de maîtres, d'assurer la formation professionnelle et la formation humaine des adolescents qui sont au seuil de la vie active, Elle n'est pas capable de faire sortir de la masse ouvrière ou de la masse paysanne les élites dont la nation a un besoin urgent, car ses établissements supérieurs restent encore trop souvent ouverts aux jeunes étudiants issus de familles privilégiées. La post-école est dans l'impossibilité d'assurer la promotion et le reclassement des adultes. Elle est incapable d'assurer l'éducation permanente. Elle est surtout incapable, faute de moyens et de directives bien nettes, d'assurer la formation morale et civique de la jeunesse.
Les structures morales du passé craquent de toutes parts. Les idéaux anciens auxquels les hommes de ma génération étaient attachés ont disparu, laissant l'ambiguïté s'emparer des consciences humaines. La jeunesse d'aujourd'hui, mal instruite, apercevant mal sa place dans le monde du travail, cette jeunesse dont l'horizon est barré par la guerre d'Algérie, qui se demande si demain elle trouvera des logements pour fonder des foyers, cette jeunesse est en partie sceptique et révoltée, elle a beaucoup plus subi l'influence d'une littérature romanesque et de films dégradants que celle d'éducateurs entraînants et convaincants.
C'est pourquoi il est nécessaire de restaurer notre enseignement en l'adaptant aux exigences intellectuelles, sociales et morales de notre temps,
Il ne faut plus chercher à maintenir le vieil idéal de la laïcité ; il faut définir un nouvel idéal adapté aux contextes économique et social du monde moderne.

(Applaudissements)
On se plaint souvent du manque de foi des jeunes enseignants. Cette foi reviendra quand on aura défini sans ambiguïté leur mission, quand ils pourront, comme les instituteurs de la 3ème République, s'engager dans une voie qui provoquera leur enthousiasme et dans laquelle ils pourront entraîner leurs élèves.
La 5ème République cherche son orientation ; n'y aura-t-il pas un nouveau Jules Ferry qui puisse, non seulement obtenir la mise en application d'une nouvelle règle d'or pour notre enseignement, mais aussi définir, face aux exigences de la droite conservatrice et cléricale qui utilise l'école confessionnelle comme un rempart contre le Communisme, face aux laïcistes sectaires et agressifs dont l'action est trop souvent négative, face aux partisans de l'Etat totalitaire, qui, par la voie de l'école, veulent apprendre aux hommes à n'être que les moyens d'une politique, puisse définir, ai-je dit, la mission d'une école qui serait la base d'un nouveau régime vraiment démocratique et vraiment social ?
Alors l'enseignant, qui ne demande qu'à s'engager, lui dont le rôle est de meubler des consciences et de former des caractères, pourrait avec ses élèves suivre la voie ainsi ouverte qui les conduirait vers la libération, la paix et le bonheur.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Albert Gazier.

Albert Gazier

Le Congrès se déroule au moment où ont lieu les conversations qui, dans tout le pays, suscitent d'immenses espoirs et il est naturel que notre attention ait tendance à se fixer sur ces événements. Mais il est certain, d'autre part, que les autres problèmes politiques qui apparaissent pour le moment comme masqués par ces préliminaires de négociations viendront bientôt en pleine lumière à nouveau, soit que nous allions vers la paix en Algérie, soit vers la poursuite des combats.
Notre Congrès fixe la politique du Parti pour une année. Nous devons donc faire des efforts pour ne pas nous déterminer seulement d'après les événements qui dans un sens ou dans un autre seront très rapidement dépassés.
Après cette considération générale, je voudrais aborder successivement les points suivants : d'abord quel est le rôle, la mission et la nature d'une opposition dans un parti démocratique ? Ensuite quelques mots sur le problème algérien tel qu'il se présente aujourd'hui, puis, si le temps est suffisant, quelques appréciations sur les institutions, la politique économique et sociale, enfin, de toutes manières, sur ce que nous appelons l'opportunisme et la radicalisation du Parti.
En ce qui concerne la vie intérieure du Parti, il est bien sûr qu'une opposition est nécessaire. Elle est nécessaire parce qu'elle oblige à réfléchir constamment et aussi parce qu'elle contribue à accélérer les évolutions.
Je crois que nous sommes tous d'accord sur ce principe, mais comme il arrive

souvent, l'accord sur les principes se traduit quelquefois par des divergences dans l'application.
Souvent, on estime qu'une opposition est nécessaire, mais que telle ou telle forme d'opposition n'est pas bonne et qu'en tout cas elle ne devrait pas s'effectuer de telle ou telle manière.
Il est évident, camarades, qu'une démocratie, la démocratie intérieure au Parti, comme toute démocratie, a des inconvénients. On pourrait redire de la nôtre ce que Churchill disait un jour de la politique démocratique : c'est le pire des régimes à l'exception de tous les autres, et l'un des inconvénients, c'est que les adversaires peuvent utiliser un certain nombre d'arguments, d'objections, de critiques faites à l'intérieur du Parti, mais cet inconvénient est moins grave que le monolithisme, l'équivoque ou l'immobilisme.
Il est une autre constatation, une autre considération que je crois pour le moment capital.
Nous avons connu, nous connaissons encore une crise, tout au moins des malaises. Des camarades nous ont quittés, ils ont eu tort de le faire, mais ils sont partis, d'autres hésitent pour savoir s'ils doivent demeurer parmi nous.
Or, nous qui sur bien des points sommes d'accord avec leur opinion, mais pas avec leur hésitation ou leur attitude de départ, nous nous sentons à l'heure actuelle, à leur égard, responsables. Nous avons, dans une certaine mesure, la mission de retenir les hésitants dans le Parti et d'essayer d'y faire rentrer les autres le plus rapidement que cela sera possible.
Cette charge, cette mission, nous pouvons la remplir mieux que quiconque dans le Parti ; quand nous nous adressons à ces camarades, ils disent, et c'est aussi notre sentiment : le Parti est trop opportuniste, il fait trop penser à ce qu'était la politique du parti radical socialiste d'avant-guerre. Nous leur répondons : Mais vous avez le droit de dire tout cela à l'intérieur du Parti, nos réunions de sections, nos Congrès fédéraux, nos Congrès nationaux sont fait, sont convoqués pour que vous puissiez vous exprimer, justement, en toute liberté.
Mais, camarades, s'il est reproché d'utiliser pleinement ce droit, alors nous n'aurons plus aucun moyen d'essayer de faire revenir ceux qui nous ont quittés et, en tout cas, de retenir parmi nous les hésitants.
La seule manière que nous puissions employer, c'est de faire jouer à plein, totalement, la démocratie intérieure dans le Parti, et, bien entendu, nos positions ne doivent pas avoir de caractère personnel. Nous n'avons, ni les uns, ni les autres, signataires de la motion pour l'opposition socialiste, jamais mis en cause la sincérité, le désintéressement de ceux avec lesquels nous ne sommes pas d'accord.
Nous voulons changer la politique du Parti, nous le disons depuis deux ans au dernier Congrès, plusieurs camarades ont déclaré que nous préférions cent fois voir une nouvelle politique appliquée par les hommes qui sont actuellement à la tête du Parti que de voir d'autres hommes appliquer la politique actuelle. On nous a répondu : ce n'est pas possible, si le Parti doit un jour changer de politique, il doit en même temps changer les hommes. Et si nous insistons pour ce changement d'orientation, on nous dit : mais alors, vous voyez bien que vous

posez des questions personnelles.
Alors, camarades, je vous demande : qui personnalise le débat ? Il n'y a pas de discussion politique dans des conditions de cette sorte.
Notre motion déclare clairement le but que nous voulons atteindre, c'est de dégager le Parti du système et en aucune manière nous n'entendons prononcer des exclusives ; notre souci n'est pas de prononcer des blâmes, des sanctions, des condamnations ou des exclusives, il est d'entraîner une modification de la ligne suivie depuis deux ans par le Parti.
Une phrase du texte que nous avons diffusé a été interprétée sans un sens qui n'est pas le nôtre, mais c'est un fait qu'elle a subi cette interprétation et afin d'écarter tout reproche d'attaques personnelles, dans le texte qui sortira de la Commission des résolutions, nous nous efforcerons d'exprimer notre pensée sous une autre forme.
Camarades, les inconvénients très réels qui existent dans un fonctionnement total de la démocratie intérieure du Parti, le remède à ces inconvénients, ce n'est pas le silence, ce n'est pas l'équivoque, ce n'est pas l'expression, sous une forme voilée, des désaccords ou des nuances qui peuvent nous séparer, ce remède, c'est la discipline, c'est le fait qu'après une discussion totalement libre, ensuite les votes ayant été prononcés, chacun s'incline et à l'extérieur du Parti défende la même politique.
(Applaudissements)
Or, Camarades, j'ai bien le droit de rappeler qu'aucun d'entre nous n'a jamais, ni dans une réunion publique, ni dans une motion, ni dans un article, exprimé à l'extérieur du Parti d'autres thèses que celles que vous avez adoptées. Ce n'est pas toujours commode. Dans des réunions politiques, il est quelquefois difficile de répondre à un contradicteur qui exprime une partie de ce que l'on pense, nous le faisons néanmoins, ce qui montre que ce qui est difficile est souvent possible à faire.
Il ne faut pas confondre difficile avec impossible. Récemment, un certain nombre de camarades ont été pressentis pour assister au colloque de Royaumont. Eh bien, ils ont saisi le bureau du Parti et ils ont dit : "Voilà, nous souhaitons nous rendre à cette réunion en raison de son caractère, est-ce que vous voyez des inconvénients à ce que nous y allions ?" Après en avoir délibéré, le bureau du Parti a déclaré : "vous pouvez y aller à titre personnel, sans engager le Parti." S'il avait dit que nous ne devions pas nous y rendre, eh bien personne n'aurait donné son acceptation à ce colloque. Nous pensons que ce sont les infractions à cette règle qui portent infiniment plus de préjudice au Parti que l'expression, à l'intérieur de nos Congrès, d'une pensée libre et sincère !
(Applaudissements)
Voilà ce que je voulais vous indiquer sur ce point.
En ce qui concerne l'Algérie, il est certain qu'en raison des événements actuels, une grande prudence s'impose. Le Parti a rappelé les conditions dans lesquelles le cesser le feu est possible. Nous adoptons cette position, sauf sur un point : celui qui concerne ce qu'on a appelé, faute d'un meilleur terme, "la double négociation", et notre motion contient, à ce sujet, toutes les explications

nécessaires.
Je veux simplement souligner qu'il ne s'agit pas pour nous d'une innovation. Nous voulons simplement revenir à ce qu'était sur ce point la position du Parti à son dernier Congrès, celui de l'année dernière, et en revenir - ce qui est le même texte - aux décisions du Conseil national du 3 novembre 1959, c'est-à-dire après le discours sur l'autodétermination.
Au cours des événements actuels, selon nous, deux principes doivent être observés : le premier principe, c'est qu'évidemment nous ne devons pas gêner les négociations et que nous ne devons pas, par souci de prestige d'un Parti, compromettre en quoi que ce soit les suites, l'issue d'une négociation. Le second principe, aussi important que le premier, est qu'il n'est pas possible que nous restions passifs durant cette négociation. Ni le Parti, ni les Français, ne sont au balcon pour contempler les événements qui leur seraient extérieurs.
Des pressions s'exercent, au cours de la négociation ; s'il n'est pas répondu à ces pressions par d'autres, opposées, l'issue sera mauvaise. Notre rôle est d'agir pour que soit éliminé tout ce qui risquerait de faire échouer la négociation, parce qu'on s'écarterait des conditions que nous avons nettement posées pour son succès.
Si le FLN continue à s'écarter, sur quelques points, de ce que nous estimons indispensable, nous devons inlassablement rappeler que c'est en s'alignant sur les positions que nous avons définies que l'on aboutira au cessez-le-feu... et que sont responsables ceux qui refusent d'accepter ces conditions nécessaires !
(Applaudissements)
Nous ne devons donc pas être passifs, nous ne devons pas nous borner à faire confiance, nous devons suivre avec vigilance et agir à chaque moment opportun.
Sur les institutions, je me bornerai à souligner que nous sommes maintenant dans un régime de monarchie paternaliste. Que le général de Gaulle assume tous les pouvoirs de la République, comme d'ailleurs il l'avait annoncé le 17 mai 1958 ; que sur bien des points, il est allé plus loin que sa majorité, dans le sens de la restriction des droits du parlement ; que quelle que soit l'issue de l'affaire algérienne, la question des institutions se posera à nouveau avant notre prochain Congrès.
Il est donc nécessaire que nous proclamions notre règle d'action et de jugement dans ce domaine qui, à notre sens, ne peut être que la suivante : celui qui commande doit être responsable. Et c'est ce qui doit déterminer notre attitude.
Pour ce qui est de la politique sociale, une seule considération : la politique actuelle, on l'a dit tout à l'heure et c'est exact, repose sur cette idée que les difficultés intérieures, extérieures, sur le plan économique et financier, ne peuvent être réglées que par le concours des capitalistes.
Deuxième idée : les capitalistes étant des hommes, on ne les prend pas avec du vinaigre, mais par des avantages.
Ce raisonnement a quelque logique, mais lorsqu'il concerne la masse, la classe ouvrière, c'est exactement le raisonnement inverse que l'on tient. On a besoin du travail des salariés, des exploitants agricoles, mais au lieu de tenir à leur égard un raisonnement analogue à celui qui est tenu en faveur des capitalistes, on

déclare que s'ils ne marchent pas, eh bien il y aura la réquisition !
Et ce que je tiens simplement à souligner, c'est que cette discrimination qui fait que pour les gens qui nous gouvernent, il y a d'un côté des hommes dont on doit respecter pleinement les mobiles humains et la dignité et de l'autre des sortes d'objets que l'on fait marcher au commandement, cette discrimination est aussi grave que les atteintes qui ont été portées au niveau de vie des paysans et des salariés !
Cette discrimination, une nouvelle expression s'en trouve dans l'actuelle politique sociale. Les travailleurs sont extrêmement attachés au règlement rapide de l'affaire algérienne, à la paix en Algérie, et c'est au moment où des négociations s'engagent avec l'espoir immense qu'elles soulèvent que, se livrant à des manifestations fort limitées pour obtenir une réduction de l'écart énorme qui sépare les salaires des prix, l'on opère par réquisitions, par une sorte de chantage, en tenant ce raisonnement : ils n'oseront pas, pendant les négociations sur l'Algérie, protester par des grèves violentes aux mesures de force qui sont prises à leur égard !...
Eh bien, camarades, cela est suffisamment éloquent sur l'état d'esprit de ceux qui nous gouvernent... sur la façon dont ils pourraient utiliser le prestige qui serait le leur en cas - ce que nous espérons tous - d'un règlement favorable du conflit actuel.
La dernière partie de mon exposé est consacrée au développement des termes d'opportunisme et de radicalisation qui figurent dans notre motion.
Il est très facile de discuter sur le mot d'opportunisme. Nous ne sommes pas contre toute tactique, l'hostilité à l'opportunisme ne veut pas dire qu'il n'y aura jamais de décision opportune… Il est évident que dans bien des cas, il faut tenir compte des événements quotidiens, de la réalité quotidienne ! Non. Ce que nous voulons exprimer, c'est que nous ne sommes pas d'accord avec une conception stratégique qui fait trop de place aux considérations opportunistes et tactiques.
Et puis, je suis bien obligé de donner des exemples, et comme pour citer des exemples il faudra citer des faits, on est bien obligé de piocher dans un passé proche. Je dirai, par exemple, que selon nous, il n'a pas été bon que le Parti essaie, pendant plusieurs mois, de faire sa chose à lui de la 5ème République ; il n'est pas bon d'avoir lancé le mot d'ordre de "Parti Socialiste, avant-garde de la 5ème République"… quelle avant garde ? Avant garde de quelle armée ? Il n'est pas bon de ne pas avoir marqué suffisamment les différences fondamentales qui séparent les objectifs du Président de la République d'avec les nôtres...
Le Président de la République a d'immenses qualités, mais c'est un conservateur, nous le savons. Un conservateur intelligent. Il ne veut pas comme nous détruire le régime capitaliste, au contraire, il cherche à le sauver. Et je pense que ces différences doivent être marquées avec beaucoup plus de force qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent.
Nous pensons aussi que nous sommes quelquefois victimes de cette manie radicale qui consiste à voler trop souvent au chevet de la mère malade. Cette attitude est d'autant moins bonne qu'il s'agit d'une marâtre qui ne nous demande absolument rien. De sorte que les considérations tactiques, à notre

sens, jouent un rôle trop important dans la politique du Parti.
Mais, camarades, les différences d'appréciation qui nous séparent vont, à mon sens, plus loin. A l'heure actuelle, les Congrès sont là pour ça, nous devons dire ce que nous pensons, le Parti est en dehors des grands mouvements qui sont actuellement en train de transformer le monde, mouvement des pays sous-développés, mouvement de la jeunesse dans tous les pays.
Pour les pays sous-développés, nous avons fait des choses extraordinaires : la politique de Mousset, la politique de Gaston Defferre, continuée par Jacquet. Aujourd'hui, malgré cela, beaucoup de dirigeants des peuples d'Outremer n'ont pas une confiance totale dans notre Parti. Pourquoi ? Parce qu'ils estiment que nous ne comprenons pas suffisamment leurs problèmes actuels.
Nous leur disons quelquefois que l'indépendance est un stade dépassé, qu'il ne faut pas s'y accrocher comme ils le font, qu'il y a d'autres problèmes dans le monde présent, mais pour eux l'indépendance dans une phase sans doute transitoire, mais inévitable, c'est l'expression morale de leur dignité retrouvée, et cela nous devons le comprendre.
Nous devons comprendre aussi ces peuples qui instaurent chez eux des régimes qui ne font pas place au pluralisme politique et syndical. Si en France les deux tiers de la population ne savaient ni lire ni écrire, si en France le revenu moyen par tête d'habitant était de l'ordre de 20 000 Frs par an, comme il l'est dans ces pays là, croyez-vous que nous serions partisans de la démocratie au sens où nous employons aujourd'hui ce terme ? Il y a évidemment pour eux un problème primordial qui a été dépassé dans les pays industrialisés, c'est, avant de fonder la démocratie, constituer les bases économiques, financières et sociales d'un régime démocratique. Eh bien cela, trop souvent, nous le comprenons mal.
Je veux aborder des sujets plus délicats mais je crois nécessaire de le faire : nous sommes dans la coalition Atlantique, les alliés, les Etats-Unis d'Amérique, et nous avons raison de le faire ; c'est la condition indispensable de notre sécurité. Mais cela ne veut pas dire que nous abandonnons quoi que ce soit de notre hostilité au régime économique et social qui est celui des Etats-Unis.
Je sais bien que nous le pensons en nous-mêmes, mais est-ce que nous le faisons suffisamment connaître, comprendre ? Est-ce que nous savons convaincre les autres ?
Il y a, dans les pays de l'est, des gens, surtout des jeunes, qui ne sont pas du tout d'accord avec le régime bolchevique qui leur est imposé, mais qui ne sont nullement d'accord non plus avec le retour au régime capitaliste. Je vous pose cette question : même si la réponse qu'ils font n'est pas juste, du moment qu'ils le pensent, c'est qu'il y a quelque chose à corriger. La plupart d'entre eux sont convaincus que pour les Socialistes Français, le retour à un capitalisme libéral dans ces pays constituerait un progrès.
Alors, si nous ne le pensons pas, il faut le clamer, il faut que personne ne puisse en douter à travers le monde.
Il y a, dans tous nos pays, des travailleurs qui ne souffrent pas seulement de conditions de vie très insuffisantes, mais qui souffrent de la condition salariale de dépendance qui leur est imposée. Ils savent bien que nous répétons comme

des rites des formules contre le salariat, le régime capitaliste, mais est-ce que vous croyez qu'ils sont convaincus que l'existence d'une classe subordonnée est, pour nous, une hantise qui nous empêche réellement d'être tranquilles tant que cette iniquité n'aura pas disparu ? Et s'ils le pensent, c'est probablement parce que nous n'avons pas su trouver les forces de conviction nécessaires pour leur démontrer le contraire.

Mais dans le monde, la jeunesse est en train d'entrer dans le mouvement politique. La jeunesse en Corée, au Japon, en France même, en Turquie, est en train de prendre en charge la modification sociale. En France, nous nous trouvons dans des conditions qui ne se sont pas produites depuis de très nombreuses années. Commençant à se poser certains problèmes politiques, la jeunesse ne fait plus comme celle de 1928 ou de 1935, se tournant du côté des fascistes et de la droite, mais c'est du côté de la gauche qu'elle se dirige. Ce n'est ni du côté du fascisme et de la droite, ni du côté des Communistes, qu'elle s'oriente dans ce début de rentrée dans l'activité politique, mais elle s'oriente à gauche et nous ne constituons pas pour elle un pôle d'attraction suffisant.

Il ne faut pas, camarades, ricaner comme on le fait quelquefois sur ces jeunes bourgeois, ou ces fils de ministres, qui sont révoltés contre la société dont leurs parents sont l'expression, parfois même les dirigeants. Alors que leurs pères, lorsqu'ils avaient leur âge, étaient fiers d'être des chefs dans ce régime, et d'être des bourgeois, et avaient conscience de leurs responsabilités et du rôle qu'ils pouvaient remplir, ils ont, eux, une sorte de honte à être ou les complices, ou des bénéficiaires d'un régime qui n'a plus de justification à leurs yeux.

Ne croyez-vous pas que ces faits, même s'ils sont encore peu nombreux, mais visibles, sont analogues à ceux qui, dans les années qui ont précédé la guerre, ou plutôt 1936, ou même qui ont précédé 1789, et sont annonciateurs d'un changement total de régime et de bouleversements du capitalisme ?

C'est cela, camarades, que nous disons lorsque nous parlons d'absence de perspectives à long terme. Et vous voyez bien que ces problèmes là sont infiniment plus importants que des nuances personnelles plus ou moins artificielles que l'on essaierait de généraliser.

Il faut donc que nous pensions à tout cela et que nous redressions ce qui nous écarte des grands mouvements qui transforment le monde, et souvent dans un sens qui n'est pas tellement éloigné du nôtre.

Est-ce que nous ne devons pas dire que c'est un véritable scandale que l'on puisse, actuellement, comme depuis la naissance du capitalisme, fermer les usines, en ouvrir d'autres, faire des transferts, sans qu'aucune espèce de contrôle démocratique ne vienne aligner ces décisions sur l'intérêt général ?

Dans très peu d'années, la venue d'une usine par un groupe de capitalistes à un autre groupe de capitalistes apparaîtra aussi choquante, aussi absurde que l'est à nos yeux la vente des régiments de colonel à colonel, comme cela se passait au 17ème siècle.

Mais pensez-vous que dans l'opinion française et internationale, ces faits apparaissent comme nous scandalisant profondément et étant notre objectif essentiel de les faire disparaître et de créer un régime totalement nouveau ?

Collection Jean Paul

Je veux prendre un autre exemple, et là vous verrez bien ma pensée, je ne critique personne, seulement les conceptions. Dans la fédération de la Seine, les camarades de la majorité ont déposé une motion intéressante ; Giraud vous en a parlé tout à l'heure. Mais cette motion repose sur l'idée fondamentale - on vous l'a dit - que notre programme soit : dans chaque maison une automobile, une télévision, un frigidaire. Bien. Evidemment, camarades, tout le monde est d'accord, il faut évidemment faire que le plus grand nombre accède le plus rapidement possible aux produits de la technique, mais c'est une grave erreur, à notre sens, de penser que ce sont seulement ces aspirations là qui agitent le monde et qui animent les mouvements sociaux.
(Applaudissements)
Mais ce que vous voyez se dérouler dans les pays que je citais tout à l'heure, dans les pays qui actuellement luttent pour leur indépendance, au Japon, en Corée ou en Turquie, ce n'est pas pour avoir dans chaque maison une télévision et un frigidaire. Ces gens sont descendus dans la rue, sont entrés dans l'action au nom d'un idéal plus élevé et qui est de justice, un idéal d'indépendance, et si vous négligez cela, vous n'aurez aucune espèce de prise sur les masses.
C'est un faux réalisme que de croire qu'on est beaucoup plus près des masses lorsqu'on parle de l'intérêt immédiat. Il faut en parler, mais il faut parler aussi d'autre chose.
Evidemment, nous sommes actuellement en France à une époque où l'opinion semble se désintéresser de tout ce qui n'est pas l'amélioration du confort matériel. Elle semble digérer les progrès qui ont été réalisés au cours des 15 dernières années, mais ce serait une erreur dramatique de penser que cet engourdissement pourra se prolonger longtemps.
Ne croyez-vous pas que c'est un signe extraordinaire que d'avoir vu le seul mouvement capable de rassembler des masses, des signatures, des protestations et des défilés, soit celui portant sur la laïcité et qui ne met en cause aucun intérêt matériel quotidien ?
Cela devrait faire comprendre - et c'est là tout ce qui doit être la hantise journalière de nos pensées - le danger qui nous menace : celui d'une américanisation de l'Europe. C'est le danger qui menace nos syndicats, de devenir à leur tour des syndicats genre américains, luttant uniquement pour des questions corporatives, sans poser les grands problèmes d'organisation sociale et de régime. C'est le danger qui menace nos partis politiques, c'est le danger qui menace nos foyers. Et on assiste, dans le monde entier, avec des formes différentes, à une révolte contre la tendance à l'américanisation générale, une tendance à échapper à un régime purement mécanique et qui met l'idéal au plan des "gadgets" quotidiens. Eh bien, c'est cela notre tâche.
Voilà, camarades, ce que nous voulions dire lorsque nous parlions de se dégager de l'opportunisme, de la radicalisation, lorsque nous disions qu'il fallait avoir des perspectives à long terme et vous voyez bien que ce sont des débats qui sont beaucoup plus élevés que de petits désaccords sur des questions secondaires.
Notre rôle, selon nous, est d'entraîner le Parti - et c'est ma conclusion - à se détacher de la 5ème République, pour ne pas être entraîné avec elle et à se

détacher totalement du régime capitaliste lui-même, car ce serait une ironie effrayante qu'après l'avoir combattu, nous soyons entraînés, comme de faux complices, à disparaître avec lui.
(Applaudissements)

Le président - Le temps de parole de Fuzier sera diminué de 5 minutes.
La parole est maintenant à Debesson pour 15 minutes.

René Debesson (Nord)

Camarades ; la motion de la fédération du Nord n'a pas la prétention d'être une motion pilote. Lorsqu'elle a été présentée devant notre Congrès fédéral, elle ne portait qu'une signature, celle de la Commission administrative fédérale unanime. En fait, elle est le résultat de très larges et très fraternels accords réalisés entre des camarades qui, dans des Congrès précédents, s'étaient affirmés sur des positions différenciées.
Le Congrès de la fédération, qui s'est tenu dimanche dernier, a délibéré sur la motion de la Commission administrative fédérale unanime. Mais une autre motion, celle qui porte comme première signature le nom de notre camarade Gazier, a été défendue par notre camarade Marcel Daroux, ancien député ; lui aussi, membre de la Commission administrative fédérale, mais n'ayant pas assisté aux deux réunions de la Commission administrative où la motion avait été établie.
Le résultat du vote : 423 mandats pour la motion fédérale, 17 pour la motion Gazier, 3 abstentions.
Les signataires de la motion estiment que dans la conjoncture actuelle, le Parti a mieux à faire que de controverser sur les mérites comparés des attitudes personnelles par rapport au passé. Cette phrase figurait à l'origine en tête de notre motion. Si nous ne l'avons pas laissé subsister, c'est parce que nous avons pensé que le texte était suffisamment clair et traduisait suffisamment nettement les intentions des auteurs, mais nous ne voyons aucun inconvénient à ce qu'elle y figure de nouveau.
Notre objectif a été de mettre en relief un certain nombre de constatations que nous avions faites et notamment, qu'il existait dans le Parti, sans aucun doute, une unanimité pour constater d'abord les difficultés de la situation actuelle. Il suffit d'énoncer quelques titres de paragraphes, pour que nous nous en rendions compte, qu'il s'agisse de la défense de la démocratie, qu'il s'agisse de la laïcité, de l'Etat ou de l'école, bafouée par le régime actuel, qu'il s'agisse de la politique économique et sociale du gouvernement, qui dresse contre elle tous les travailleurs du pays, qu'il s'agisse de la question algérienne, nous sommes unanimes à constater les difficultés qui résident dans cette conjoncture.
Mais nous avons constaté aussi l'unanimité du Parti pour l'action à entreprendre pour réagir contre ces difficultés. Nous avons enregistré avec la plus grande satisfaction les décisions prises soit par le Comité directeur, soit par le groupe parlementaire, soit par le Conseil national plus récemment. Toutes ces décisions ont été prises à l'unanimité ou presque, alors, camarades, pourquoi n'aurions-

nous pas cherché à traduire dans un texte ces sentiments qui sont ceux de l'ensemble du Parti, ces volontés qui traduisent, nous en sommes certain, la volonté même du pays démocratique et travailleur ?
Et si l'on veut parler du passé, pourquoi ne pas dire, camarades, que nous avons eu raison, puisque ce sont nos adversaires eux-mêmes qui peu à peu adoptent les positions que notre Parti avait définies dans ses Congrès précédents ? Oui, même nos adversaires, tenants du régime libéral, parlent maintenant d'une planification de l'économie ; oui, on en est venu, pour les problèmes de la Communauté, à accepter les thèses du Parti Socialiste ; oui, pour le problème algérien, on s'est orienté vers les solutions qui étaient déjà incontestablement contenues dans le triptyque de notre camarade Guy Mollet, exprimé au gouvernement.
Et alors, si nous avions raison, pourquoi ne pas nous mettre tous au coude à coude pour le proclamer et pour réaliser, autour de notre Parti, cette conjonction des volontés démocratiques et sociales, qui permettrait de donner à notre organisation les pouvoirs qui lui ont manqué pour faire connaître ses idées ?
J'ai écouté, et j'ai lu avec beaucoup d'attention, les rapports qui nous ont été faits ; si nous ne sommes pas intervenus sur les rapports statutaires, croyez bien que nous n'avons pas négligé de les regarder de très près et j'ai fait un certain nombre de constatations que vous avez pu faire aussi qui prouvent que le travail de propagande matérielle que nous avons à faire, qui est notre tâche, nous devons en convenir, n'a pas été accompli avec une suffisante vigueur, par exemple quand nous constatons qu'un tract aussi opportun, aussi bien conçu que celui qui a été rédigé sur la question réactionnaire, a été tiré pour l'ensemble du pays à 106 000 exemplaires, que la fédération du Nord à elle seule en a absorbé la moitié et qu'une seule de ses sections a absorbé le quart de la production ! Eh bien, camarades, quand on constate des choses comme celles-là, on doit dire qu'une tâche urgente doit consister à développer la cohésion du Parti, la solidité des liens fraternels qui doivent nous unir tous, pour que l'action du Parti s'exerce avec plus de vigueur, avec plus d'autorité, avec surtout plus de moyens.
On a parlé des jeunes qui montent et qui ont les yeux fixés sur les organisations politiques, sur la nôtre en particulier. Nous voulons, camarades, que cette jeunesse qui a les yeux fixés sur nous choisisse le chemin que nous lui montrons. Il faut pour cela que nous lui montrions d'abord une organisation solide, puissante, susceptible d'agir sur les circonstances présentes et alors, à cette condition et à cette condition seulement, nous pourrons promettre aux jeunes des jours ensoleillés.
Je ne vais pas, camarades, vous faire un commentaire de la motion, ce sera le rôle de l'un des nôtres qui interviendra plus tard au nom de la fédération, mais je vous adresse un appel pour que vous vous unissiez dans cet esprit qui doit permettre de développer la force de notre Parti !
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade Notebart, pour 15 minutes.

Arthur Notebart (Nord)

Mes chers camarades, cela n'apparaîtra pas comme un duel du Nord, bien que les orateurs soient inscrits en suivant, ce que je regrette ; j'aurais préféré, pour la clarté du débat, que nous soyons intercalés les uns les autres.

Celui qui monte à cette tribune était, au dernier Congrès, signataire de la motion Gazier. Peut-être les camarades du Congrès se sont-ils dit, peut-être se disent-ils encore : le Nord a repris ses habitudes en se présentant au Congrès national avec toute l'importance de ses mandats... Je signale tout de suite qu'il y a là, pour le moins, une erreur, car en vérité, si nous sommes arrivés à établir sur le plan fédéral une motion d'unanimité, cela n'est pas le résultat d'habitudes et si c'était l'habitude, je dirais : ce sont de bonnes habitudes, car cela est le résultat d'un examen à la fois sérieux, précis, des événements politiques.

Pourquoi sommes-nous tombés d'accord et pourquoi le Parti ne serait-il pas d'accord demain ?

Nous avons été amenés à constater, les uns et les autres, que dans le Parti, depuis déjà un an, au travers des préoccupations du Comité directeur d'une part, au travers des résolutions de nos Conseils nationaux d'autre part, les textes adoptés étaient quasiment adoptés à l'unanimité d'une façon permanente.

Cela est le résultat de comparaisons ; si l'on prend les problèmes les uns après les autres, sans refuser de constater les faits, on voit que sur le problème de l'Algérie, par exemple, le général de Gaulle, ne nous en déplaise, a repris purement et simplement les thèses du Parti qui datent d'il y a maintenant près de 4 ans, et là nous sommes tous d'accord sur le fond.

Sur le problème laïc, le Parti est d'accord. Sur le problème social, le langage est également unanime. Sur le problème de la paix également, sur le problème de l'Europe aussi.

Qui pourrait encore, dans un Congrès national, essayer de faire croire que ceux qui avaient été à un moment donné l'espérance ou l'objet des désirs des militants socialistes ou des électeurs français en mai 1958 ont répondu à leurs désirs dans les faits ?.. Qui pourrait dire, par exemple, aujourd'hui, qu'alors que le pays voulait un Parlement utile et travaillant, ce pays a aujourd'hui un Parlement utile et travaillant ? Qui pourrait, par exemple, soutenir dans ce pays qu'alors que nous voulions avoir un gouvernement sûr, en finir avec les crises ministérielles, avoir un gouvernement qui gouverne, nous avons au véritable sens du mot un gouvernement et qui, par dessus le marché, gouverne ? Qui pourrait soutenir que quand nous demandions à avoir un Président de la République arbitre, nous avons un Président de de République arbitre ?

Je pense que ces trois remarques doivent recueillir l'unanimité du Parti ; dans ce domaine, nous sommes aussi tous d'accord. Et nous sommes aussi tous d'accord poux constater qu'il y a violation permanente de cette Constitution, et aussi pour constater qu'elle relève d'une insuffisance démocratique certaine.

Voilà les raisons pour lesquelles les camarades du Nord, qui avaient été un moment donné accrochés à la motion Gazier, ont pensé qu'à partir du moment où nous étions tous d'accord sur ces points principaux, il n'y avait pas de raison pour ne pas essayer de mettre dans les textes ce qui doit être la politique du

Parti.
Notre motion a voulu reprendre tout cela d'une façon nette et précise et aussi nous avons voulu mettre l'accent sur les sentiments qui animent encore les uns et les autres dans la nostalgie du passé, dans ce préambule dont Debesson rappelait tout à l'heure que la fédération du Nord l'a repris dimanche matin à son compte. Il est évident qu'il faut en terminer avec le langage d'hier et cela vaut pour les uns et pour les autres.
Nous avons voulu en terminer avec tout cela et nous avons essayé alors de mettre sur pied notre motion en deux parties, la première partie : définir clairement nos règles d'action, définir le rôle des Socialistes, préserver, renforcer leur unité, réaffirmer avec force sa fidélité à la doctrine Socialiste, défendre la démocratie ; cela fait partie des devoirs principaux d'un membre du Parti et du parti en général.
Deuxième partie, que nous avons voulu constructive pour redonner au Parti des objectifs, et surtout pour redonner aux travailleurs des raisons de se battre, car je le dis souvent dans les réunions que je fais à travers la fédération, et vous le constatez vous-mêmes : ce qui fait à la fois la faiblesse et la force de nos adversaires, la faiblesse du Parti et la force de nos adversaires, c'est d'une part l'oubli des vieux et l'ignorance des jeunes.
On ne rappelle jamais assez les batailles d'hier et les jeunes ont trop tendance peut-être à trouver normal ce que la société leur apporte aujourd'hui. Il faut rappeler cela, certes, mais il faut aussi redonner à la classe ouvrière, qui veut se battre, des objectifs, car le front populaire, car 1936 et les lois sociales, ne sont pas seulement venus de la menace du fascisme, du chômage de 1930-31, ils sont venus aussi d'un programme construit dans le Parti déjà assez concret dès 1932.
Et c'est pourquoi nous avons voulu, dans la 2ème partie, les tâches immédiates, développer un embryon de programme que nous avons complété à la fédération dimanche par trois points sur lesquels il est temps que le Parti engage la bataille : les 32 heures par semaine, l'unification de l'âge de la retraite en la portant à 60 ans pour l'ensemble des travailleurs, et il est temps aussi que le Parti engage la bataille pour les 4 semaines de congés payés, pour en terminer avec les deux régimes : celui du régime public et celui du régime privé.
Il faut ajouter cela, car je pense que dans la mesure où nous saurons engager la bataille sur des points précis, nous ramènerons plus facilement au Parti les travailleurs et ceux qui ont quitté ce parti. Il faut aussi que le Parti se penche très rapidement sur les problèmes de réorganisation de la sécurité sociale pour en faire un régime général égal pour tous, et pour en terminer aussi avec les différences entre régime privé, public, et avec les travailleurs des usines.
Voilà quelques points que nous avons voulu rappeler dans cette motion et dans les tâches immédiates, nous avons mis l'accent notamment sur le fait que cela suppose en premier lieu que le Parti doit continuer d'affirmer vigoureusement son opposition à la politique réactionnaire de ce gouvernement et ensuite nous avons indiqué un peu plus loin, dans un autre paragraphe, que la séparation des pouvoirs n'implique pas la concentration excessive du pouvoir qui entraîne l'usage permanent de l'arbitraire et crée tous les dangers.

Le Parti, qui a toujours combattu toutes les forces totalitaires, doit dénoncer ceux qui menacent dans l'immédiat le caractère démocratique de la République et les conclusions de ce paragraphe constructif se terminent ainsi :
"Le Parti poursuivra cette politique, seule capable de répondre aux légitimes aspirations des masses laborieuses en assurant la prospérité nationale".
Nous avions voulu mettre tout cela dans les faits, pourquoi avons-nous voulu mettre l'accent si fortement sur ces faits ?
J'avoue avoir entendu Albert Gazier et je pourrais presque ajouter que nous sommes tous d'accord avec ses conclusions. Peut-être faut-il faire une petite réserve sur la formule d'américanisation employée à l'égard de la vie internationale. Je crois qu'en vérité, le rôle de notre Congrès national est d'abord de définir - comme il l'a dit lui-même - une politique qui soit la politique du Parti, le rôle des organismes centraux est d'appliquer cette politique par tous les moyens et d'y rester fidèles. Je crois que la difficulté de nos Congrès nationaux - je livre cette réflexion, car on a demandé aux délégués de signaler comment ils envisagent l'organisation des Congrès nationaux pour l'avenir - je pense que la difficulté de nos Congrès nationaux réside dans le fait que nous avons deux Congrès en un. Nous avons à la fois un Congrès administratif et un Congrès politique et nous sommes un peu tenus, ficelés par le premier, car vous n'empêcherez jamais que le Parti raisonne sentimentalement et, raisonnant sentimentalement dans sa première partie, il lui est difficile de ne pas mélanger du sentimentalisme dans la deuxième partie. Je m'explique.
La première partie étant un rapport administratif du Secrétariat général, et comme on a trop tendance à vouloir donner à la ratification de ce rapport un caractère d'approbation de la politique du Secrétariat général, il en découle tout naturellement que si cela devait être vrai, au moment où les rapports administratifs sont adoptés, à l'unanimité, avec ou sans félicitations, le Congrès pourrait se séparer et la formule serait la suivante : "Que ça continue, tout va bien ainsi !".
Je pense qu'il y a là un défaut et c'est notre ami Jean Baptiste Lebas (?) qui déjà il y a 22 ans, dans des controverses avec Paul Fort, avait demandé que le rapport moral "ne prenne plus un caractère politique mais ait simplement le sens d'un rapport administratif".
Mais on y est revenu, on revient souvent à ses vieilles erreurs parait-il, et en politique à plus forte raison, car ce sont des hommes qui la font et ces hommes sont groupés, les erreurs se multiplient par conséquent par le nombre de parties prenantes !... Je crois qu'il faudrait séparer, pour l'avenir, ces deux rapports pour en revenir à la thèse simplement politique.
Les organismes centraux vont donc avoir pour mission politique d'appliquer cette politique, une nouvelle politique peut être désignée dans un Congrès national sans pour autant prendre le caractère de censure ou d'un vote de confiance contre les uns ou les autres, car si nous allions plus loin, si nous voulions donner ce ton, nous serions alors obligés de faire les constatations suivantes :
Le Parti perd chaque année des camarades qui nous quittent parce qu'étant

minoritaires, ils ne veulent pas rester dans le Parti, estimant insupportable pour eux de rester à l'intérieur de leur action ou de leur fédération. Si nous voulions continuer ce petit jeu, à devenir des minoritaires permanents ou des majoritaires sacro-saints, le résultat serait qu'une fois de plus le Parti devrait encore se couper d'une fraction de ses militants dans quelque temps. Je ne pense pas que ce soit la bonne méthode de travail.

C'est pourquoi je voudrais que le débat soit au maximum dépersonnalisé, qu'au maximum les militants se battent sur des thèses et des textes et qu'ensuite, ce qu'ils ont choisi, ceux à qui ils font confiance les appliquent.

En aucun cas le Parti ne doit être composé de coteries, quels que soient les porte-drapeaux de ces coteries et aussi sympathiques fussent-ils les uns les autres, vis-à-vis de leurs propres camarades. Nous ne sommes pas un Parti composé seulement d'hommes, nous ne sommes pas au Socialisme pour faire plaisir à Pierre, Paul ou Jacques, nous y sommes pour y appliquer des thèses qui sont les nôtres et pour rester fidèles à des conceptions. Je pense que c'est dans ce sens que nous retrouverons non seulement ceux qui nous ont quittés, mais que nous ramènerons autour du Parti les travailleurs et les jeunes, les jeunes qui sont à la pointe du combat dans le monde, quelles que soient les régions du globe, ces jeunes qui ne demandent simplement pour se battre que le rayon qui les attire.

Ce sont des formules qu'il nous faut trouver si nous voulons nous présenter demain en dignes successeurs de cette 5ème République, et là je suis d'accord avec Albert Gazier, le Parti ne doit pas plus s'accrocher à la 5ème qu'il ne s'est accroché à la 4ème ou à la 3ème, ou demain à la 6ème... Le rôle du Parti n'est pas d'assurer la pérennité d'une République, mais d'apporter sa foi, son action et son autorité à une seule République qui, souhaitons-le, sera unique, la République socialiste ! Et c'est déjà bien suffisant, sans aller plus loin dans le calcul des responsabilités ! Et je pense aussi que le Parti doit perdre certaines habitudes, certains de ses militants doivent perdre cette fâcheuse habitude, en parlant d'un homme, aussi prestigieux ait-il été un jour, de dire : "Il n'y a que lui qui peut, il n'y a que lui qui peut régler, qui doit régler ceci, etc. " Perdons cette habitude !

Il fut un temps où nous dénoncions les Bolchevicks quand ils employaient ce langage, en disant : "il n'y a que nous qui..." Chaque fois que nous disons qu'il n'y a que de Gaulle qui peut régler tel ou tel problème, nous compliquons la situation nous-mêmes, nous faisons apparaître l'héritage plus difficile à reprendre demain !

Les hommes remplissent leur mission telle qu'elle est ; et vous savez, les cimetières des communes de France sont peuplés d'hommes indispensables ! Il a bien fallu que la vie continue après que ceux-là aient disparu. Ne parlons donc pas d'homme providentiel. Préparons nos militants pour l'héritage de demain, soyons prêts à prendre nos responsabilités et nous ne le ferons que dans la mesure où d'abord, dans le Parti, nous aurons resserré notre unité, où dans le Parti nous aurons retrouvé notre confiance et notre amitié et où nous aurons ensuite rassemblé tout ce que nous voulons comme formation de gauche pour aller plus loin.

Nous devons être présents partout, nous battre avec nos militants sur le lieu du travail, nous battre dans les discussions à caractère économique, peut-être dans certaines sphères privées ; être surtout à la pointe du combat, je pense que c'est encore le seul moyen de rester fidèles au Socialisme.
Se battre forts, se battre unis ! Les lampions sont éteints, et quels que soient les regrets, la vérité est là. Après un temps d'arrêt, le Parti doit répondre par sa lutte, avec vigueur, être de toutes les batailles. C'est le seul moyen de rester fidèles au Socialisme et d'agir pour l'unité du monde du travail qui repose, qu'on le veuille ou non, sur la vie même du Socialisme français !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Métayer et tout dépassement de Métayer sera pris sur le temps de Darius Le Corre.

Pierre Métayer (Seine-et-Oise)

Mes chers camarades ; en septembre 1958, j'étais intervenu à cette tribune et j'avais essayé d'attirer l'attention du Parti sur l'importance des problèmes militaires dans la nation.
La date du 13 mai avait marqué un tournant dans l'histoire politique de notre pays et l'avenir de la démocratie dépend de la solution que l'on donnera au problème de l'équilibre des pouvoirs civil et militaire devenus rivaux.
J'avais montré que ce qui avait été l'œuvre d'une minorité d'officiers décidés s'amplifiait, et que le mal progressait rapidement, favorisé par certains dirigeants militaires, en particulier par le chef d'Etat-major le général Zeller, rappelé à l'activité au début de juillet 1958.
Le militaire abandonne de plus en plus sa caserne. S'il n'agit plus en ce moment sur le forum, il n'en cherche pas moins avec plus ou moins de discrétion à peser sur la politique gouvernementale, et il y réussit parfois.
Pendant des mois, un calme apparent a régné. Le gouvernement de Gaulle d'abord, Debré ensuite, ne faisait rien en Algérie, mais les activistes militaires, eux, s'organisaient en réseaux, avec des filières dans la métropole, dans toutes les régions, en particulier dans les associations d'officiers et de sous-officiers de réserve.
Le 16 septembre 1959, lorsque le chef de l'état défiait une nouvelle politique algérienne, les ultra de l'armée ne la supportèrent que comme une affirmation généreuse destinée à endormir l'opinion internationale. Mais ils ne cachèrent pas qu'ils s'opposeraient par tous les moyens à en faire une réalité.
Alerté par des officiers républicains, j'ai dénoncé le danger à la tribune du Sénat au début de décembre, à l'occasion de la discussion budgétaire et j'ai essayé enfin d'attirer l'attention du gouvernement sur ce qui se préparait dans l'armée, en particulier dans les services d'action psychologique qui n'étaient alors - ils n'ont pas tellement changé même si l'appellation est différente - que des officines de propagande combattant les thèses officielles.
La suffisance, la prétention de certains de nos dirigeants actuels sont extraordinaires. Ignorants et inconscients, ils croient dans leur servilité

Fondation Jean-Jaurès

inconditionnelle, que le prestige de celui qui les a mis en place suffit à régler tous les problèmes. Ils se refusent à voir l'évidence même. Le dédain qui me fut opposé lorsque je manifestais mes craintes n'empêcha pas les événements du 4 janvier d'éclater, événements qui marquèrent sinon un recul, du moins un arrêt de six mois dans l'évolution vers le règlement du conflit algérien.

Le Comité d'études pour la République, présidé par notre ami Christian Pineau, m'avait permis d'exposer en décembre mes idées sur la place de l'armée dans la nation et la revue socialiste que je tiens à remercier en la personne de Weill-Raynal, en accueillant le rapport que j'avais présenté, a peut-être permis à certains de mesurer mieux encore l'importance du problème.

Je voudrais aujourd'hui, devant les assises nationales de mon Parti, faire le point et le convier à étudier cette question avec l'intérêt qu'elle mérite.

La libre confrontation des idées est une des conditions essentielles de la démocratie. Elle n'est plus possible si ceux qui détiennent la force armée jettent le poids de leurs armes dans la discussion et interviennent dans la vie politique. Il est donc nécessaire de donner à l'armée une place susceptible de laisser entier le libre exercice des libertés publiques et qui ne lui permette pas officiellement ou par la pression de quelques uns de ses membres, de provoquer une rupture de l'équilibre des pouvoirs et d'infléchir la politique voulue par la majorité des citoyens.

Dans la conception moderne de la défense, laquelle n'est plus une affaire purement militaire, avec l'industrialisation, la mobilisation économique nécessaire qui implique la participation de toutes les forces vives du pays, la part relative des opérations militaires dans l'ensemble du combat s'est restreinte.

Parallèlement, si le pouvoir civil pouvait naguère se borner à fixer les objectifs, il ne peut plus aujourd'hui se désintéresser, même partiellement, de la conduite des opérations. L'activité militaire proprement dite s'inscrit dans une stratégie d'ensemble qui engage la nation tout entière et par le jeu complexe des alliances engage également d'autres pays.

Toute stratégie relève donc de la politique et doit tenir compte de facteurs philosophiques, économiques, géographiques et sociaux. Des actes militairement justifiables peuvent comporter, sur d'autres plans, des conséquences graves qui les feraient résolument écarter s'ils étaient l'objet d'une discussion politique préalable. L'arrestation de Ben Bella, les bombardements de Sakieh, en sont des exemples.

En outre, un certain équilibre dont seul le pouvoir politique possède les éléments, doit toujours exister entre les dépenses militaires et le revenu national. L'équipement d'une nation ne peut être sacrifié à l'entretien de son armée.

Enfin et surtout, le pouvoir civil, émanation de la souveraineté nationale, peut seul fixer les objectifs, effectuer le choix des moyens et des méthodes, et sa responsabilité politique est engagée lorsqu'il dicte à un exécutant militaire les termes de sa mission.

Le choix de méthodes appliquant sans aucune réserve l'adage "la fin justifie les moyens" est l'apanage des pays totalitaires. Il est inconcevable pour une démocratie, celle-ci ne pouvant, sans mettre en question son existence même,

Fondation Jean Jaurès

renier ou détruire ce qui justifie son combat.
Si les exigences de la lutte peuvent conduire à des limitations provisoires de l'exercice des libertés, les principes mêmes ne doivent mis être mis en cause et certaines règles morales cesser d'être scrupuleusement respectées. Une telle attitude implique évidemment la dépendance complète du pouvoir politique à l'égard du pouvoir civil, elle nécessite en retour, de la part de ce dernier, une conscience précise de ses devoirs et l'obligation de ne pas y faillir.
La nation doit être étroitement solidaire de ceux qui portent ses armes ; elle doit comprendre leur action, et la mission que leur confie le pouvoir civil doit être expliquée et défendue devant l'opinion publique, et sur ce plan, mes chers camarades, des erreurs graves ont été commises ; il ne suffisait pas d'accorder des avantages matériels aux militaires de carrière qu'on envoyait en Indochine, il ne fallait pas les mettre en cause, mettre en cause la valeur de leur sacrifice. Des incidents regrettables de Marseille, où les dockers refusèrent de débarquer les cercueils des tués, ou de Valence, où des blessés d'extrême orient furent insultés et frappés, par des manifestants, eurent dans l'armée de profondes répercussions qui ne sont pas encore éteintes.
Des officiers disciplinés, courageux et sincères - ils sont nombreux, - furent ulcérés de la faiblesse et de la lâcheté de certains gouvernants. Ces gestes inadmissibles creusèrent un fossé de plus en plus large et explique l'attitude de certains cadres trop exaltés.
Souvenez-vous de l'exclamation qui termine le livre "Les Centurions" de Jean Larteguy ; souvenez-vous de ce cri d'un officier qui, devant la carence du pouvoir civil dit : "Nous savons ce qu'il nous reste à faire maintenant ! Tout f... en l'air !"
Le pouvoir civil doit donc être suffisamment informé pour que ses options soient justes, ses choix cohérents. Instruit des réalités par la consultation régulière des techniciens, s'appuyant sur une organisation administrative civile qualifiée, mais indépendante des militaires, c'est lui et lui seul qui doit, en définitive, prendre les décisions de nature politique, ou susceptibles d'avoir une répercussion politique.
D'autre part, la condition des militaires en tant que citoyens doit être exactement définie. Leur donner le droit de vote et d'être élus, sans leur permettre d'appartenir à un parti politique, n'est ni loyal, ni réaliste. Deux options sont possibles : ou le militaire est un citoyen comme les autres, qui vote et peut faire une carrière politique, ou l'on admet que ces deux possibilités sont incompatibles avec ses fonctions.
La première accession n'excède pas ce qui est admis depuis longtemps pour les autres agents de l'Etat ; même s'ils sont chargés de fonctions de police ou d'autorité. La seconde serait le retour à l'apolitisme traditionnel dont le seul but est de préserver l'unité de l'armée. Si nous n'y prenons pas garde, le mal existe déjà et fait des progrès, l'armée se transformera en une sorte de parti sans doute dépourvu de programme et de doctrine, mais susceptible de se servir de la puissance militaire à des fins politiques.
La question, ainsi posée, sous-entend celle du droit syndical ; citoyens comme

Collection Jean Nicolas

les autres, les militaires pourraient-ils, eux aussi, - et certains le demandent - défendre leurs intérêts professionnels, sans brandir une menace disproportionnée contre l'Etat patron, en raison des dangers que présente l'outil que la nation leur a confié ?
La réponse est évidemment négative, mais c'est l'Etat qui doit prendre en main les intérêts légitimes de ces cadres militaires. Il évitera ainsi bien des amertumes et des rancœurs.
Aujourd'hui, par exemple, étudier et faire savoir quel sera le sort réservé aux officiers et sous-officiers qui ne seront pas maintenus dans l'armée moderne de demain, apaiserait bien des inquiétudes, et serait essentiel pour le moral de tous, anxieux de leur avenir.
Le vrai problème, mes chers camarades, est celui de la formation politique des militaires. Pas plus qu'il ne serait admissible que l'armée puisse utiliser aux fins de revendications professionnelles une menace basée sur les armes qu'elle détient de la nation, il ne peut être toléré qu'elle puisse s'en servir pour tenter d'imposer une certaine conception politique à la collectivité dont elle est chargée d'assurer la défense… (applaudissements)… elle doit être au service du gouvernement et je ne puis mieux faire, poux défendre cette idée, que de citer cette phrase d'un de mes correspondants, un colonel qui est actuellement en Algérie et qui n'a pas de complexes politiques ; voici ce qu'il m'écrivait :
"Quant à la condition des militaires en tant que citoyens, elle ne souffre aucune difficulté. Leur souci permanent est le bien du pays, donc s'accorde avec l'action du gouvernement soucieux du même bien. Leur opinion personnelle ne peut pas plus s'opposer à l'exécution de leur mission que celle du percepteur recouvrant des fonds par voie même coercitive, sans que ses sentiments charitables soient un frein à son action."
Si la politisation de l'armée présente d'indéniables dangers, il ne semble plus possible, dans le contexte actuel, que le militaire, défenseur d'une certaine forme de vie en société, d'une certaine civilisation, ignore les buts et les raisons de son combat. Il risquerait alors de devenir la proie de propagandistes lui offrant une vision simpliste et inexacte des choses. C'est au gouvernement qu'il appartient de l'informer. Une telle mission est en ce moment difficile à remplir. Les guerres d'Indochine et d'Algérie ont eu, entre autres conséquences, celle d'apporter aux militaires de carrière qui, jusqu'alors, hormis quelques exceptions, les ignoraient, des lumières à la fois brutales et incomplètes sur la vie politique, économique et sociale. Leur attachement aux valeurs traditionnelles, leurs conceptions morales, ont été heurtées par le contact avec le monde du colonialisme. Il leur a été difficile d'identifier la mission de la France, dont ils se faisaient une haute idée, à la présence de commerçants, d'exploiteurs de toutes sortes. Un attachement sincère est souvent né chez eux pour ces populations opprimées auxquelles ils se dévouent bien autrement que par le combat. Le soldat médecin, instituteur, traceur de routes, bâtisseur, est devenu une réalité de caractère à la fois révolutionnaire et paternaliste.
Nous en sommes arrivés au point que c'est un devoir d'honnêteté de déclarer que c'est une nécessité de les informer. Chargés d'autres tâches souvent lourdes,

astreignantes, ils n'ont souvent ni le temps, ni le loisir, ni les moyens de se procurer des éléments non tendancieux qui leur permettraient de se faire une opinion. Ils n'en ont pas moins le droit de connaître la nature du combat qu'on leur fait mener et surtout ses buts.

Aussi bien, le gouvernement, auprès des Etats-majors que des unités elles-mêmes, le gouvernement devrait instituer, pour assurer entre eux les liaisons nécessaires, un Corps de fonctionnaires civils ayant reçu une formation spéciale et doté d'un statut particulier, chargé d'une mission permanente de contrôle qui pourrait donner aux cadres et aux hommes les informations de tous ordres qui leur sont utiles et faire rapport sur les moyens et les méthodes employés.

Ces fonctionnaires n'auraient aucun pouvoir sur les unités ou les services auprès desquels ils seraient placés. Leur méthode de travail pourrait être en partie calquée sur celle des corps de contrôle civil ou militaire, leur activité se bornerait à fournir au ministre lui-même, sur sa demande, - ou à leur propre initiative - des rapports qu'ils établiraient. Les fonctionnaires de ce Corps seraient dans l'exercice de leurs fonctions, les exécutants et les commentateurs de la politique gouvernementale.

Il ne faut pas se dissimuler en effet que le système actuel d'auto administration de l'armée, les règles de sa discipline intérieure, l'absence de tout contrôle extérieur à elle-même - même en matière financière - rende illusoire l'autorité réelle que peut exercer le pouvoir civil ! Il serait facile d'illustrer ma thèse par des exemples assez précis. Rappelez-vous simplement certaines élections en Algérie ; l'armée a violé la neutralité préconisée par le pouvoir civil en faisant triompher ses candidats, candidatures qu'elle avait provoquées ou délibérément choisies.

Affirmer la primauté du pouvoir civil, rechercher les moyens qui lui permettront de s'exercer réellement, ce n'est pas marquer de la défiance à l'égard de l'armée, ce n'est pas vouloir minimiser ou restreindre son rôle, c'est la laisser vacante pour les tâches officielles, c'est préserver son unité, sa discipline, son sens du devoir, c'est lui permettre de remplir les missions qui lui sont imparties dans le monde moderne.

Quelles sont, en 1960, ces missions ? Si les découvertes de la science ont pu permettre après la guerre de 1939-45 de penser que les formes classiques de combat allaient complètement disparaître, des conflits se sont déroulés depuis qui ont démontré au contraire que ces formes étaient encore d'actualité et, plus encore que la guérilla, demeurait la véritable forme de la guerre du 20ème siècle. La guerre revêt un nouvel aspect. L'action des armes ne vient souvent que terminer une autre entreprise qui est la conquête des esprits, celle des territoires ne présentant plus qu'un aspect secondaire. Guerre psychologique, propagande, action terroriste, la guerre de 1960 n'est pas la guerre presse-bouton... Quant à l'attaque atomique, si elle exige de celui qui veut l'entreprendre un support scientifique et industriel, elle reste hors de la portée de la plupart des nations et suscita une telle peur que l'emploi des armes nucléaires en est presque rendu inconcevable.

La défense contre une telle attaque exige souvent des investissements illusoires,

toujours ruineux. Toutefois, il n'est pas exclu de voir bientôt de plus en plus nombreuses les nations possédant des techniciens susceptibles de manier les engins modernes. Mais la notion même d'armée s'applique-t-elle à ces techniciens, dont la formation, l'esprit, la discipline sont essentiellement scientifiques et industriels ? La recherche scientifique militaire ne peut pas être isolée des autres... Ne faut-il pas aussi conserver pour d'autres éventualités défensives nos armes classiques, nos forces armées de campagne ?

Comment notre économie - et je pose la question aux spécialistes des questions financières, pourrait-elle supporter le poids de ces triples charges ? La guerre subversive, la guerre atomique et la guerre classique ?

Il a d'ailleurs été démontré que les mêmes unités ne peuvent remplir cette triple mission. L'activité militaire classique revient en totalité à l'armée. Il est indispensable d'ailleurs qu'elle soit coordonnée avec les autres formes d'action.

Cette tâche est celle d'un cabinet de guerre, d'un secrétariat général, ou d'organismes politiques où les militaires apportent leur part, mais ne doivent pas plus diriger que les autres corps de l'Etat, qui participent à la défense.

Parmi les formes modernes du combat se place l'action psychologique. Je vous demanderai de bien vouloir porter attention à cette action qui est l'une des formes modernes du combat mais qui peut actuellement être déformée. C'est au contact des unités du Viet Minh que l'armée française en a fait l'expérience. Prisonniers dans les camps Viet, soumis à une propagande intense, des militaires de carrière ont appris les méthodes communistes, sans souvent en comprendre le fondement idéologique profond ; des théories mal assimilées de Mao Tse Toung, ils ont gardé la notion que l'armée était l'avant-garde de la révolution, qu'elle devait créer dans les pays qu'elle pouvait occuper ou conquérir, des formes nouvelles de vie.

La guerre d'Algérie leur a donné l'occasion, quelques mois plus tard, de faire passer dans les actes leur science neuve, et mal assimilée. Une absence étonnante de réflexion leur a fait oublier que l'armée française, service public de la défense d'une nation de pluralisme démocratique, n'avait rien de commun avec l'armée rouge, ou l'armée chinoise, au service d'un Parti ! Ils ont perdu de vue que les théories de Mao Tse Toung sont faites pour être appliquées par un gouvernement totalitaire...

L'erreur des officiels de l'action psychologique a été de vouloir appliquer ces théories en Algérie, espérant réussir en opposant au nationalisme algérien ou arabe une autre forme de nationalisme, sous forme de l'intégration complète des musulmans dans la nation française.

Ils ne se rendent pas compte que cette politique va à contre courant du mouvement historique d'affranchissement de tous les anciens peuples colonisés. Ils oublient surtout que la France est une démocratie dont l'armée ne peut et ne doit être au service d'aucune conception politique, quelle qu'elle soit.

Une partie de l'armée s'est créé une sorte de national communisme, comme doctrine. Elle cherche à se propager partout. Il faut avoir eu en main les conférences faites par les spécialistes aux jeunes officiers chargés de l'action psychologique, pour comprendre l'état d'esprit de ceux qui agissent en Algérie.

Leurs mots d'ordre sont simples : protéger, engager, contrôler.
Si le premier est admissible, l'application des deux autres est dangereuse, car dans leur ardeur de néophytes, les officiers dits "psychologues" choquent souvent, blessent la dignité des musulmans. Ils deviennent insupportables lorsqu'ils ont la prétention d'imposer leurs vues et leurs méthodes dans l'ensemble du pays !
Vous allez, cet après-midi, discuter des problèmes d'Algérie. Si vous ne comprenez pas quelle est la psychologie de l'aimée actuelle, vous ne pourrez pas prendre de décisions en songeant à la difficulté que vous aurez à les appliquez.
Parce que, pour certains officiels, c'est la nation tout entière qui est un pays conquis qui est à mettre "en condition".
Et pourtant, si l'erreur immédiate de quelques esprits faux subsiste, le problème entier reste entier : la guerre psychologique existe. Elle pose un problème de défense. L'adversaire cherche par les moyens de diffusion modernes de presse, de radio, tracts, etc., d'atteindre à l'arrière le moral de la nation, pour la mettre en état de moindre résistance.
Comment peut-on lutter contre cette forme de pouvoir ? Eh bien, évidemment, par l'information. Il appartient au gouvernement de faire connaître à tous les raisons et les buts de sa politique.
Mais il est certain que si le peuple doit être éduqué en démocratie, il faut absolument, sans violer les consciences, donner à chacun l'éducation qui lui laisse la liberté des choix, et il faut que l'on comprenne que la défense nationale, c'est d'abord, à l'intérieur, le maintien de la justice sociale, et que c'est, à l'extérieur, dans le respect des individus, une propagande intelligente, capable de mettre en relief les défauts du système de l'adversaire et susceptible de présenter en contrepartie des réalisations tangibles. Et l'information et la propagande ne peuvent évidemment appartenir qu'au pouvoir civil. Il ne faut pas les laisser entre les mains des militaires.
J'ai évoqué tout à l'heure le rôle d'administrateur que remplit parfois le militaire. Mais je voudrais simplement vous dire qu'il y a un rôle qui lui répugne, c'est celui de policier. Et lorsqu'on le lui impose, il s'ensuit parfois des drames douloureux, des cas de conscience redoutables.
Si j'avais eu le temps, j'aurais développé devant vous toute une partie pour vous montrer combien il faut être attentif à la formation des militaires, comment il faut leur donner une instruction bien adaptée pour qu'ils ne soient pas isolés du reste de la nation. Il faudrait comprendre que les militaires, les futurs officiers, devraient recevoir, en même temps que les autres étudiants, une formation générale et technique. Il est certain que l'on peut reprendre à notre compte - et Guy Mollet l'a fait dans les articles qu'il a publiés dans "Le Populaire" - toutes les idées de Jaurès sur l'information, sur la formation des officiers, de façon que les officiers soient véritablement issus de la nation.
Mais il y a un autre problème que je veux évoquer en quelques mots, en terminant : c'est la conception moderne de la défense. Il n'y a plus actuellement une possession territoriale qui est en jeu ; c'est l'apport même de la civilisation pour lequel on se bat. Alors, si la démocratie veut survivre, elle ne peut plus se

borner à assurer sa défense dans le cadre territorial étroit d'une nation. La sécurité n'est plus nationale, elle est commune à plusieurs nations, et le coût de l'armement est tel qu'il suppose la mise en œuvre de forces et de richesses telles que les nations doivent être intégrées.
Comment nous, Socialistes, pourrions-nous accepter la folle ambition actuelle de vouloir doter la France d'une force de frappe nationale comprenant tous les engins modernes, au moment où la Grande Bretagne, plus riche et plus prospère, y renonce ? Vouloir gaspiller, enfin, des sommes énormes, n'est pas admissible, et nous devons nous opposer par tous les moyens à ce projet insensé.
Je voudrais demander au Parti de définir une politique militaire qui tienne compte des éléments principaux que j'ai cherché à vous présenter : D'abord, constituer une armée démocratique qui sera l'émanation de la nation, et en pleine communauté de pensée avec celle-ci ; lui fixer clairement ses missions et l'appuyer avec force dans son action définie et contrôlée par le pouvoir civil auquel elle doit être étroitement assujettie ; affirmer que la défense moderne exige la collaboration des pays unis par la même conception de la vie, par le même idéal, solidarité qui ne s'exprimera que par l'intégration de la force armée.
En le faisant, le Parti Socialiste sera fidèle à sa mission : établir et défendre la démocratie et la paix.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Dardel, de la Seine.

Georges Dardel

Camarades, je veux vous parler pour commencer d'un sujet qui n'a pas l'habitude dépassionner nos Congrès mais qui cependant, s'il est du ressort d'un organisme spécialisé, a le besoin maintenant d'être présenté à l'ensemble du Parti. Nous sommes à une période ou la démocratie subit un certain nombre d'altérations dans ce pays... (mouvements dans l'assemblée)... nous allons en parler, n'ayez crainte, je n'ai pas du tout l'intention de monter à la tribune sans vous en parler, attendu qu'on a beaucoup trop parlé sans que les Socialistes, dans ce domaine, fassent connaître la vérité.
Dans le cadre de la politique générale, le Parti se soit d'accorder une particulière attention à notre politique municipale, d'alléger et de simplifier la tâche écrasante des élus locaux. Il se doit d'engager une lutte sans merci contre le centralisme forcené qui progressivement gagnera notre pays et constitue un obstacle majeur au fonctionnement normal de nos municipalités.
Déjà, l'an dernier, dans la motion de la minorité que je présentais auprès de la Commission des résolutions, nous protestions contre cette atteinte de plus en plus grave à l'autonomie de nos communes. Nos communes connaîtraient un autre épanouissement en matière de constructions, par exemple, si le centralisme n'avait pas conduit nos législateurs à transformer les élus locaux en robots chargés d'appliquer des décrets, des règlements, des instructions, voire de simples circulaires émanant de services forts différents eux-mêmes, souvent en

contradiction les uns avec les autres suivant l'administration à laquelle ils appartiennent.
Je crois qu'il est urgent que notre Parti essaie de faire mettre fin à cette tutelle multiple et tracassière dont la nocivité n'est plus à démontrer. Et les difficultés créées aux municipalités par les nombreuses instructions ministérielles sont telles que, même sur le plan financier, elles nuisent à l'harmonieux développement de nos collectivités locales.
Après la mise au point précise de sa politique municipale, qui doit se confondre avec l'action pour le rétablissement de la démocratie, le Parti doit alerter l'opinion sur un tas de faits auxquels il est urgent de remédier si on veut sauver nos communes et le pays de la paralysie à laquelle se condamne le régime qui leur est actuellement imposé. Le Parti doit se préoccuper du fait que le problème des libertés communales, que la 4ème République avait promis de traiter dans son titre 10 de la Constitution, n'avait pas été résolu, et s'est même aggravé d'une façon inquiétante sous le régime issu du 13 mai, dont la tendance centralisatrice et autoritaire s'affirme de plus en plus.
J'appelle l'attention de nos camarades de province, car on a commencé par la région parisienne, et aussi par quelques grandes agglomérations de province, mais on ira très vite, et les conversations que nous avons avec les hauts fonctionnaires nous font douter, ou craindre, que bientôt s'en soit fait de nos libertés communales, mais aussi d'un certain nombre de nos villes et de nos communes, car on ira jusque-là.
Les préfets sont de plus en plus nantis de pouvoirs exorbitants. Ils deviennent, dans certains endroits, de véritables gouverneurs, et les rares prérogatives de nos élus sont peu à peu supprimées par notre régime gaulliste qui emprunte de plus en plus dans ce domaine au fascisme ses méthodes, et ses méthodes d'action. C'est dire que la lutte du Socialisme pour les libertés communales passe par une opposition énergique au régime issu du 13 mai.
Mais il reste au Parti, dans ce domaine comme dans d'autres, de ne pas se contenter de s'opposer à la politique actuelle, mais aussi de condamner les méfaits intérieurs du centralisme bureaucratique que nous subissons avant la mise en place, c'est certain, de la 5ème République. Nos lois qui forment la charte municipale sont vieilles, inadaptées à la vie moderne, encore qu'elles permettraient le libre exercice du pouvoir local si elles n'avaient été malmenées par les textes postérieurs généralement construits dans un sens restrictif.
Mais, dans la démocratie moderne que nous rêvons, nous devons sauvegarder sa libre cellule de base. Pour cela il faut que nous ayons le courage, non seulement de nous montrer comme les meilleurs défenseurs des libertés locales, mais encore d'aller plus loin en revoyant nos méthodes d'action municipale, en rénovant notre programme et en changeant nos vieilles habitudes.
Nous avons dans nos mairies de bons gérants des affaires communales. Nous avons souvent les meilleurs de ces gérants. Mais nous sommes moins sûrs qu'à l'époque où nous vivons, le Socialisme ne devrait pas proposer des méthodes d'action plus révolutionnaires, des méthodes qui fassent de nos communes socialistes de véritables phalanstères qui, sur le plan économique et social,

jouent un rôle de base préparant l'ensemble de la prise du pouvoir par les Socialistes.
C'est donc vers ce renouveau de notre propagande, de nos méthodes d'action et de notre programme municipal, que nous souhaitons que le Parti s'oriente pour nous permettre, demain, grâce à cette action, de faire un nouveau pas en avant vers la conquête du pouvoir.
Et puisqu'on m'y a invité si gentiment, je voudrais auparavant, avant de vous parler de cet opportunisme que Guy Mollet a cité dans son intervention d'hier matin, vous rappeler que l'an dernier, je rapportais devant ce Congrès cette motion de la minorité et que nous nous sommes querellés longtemps, au cours du Congrès, pour savoir s'il y avait une différence entre la politique de M. de Gaulle et celle de M. Debré, que le principal argument a été de dire au Congrès qu'il n'y avait pas de différence, et qu'il y avait le secrétaire, le commis, le premier commis d'une équipe, qui devient de plus en plus une équipe de fonctionnaires, qui obéissait aux ordres du patron. Et nous nous sommes opposés ; c'est une des raisons pour lesquelles il y avait eu deux textes différents devant ce Congrès.
Camarades, je voudrais vous rappeler seulement la petite phrase qui était inscrite dans notre motion qui n'a pas eu la majorité dans le Parti :
"Si prestigieux que soit le passé d'un homme, le Socialisme ne saurait s'en remettre à celui-ci du soin de défendre les intérêts du monde du travail et régler tous les problèmes nationaux.
Le congrès doit en conséquence réserver sa pleine liberté d'action à l'égard, non seulement du premier ministre et de ses collaborateurs, mais encore du Président de la République qui, soit en vertu de la Constitution, soit du fait de son ascendant personnel, dirige effectivement les destinées du pays".
Nous pourrions discuter longtemps sur le fait de savoir si le Parti s'est suffisamment dégagé, depuis ce dernier Congrès, afin de permettre à la classe ouvrière de ce pays, aux travailleurs, de se rendre compte que nous ne sommes pas engagés et responsables devant la politique qui est faite dans ce pays, alors que nous savons bien que trop souvent dans les conversations que nous avons, dans la rue, avec ceux qui ne sont pas engagés dans le combat politique, ceux-ci considèrent trop souvent notre Parti dans une opposition qui n'est qu'une opposition de principe, et notre Parti comme le candidat à la succession de M. Debré.
Eh bien, camarades, c'était ce qui nous opposait l'an dernier. Et parce qu'il y a eu un vote, dont je vais parler, une attitude de la fédération de la Seine qui s'est faite sur mon nom, camarades, mais qui aurait pu se faire sur n'importe quel nom de camarade socialiste, à l'occasion d'une discussion dans un Congrès, nous allons entendre dire - on l'a déjà entendu dans les couloirs, et Guy Mollet y a fait une allusion - que nous nous prononçons contre l'opportunité lorsqu'il s'agit de M. Debré, et lorsqu'il s'agit du gouvernement et du régime, mais que nous sommes capables d'en faire pour garder des places lorsqu'il s'agit du Conseil général de la Seine. C'est bien cela.
Eh bien, camarades, il faut tout de même que nous mettions les choses au point,

d'abord sur le plan des discussions qui peuvent avoir lieu, quant aux différents courants d'opinion qui peuvent être exprimés ici, et dont la base est effectivement l'attitude que doit avoir le Parti vis-à-vis du régime et des hommes qu'il représente. Je pourrais très simplement vous dire que nous ne nous sentons pas engagés en tant que courant d'opinion, puisque si Darde1 est le président du Conseil général, il a avec lui un certain nombre de camarades élus, et qu'on en retrouve dans tous les courants d'opinion. Mais ce serait trop facile. Je pourrais vous dire que deux jours avant l'élection du Conseil général il y a eu une autre élection. C'est notre camarade Giraud. Je ne pense pas qu'il ait signé la motion Gazier, qui était le candidat du Parti, qui a bénéficié des mêmes voix que les miennes, à une seule exception, 3 voix MRP - que nous n'allons pas retrouver sur notre opposition, encore que la pureté de ces voix apparaît comme singulière dans un Congrès socialiste - mais nous pourrions dire qu'il y a eu dans ce pays d'autres coalitions de ce genre qui n'ont pas, je pense, été traitées comme un problème de tendance dans le Parti. Nous avons eu, l'an dernier, des élections municipales. Il y a eu un certain nombre de coalitions, et nous avons eu un Congrès ou un Conseil national qui a été chargé de définir quelle serait notre attitude vis-à-vis des gens de droite comme des gens de l'est. Et qu'avons-nous dit ? Nous étions un certain nombre qui demandaient à ce qu'aucune de ces coalitions ne puisse être faite. Le Congrès a été sagement unanime pour dire : "Nous ne marcherons pas, nous laisserons aux fédérations le soin de régler ces problèmes".

Je sais que la fédération de la Seine a des responsabilités particulières parce qu'elle se trouve au centre du pays, mais tout de même, camarades, comme nous aimerions que sur d'autres problèmes, comme les problèmes de décentralisation industrielle ou autres, nous trouvions auprès de nos camarades de province autant d'attention à nos grands problèmes parisiens que celle attachée à cette simple élection.

Permettez-moi de vous dire que ce que je regrette le plus, dans cette affaire sur laquelle je vais m'expliquer, c'est que les seuls journaux qui en aient parlé, qui vous ont informés, et que beaucoup de camarades ont cru - à en entendre des conversations - soient des journaux de droite et bolchevicks, et que, partant de ceux-là, on en ait tiré un certain nombre de conclusions.

Camarades, ce qui est fort regrettable, c'est que la vérité n'ait pas été publiée, parce que nous avons très peu de presse socialiste et que celle-ci n'a pu le faire. Je regrette pour ma part qu'on n'ait pas dit ce que j'ai rappelé à la tribune du Conseil général, 48 heures après notre élection, et ce qui a été la tactique de la fédération, non pas d'une tendance majoritaire ou minoritaire de la fédération, mais de l'ensemble de la fédération. Eh bien, malgré les conséquences que cela avait, camarades - car personne n'est monté à la tribune et personne ne nous a reproché l'an dernier d'avoir eu un bureau élu avec des gens de l'UNR et avec des gens qui étaient des activistes vis-à-vis d'Alger... (applaudissements)… et il faut que ce soit dit devant le Congrès de manière à ce qu'il n'y ait plus d'équivoque, nous avons proposé, nous, la reconduction ! Et, camarades, ce que vous croyez, c'est ce qu'écrivent les gens de l'UNR, par des milliers d'affiches

sur les murs de Paris et en banlieue, ou on parle de trahison socialiste. Il faudrait se demander si le Parti Socialiste a quelque trahison à avoir vis-à-vis de l'UNR ! Trahison socialiste parce que nous aurions refusé une reconduction qu'ils nous proposaient ! Camarades, c'est là ou se démontre une fois de plus la rouerie de cette droite factieuse. Nous avons, à l'Hôtel de Ville de Paris, des gens qui appartiennent à l'UNR et aux indépendants, mais dans ces groupes-là une forte proportion d'activistes. Nous avons même des UNR anti-gaullistes. Le Parti UNR en exclura M. Dominati, et d'autres sont sur la sellette. Ces gens-là ont joué leur jeu fourbe. A 4 heures de l'après-midi, la séance du Conseil général devait commencer. Nous étions sur la reconduction et discutions dans nos groupes des modalités de cette reconduction. A 4 h. 5, Frédéric Dupont et Minot, président du Groupe UNR, ont dit qu'il n'y avait rien qui tenait et qu'ils présentaient un candidat contre nous. Le résultat de la position que nous aurions pu prendre, et que nous conseillent aimablement les camarades socialistes lorsqu'ils ne sont pas directement intéressés, qu'ils ne sont pas de la fédération ou élus dans le coin, c'était de maintenir le drapeau largement déployé, d'aller jusqu'au bout et de nous faire battre partout. Seulement, ce résultat, cela nous donnait un UNR qui, la semaine précédente, lorsqu'il était avec moi à Alger – alors que je tournais le dos à Mme Lagaillarde que présentait le Préfet - était avec les activistes, leur serrait la main, et participait à leur manifestation. Nous n'avons pas voulu faire cela, et nous avons, certes, pris cette lourde responsabilité.

Mais, camarades, il faut aussi connaître le problème. Quand une assemblée est convoquée à 4 heures de l'après-midi pour élire un bureau et que c'est à 11 heures du soir que ces gens-là vous disent : "Maintenant que vous avez fait tout les accords, tout est réglé", parce que vous n'avez pas voulu, comme il y a 6 ans, laisser faire la droite au 3ème tour et faire élire un homme de droite à la majorité relative, lorsqu'on a vu tout cela, on a proposé la reconduction. Et des affiches maintenant sont sur les murs de Paris, disant : "Ce sont les Socialistes qui ont pris la responsabilité de mettre des Communistes à la direction du département de la Seine". Un certain nombre d'entre nous, conseillers, savent ce que cela signifie, être président d'un Conseil général, et les responsabilités que cela donne.

Je voudrais vous dire que je regrette que la position que nous avons prise, qui est fidèle à la tradition du Parti, de n'être ni avec les factions, ni avec les gens de l'est... (applaudissements)... n'a été connue par personne, car pas un seul journal ne l'a publiée. J'ai, à la tribune, le lendemain, fait une déclaration qui était conforme à nos traditions. Voilà ce que j'ai dit :

"Le souci de continuité auquel je dois ma réélection s'explique par la gravité exceptionnelle des circonstances. Il est à la base de l'initiative prise par mon groupe de proposer la reconduction du bureau sortant.

Ce faisant, mes amis obéissaient au surplus à un mobile fondamental : celui de faire cesser une injustice dont, comparativement à nos collègues de province, nous sommes fondés à nous plaindre....

Car vous savez que le département de la Seine n'est pas un département aussi

majeur que les vôtres. Nous n'avons pas de Commission administrative permanente, pas les mêmes textes, et lorsque le gouvernement a pris le décret concernant la permanence des bureaux de Conseil général, il a fait une exception pour la Seine, de manière à nous mettre sous une tutelle encore plus active.
Depuis le décret du 4 décembre 1959, les bureaux des Conseils généraux, à l'exception d'un seul, sont désormais élus pour 3 ans. Pourquoi, en un temps où les bienfaits de la stabilité et de la permanence ne cessent d'être invoqués, refuser au premier département de France, dont l'effort contribue si largement à la prospérité nationale, ce qui est jugé, à juste titre d'ailleurs, bénéfice pour tous les autres ? Une telle restriction équivaut à une mesure de suspicion et constitue une atteinte supplémentaire aux prérogatives de notre assemblée. Celle-ci se devait, à mon sens, d'élever sur ce point essentiel une protestation unanime, en confirmant dans leurs postes les membres de l'ancien bureau"...
Or, il y avait M. Vayron à notre ancien bureau.
"L'occasion s'offrait ainsi à elle de manifester sa ferme volonté de rétablir, sur un point essentiel, une parité fâcheusement rompue, et il est regrettable qu'elle n'ait pas été saisie par tout le monde".
Quant à la déclaration sur l'Algérie, car les gens de droite ne se sont pas gênés d'en faire, là, il y avait aussi une certaine importance à ce que les Socialistes gardent la direction. On oublie vite dans ce pays, mais l'insurrection du mois de janvier, du 24 janvier dernier, a eu des répercussions en France. Où cela ? A l'Hôtel de Ville de Paris. Qui a envoyé des messages de solidarité aux émeutiers d'Alger ? M. Devraigne. Et qui à Paris a mis des affiches sur tous les murs pour être solidaire avec le Président de la République, pour défendre la République contre les factieux ? Le Président du Conseil général, Socialiste. Alors, vous vouliez qu'il y ait un autre factieux à la tête du Conseil général ?
(Applaudissements)
Je dois dire que sur ce sujet nous avons pris nos responsabilités, et pas des responsabilités de tendance, car voilà la déclaration que j'ai faite à la tribune du Conseil général, sur l'Algérie. Et vous verrez que j'ai pris, non pas ce que nous pensons du problème algérien, mais ce que pense tout le Parti, par la décision du dernier Congrès :
La déclaration faite par le Président de la République le 14 juin dernier a ouvert d'incontestables perspectives de paix en Algérie. L'application loyale de la politique d'auto détermination définie le 16 septembre est, en effet, le seul moyen d'assurer une solution démocratique, pacifique et juste du drame algérien. Cette politique rencontre, nous le savons bien, des résistances qui se sont montrées au grand jour en janvier dernier, lorsqu'une poignée d'hommes se sont dressés à Alger contre la légalité républicaine.
Je suis profondément convaincu d'exprimer le sentiment de l'immense majorité de la population du département de la Seine en affirmant qu'elle accueille avec joie l'annonce de l'ouverture des pourparlers en vue d'obtenir une fin honorable des combats et qu'elle soutiendra l'action du Président de la République pour une paix fraternelle en Algérie.
Voilà deux affirmations.

Fondation Jean Jaurès

Camarades, bien sûr, il est plus facile, comme le font les gens de droite, comme les Communistes, après un vote comme celui-là, de nous accuser, les uns d'être les éléments d'un nouveau front populaire, les autres de s'en féliciter. Mais, camarades, est-ce que, depuis des années, nous n'avons pas la majorité dans des problèmes tels que ceux-là ? Est-ce que depuis des années nous n'essayons pas de dégager le Parti de tout ce qui peut le compromettre tant avec les uns qu'avec les autres ? Mais est-ce que parce qu'un militant socialiste est placé à un poste de responsabilité qu'à partir de ce moment on doit douter de l'action qu'il doit mener et a déjà menée ? Le refus de la reconduction, contrairement à ce qu'ont mis les gens de l'UNR sur les murs de Paris, ce n'est pas nous. Il y a 3 mois que nous réclamions, et même plus longtemps. J'ai en main une note que j'avais envoyée au Secrétaire d'Etat à l'Intérieur pour protester contre le fait qu'on faisait encore une fois un sort différent au département de la Seine, du sort des autres départements. Mais nous l'avons fait ouvertement par les communiqués, nous avions publié et fait savoir notre position. Les gens de droite s'y sont refusés, ils n'ont accepté que lorsqu'ils ont vu qu'ils étaient battus par la position que nous prenions. Maintenant, il s'agit pour nous de dire que nous ne sommes pas, parce que cette action a été faite, pour le front populaire, plus que nous n'étions hier.

Mais je voudrais poser au Parti une question qu'il faudra bien que nous résolvions. Il apparaît vraiment grave qu'il y ait 4 Socialistes au bureau du Conseil général de la Seine, dans un bureau qui n'a que le pouvoir de présider une assemblée ; à côté de 5 (?) Communistes, cela paraît particulièrement grave ! Mais alors, est-ce que ne sont pas beaucoup plus graves un certain nombre d'actes que nous avons faits depuis un an ? Le 28 mai 1958 nous avons bien fait une démonstration populaire ou les Communistes participaient. C'était, à mon avis, non pas mettre les militants responsables, mais la base même en contact les uns avec les autres. Et puis, Deux rassemblements laïques viennent d'avoir lieu. Est-ce que nous avons dit que nous ne voulions pas manifester avec les Communistes ? Et enfin, dans les conflits sociaux, il serait peut-être bon, ici, que quelqu'un vienne dire quelle est l'opinion de nos camarades militants syndicalistes et l'opinion qu'il rencontre à la base sur ces problèmes de contact avec les Communistes.

(Applaudissements)

Camarades, je ne suis pas un de ceux qui s'en réjouissent, mais je suis obligé, parce que marxiste, d'étudier les conséquences d'un état défait qui n'est pas le nôtre. Lorsqu'on nous dit à certains moments que des mouvements de grève sont partis des masses sans que les militants responsables en prennent la responsabilité, lorsque les militants syndicalistes viennent vous dire que l'action commune avec les groupements communistes, ils sont obligés de la faire parce qu'ils sont poussés par la base ; bien sûr, nous préférerions un grand mouvement syndical fort, représenté par les syndicalistes libres, en dehors de toutes ces concessions ! Qui nous amène à une telle position ? N'est-ce pas le régime que nous connaissons à l'heure actuelle ?

Si j'ai pu prendre la parole au Sénat et au Conseil général, si nous avons pu

voter au Conseil général avec les Communistes sur le problème la RATP, est-ce que c'est la faute, est-ce que la faute en revient aux camarades socialistes qui mêlent leurs bulletins avec les Communistes ou à ceux qui ont pris les sanctions contre les agents de la RATP et déclaré la grève illégale.
Tout cela, c'est toujours le même problème, un problème très difficile pour le Parti Socialiste, de garder son autonomie. Mais qu'on ne nous parle pas d'opportunité lorsqu'il s'agit de problèmes qui sont les problèmes de la classe ouvrière. Nous en avons toujours fait état à différents moments de notre histoire socialiste, à partir du moment où il y a eu la scission entre les deux mouvements qui ont fait le Parti Communiste et le Parti Socialiste. Et nous serons tout de même obligés de discuter de ces problèmes sur un plan différent de celui de nos rapports avec l'Etat capitaliste et le régime, qui prend de plus en plus des allures fascistes que nous connaissons. Car, camarades, c'est très joli de nous dire : "Vous avez encore la liberté, et vous avez la liberté de vous réunir ici", mais les travailleurs ont-ils la liberté maintenant de revendiquer, ont-ils la liberté d'aller au-devant des responsabilités syndicales dans toutes les usines où ils se trouvent ?
Je vais conclure en demandant à nos camarades du Parti, après, je l'espère, leur avoir prouvé que la fédération de la Seine - comme eux tous, quel que soit leur courant d'opinion - a essayé de rester dégagée, d'une part des gens de l'est, d'autre part des fascistes. Camarades, il ne faut pas ricaner ; ce sont les mêmes qui ricanent aujourd'hui, qui hier, ne me condamnaient pas pour avoir fait un bureau avec les gens de droite ; et ce sont les autres qui pourraient me condamner aujourd'hui pour avoir fait le contraire ! Je crois qu'il faut essayer de faire un Parti capable de rassembler la gauche, car, ce qui m'effraie, c'est que le Parti ne se rende pas compte à quel point cette histoire de Conseil général de la Seine, parmi la classe ouvrière, dans la rue, parmi les gens de la masse, a obtenu de succès. Si vous saviez le nombre de lettres que j'ai reçues ! Et j'ai dit que cela m'effraie parce que cela prouve que nous ne sommes pas prêts à affronter ces responsabilités et que nous ne savons pas ce que demain nous réserve.
Mais je crois que la meilleure façon de répondre à ces difficultés, c'est que notre Parti soit capable de rassembler la gauche française qui se cherche, comme le disait Gazier tout à l'heure, de donner un programme d'action à notre jeunesse, de canaliser son combat vers l'idéal socialiste, et enfin de créer ce vrai rassemblement populaire, le mot ne me fait pas peur, mais ce vrai rassemblement populaire des hommes libres.

Le président - La parole est à Mérigonde.

Marcel Mérigonde

J'ai accepté de prendre la parole à la fin de cette séance de façon à excuser un certain nombre d'absences et à permettre au Congrès de se dérouler dans de bonnes conditions.
Signataire de la motion Gazier, je yeux redire cette année comme l'an dernier : on ne peut blâmer Debré et faire confiance à de Gaulle. D'ailleurs nous

reconnaissons que la direction du Parti a pris, notamment depuis le fameux discours des popotes, une distance appréciable avec le Président de la République.
Je voudrais, pour illustrer ma démonstration, rappeler deux cortèges. En 1959 les fonctionnaires, appelés à manifester pour défendre leurs conditions d'existence, s'en allaient, le soir à 6 heures, entre l'Hôtel de Ville et la rue de Rivoli, en criant : "Des sous, Pinay !" En 1960, le 10 juin, le même cortège, dans une journée de 24 heures de grève, partant de l'Hôtel de Ville et se dirigeant vers la rue de Rivoli, criait : "Charlot, des sous !" Ce n'est certainement pas la difficulté du nom de M. Baumgartner qui empêchait les militants de rechercher un nom plus facile à prononcer, c'est qu'entre ces deux dates, les manifestants avaient situé où se trouvait le véritable pouvoir.
Car aucun doute n'est plus permis maintenant, la politique française est celle d'un homme, et d'un homme seul, politique exécutée par des partisans dociles, préférant se renier, voire se a déshonorer que de renier le chef. C'est d'ailleurs l'idée que notre motion, qui se voulait au départ, et qui se veut encore, Guy Mollet, devenir majoritaire, formule dans son premier paragraphe.
Lorsque nous disons que nous voulons dégager le Parti du système, cela signifie que nous nous refusons, même pour des raisons de tactique que l'on peut justifier, car on peut justifier toutes les raisons tactiques, à entériner le système du pouvoir personnel. Or, c'est bien le pouvoir personnel qui s'instaure en France. Or, le drame du pouvoir personnel, c'est qu'il disparaît avec la personne qui l'exerce, et que les erreurs commises interdisent à ceux qui l'ont soutenue de prétendre à l'héritage. C'est pourquoi nous pensons qu'il est nécessaire de dégager le Parti du mythe de Gaulle afin d'éviter l'aventure quand, pour une raison quelconque, le Président de la République cessera de diriger effectivement le pays.
Des camarades nous disent : "Oui, bien sûr, mais avec une autre majorité sortie des urnes en novembre 1958, le général aurait fait une toute autre politique". Regardons les faits. Depuis 1958, de Gaulle dispose d'une marge de manœuvre dont les élus ont été élus sur un seul programme, celui de la fidélité inconditionnelle. Ils auraient donc pu aussi bien orienter la politique du pays à gauche qu'à droite. Or, il a choisi, dès décembre 1958, la politique de droite, ce qui a entraîné immédiatement, avec un réflexe de parti qui est bien celui qu'on attendait de nos militants, la démission de Guy Mollet et celle des ministres qui siégeaient à ce moment-là dans le gouvernement de Gaulle. Il a, ce jour-là, sur le plan social et sur le plan financier, choisi Pinay contre Guy Mollet, contre Leenhardt.
Parmi les élus UNR, il a été chercher celui qui était le plus acharné contre le régime de la 4ème République, l'homme des raisins de la colère, l'homme des polémiques, dénonçant à l'envi les princes qui nous gouvernaient. Entre les anciens combattants et les inspecteurs des finances, il a choisi ces derniers, et lancé sa fameuse parole à ceux qui n'avaient pas reculé à Verdun : "Le pouvoir ne recule pas".
Il a accepté qu'une session extraordinaire du Parlement se tienne pour que soit

porté à la laïcité de l'Etat un coup très dur, et entre Bouloche et les ministres cléricaux, il a adopté ces derniers. Il a affirmé sa volonté de faire échec au Parlement en refusant de donner suite à la demande de convocation des assemblées et en déposant la motion de censure contre Debré. Chacun avait bien l'impression de s'en prendre au lampiste.

A ce sujet, nous ne pouvons qu'approuver l'attitude de notre Secrétaire général dans la discussion qu'il a soutenue avec Guy Mollet sur l'interprétation de la Constitution. Il a été à ce moment là celui qui a essayé de légitimer la convocation de l'Assemblée Nationale en se servant des travaux préparatoires.

M. Debré, lui, a affirmé qu'il n'y avait pas de travaux préparatoires. Il serait peut-être bon que le Président de la République intervienne dans cette affaire pour nous dire - pas à nous personnellement, parce que nous, nous sommes convaincus - que c'est notre secrétaire général qui détient la vérité. Mais, puisqu'il est arbitre, pourquoi alors ne dément-il pas son Président du Conseil et pourquoi n'apporte-t-il pas à l'argumentation de Guy Mollet l'appui de son autorité, ce qui prouverait peut-être que quelquefois, dans son désir de trop bien faire, son Premier Ministre joue les enfants terribles.

Certains, d'ailleurs, disent que Debré trahit la pensée du général. Cela me parait une affirmation gratuite. On peut peut-être trahir une fois le général, une deuxième fois, cela commencerait par devenir une mauvaise habitude, et la troisième, la méthode militaire pourrait peut-être l'envoyer au chose !..

Mais si véritablement il trahissait cette pensée, alors, le Premier Ministre pourrait être vulnérable. Je ne pense pas que le caractère de de Gaulle le porte à supporter de tels écarts. Bien sûr, le premier peut parfois forcer l'idée de son patron, ne serait-ce que pour faire apparaître ce dernier un peu plus libéral. C'est une méthode souvent employée et pas seulement dans les Conseils de gouvernements. Il arrive que dans certaines organisations, on lance un commando qui exagère en face une position bien affirmée, de façon à pouvoir enfin faire passer les idées qu'on défend, ces idées apparaissant comme le juste milieu.

Eh bien, nous ne devons pas rester dupes de cela, surtout quand cette tactique aboutit à voter un jour les pleins pouvoirs, non pas au Premier Ministre qui seul pourrait les recevoir, mais à un Président de la République qui n'est pas constitutionnellement investi de ces pouvoirs, puisque non responsable devant l'Assemblée Nationale.

Je me suis expliqué de ce vote des pleins pouvoirs avec Guy Mollet, car cela m'était resté en travers de la gorge, et j'avais besoin d'un certain nombre d'explications. Ces explications, Guy, tu me les a données, et c'est parce que tu penses d'abord au problème algérien, et que tu penses que si le problème algérien ne se résout pas, la République, quelle qu'elle soit, et quel que soit son numéro, serait perdue à jamais, que tu as, avec la majorité du Parti, voté ces pleins pouvoirs, et aussi parce que tu penses que l'armée est dangereuse, parce qu'à l'heure actuelle elle a des cartouches dans les cartouchières, parce qu'il y a de l'essence pour faire voler les avions, pour faire fonctionner toute la machinerie de cette armée-là, et qu'ensuite, lorsqu'elle sera revenue, après cette

guerre d'Algérie terminée, soit dans ses casernes, soit dans les postes qui lui sont assignés, aussi, de l'Alliance atlantique, à ce moment-là, elle aura perdu de sa nocivité.
Je les comprends, tous ces arguments. Nous ne sommes pas imperméables aux soucis qui sont ceux de nos représentants, mais c'est un pari, et ce pari, je ne peux pas le faire, et c'est la raison pour laquelle je pense qu'il faut que le Parti ait d'abord une politique bien à lui, capable de mobiliser l'opinion pour assurer l'avenir du pays et de la démocratie.
Et pour terminer je voudrais te rappeler - car nous t'écoutons parfois, si nous ne te suivons pas - ce que tu nous as dit souvent : chaque fois qu'un homme politique se lance et qu'il a derrière lui une grande masse d'hommes, il faut toujours chercher les écrits de sa jeunesse. Et tu nous en as cité un certain nombre dont je ne voudrais pas donner ici les noms, de peur que l'on caricature ma pensée et que l'on tente de me faire comparer le général de Gaulle à un certain nombre de dictatures qui ont laissé un souvenir sanglant dans le monde. Mais, si nous relisons les uns et les autres le livre de jeunesse de de Gaulle : "Au fil de l'épée", nous y retrouverons bien des raisons de douter, et nous y retrouverons des raisons qui nous permettrons de ne pas être déçus. Et comme tout de même le Secrétaire général, depuis longtemps, a défendu avec nous cette idée que le pouvoir personnel est nocif au pays, il dira avec nous, dans une unité que nous trouverons tous avec Potier (?) : il n'est pas de sauveur suprême.

Le président - La parole est au dernier orateur de la matinée, Lévy, d'Alger.

Louis Lévy

Camarades, c'est avec beaucoup d'inquiétude et une très sérieuse appréhension que j'aborde cette tribune. Au moment où des espoirs sérieux de paix, de fin des combats, en Algérie, se précisent, nous sommes partagés entre le souci de ne rien dire qui puisse nuire aux difficiles négociations déjà commencées, et le souci de ne pas être absents dans un combat également difficile et à travers lequel va se préciser pour nous tous toutes les possibilités d'avenir.
Algérien, pied noir moi-même, je ressens toute la difficulté pour le Parti, dans cette situation tragique que depuis près de 6 ans nous connaissons. Plus que quiconque, nous, Algériens socialistes, nous désirons la paix. Les prémisses de cette paix ont soulevé en France des espoirs immenses. Et là bas, dans notre pays, une multitude a ressenti aussi cet espoir, et mieux encore, l'a manifesté. Ce sont des foules innombrables qui, dans la matinée même du 20 juin, croyant que c'en était terminé, pensaient pouvoir retourner chez elles ; ceux-là que l'on avait fait rentrer dans les villes et dans les villages parce que les zones qu'ils habitaient étaient devenues interdites, ceux-là avaient repris leurs bagages et s'en retournaient chez eux tellement l'espoir immense les avait habités. Et cela dès le matin du 20 juin 1960. Alors, nous sommes inquiets, parce que nous voudrions qu'à tout prix soit réalisée la fin des combats. Mais nous ne voudrions qu'en aucune manière cette fin des combats précipite le pays dans un chaos, parce que cette fin des combats aurait été réalisée à n'importe quel prix.

(Applaudissements)
Si nous intervenons, c'est parce qu'il est deux motions qui ont été présentées à nos délibérations, dans nos fédérations respectives, qui posent le problème avec une certaine gravité. Il y a la motion de la fédération de la Seine, ou plutôt de la majorité de la fédération de la Seine, la motion Gazier, qui porte en elle des germes de difficultés graves, et mieux encore peut-être de ce chaos dont je parlais tout à l'heure. Et il y a la motion de la fédération des Bouches-du-Rhône, qui elle, alors, énonce clairement ce qui nous attendrait. Nous avons été séduits par la formule utilisée par nos camarades des Bouches-du-Rhône, quand ils nous disent qu'une négociation politique avec le FLN, sur le devenir algérien, serait heureuse, puisqu'à partir d'un accord il serait possible en Algérie que le référendum n'ait plus qu'à ratifier ou à refuser de ratifier une solution qui serait intervenue par la discussion, la négociation entre le gouvernement de la République et le FLN. Bien sûr qu'à ce moment-là la campagne du référendum ne serait pas une bataille comme celle qui pourrait être à partir du moment où chacun pourrait préconiser la solution, sa méthode de règlement du devenir algérien. Mais, ce que nos camarades des Bouches-du-Rhône n'ont pas remarqué, c'est qu'à partir du moment où une négociation politique serait faite entre le gouvernement de la République et le seul FLN, immédiatement on conférerait à celui-ci - quelle que soit la modération qui le conduirait à accepter une formule quelconque de devenir algérien - la seule représentativité du pays algérien, et du même coup on conduirait… (applaudissements)... au parti unique, à l'absence de toute démocratie pour longtemps, en Algérie. Et l'on condamnerait une foule immense de musulmans qui ont choisi la France depuis longtemps, qui sont prêts à choisir demain, à se glaouiser, à demander immédiatement la manne au FLN, à courir au FLN comme nous avons vu bien de nos camarades musulmans courir à l'UNR à partir du moment où celui-ci a détenu le pouvoir.
La situation est d'un tragique, camarades, que je vous demande de mesurer. Il n'y a pas en Algérie de mouvement totalitaire rien que d'un côté. Si les ultras d'Algérie - et je ne confonds pas dans les ultras la masse innombrable de travailleurs européens dupés par une presse pourrie - s'il y a, dis-je, en Algérie, des activistes, des fascistes, d'un côté, il y a, de l'autre côté, des activistes et des fascistes, et c'est entre ces deux fascismes qui se combattent le pouvoir que nous voudrions voir s'instaurer une vraie démocratie en Algérie.
Nous avons notre part de responsabilité, peut-être parce que nous n'avons pas su, à une époque pas très lointaine, clamer certaines vérités avec suffisamment de force pour être entendus, et de vous, camarades du Congrès, et de l'ensemble de l'opinion française, et de l'ensemble de l'opinion algérienne ; nous avons peut-être une part de responsabilité. Et c'est cela qui fait le mérite du FLN en Algérie. C'est qu'il est le seul à avoir osé poser le problème à coups de canon. Mais il n'est pas le seul à avoir posé le vrai problème algérien. Il y a une formation politique algérienne qui a précédé le FLN, qui en est d'ailleurs issu. Je veux parler du mouvement nationaliste algérien, le MNA, qui s'appelait précédemment le MTLD, pour s'appeler encore précédemment l'Ecole nord

africaine et le PPA.
Ces organismes-là ont eux aussi posé le problème, pas de la même manière que le FLN, mais si demain une négociation directe avec le FLN reconnaissait implicitement ou réellement la seule représentativité pour l'Algérie à ce FLN, je vous le dis tout de suite, nous qui connaissons l'âme musulmane, immédiatement c'est une unanimité totale que vous feriez dans le monde musulman en faveur du FLN. Et du même coup vous rejetteriez toutes les vraies possibilités de paix en Algérie. Car la paix en Algérie, ce ne sera pas seulement la signature entre le gouvernement et le FLN ; le cessez-le-feu, la paix en Algérie, elle est conditionnée par tout un complexe. Il y a là-bas toute la minorité européenne dont je parlais tout à l'heure, il y a là-bas tous les musulmans qui sont Français de cœur, de raison, et dans l'action, quand certains d'entre eux vont même jusqu'à être des activistes, aux côtés des Lagaillarde et autres. Il y a là bas toute une multitude de pauvres gens qui appartiennent à un sous-prolétariat, qui ne comprennent rien aux questions du devenir algérien, qui n'aspirent qu'à la paix, parce que seule la paix pourra leur rendre leur pleine et entière liberté, pris qu'ils sont entre les deux mâchoires d'un étau, les exactions du FLN, d'une part, et les exactions de l'armée française d'autre part.
C'est surtout cela, camarades, qu'il faudrait comprendre. C'est que l'enjeu de la bataille ce n'est pas un territoire, c'est la conquête de masses, et nous Socialistes, plus que quiconque, nous pouvons comprendre ce vrai problème.
Alors, je vous le dis, nous n'avons pas le droit de prendre une position quelconque sur le devenir algérien. Si nous devons tendre toutes nos forces à aider le gouvernement à réaliser le cessez-le-feu en Algérie, sans que pour autant une option quelconque, même implicitement, ait été prise sur le devenir algérien, si nous devons faire cela, par contre nous ne devons pas choisir sur le devenir algérien, parce que nous ne savons pas exactement ce que pense cette masse, cette multitude de nos concitoyens musulmans.
Des élections ont eu lieu, les dernières beaucoup plus libres, sérieusement libres par rapport aux autres. Et des contacts humains, pour la première fois, ont été pris par beaucoup d'entre nous avec quelques-uns de cette multitude. Nous en avons tiré des enseignements. Je ne suis pas convaincu pour ma part que si nous savions mettre à profit l'année qui précédera la proclamation réelle ou plutôt la constatation réelle du cessez-le-feu, et les quatre années qui suivront pour aboutir au référendum, je ne suis pas convaincu que si nous savions saisir cette occasion, au bout de ces 5 années, il ne sortirait pas des urnes, non pas l'association, encore bien moins l'indépendance, mais je crois peut-être la francisation.
(Applaudissements)
Car, ce que les musulmans d'Algérie espèrent le plus, ce qu'ils ont gagné grâce au FLN - et c'est en cela seulement qu'ils sont reconnaissants au FLN - c'est que désormais leur problème a été compris non seulement en métropole, mais aussi en Algérie, et plus encore dans le monde entier, c'est que désormais ils ont atteint à cette dignité qu'ils ont tant recherchée, c'est que désormais ils sont dans l'égalité ; si nous savons faire que cela soit un fait définitivement acquis, alors,

je vous le dis, tous les espoirs sont permis, et c'est pourquoi je ne voudrais pas que, nous abusant les uns et les autres, nous prenions hâtivement je ne sais quelle position qui pourrait faire disparaître demain la démocratie en Algérie.
Des forces immenses sont encore en présence, qui s'opposent sur des problèmes sérieux, des problèmes de doctrine économique et sociale. Entre le FLN, qui tend de plus en plus à représenter en Algérie la bourgeoisie musulmane et la bourgeoisie libérale européenne, et le MNA qui demande comme lui, qui aspire comme lui à l'indépendance totale en Algérie, mais qui voudrait rester comme lui aussi peut-être en accord permanent avec la France sur le plan économique, il y a une différence fondamentale, c'est que tandis que l'un est pour la bourgeoisie, l'autre a un contenu social dans son programme qui ne ferait pas rougir un seul de nous dans ce Congrès.
Alors, Camarades, je vous en supplie, ressaisissons-nous, ne nous abandonnons pas, pensons à cette minorité européenne, pensons à nos camarades musulmans qui ont choisi la France, pensons à cette multitude de musulmans qui n'ont encore rien choisi et qui nous attendent, pensons à l'avenir français en Algérie, et n'oublions pas que notre abandon pourrait conduire au chaos, car il y a encore là-bas des légions qui pourraient demain venir sur Paris.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, la séance est levée. Elle sera reprise à 15 heures.

PARTI SOCIALISTE – SFIO
52ème Congrès national des 30 juin, 1er, 2 et 3 juillet 1960
Issy-les-Moulineaux

Séance du vendredi 1er juillet 1960 (après-midi)

La séance est ouverte sous la présidence de Albert Gazier.
Assesseurs : Aimée Lallement (Marne), Mao (Finistère), Marcheix (Htes Pyrénées), Menu (JS).

Le président (Albert Gazier)
La parole est à Fernand Robert pour quinze minutes.

Fernand Robert
Le texte dont je vais donner lecture est celui d'un rapport que j'ai été chargé de rédiger pour la section Education nationale de la Commission nationale d'étude, ce n'est pas un plan de combat immédiat pour la laïcité, ce n'est pas un ensemble de consignes pour la lutte contre la loi cléricale qui vient d'être votée. De telles consignes, il nous appartient de les élaborer avec d'autres organisations laïques, au sein du Conseil national d'action laïque.
C'est une affirmation des principes fondamentaux de laïcité auxquels le Parti est attaché, et du rapport de ces principes avec notre politique générale, la

Coll. Fondation Jean Jaurès

Commission nationale d'étude, section Education nationale, ayant estimé que le moment était venu d'avoir entre nous des échanges de vues et une prise de conscience sur ces principes fondamentaux, je donne lecture de ce texte :
"Quand il existe au Parlement une majorité favorable à l'école confessionnelle, cette majorité se met d'accord immédiatement pour faire passer au second plan tous les autres problèmes. Aucune question internationale ni sociale, quelle qu'en soit l'urgence et l'importance, ne prévaut sur la revendication cléricale des subventions à l'enseignement privé. On l'a vu en 1951, quand les élus catholiques, en soulevant cette affaire des subventions dès qu'ils se furent aperçus qu'ils étaient en majorité, brisèrent tous les liens qui pouvaient exister entre certains d'entre eux et la gauche sur des problèmes politiques ou économiques fondamentaux, et oublièrent toutes les divergences que ces problèmes suscitaient dans leurs propres rangs, pour ne songer qu'aux subventions à l'enseignement privé, pour subordonner à cela toute la politique française, et pour soulever à nouveau une querelle qu'ils avaient très souvent eux-mêmes qualifiée de surannée et de dépassée.
Ce n'est donc pas le Parti Socialiste qui fait preuve de sectarisme en cette matière. Si le sectarisme consiste à ne tenir compte d'aucune considération politique, quelque élevée qu'elle soit, à partir du moment où cette affaire-là est en jeu, l'exemple du sectarisme et du fanatisme a été donné, et à plusieurs reprises, par l'ensemble des partis de la majorité actuelle la plus cléricale que la France ait connue depuis le second Empire.
A faire disparaître par la loi les principes laïques inscrits dans la Constitution, cette majorité a mis un esprit de surenchère démagogique dont on a eu rarement des exemples aussi caractérisés. Ce qui frappe dans la loi qui a été votée et dans les débats parlementaires qui l'ont préparée, c'est qu'on n'a pas eu du tout le souci de cet apaisement dont on affectait naguère de se prévaloir, mais qu'on a fait sciemment une œuvre partisane et envenimé le conflit scolaire. On se déclarait prêt, il y a quelques années, en échange d'une aide financière consentie par l'Etat, à accepter un contrôle pédagogique et à exiger des maîtres de l'enseignement privé les titres indispensables ; or, les mêmes hommes qui affirmaient ce souci de la qualité et du contrôle se sont ingéniés pendant la discussion de la loi à rendre tout contrôle illusoire, et à maintenir en fait, en ce qui concerne les titres, les scandaleuses tolérances que la législation antérieure avait eu la faiblesse de rendre possibles. Ainsi, l'enseignement confessionnel, jouant sur les deux tableaux, combinera désormais l'aide financière publique avec la possibilité de faire enseigner n'importe quoi par n'importe qui et n'importe comment, sans que l'autorité publique, pratiquement, ait rien à y voir.
L'Elysée et le gouvernement ont su garder l'apparence d'avoir la main forcée en cette affaire et de déplorer le fanatisme de la majorité. Mais leur conduite en d'autres occasions a montré que l'avis du Parlement ne les gênait guère et qu'ils savaient à l'occasion passer outre : en quelle autre circonstance eût-il été plus légitime d'invoquer les pressions exercées sur des représentants du peuple par des groupements qui n'agissent point dans le sens de l'intérêt général ? La responsabilité de l'exécutif ne saurait être mise hors de cause dans cette victoire

de l'esprit de parti. Le gouvernement, non seulement a déposé le projet et accepté les amendements les plus fanatiques de la majorité, mais encore a fourni sa caution à des arguments dont il était en mesure de constater lui-même le caractère erroné. Le Premier Ministre a déclaré que l'aide de tous était nécessaire pour assurer l'effort immense qui s'impose à la nation dans le domaine scolaire ; autrement dit, il a repris à son compte, pour justifier l'aide financière à l'enseignement privé, l'idée que l'enseignement public à lui tout seul ne saurait suffire à la tâche, et que l'enseignement privé apporte un concours indispensable. En fait, le nombre des élèves inscrits dans les écoles du premier degré (classes maternelles, primaires, élémentaires et cours complémentaires), est passé dans l'enseignement public de 4 485 000 en 1951-52 à 6 000 000 en 1959-60, tandis que dans l'enseignement privé il passait de 938 000 à 977 000 Ainsi l'enseignement public a assumé pratiquement seul en accueillant 1 524 000 élèves nouveaux l'accroissement de charge résultant des années de forte natalité, tandis que l'enseignement privé ne s'accroissait que de 39 000 élèves. Il était donc faux de dire, comme l'a fait le gouvernement, que l'enseignement privé aide l'Etat à résoudre les problèmes posés par l'accroissement de la population scolaire.

Quand, revenus au pouvoir, nous abolirons la loi votée par la majorité actuelle, on ne manquera pas de nous traiter de sectaires. On le ferait, même si nous nous bornions à revenir au système antérieur ; nous ne devons donc pas hésiter à adopter une solution plus ferme puisqu'il semble que ce soit la seule façon d'en finir avec ce conflit. Nous ne devrons donc pas nous contenter de dire que l'argent de tous doit aller exclusivement à l'école de tous, nous dirons que tous les enfants de France doivent aller à la même école ; la seule véritable liberté de l'enseignement consiste à garantir la liberté de conscience et de pensée du maître et de l'enfant. Telle est traditionnellement la politique scolaire du Parti Socialiste. Il a depuis très longtemps fait connaître comment il conçoit une nationalisation de l'enseignement. Il reste fidèle à cette conception. Bien entendu, et comme il l'a toujours fait, il se ralliera en toute circonstance à la solution qui permettra de faire l'unité entre tous les partisans de la laïcité. Mais puisqu'il est jusqu'ici le seul parti politique qui ait affirmé sa volonté de rétablir la laïcité quand il reprendra le pouvoir, il estime opportun de rappeler qu'il a toujours considéré la nationalisation complète de l'enseignement comme la meilleure manière de trancher définitivement la querelle scolaire. De toute façon, il faudra une solution plus énergique que par le passé, et beaucoup de catholiques clairvoyants commencent à le pressentir, qui déplorent l'imprudence de la loi récente, et l'erreur d'avoir rouvert le conflit.

Qu'on ne nous oppose pas l'exemple des Partis Socialistes qui, dans certains pays étrangers, s'accommodent d'un système de subventions à des écoles confessionnelles ou ne songent même pas à recommander un système différent. Il s'agit en général, soit de pays où plusieurs religions se font équilibre et où le système des subventions ne risque en aucun cas de donner à l'une d'elles une prépondérance dangereuse pour la liberté de conscience des citoyens, soit de pays où la religion la plus répandue n'a jamais cherché aucune domination

temporelle, menaçant d'oppression une partie du peuple. Il s'agit même parfois de pays où, après des luttes sévères entre partisans et adversaires d'un tel système, les partisans de l'école confessionnelle ont reconnu la nécessité de concessions importantes pour arriver à un accord général. Il s'agit en tout cas toujours de pays où ce système est assorti d'un contrôle sérieux de l'Etat sur les titres exigés des maîtres et sur l'enseignement lui-même. En France, l'attitude de la hiérarchie catholique qui affecte de considérer déjà comme à peine satisfaisants les avantages exorbitants dont elle vient de bénéficier, montre que nous sommes en présence d'une entreprise dominatrice, où, à brève échéance, la liberté des citoyens est en jeu. En France, où aucune confession religieuse n'est en mesure de contrebalancer l'influence de l'Eglise catholique, tout système de subventions aboutit à créer en faveur de l'enseignement catholique une prépondérance irrésistible, et les faits imposent, si on veut garantir la liberté de penser, de ne connaître et de ne financer qu'une école publique, accueillante à tous, et respectueuse de toutes les consciences. En France, enfin, toutes les Eglises autres que l'Eglise catholique acceptent le système laïc, seul garant possible de leur liberté.

Pour maintenir cette école laïque, il a toujours fallu, dans le passé, l'union de toutes les forces politiques et sociales sur lesquelles s'appuyaient Waldeck-Rousseau et Combes. Le rétablissement de l'Etat laïque est inconcevable sans le concours de ces forces, sans exception, qu'elles appartiennent aux mouvements prolétariens révolutionnaires ou qu'elles se rattachent aux traditions de la bourgeoisie libérale. C'est dire quelle faiblesse représente pour la défense de la laïcité l'adhésion d'une partie du prolétariat aux thèses d'un régime totalitaire. L'existence du Parti Communiste est sans aucun doute parmi les causes qui bien avant l'élection de la Chambre actuelle avaient affaibli la laïcité : une victoire laïque ne sera possible que le jour où toutes les forces dont l'école laïque a besoin se dévoueront ensemble à la cause de la liberté de conscience et à un enseignement dégagé de toute propagande ; à l'heure actuelle, personne ne peut sérieusement croire que tel soit le cas des Communistes.

L'esprit authentique de laïcité doit sa plus haute valeur à ses origines. Avant d'être celui de l'école républicaine il a été, et déjà sous des régimes autoritaires, celui de l'Université. Avant d'être celui qui, en présence de l'écolier, s'interdit de trancher dogmatiquement aucun problème, il était déjà celui qui, devant l'étudiant, ne soustrait aucun problème au libre examen. L'esprit laïque n'est rien d'autre en somme que cet esprit de liberté qui est resté à tous les niveaux celui de l'enseignement public tout entier. Si nous voulons lui garder toute sa force, ayons toujours conscience qu'il est le même depuis l'école jusqu'à la Faculté, et, dans la terrible crise de transformation où l'offensive cléricale vient assaillir l'enseignement public, ayons conscience de cette unité profonde. Rappelons-nous combien le prestige de l'Université tout entière est à tout moment nécessaire à la vie même de l'école primaire et combien il contribua jadis à la faire naître, à affermir ses débuts. Que l'Etat ait les moyens de recruter des maîtres compétents et qualifiés à tous les niveaux de l'enseignement, voilà ce qui eût requis en première urgence l'effort financier d'un gouvernement

soucieux de l'intérêt national, voilà aussi à quoi nous devons penser sans cesse si nous voulons le rétablissement de la laïcité, car nous aurons besoin de nous appuyer sur un enseignement qui, à l'école, au collège, au lycée, à l'université, dans tous les établissements d'enseignement technique, demeure pleinement à la hauteur des grandes traditions universitaires. L'efficacité et le prestige de tout l'enseignement conditionnent la laïcité de l'école, et l'enseignement est un tout.
Si la laïcité se confond avec l'esprit de liberté de tout l'enseignement public, elle se confond par là même avec la culture, dans toute la mesure où la culture est le contraire des idées toutes faites et de la propagande. Non seulement l'homme cultivé n'est pas celui qui sait tout, mais il n'est surtout pas celui qui croit tout savoir ou qui prétend imposer ce qu'il sait. L'homme cultivé, c'est l'homme à l'esprit ouvert. La culture, l'ouverture d'esprit, et aussi la laïcité par conséquent, c'est cette disposition à comprendre autrui, à laquelle les Français se sont habitués par l'humanisme, et d'abord au sens strict par les humanités et l'art de traduire, ensuite par toutes les circonstances de leur histoire intellectuelle et morale qui ont intégré l'esprit de tolérance et l'esprit de progrès dans leur caractère national. Si la culture ou l'humanisme est aussi une familiarité avec le passé humain, plus attentive à ce qui demeure qu'à ce qui disparaît, et s'exerçant au maniement des idées générales à force de discerner ainsi l'universel et le particulier, le permanent et l'accessoire, alors sachons, et soyons-en fiers, que notre laïcité est l'héritière de toute la civilisation classique française, puisque la grande idée sur laquelle repose toute l'esthétique du classicisme est aussi celle qui fonde toute notre morale laïque, et sans doute toute morale digne de ce nom. On forme l'esprit des jeunes gens par la lecture des classiques, parce que l'humanité opère elle-même, par la survie des grandes œuvres, la sélection de tout ce qui est bon dans les productions de l'esprit humain. Dès lors, si Pascal et Voltaire ont l'un et l'autre survécu à leur temps, c'est sans doute que Pascal et Voltaire traduisent l'un et l'autre un aspect essentiel de la nature humaine, et que pour former un homme, il faut l'amener à la fois à comprendre Voltaire et à comprendre Pascal, toute formation orientée exclusivement vers l'un ou vers l'autre étant dès lors équivalente à une amputation. La notion de morale laïque est donc présente implicitement dans la notion même de culture. On prétend que la morale laïque est incomplète parce qu'elle ne se fonde pas sur un enseignement religieux ou qu'elle ne prend pas parti au départ, sur des problèmes métaphysiques. C'est pour cette raison même qu'elle est la plus complète de toutes et la plus éducatrice. L'enseignement laïque est celui qui pour former la jeunesse lui transmet la totalité de l'héritage humain sans choisir et sans orienter. Elle seule s'abstient de décider d'avance ce que l'homme fera de sa propre vie, et alors que le pouvoir, quel qu'il soit, dit toujours plus ou moins : "c'est l'esprit des hommes qu'il faudrait changer", et dicte toujours plus ou moins aux éducateurs une tâche qui tend à transformer les hommes pour les rendre conformes à ses propres desseins, seule l'éducation laïque et humaniste s'interdit de faire servir la formation de la jeunesse à l'accomplissement d'un dessein individuel ou collectif, seule, elle cherche par dessus tout à laisser la jeunesse maîtresse de ses choix et de son destin. Quand la jeunesse sentira ce qui

est en cause dans la querelle de la laïcité, elle comprendra bien vite que le Socialisme laïque est le parti de la jeunesse, parce qu'il lutte pour elle et non pour se servir d'elle. Elle viendra à lui, qu'elle soit croyante ou non, car elle verra bien que le régime socialiste n'est pas le régime où la foi religieuse n'aurait plus aucun sens, mais le régime où les problèmes religieux et métaphysiques pourront enfin être posés sans que les intérêts d'une classe sociale dominante viennent en fausser les termes à son profit. Rétablir la laïcité, ce n'est pas rouvrir des querelles surannées, c'est réparer le mal fait par ceux qui les ont rouvertes. Démolir ou affaiblir la laïcité, c'est conduire la France vers une servitude et une dégradation dont le régime franquiste nous offre depuis plus de vingt ans l'exemple avertisseur".
(Applaudissements)

Le président - Camarades, en votre nom je remercie notre ami Fernand Robert pour la lecture qu'il vient de nous faire au nom de la section Education nationale de la Commission nationale d'étude ; je tiens à préciser que le texte sera ronéotypé et distribué en temps utile.
(Applaudissements)

Je passe la parole à Deixonne, pour 25 minutes.

Maurice Deixonne

Camarades, vous l'avez tous remarqué, ce Congrès se tient dans des circonstances à la fois magnifiques et redoutables !
Magnifiques, parce qu'elles peuvent être la justification de tous nos sacrifices, redoutables, parce que la moindre erreur tactique peut compromettre toutes les chances de la paix.
Nous ne devons pas perdre de vue que les ultras des deux camps manœuvrent pour empêcher le succès des négociations, et par ultras nous entendons tous ceux qui ne rêvent que d'une solution imposée par la force, que cette solution soit celle d'une Algérie prétendument française ou d'une prétendue indépendance.
Dans de pareilles conditions, se produire soit avec les partis de la majorité, soit avec un Soustelle qui est allé prêter main forte sur place à l'insurrection du 13 mai, c'est véritablement torpiller les chances de la paix, et il est difficile de ne pas approuver l'exécutif quand, dans une telle conjoncture, il interdit les manifestations.
Les seules réserves que je ferai à cet égard, c'est que cette interdiction ne doit pas être, bien entendu, à sens unique, il serait fort souhaitable que Debré lui-même ne se mette pas au rang des saboteurs. J'ajoute que notre méfiance serait beaucoup moins vive si l'affaire de l'attentat au bazouka avait été tirée au clair.
Je sais bien que certains camarades trouvent commode, dans une intention polémique, de confondre ici de Gaulle et Debré. Je suis obligé d'observer que véritablement certaines initiatives gouvernementales ne rendent pas le même son que celles qui émanent de la Présidence de la République, cela n'a tout de même

Fondation Jean Jaurès

pas le même poids, la même générosité et la même inspiration.
On nous dit que Debré ne pourrait pas s'opposer à de Gaulle, sans doute ; mais il est dans l'exécution des consignes une façon de les grignoter qui peut produire des effets désastreux dans une affaire où des questions de préséance, de susceptibilité, pèsent d'un tel poids. Il est hors de doute qu'il faut être extrêmement vigilant pour surveiller ce qui émane de la Présidence du Conseil.
Mais ce ne sont pas seulement des manifestations qui peuvent être dangereuses actuellement, ce sont les paroles, et plus encore les textes. Il y a des déclarations qui peuvent être parfaitement intempestives et inopportunes.
Supposons, par exemple, que nous prenions parti sur la question de savoir avec qui il faudra discuter des garanties d'auto détermination, ne risquons-nous pas d'affaiblir arbitrairement l'un des interlocuteurs, alors que nous ne possédons pas tous les éléments du problème ?
J'assistais, à la fédération de la Seine, à une discussion fort intéressante sur ce point entre Jaquet et Gazier ; Jaquet reprochait à Gazier de vouloir négocier les garanties avec le seul FLN, et Gazier répondait : "C'est normal puisque la France représente, face au FLN, la totalité des autres opinions, il appartient donc au gouvernement de consulter préalablement, en temps utile, toutes les opinions qui ne sont pas celles du FLN, pour les présenter à la table des négociations."
Je dis qu'il est très difficile de trancher un tel problème. Gazier a certainement raison de penser que le FLN est pour nous un interlocuteur privilégié, puisque c'est essentiellement avec lui que nous nous battons, mais il a tort quand, pour les besoins de sa thèse, il exagère l'influence du gouvernement sur certaines autres catégories de la population, le MNA par exemple, nous sommes si peu habilités à parler en son nom que son représentant se trouve en prison, et que justement, il revendique le droit de participer aux pourparlers, non seulement pour les garanties, mais pour le "cessez le feu"…

Un délégué - Il n'est pas en prison !

Maurice Deixonne - Il y est tout de même, ou il est en résidence surveillée.

Le président - N'interrompez pas !

Maurice Deixonne – D'autres sont en prison, Lagaillarde est en prison, je ne m'en plains pas, pour ma part, Orthiz est en fuite ; par conséquent vous voyez bien que le gouvernement ne peut pas dire, même s'il consulte dans la mesure où il le peut ces gens-là, qu'il a autorité pour les représenter à la table des négociations.
Par conséquent, prendre position en ce domaine revient à nous substituer aux négociateurs, ce n'est tout de même pas notre rôle.
Vous pouvez observer que quand nous étions au pouvoir, nous avions littéralement bombardé nos adversaires de propositions de pourparlers, et même il est assez cocasse de constater qu'une certaine presse, qui nous représentait volontiers comme des bellicistes, cite aujourd'hui une longue liste de

pourparlers ou de tentatives de pourparlers qui ont eu lieu au temps où les Socialistes dirigeaient les affaires publiques.
Supposons actuellement que nous n'avons point la responsabilité, qu'un des interlocuteurs se désiste de ses prétentions sans que nous ayons la possibilité de le savoir, est-ce à nous, je vous le demande, de raviver ces exigences, de leur donner corps, en les prenant, en quelque sorte, à notre compte ?
Je crois donc que dans l'affaire algérienne nous sommes actuellement contraints d'observer la position prudente qui a été celle du CD dans l'ordre du jour qu'il a publié récemment. Je suis, pour ma part, bien placé pour en parler, car voyant que les choses n'avançaient pas, apparemment, du côté algérien, le 21 avril dernier, je faisais décider la nomination d'une Commission qui avait plusieurs tâches, dont la principale était de chercher à approfondir les conditions d'un succès dans les approches d'un "cessez le feu".
Je dois dire que cette Commission s'est efforcée de s'acquitter de sa tâche, sans doute n'a-t-elle pas si mal réussi, puisqu'au sein de la Commission, toutes tendances représentées, nous étions arrivés à faire l'unanimité.
Mais quand j'ai été amené à exposer au CD les conclusions auxquelles nous étions arrivés, nous avons été également unanimes pour constater que ce n'était plus le moment d'essayer de préciser nos positions et qu'il fallait tenir sous le coude le résultat de ces travaux.
C'est pourquoi je pense que la lettre que Guy Mollet a adressée aux militants était vraiment prémonitoire, tandis que les auteurs de motions s'enferraient dans des positions qui sont, actuellement, anachroniques, dépassées par les événements ; je pense qu'il faudra peut-être laisser de coté des textes actuellement dépassés et arriver à une déclaration sobre qui, véritablement, n'alourdisse pas les difficultés que nous rencontrons dans ces négociations.
A cet égard, je vous adjure de ne pas imiter les irresponsables de la petite gauche, ceux qui voudraient nous faire croire qu'on peut avancer l'heure de la paix en votant des motions apparemment tranchantes ou tonitruantes.
Comme ce serait commode si de pareilles prises de positions aussi simples pouvaient effectivement résoudre le problème ! Méfiez-vous, camarades, de l'héroïsme papier !
Je pense à quelques mots rapides qui diront notre amour passionné de la paix et qui exprimeront cet amour de la paix d'une façon assez lucide pour qu'ils ne fournissent pas des armes aux éternels fauteurs de guerre, je dis que ce texte, normalement, doit sortir de nos assises.
Mais alors, si le problème algérien se trouve par la force des choses, en partie soustrait à nos investigations présentes, que va-t-il nous rester ?
Il va nous rester le plaisir que nous connaissons bien, auquel nous ne sommes jamais insensibles, de nous retourner les uns contre les autres et de nous entredévorer, comme nous l'avons fait si souvent, notamment dans nos assises d'avant guerre.
J'ai ici quelques scrupules, Gazier se trouvant président, moi-même n'ayant pas eu, par souci professionnel, la faculté d'assister à la séance de ce matin, à prendre à partie son texte, et cependant, cette vacance, à quoi nous sommes

condamnés dans le problème algérien, je crois qu'il faut tout de même la remplir ; c'est peut-être, pour une fois, l'occasion de s'expliquer, je vais d'ailleurs faire une déclaration liminaire.
Personnellement, je me considérerais assez comme de la tendance Gazier, je le serais par tempérament, parce que mon Socialisme est volontiers agressif, quand je vois certaines incompréhensions, y compris celles de ces Messieurs Jourdain qui font du Socialisme sans le savoir, quitte a nous déclarer ensuite qu'ils sont plus socialistes que nous.
Je pense également qu'il faut des prises de position assez spectaculaires, parce que la presse mercantile ne nous rend pas souvent justice, il faut donc que nous trouvions les moyens de compenser ces insuffisances de propagande qui nous sont faites.
Il faut également secouer l'apathie des masses.
Pour toutes ces raisons, je veux bien me considérer, moi aussi, dans une certaine mesure, comme un activiste de la SFIO. Ceci dit pour vous expliquer que ma prise de position n'aura rien que de très paternel, mais enfin, expliquons-nous un peu sur cette position à laquelle Gazier appartient, en somme, depuis les événements du 13 mai, car derrière tout cela il y a une différence d'appréciation sur ce qui fut la politique du Parti après la tentative de coup d'état.
Eh bien, camarades, je ne suis pas de ceux qui arriveront à méconnaître la gravité de la situation au 13 mai 1958. Quand on fait le bilan de la situation de la France à cette époque, je dis que vraiment tout paraissait perdu.
Par quoi peut tenir un régime ? Par l'armée, par la police, par le peuple, par le gouvernement.
L'armée était l'élément moteur de l'insurrection algérienne ; la police faisait la courte échelle aux manifestants qui grimpaient dans les jardins du Palais Bourbon.
Le peuple ? Je me trouvais avec le regretté Commin en tête de la manifestation qui déferlait à Paris. Je ne discuterai pas pour savoir s'il y avait 200 ou 500 000 personnes, ce qui, tout compte fait, n'est pas éblouissant pour Paris, mais comme ce peuple était calme !
Vous savez, camarades, quand les gens ont envie de se battre, cela se voit. Demandez au peuple de Varsovie, à celui de Budapest ou aux Communards de Paris, à ce moment-là, ils n'ont pas besoin de mots d'ordre. Il est clair que si l'on avait voulu se battre, à ce moment-là, des initiatives sporadiques auraient éclaté dans tout le pays.
Quant au gouvernement, en fin de doctrine marxiste, il n'est que le rapport des forces en présence ; pratiquement, j'ai pu observer de très près que ce pauvre Pflimlin, qui avait mis tant d'obstination à accéder au pouvoir, n'en mettait pas moins, à l'époque, à s'en retirer. Et Jules Moch que nous avions envoyé au gouvernement comme un élément de résistance, nous disait avec les informations qui étaient les siennes, qu'il n'y avait plus qu'une issue, c'était de prendre le maquis, pour le gouvernement.
Voilà dans quelles conditions Guy Mollet et moi avons pris le chemin de Colombey, et je vous assure que quand nous en sommes revenus, après avoir

entendu l'homme qui est aujourd'hui à la tête de la République, qui nous a dit quelle était sa position, notamment vis-à-vis de ce problème algérien qui était au cœur du débat, nous étions relativement réconfortés.
Quand nous avons vu, dans le soir tombant, de l'avion militaire qui nous transportait, les petites lumières paisibles de nos hameaux paysans, et puis cette grande aurore qui s'élevait au-dessus de la capitale, qui, comme chaque soir, marquait le début de sa vie nocturne, nous avons dit qu'il y avait là des foyers que nous avions préservés, non seulement d'une guerre civile mais d'une guerre civile perdue d'avance dans les circonstances où nous étions.
(Applaudissements)

Un délégué - C'est exagéré !

Maurice Deixonne - On exagère à distance. Mais je n'ai pas la mémoire aussi courte, je me rappelle avec une intensité que je n'oublierai jamais, les circonstances dans lesquelles se déroulèrent les événements, et vous me direz que le peuple ne nous a pas toujours été reconnaissant. Pour ma part, j'ai été battu, mais j'ai été battu comme beaucoup, en gagnant des voix.
(Applaudissements)
Si vous avions eu un système électoral comme celui que je défends depuis longtemps à la suite de mon camarade Etienne Weill-Raynal, un système qui allie la proportionnelle au scrutin personnel, dont nous avons besoin, nous Socialistes, parce que nous misons sur la personne humaine, à ce moment-là nous aurions eu des résultats moins catastrophiques et toute la couleur de la 5ème République en eût été changée.
Je ne dis pas que pour autant la paix soit assurée pour longtemps, je parle de la paix intérieure.
Nous aurons un jour à assurer la succession de ce régime ; et je vous le dis comme je le pense, il m'est arrivé bien des fois, à moi qui suis un scrupuleux, de me demander, de m'interroger, sur les responsabilités que j'avais à prendre. Jamais, compte tenu de la situation, je n'en ai eu de plus légères, et je ne comprends pas que des camarades éprouvent des doutes, des scrupules, à exposer une position qui est l'honneur du Parti et qui assure à la France une possibilité qu'elle était sur le point de perdre.
Camarades, je lisais dans une feuille vespérale qui, dans la mesure où l'on peut lui prêter une opinion, se pique volontiers d'antigaullisme, cette affirmation : "La nation a laissé mourir le régime établi." Eh bien, sur ce point-là je suis d'accord avec elle. Et quand Gazier nous dit : "vous avez aggravé votre cas en votant les pleins pouvoirs," là encore je lui reproche d'avoir oublié les événements de janvier où, cette fois, le sang français a coulé.
Rappelez-vous dans quel état d'esprit nous étions les uns et les autres, nous nous demandions si nous n'allions pas être obligés de voler au secours de ce régime.
Dois-je rappeler qu'après le 13 Mai, Naegelen nous a fait cette confidence que Duclos lui avait dit, dans les couloirs de la Chambre : "Oui, nous sommes contre de Gaulle, mais si les attaques venaient d'un certain côté, nous serions peut-être

Fondation Jean Jaurès

obligés de le défendre".
Prenez garde, camarades, vous qui vous prétendez de l'opposition, de ne pas être obligés, une fois encore, le voler au secours de ce qui représente la dignité du pouvoir civil par rapport aux autorités militaires.
Je reproche à la motion Gazier de manquer d'objectivité sur bien des points ; je dis que le gouvernement actuel fait la politique la plus réactionnaire que la France ait connue depuis Charles X, je ne vais pas vous faire un cours d'histoire, mais enfin, croyez-vous que si Victor Hugo pouvait entendre cela, et ceux qu'on envoyait à Cayenne ou Lambessa après le 2 décembre, croyez-vous que les martyrs de Napoléon le petit, seraient exactement de cet avis ? Pensez-vous que les communards fusillés par Galliffet seraient également de cet avis ?
Enfin, nous avons connu, il n'y a pas si longtemps, le régime Pétain, alors qu'on ne nous dise pas que depuis Charles X nous n'avons pas vu pire que le régime actuel ; je le dis comme je le pense, ce n'est pas sérieux.
On nous dit encore : Ce n'est pas un homme, mais une politique qui peut mettre fin à la guerre d'Algérie. Curieux débat, que je croyais, pour ma part, dépassé, savoir si, dans l'histoire, les hommes pèsent plus que les doctrines.
Croyez-vous, camarades, qu'un homme soit une condition suffisante pour le succès d'une politique ? Sûrement pas ; d'accord, une politique fausse peut empêcher le succès.
J'accorderai volontiers à Gazier que dans la mesure où de Gaulle a pu faire paraître ses premières propositions de paix comme une œuvre de capitulation et de reddition, il a, ce jour-là, retardé l'événement inéluctable.
Mais ceci dit, la politique n'est pas tout ; avec la meilleure politique du monde si vous n'avez pas les hommes ou l'homme adéquat, vous n'arriverez pas au succès.
Là encore, la feuille que je citais sans la nommer, déclarait récemment - je répète qu'elle ne se croit pas gaulliste - "De Gaulle est le seul homme politique à pouvoir faire de telles propositions de paix."
Camarades, on peut le regretter, mais je vous demande de constater objectivement et de ne pas faire davantage.
On ajoute, dans cette même motion, qu'il est difficile de protester contre la situation ou de critiquer un homme que nous avons contribué à plébisciter. Je voudrais qu'on me dise qui a parlé de plébiscite ; il me semble que Guy Mollet a déclaré bien des fois qu'il n'était pas gaulliste ; pour ma part, je ne suis pas davantage gaulliste.
Précisément parce que nous avons pris une position qui n'était pas entièrement négative, il nous a été donné, en certaines circonstances, de pouvoir faire entendre notre voix.
Vous rappelez-vous cet événement que je déplore beaucoup : de Gaulle et Debré assistant à une messe de Requiem à la mémoire du défunt pape, et entraînant à Notre-Dame la Garde républicaine, au mépris d'ailleurs, du règlement du service de l'armée qui déclare que la troupe reste en dehors des édifices du culte. J'ajoute que ce jour-là on a même fait présenter les armes à l'élévation.
Ceux qui se préoccupent de la Constitution ne feraient pas mal d'avoir à leur

dossier des faits comme ceux-là.
Je ne sais pas s'il y en a beaucoup en France qui ont protesté auprès de de Gaulle, contre ce qui était une violation des plus apparentes de la Constitution et des lois organiques sur la laïcité de l'Etat. Moi je l'ai fait, s'en est suivie une discussion, de tels faits ne se sont pas reproduits. Le cas échéant, il faudra revenir à la charge.
Contrairement à l'affirmation de Gazier, je ne trouve pas qu'il m'a été difficile de protester à cette occasion, je trouve que cela m'a été plus facile dans la mesure où je n'avais pas pris d'avance une position purement négative qui m'interdisait la discussion.
Autre contradiction dans la motion Gazier, celle que signalait Guy Mollet. On approuve la direction du Parti en votant le rapport d'activité, car on a beau le minimiser, le sous-estimer, voter pour le rapport c'est tout de même un acte de confiance, et puis on le blâme par la bande, par des incidences dans la motion de politique générale.
Gazier répond à cela : "je ne vise pas les hommes, je vise seulement à changer de politique". A quoi j'objecte que voter contre le rapport d'activité ce n'est pas forcément viser les hommes, on se prononce sur une politique qu'on approuve ou non, c'est donc un acte qui n'a rien de tellement courageux, qui me parait fort simple et qui ne visait personnellement personne, au contraire.
Viser les hommes, c'est peut-être penser qu'ils seront assez lâches pour changer de politique avec un blâme implicite sur leur attitude passée.
Gazier dit encore que ce qui l'intéresse c'est moins le passé que l'avenir. Mais la meilleure façon de parler de l'avenir ou de se désintéresser du passé, ce serait ne pas nous ramener, sous une forme ou une autre, des débats qui sont périmés.
Il nous a fallu beaucoup de mansuétude pour ne pas répondre jusqu'à présent à des attaques que j'estime fausses et injustes.
Gazier veut également conquérir la majorité du Parti sur le texte qu'il nous présente, mais si le Parti votait un tel texte (ce qu'il ne fera certainement pas), ce serait faire hara-kiri, car la majorité aurait contresigné des affirmations comme celle-ci : nous sommes engagés dans le système, nous pratiquons l'opportunisme, nous voulons sauver le monde capitaliste.
Si encore ces affirmations se trouvaient dans un exposé des motifs, on pourrait, à la rigueur, comprendre qu'il s'agit d'une simple polémique, mais si nous insérons dans le texte que nous allons voter des affirmations comme celle-là, il est clair qu'il faut tout de suite mettre la clé sous la porte ; ce sont des affirmations d'autant plus excessives que Gazier reconnaît qu'en matière de laïcité, d'une part, de politique économique et sociale, d'autre part, l'attitude des groupes parlementaires et du CD a été irréprochable.
J'aimerais, soit dit en passant, que la Commission qui se charge des affaires économiques et sociales fasse un effort correspondant à celui que nous avons fait sur le plan laïque, pour les deux textes fondamentaux, les plus importants, je le dis sans fausse modestie, parce qu'ils ne m'appartiennent pas en propre, qui ont été déposés l'un sur la réforme de l'enseignement, l'autre sur la nationalisation, et qui sont des initiatives du Parti Socialiste.

Fondation Jean-Jaurès

Gazier m'objectera peut-être que ce n'était pas son intention de mettre en accusation le Parti lui-même ; je le sais, mais je lui répondrai que ce qui compte, ce qui est le plus important, ce n'est pas ce qu'on a voulu faire, c'est ce qu'on a fait. De ce point de vue, ce qui s'est passé au Conseil général de la Seine ne paraît pas prouver que le texte de Gazier soit pour ses signataires eux-mêmes un rempart suffisant contre certaines tentations.
(Applaudissements)
Qu'on ne nous dise pas que le Conseil général de la Seine vaut bien une messe ! Celui qui vous parle aurait pu être député du Tarn, il suffisait d'une entente en bonne et due forme avec le Parti Communiste ; le siège qui a été celui de Jaurès nous paraît aussi important moralement que la présidence d'un Conseil général, même s'il s'agit du Conseil général de la Seine.
(Applaudissements)
Alors, ce texte déjà caduc que ses signataires violèrent dans le temps même où on le proposait à l'approbation des sections, j'ai appris avec stupeur que la Commission des résolutions de la Seine l'avait maintenu mordicus. On croyait que les textes étaient perfectibles, qu'on avait affaire à des militants, mais non, on ne peut pas changer un iota, une virgule.
J'apprends que Gazier a atténué son attitude au cours d'un récent Congrès, je m'en félicite, car ce texte médiocre, parce que sommaire, péremptoire, injuste... (rumeurs)… mais oui, je m'excuse, je m'excuse !..

Le président – Camarades, n'interrompez pas ; Deixonne a parfaitement le droit d'exprimer son opinion à cette tribune.

Maurice Deixonne - Vous savez que je dirai toujours mon avis en n'importe quelles circonstances quelles qu'elles soient.
(Applaudissements)
Je me pose un problème, probablement celui qui justifie vos protestations : comment des hommes comme Gazier et ceux qui l'ont contresigné ont-ils pu faire ? Car je suis de ceux qui ont souvent loué la maîtrise de plume et de pensée de Gazier, je l'ai fait assez souvent pour ne pas être soupçonné de m'attribuer ici un complément de circonstance.
Je vais vous dire les hypothèses que j'ai forgées ; d'abord, je soupçonne que Gazier a en vue de ressouder l'unité des éléments qui, hier encore, étaient socialistes.
Vous m'accordez encore une minute ? Je termine, je ne veux pas abuser du temps de parole, je termine en un mot, je soupçonne Gazier d'avoir des buts que j'estime non médiocres : essayer de ressouder l'unité du Parti, d'autre part, d'avoir des éléments qui, le régime actuel finissant - et il finira un jour prochain peut-être - seront aptes à recueillir la succession.
Je dis que ce sont des buts parfaitement légitimes et qui ne sont pas indignes de nos soins, mais je dis à Gazier : Est-ce le bon moyen ? Tu veux empêcher le glissement de certains éléments qui s'interrogent, mais si toi-même tu leur fournis des éléments de doute, de critique, si tu tends la perche à ceux qui, du

Fondation Jean Jaurès

dehors, nous font ces reproches, si d'autre part, tu présentes en vue de la succession qui va s'ouvrir, un Parti divisé contre lui-même, je dis que ce n'est pas le bon moyen. Ce qu'il nous faut, c'est un Parti uni, fraternel, dynamique, par la même efficace.
Et au nom du Gazier dont nous aurons besoin demain, je condamne et je vous demande de condamner avec moi le Gazier d'aujourd'hui.
(Applaudissements)

Le président - Je donne la parole à notre camarade Leenhardt ; vous comprendrez qu'il m'était difficile d'abréger l'intervention de Deixonne, mais je serai d'autant plus obligé, maintenant, d'être extrêmement sévère sur le respect du temps de parole des suivants. Avis aux suivants !

Francis Leenhardt (Bouches-du-Rhône)

A notre dernier Conseil national, en avril dernier, nous avons voté un certain nombre de résolutions, à l'unanimité, sans aucune abstention, notamment en ce qui concerne la laïcité, la politique agricole économique et financière du gouvernement, et ce qui concerne aussi la violation de la Constitution.
On nous avait donné mandat de déposer une motion de censure et de faire un coup de semonce pour tâcher qu'on s'arrête sur la pente de ces violations. Mais à ce Conseil national, sur la forme même à donner à notre position, il s'est dégagé un très large accord, accord que je voudrais rappeler et qui, d'après mes souvenirs, vise trois points :
Premier point : vous nous avez donné mandat d'attaquer très dur sur la politique scolaire, sur la politique sociale, économique, financière ; nous l'avons fait, nous avons provoqué un débat sur la politique sociale du gouvernement, pour relayer l'effort des syndicats qui préparaient un vaste mouvement de grève, nous avons salué le réveil des victimes du Plan Rueff, les salariés se réveillant un peu plus tard que les agriculteurs eux-mêmes, tout se passa comme nous l'avions annoncé, et nous avons démontré, à cette occasion, que le pouvoir d'achat des salariés en fin 1959, était revenu à ce qu'il était en 1955 alors qu'entre temps le revenu national a progressé d'au moins 16%.
Par cet effort nous avons épaulé l'action des syndicats, nous croyons que le gouvernement commence à réviser sa position, puisque avant hier, devant la commission des finances, Guillaumat, qui est chargé de la fonction publique, a annoncé qu'il ne ferait pas de concessions, il espère pouvoir passer le cap d'octobre, mais il a annoncé la reprise des contacts avec les syndicats pour étudier le rattrapage et compenser les déclassements ; il a affirmé son désir de discuter d'un plan à long terme, et dès à présent il a articulé la promesse d'un nouvel effort en 1961, portant aussi bien sur les parties hiérarchisées des traitements de la fonction publique que sur les parties non hiérarchisées.
Le deuxième point sur lequel je voudrais rappeler le sentiment qui nous réunissait tous en avril, est, en ce qui concerne l'Algérie, le souci de manifester en toutes circonstances une totale liberté d'appréciation et de ne pas minimiser nos désaccords. Ce souci avait été particulièrement affirmé à la tribune par notre

Fondation Jean Jaurès

paragraphe de la motion du Nord concernant l'Algérie.
Nous lisons, en effet, dans cette motion du Nord : sans rien aliéner de sa liberté, de son indépendance, le Parti marquera son approbation dans le cas où les mesures prises lui paraîtront bonnes, manifestera son désaccord sans équivoque, dans tous les autres cas. Le Bureau du Parti l'avait fait au lendemain de ce qu'on a appelé la tournée des popotes.
Si je rappelle ce passage, c'est pour marquer dès le début qu'à mon sens, la thèse soutenue par Deixonne n'est pas, je crois, la nôtre ; il a beaucoup insisté sur ce point, que nous devions être aussi discrets que possible pour ne pas dire muets ; cette thèse n'est pas la mienne. Je pense que le devoir de notre Congrès, quelles que soient les circonstances, est de manifester avec précision ce qu'il pense ; nous devons apporter notre note dans le concert général.
Il y a des pressions qui s'exercent, nous ne devons pas nous priver d'en exercer nous-mêmes.
Le troisième point que je veux rappeler, me référant à nos discussions du mois d'avril, c'est qu'à cette époque aucun camarade n'est monté à la tribune, quel que soit le mécontentement qu'inspirait la politique scolaire, sociale, etc., aucun camarade n'est venu à la tribune demander que nous passions d'une opposition dite constructive à une opposition globale et systématique, nous interdisant, par exemple, d'apporter nos voix au gouvernement si ses déclarations sur l'Algérie ou la Communauté ne répondaient à nos préoccupations. Je crois que cela s'explique par le fait que les militants avaient pris conscience qu'une opposition systématique ne pouvait que servir les ultras, les activistes, et la droite, dans leur volonté d'abattre l'homme qui, pour l'instant, incarne l'orientation libérale en matière d'Algérie et de Communauté. Je constate qu'aucune des motions ne réclame que notre opposition devienne globale et systématique, sauf peut-être celle de Lejeune qui le comporte implicitement, en raison même de son opposition à cette politique libérale.
Le Congrès national d'avril a explicité la motion du Congrès de 1959. Il avait la possibilité de l'expliciter, il ne pouvait pas la modifier, il l'a explicitée dans quels termes ? Je crois qu'il est important de le rappeler. Je n'en ferai qu'une très courte citation.
Voilà ce que nous avions dit, en avril : la politique d'autodétermination ne peut aboutir à une paix durable qu'à une double condition préalable à l'arrêt des combats, c'est celle que le bureau du Parti a eu raison de mettre en lumière le 9 mars :
1 - qu'une négociation soit engagée avec ceux qui se battent, négociation portant sur les aspects militaires et techniques du "cessez le feu",
2 - que les garanties de l'autodétermination soient mises au point en consultation avec les représentants de tous ceux qui sont appelés à prendre part à un vote décisif pour l'Algérie nouvelle.
J'ai l'impression que, par rapport à ce texte, la motion du Nord marque un certain recul, malgré que nos amis aient été d'accord avec le texte du Conseil national, recul dans la mesure où l'on ne trouve pas dans leur texte ce qui parait dans le texte du Conseil national, essentiel, c'est-à-dire le souci que cette double

énonciation ait un caractère préalable.
Ainsi la position actuelle du Parti s'oppose à celle des partisans de la continuation des combats qui cherchent à assurer l'échec des pourparlers du cessez-le-feu, en les limitant aux aspects militaires et techniques, ou en interdisant au gouvernement de donner aux combattants les garanties sur la sincérité et la liberté du futur référendum.
Mais aujourd'hui notre Congrès est plus libre il peut être plus précis, il peut faire d'autres suggestions pour favoriser le rétablissement de la paix. Je dirai même que c'est son devoir.
Depuis quatre ans je participe personnellement à la rédaction, et je contresigne, avec Gaston Defferre, la motion des Bouches-du-Rhône sur l'Algérie ; je pense que c'est un problème sur lequel il n'est pas possible d'être neutre ; depuis quatre ans nous soulignons que les élections en Algérie seront extrêmement difficiles à réaliser, après tant de combats et d'erreurs, et qu'après des élections, les négociations prévues par le triptyque, avec des chefs devenus des élus, rendraient aléatoire et problématique la définition de liens entre la France et un Etat Algérien, pour reprendre l'expression dont de Gaulle s'est servi en recevant les présidents de groupes au début de février, Etat Algérien formé de communautés ethniques dont la coexistence serait garantie.
L'an dernier, à notre dernier Congrès, nous avions obtenu que dans la motion finale ne soit pas repris le mot "élections".
Je rappelle le passage essentiel de notre motion de l'an dernier : la négociation sur le "cessez-le-feu" ne peut exclure la recherche d'un accord sur les garanties réciproques permettant, dans une phase ultérieure, et seulement alors, de discuter la solution politique avec les représentants qualifiés de la population algérienne, sans aucune exclusion.
Postérieurement à notre Congrès, est venue la fameuse déclaration de de Gaulle, du 16 septembre, sur la politique d'autodétermination. Nous persistons à penser qu'une négociation directe avec ceux qui nous combattent donnerait de meilleures chances à la solution de l'association, qu'une consultation entièrement ouverte, si difficile à mettre sur pied.
Notre conception est celle d'un référendum qui serait, en quelque sorte, la consécration d'un accord au lieu d'être un référendum aventure.
Comme le précise la motion des Bouches-du-Rhône, la France et le FLN étant d'accord, le maintien de l'armée française en Algérie ne poserait plus de problèmes graves.
On nous objecte, et non sans un certain défaitisme, que l'espoir d'un tel accord avec le FLN est illusoire. Ce n'est pas vrai, car de Gaulle a affirmé qu'en cas de vote concluant à l'indépendance, il retiendrait la solution de la partition, pour assurer le regroupement non seulement des Européens, mais des Musulmans, que nous devons sauvegarder, parce qu'ils nous ont fait confiance et que nous ne pouvons pas abandonner à des représailles.
Or, la crainte de la solution du partage est extrême chez le FLN ; elle peut exercer sur lui une pression extrêmement efficace, pour arriver à un accord sur l'association, accord qui s'appuie sur les sacrifices consentis par la France

depuis tant d'années.
On nous objecte, et c'est ce qu'a fait ce matin notre camarade Lévy, que c'est donner au FLN une représentativité totale.
D'abord, c'est une représentativité limitée et conditionnelle, qui ne joue que pour la solution de l'association, car dans l'impossibilité d'un accord, la solution de l'auto détermination avec ses différentes options subsiste. Il n'est pas question que l'on favorise l'avènement du FLN seul dans l'association, les Français et toutes les tendances auraient leur place.
Que nous a opposé ce matin Lévy ?
Il a dit : "En continuant la guerre pendant encore un an, il y aurait ensuite quatre ans pendant lesquels l'apaisement se ferait, et c'est bien le diable si pendant cinq ans on n'arrive pas, par la propagande, à faire basculer la population musulmane dans le sens de la francisation." Mais cette solution, c'est la continuation de la guerre, c'est le refus des arrangements dont nous sentons qu'ils conditionnent la possibilité du "cessez-le-feu".
Cette solution fait jouer la durée ; nous avons accumulé, dans l'exposé des motifs de notre motion, tous les dangers de la durée, et au bout de la durée nous voyons, pour notre part, une indépendance de haine rompant tous liens avec la France.
Il est certain que le FLN ne représente qu'une partie de l'opinion musulmane et pas toute l'opinion musulmane.
Mais est-il objectif, est-il honnête, au bout de six ans de combats, de sous-estimer l'ascendant prépondérant que les combattants, en raison même de leurs pertes humaines, de leurs sacrifices, auront à l'heure d'une libre consultation ?
Si une organisation qui mobilise 500 000 hommes, qui nous entraîne à dépenser 800 milliards par an, ne représente rien, quelle est l'organisation qui représente quelque chose ?
L'argument de Lévy suivant lequel nous favorisons le FLN est un argument qui joue aussi contre l'octroi à ceux qui nous combattent des garanties qui leur permettent de prendre part, ultérieurement, à la libre consultation prévue par la politique d'autodétermination.
L'argument essentiel de Lévy me paraît très grave, c'est la menace des légions.
Un Congrès socialiste peut-il se déterminer en fonction de cette menace ? C'est la vraie question que nous avons à nous poser.
Je ne nie pas la difficulté que crée cette menace, mais s'incliner devant elle n'est pas une politique, c'est retomber dans le danger de la durée que nous avons suffisamment souligné.
Supposons que le Congrès rejette totalement la proposition des Bouches-du-Rhône, qui a d'ailleurs été reprise dans la motion Gazier, et que demain ou plus tard, de Gaulle juge cette proposition utile, la décision qu'aura prise le Congrès contre notre proposition aboutira simplement à gêner de Gaulle ultérieurement, à nous obliger de ne pas ratifier la solution qu'il aura choisie.
On nous objecte aussi que l'association conduit, au bout de quelques mois, à l'indépendance ; je ne crois pas que ce soit vrai dans le cas d'une fédération de communautés ou de régions inspirée du régime libanais ou du régime suisse.

Fondation Jean-Jaurès

Par contre, camarades, ce qui nous paraît illusoire, c'est de penser comme les signataires de la motion Lejeune, qu'après six ans de combats une réforme agraire, même audacieuse, suffirait à permettre une intégration dont l'heure est passée.
Quand on cherche pour quelles raisons certains camarades s'attardent à cette solution, on trouve principalement la crainte qu'ils ont que l'Algérie ne bascule dans le camp communiste et qu'ainsi les chances du monde libre soient compromises. Mais, camarades, qui n'a pas la crainte des dangers que court le monde libre ?
Comment ces camarades ne voient-ils pas que c'est la prolongation des combats qui compromet la position occidentale, car elle oblige les musulmans qui, par leur religion, sont anticommunistes, à recourir à l'aide du monde totalitaire et à subir progressivement son empire ?
Avec quel aveuglement ils ferment les yeux sur la menace chinoise en Afrique !
Sur l'option qui s'impose au FLN, le monde libre est plus lucide qu'eux, il redoute unanimement que la prolongation de la guerre ne fasse glisser progressivement toute l'Afrique dans le camp communiste, alors que nous avons réussi à sauvegarder, avec tant de pays africains, des liens d'amitié et de coopération.
Dans l'organe des indépendants, France Indépendante de cette semaine, on sent si bien le poids de la menace chinoise et la force qu'elle donne à l'argumentation des partisans d'une paix à court terme, que ce journal s'ingénie sur plusieurs colonnes à mettre en doute la réalité, l'authenticité des offres chinoises et à suggérer qu'il ne s'agirait là que d'une arme psychologique entre les mains du FLN.
L'argument de la défense du monde libre n'est pas le vrai moteur des animateurs du front de l'Algérie française ; beaucoup plus déterminant est leur goût de la manière forte, l'attirance qu'ils ont pour une politique de force ; c'est ainsi qu'on les voit admirer les méthodes communistes d'annexion.
Nous en avons eu une illustration, l'autre jour, à l'Assemblée Nationale, lors du débat sur la ratification des transferts du Mali ; nous avons vu Bidault ironisant sur le plan de l'histoire et la fin de l'Empire, arriver implicitement à citer les pays totalitaires qui n'acceptent pas, eux, la fin de leur empire. Et quand il cita la Chine qui vient d'annexer le Tibet et qu'il évoqua les pays satellites colonisés en Europe, il obtint une salve d'applaudissements.
Voilà à quoi ils en arrivent, à admirer la violence communiste, et cela au nom de l'anticommunisme.
Mais plus encore que l'anticommunisme est le goût de la force. Il y a chez les activistes la haine de la République, la volonté d'exploiter à fond les difficultés algériennes pour assurer une dictature.
Il est certain qu'ils ne retrouveront jamais une si belle occasion.
C'est pourquoi la fédération des Bouches-du-Rhône attache beaucoup d'importance à l'initiative du regroupement de la Gauche démocratique qui a été prise récemment par le Comité directeur, que ce soit une Confédération, un Cartel, peu importe. Mais nous ne devons pas prendre notre parti d'une division

de la gauche qui, dans les circonstances actuelles, est un non sens, une sottise, en tout cas une grave imprudence.
La caractéristique de l'heure, c'est qu'isolément les formations politiques ne pèsent pas. Le problème est de leur donner du poids en les rassemblant.
Aussi, quels que soient les refus, les objections, nous devons persévérer avec obstination dans cet effort, réveiller ceux qui dorment, entraîner ceux qui hésitent, multiplier les contacts.
Jamais les circonstances économiques, scolaires, constitutionnelles, la défense de la démocratie n'ont fait naître tant d'impératifs à un rassemblement et tant de possibilités d'accord sur une plateforme commune.
Je pense qu'il y aurait même intérêt, dans le Populaire, à ouvrir une rubrique où l'on publierait toutes les réponses que nous recevrions et les lettres par lesquelles nous répliquons, jusqu'à ce que cette chose-là progresse.
Je ne veux pas terminer sans évoquer en quelques mots la situation économique, je n'évoque pas la situation sociale, nous l'avons fait récemment.
Comme je le disais l'autre jour, il est facile de redresser une balance des comptes, quand on brise l'expansion et qu'on écrase le pouvoir d'achat des travailleurs, comme l'a fait le plan.
Les statistiques de l'OECE ont sorti des chiffres sur lesquels nous devons insister, parce que pour les statistiques du gouvernement, nous avons un appareil complètement désuet. Elles ont fait ressortir deux chiffres sur lesquels nous devons insister.
La progression du revenu national en 1958 était de 2,4% et en 1959, 1,6, ce qui contraste avec la progression de nos partenaires du Marché Commun qui, en général, est une progression de l'ordre de 5%.
Je voudrais souligner devant vous l'importance qui s'attache à l'avis que le Conseil économique vient de voter à l'unanimité, c'est une chose qui n'est pas fréquente, l'unanimité au Conseil économique, en raison de sa composition sociale. Il s'agissait d'un avis proposé par Malterre, constatant le ralentissement d'activité d'un certain nombre de secteurs, au premier rang desquels le logement est en baisse de 5%, pendant le premier trimestre de cette année, par rapport à l'an dernier.
Faiblesse des investissements privés, parce que dans la perspective de mévente, les industriels ne se lancent pas dans les investissements.
Plafonnement de la demande pour l'exportation, cette exportation qui a évité l'effondrement de notre économie par suite de l'écrasement du pouvoir d'achat, la consommation étant relayée par l'exportation qui a connu un bond en avant considérable après la dévaluation ; on évalue que pour cette année, l'exportation ne sera pas un moteur pour l'activité économique.
L'objectif des ordonnances de 1959, abaisser le loyer de l'argent, n'a été que trop partiellement atteint.
Trop faible augmentation de la consommation. Probable diminution de nos exportations de sidérurgie et d'automobiles.
Enfin, une poussée des prix de détail qui n'a pas enregistré la hausse de l'acier et la révision des prix agricoles, mais qui déjà aurait assuré le franchissement du

seuil de l'échelle mobile, en fin juin, où normalement l'indice des prix de détail devait, comme au mois précédent, dépasser ce seuil, mais par suite d'une opération que le gouvernement pourra difficilement baptiser opération vérité, le gouvernement va réussir à éviter de franchir le seuil.
Voici cette opération :
Quand je pense aux attaques violentes qui ont été déclenchées contre notre ami Ramadier, lorsqu'il faisait des suspensions de taxes indirectes qui étaient réellement un allégement, cela n'avait rien d'artificiel, contrairement à ce qu'on a dit.
Voilà ce qui a été imaginé : bulletin des prix du 30 Juin, arrêté relatif aux prix de vente du gaz, article premier : le prix du gaz au tarif privilégié en vigueur à Paris fait l'objet d'une réduction de 10% et d'une autre réduction temporaire de 10% qui ne durera que jusqu'au 1er octobre.
Qui dispose du tarif privilégié ?
Pratiquement les économiquement faibles, ceux qui n'ont pas un loyer annuel supérieur à 26 000 Frs, c'est-à-dire au total 100 000 personnes peut-être à Paris.
Mais cela permet de faire descendre l'indice de 0,25 d'un quart de point, c'est-à-dire de sauver le seuil, en avantageant ces quelques économiquement faibles, sur le seul plan parisien, on vole le million de salariés qui sont au bas de l'échelle, qui auraient droit au réajustement du salaire interprofessionnel garanti.
Le rapport Malterre conclut enfin qu'il y a une marge importante de production qui n'est pas utilisée ; il dit qu'il est difficile d'espérer la relance par les investissements privés, étant donné les perspectives de mévente, qu'il ne faut pas compter sur la hausse des investissements publiques l'an prochain, Baumgartner ne l'a pas caché, étant donné les autres charges : augmentation des fonctionnaires, etc., les chiffres de l'an prochain seraient stationnaires ou inférieurs à ceux de cette année. Voilà ce qui est important.
Le rapport Malterre conclut qu'il n'y a qu'un seul moyen de déterminer un progrès nouveau de l'économie, c'est la relance mesurée de la consommation, pour soutenir le marché intérieur, et l'augmentation de la consommation ne se heurterait à aucune insuffisance de la capacité de production industrielle et agricole.
Il est douteux que le gouvernement entende ces suggestions, il s'est lancé dans un petit plan intérimaire, un plan purement indicatif.
Un journaliste qui écrit dans France Indépendante, Jacques Plassard, a dit : Annoncer 5,50 d'expansion, c'est faire preuve d'un optimisme stimulant, cela n'a guère d'inconvénient puisqu'il n'y a pas de drame si l'on ne réalise que 3 ou 4. Cela fait penser à un jeu voilant les choses sérieuses.
C'est le règne de l'action psychologique ; une fois de plus nous constatons que les gouvernements réactionnaires sont dominés par la psychologie boursière ; les possibilités de l'économie, l'équilibre consommation production, sont conçus sur la base d'une sous-consommation lourde de menaces sociales, et d'une possibilité de production inférieure.
C'est toujours la même chose, d'un côté des besoins urgents et non solvables, de l'autre des hommes et des machines inemployés.

Ils ont peur de l'expansion, parce que le plein emploi les expose à des revendications sociales qu'ils ne veulent pas satisfaire, ils en ont peur parce qu'en dépit de leurs slogans, il n'y a pas d'expansion dans la stabilité monétaire en régime de libéralisme ; seule la planification peut permettre l'expansion, la planification dans la stabilité, parce que c'est une expansion sélective, dirigée, disciplinée.
En terminant, je voudrais rendre hommage à l'effort qu'a fait la Commission des études doctrinales pour mettre au point nos idées sur la planification démocratique, en particulier le rapport de Jacques germain qui est remarquable et qui fait des propositions que je ne puis plus citer, vu que mon temps de parole est épuisé ; il fait des propositions extrêmement concrètes, pour une planification efficace.
Aujourd'hui, tout le monde parle de planification, mais jusqu'à présent c'est purement indicatif, et sans aucun engrenage sur les faits.
Nos thèses sur ce point sont, jusqu'à présent, restées un peu abstraites, un peu techniques ; nous devons faire, je crois, un très gros effort de vulgarisation et agir notamment sur les cadres, les techniciens, qui sont très sensibles au risque que le défi soviétique peut donner au manque d'efficacité du régime capitaliste. Chaque jour sont plus nombreux ceux qui comprennent que le mot de planification est un mot magique et que nous serions sots d'en abandonner l'exclusivité à la Russie soviétique.
A l'ère scientifique où nous vivons, l'opinion n'accepte plus la stagnation du niveau de vie, ni la coexistence de capacités de production inemployées en face de besoins non satisfaits ; elle exige le progrès et s'indigne contre l'immobilisme.
Le Parti Socialiste doit prendre conscience du rayonnement de ces thèses, et en prenant l'offensive sur le rôle nécessaire de l'Etat dans la vie économique, il doit rassembler autour de lui, contre un libéralisme périmé, les jeunes, les travailleurs et toutes les forces vives de la nation.
(Applaudissements)

Le président - Communication pour le dépôt des candidatures à la Commission nationale des conflits : la clôture a lieu à 18 heures, les candidats doivent préciser leurs nom, prénoms, fédération, date d'entrée au Parti ; les fiches de candidature doivent être déposées à la table du secrétariat au pied de cette tribune.
Autre communication : le Comité des Amis de Jean Texier a édité un ouvrage consacré à la mémoire de notre camarade et comportant une anthologie de ses œuvres ; ce livre qui s'intitule : "Jean Texier, un homme libre", est en vente dans cette salle au stade du Populaire, au prix de 5 Nouveaux Francs.
La parole est à Christian Pineau pour 25 minutes, mais il dispose en cas de besoin du temps alloué à notre camarade Colin.

Christian Pineau

Mes chers camarades, le sujet que j'ai à traiter cet après-midi, la politique

étrangère, présente, pour celui qui le traite, au moins trois avantages :
Le premier, c'est qu'il a été très peu traité et qu'il risque d'être très peu traité au cours du présent débat.
Le deuxième, c'est que si nous avons, entre nous, des différences d'opinion en ce qui concerne l'analyse de la situation, il n'existe aucune divergence fondamentale de doctrine.
Le troisième, c'est qu'en matière de politique étrangère, nous n'avons pas à nous poser le problème de savoir qui est responsable de tel ou tel point politique, puisque nous savons que le Président de la République conduit seul la politique étrangère de la France.
Dans la motion d'Albert Gazier, dont je suis le deuxième signataire, nous avons explicité aussi brièvement que possible nos positions en matière de politique étrangère. Je voudrais souligner le caractère de phrases sur lesquelles il pourrait y avoir des interprétations inexactes.
Nous disons, sans vouloir jouer un rôle tactique qui supposerait une neutralité impraticable : "elle peut servir de trait d'union entre l'ouest et l'est dans la discussion des problèmes concernant le désarmement", "elle", il s'agit de la France.
Après l'échec de la conférence au sommet, après le retrait de la délégation soviétique de Genève, cette phrase a besoin, en effet, d'être explicitée.
Tout dépend, d'ailleurs, de l'explication que nous devons donner ou que nous pouvons donner en fonction des renseignements que nous avons, de la récente attitude prise par le chef de l'état soviétique, attitude de force d'un côté, prétextes presque ridicules invoqués pour que la conférence au sommet n'ait pas lieu, absence de prétextes pour la rupture de la conférence du désarmement, mais en même temps, et ceci n'est pas sans intérêt, discours auquel nous devons attacher, à mon avis, une extrême importance, prononcé au cours des réunions entre les démocraties populaires et dans lequel il apparaît que le Président du Conseil soviétique s'oppose à d'autres formules en cours dans le monde communiste, en prétendant que la coexistence pacifique est possible, alors que d'autres, inspirés de la doctrine marxiste léniniste, estiment que la guerre des classes est inévitable.
Je crois que le deuxième discours montre, dans une certaine mesure, quelle interprétation nous devons donner des premiers faits.
Pour ma part, je suis convaincu qu'il se livre, à l'heure actuelle, de l'autre côté du rideau de fer, un de ces combats idéologiques dont nous avons peut-être malheureusement perdu l'habitude de ce côté-ci du rideau de fer, entre des thèses fondamentales différentes.
Et s'il m'arrive, tout à l'heure, de critiquer l'action du général de Gaulle, je suis obligé de dire honnêtement et objectivement que je suis d'accord avec lui sur son interprétation concernant l'évolution possible du monde communiste dans la révolution soviétique.
Si cette évolution au cours des 20 ou 25 années qui viennent, du fait de la naissance de nouvelles générations jouissant d'un confort nouveau, aboutit à une certaine libéralisation qui s'imposera au chef du Communisme international,

cela nous incite à ne pas abandonner les thèses anciennes du Parti concernant la nécessité ou de maintenir ou d'essayer de rattraper les possibilités de dialogue entre l'est et l'Ouest.
Je ne crois pas que nous devions adopter, sur ce point, une attitude différente de celle de nos amis britanniques, et il ne s'agit pas seulement de nos amis britanniques travaillistes, mais aussi des conservateurs britanniques qui, malgré l'échec récent de la conférence sur le désarmement, insistent auprès de l'Union Soviétique pour que les conversations reprennent malgré les échecs répétés.
Mais ce qui me paraît essentiel, et je crois que nous réaliserons facilement l'unité du Parti sur ce point, encore que je me garderai bien de formuler le problème comme il l'a été ce matin par un des orateurs, c'est qu'il est impossible de poursuivre cette politique continue de négociations entre l'est et l'ouest, malgré tous les échecs, sans en même temps renforcer toute la sécurité collective et la solidarité atlantique.
Pour moi, la solidarité atlantique - et c'est la différence avec un certain nombre de camarades - est la condition essentielle de toute politique de rapprochement, alors que pour d'autres, elle est une opposition à cette politique de rapprochement ; il y a là une nuance dont je vous demande de méditer l'importance.
Or, cette solidarité atlantique, il faut bien le dire, - et c'est peut-être le plus grand reproche que nous ayons fait à la politique étrangère du chef de l'Etat, au cours de ces derniers mois, sinon au cours de ces dernières années - c'est qu'il n'en a pas honnêtement accepté toutes les conséquences, car la solidarité atlantique cela veut dire aussi la sécurité collective, et qui dit sécurité collective exige que tous les membres du Pacte de sécurité consentent les mêmes sacrifices et acceptent les mêmes obligations.
Or, si nous voulons concrétiser cette forme d'opposition au principe de la sécurité collective, nous la trouvons, à mon avis, dans cette politique de grandeur qui aboutit - et c'est l'exemple le plus frappant - à demander à la population française des sacrifices considérables pour créer ce que le chef de l'Etat appelle une force de frappe, force de frappe qui permettrait à la France, indépendamment de ses alliés, d'exercer dans sa politique étrangère une pression militaire éventuelle sur tel ou tel peuple, tel ou tel point.
Camarades, lorsqu'à éclaté la première bombe atomique, j'étais un de ceux qui ont fait des réserves, mais parmi les objections qui ont été faites à ces réserves, parmi les justifications qui ont été apportées à l'éclatement de cette bombe atomique, il en est sur lesquelles on peut hésiter à discuter.
Je ne voudrais pas poser, en effet, la question de principe ; le Parti n'a pas eu tort, en principe, de déclarer que la France avait après tout le même droit que n'importe quel autre pays, de faire éclater une bombe, je ne crois pas que ce soit sur ce point que nous devions nous battre.
Deuxièmement, des techniciens dont je ne suis pas à même d'apprécier la valeur des arguments, ont déclaré qu'il était impossible, pour un pays, de faire de grands progrès en matière atomique, s'il ne laissait pas éclater une ou plusieurs bombes ; peut-être est-ce vrai, peut-être ne l'est-ce pas. En tout cas ce n'est pas

cet argument là qui a justifié la position française à l'égard de la bombe atomique.
Ce qui nous a été expliqué tout au long des discours du chef de l'Etat et de ses subordonnés, c'est que l'intérêt de cette bombe atomique était essentiellement de faire entrer la France dans ce que l'on appelle, d'un terme à mon avis sans valeur, le Club atomique.
Pratiquement, qu'est-ce que cela veut dire ? Une bombe atomique d'un type assez voisin de celle à Hiroshima, comparée aux quelques milliers de bombes H dont la puissance est quelques centaines de fois plus forte, détenues par les Etats-Unis ou par l'Union Soviétique, cela voudrait dire que la cotisation de la France dans le Club est de l'ordre du millionième ou de 5 millionièmes de celle de ses partenaires ; je pense que du point de vue prestige, du point de vue de la grandeur, cela n'aurait guère d'intérêt, et le gouvernement l'a fort bien compris, puisqu'il tire comme conséquence logique de cette position la création non plus seulement d'une, deux ou trois bombes de type A, mais la création de bombes H, la création d'avions supersoniques destinés à les larguer, si cela est possible, dans les années qui viennent, sur un territoire ennemi, la création de rampes de lancement, la création de fusées intercontinentales, c'est-à-dire l'ensemble de ce qu'on appelle la force de frappe.
D'après les renseignements dont nous pouvons disposer, à l'heure actuelle, comme première étape vers cette force de frappe, le gouvernement envisage 2.000 milliards d'anciens francs de crédits nouveaux pour les cinq prochaines années, cela veut dire que nous dépenserions 400 milliards par an en plus des dépenses militaires actuelles pour la constitution de cette force de frappe.
Or, si l'on compare ces dépenses à celles qui sont faites par les Etats-Unis ou par l'Union soviétique, on s'aperçoit qu'au bout de cinq ans, la force de frappe dont disposera la France sera insignifiante par rapport à celle des deux plus forts pays atomiques.
Mais la question qui se pose est alors celle-ci (et c'est une question à laquelle je n'ai jamais entendu une réponse valable) : à quoi peut bien servir cette force de frappe ? Contre qui pensons-nous pouvoir éventuellement, un jour, l'utiliser ?
Contre l'Union Soviétique ? J'ai l'impression que la première bombe française ne serait pas partie que notre pays serait déjà détruit.
Contre les américains ? Il n'en est pas question.
Contre des pays de moindre puissance sur lesquels nous pourrions exercer un certain chantage ? Je ne crois pas que dans l'état actuel de l'opinion internationale cela soit une possibilité réaliste.
Comme le disait Raymond Aron dans un article du Figaro - et le Figaro n'est pas suspect à cet égard - cette force de frappe est, en réalité, destinée à ne pas servir.
Dans ces conditions on peut se demander si la grandeur de la France vaut tous les sacrifices que l'on va consentir pour la constituer, et s'il ne vaudrait pas mieux consacrer le dixième, car cela suffirait, des crédits qui seront nécessaires, pour rénover notre programme de défense de la culture, de la technique et du prestige français à l'étranger.
(Applaudissements)

C'est la raison pour laquelle nous demandons au Congrès de condamner, pour les motifs que j'ai indiqués, pas pour d'autres, cette force de frappe qui va nous entraîner dans une politique de prestige infiniment trop coûteuse pour les possibilités de la France et qui sera loin de servir la solidarité atlantique, car son existence même postule que nous puissions éventuellement l'utiliser indépendamment de tout système de sécurité collective.

Voilà donc pour le premier point de mon exposé, tentatives multipliées, malgré toutes les difficultés, de rapprochement entre l'ouest et l'est, mais en même temps manifestation de la solidarité atlantique qui est la condition même pour nous permettre d'engager cette action en conservant intégralement toutes nos forces.

Le deuxième point de mon exposé concerne l'Europe. Sur ce point, les positions prises par le chef de l'Etat, depuis deux années, se sont, de notre point de vue, sensiblement améliorées.

Il semble que maintenant tout ce qui a trait aux institutions existantes, et plus particulièrement au Marché Commun, ait été admis par l'Elysée, et que le général de Gaulle ne veuille pas revenir sur ce qui a été signé dans le traité de Rome, ce dont nous devons le féliciter.

Mais ceci dit, dans le même temps nous devons, parce que cela devient inquiétant, surveiller de très près l'évolution des institutions européennes, notamment l'évolution du Marché Commun.

Quelles sont les raisons du succès relatif dans les milieux industriels, de ce traité de Rome, qui, quelques mois encore avant sa signature, faisait l'objet de campagnes de presse si vives dans un certain nombre de journaux quotidiens, dont nous savons bien qu'ils sont l'émanation du patronat français ?

C'est que depuis deux ans le patronat français s'est organisé et s'est organisé avec le patronat des cinq autres pays du Marché Commun pour créer des organisations destinées à faire une adaptation commune de la politique financière et économique du patronat en vue du Marché commun.

Nous ne pourrions pas nous en plaindre si, dans le même temps, les milieux ouvriers avaient fait le même effort ; or, nous sommes obligés de constater, aujourd'hui, après deux années, que les organisations syndicales libres et les autres, a fortiori, n'ont absolument rien fait pour créer, à l'intérieur de la nouvelle Europe, une solidarité ouvrière permettant de défendre, sur le plan européen, les intérêts ouvriers contre les intérêts patronaux coalisés au sein de cartels qui se constituent de plus en plus au sein du Marché Commun.

Je crois que nous devons attirer l'attention des organisations syndicales sur cette carence qui pourrait avoir, au cours des années à venir, les conséquences les plus graves.

Un moyen peut-être plus à notre portée dans l'immédiat, de pallier cette insuffisance du contrôle démocratique des institutions européennes, c'est de faire des pas nouveaux vers la constitution de l'Europe politique, c'est-à-dire d'aller vers la création d'une assemblée européenne ayant des pouvoirs supérieurs à ceux du Conseil de l'Europe et élue dans des conditions telles qu'elle puisse apparaître réellement comme l'émanation des six peuples en

cause.
Ainsi nous pourrions réaliser un véritable contrôle démocratique des institutions économiques.
Mais ceci suppose, évidemment, un certain nombre d'abandons de souveraineté en matière politique, et la question se pose de savoir si la conception, en cette matière, du chef de l'Etat, est la conception intégrationniste qui est la nôtre, ou si, au contraire, le chef de l'Etat n'entend pas revenir en cette matière à une conception que le Parti a déjà maintes fois condamnée, à savoir l'Europe des patrons.
C'est, je crois, un des problèmes fondamentaux qui se posent, à l'heure actuelle, à la France et au Parti Socialiste, dont nous devons tenir compte dans les discussions qui vont avoir lieu, pour essayer de réaliser un accord entre les partenaires du Marché Commun et les partenaires de la petite Europe des sept.
Je pense que sur ce point, la pression du Parti Socialiste pourrait s'exercer avec plus d'efficacité qu'elle ne l'a fait au cours des derniers mois, car le danger apparaît plus grand aujourd'hui, à la suite des rapports de la Commission économique européenne, qu'il ne nous apparaissait autrefois.
A ce problème s'en lie un autre qui est celui de savoir - et je reprends sur un autre plan l'argumentation de Francis Leenhardt en matière de politique intérieure - si les politiques économiques européennes, politique industrielle, politique commerciale, politique financière, qui, d'après le traité de Rome, doivent être définies au sein du Marché Commun, seront des politiques libérales ou au contraire obéiront à certaines lois de planification.
Ceci est un problème fondamental qui a été posé récemment par M. Rey (?) qui représente la Belgique au sein du Marché Commun et qui a défendu la thèse libérale, je regrette que la thèse socialiste n'ait pas été mieux défendue contre la thèse de M. Rey, car si l'Europe des six s'engage résolument dans la voie du libéralisme économique, si elle repousse nos formules de planification économique, nous aboutirons à des formules qui rendront pratiquement inopérantes les mesures principales contenues dans le traité de Rome concernant l'unification de nos politiques. Cette politique économique libérale se fera comme elle s'est faite en France contre la classe ouvrière au profit du patronat et nous arriverons à ce résultat qu'au bout d'un certain nombre d'années, la classe ouvrière, lassée de l'Europe, ne voudra pas aller plus loin dans la voie de sa construction, ce qui est un des dangers que nous avons déjà signalés.
Je dois dire que même en ce qui concerne les relations entre l'Europe des six et les autres pays du monde, notamment les pays sous-développés, il apparaît impossible de résoudre le problème dans le cadre d'un libéralisme économique, alors que nous savons parfaitement que tout programme d'aide aux pays sous-développés exige avant tout la création d'un plan, son application rigoureuse, la stabilisation des cours des matières premières, toutes mesures qui sont totalement contraires aux formes actuelles du libéralisme économique.
Par conséquent, dans la création européenne, je me résume, nous voudrions essayer d'aller, plus loin et plus vite, dans la voie du contrôle politique des institutions économiques, nous préciserons de façon plus claire notre volonté

d'entrer dans une Europe planifiée, c'est-à-dire une Europe qui aura édifié sa politique économique et financière, et qui aspirera à faire face à un des principaux problèmes de notre époque, celui de l'aide aux pays sous-développés.
Voilà, mes chers camarades, les indications ou les précisions que je voulais vous donner sur notre motion. Elles ne soulèveront pas les passions qui sont soulevées, surtout après l'exposé de notre camarade Deixonne, tout à l'heure, concernant les institutions ou l'Algérie, mais je ne crois pas que nous devions pour autant en sous-estimer l'importance, car la politique étrangère dans ces deux domaines, la solidarité atlantique, la Communauté européenne, conditionne dans une très large mesure notre politique économique et sociale, et c'est à ce titre que je vous demande de ne pas négliger son importance.
Je crois que le Parti Socialiste, en matière internationale, a souvent marqué ses positions, il a une occasion supplémentaire de le faire, je vous demande qu'il le fasse avec force.
(Applaudissements)

Le président - Pineau n'ayant pas épuisé son temps de parole, je passe la parole à Defferre pour 25 minutes, et ensuite à Jaquet.

Gaston Defferre (Bouches-du-Rhône)

Mes chers camarades, j'ai l'intention de ne parler que du problème de l'Algérie, je le ferai en tant que représentant de la fédération des Bouches-du-Rhône qui, depuis cinq ans, pose le problème devant vos Congrès, et qui, depuis cinq ans, demande que des négociations soient engagées avec le FLN.
Je ne me réjouirai pas de la tournure que prennent les événements. Pour les militants des Bouches-du-Rhône, ce qui compte beaucoup plus que nos querelles passées, la question de savoir qui a eu raison qui a eu tort, c'est le présent et l'avenir, ce qui pourra advenir dans les jours qui viennent.
Je pense, personnellement, que nous devons éviter de rappeler nos oppositions récentes encore, si brutales qu'elles aient été, je parle en connaissance de cause, ayant été dans la minorité pendant cinq ans, et essayer de nous mettre d'accord pour définir une politique sur le problème algérien.
Il y a un point sur lequel nous serons tous d'accord. Il faut éviter à tout prix, si la négociation réussit - et je ne suis pas très optimiste, hélas, sur la suite des pourparlers engagés - de nous hisser au pouvoir ; je crois que nous serons unanimes, dans ce Congrès, militants et élus, pour souhaiter que demain le Parti Socialiste ne se retrouve pas au gouvernement.
Si je me permets d'insister là-dessus, c'est parce que j'ai gardé le souvenir de ce qui s'est passé en 1954. On a fait le reproche à Mendès France de s'être hissé au pouvoir à la fin de la guerre d'Indochine, nous devons éviter un reproche de ce genre, d'autant plus que par ailleurs, si la guerre d'Algérie est réglée, il y a d'autres problèmes qui devront être réglés, à propos desquels nous ne sommes pas d'accord avec la majorité actuelle du Parlement.
Je pense qu'il y a une autre raison qui doit nous amener à déclarer que nous ne souhaitons pas entrer au gouvernement, la négociation qui a été amorcée est une

Fondation Jean-Jaurès

négociation difficile, compliquée, si l'on pouvait penser que, demain, les Socialistes vont revenir dans la majorité ou au gouvernement, je crois que ce serait de nature à compliquer les choses, peut-être serait-ce un obstacle de plus à la réussite de la négociation. Il faut donc que les choses soient claires, et je souhaite qu'à l'issue de ce Congrès, nous le dirons sans ambages.

Nous avons un autre rôle à jouer, un rôle beaucoup plus utile, un rôle qui doit nous permettre de pousser, d'entraîner, dans le sens où nous voulons aller, celui qui porte les principales responsabilités, c'est-à-dire le Président de la République ; or, personne ne peut jouer ce rôle, ni le Parti Communiste, ni les ultras, ni M. Debré.

En ce qui concerne le Parti Communiste, je crois qu'il faut, au moment où nous sommes, dire les choses clairement, ce qui nous gêne, et je parle de l'affaire algérienne, uniquement, c'est que le Parti Communiste, par principe, donne toujours raison au FLN contre la France ; or, quand j'en arriverai à examiner les raisons qui font que les pourparlers sont difficiles et semblent engagés dans une mauvaise voie, vous verrez que les choses sont moins simples qu'on ne peut le croire ou que veut bien le dire le Parti Communiste.

Le Parti Communiste, je crois, désire moins le rétablissement de la paix que profiter de l'occasion qui lui est donnée en ce moment de se rapprocher de nous et de faire sa propagande.

Je crois que nous commettrions une erreur si nous proposions au Parti Communiste une sorte d'unité d'action à propos des négociations qui sont engagées pour l'Algérie.

Il existe dans le pays, en ce moment, un sentiment très répandu, les français souhaitent que la paix soit rétablie en Algérie, mais ce sentiment est assez récent, il est encore fragile ; si demain l'on pouvait penser que le Parti Socialiste et le Parti Communiste veulent faire une opération politique à propos du rétablissement de la paix en Algérie, peut-être compromettrions-nous ce sentiment et risquerions-nous de retarder le moment où la paix sera rétablie en Algérie.

(Applaudissements)

En ce qui concerne les ultras, le Premier Ministre et son entourage, je crois qu'il faut dire les choses telles qu'elles sont ; il n'est pas douteux qu'ils cherchent à torpiller la négociation ; les ultras sont pour la guerre, ils ne s'en sont jamais cachés, ils sont pour une guerre longue, ils espèrent que la guerre, en durant, permettra de supprimer peu à peu toutes les libertés démocratiques, d'établir dans ce pays une véritable dictature dont ils seront les bénéficiaires.

Ils se rendent compte qu'en agissant ainsi, en vérité ils travaillent moins pour eux, sans doute, que pour les Communistes.

Je dois dire que je redoute moins, si les choses tournent mal, une dictature de droite qui aurait de la peine à s'emparer du pouvoir et qui, si elle s'en emparait, n'y resterait pas longtemps, qu'un régime de type de démocratie populaire qui supprimerait toutes les libertés.

Monsieur Debré ne m'inspire aucune confiance ; d'abord nous connaissons son sentiment, il a eu l'occasion de l'exprimer assez souvent et assez longtemps

Fondation Jean Jaurès

avant de devenir Premier Ministre. Depuis qu'il est Premier Ministre, nous savons ce qu'il a fait.
Tous ceux qui sont un peu informés savent comment il s'est comporté ces derniers jours ; la semaine dernière, les journaux, les agences de presse, ont été littéralement inondés de communiqués qui émanaient du Cabinet du Premier Ministre, qui avaient pour objet d'empêcher la négociation de s'engager. M. Debré aurait voulu que le FLN réponde non, ou qu'après avoir répondu oui, des incidents surgissent pour que les délégués, M. Bloumenjel et les délégués qui l'accompagnaient, ne viennent pas à Paris.
Ces incidents ont été multiples, ils ont revêtu des formes diverses, il y a d'abord eu l'incident de l'avion ; tout le monde savait, Debré comme les autres, que le délégué n'accepterait pas de prendre l'avion français pour venir à Paris, mais il a envoyé cet avion à Tunis, car il était déplaisant pour la France que cet avion soit refusé par les délégués du FLN.
Il y a eu la démarche qu'un certain colonel du cabinet du Premier Ministre, en dehors des délégués de la France, M. Morice et le général qui l'accompagnait, a fait auprès de Bloumenjel une sorte de travail de provocation.
M. Debré a reçu hier ou avant-hier une série de journalistes à déjeuner, et ceux qui ont eu l'occasion de parler avec les journalistes, en ont rapporté une impression très triste, l'impression que Debré espérait que les conditions qui étaient posées par lui, la façon dont il traitait les membres du FLN étaient telles que la négociation n'aboutirait pas.
Il a montré une sorte de délectation à l'idée que cette négociation allait échouer et que la guerre allait durer.
L'opinion moyenne de la France est un peu différente, et même très différente, la plupart des français souhaitent que la paix soit rétablie ; à part les hommes politiques, les militants avertis, la plupart des français se préoccupent assez peu de savoir dans quelles conditions la paix sera rétablie ; dans six mois ce sera autre chose, si la paix est rétablie dans des conditions qui ne sont pas honorables, dans des conditions déshonorantes pour le pays. Il y aurait alors le choc en retour, mais l'opinion publique moyenne attend, espère, fait confiance, est silencieuse.
Je dois dire que notre ami Guy Mollet a adopté, à cet égard, une attitude qui se rapproche un peu trop de l'opinion publique moyenne, dans l'article publié dans "Démocratie 60" dans lequel il écrit que les négociateurs se rencontrent, qu'ils discutent dans le secret, dans le calme, pour nous préparer la paix, on commence par la leur laisser.
J'ai dit pourquoi je n'étais pas d'accord avec Gazier, je tiens à dire maintenant que je ne suis pas d'accord avec Guy Mollet sur cette façon de voir les choses ; je pense que cette attitude passive ne doit pas être celle des Socialistes. Nous devons profiter de cette occasion, des pourparlers en cours, non pas pour faire de l'agitation, comme cherche à le faire le Parti Communiste, mais pour rappeler clairement nos positions.
Les circonstances et le hasard ont voulu que notre Congrès se réunisse à un moment crucial ; nous devons, à l'occasion de ce Congrès, dire clairement ce

que nous souhaitons, comment nous concevons la négociation. Nous ne pouvons pas nous en remettre purement et simplement ni aux négociateurs, ni au gouvernement, ni même au général de Gaulle. Si nous le faisions, ce serait une sorte de démission incompréhensible de notre part.
En ce qui concerne le général de Gaulle, Gazier a écrit dans sa motion : "Deux ans après l'accession du général de Gaulle au pouvoir, il est temps d'affirmer que ce n'est pas un homme mais une politique qui peut mettre fin à la guerre d'Algérie".
Cette formule, mon cher Albert, est séduisante pour des Socialistes, malheureusement elle est inexacte, elle est incomplète ; bien sûr une mauvaise politique appliquée par un homme, quel que soit son talent ou son génie, quelle que soit son autorité, ne peut pas permettre de terminer la guerre d'Algérie ; mais est-ce qu'une bonne politique a des chances de réussir si ceux qui veulent l'appliquer sont incapables de la faire passer dans les faits, n'ont pas l'autorité nécessaire pour la mettre en œuvre ?
Il faut reconnaître les choses telles qu'elles sont. Certains peuvent penser que c'est regrettable, d'autres peuvent s'en réjouir, c'est un fait que personne ne peut nier, en ce moment.
Est-ce un homme politique issu des indépendants, est-ce un radical, un MRP, un Socialiste, ou un Communiste, qui dispose de l'autorité nécessaire pour imposer sa volonté à l'armée, et je vais même plus loin, pour inspirer confiance aux musulmans attentistes, et je vais encore plus loin, pour inspirer confiance au FLN ?
Nous sommes obligés de constater qu'en ce moment le plus qualifié de tous pour appliquer une bonne politique - qu'il nous appartient de définir – celui qui dispose le plus d'atouts, le plus de chances de réussite, c'est incontestablement le général de Gaulle.
Mais - et c'est là que nous devons préciser notre pensée - de Gaulle est un homme qui tient compte des forces en présence, ce n'est pas, contrairement à ce que certains croient ou disent, un rêveur, c'est un réaliste. Si nous nous taisons, si nous ne pesons pas de tout notre poids dans un des plateaux de la balance, ce sont les autres qui l'emporteront, c'est-à-dire les hommes de droite ou les ultras.
C'est pourquoi je ne partage pas le point de vue exprimé par Guy Mollet dans son article de "Démocratie 60", je pense que nous ne devons pas nous taire, je pense que nous devons dire clairement ce que nous voulons, je pense même que nous devons dire ce que nous pensons, en l'état actuel de la situation, des demandes formulées par les délégués du FLN et des réponses qui ont été faites, d'après ce que nous avons appris par la radio et la presse, par les représentants du gouvernement français.
Ce que je vais dire résulte des informations que chacun peut avoir par la presse ou la radio, s'il y a des camarades mieux informés, je serais heureux qu'ils apportent des précisions ou un démenti à ce que je vais dire.
Les délégués FLN ont demandé quatre choses.
1 - la composition de la délégation française avec laquelle ils auraient à traiter,
2 - que Ferhat Abbas soit reçu par le général de Gaulle,

Fondation Jean-Jaurès

3 - quels rapports ils pourraient établir avec Ben Bella,
4 - pouvoir circuler sinon librement, en tout cas avoir la possibilité de prendre des contacts avec des hommes politiques français, avec la presse de notre pays.
A ces quatre questions le gouvernement français a répondu de façon négative. L'atmosphère a été telle, si je suis bien renseigné, que si le premier entretien s'est déroulé de façon sinon cordiale, du moins de façon correcte, les émissaires du FLN sont repartis avec l'impression qu'on avait cherché à les blesser, qu'on avait tenu à leur manifester, sinon une sorte de mépris, en tout cas un état d'esprit qui n'est pas celui qui doit présider à une tentative de conciliation.
Je vais dire maintenant ce que je pense des quatre demandes du FLN.
En ce qui concerne la quatrième, qui consiste à entrer en rapport avec les hommes politiques français ou la presse, je suis personnellement catégorique, je considère que le gouvernement français a eu raison de dire non. Si la négociation est publique, il est évident qu'elle ne peut aboutir, ce serait alors de la démagogie, de la surenchère ; vous voyez ce que cela pourrait donner aussi bien du côté des ultras que du côté du Parti Communiste.
En ce qui concerne la composition de la délégation française qui recevrait la délégation envoyée par le FLN, je pense que le gouvernement français, s'il avait vraiment l'intention de recevoir une délégation FLN, avait le devoir de dire comment serait composée sa propre délégation, et notamment de dire si des ministres ou simplement des fonctionnaires en feraient partie, et quels fonctionnaires feraient partie de cette délégation. Quand on veut parler, il ne s'agit pas de jouer à cache-cache et de refuser à des gens qui proposent d'engager des négociations de dire avec qui ils pourront parler. Sur ce point, je pense que les délégués français ont eu tort de ne pas apporter de précisions.
En ce qui concerne la rencontre de Ferhat Abbas et de de Gaulle, il faut se livrer à une analyse plus subtile ; je pense qu'il y aura un moment où il faudra que Ferhat Abbas et de Gaulle se rencontrent, faute de quoi la négociation n'a aucune chance d'aboutir. Quel sera ce moment ?
Le gouvernement français, par la bouche de Debré, démenti paraît-il par l'entourage du Président de la République, a déclaré que ce n'était qu'après le "cessez-le-feu" que le général de Gaulle accepterait de rencontrer Ferhat Abbas. Il semble que l'Elysée ait démenti cette interprétation de Debré.
Je comprends que le général de Gaulle se réserve de choisir le moment où il recevra Ferhat Abbas, car si la négociation reprend, il y aura certainement des rebondissements, des difficultés, il y aura sans doute un moment où il faudra que le général de Gaulle intervienne personnellement.
Il faudrait que le gouvernement français fasse savoir que Ferhat Abbas sera reçu par de Gaulle, sans préciser si ce sera avant ou après le "cessez-le-feu", mais qu'il sera reçu effectivement par le général de Gaulle.
Enfin, dernier point qui peut paraître le plus difficile à faire passer dans l'opinion publique, l'affaire Ben Bella ; les délégués du FLN ont demandé à voir Ben Bella, à s'entretenir avec lui, à ce qu'il fasse partie de la délégation,
Il y a une marge entre le fait de rendre visite à Ben Bella et l'incorporer dans la délégation qui discutera avec les français.

Je voudrais poser la question aux camarades qui sont ici : est-ce que nous ne connaissons pas beaucoup d'exemples dans le monde, dans beaucoup de pays du monde, d'hommes politiques emprisonnés qui ont été sortis de leur prison pour devenir des chefs d'Etat ou des chefs de gouvernement ?
Gandhi a connu cette situation ; l'actuel président du Ghana était en prison quand on est venu le chercher pour devenir le président du Ghana,
Je ne propose pas qu'on fasse de Ben Bella le président du gouvernement algérien, mais je pense qu'une réponse négative, refusant aux délégués de rendre visite à Ben Bella, est de nature à faire échouer les pourparlers, et que le gouvernement français a tort de s'en tenir à une réponse purement négative.
Il y a des nuances qui doivent être trouvées entre le fait d'admettre Ben Bella dans la délégation qui discutera et le fait de permettre aux gens qui viendront de Tunis de rencontrer Ben Bella.
Je considère qu'il est du devoir d'un militant qui s'est penché depuis plusieurs années sur le problème algérien, de dire à la tribune du Congrès, publiquement, ce qu'il pense, sans pour autant que cela risque de gêner le gouvernement, surtout après ce que j'ai dit tout à l'heure, à savoir que nous considérions que même si l'affaire algérienne se réglait bien, cela ne devrait pas pour autant nous ouvrir les postes du pouvoir.
Mais dans notre motion de la fédération des Bouches-du-Rhône, nous sommes allés plus loin, nous avons demandé que la délégation qui doit discuter avec le FLN ne se contente pas de discuter sur le "cessez-le-feu", en admettant que les conditions énumérées puissent être réalisées, et les difficultés éliminées, nous avons demandé que la discussion ait lieu sur les garanties de l'autodétermination avant le cessez-le-feu ; l'ordre chronologique est important, car les élections qui ont eu lieu en Algérie sont contestées, et elles sont contestables.
Comment voulez-vous que les gens du FLN aient confiance dans des élections, si des garanties ne leur sont pas données ? Pourquoi voulez-vous qu'ils acceptent le "cessez-le-feu" alors qu'ils ont leurs ultras, eux aussi, si nous ne leur donnons pas les garanties qu'ils nous demandent, avant que le "cessez-le-feu" ne soit prononcé ?
Nous allons plus loin encore, nous demandons que cette négociation porte sur le fond même du problème. Je reprends une thèse que nous avons déjà défendue, nous demandons que cette négociation permette d'établir un statut, au besoin provisoire, de l'Algérie. Ce que nous redoutons, s'il y a autodétermination, s'il y a élection, c'est qu'il y ait une bataille électorale au cours de laquelle des candidats, ou s'il n'y a pas de candidats, s'il y a un référendum, une des parties en cause se prononcent pour l'indépendance totale contre la France.
Quel est le moyen de l'éviter ?
C'est de prévoir un statut d'un gouvernement avec l'Algérie algérienne, un gouvernement dans lequel il y aurait non seulement des FLN, mais toutes les autres tendances, des nationalistes algériens, des Algériens fidèles à la France et des français d'Algérie.
Je me permets de dire qu'en ce qui concerne le FLN, notre intérêt est que dans ce gouvernement siègent les plus durs des FLN, les plus intransigeants, ceux qui

sont le plus représentatifs des combattants, il ne faut pas que nous recommencions l'expérience Ho Chi Min, Bao Daï, où nous avons refusé l'indépendance à Ho Chi Min pour la donner à Bao-Daï ; nous savons où cela nous a menés.
(Applaudissements)
Nous devons éviter de revenir sur de telles erreurs. Si nous arrivions à ce que le FLN, les différents partis nationalistes algériens, les français libéraux conseillent la même réponse au référendum, il n'y aurait plus de bataille électorale et un très grave problème pourrait être résolu, celui de la présence de l'armée.
S'il n'y a pas accord, s'il y a bataille électorale et que les élections se fassent sous le contrôle de l'armée, même libres, elles seront contestées dans le monde entier.
S'il y a accord, l'armée pourra, au contraire, rester. Or, le maintien de l'armée sur les lieux n'est-il pas la meilleure garantie pour les Algériens qui ont été fidèles à la France depuis des années, pour nos concitoyens les Français d'Algérie qui ne font pas partie de ces riches colons qui ont acheté tel ou tel château en France ou à l'étranger, pour les français d'Algérie qui ne peuvent pas quitter la terre d'Algérie, qui sont condamnés à y rester ; n'est-ce pas aussi pour l'armée le meilleur argument pour accepter le règlement qui serait fait, car je sais que les officiers français ont pris des engagements vis-à-vis des populations musulmanes, qu'ils veulent tenir ces engagements.
Quand on pousse un peu l'examen de cette situation, on s'aperçoit qu'en vérité le seul moyen d'éviter le risque de l'indépendance totale, ou d'éviter que la guerre recommence, c'est d'arriver à une entente sur un statut, ne serait-ce que provisoire.
Je vais conclure rapidement, je demande à Gazier de me laisser deux minutes, mais il faut, camarades, accepter d'engager des négociations non pas seulement sur le "cessez-le-feu", mais également sur le fond du problème ; c'est le pas qu'il faut franchir, c'est la difficulté contre laquelle on bute aujourd'hui. Si notre Congrès se prononce, conformément à ce que demande la motion des Bouches du Rhône, en demandant que la négociation pour le "cessez-le-feu" porte également sur la garantie d'autodétermination et même sur le fond du problème, tout peut être sauvé, et nous pourrons espérer voir demain une Algérie algérienne unie à la France par des liens solides.
Le point faible du système que je viens d'exposer - on sera peut-être étonné d'entendre cela dans ma bouche - c'est qu'il faut être réaliste ; je l'ai été, j'ai dit ce que je pensais, aussi bien à Gazier qu'a Guy Mollet ; tout récemment, M. Mendès-France est sorti de sa position purement négative sur l'Algérie pour exposer le point de vue que nous exposions à la fédération des Bouches-du-Rhône depuis bien longtemps ; ce n'est pas très grave ; ce serait plus grave si c'était nous qui nous étions rangés au point de vue de M. Mendès-France, mais ce n'est pas parce que M. Mendès-France a adopté notre point de vue que, pour autant, nous devons l'abandonner.
Et maintenant, camarades, je conclus : nous devons, dans la période actuelle, garder notre sang-froid mais agir avec détermination, ne pas laisser échapper la

chance qui, pour la première fois depuis cinq ans, peut permettre de mettre fin à la guerre d'Algérie.
J'ai été longtemps dans la minorité, j'ai été battu dans les Congrès, depuis cinq ans, sur l'Algérie, même parfois un peu mal traité, je dis très franchement que je n'en garde rancune à personne, ni à Guy Mollet qui est un meilleur orateur que moi, et qui, bien souvent, a obtenu des Conseils nationaux, des Congrès, que soit adoptée la thèse qu'il défendait contre celle que j'exposais, et qui s'est taillé des succès personnels à mon détriment, ni à Gazier qui, à l'époque, était d'accord avec Guy Mollet contre moi sur le problème de l'Algérie. Je pense qu'aujourd'hui nous devons oublier nos disputes passées et essayer de nous unir, pour que le Parti Socialiste pèse de tout son poids dans le débat, pour qu'il joue son rôle… (applaudissements)… auprès de l'opinion, et que malgré tous les obstacles le long de la route qui mène à la paix, la guerre d'Algérie puisse enfin prendre fin, grâce à la politique qui aura été définie par le Parti Socialiste.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Jaquet.

Gérard Jaquet (Seine)

Notre congrès se réunit à une heure décisive, cette heure nous l'avons entendue réclamer pendant des années, car nous savions que nous ne pourrions pas régler la situation en Algérie sans un contact direct entre le gouvernement français et les représentants de la rébellion. Cette heure est arrivée, et nous sommes saisis par une sorte de vertige en pensant qu'il suffit probablement de très peu de chose pour entraîner les événements dans la voie de la paix ou dans la voie de la prolongation de la guerre.
A cet instant nous devons mesurer la gravité, le rôle du Parti peut être capital, il doit donc, par son sang-froid, contribuer à maintenir le calme d'une population qui risque de se laisser entraîner si la situation se prolonge, dans les sens les plus divers.
Nous ne devons pas gêner les négociateurs par des prises de position intempestives, et qui risqueraient d'approfondir les divergences. C'est cela que Guy Mollet a voulu dire, dans une déclaration, lorsque les représentants du FLN sont arrivés à Paris.
Mais par contre, il est bien certain que nous devons dénoncer impitoyablement ceux qui cherchent, aujourd'hui, à saboter la négociation ; nous devons élaborer des solutions de conciliation, nous devons le faire sans relâche, avec la volonté d'imposer notre point de vue, dans la mesure où nous avons la conviction que seul notre point de vue peut permettre de sortir de l'impasse actuelle.
Quelles sont les positions que nous devons défendre aujourd'hui ?
Je ne parlerai pas des querelles de procédure, je suis d'accord avec Gaston Defferre sur ce point, je rejoins totalement son sentiment.
Je voudrais aborder le problème de fond ; que devons-nous demander ? A quelles conditions la négociation pourrait-elle sortir de l'impasse, aboutir à un véritable "cessez-le-feu" ?

Fondation Jean-Jaurès

Rappelez-vous la position que nous avons adoptée à notre dernier Conseil national ; je crois qu'elle est toujours valable ; nous avons dit : le "cessez-le-feu" suppose une double condition :
1 - négociation avec le FLN des conditions militaires du "cessez-le-feu",
2 - mise au point des garanties de l'autodétermination avec les représentants de toutes les fractions de la population algérienne.
Faut-il modifier une telle attitude ? Je suis persuadé du contraire. Mais nous devrons, par contre, reconnaître que les positions des uns et des autres sont encore fort éloignées de nos propres conceptions.
Le chef de l'Etat est prêt à négocier avec les représentants de la rébellion sur les problèmes militaires du "cessez-le-feu" ; il l'a dit et il le prouve, il est prêt à engager des conversations sur les garanties d'une politique d'autodétermination avec toutes les fractions de la population algérienne, il l'a dit également. Mais il désire le faire au lendemain du "cessez-le-feu".
C'est là que se trouve la véritable difficulté, c'est là que se trouve probablement l'impossibilité même de réussir, s'il ne modifie pas sa position.
Je n'ai pas l'intention de défendre le FLN, mes sentiments à son égard n'ont pas du tout changé, mais nous devons tout de même reconnaître qu'il est impossible aux représentants de la rébellion d'arrêter les combats s'ils ne savent pas, d'une manière précise, ce qu'ils deviendront au lendemain du "cessez-le-feu", s'ils ne savent pas d'une manière précise s'ils auront le droit de s'organiser politiquement, dans l'Algérie pacifiée, s'ils ne savent pas s'ils pourront participer au contrôle du référendum.
Il est certain qu'il y a là toute une série de questions indispensables auxquelles il faut apporter une réponse pour rendre le "cessez-le-feu possible ; nous devons le dire au Président de la République, il doit le comprendre.
Par contre, devons-nous aller plus loin et devons-nous, comme Albert Gazier le demande, dans sa résolution, devons-nous, après avoir discuté avec toutes les fractions de la population algérienne, des garanties de l'autodétermination, négocier sur ce point également avec le FLN seul ?
Je vous avoue que sur ce point je ne suis pas d'accord, pour trois raisons essentielles, et mon argumentation vaudra également pour la thèse que vient de soutenir, il y a un instant, Gaston Defferre.
Je ne suis pas d'accord parce que ce serait illogique, parce que ce serait contraire à une véritable politique d'autodétermination, je ne suis pas d'accord parce que ce serait injuste, et parce que ce serait inefficace.
Ce serait illogique et contraire à une véritable politique d'autodétermination, pourquoi ?
La logique, en cette matière, c'est d'engager le contact pour résoudre un problème précis avec ceux qui ont une part de responsabilité dans la solution de ce problème ; c'est cela la logique.
C'est pourquoi nous disons : il faut négocier le "cessez-le-feu" avec le FLN et le FLN seul, car le FLN est responsable de la poursuite de la guerre, c'est donc lui qui est concerné par l'arrêt des combats.
Par contre, les garanties d'autodétermination n'intéressent pas que le FLN, elles

intéressent toutes les fractions de la population algérienne, elles intéressent le FLN mais aussi les musulmans modérés, les hommes de Messali Hadj, les Européens aussi. Il faut donc engager une conversation avec ces différentes fractions de la population algérienne.
Si nous suivions la thèse de Gazier, si nous engagions une négociation sur ce point avec le FLN seul, ce serait non seulement illogique, mais ce serait également dangereux, car le gouvernement français semblerait alors marquer une préférence parmi les formations ou parmi les organisations algériennes et cela pourrait être très grave de conséquences.
D'autre part, je crois que ce serait injuste ; à l'heure présente, en Algérie, il y a un certain nombre d'hommes qui luttent pour l'émancipation et qui luttent depuis fort longtemps, il y a particulièrement Messali Hadj et ses amis qui luttent depuis plus longtemps que Ferhat Abbas, il a passé de longues années dans les prisons françaises, mais il lutte depuis longtemps pour l'indépendance algérienne, pour l'émancipation algérienne, il a toujours refusé d'utiliser, comme le FLN, des méthodes meurtrières et sanglantes.
Est-ce que, justement parce que Messali Hadj a refusé d'utiliser les méthodes meurtrières et sanglantes, nous devons lui imposer un traitement d'infériorité, le considérer dans une situation d'infériorité par rapport à Ferhat Abbas et ses amis du FLN ?
Je crois que ce serait profondément injuste.
Dernière raison, Albert Gazier dit : Si je dis cela, c'est dans l'intérêt de la paix, c'est parce que je sais fort bien que si l'on engage une négociation sur les garanties de l'autodétermination avec tout le monde, les ultras qui ne veulent pas du "cessez-le-feu" saboteront cette négociation pour empêcher le "cessez-le-feu" ? C'est peut-être possible, mais s'il y a des ultras chez les Européens qui ne veulent pas du "cessez-le-feu", n'y en a-t-il pas aussi chez les FLN qui ne veulent pas d'une négociation, qui ne veulent pas du "cessez-le-feu" ?
De sorte que je crois que ce serait également inefficace, je viens de le dire. Mais il est bien certain que l'argument d'Albert Gazier a une certaine valeur, même si je repousse sa conclusion.
Il faut éviter le sabotage, comment l'éviter ?
Le seul moyen, à mon sens, d'éviter le sabotage, c'est d'employer la formule la plus prudente, c'est de reprendre purement et simplement la formule du dernier Conseil national, dans laquelle nous disions : négociation sur le "cessez-le-feu" avec le FLN mais sur le second point, mise au point avec les différentes fractions de la population algérienne, des garanties de l'autodétermination ; mise au point cela peut vouloir dire négociation, mais cela peut vouloir dire simplement consultation.
De sorte que s'il y a consultation, à ce moment-là il n'y a plus de possibilités de sabotage de la négociation.
Il est certain, par contre, et c'est, pour moi, essentiel, que sur ce plan le FLN doit être placé dans la même situation que les autres.
C'est ce que je viens de dire à propos de l'argumentation d'Albert Gazier, c'est vrai, à mon sens, très exactement de la même manière, et pour les mêmes

raisons, à propos de l'argumentation de Defferre, qui va plus loin encore. Il nous dit : au cours de cette négociation il faudra non seulement envisager les conditions du "cessez-le-feu, mais aussi l'avenir politique de l'Algérie et tenter d'aboutir à un accord entre le FLN et le gouvernement français sur le prochain statut.

A mon sens, ce serait également très grave de conséquences, car si nous adoptions une thèse semblable, si le gouvernement français la faisait sienne, il est certain que le FLN apparaîtrait à tous, désormais, comme l'interlocuteur privilégié, et par conséquent comme l'organisation pour laquelle il faut voter à l'occasion du referendum ou des élections prochaines ; ce serait tout à fait contraire à une véritable politique d'autodétermination.

Voilà, camarades, les quelques réflexions que je tenais à présenter sur le problème algérien.

A l'issue de ce Congrès, je crois que nous devons non seulement souhaiter le succès de la négociation, que nous devons dénoncer les saboteurs, mais que nous devons préciser les solutions qui peuvent, j'en suis persuadé, influencer et orienter une négociation décisive.

A côté du problème algérien sur lequel tous les projecteurs sont braqués, les autres problèmes apparaissent comme dans une sorte de grisaille ; ils sont cependant importants, la vie continue, dans tous les domaines, et notre rôle est de nous pencher sur eux.

Le problème de l'Afrique noire mériterait une étude attentive ; je voudrais en dire quelques mots.

Devons-nous approuver et encourager l'évolution actuelle ? Certes, car elle va dans le sens que nous avons nous-mêmes tracé. Nous n'avons aucune réserve à exprimer sur ce qui a été fait, c'est un autre problème, et je vous avoue que les regrets de M. Houphouët Loire ne me laissent pas indifférent. M. Houphouët Loire avait l'espoir de créer, avec la France, une communauté, une communauté de caractère fédéral, une communauté au sein de laquelle toutes les nations, la France et les états africains auraient été placés sur une même base, dans la même situation et auraient pu, ensemble, exercer une action solidaire.

Je crois que cette communauté aurait pu être créée au lendemain du référendum, je crois qu'elle aurait été efficace, qu'elle aurait créé entre la France et l'Afrique des liens durables et probablement définitifs ; M. Houphouët Loire le reconnaît, lorsque dans une expression un peu imagée, il déclare qu'il est resté un peu triste et seul, ses fleurs fanées à la main, sur le parvis d'une communauté qui ne s'est pas créée.

Mais c'est, de toute manière, je crois, un problème dépassé ; ne revenons pas sur le passé.

L'Afrique va vers l'indépendance, nous devons l'aider dans cette voie, nous devons également reconnaître que cela peut présenter un certain nombre d'inconvénients, de risques, car cette Afrique indépendante aura besoin d'être aidée, c'est une évidence, pendant très longtemps encore, elle devra donc choisir judicieusement ses amis, ses associés ; mais encore faut-il que ceux-ci aient le désir de se présenter.

Collection Jean-Jaurès

Les associés naturels de l'Afrique c'est non seulement la France, mais c'est l'Europe, l'Europe démocratique, et nous allons, à mon sens, nous devrions aller, en tout cas, dans la voie qui est fixée.
D'ailleurs, un effort a été fait dans cette direction lorsqu'on a négocié, et Defferre a beaucoup insisté sur ce point, lorsqu'on a négocié le traité de Marché Commun, on a créé un fonds d'investissement pour aider l'Afrique, les territoires africains ont été associés au Marché Commun, c'est un premier résultat, mais je crois qu'il est insuffisant, et je crois qu'à l'heure présente le fonctionnement du fonds d'équipement et d'aide à l'Afrique est mauvais dans son principe.
Il est mauvais car il adopte un principe dépassé et périmé ; ce principe dépassé c'est le principe du taux.
Lorsqu'un état est obligé de tendre perpétuellement la main, il se trouve inévitablement dans une situation d'infériorité désagréable pour lui, même si on lui dit qu'on ne pose aucune condition au taux qu'on lui fait, il n'en est pas toujours persuadé et c'est vrai pour les états africains dans la mesure où l'époque colonialiste est encore très proche.
De sorte que lorsqu'un état donne et lorsqu'un autre état reçoit, paradoxalement, entre les deux se crée un divorce, un antagonisme forcé. Comment résoudre la difficulté ?
Je ne vois, pour ma part, qu'un seul moyen, je l'ai exposé récemment devant la Commission d'Outremer du Parti, les camarades l'ont approuvé : c'est de remplacer le système actuel par quelque chose de tout à fait nouveau, la création d'une espèce d'association de solidarité mutuelle au sein de laquelle les états africains et les états européens seraient exactement sur le même plan.
Qu'est-ce que cela veut dire ?
Cela veut dire que tous participeraient de la même manière au financement du fonds et que, tous participant de la même manière au financement du fonds, ils pourraient participer exactement de la même manière à sa gestion.
Mais, direz-vous, cela ne présente aucun intérêt pour les états africains, puisqu'il s'agit de les aider.
Oui, mais réfléchissez un peu. J'ai demandé à quelques amis de voir, à ce sujet, de faire quelques études. Ils m'ont dit : si nous demandions à chacun des participants du fonds de verser un certain pourcentage de leur revenu national, un pour cent, quelle serait la situation ? La France, à l'heure actuelle, verse nettement plus d'un pour cent, il est certain qu'elle continuerait à verser la somme actuelle. Par contre, nos partenaires de la Communauté européenne, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, versent sensiblement moins d'un pour cent, ce qui veut dire que si l'on demandait de verser 1% de leur revenu national, le financement serait plus important qu'à l'heure présente.
Pour les états africains, 1% de leur revenu national, c'est purement symbolique ; mais ce qui est important, c'est que versant le même pourcentage, ils sont placés très exactement dans la même situation, sur le même plan, et qu'étant placés sur le même plan, ils peuvent participer de la même manière à la gestion ; désormais il ne s'agit plus d'états privilégiés, qui ont la possibilité d'aider et d'états placés

Collection Jean Jaurès

dans une situation d'infériorité, mais d'une association de solidarité mutuelle.
Je crois que cette transformation serait capitale pour modifier l'état d'esprit actuel de l'Afrique à l'égard de l'Europe.
J'ai interrogé un certain nombre d'amis africains sur ce plan, j'ai interrogé la plupart des leaders de la Communauté, tous m'ont répondu qu'en effet ils étaient totalement d'accord, qu'ils accepteraient une thèse semblable avec beaucoup de joie.
C'est donc dans cette voie, à mon sens, qu'il faut s'orienter, et je crois que le Parti devrait pousser plus loin les études et essayer d'aboutir à des propositions précises et concrètes.
Si nous arrivions à une solution de ce genre, il pourrait se créer entre l'Europe qui s'organise et l'Afrique qui s'émancipe un lien solide, un lien étroit, probablement un lien définitif.
Je m'excuse du caractère un peu décousu de mon intervention. Je vais, pendant quelques instants, examiner un problème qui, pour moi, est un problème très grave, il s'agit des tentations du front populaire.
Je sais qu'elles sont grandes. Je crois qu'à l'origine il y a malheureusement l'affaire scolaire, dans la mesure où la querelle de l'école nous a amenés à rencontrer des Communistes dans des manifestations laïques, naturellement un processus s'est déclenché dont les conséquences peuvent être redoutables.
Nous voyons apparaître les signes d'une action commune, celle-ci est limitée, encore passagère, mais si nous n'y prenons garde, elle peut prendre une bien plus grande consistance.
Récemment, j'ai rencontré un certain nombre d'amis qui m'ont dit : "nous venons d'adhérer à des Comités pour la négociation en Algérie" et comme je leur posais quelques questions sur la composition des Comités ils ont dit : "il y a nous, par conséquent les Socialistes, il y a des membres du PSU, il y a quelques radicaux et puis les Communistes".
Je leur disais : "vous ne craignez pas le front populaire ? Vous n'avez pas l'impression que votre action sera déformée et risque d'être par là même dangereuse" ?
Les camarades me répondaient avec beaucoup de force et de bonne foi : "mais non, il ne s'agit pas de front populaire, c'est une action limitée à un sujet précis, la paix en Algérie ; nous refuserons d'aborder, au sein de ces Comités, les autres problèmes, et dès que nous aurons obtenu satisfaction, nous nous en retirerons".
Ils étaient parfaitement sincères, et je suis persuadé que s'ils restent dans ces Comités c'est ce qu'ils feront.
Plus récemment, à la fédération de la Seine, nous avons connu cette malheureuse affaire de l'élection du bureau du Conseil général où, pour des raisons de circonstances, un accord est intervenu entre le groupe communiste et le groupe socialiste pour l'élection du bureau. Les camarades qui m'en ont parlé m'ont dit : "il ne s'agit pas de front populaire, nous sommes bien décidés à repousser toute idée de front populaire, c'est un pur accord de circonstances, qui ne changera absolument pas notre politique" ; lorsqu'ils disent cela, je suis également persuadé qu'ils sont totalement sincères.

Mais ce qui m'inquiète, c'est que tout cela crée dans l'opinion publique, dans une opinion publique qui n'est pas encore très avertie des principaux problèmes de l'heure, un courant en faveur du front populaire, qui nous entraîne, qui risque de plus en plus de nous entraîner, malgré nous, contre nous, et nous risquons de constater, trop tard, que nous avons joué un peu les apprentis sorciers.
Dans ce domaine, vous le savez, hélas, les évolutions sont rapides ; je me rappelle les interventions de notre ancien camarade Edouard Depreux ; il y a peu de temps, à cette tribune, il nous disait : "jamais, jamais je n'accepterai l'idée d'un rapprochement avec le Parti Communiste, jamais je n'accepterai le front populaire". C'était probablement, dans le Parti, à cette époque, un des adversaires les plus farouches à toute idée de rapprochement avec le Parti bolchevique.
Lorsqu'il a quitté le Parti, le lendemain même il disait : "la scission ne va pas nous rapprocher du Parti Communiste, bien au contraire, et pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, nous allons accentuer notre action anticommuniste."
Il y a de cela deux ans, et depuis les événements ont bien changé, car maintenant Edouard Depreux est un des plus fidèles soutiens d'une alliance, d'une association avec le Parti qu'il condamnait, qu'il combattait naguère.
C'est pourquoi tout cela m'inquiète, et je vous demande de méditer sur ces questions. Je voudrais que le souvenir de Prague et de Budapest ne s'efface pas trop vite de nos mémoires et que nous affirmions calmement, mais sans réserves, que les hommes qui sont toujours solidaires des assassins de tant de nos amis, ne peuvent pas devenir nos alliés.
(Applaudissements)
Mais alors, allons-nous rester seuls ?
Non pas ; il faut, bien entendu, que le Parti s'efforce de regrouper autour de lui tous les éléments démocratiques, tous les éléments de la gauche démocratique, et c'est pourquoi j'appuie sans réserves la dernière initiative du bureau du Parti, s'adressant à un certain nombre d'organisations de gauche, pour créer une espèce de front, pour lutter contre les ultras, contre la droite qui, malgré ses transformations apparentes, ne s'améliore pas, et le Parti Communiste qui reste fidèle à lui-même.
La gauche démocratique, animée par nous, orientée par nous, doit devenir la grande force valable de ce pays.
Le Parti est-il digne de cette tâche ? Est-il capable de la remplir ?
Oui, bien sûr, j'en suis plus que jamais convaincu, nous avons certes nos faiblesses, nos incertitudes, nous avons les défauts de notre temps ; mais dans un monde sceptique et qui refuse de s'engager, nous restons la seule force démocratique valable, nos adversaires le comprennent, d'ailleurs, aussi bien nos adversaires de droite que nos adversaires de gauche, puisqu'ils sont prêts à utiliser tous les moyens pour nous détruire.
Cela devrait nous donner des raisons nouvelles d'espérer, cela devrait surtout renforcer notre cohésion.
Certes, des progrès ont été faits en ce domaine, mais ils sont, je crois, encore insuffisants. Nos divergences passées semblent toujours constituer, pour certains

camarades, la ligne de démarcation entre ceux qui ont eu raison et ceux qui ont eu tort.
Sans doute une opposition est-elle nécessaire au sein du Parti, c'est normal, mais il serait regrettable que cette opposition fût essentiellement fondée sur des problèmes dépassés. Pourquoi rappeler sans cesse, et par cela même faire un peu revivre des querelles qui datent de plus de deux ans ? Ne soyons pas, je vous en conjure, le Parti de la nostalgie, nous avons autre chose à faire, à l'heure où le monde chancelle, où les hommes chancellent et se cherchent, où tout est à recréer, le Socialisme représente l'espérance, et cela est bien au-dessus de nos controverses secondaires.
Cette espérance un peu anxieuse d'un monde qui attend, saurons-nous la comprendre, saurons-nous la satisfaire, et y répondre ?
C'est la question essentielle qui nous est posée. Et celle-là, quelles que soient nos divergences passées, elle nous concerne tous.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Krief pour 12 minutes.

Félix Krief (Constantine)

Chers camarades, mandaté par la fédération de Constantine pour intervenir dans le débat, mon premier propos sera de vous dire que ma position d'Algérien et les circonstances actuelles me commandent de faire cette intervention avec une certaine prudence et dans une forme modérée. Sur ce point, je suis certain que vous m'approuverez.
Notre Congrès fédéral qui s'est tenu la semaine dernière a repris à son compte la motion n° 4 parue dans le Bulletin intérieur, motion qui, pour l'essentiel, en ce qui concerne l'Algérie, a été complétée par des appréciations jugées indispensables, notamment au regard d'un principe que nous considérons comme important : celui de l'autodétermination.
Certes, le "cessez-le-feu" que nous avons appelé de tous nos vœux et qui interviendra, nous l'espérons ardemment, à l'issue de la première phase des négociations qui vont bientôt s'engager, constitue un préalable à la mise en œuvre du principe de l'autodétermination.
Mais nous considérons, à juste titre, que le Parti ne peut accepter que le Président de la République et le gouvernement, d'une part, et les membres de la délégation FLN d'autre part, impriment à l'autodétermination une orientation quelconque qui serait, d'ailleurs, incompatible avec le droit accordé aux Algériens de choisir leur destin en toute liberté, en toute clarté, en toute sécurité.
Sur ce point, nous entendons demeurer fidèles à la déclaration du 16 septembre 1959, notamment en ce qui concerne les trois options qui ont été proposées aux Algériens. Car ce serait une grave erreur et au surplus contradictoire et illogique, de décider unilatéralement, ou même bilatéralement, au cours de cette première phase de négociations, du sort de l'Algérie, en nous imposant un statut quel qu'il fût.
L'autodétermination est la formule la plus valable, la plus logique, la seule qui

doit démocratique, la seule qu'il convient d'appliquer, avec sincérité et loyauté.
Mais est-ce faire preuve d'esprit démocratique et de loyauté que de limiter, d'ores et déjà, ce choix à telle ou telle forme de régime politique, sans pour autant la définir avec netteté ?
Le Président de la République n'a-t-il pas lui-même vidé de sa substance le principe même de l'autodétermination en parlant, comme un fait acquis, irréversible, de l'Algérie algérienne ?
De quel droit peut-on se réclamer quand on se substitue de la sorte à la volonté d'une population, avant que cette volonté ne se soit librement exprimée ?
Des critiques sévères se sont exercées à ce sujet et d'aucuns prétendent que le problème est faussé au départ. Ils estiment que, pour être logique, on n'aurait pas dû écarter une option qui intéresse une grande partie de la Communauté européenne et une fraction, non négligeable, de la population musulmane, à savoir "une Algérie avec ses particularités, dans le cadre de la République française", et pas seulement comme on le proclame, sans fournir du reste d'autres précisions, "une Algérie unie à la France, qui constitue, ajoute-t-il, une formule trop vague, trop imprécise, assez peu rassurante, car elle rappelle singulièrement celle de l'indépendance dans l'interdépendance.
Le sentiment qui se dégage en Algérie, depuis le discours du 14 juin, c'est le profond découragement qui s'est emparé de la plupart des européens et parmi les musulmans, de tous ceux qui ont misé sur la France.
J'arrive de Constantine et je voudrais vous dire, en toute objectivité et dans le seul souci de l'information, l'angoisse qui y règne et la crainte et la peur que d'aucuns ressentent à l'idée d'être trahis et abandonnés par la mère patrie.
Convaincus que leur sort est d'ores et déjà réglé, la plupart d'entre eux ont le sentiment que, tôt ou tard, il leur faudra quitter ce pays auquel ils sont pourtant attachés, et quelques-uns, ceux qui ont les moyens, pris de panique, ont déjà pris des dispositions pour hâter leur départ.
Pourtant, je vous l'assure, et Lévy vous l'a dit ce matin, tous ces gens-là ne sont pas des colonialistes ou des ultras ; ce sont, pour la plupart, de modestes citoyens qui n'ont, en aucune façon, profité du régime et qui, au contraire, en ont été les victimes inconscientes, de même que les musulmans, et sur une plus grande échelle, bien entendu, en ont été les victimes permanentes.
On a, évidemment, parlé de garanties pour la minorité algérienne, à savoir les européens, mais quelles seront au juste ces garanties et dans quelle mesure contribueront-elles à apaiser les craintes, les appréhensions et l'inquiétude qui se manifestent ? Autant de questions qu'il appartiendra à nos représentants de résoudre d'une manière concrète.
Il convient maintenant de poser le vrai problème et de le situer dans sa réalité. Dans le drame affreux que nous vivons depuis bientôt six ans, la plus grosse difficulté a été de trouver une formule qui satisfasse à la fois la population européenne et les aspirations tellement légitimes de la population musulmane.
Tout comme hier, il faut aujourd'hui se pénétrer de cette vérité, de cette réalité évidente, éclatante, c'est qu'aucune solution négociée ou même ratifiée par un référendum, ne pourra être appliquée avec succès si celle-ci ne recueille

l'approbation d'une des deux communautés et, au moins, la neutralité de l'autre. C'est là un impératif dont il faudra tenir compte dans les négociations qui vont s'ouvrir si on désire que la paix s'instaure en Algérie, pas seulement la paix tout court, mais la paix des âmes, la paix des cœurs.

Si le conflit a éclaté le 1er novembre 1954 ne fut-il pas la conséquence inévitable d'une longue série d'erreurs, d'abus et de la mauvaise volonté qui animait la plupart de nos dirigeants pour mettre fin au régime colonialiste ? Alors qu'on aurait pu le remplacer progressivement par un statut libéral, dans l'égalité absolue entre tous les citoyens de notre pays, dans le respect de la dignité humaine et la possibilité offerte à tous d'avoir une existence décente.

Cela est indiscutable ; d'autre part, si le drame qui couvait s'est prolongé, c'est aussi parce qu'il a toujours existé en Algérie un cloisonnement, non seulement entre les deux communautés, européenne et musulmane, mais également entre les communautés ethniques. Et cela aussi est grave, car de ce fait, si la coexistence n'a jamais pu engendrer la moindre cordialité dans les rapports entre les citoyens, n'est-il pas à craindre que ces rapports ne s'améliorent pas davantage demain avec le régime, si, au préalable, la réconciliation n'est pas réalisée à la faveur de la période transitoire qui précédera les opérations du référendum.

Sous certains aspects, on le voit, le problème humain, de même que le problème psychologique peuvent conditionner, dans une mesure appréciable, le règlement du problème politique ; car si des contacts humains s'établissaient entre tous les éléments de la population, en toute cordialité, en toute franchise, en toute fraternité, sans arrière pensée ni arrière visée, de part et d'autre, si une bonne fois les malentendus étaient éclaircis, les préjugés abandonnés, si la France apparaissait sous son vrai visage, fait de générosité et de bonté, si le comportement de chacun contribuait à effacer les regrettables, les navrantes erreurs du passé, les abus des uns, les incompréhensions des autres, si l'on était animé du sincère désir d'apaiser les haines, les rancunes, les rancœurs et les ressentiments, de panser les plaies de ceux qui ont tant souffert, si enfin, le respect de la dignité était observé comme il convient, la confiance renaîtrait dans les esprits et progressivement mais sûrement, il apparaîtrait aux différents éléments de la population qu'il est de leur intérêt, désormais, de continuer à coexister, à cohabiter en meilleure intelligence, en parfaite harmonie, en étroite coopération, afin de construire eux-mêmes, sans contrainte d'aucune part, l'Algérie de demain.

Voilà, me semble-t-il, dans quel sens et dans quel esprit nous devons, dès à présent, les uns et les autres, entreprendre notre action et guider nos efforts.

Dans le même temps, la deuxième phase des négociations pourra s'ouvrir, telle que nous l'avons envisagée, c'est-à-dire qu'une table ronde réunira tous les représentants qualifiés des communautés ethniques, des partis politiques, des confréries religieuses, des responsables syndicalistes, etc., pour régler et mettre au point les conditions techniques du référendum, mais il importe de le faire avec précision et netteté, pour que cette consultation se déroule en toute souveraineté, avec toutes les garanties désirables de loyauté, de sécurité, de

sincérité.
S'il en est ainsi, si le bon sens l'emporte sur les passions des uns, sur les craintes, les appréhensions des autres, il n'est pas exclu que la solution qui sortira des urnes soit celle de la sagesse et qu'elle assure à tous les Algériens, sans exception, un avenir de paix, de concorde, de prospérité et de fraternité.
Un mot, pour terminer, sur la question de politique générale.
Ainsi que nous l'avons déclaré à plusieurs reprises, notre fédération a estimé qu'il était vital pour la démocratie et pour la République de réaliser à brève échéance un vaste rassemblement des forces démocratiques et républicaines.
Nous ne devons pas ignorer le danger qui menace nos institutions et nos libertés, pour y parer nous espérons que s'ouvriront bientôt des pourparlers pour réaliser la constitution de ce rassemblement, sans aucune exclusive, pour un temps limité et sur un programme bien défini, à savoir :
1 - défense des institutions républicaines,
2 - opposition au gouvernement,
3 - questions économiques, sociales et financières,
4 - défense de la laïcité.
Nous espérons que le Parti prendra l'initiative de ce regroupement en considérant que, seul, le rapport des forces contribuera à faire échec aux entreprises factieuses en même temps qu'il permettra de solutionner, dans les meilleures conditions, les problèmes qui mettent en péril l'avenir de la France et de la République.

Léon Boutbien

Camarades, l'atmosphère est lourde et notre Congrès se situe dans une période particulièrement grave de la situation internationale et nationale.
Je voudrais, au cours de cette intervention, situer, aussi exactement que possible, l'état d'esprit d'un certain nombre de mes amis et de moi-même dans l'étude de cette conjoncture.
La démocratie internationale traverse actuellement une crise grave. Partout, elle semble en difficulté ; chaque jour des nouvelles nous apprennent que tel ou tel pays, qui jusque là était fidèle à des principes démocratiques, subit une révolution interne et se trouve plongé dans une nouvelle forme d'administration, dont on ne peut pas toujours dire qu'elle est une dictature, mais en tout cas dont on peut dire qu'elle n'est plus l'expression d'une démocratie parlementaire.
Cette crise de la démocratie internationale, dont nous avons eu les échos en Turquie, plus récemment au Japon, s'accompagne d'une nouvelle offensive de la guerre froide internationale qui a débuté le 27 novembre 1958 par les menaces proférées par M. Krouchtchev à l'égard de la population de Berlin-Est. Depuis, la tension internationale n'a cessé de croître. La conférence au sommet a été torpillée par ceux-là mêmes qui l'avaient préparée minutieusement et il y a quelques jours, la conférence du désarmement a dû se séparer dans des conditions analogues, devant un échec.
Cette situation mérite, d'autre part, le principal de notre attention, car ce qui caractérise les régimes totalitaires, c'est que les menaces qu'ils profèrent ne sont

Fondation Jean-Jaurès

jamais gratuites.
Hitler nous a appris que tout ce qu'il avait dit, tout ce qu'il avait annoncé, il l'a fait. Il n'y a qu'une chose, c'est que les populations du monde libre ne voulaient pas y croire ! Actuellement, je tiens pour ma part pour sérieuses les menaces qui planent sur Berlin-ouest et qui risquent de compromettre d'une façon dangereuse la paix du monde !
La situation s'est encore aggravée à la suite des déclarations non équivoques renouvelées récemment par M. Krouchtchev lui-même, au cas où un traité de paix ne serait pas signé avec l'Allemagne, l'Union soviétique conclurait un traité séparé avec l'Allemagne orientale et étant donné que Berlin-ouest se trouve en territoire de l'Allemagne orientale, les trois puissances occidentales de cette ville cesseraient d'être admises à y stationner et n'auraient plus droit d'accès à Berlin.
C'est devant cette menace précise, non équivoque, non dissimulée, que risque de se trouver le monde libre dans un délai beaucoup plus court que nous ne l'imaginons !
Or, si les risques de guerre augmentent, bien sûr je ne prétends pas que la guerre soit inévitable ; j'irai même jusqu'à dire qu'il est peu probable que la guerre revête le caractère d'une déflagration générale, utilisant les armes atomiques les plus perfectionnées, utilisant les armes modernes ; une puissance de frappe ne sert peut-être qu'à créer ce bouclier de l'interdiction réciproque, sous lequel se développe l'autre forme de guerre, aussi dangereuse, aussi pernicieuse et qui met en péril nos libertés. C'est la guerre subversive, organisée méthodiquement, scientifiquement et qui étend progressivement l'hégémonie du monde soviétique sur des peuples jusqu'alors libres !
Je voudrais attirer votre attention sur ce point, car cette guerre subversive emploie tous les moyens et parmi ces moyens, le colportage des fausses nouvelles de bouche à oreille, la désintégration progressive des esprits et des cœurs, la tentation de la facilité, la tentation de l'abandon, en démontrant qu'après tout, à travers d'autres fronts, certes idéologiques, on va préparer un monde nouveau !
Tout cela joue d'une façon très efficace, y compris dans notre société française et le spectacle le plus curieux que nous offre aujourd'hui la société française de 1960 est une véritable démission des élites, non seulement une démission des élites bourgeoises traditionnelles, mais une démission des élites intellectuelles qui se laissent prendre à ce piège et qui sombrent insensiblement, qui finissent par dire "oui", par accepter une certaine passivité, une certaine neutralité, voire même une certaine complicité avec ceux qui préparent l'asservissement de notre pays !
Ceci se développe partout autour de nous. La pénétration dans la jeunesse est très forte et je pense que ceux qui ont lu le manifeste de l'Union nationale des étudiants de France ont pu être surpris par la teneur du communiqué, dans la mesure où la France y apparaît comme frappée de culpabilité définitive, en analysant ainsi unilatéralement un problème complexe comme celui de l'Algérie.

Et partout se développe, sous couvert d'une politique de coexistence pacifique, un antiaméricanisme infantile et primaire, car si véritablement nous aussi nous devions emboîter le pas à cette espèce de critique un peu facile de la politique des Etats-Unis, des peuples américains, je pense que nous manquerions à l'objectivité la plus normale. En effet, l'Amérique a évolué, le capitalisme américain de 1960 n'est pas le capitalisme américain de 1920 et l'évolution de la société américaine porte en elle des signes extrêmement prometteurs qui non seulement en élevant le niveau de vie des populations, mais en créant aussi des rapports sociaux, humains, entre les différentes couches de la population, prouvent que l'Amérique, maintenant, est l'un des premiers pays du monde qui aille vers un véritable Socialisme démocratique.
Mais bien sur, les modes choisis sont différents des nôtres, pour autant qu'il y a eu des cas de ségrégation raciale. Mais je voudrais rappeler que ce sont les Américains eux-mêmes qui, les premiers, ont dénoncé le scandale de Little Rock et ce sont les Américains eux-mêmes qui, en maintes circonstances, ont émis à l'usage même de l'information mondiale de sévères critiques contre leurs propres expériences internes.
Malheureusement, le monde libre a été frappé de paralyse pendant huit années, par la présence à la tête de ce grand pays du général Eisenhower et quels que soient ses mérites militaires et la reconnaissance que nous lui devons pour sa participation au combat libérateur de l'Europe, il est évident que le général Eisenhower n'était pas fait pour une fonction présidentielle de cette importance.
Mais le sommeil présidentiel américain va bientôt avoir son terme, et que les élections américaines de demain mettent au pouvoir un Républicain ou un démocrate - et bien sûr nous souhaitons un démocrate - il n'empêche que l'Amérique sortira de sa torpeur et de son immobilisme.
Et puis, il faut bien le dire aussi, nous nous laissons trop entamer, émietter et éparpiller ! Toutes les forces qui aujourd'hui luttent pour la liberté luttent sur des plans séparés, se divisent sur des questions secondaires et ne coordonnent pas leurs efforts pour pouvoir frapper ensemble et construire ensemble...
C'est cela dont nous souffrons. Ce mal est tellement redoutable qu'il risque de nous plonger demain dans une situation qui pourra frôler une situation catastrophique !
Or, cette pénétration de la guerre subversive n'est pas simplement valable pour les pays occidentaux. Nous l'avons retrouvée en Asie à une certaine époque. Nous la retrouvons aujourd'hui en Afrique.
Avant d'aborder la question algérienne, sur laquelle je voudrais donner quelques précisions pour éviter à certains de nos camarades de nous présenter autrement que nous sommes dans les conversations privées, je veux dire que la naissance du panarabisme, la politique impérialiste de Nasser que nous avons dénoncée en son temps, continuent à se poursuivre méthodiquement.
Nous avons pu démontrer la présence de 8 000 anciens nazis en Egypte. Le rôle important que jouent ces anciens nazis dans l'administration de l'Etat égyptien, y compris à la tête même des polices politiques comme s'il y avait une espèce de vocation en eux d'être des bourreaux. Ces hommes ont diffusé dans toute

Fondation Jean Jaurès

l'Afrique du Nord, et ont pénétré les mouvements nationalistes, y compris le GPRA. Bien sûr, pas sous leur snoms, sous des noms d'emprunts. Nous avons pu, au cours d'une conférence de presse organisée par le Comité d'action de la résistance, donner sur ce point toutes les précisions nécessaires.
Cette pénétration s'appuie aujourd'hui sur un mouvement général d'encerclement de l'Europe occidentale, tendant à empêcher l'adossement de l'Europe sur l'Afrique pour trouver les contrepoids nécessaires à la poussée démographique de l'Asie.
Vous vous rendez compte que dans une telle conjoncture, devant une telle menace, il ne suffit pas actuellement de considérer le problème uniquement en fonction des rapports qui peuvent exister à l'intérieur de la République. Il faut le voir aussi dans son contexte international et mesurer les dangers que nous courons, de toutes parts, si nous faiblissons ou si nous cédons.
Or cette guerre, cette pression du monde arabe s'exerce aujourd'hui d'une façon très directe sur l'état d'Israël qui offre cette magnifique démonstration de ce que l'intelligence humaine est capable de faire lorsque le cœur, la volonté, et l'enthousiasme l'accompagnent. Cette pression sur Israël, jointe aux événements récents de Turquie, jointe aux événements d'Irak que nous pouvons prévoir dans un délai hélas très court, nous met devant la situation suivante : la charnière même du Moyen-Orient risque de sauter à son tour si nous cédons nous-mêmes à je ne sais quelle espèce de facilité là où nous avons à combattre.
Cette politique d'encerclement de l'Europe s'exerce à la fois sur les rives du sud de la Méditerranée, à Berlin, à la frontière yougoslave où la pression renaîtra quand il le faudra. Tout cela vous montre la nécessité d'organiser un système de défense du monde occidental. C'est pourquoi je suis pleinement d'accord avec Pineau pour dire que la cohésion atlantique est un des facteurs essentiel de la paix, un facteur fondamental, et qu'il faudra le répéter sans cesse en toutes circonstances pour justifier justement nos raisons d'espérer dans un avenir démocratique.
C'est dans ce contexte qu'un certain nombre de camarades et moi-même avons situé ce douloureux problème d'Algérie.
Je dois dire que les mots ne m'effraient pas, que ce n'est pas sur un mot ou sur un slogan que je voudrais dire que nous avons une divergence avec tel ou tel camarade. Dans ce pays de Descartes, je pense que les mots doivent avoir un sens, ils doivent être identiquement compris par ceux qui les emploient. Je voudrais tout de même rappeler quelques vérités premières qui font que certains camarades éviteront de nous considérer comme des ultras parce que nous avons eu l'occasion de dire notre sentiment et nos préférences en faveur d'une intégration progressive de l'Algérie dans la République, et de le dire de telle manière que cela ne puisse pas susciter de comparaisons avec la résurrection d'un néo-colonialisme.
Tout d'abord, je tiens à dire que nous avons souscrit sans réserve à la politique d'autodétermination. Nous ne nous sommes pas séparés du général de Gaulle sur ce point. Au contraire. Nous sommes également d'accord avec tout le Parti pour dire qu'il n'y aura pas de solution de force au problème algérien. Mais cette

Collection Jean Bruas

expression "solution de force au problème algérien" mérite d'être doublement commentée. Sans doute nous pensions en utilisant cette formule, au départ, dire qu'il n'était pas question que par une action militaire on rétablisse la paix par la force. Mais le mot "solution de force" est également valable pour le FLN dans les circonstances actuelleS. S'il suffisait de prendre les armes contre la République, de créer un mouvement insurrectionnel, pour être considéré comme interlocuteur valable et sérieux, vous vous rendez bien compte des dangers de contagion que cela pourrait entraîner.
(Quelques applaudissements)
Si nous en sommes arrivés à parler d'autodétermination, c'est parce que pendant des années nous avions parlé de la personnalité algérienne pour essayer de caractériser aussi exactement que possible ce qu'était la réalité de l'Algérie actuelle : diversité de population, diversité économique, diversité religieuse, qu'il fallait rassembler en un tout harmonieux de façon à ce que cette entité puisse vivre en harmonie avec nous.
Autodétermination, cela veut dire que le peuple algérien, c'est-à-dire toutes ses catégories, serait appelée librement à choisir son destin le moment venu.
Cela voulait dire qu'aucune partie de ce peuple, aucune fraction de ce peuple ne pouvait s'approprier pour lui, et lui seul, la souveraineté sur l'ensemble.
Cela voulait dire également, par extension, qu'à aucun moment une fraction de cette population ne pouvait ni ne devait être considérée comme l'unique représentant de l'ensemble.
Eh bien, nous en sommes restés à cette idée que c'est un consensus majoritaire qui réglerait le problème, à défaut d'une solution de force. Et, pour que ce consensus majoritaire, qui est une loi démocratique par excellence, puisse jouer, il ne fallait pas compromettre, par une solution ou par une prise de position antécédente, les chances réelles de la démocratie dans ce pays.
Comment nous sommes nous divisés ? Je ne veux pas reprendre les slogans habituels. Mais il y avait en fait quatre choix possibles : l'assimilation, l'intégration, la ségrégation, ou la sécession. L'assimilation, je ne dirai pas qu'elle n'aurait pas été possible. Réalisée il y a fort longtemps, elle aurait porté ses fruits. Mais aujourd'hui, il ne faudrait en attendre de résultat avant 20 ou 25 ans. Compte tenu de la poussée démographique, je ne sais pas dans quelles conditions une telle assimilation pourrait être réalisée.
Intégration, qu'est ce que cela veut dire ? Intégrer, cela veut dire mettre une partie dans un tout. L'intégration couvre à peu près toutes les formules d'associations d'une Algérie algérienne et tout ce qui peut maintenir la coopération et l'union entre la France et l'Algérie.
Elle s'oppose à la ségrégation qui est la division d'un tout et qui nous amènerait à proposer pour l'Algérie une solution de type israélien avec un regroupement des européens autour d'Alger par exemple.
Enfin la sécession, ce serait l'indépendance, indépendance dont nous savons très bien qu'elle n'aboutirait qu'à un changement de dépendance, compte tenu de la réalité du monde moderne dans lequel nous vivons. Nous avons écarté aussi bien l'assimilation que nous considérons comme improbable, la ségrégation qui ne

ferait que reculer la difficulté et aggraver les risques de conflits fratricides ultérieurs, et la sécession que nous considérons comme néfaste pour l'avenir de cette population. En raison du rôle que nous pouvons encore jouer pour améliorer ses conditions de vie et lutter contre la misère, contre l'ignorance, et contre toutes les formes d'oppression du fanatisme.
En fait, ce que nous proposons, c'est une solution qui permette réellement à ces populations d'espérer une solution qui leur ouvre le chemin de l'avenir dans un climat de progrès, de paix et de bonheur.
Parce que nous avons parlé d'intégration, le mot a été mal compris. On a confondu intégration et assimilation. Ou bien on a pensé que l'intégration, cela voulait dire que l'on refusait le reconnaître la personnalité algérienne.
Mais ce n'est pas ça du tout, camarades !
Nous n'avons jamais contesté l'existence de cette personnalité algérienne. Ce que nous avons souhaité et dit, c'est qu'à aucun moment cette existence de la personnalité algérienne ne pouvait être mise en cause pas plus par l'autodétermination que par la prédétermination ; et j'en arrive ainsi à cette question importante du "cessez-le-feu".
Il est évident que, comme tous ceux qui ont parlé à cette tribune et autant qu'eux, nous souhaitons que le "cessez-le-feu" aboutisse, nous souhaitons la fin de ce conflit, nous souhaitons l'arrêt des hostilités dont le caractère le plus pénible est l'attentat terroriste. Il est bien évident que nous souhaitons le retour au calme le plus rapidement possible et l'apaisement des esprits.
Pour parvenir au "cessez-le-feu", on nous propose des modalités. Je ferai d'abord remarquer aux camarades combien il est difficile de discuter des modalités techniques. Nous ne sommes pas l'exécutif. Ce n'est pas nous qui avons à mener cette négociation, ni nos représentants ; nous n'avons donc, de ces négociations, qu'un vague reflet, d'autant que le secret est plus ou moins bien gardé.
Dans tous les cas, ce n'est pas en fonction d'informations de presse, que nous n'avons pas pu vérifier, que nous pouvons nous faire une opinion sur la manière dont la négociation est conduite. Nous ignorons trop de choses de ce problème, nous ignorons trop de facteurs pour pouvoir émettre un jugement valable et fondé sur les raisons pour lesquelles, par exemple, les émissaires da FLN sont retournés à Tunis ce matin. Mais ce qui est certain, ce que nous souhaitons ardemment, c'est qu'à aucun moment une négociation sur le "cessez-le-feu" n'engage l'avenir algérien, et par là même ne compromette les chances qui restent d'une possible démocratie dans cette partie du monde.
Voilà exactement la position de départ de tous mes camarades et je suis convaincu qu'en affirmant cela, nous ne sommes pas loin de penser comme la grande majorité du Parti... Etant donné que ce que nous réclamons essentiellement, c'est que soit laissée à ces populations l'espérance de pouvoir construire elles-mêmes un avenir démocratique et de paix.
Or, justement aujourd'hui, que ferions-nous si nous acceptions de reconnaître, dans une pré-négociation sur une question de "cessez-le-feu", un certain statut futur de l'Algérie ?

Fondation Jean Jaurès

D'abord, je remarque avec quelle prudence on s'abstient de demander que le FLN fasse la preuve de sa représentativité. Jusqu'à présent, les éléments qui discutent avec nous ne sont pas ceux avec lesquels on se bat. On se bat avec eux par personnes interposées. On se bat avec les gens qui sont sur place en Algérie, alors que ces émissaires sont hors des frontières algériennes. Ensuite, je voudrais savoir de quel droit on pourrait refuser à un musulman qui l'a déjà ou qui la désire, la citoyenneté française ? Que feriez-vous si un musulman vous réclamait la citoyenneté française ? Pourriez-vous la lui interdire ? De quel droit ? Il l'a déjà depuis longtemps.

Dans ces conditions voyons ce qui se passe. On parle beaucoup de complexes, vous savez ; il existe des Algériens ultra qui ont le complexe de l'Alcazar ; il y a des Français, comme Francis Jeanson, qui ont le complexe de la trahison… (applaudissements)… je sais aussi qu'il y a malheureusement parmi ces populations qui nous ont fait confiance des menaces de complexe de Glaoui ; je sais tout cela. On a beaucoup parlé de complexes, on a fait beaucoup de psychologie appliquée, mais là où nous devons chercher la solution, là où nous devons trouver véritablement notre voie, c'est dans le respect d'un certain nombre d'affirmations morales et de responsabilités, responsabilités que nous avons prises à l'égard de ces populations et que nous ne devons pas abandonner, car alors ce serait une véritable dénonciation de toute l'œuvre de la France dans ces régions. Voilà, à mon avis, comment se pose le problème.

Notre camarade Defferre a posé des questions dont la logique m'apparaît pertinente. Je dois dire que je ne suis pas d'accord avec lui sur la manière dont il envisage la possibilité d'une négociation de "cessez-le-feu" avec le FLN.

Mais je dois reconnaître que, si j'étais convaincu personnellement qu'il faille aller effectivement à l'indépendance totale de ces populations, je dirais que la méthode proposée par notre camarade Defferre est certainement la meilleure pour que la France tire le maximum de profit de la négociation en cours.

Mais je trouve qu'il y a une certaine contradiction dans sa pensée, car au fond de lui-même, il n'est pas partisan de l'indépendance et de la sécession, il l'a souvent dit. Ce qu'il y a de certain, c'est que si l'on avait cette conviction de base, alors oui, la procédure qui nous est suggérée pourrait être efficace, puisqu'en fait, on aurait renoncé d'avance ! Mais si vous ne renoncez pas d'avance, j'estime qu'il est nécessaire que le "cessez-le-feu" - la négociation à son sujet - porte essentiellement sur le retour au calme, comme l'a indiqué le général de Gaulle dans son discours.

Je souhaite qu'il y ait une période probatoire assez longue, avant qu'on ait recours à la consultation. Ne croyez pas que la période intercalaire prévue soit injustifiée. D'ailleurs, si vous vous en souvenez, à notre semaine d'études de Puteaux, en mai 1959, donc bien avant que le général de Gaulle n'en ait parlé, nous avions émis cette hypothèse qu'entre le "cessez-le-feu" et les élections, devrait s'écouler un délai d'au moins cinq ans.

Et en effet, si l'on veut que la consultation soit véritablement démocratique, il faut le temps nécessaire pour que le calme revienne dans les esprits, que le terrorisme soit définitivement réduit, et que s'il y a des bandes qui n'obéissent

pas aux consignes de leurs responsables elles puissent, d'un commun accord, être mises hors d'état de nuire.
Je pense aussi que dans la situation actuelle, si nous avions une concession à faire dans la direction souhaitée par certains de nos camarades, ce devrait être de donner à tous les éventuels partenaires les garanties d'autodétermination. Je crois que le général de Gaulle l'a fait ; je crois que son discours est allé à la limite de ce qui est politiquement possible et qu'il a vraiment offert toutes les garanties, aussi bien garantie de sincérité de la consultation que garantie de contrôle international.
On pourrait poser la question de savoir pourquoi l'armée française resterait, mais je pense qu'avec les garanties qui sont offertes, même si cette présence était maintenue dans la période probatoire, il ne faudrait pas y voir une espèce de négation des intentions réelles et profondes de la France.
Voilà, camarades, les inquiétudes que nous avons eues au cours de ces dernières semaines. Nous avions peur ; nous avons aujourd'hui moins peur. Nous avions peur que l'on se laissât aller à je ne sais quelle espèce de défaitisme, avant la lettre... Aujourd'hui, ces inquiétudes sont apaisées, mais en tout état de cause, vous sentez que nous ne sommes pas hostiles à une politique réelle d'autodétermination, telle que celle qui est voulue par le Parti et souhaitée par la grande majorité. Nous voulons simplement ne pas faire actuellement le jeu - sur le plan de l'Algérie - de la guerre subversive qui essaie d'encercler le monde libre, de telle manière qu'à côté de toutes les luttes que nous devons continuer, nous devons dans le domaine international nous rappeler que le prix de la liberté est aussi valable en France métropolitaine qu'en Algérie !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Max Le jeune, poux 25 minutes.

Max Lejeune

Je voudrais tout d'abord déclarer que si je ne doute pas du patriotisme de mes camarades ici assemblés, je demanderai à certains de ne pas douter de mon Socialisme, déjà fort ancien.
Nous avons, avec quelques camarades, rédigé une motion dont les trois termes portent sur la Constitution, la Communauté et l'Algérie, et ce parce que nous n'avons pas jugé nécessaire de condamner la politique antisociale du gouvernement et de condamner la politique anti-laïque de ce même gouvernement.
Je n'ai pas l'intention de m'attarder beaucoup sur les problèmes constitutionnels dont j'ai traité déjà au dernier Conseil national, ni sur les problèmes de la Communauté, dont il faudrait beaucoup parler, mais qui évoluent si rapidement.
Je voudrais dire quelle est la position que nous défendons sur le problème algérien. Nous n'acceptons pas la discussion politique avec le seul FLN, sans un "cessez-le-feu" préalable. Nous restons fidèles au processus que les Socialistes ont défini depuis 1956 : "cessez-le-feu", élections, élaboration du statut définitif avec tous les interlocuteurs valables. Nous pensons que cette formule avait

l'avantage d'être logique, d'être démocratique, d'être beaucoup plus souple que celle de l'autodétermination. Elle permettait l'adoption d'une autonomie algérienne à l'intérieur de la République. Il était possible de doser la solution en fonction de ce qu'indiqueraient les élections et de tenir compte aussi des particularismes ethniques et régionaux.
Cette formule était le résultat d'une expérience collective de gouvernants de moindre prestige certes, mais qui, honnêtement, avaient vécu les événements et qui, raisonnablement, avaient pensé le problème en n'oubliant jamais que derrière les mots employés, il y a des hommes, brisés ou déchirés !
Pour le "cessez-le-feu", nous pensons également qu'il serait plus probant de discuter avec Krim Belkacem, ou avec les chefs armés de la rébellion, qu'avec le politique Ferhat Abbas, parce que cela engagerais peut-être davantage les hommes du Djebel. Qu'arriverait-il demain si, ayant traité avec Ferhat Abbas, les égorgements et la rébellion continuaient en Algérie ?
Nous ne nous désolidarisons pas de Guy Mollet, de février 1956, ni de la politique algérienne de Lacoste ; cela, nous l'avons pris en charge avec le Parti, au nom du Parti et nous ne le renions pas. Et c'est parce que nous avons fait cette politique que la France est aujourd'hui encore présente en Algérie !
(Applaudissements)
Mais c'est parce que nous sommes républicains et parce que nous voulons la paix que nous avons accepté le terme d'autodétermination qui a été défini par le Président de la République. Cependant, nous l'avons accepté avec les trois termes de son option, sans en effacer au préalable aucun. Ces trois termes sont : la francisation, l'association, la sécession.
La francisation, un terme bien cruel pour ceux qui se croyaient Français par leur ascendance depuis 130 ans ; nous le traduisons, nous, par souci d'efficacité, le maintien de l'Algérie dans la République française, avec un statut pour éviter une assimilation immédiate et en respectant ce que nous avons défini, nous Socialistes, comme étant la personnalité algérienne.
L'association, nous la considérons comme une formule actuellement dépassée ; depuis d'ailleurs que l'expérience de la Communauté a été faite, elle conduit rapidement à l'indépendance, elle repose ultérieurement à la France les mêmes problèmes, aggravés, que ceux qui sont posés aujourd'hui, car on ne supprimera pas d'un seul coup le million de Français européens d'Algérie et on ne supprimera pas non plus d'un seul coup les millions de Français musulmans qui ont agi avec nous.
La sécession, songez que le Président de la République a donné une garantie aux Algériens européens et musulmans qui voudraient rester Français, qui implique un découpage de l'Algérie, une solution d'un type Israël... Cela conduit inévitablement, comme aux frontières d'Israël, à une guerre défensive continuelle.
Le Président de la République s'est prononcé pour le recours à cette option en septembre 1959. Au préalable, en juin 1958, qu'avait-il dit ? Il avait dit : "L'Algérie tout entière, elle est Française, aujourd'hui et pour toujours".
Il avait d'ailleurs, en ces jours où j'avais le privilège d'être à ses côtés, salué les

musulmans comme "Français à part entière".
Le 5 janvier 1959, il employait une formule nouvelle : "Dans l'ensemble de la Communauté, une place de choix est destinée à l'Algérie de demain…" Et qu'est donc devenue cette Communauté où l'Algérie devait avoir une place de choix ?
En janvier, il déclarait : "Rien ne causerait plus de joie à la patrie et à de Gaulle que de les voir choisir, entre telle ou telle solution, celle qui serait la plus française !"
En mars 1960, dans le Djebel du Constantinois : "pour régler le problème, ce sera long ; d'ailleurs, il ne pourra être abordé qu'après une victoire militaire complète, c'est-à-dire lorsque cessera le terrorisme et que nous aurons toutes les armes. Ces armes, on les aura soit que les rebelles les rendent, soit que l'armée continue à les chercher, comme elle le fait en ce moment. Mais l'armée doit faire son devoir et ne doit pas se laisser monter le cou. La France restera en Algérie, j'en réponds !"
Enfin, le 14 juin dernier, il souhaitait la transformation de "l'Algérie algérienne" en un pays prospère et fraternel, "transformation accomplie en union avec la France."
Cette solution est, pour le chef de l'Etat, celle du bon sens, mais il n'a plus fait allusion aux deux autres options.
A la politique de détermination pour la solution la plus française, dans l'autodétermination, se substitue aujourd'hui celle d'une autodétermination marquée par la préférence pour la solution "Algérie algérienne". On engage donc la France sur la voie de la prédétermination. Nous constatons que l'option exprimée par le chef de l'Etat provoqua chaque fois de sérieux remous politiques, avec les coups de barre inévitables donnés alors par les dirigeants des partis.
Mais ce qui est le plus lourd de conséquences, c'est que l'option exprimée inquiète chaque fois une partie de l'opinion algérienne, la déconcerte sans jamais en satisfaire pleinement une autre ! Voilà la réalité.
Il eut peut-être été plus prudent, à partir du moment où l'on avait été jusqu'à définir la politique d'autodétermination, de s'en tenir à l'obtention du premier terme : "le cessez-le-feu". Le chef de l'Etat aurait pu alors garder au long des circonstances un rôle d'arbitre.
Il me semble même qu'il importait, dans cette éventualité, de ne pas décourager, malgré des excès condamnables, ceux qui, nés Français, entendent le rester.
A tous ces discours, le FLN a répondu par des déclarations sans équivoque, en refusant l'association et en se prononçant pour l'indépendance.
Aujourd'hui, les négociations, les conversations sont suspendues. Si elles sont reprises, leur assigne-t-on, en dehors des conditions du "cessez-le-feu", le soin de définir les conditions d'autodétermination ? Leur permet-on, comme le souhaite Defferre, de traiter, au fond, du problème de l'Algérie ?
Nous sommes, nous, pour la paix ; d'accord. Mais quelle paix ? Pour une paix de quelle durée ? Ce sont des questions qu'il faut également poser. Doit-elle comporter l'abandon des Français d'Algérie, européens ou musulmans ? Il faut y

Fondation Jean-Jaurès

songer. Si nous acceptons l'autodétermination, car nul ne peut être contraint à demeurer français qui ne le souhaiterait plus, par contre nous disons que nul ne doit cesser d'être Français qui entend le rester !
(Applaudissements)
Il serait injuste de ne pas comprendre l'inquiétude, l'amertume, voire même la colère de ces hommes et plus particulièrement de ces Français musulmans qui, dans la République ne l'oubliez pas, n'ont jusqu'ici que des devoirs et aucun droit et ont, par deux générations, payé l'impôt du sang ! Il serait inique de reconnaître au FLN le droit de s'ériger en seul représentant de la pensée musulmane et il serait déshonnête de les mettre en posture d'apparaître comme les seuls interlocuteurs valables, alors que tant de Musulmans son restés fidèles à la France, malgré les égorgements qui se poursuivent et malgré nos propres incertitudes.
Je sais. La tendance est aujourd'hui de laisser à un homme la responsabilité du destin algérien. Les politiques semblent souvent faire le geste de Ponce Pilate et vouloir dégager leurs responsabilités... Nos responsabilités d'hommes et de Français sont pourtant engagées par nos actes d'hier ! Elles le seront par notre attitude d'aujourd'hui et par celle de demain.
Si demain, par malheur, les conversations sur le "cessez-le-feu" échouent, si jouant sur la lassitude, les hommes du FLN escomptent obtenir demain davantage en refusant aujourd'hui, que ferons-nous ?
Ne faudrait-il pas alors modeler une Algérie nouvelle, autrement que par les plans mathématiques des technocrates ? Aujourd'hui au pouvoir avec la haute banque ? Ne faudrait-il pas appliquer par référendum un statut, comme la loi-cadre de 1958 l'avait prévu ? Je veux la relire, la loi-cadre de 1958 :
"L'Algérie est partie intégrante de la République française ; ses départements sont groupés en territoires qui gèrent librement et démocratiquement leurs propres affaires.
La République reconnaît et garantit la personnalité algérienne, elle tient compte de sa diversité en instituant l'autonomie des territoires telle que définie par la présente loi ; les institutions fédératives de l'Algérie résulteront de l'accord des territoires dans les conditions fixées au Titre 3.
En Algérie, tous les citoyens de la République participent à la souveraineté française par leurs représentants au Parlement. Ils sont également représentés dans les autres assemblées prévues par la Constitution.
Art.2 - La République garantit en Algérie, à tous les citoyens et citoyennes, sans distinction de race, de religion ou d'origine, l'égale jouissance de toutes les libertés et de tous les droits politiques, économiques et sociaux attachés à la qualité de citoyen français. Ils sont soumis aux obligations qui en découlent.
La République prend sous sa sauvegarde les droits et libertés des diverses communautés et les garantit contre toute atteinte à l'équité dans leurs rapports mutuels de coexistence.
Toute mesure politique, économique, sociale, culturelle, comportant ou entraînant une discrimination arbitraire est nulle et de nul effet. La République garantit la liberté, la sincérité des élections, l'institution du collège électoral

unique et l'équitable, authentique et obligatoire représentation des diverses communautés à tous les échelons."
Cette loi a été votée par le Parlement de la République, elle a été promulguée au Journal Officiel, elle a été signée par quatre des nôtres : Christian Pineau, ministre des Affaires étrangères, Gérard Jaquet, ministre de la France d'Outremer, Lacoste, ministre de l'Algérie, Lejeune, ministre du Sahara.
Cette loi, dans ses articles, elle sonne comme avaient sonné autrefois, il y a plus de 150 ans, les décrets de la Convention nationale !
Ça, c'était conçu pour l'homme, pour la défense de l'homme, pour la défense de l'égalité de tous les hommes ; c'est en cela que cette loi portait encore un souffle républicain, même si le système était condamné.
(Applaudissements)
Si c'est un texte du vieux système, il garde aujourd'hui encore une valeur qui est plus qu'indicative. Il faut dégager l'Algérie de la réalité, en n'oubliant pas, aujourd'hui, comme je l'ai écrit dans l'article du "Populaire dimanche", que l'Algérie est une masse de 6 millions de paysans dans la détresse, et que l'Algérie c'est aussi une population d'une moyenne d'âge de vingt ans.
Et si le gouvernement avait depuis 1958 entrepris la transformation souhaitable de l'Algérie, avec tout le pouvoir qu'il a entre les mains, sans nul obstacle, il eut pu lui donner un caractère irréversible ! La loi agraire, il eut pu l'imposer ; la diffusion de l'artisanat, de l'industrie légère, il eut pu l'organiser ; la scolarité, il eut pu encore l'amplifier ; la liberté communale, il eut pu l'instituer. C'était là les têtes de chapitres d'un programme qui aurait assuré à la fois la dignité de l'homme et l'égalité des citoyens, un programme indiscutablement tourné vers le Socialisme.
Pour le faire, il faut y croire et il faut le vouloir. Or, ce n'est pas ce que nous avons vu depuis le début de la nouvelle République ! Lui préfère-t-on cette indépendance politique où tant de libertés personnelles ont disparu, où les peuples arabes ont sombré dans une dégradation complète de leur niveau de vie ? Nous nous refusons à concevoir un tel destin pour les femmes et les hommes d'Algérie et nous n'en avons pas le droit, parce que des hommes, et qui habitent l'Algérie, se sentent Français au même titre que n'importe lequel d'entre nous ; ils sont Français au même titre que nous, ils ont eu à remplir les mêmes devoirs que nous. De quel droit, aujourd'hui, les abandonnerions-nous ?
Vous avez encore eu cette année 400 000 Algériens qui sont venus en France, 400 000 travailleurs, dont un tiers est constitué d'ouvriers spécialisés et de cadres, 400 000 ouvriers algériens qui font vivre 2 millions de personnes en Algérie, avec 60 milliards de francs transférés par an ! 40 000 familles algériennes sont maintenant installées à demeure en France. Elles ont payé un lourd tribut à cette rébellion : 3 500 assassinats parmi elles, commis par les nationalistes depuis 4 ans. Mais cela, ça lie l'Algérie à la France sur le plan économique, sur le plan social. On ne peut pas ainsi détacher l'Algérie de la France et on ne peut pas refuser à un de ces hommes qui viennent habiter dans nos villages ou dans nos villes le droit de rester Français !
On s'étonne aujourd'hui que le front de l'Algérie française ait recruté

énormément de signatures en Kabylie, mais ce n'est pas étonnant, à partir du moment où, par leur genre de vie, ces gens sont associés à la France, ils entendent rester dans la France !
Et puis, vous me permettrez de dire qu'il y a toutes sortes de sentiments qui jouent aujourd'hui.
Chez certains gouvernants, chez certains milieux politiques dirigeants, il y a un certain racisme, quelquefois ; on n'a pas été impunément maurrassien, sans garder quelque peu de racisme en soi. Il y a également des journalistes qui oublient qu'ils sont venus chez nous, dans une France accueillante qui leur a largement ouvert les bras - et nous nous en félicitons, de cet accueil de la France - mais qui voudraient refuser aujourd'hui à d'autres, parce qu'ils sont arabes, d'être citoyens de la République !
Il y a aussi des partis qui veulent garder dans ce pays une prédominance politique au milieu catholique et qui n'acceptent pas qu'entre dans la collectivité nationale une masse d'hommes et de femmes qui ne le sont point. Tout cela est très peu évoqué mais cela joue à plein et nous disons que nous avons de la République une conception plus large, celle dont Renan nous avait donné la définition.
On nous dit aussi : "Il y a le grand courant de l'histoire"… Or, vous savez, il a le plus souvent emprunté les voies préparées par l'impuissance et l'abdication, ce grand courant de l'histoire ! On n'y a pas connu le soulagement, mais on y a connu la détresse, la misère, la honte de soi... Il ne faut pas confondre non plus la facilité avec la fatalité !
Or, si nous voulons agir sur le plan politique, n'est-ce pas tous ensemble, pour forger un avenir nouveau ? Nous ne sommes pas une église où l'on récite des psaumes et où l'on révise les dogmes. Non. Nous sommes des hommes assemblés pour une action politique, croyant que par notre volonté commune, nous arriverons à forger une nouvelle réalité qui soit conforme à notre idéal.
Pour ma part je pense, et mes amis pensent, que l'Algérie dans la République, c'est des hommes tirés pour certains du lointain Moyen Age et accédant à la vie contemporaine, et c'est une magnifique réussite, une magnifique révolution - permettez-moi le terme - sur le plan humain !
Si demain on amène le drapeau en Algérie, on y connaîtra le sang versé, le sang versé d'une guerre civile fratricide. Si le drapeau de la République est amené en Algérie, nul régime, nul système politique ne survivra en France à une telle conclusion !
(Applaudissements)
Si l'on amenait le drapeau de la République en Algérie, le Sahara serait irrémédiablement perdu, ce serait l'abandon de notre rang de puissance industrielle, la France serait réduite à l'hexagone métropolitain et aux quelques espaces ultra maritimes que lui avait sauvegardés la République. Sa jeunesse, malgré son attitude exemplaire sur la terre d'Algérie, verrait s'évanouir ses rêves, car pour moi et pour nous, la jeunesse de France est celle qui fait son devoir sur la terre d'Algérie, avec humanité, avec crânerie, ce n'est pas celle qui s'ennamourache des hommes du FLN, transporte les fonds du FLN et les listes

d'exécutions !
(Applaudissements)
Si la France et si la République amènent notre drapeau en Algérie, ce sera l'Europe libre, menacée à partir des rives sud de la Méditerranée, l'Europe libre, l'Otan, qui devront se garder du Soviétisme. Comment alors, quand nous aurons perdu tout cela, pourrez-vous empêcher des Français, même patriotes, de penser raisonnablement que le neutralisme est la meilleure voie à choisir en matière de politique étrangère pour éviter à notre propre pays l'écrasement nucléaire ?
Voilà ce que, en toute conscience, j'avais le devoir de dire au nom d'un certain nombre de camarades. Nous sommes pour l'autodétermination telle qu'elle a été définie dans le discours du mois de septembre, nous n'en acceptons pas l'escamotage de telle ou telle option. Nous sommes pour le cessez-le-feu, et nous sommes même, suivant la formule indiquée par Jaquet, pour des conditions de l'autodétermination, mais nous gardons, nous, au cœur, une conviction, c'est qu'il est possible, si nous le voulons, que ce soit au sein de la République française que soit trouvée la solution algérienne. Il importe que nous la trouvions pour l'avenir de notre République, et puis aussi, pour l'avenir de la jeunesse algérienne, l'avenir de la jeunesse algérienne qui est aussi l'avenir de la jeunesse de France.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Piette (Yonne)

Jacques Piette

Camarades, j'aurais volontiers fait un pari avant d'intervenir, qui aurait été de reprendre une parole prononcée à Saint-Louis du Sénégal naguère et qui, paraphrasant les pèlerins d'Emmaüs, invitait un certain nombre de chefs politiques locaux à ne pas partir parce qu'il se faisait tard. Ce pari stupide a été perdu, comme chacun sait, et le reprenant à mon compte, je craindrais de le perdre aussi.
Je voudrais dire dans quelles conditions j'aborde cette tribune, et tout d'abord, ce n'est pas sans appréhension. L'an dernier, j'avais eu le privilège de parler après Albert Gazier, et, parlant au nom d'un certain nombre de nos amis de jeunesse, tous membres du Parti Socialiste et qui avaient participé à des actions difficiles, la guerre d'Espagne, la résistance, nous avons voulu faire à ce Congrès un message, un message de fidélité, un message de choix, dans notre idéal d'hommes encore jeunes. En descendant de cette tribune, j'ai eu le sentiment qu'un certain nombre de camarades qui ne partageaient pas dès lors notre espérance et notre foi, et qui nous ont d'ailleurs quittés depuis, nous ont traités sans égard. Et tout à l'heure Boutbien a bien fait de rappeler que si nous étions pour quelques-uns des ultras, ces ultras n'allaient en tous cas pas à l'encontre des positions définies par le Parti, car ce qui nous a dominé, c'est la loyauté d'abord à l'égard du Parti, la vérité à l'égard des thèses du Parti. Mais aujourd'hui je suis obligé de dire que j'aborde cette tribune avec beaucoup d'humilité et de prudence, avec prudence, avec humilité. Qui d'entre nous doit

être assuré qu'il a toujours raison ?
Qui n'a pas été habité par le doute, même quand péremptoirement, dans des Congrès du Parti, il affirme être le seul, bien sûr, à avoir toujours pensé juste ? Qui d'entre nous n'a pas été habité par le doute ?
Et au moment où nous sommes en train de délibérer, au moment ou, par une rencontre de l'histoire, peut-être, ce pourquoi nous avons combattu pendant tant d'années, au nom de la fidélité aux motions du Parti, mieux encore exprimé au Congrès de Lille par l'action, s'exprimait dans le même temps dans le gouvernement à direction socialiste de l'époque, je suis en train de me demander si nous ne sommes pas en train de trahir la parole de Jaurès : c'est en allant à la mer que le fleuve reste fidèle à sa source. Pourquoi ? Parce qu'il n'y a pas si longtemps, Lacoste était le dépositaire de la volonté du Parti. Il en était même l'agent, à un poste qui fut refusé par beaucoup qui aujourd'hui se révèlent des censeurs sévères. Et pendant longtemps nous avons soutenu Lacoste, le Parti tout entier, même ceux qui n'étaient pas d'accord, par fidélité à l'action engagée par le Parti, nous l'avons soutenu, défendu. Et je me demande si aujourd'hui, alors que la conjoncture se modifie sous l'influence de l'événement, progressivement nous ne sommes pas en train de tourner le dos à tout ce que nous avons défendu, ce pourquoi nous avons engagé notre popularité, notre audience dans le pays. Et êtes-vous bien sûrs, camarades, que l'action de Guy Mollet, de Lacoste et du gouvernement, de 1955, ait été impopulaire dans le pays ? Etes-vous tellement assurés qu'elle n'a pas été payante du point de vue de notre influence ? Je dis cela au moment où peut-être nous sommes en train d'abandonner nos thèses et ou les hommes qui les ont incarnées sont peut-être reniés. Je ne trouve pas inélégant qu'on ait traduit Lacoste devant la Commission des conflits. Je trouve cela normal puisqu'il se trouvait dans un milieu dans lequel nous ne comptions pas que des amis. Mais tout de même, et c'est ici que ma prudence commence à apparaître, pour ne pas connaître le sort de Lacoste, c'est que le commentaire par lequel le bureau du Parti a traduit Lacoste devant la Commission des conflits précise qu'il lui est surtout reproché d'avoir été de communier, si j'ose dire, avec nos pires adversaires. Il en est ainsi décidé par le bureau du Parti. Je n'ai pas de mauvais esprit, je le crois volontiers, je ne demandais qu'à croire le bureau du Parti. J'ai d'ailleurs été servi, quelques heures après j'ai appris quelle était l'intention, au moins exprimée, du Parti dans son action disciplinaire. Par "pires adversaires", grammaticalement entendu comme un superlatif absolu, il fallait entendre Bourges Maunoury, un certain nombre d'hommes avec lesquels nous avons collaboré dans les gouvernements quand nous avons défini la politique Guy Mollet Lacoste, il fallait entendre un certain nombre de Conseillers généraux et de Conseillers municipaux qui avaient porté à la présidence du Conseil général de la Seine notre camarade Dardel.
(Applaudissements)
Nous sommes devant la situation suivante : ce qui justifie mon humilité devant l'événement, qui me surprend à chaque fois, et ma prudence qui est bien nécessaire, c'est que nos pires adversaires ne sont plus les mêmes que ceux

d'aujourd'hui. Pendant 10 ans on nous a mis en conditionnement, comme un service psychologique de l'armée. On nous a expliqué que les pires adversaires, c'étaient ceux qui, à Budapest, utilisant des méthodes bien connues de répression, étaient vraiment à mettre au ban de l'humanité socialiste pour commencer et même de la toute naturelle humanité. J'apprends maintenant qu'il n'est pas tellement sûr que nous ayons eu raison à cette époque puisque ce matin Dardel - dont je lui demande de croire que je ne le vise pas personnellement, c'est une politique qui est en cause, ce ne sont pas des hommes - nous disait ce qui s'était passé au Conseil général de la Seine. Je dis qu'il est tout de même regrettable, alors que nous cherchons depuis des années à définir une attitude claire devant le pays, que nous soyons amenés à rechercher l'opportunisme. C'était précisément le thème que je combattais ici à cette tribune l'an dernier, je peux donc le rappeler cette année. Ce n'est pas seulement un opportunisme important. Bien sûr, l'opportunisme est toujours important, car on ne souligne que l'opportunisme victorieux, celui qui a échoué, on n'en parle pas, et celui-là, il est victorieux, alors, on sen flatte, bien sûr. Et quelle va être l'attitude des camarades qui, dans les fédérations, vont rentrer chez eux, avec les élections partielles municipales, aux Conseils généraux, à qui on dira que d'un côté on condamne Lacoste à Vincennes, et que de l'autre on applaudit peut-être Dardel au Conseil général de la Seine ? Camarades, quand les historiens de ce Congrès, dans quelques décades, chercheront le titre de ce Congrès, ils l'appelleront "Vincennes Bastille".

(Rires)

Je crois que selon notre influence momentanée nous cherchons à justifier un certain nombre d'attitudes du passé. Je ne crois pas que les conditions politiques de la vie moderne nous permettent d'épiloguer longtemps sur le passé. Parce que, c'est une Lapalissade, bien sûr, l'avenir appartient à la jeunesse, mais l'avenir appartient surtout aux hommes qui essaient de prévoir.

Le premier des rôles politiques, c'est probablement de prévoir, c'est probablement de se tromper. Léon Blum disait qu'il y a deux manifestations intellectuelles possibles pour l'homme politique : se répéter ou se contredire. Moi j'aime mieux me répéter, si c'est nécessaire. Et pour éviter de me contredire et que le Parti ne se contredise, je voudrais essayer d'élever un peu ce débat.

Beaucoup l'ont fait avant moi avec des termes beaucoup plus heureux, et personnellement j'ai rarement entendu dans un Congrès des débats d'une telle qualité, je le dis sans aucune espèce d'ironie. Je voudrais donc poursuivre cette lancée si on me le permet quelques instants.

Tout d'abord, n'étant plus parlementaire, on trouvera que ma première observation est nulle et non avenue, ou qu'elle témoigne d'une fâcheuse amertume, mais tout de même, au moment où on se flatte d'aller chercher la jeunesse là où elle est, c'est-à-dire pas dans nos rangs, mais pas dans les rangs des autres non plus d'ailleurs, j'ai du mal à penser que l'attitude que nos parlementaires ont prise, par exemple, sur le problème des bouilleurs de crus, soit de nature à mobiliser la jeunesse.

(Applaudissements)

Je le dis parce que cela compte, parce que c'est décisif du point de vue de notre propagande. Oh ! Ce n'est pas le problème des bouilleurs de crus qui est en cause, c'est le fait qu'au moment où chaque année, dans ce pays, un million d'hommes et de femmes arrivent à la puissance de la majorité, nous leur offrions comme qualité, comme utilisation de l'action parlementaire, le débat sur les bouilleurs de crus où nos camarades se séparent dans les clans opposés.
J'aurais préféré pour ma part que là aussi le Parti manifestât un peu d'autorité, d'indignation, comme à l'égard de Robert Lacoste. C'est probablement fait. En tous cas je le souhaite, mais si cela est fait il faut qu'on le sache, et si cela n'est pas fait, peut-être faut-il le faire.
Camarades, j'ai abordé par les bouilleurs de crus, si j'ose dire, le problème de la jeunesse, je voudrais m'en entretenir avec vous quelques instants. Le problème de la jeunesse, on vient d'en faire la découverte statistique et politique quelques semaines avant nous. Je ne sais pas si vous avez lu le livre de Jean Babi (?) qui fut mon professeur naguère dans un lycée parisien, en 1928. Jean Babi était déjà à cette époque membre du Comité central du Parti Communiste. Agrégé d'histoire et de géographie, il a eu sur les adolescents de notre génération une profonde influence. Il vient d'être exclu du Parti Communiste alors qu'il a des cheveux blancs, s'il lui en reste. Je n'ai jamais revu Babi depuis cette époque où il m'a beaucoup marqué, mais c'est lui qui m'a amené à la culture marxiste. Il vient d'écrire un livre important où il a consigné les chiffres, en particulier, de la jeunesse militante communiste.
Camarades, nous aurions sujet de nous plaindre si nous étions membres du Parti Communiste. En 1950, 550 000 membres dans le Parti Communiste. Sur cette importante numération de militants communistes, moins de 10% avaient en dessous de 25 ans. En 1957, 300 000 membres au Parti Communiste ; moins de 6% avaient 25 ans d'âge. En 1959, 220 000 membres au Parti Communiste ; moins de 4% ont en dessous de 25 ans.
Camarades, on peut faire de l'exégèse autour de la jeunesse militante, il faut le faire avec sérieux, je ne dirai pas avec un esprit scientifique, mais en tous cas nous n'avons pas le droit de méconnaître que ce problème ne nous affecte pas spécialement, qu'il affecte toute la jeunesse m général.
Albert Gazier avait raison ce matin de souligner combien cette question était importante et combien il se trouvait que par accident historique, la jeunesse était amenée à jouer un rôle dans notre vie politique. Mais je me sépare d'Albert Gazier sur l'interprétation qu'il en donne, et même sur l'analyse qu'il en fait. Il a pris trois exemples, je lui en abandonne un volontiers, c'est l'affaire turque sur laquelle je n'arrive pas à m'expliquer l'intervention d'un monde estudiantin et universitaire dans la rébellion dans la rue contre le gouvernement Menderes, car, ayant séjourné en Turquie il y a peu de temps, je n'avais pas le sentiment que ce gouvernement était arrivé au pouvoir par les voies illégales. Mais comme je m'explique mal cette affaire, il se peut que l'explication de Gazier soit vraie. Mais il en reste deux autres sur lesquelles il se trompe. Je crois - j'allais dire radicalement, je voudrais dire socialistiquement, qu'il le trompe, parce qu'en fait l'affaire de Séoul, comme l'affaire de Tokyo - je vais surprendre peut-être

beaucoup de camarades - n'est pas une manifestation antiaméricaine, absolument pas. Le lendemain du jour où Sigman Rhee a été reconduit chez lui manu militari et que sa famille putative se fut collectivement suicidée, les mêmes qui acclamaient les successeurs de Sigman Rhee continuaient à acclamer l'ambassadeur des Etats-Unis. Quand Eisenhower est allé dans son aventure de perdition que constituait le voyage en Extrême-Orient, incontestablement, la réaction n'était pas anti-américaine. Elle l'était beaucoup moins dans l'affaire de Tokyo. Mais demandons-nous ce qu'elle cache ? Et je crois que ce qu'elle cache est infiniment grave. Elle cache ce qu'à mots couverts quelques-uns ont abordé par des biais divers, mais que je voudrais pour ma part, même si je me trompe, essayer d'aborder clairement et peut-être sous un éclairage brutal.

L'affaire de Séoul, comme de Tokyo, d'abord, n'a pas mis en œuvre des masses considérables, contrairement à ce qu'on croit. Mais elle a mis en œuvre des masses bien organisées, d'abord. Et ensuite, quel était le mot d'ordre ? Ce n'était pas : "A bas les USA", c'était : "la neutralisation des pays". C'est cela, camarades, qui me fait penser aujourd'hui que nous nous trouvons en face d'un même courant politique déjà dénoncé à cette tribune l'année dernière, et contre lequel certains se sont défendus. L'affaire japonaise, comme l'affaire de Séoul, c'est la volonté d'être neutre, c'est tout le contraire de l'engagement auquel fait appel, disait tout à l'heure Albert Gazier, la jeunesse mondiale. C'était la volonté d'être neutre, la volonté de ne pas connaître, bien sûr, et c'est légitime, un nouvel Hiroshima, un nouveau Nagasaki.

Mais, camarades, est-ce que nous devons tomber dans le piège dans lequel sont tombés les 150 parlementaires socialistes ? Est-ce que nous devons prendre à notre compte cette analyse de la situation, et devons dire, bien sûr, que la jeunesse est devenue l'élément déterminant de la politique et qu'elle est d'abord déterminée par ses sentiments antiaméricains ? Je ne le crois pas du tout. C'est là aussi une vue un peu puérile de l'événement que de croire que c'est la jeunesse japonaise, comme la jeunesse de Séoul, qui a manifesté.

J'ai eu l'occasion de parler avec des hommes chargés de la répression, de l'ordre public, dans différents pays. Je crois que je vais choquer beaucoup d'entre vous, mais je crois que l'expression de la volonté exprimée à Tokyo, comme celle exprimée le 13 mai sur le Forum, n'a pas mis en œuvre les techniques de répression, qu'on ne peut pas mettre en œuvre devant une masse qui sait ce qu'elle veut ; la technique du coup d'Etat de Malaparte est dépassée, ce qui est désormais important c'est le contrôle de la rue, mais pas toute la rue, d'une rue unifiée dans laquelle, bien sûr, par respect de la liberté humaine, on ne tire pas pour maintenir l'ordre. Bien sur, c'est toujours désagréable d'être le Versaillais de quelqu'un, je sais bien que c'est condamnable, et je le réprouve plus qu'aucun autre, mais il faut avoir les moyens de sa politique. Ayant séjourné au Japon deux fois en 5 ans, j'affirme que je ne crois pas un seul instant que la politique du Président Kishi, qui va bien sûr être limogé, qui va être obligé de partir, sera condamnée par le peuple japonais. Je ne le crois pas. Alors, camarades, où est la démocratie ? Est-ce qu'elle est dans nos affirmations de Congrès ou est-ce qu'elle est dans la vie ?

Nous sommes des démocrates, nous définissons nos principes, mais tout de même, quand j'entends à cette tribune faire l'apologie du parti unique, faire l'apologie, sous prétexte nécessaire, que je comprends, bien sûr, de faire évoluer les nations en regard économiquement, sous prétexte qu'il faut leur donner l'indépendance - dont elles se servent immédiatement bien sûr pour nous accabler devant le tribunal mondial que constitue l'ONU, contre les blancs en général - et voir que c'est fait avec les procédés chers aux factieux ou à l'hitlérisme, alors, je ne sais plus, et c'est là ou est mon humilité.

Vous dites : l'indépendance nécessaire. Bien sûr, mais est-ce qu'elle doit s'accompagner de cela, avec notre approbation, j'allais dire notre bénédiction, mais après Vincennes, ce serait difficile (pas le Vincennes de Lacoste, l'autre). Camarades, ce serait tout de même difficile d'aller dire maintenant au pays que nous sommes des démocrates qui nous félicitons de voir promouvoir les partis uniques, de voir par exemple, au Ghana, M. Krouma Flageller - je ne m'en réjouis pas, comme ancien parlementaire - la minorité et mis en prison. Ce sont des mœurs qu'il faudrait peut-être imposer un jour en France, ici, au nom de la démocratie souhaitée par quelques-uns ; ce ne sont pas celles pour lesquelles j'ai accepté de me battre depuis quelques années.

J'en viens à une deuxième question qui me parait déterminante. J'ai vu en arrivant une affiche magnifique dans laquelle on nous dit de défendre la démocratie. J'ai vu cela sur les murs d'Issy-les-Moulineaux. C'est signé par le parti SFIO. Je m'en réjouis mais je préfèrerais qu'on essayât de la créer, la démocratie, de la définir. Il y a un élément, dans le raisonnement, aujourd'hui, qui nous échappe aux uns et aux autres, auquel nous ne faisons pas assez attention, c'est que les lois des sciences mathématiques exactes ont progressé infiniment plus vite que les lois qui régissent l'esprit humain et les rapports sociaux. Nous sommes, non pas en retard de deux guerres, mais nous sommes en retard de trois diplômes, nous sommes en retard de trois universités sur le déphasage qui existe entre la poussée de la technique et l'incompréhension de l'homme en face de ces nouvelles techniques, aggravé par le fait qu'il y a aujourd'hui un facteur décisif dans les rapports politiques, que nous apprécions mal, qui est celui du nombre, de la masse. Vous savez, entre ce que nous pensons que devrait être une démocratie formelle, une démocratie définitive, c'est-à-dire une démocratie dans laquelle le respect de chacun serait assuré, et la démocratie parlementaire, il y a, camarades, un monde. Je ne crois pas que beaucoup d'entre vous caressent l'espoir de voir renaître, après la 5ème République, une démocratie parlementaire analogue à la 3ème ou à la 4ème. Je ne pense pas, ou en tous cas ce serait à douter des leçons de l'histoire. Mais qu'est-ce que nous souhaitons ?

Est-ce que nous avons, sur le concept de la démocratie, une vue claire ? Est-ce que nous savons ce que nous voulons quand nous parlons de démocratie ? S'il s'agit de dire : assemblée délibérante au sommet de la nation, j'en suis, bien sûr, surtout si je suis élu, mais ce n'est pas seulement cette question qui est importante. Ce qui est important, c'est de savoir ce qu'on met derrière ce contenu de démocratie parlementaire. Je répète que si c'est pour s'occuper du

problème des bouilleurs de crus, ce n'est pas l'ultime fin du Parlement en soi. En réalité, la vraie démocratie consisterait à redescendre au contact des réalités, à redescendre au contact des communautés.
Et je crois que le Parti, en réalité, devrait aujourd'hui chercher à mobiliser des gens que, non pas la dialectique intéresse, mais que l'action intéresse. Qu'est-ce qui peut intéresser la jeunesse ? C'est l'efficacité. Bien sûr, nous, c'est la liberté. Il y a un mariage, un binôme à faire entre l'efficacité et la liberté. Tant qu'on n'aura pas apporté une réponse socialiste à cette question, la démocratie formelle restera une démocratie formelle, et nous pourrons aller le crier dans les cours, cela ne nous fera pas beaucoup de supporters et de sous dans nos escarcelles.
Mais, par contre, il y a un monde électoral dans lequel nous ne pénétrons pas par insuffisance de notre volonté de propagande, et peut-être aussi de notre pensée. Je crois que le prolétariat, celui qu'on nous a enseigné, que nous avons appris dans nos écoles socialistes, le prolétariat aujourd'hui se trouve garanti, installé. Tout n'est pas parfait, tout le monde n'a pas la télévision, c'est vrai, et il est certain que si tout le monde l'avait il ne serait pas démocrate pour autant, c'est vrai aussi, mais ce qui est vrai, c'est qu'il y a aujourd'hui deux autres prolétariats auxquels nous, nous n'avons pas songé, parce que nous n'avons vu que l'autre.
Je n'en veux citer qu'un. Je crois qu'il y a un prolétariat féminin. Nous nous sommes mal penchés sur cette question grave, nous sommes partis d'un slogan valable il y a 25 ans ! A travail égal, salaire égal. Aujourd'hui il est manifeste que la femme qui, en France particulièrement, groupe 60% du corps électoral, n'a pas encore trouvé le parti qui lui apporte le programme de sa libération, car il y a un esclavage de la femme mariée, il y a un esclavage de la vieille fille.
(Applaudissements)
Camarades, si vous voulez aller au contact des problèmes des masses, bien sûr, il faut se préoccuper de l'enseignement, bien sûr il faut se préoccuper de la laïcité. Mais, camarades, il faut aussi que vous vous occupiez des problèmes qui incarnent, dans les masses, des préoccupations qui sont concrètes, quotidiennes. Je ne prétends pas apporter de solution, mais je constate que depuis des années le Parti, dans le domaine familial, par exemple, est impuissant à formuler sa doctrine, et cependant la famille existe, et cependant elle se fait représenter politiquement, et nous n'en sommes pas.

Dans l'assemblée - A bas le lapinisme !

Jacques Piette - C'est vrai, à bas le lapinisme ! Mais, camarades, je voudrais conclure. Je crois que si nous voulons que le Parti retrouve audience, il faudrait presque reprendre les vers de Chénier : "Sur les pensées antiques, faisons des vers nouveaux". Camarades, pour que le Parti retrouve une figure dans ce pays, il faut d'abord qu'il marque son unité. C'est banal, bien sûr. Mais pour qu'il retrouve son unité, encore faut-il qu'il ait le même visage à Lille, à Paris, qu'à Bordeaux ou à Cherbourg... (applaudissements)... et pour cela il ne faut pas qu'il

Collection Jean Jaurès

laisse dans l'ombre poser des problèmes comme ceux qui viennent d'être portés devant l'actualité. Je crois que le Parti commettrait une erreur de se renvoyer à plus tard pour résoudre le problème du Conseil général. Je ne dis pas que nous devions être contre, je dis que le Parti doit dire s'il est pour ou contre, et nos camarades en tireront les conclusions.
(Applaudissements)
Ceci étant, quand nous aurons refait notre figure devant le pays, alors, camarades, il nous faudra redire ce que nous attendons du Parti. Cet anniversaire de Léo Lagrange, c'est une leçon pour ceux qui ont eu la chance de le connaître. Ils savent que les grandes vies sont celles qui ont des belles morts. Les vies qui sont exemplaires sont celles dont la mort n'a pas trahi l'exemple de cette vie. Léo Lagrange est un exemple pour nous. Si nous voulons qu'en cette année Léo Lagrange, sa mort ne soit pas perdue pour tout le monde, il nous faut, camarades, avoir le courage d'être fidèles à nous-mêmes, de ne pas succomber au vent du défaitisme, avoir le courage physique - nous l'avons - mais le courage moral, ce qui est bien pire, aussi. Avoir le courage moral, c'est accepter d'être impopulaire, accepter d'être en retard quelquefois, pas comme les pèlerins d'Emmaüs, mais d'être en retard pour une bonne cause. Nous sommes quelques-uns à être en retard pour la cause algérienne. Je souhaite, camarades, que de l'élection de Dardel à la liquidation d'Israël, nous n'ayons pas un jour des péchés graves sur la conscience.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Mao.

Hervé Mao

Camarades, permettez-moi tout d'abord de vous donner quelques nouvelles de la fédération du Finistère. Certains journalistes parisiens ont écrit que le Finistère faisait partie des départements où le PSU avait porté un coup mortel à notre Parti. Soyez rassurés, camarades, il n'en est rien. Le départ de notre camarade Tanguy-Prigent a causé quelque perturbation dans notre fédération, mais les militants qui étaient auprès de lui sont restés en grande majorité fidèles à la SFIO. Il y a eu seulement dans son canton et dans quelques, dans un ou deux cantons limitrophes, quelques défections, et je puis vous assurer que ce n'est pas hostilité à la SFIO, mais par affection pour Tanguy et pour les services rendus dans son coin. Il était d'ailleurs, je dois vous le dire, un peu déçu de voir les camarades de Brest, du Finistère, du Centre, rester au Parti Socialiste SFIO. Ceci dit, à l'heure actuelle les journalistes sont renseignés, ils peuvent d'ailleurs, s'ils le veulent, venir dans le département, et ils verront comment se porte la fédération.
Ceci dit, je dois vous parler du Congrès fédéral qui s'est déroulé à Quimper tout dernièrement, et ou, pour la première fois, à l'unanimité, une motion a été votée, une motion qui, bien sûr, n'est pas d'accord avec la politique suivie par la majorité du Parti, car vous savez que dans le Finistère, pour autant, malgré le départ de Tanguy-Prigent, nos positions n'ont pas varié ; au contraire, elles sont

d'autant plus fermes que Tanguy-Prigent était à un moment donné d'accord avec Guy Mollet, lorsqu'il était ministre, et que nous nous n'étions pas d'accord du tout. C'est vous dire que nous sommes beaucoup plus à l'aise à l'heure actuelle pour défendre nos positions.
C'est donc à l'unanimité que cette motion que je vais vous lire a été votée :
"La fédération socialiste SFIO du Finistère,
Constate le caractère très lourdement négatif du bilan du gouvernement actuel de la 5ème république, fonctionnant sous la responsabilité directe du chef de l'Etat,
Devant le découragement grandissant des masses, dénonce la montée des menaces militaristes et cléricales et le danger de la création d'une Europe fasciste et vaticane,
Demande que le Parti SFIO prenne l'initiative de proposer la réunion d'une table ronde de la gauche française où serait étudiés un programme social et politique minimum et des objectifs précis de défense des actions républicaines.
De telles propositions doivent être faites à tous les partis et organisations de gauche, sans aucune exclusive, mais avec le maximum d'intransigeance sur les points suivants :
1 - défense des libertés personnelles civiques et syndicales,
2 - restauration de la laïcité de l'Etat et de l'école,
3 - définition, à côté d'un exécutif stable, d'un pouvoir législatif disposant de la plénitude de ses compétences et de ses droits,
4 - formation d'un puissant rassemblement de l'opinion française pour aboutir dans les plus brefs délais à la paix en Algérie et à l'application effective et loyale de la politique d'autodétermination impliquant l'éventuelle reconnaissance du droit du peuple algérien à l'indépendance".
Camarades, cette motion mérite quelques commentaires. Et pour cela je me vois dans l'obligation de revenir un peu sur le passé, car il faut tout de même rappeler ce qui, à nos yeux, ont été des erreurs commises par la direction du Parti, pour éviter dans l'avenir les mêmes erreurs.
Et je remonterai jusqu'à la 3ème force. Car le Parti Socialiste, depuis quelques années, a toujours eu trop tendance, en sa majorité, à marcher avec le MRP. Eh bien, nous, dans l'ouest, nous sommes placés pour savoir ce qu'est le MRP. Et nous avons vu la 3ème force, et je me souviens d'un Conseil national à la Mutualité, au moment où on nous demandait de combattre d'une part les Communistes, et d'autre part les MRP, alors que pendant ce temps-là le Parti tolérait des alliances avec le RPF pour accéder aux municipalités de la banlieue de Paris. Eh bien, camarades, cela a été une erreur de notre part. Le MRP, malgré ses promesses sur la laïcité, a fait la surenchère sur le RPF, et nous avons vu la fin de la 3ème force.
Plus près de nous, la lutte anti-laïque du MRP. Encore à l'heure actuelle, vous la connaissez tous, je n'insiste pas. On reproche à juste raison au Parti Communiste de recevoir des mots d'ordre de Moscou, mais vous le savez, le MRP, bien souvent, va au Vatican prendre ses mots d'ordre également.
Camarades, il y a aussi, à notre avis, des erreurs qui ont été commises sous le gouvernement Guy Mollet. Je tiens tout d'abord à rendre hommage à ce

gouvernement et à son Président Guy Mollet. Car assez peu souvent on rappelle les réalisations de ce gouvernement sur le plan social. Il est toujours bon de rappeler tout de même les décisions sur les congés payés, la réduction des abattements de zone de salaires. Il est bon de rappeler l'amélioration du sort des vieux travailleurs.

Après cela, il y a eu, à notre point de vue, des erreurs qui ont été commises. Pour se maintenir au gouvernement, le Parti a permis de nombreuses concessions à la droite. Je rappelle par exemple l'emprunt Ramadier... (mouvements dans l'assemblée)... Je t'en prie, Prouvost (?), je ne t'ai pas interrompu, je n'ai interrompu personne, laisse-moi finir. Il y a d'abord eu l'emprunt Ramadier. Le groupe parlementaire et le Parti s'étaient prononcés pour des impôts. Eh bien, non, nous avons abandonné ces impôts, bien que Ramadier fût d'accord, que le groupe parlementaire fût d'accord, et cela, pour 300 milliards d'emprunt.

Il y avait, non pas la décote, mais la révision du quotient familial (?) sur lequel le Parti s'était prononcé, avait même déposé un projet, il fut un temps. Là non plus on n'a pas soulevé cette question, parce qu'évidemment la droite était hostile à cette révision de quotient familial, et même certains Socialistes aussi, aux revenus très élevés. Cela non plus n'a pas été discuté.

Il y a eu aussi - et peut-être certains parlementaires ou anciens parlementaires ne sont pas au courant parce qu'ils étaient absents ce jour-là, lorsque nous avons discuté des allocations familiales agricoles - les allocations familiales agricoles. Le groupe parlementaire en avait discuté, nous avions accepté l'amendement Paquet qui à ce moment-là était d'accord pour un impôt spécial sur les gros agriculteurs. Eh bien, lorsque nous avons voté sur cet amendement, le samedi après-midi, que nous étions 4 ou 5 à la Chambre, cette formule, c'est-à-dire cet impôt sur les gros agriculteurs, avait disparu.

J'ai posé la question à Guy Mollet, à Ramadier. Ramadier m'a répondu : "Ah, bien, nous sommes bien obligés".

Eh bien, là aussi on a fait une concession à la droite pour que cet amendement soit voté ainsi. Je considère que cette concession, que ces concessions ont été préjudiciables au Parti et à notre regroupement, notre recrutement.

Camarades, ceci dit, il faut penser à l'avenir. Si j'ai rappelé cela, c'est pour éviter dans l'avenir les mêmes erreurs. Dans le Finistère nous sommes partisans d'une table ronde pour discuter sur un programme minimum, limité dans le temps, c'est-à-dire, comme l'a fait Léon Blum en 1936, nous sommes partisans d'une table ronde, non pas une table ronde réduite comme Guy Mollet l'a pensé ces jours-ci, au bureau du Parti, mais d'une table ronde s'étendant aussi bien aux Communistes, à la CGT. Cela ne veut pas dire que nous soyons d'accord avec les Communistes, mais il y a quand même des critères, à l'heure actuelle, ou nous pouvons trouver un terrain d'entente. Et s'ils ne sont pas d'accord, nous les dénoncerons devant l'opinion publique, et une propagande sera bien plus facile à ce moment-là, camarades.

Il y a tout de même l'autodétermination de l'Algérie. Bien sûr, ils n'étaient pas d'accord lorsque le général de Gaulle, le 16 septembre, a fait son discours. Ils ont rectifié le tir depuis. Il y a la défense laïque, le pouvoir d'achat des masses

laborieuses, le problème agricole. Il y a certains critères où nous pouvons discuter. Et on verra bien ce qu'il sortira de cette discussion. Car si demain il y a un coup des ultras, s'il y a un coup fasciste, croyez-vous que ce sont les ouvriers qui sont derrière le PSU qui vont descendre dans la rue avec nous ? Il n'y en a pas tellement d'ouvriers derrière le PSU, et qui sont prêts à descendre dans la rue. Croyez-vous que sans les 5 millions d'ouvriers qui votent Communiste, nous allons pouvoir faire échec à un putsch fasciste ? Ce n'est pas vrai.

Je ne dis pas pour autant que tout le monde est d'accord avec les Communistes sur tous les points. N'oubliez pas que le Parti Socialiste plafonne à l'heure actuelle à 3 millions de voix, que le Parti Communiste plafonne à 5 millions. Et encore, il y a 1 million d'électeurs communistes qui ne font pas toujours confiance à ce Parti. Vous avez vu les élections législatives dernières, 1 million d'électeurs communistes ont été défaillants et ont voté pour l'UNR et autres partis, mais ils sont revenus au Parti Communiste au moment des élections municipales, sans que le Parti Socialiste ait été capable de les accrocher au passage. Il y a donc quelque chose qui ne va pas.

Camarades, si vous croyez qu'en faisant ce que je vous dis, les Socialistes perdraient des voix, des adhérents, vous vous trompez, et je vais me permettre de vous donner quelques chiffres.

Nous n'avons pas pratiqué, dans le Finistère, une lutte anticommuniste systématique. Nous les avons combattus lorsqu'il le fallait, par exemple au moment des événements de Budapest, mais nous avons discuté avec eux, nous leur avons même proposé des discussions sur d'autres points. Si toutes les fédérations socialistes de France avaient eu le même succès, nous serions à ce moment plus nombreux que les Communistes.

En 1946, la SFIO, aux élections législatives, dans ma préfecture, dans mon secteur, a 453 voix, les Communistes 586. En 1956 nous avons 907 voix, les Communistes 237.

Sur le plan départemental, aux élections législatives de 1946, les Socialistes avaient 65 000 voix, les Communistes 105 000. En 1956, nous avions 70 000 voix, les Communistes 74 000. Chaque fois nous faisions une progression. Il est même arrivé, à l'élection partielle, en 1955, que le candidat socialiste arrive avant le Communiste. Il était tellement vexé qu'il n'a pas voulu se désister au 2ème tour, il s'est maintenu. Nous avons encore augmenté nos voix par rapport aux Communistes au 2ème tour. C'est une preuve qu'on ne plume pas la volaille socialiste comme certains veulent bien le dire, lorsqu'on veut se défendre et qu'on attaque.

C'est pourquoi nous préconisons, contre le danger fasciste actuel, une table ronde de la Gauche française.

Je vais citer un exemple dans mon département. Cela a fait du bruit en France, les élections de Quimper. Nous étions d'accord sur une liste commune de front populaire ; il ne faut pas avoir peur de prononcer le terme. Les Communistes ont refusé, au premier tour, de faire alliance avec nous. Nous sommes allés à la bagarre avec une liste socialiste et radicale, ou nous sommes arrivés largement en tête des Communistes. Au 2ème tour, ils ont voulu faire alliance avec nous.

En qualité de Secrétaire général je m'y suis opposé, parce qu'il fallait tous les atouts en main pour vaincre la réaction. Nous l'avons vaincue et nous avons 29 conseillers sur 33 à Quimper, malgré les démarches du Vatican pour faire l'alliance MRP - UNR - indépendants.
Camarades, quand on fait une action loyale et qu'on n'a pas peur de discuter avec n'importe quel parti de gauche, nous avons des résultats.
En ce qui concerne l'autodétermination, je m'excuse auprès du Congrès, mais l'intervention de notre délégué, dans l'amendement qu'il a défendu, n'exprimait pas du tout la pensée de la fédération. Nous étions déjà, avant de Gaulle, partisans de l'autodétermination, impliquant la reconnaissance éventuelle de l'indépendance. Or, d'après le recueil que vous avez sous les yeux, l'amendement Tanguy-Prigent parlait simplement de l'indépendance. Cela n'a jamais été dans notre esprit. Nous n'avons pas attendu pour nous aligner sur de Gaulle qu'il se prononce sur l'autodétermination, pour beaucoup d'entre nous.
C'est comme si demain de Gaulle fait appel aux Communistes et à la CGT, le parti s'alignera sur lui, de notre poids.
Souvenez-vous, camarades, des réunions communes des groupes parlementaires et du Comité directeur, au moment de mai 1958, quand on nous disait : "Demain, il y aura peut-être l'unanimité à l'Assemblée Nationale pour voter l'investiture à de Gaulle". Rappelez-vous que Léon BLum a fait appel aux Communistes en 1936, que de Gaulle a eu aussi pour vice-président du Conseil Maurice Thorez. On dira que ce n'est peut-être pas ce qu'il a fait de mieux, mais il a également fait appel, plus près de nous, à la CGT. Tout le monde dit que la CGT est Communiste ; de Gaulle a fait appel à la CGT. Après Léon Blum et de Gaulle, vous permettrez à un modeste militant socialiste de dire qu'on peut faire appel, sur certains points, aux camarades qui votent Communiste.
J'ai davantage confiance dans les ouvriers qui votent Communiste que dans les dissidents du Parti Communiste, du parti SFIO, du parti radical, qui à l'heure actuelle, vont derrière Mendès-France pour faire un nouveau Socialisme, dit-on. Mais non, camarades, ils n'ont pas de classe ouvrière, il y a quelques intellectuels, et ils s'en glorifient, parait-il. Je m'excuse, parce qu'à Brest ils se ventaient d'avoir 7 professeurs. Je ne leur en veux pas mais j'aime autant avoir des ouvriers derrière moi que des intellectuels.
Je conclus. Je vous dirai que nos sympathies vont vers la motion déposée par Gazier et ses amis, quoique nous la jugions incomplète, parce que la motion Gazier est muette sur les modalités d'application de cette politique. On nous dira : "Il faut d'abord réunir toute la Gauche non communiste avant de faire d'abord table ronde avec les Communistes". J'ai discuté avec de nombreux camarades. Lorsqu'on discute avec eux ils sont d'accord, ils disent : "C'est peut-être un peu prématuré, nous verrons dans un temps". Eh bien, camarades, il y en a qui disent : "D'abord l'union de la Gauche". Mais qu'est-ce que représente la Gauche, à part le Parti Socialiste SFIO ? Qu'a le PSU derrière lui ? S'il y avait des élections générales, il y aurait une drôle de déception. Croyez-vous que s'il y a un coup dur nous puissions compter sur les bourgeois du parti radical ? N'ayez aucune confiance. Nous devons compter sur nous seuls, et heureusement

pour nous, nous trouvons à côté de nous certains ouvriers qui ne sont pas des bolchevicks, mais qui votent Communiste.
Nous sommes persuadés que par rassemblement de toute la Gauche française, on pourra faire échec aux ultras, et qu'à ce moment-là on pourra sauver le régime démocratique.
(Applaudissements)

Le président - La séance de ce soir sera présidée par Joseph Begharra. Elle commencera à 21 heures 15 précises. La séance est levée.

Séance du vendredi 1er juillet 1960 (soirée)

La séance est ouverte sous la présidence de Joseph Begharra, assisté de :
Cousin (Bône), Peyronnet (Haute-Vienne), Eric Intermann (ES).

Le président (Joseph Begharra)
La parole est à Fuzier.

Claude Fuzier
Mes camarades, je tiens à remercier d'abord, et je suis persuadé d'être aussi l'interprète du président et du Secrétaire général, les amis qui viennent passer leur soirée avec nous, dans ce débat de nuit !
Je voudrais, dans cette intervention, traiter plus spécialement des problèmes de l'union de la gauche.
La lettre adressée par le Secrétaire général du Parti, notre camarade Guy Mollet, à différentes organisations politiques, syndicales, et coopératives, ainsi que le commentaire publié dans Le Populaire, par Georges Brutelle, hier matin, représentent, à mon avis, un des actes les plus positifs que le Parti ait accompli au cours de ces derniers mois.
Il répond exactement, dans son principe et dans sa forme, à ce que les signataires de la motion Gazier, dont je suis, ont souhaité lorsqu'ils déclaraient que "l'évolution inquiétante de la situation rend indispensable et urgente l'union des démocrates de gauche".
C'est cette phrase du texte de la motion Gazier que je voudrais me permettre de commenter devant vous.
Le Parti a, en effet, un rôle éminent à jouer au sein de la Gauche française. Le fait qu'il est à la fois la plus grande formation politique de la fraction du mouvement ouvrier non Communiste, et une organisation ayant acquis, depuis 1936, l'expérience de la gestion, et l'audience de certaines fractions d'une certaine partie des classes moyennes, le situent maintenant comme un des pivots de la politique française, un pivot essentiel.
Il faut que nous comprenions bien que nous avons incontestablement un pied profondément ancré dans la classe ouvrière, et l'autre installé en dehors même de ce que représente la masse des salariés dans certaines catégories, qui sont

Fondation Jean-Jaurès

nécessaires, aux termes mêmes de l'analyse de Marx, pour obtenir à un moment donné une situation révolutionnaire dans un pays.
Mais le Parti ne peut répondre clairement à cette préoccupation qui, je crois, est la nôtre, quelles que soient nos tendances actuelles, que dans la mesure où il s'impose à lui-même deux exigences :
La première est qu'il doit donner en permanence l'exemple d'une organisation hautement démocratique, qui préfigure par sa propre structure et par son propre fonctionnement, ce que serait la démocratie socialiste de demain.
Et d'autre part, le Parti doit offrir à l'opinion française une alternative authentiquement démocratique, faute de quoi cette opinion s'orientera soit vers les solutions totalitaires de droite, soit vers la solution communiste qui apparaîtrait alors comme la seule capable de succéder à l'expérience actuelle, au régime de la 5ème République.
Là-dessus, camarades, je voudrais attirer votre attention sur le caractère très inquiétant de l'évolution actuelle du régime. Cette évolution est d'ailleurs fort ancienne, et c'est sans doute là que nous avons entre nous quelques désaccords d'appréciation sur l'analyse des faits.
En ce qui nous concerne, nous considérons que le régime porte au départ une sorte de péché originel, et ce péché originel, c'est le fait qu'il soit issu d'une révolution, car c'est une révolution, mais d'une révolution à caractère réactionnaire et fasciste.
Réactionnaire dans une partie de ceux qui l'ont fait et qui étaient les gaullistes bon teint, les gaullistes officiels, et fasciste dans une autre fraction de ceux qui, à l'heure actuelle, se considèrent comme ayant été frustrés de leur succès, mais qui ne renoncent pas à pousser le régime dans le voie où ils auraient voulu le voir s'engager en mai 1958, et qui, en tout état de cause, font une pression suffisante sur ce régime pour le faire évoluer de plus en plus vers un régime totalitaire, un régime autoritaire.
L'acte de naissance de la 5ème République, ne l'oubliez jamais, même lorsque vous pensez qu'ensuite il a été possible d'y jouer un rôle pour le Parti, c'est le 13 mai 1958, et encore aujourd'hui nous en subissons les conséquences.
Un exemple très évident à mon sens, c'est le résultat des élections de novembre. Les élections de novembre, quoi qu'en pensent certains camarades, ont eu des résultats parfaitement prévisibles. Si vous analysez très correctement et constamment l'évolution du corps électoral français, vous êtes amenés à constater qu'un million environ de citoyens, et ce n'est pas spécial à la France, vous retrouveriez le même phénomène en Angleterre, déterminent en réalité l'orientation de la politique française, parce qu'ils basculent tantôt vers la gauche, tantôt vers la droite.
Cela a été le résultat de la poussée RPF en 1947, ce fut le succès du mendésisme qui donna en 1956 une poussée dite "poussée à gauche", mais tous les chiffres sont extrêmement modestes, et vous n'avez eu, au premier tour des élections de 1958, que cette variation traditionnelle, extrêmement faible du corps électoral, qui s'est amplifiée évidemment ensuite, avec le deuxième tour, où là, on a été voter vers la victoire.

Fondation Jean Jaurès

Eh bien ces gens-là, qui en réalité n'ont pas de choix politique, pouvez-vous penser un seul instant qu'ils auraient choisi le camp des vaincus, et qu'ils n'auraient pas choisi le camp des vainqueurs ?
Mai 1958 a été une défaite de la Gauche : il est normal que tous ceux, dans ce pays, qui n'ont pas d'opinion solide, inévitablement soient amenés à voter ensuite pour ceux qui apparaissaient les victorieux, et non pas pour ceux qui, ayant défendu la 4ème République, s'étaient ralliés dans le souci bien compréhensible d'éviter le pire, mais avaient quand même été ralliés par rapport à ceux qui avaient été les destructeurs du régime précédent.
Cette orientation s'est poursuivie, accentuée, vous la connaissez, je n'insiste pas, mais toutes les caractéristiques de cette orientation tendent à faire de ce régime un régime de plus en plus antisocial, anti-gauche, et totalitaire.
Je vous rappelle simplement, pour mémoire, les atteintes de plus en plus graves portées à la législation sociale, portées à la laïcité, portées à la Constitution, une Constitution qui a été l'œuvre du général de Gaulle en grande partie, et que celui-ci semble aujourd'hui trouver insuffisante, beaucoup moins bonne qu'il ne le prétendait au moment où il l'a faite, puisqu'il est amené lui-même à la déformer en accentuant le caractère antidémocratique qui était déjà, à notre avis, contenu dans cette Constitution !
Faites attention à ceci : il existe en réalité deux façons de conduire un pays au fascisme.
Il y a la façon brutale, la façon utilisée par les partis totalitaires qui ont dominé la première partie du 20ème siècle. Ces partis se sont emparés le plus possible par la force du pouvoir, et ont instauré très rapidement un régime qui était un régime à caractère authentiquement totalitaire.
Mais il y a une façon plus insidieuse, qui est d'accoutumer peu à peu un peuple à perdre l'essentiel des libertés de fonctionnement de la démocratie. Oh, évidemment, on continue à lui maintenir le droit de se réunir, mais qu'est-ce que cela représente, si nous savons qu'en réalité nous n'avons aucun moyen réel d'intervention dans la marge de l'Etat, même en tant qu'opposition ?
C'est bien cette situation-là qui est faite de plus en plus dans ce pays à tous ceux qui ne pensent pas comme les éléments qui, au sein de la majorité, entourent ce qui représente le seul réel pouvoir, c'est-à-dire le général de Gaulle.
Alors, cela conduit, camarades, à des résultats absolument effarants ! Je n'insiste pas, car vous l'appréciez autant que moi, sur le caractère absolument scandaleux de la propagande telle qu'elle est faite à l'heure actuelle dans le pays ; il ne s'agit plus d'information mais de propagande, et au travers de l'action de ces fidèles inconditionnels que représente l'UNR, on essaie d'imposer à la population des formules dont elle ne veut pas, mais dont, peut-être, nous ne comprenons pas l'importance.
Encore hier, un parlementaire UNR a déposé sur le bureau de l'Assemblée Nationale un projet de loi tendant à légiférer dans le domaine du droit de grève, et les propositions de ce monsieur, qui se réfèrent à la Constitution de la 4ème République, au préambule repris dans celui de la 5ème République, proposent purement et simplement, d'abord qu'on interdise le droit de grève à tous les

agents des services publics, fonctions publiques, et ensuite que le droit de grève ne soit reconnu que lorsque la grève est générale et limitée, ce qui évidemment supprime toute grève à caractère partiel, même dans le cadre d'une profession.
Vous pensez bien que si un parlementaire du groupe du Président, du Premier Ministre, et du parti de la fidélité, propose des formules de ce genre, après bien d'autres, c'est qu'il bénéficie, dans ce domaine, du feu vert, c'est le moins qu'on puisse en dire.
En face de ce danger, il y a le danger communiste qu'on ne doit pas négliger, camarades. Il est très grave, et alimenté par la politique réactionnaire qui est pratiquée.
La politique du pire est pratiquée par le gouvernement, et le Parti Communiste peut en profiter, puisqu'il apparaît à ce moment-là comme un des éléments capables de s'opposer à cette politique du pire. En fait, on ne s'opposera pas, en ce qui concerne le Parti Socialiste, à des formules de front populaire exclusivement par des interdictions. On ne pourra le faire que dans la mesure où l'on aura proposé aux masses populaires une politique qui soit une alternative franche.
Dans ce domaine, il faut bien comprendre qu'il n'est pas possible de dresser des barrières de papier contre un courant, ce qu'il faut, c'est dresser en réalité un autre courant, un courant capable de résister au premier, et c'est tout le problème de la situation paradoxale du Parti Socialiste d'être à la fois menacé d'un engagement avec le Parti Communiste, sur certains problèmes politiques comme la laïcité ou les affaires économique et sociales, et dans le même temps d'être menacé par un engagement avec le pouvoir et le régime actuels, sur des problèmes comme l'Algérie ou la Communauté. Le Parti se trouve dans ce cas déchiré, et il ne peut résister à ces déchirements que dans la meure où il profitera dans tous les domaines d'une politique rigoureusement indépendante et autonome des deux blocs qui sont autour de lui, aussi bien le bloc communiste que le bloc de droite.
Camarades, cette politique autonome ne peut, à notre sens, se faire que dans la mesure où nous réunirons autour du Parti les plus larges couches de la population, et en particulier les organisations de masse les plus représentatives de cette population.
Je connais les difficultés de ce problème. Ce matin, je lisais, dans un journal cryptocommuniste, la lettre que le citoyen Edouard Depreux a répondue au Secrétaire général de notre Parti à la proposition de rencontre qui a été faite ; notre ex ami Edouard Depreux n'a jamais fait preuve d'un sens politique très aigu, mais il est incontestable que la lettre qu'il a écrite confirme l'opinion que nous pouvions avoir à son égard. Cette lettre est un tissu de contrevérités et de maladresses !
Mais, est-ce que les difficultés que nous rencontrons et que nous allons continuer de rencontrer doivent nous faire hésiter dans ce domaine et doivent nous faire renoncer à poursuivre notre tentative de regroupement de la Gauche ?
Non, je ne le crois pas. Je crois que quelles que soient les difficultés, nous devons nous attacher à obtenir ce regroupement de la Gauche démocratique,

c'est-à-dire le regroupement des forces qui excluent automatiquement le Parti Communiste et les filiales lui appartenant.
Car ces difficultés, vous savez, il y en a certaines qui, pour reprendre une formule qui a quelque célébrité depuis un certain temps, relèvent un petit peu de la lampe à huile ou de la marine à voile ! Dans nos contacts avec les organisations syndicales ou coopératives, j'ai le sentiment que nous avons encore quelque gêne, parce que des notions, parfaitement valables il y a 50 ans, à une époque où la République était stabilisée et où elle représentait un régime solide, ne le sont plus dans le cadre d'un régime devenu profondément fragile et périssable.
Alors, dans ce domaine, je crois qu'il y a une façon très simple d'obtenir, je le dis comme je le pense, des résultats beaucoup plus concrets que ceux qui ont été obtenus jusqu'ici : il ne faut pas avoir peur de forcer la main, de pratiquer une politique que très souvent le Parti n'ose pas faire, qui est de s'adresser directement aux masses populaires, peut-être par dessus la tête de certains chefs de groupes. Je crois que si nous n'adoptons pas une telle méthode, nous allons nous empêtrer pendant très longtemps encore dans des contradictions, dans des problèmes secondaires, alors que le péril est véritablement à notre porte. Si nous lancions dans ce pays, sur la base d'un programme, d'une plate-forme extrêmement claire, une campagne montrant à la fois les périls qui existent pour la démocratie, posant le problème de la succession, car il est véritablement paradoxal que le Parti ne la pose pas, alors que les propres amis du Président de la République la posent, et que M. Chandon (?) a invité le général De Gaulle lui-même à choisir son successeur, nous pourrions obtenir un résultat.
A propos de la succession, il faut que le Parti puisse, lui aussi, poser le problème, et cela ne prendra pas la forme du concours du Canard Enchaîné, du successeur éventuel. Il faut montrer qu'il y a une succession ouverte, que c'est dans la mesure où nous poserons, dans ce domaine, un programme très cohérent, et un programme très oppositionnel - pour moi c'est très important - que nous réussirons à imposer à certains de nos partenaires d'être à notre égard des suiveurs, et non pas de faire partie de cette catégorie de gens qui passent leur temps à mettre les bâtons dans les roues et à s'opposer à tout progrès.
Un grand effort d'explication politique publique doit être fait par le Parti, c'est indispensable. Il faut dénoncer la menace totalitaire, montrer l'opération fasciste qui se prépare et qui existe, faire appel aux sentiments profonds de républicanisme qui sont dans ce pays et que vous connaissez certainement mieux que moi, vous, les camarades de province, qui, plus que dans notre région parisienne, êtes au contact avec la population et avec les représentants de cette population. Ce qui est effroyable pour un parisien, c'est d'être dans une agglomération d'êtres humains fortement concentrés, et dans laquelle il n'y a pas de véritables contacts humains, même dans nos communes de banlieue, où pourtant nous sommes plus près de la situation de province que dans la ville de Paris elle-même…
Il faut donc que le Parti soit un élément moteur et coordinateur, et qui doit enfoncer inlassablement le clou de l'unité nécessaire de la Gauche

démocratique. Il ne doit pas donner l'impression - je m'en excuse, mais je le dis comme je le pense - que c'est un peu à la veille des Congrès ou au lendemain des Congrès que de tels problèmes sont posés par le Parti.
Y a-t-il, en réalité, des désaccords entre nous là-dessus ? Je ne le pense pas et en tous cas, je ne l'espère pas. Dans la mesure ou nous savons l'imminence du péril, dans la mesure où nous savons que ce péril est encore plus alimenté par l'hypothèse d'une solution négociée du drame algérien, dans la mesure où nous savons qu'au-delà du comportement presque traditionaliste, républicaniste, traditionnel de certains éléments de droite qui continuent à accepter et à couvrir la République, la 5ème République, comme M. Bidault, ou M. Soustelle, M. Duchet, qui se déclarent intégrés dans le système, mais qui, en réalité, veulent dépasser ce système et utiliser l'affaire algérienne pour dépasser le système républicain, dans la mesure où nous connaissons tout cela, nous avons le devoir de choisir immédiatement la seule voie, la seule issue qui peut permettre à la France de franchir cette étape profondément sérieuse que sera celle de la succession du général de Gaulle et par là même, de la 5ème République, dans la mesure où le général de Gaulle a voulu que la 5ème République s'identifie à lui. Là, ce sera, camarades, la difficulté la plus importante que nous rencontrerons, car il y a des successeurs possibles, beaucoup plus sérieux que certains de ceux qui s'agitent le plus. En ce qui me concerne, je crains fort que le successeur le plus solide qu'il puisse y avoir dans ce pays soit le Parti Communiste. C'est une angoisse que nous partageons tous. Nous pouvons avoir des différenciations sur le comportement tactique et sur la façon d'aborder le problème communiste, c'est bien possible, entre nous, mais en tous cas, ce que je veux dire, c'est que personne ne peut contester que l'immense majorité du Parti est consciente du péril que cela représente.
Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que ce péril est susceptible demain de s'offrir à la population française, aux masses populaires, comme une solution de rechange. Je ne souhaite pas qu'il en soit ainsi et pour qu'il n'en soit pas ainsi, il est absolument indispensable que le Parti, dans ce domaine, donne une réponse claire sur tous les problèmes politiques à la population.
Le Parti sera alors ce qu'il doit être constamment, l'expression de la volonté républicaine dans le pays - il l'est souvent - mais aussi une autre expression - il l'est peut-être moins souvent – l'expression d'une volonté à la fois réformatrice et révolutionnaire qui est celle de la classe ouvrière française dans la deuxième moitié du 20ème siècle.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Collet.

Robert Collet (Sarthe)

Mes chers camarades, je prends la parole au nom d'une fédération qui, depuis le Congrès de septembre 1958, a toujours été minoritaire. Personnellement, depuis 1958, j'ai partagé beaucoup des pensées des camarades qui nous ont quittés pour aller au PSU. Cependant, je suis resté au Parti, d'abord parce qu'il est difficile et

douloureux de briser une vieille fidélité. Ensuite, parce que je suis à la tête d'une fédération qui, dans tous les Congrès fédéraux qu'elle a tenus depuis 1958, a approuvé à l'unanimité l'action et l'orientation de son bureau fédéral. Enfin parce que, même dans la sphère limitée qui m'est réservée, je refuse de prendre la moindre responsabilité dans la division de la Gauche française, que je considère comme une catastrophe.

On nous a déjà dit et on va certainement nous répéter : Oubliez le passé. Oubliez le passé qui nous a divisés. Pensez au présent et à l'avenir, à l'avenir qui sera difficile. Oui, nous allons vers des jours difficiles et douloureux ; seulement, le présent et l'avenir ont été préparés par le passé, un passé qui colle à nous comme une tunique et dont devant des militants de base, l'évocation est impossible à éviter. Je parcours les campagnes de mon département ; j'entends les doléances des camarades des sections et des sympathisants. J'ai parfois l'impression qu'ils ne nous comprennent plus. Ils n'ont pas compris que le groupe parlementaire ait accordé les pleins pouvoirs à M. Michel Debré, car ils n'arrivent pas à distinguer M. Michel Debré du Président de la République, dont le premier semble être le porte-parole attentif, servile et obéissant du second.

Les conséquences de ce vote ont été extrêmement graves. Elles ont affaibli beaucoup notre crédit auprès des masses laborieuses. Nos camarades de la base, nos camarades des départements ont l'impression que le Parti s'est trompé en 1958, en décidant, par un acte de foi étrange pour des Socialistes, d'accorder son appui à un général amené, imposé, contre la République par l'émeute.

Sans doute, nous n'oublions pas le passé de cet homme et nous ne renions rien des sentiments qui nous ont rassemblés jadis à une heure dramatique autour du chef de la France libre, mais le 15 mai 1958, au-dessus des autorités régulières de la République, il a revendiqué les pouvoirs de la République, les pouvoirs au pluriel, c'est-à-dire à la fois le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, c'est-à-dire pratiquement la dictature ; même tempérée pour l'instant, c'est tout de même le début de la dictature.

Pour beaucoup de nos camarades des campagnes, le Parti s'est trompé en septembre 1958, en acceptant d'approuver la Constitution, une Constitution qui est en contradiction avec les plus constantes traditions républicaines, une Constitution qui aboutit à créer un régime indéfinissable, qui ne ressemble en rien à des régimes démocratiques connus, qui n'est ni parlementaire, ni présidentiel, qui est simplement un régime autoritaire, avec des relents de monarchie.

Le résultat, c'est que nous sommes dirigés par un gouvernement de banquiers, qui ont créé une crise économique dont d'amples mouvements sociaux soulignent chaque jour la gravité.

Le résultat, c'est la destruction de la laïcité. Le résultat, c'est la destruction du régime parlementaire qui reste aux yeux de beaucoup d'entre nous, malgré un propos que j'ai entendu ce soir, le seul moyen de traduire les espoirs et les besoins des hommes et des femmes du pays.

Il n'est nullement déshonorant pour un homme ou pour un parti de reconnaître qu'il s'est trompé. Il faut reconnaître notre erreur et il faut surtout en tirer la

leçon. Nous ne pouvons plus nous rallier aux propos futurs d'un homme que quelqu'un a qualifié justement de "prince somptueux des équivoques" et qui, de plus en plus, subira la loi fatale des autoritaires, en confondant les flatteries et les informations.
Je ne suis guère qu'un militant de base. J'ai joué dans le Parti un rôle effacé, sans éclat. Cependant, aujourd'hui, je voudrais que ma voix soit entendue ici, mais aussi en dehors de cette salle de Congrès. Les camarades partis au PSU attaquent souvent le Parti. J'ai lu dans des journaux socialistes des articles qui étaient durs pour ceux qui nous ont quittés. Je ne veux pas faire le bilan. J'ai bien l'impression que c'est hors du Parti qu'on a été le plus méchant. Il faut que les uns et les autres nous fassions effort pour ne pas nous injurier, pour ne pas nous insulter, pour ne pas oublier complètement l'amitié qui nous a soudés si longtemps.
L'épreuve qui attend la France de demain, c'est probablement peut-être la grande explication entre la Droite appuyée par l'armée et le Parti Communiste. Si elle continue à être divisée, la Gauche sera écrasée, sans jouer aucun rôle sérieux. Bien sûr, le regroupement de la Gauche ne peut peut-être pas se faire immédiatement, mais les circonstances l'imposeront un jour, peut-être plus tôt que nous ne le pensons. Il faudra alors que les mains puissent se joindre, se serrer solidement, qu'il n'y ait rien eu entre les uns et les autres, rien d'irrémédiable. Ou bien, sans cet effort d'unité et de compréhension, nous en aurons fini avec l'idéal que nous espérons encore, contre vents et marées, voir triompher un jour.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Weill-Raynal.

Etienne Weill-Raynal (Oise)

Le 20 Juin, le FLN donnait sa réponse favorable à l'invitation du général de Gaulle. Le 21, l'Assemblée Nationale délibérait. Le gouvernement avait mis à son ordre du jour la ratification d'un décret de 1959, suspendant pour trois mois les droits de douane sur les haricots !
(Rires)
Cette coïncidence est symbolique. Elle montre comment le gouvernement profite de toutes les occasions pour abaisser ce qui reste encore l'expression populaire dans ce pays, mais cette coïncidence illustre aussi l'embarras apparent où peut se trouver ce Congrès. Nous avons le souci de ne rien faire qui puisse gêner le Président de la République dans sa négociation, mais nous ne pouvons pas oublier qu'il y a une question permanente, c'est celle d'un régime que nous ne pouvons pas accepter.
Ici, une déclaration préliminaire. Aucun de nous n'oublie la dette immense de reconnaissance qu'il a envers le général de Gaulle. Cette créance ne sera jamais éteinte, mais elle ne lui donne pas le droit de rétablir le vieux régime de la servitude. La France est aujourd'hui une immense volière. Oh ! Sans doute, chaque catégorie d'oiseaux a le droit de s'exprimer. Les corbeaux peuvent

croasser et ils ne s'en font pas faute… (applaudissements)… les rossignols peuvent chanter les louanges du maître, et on ne manque pas de thuriféraires Les merles ont même le droit de le siffler, mais il y a un maître qui garde la volière.
(Rires, applaudissements)
Nous avons donc devant nous, pour emprunter le jargon des économistes, un problème grave de conjoncture, l'Algérie, mais nous avons un problème organique, un problème de structure, le régime politique et nous ne devons pas avoir la crainte, en affirmant notre position sur ce problème, d'affaiblir celle du général dans sa négociation avec le FLN. Ces gens sont parfaitement au courant de l'évolution générale française et l'un d'eux confiait à un journaliste ses craintes et sa méfiance envers le négociateur d'en face, parce qu'il avait lu le passage de ses mémoires où il avait indiqué par quel procédé il était venu à bout de la résistance d'un interlocuteur.
De notre côté, nous ne pouvons pas oublier que chaque fois que nous avons donné une aide désintéressée au général de Gaulle, il en a profité pour brimer le peuple, ou pour étendre son pouvoir. Lorsque nous avons voté, parce que c'est notre assentiment qui lui a donné sa majorité de 80%, nous l'avons fait pour l'aider dans la question de l'Algérie. Nous lui avons voté les dispositions transitoires, qui lui permettaient de prendre des lois par ordonnances, parmi lesquelles il y avait le budget. Tout le monde pensait que ce serait un budget d'attente ; il en a profité pour nous donner, pour nous infliger le budget le plus réactionnaire qu'on ait connu depuis longtemps !
(Applaudissements)
Lorsqu'il y a eu la déclaration du 16 septembre 1959, tout en exprimant nos réserves, nous avons immédiatement déclaré que nous appuyions de toutes nos forces le principe de l'autodétermination. Quelques semaines après, il nous infligeait la loi anti-laïque.
Au mois de janvier 1960, lorsque le général de Gaulle eut affaire aux ultras et à une partie de l'armée révoltée, nous avons été derrière lui. Nous avons même amorcé les éléments de résistance, au cas où il y aurait un coup difficile. Quelques semaines après, il refusait de réunir le Parlement, malgré la majorité réunie à l'Assemblée Nationale, et ceci est particulièrement caractéristique. Nous pouvons discuter entre nous sur le caractère de la Constitution. Quelques-uns y voient dès le début le germe du régime actuel. D'autres pensent que c'est son application qui a amené le régime que nous subissons, mais dans l'espèce, il n'y a aucun doute, le texte était formel. M. Debré, Garde des Sceaux du gouvernement de Gaulle, avait expliqué en présentant la Constitution au Conseil d'Etat que les sessions extraordinaires se réunissaient à la volonté soit du gouvernement, soit de l'Assemblée Nationale, néanmoins, le général de Gaulle a refusé de convoquer le Parlement en session extraordinaire. C'est une violation indéniable de la Constitution.
Mais il y a pire encore, camarades : ce sont les raisons juridiques qu'il a données pour essayer de justifier ce refus. Il a dit que la Constitution lui donnait spécifiquement ce droit et qu'il le savait parce qu'il connaissait bien la Constitution, ce qui ne pouvait avoir qu'un sens, c'est que le décret qui

convoquait le Parlement était à sa seule signature, alors que le décret est un décret ordinaire devant revêtir à la fois la signature du Président de la République et du Premier Ministre.
Et alors, devant cet ensemble de manœuvres, que devons nous penser ?
Est-ce loyal ? Non. Est-ce déloyal ? Non plus. C'est royal, camarades !
(Applaudissements)
En effet, tous sont d'accord, notre regretté Léon Blum qui, dans un article prophétique, avait annoncé que si de Gaulle s'installait à l'Elysée, ce serait un régime de monocratie et notre Secrétaire général, parlant au nom du groupe parlementaire, dans la discussion de la dernière motion de censure, a déclaré : nous n'avons pas voté pour une monarchie !
Est-ce donc que nous pensons que la République est fondée sur une autre morale que la monarchie ? Oui, nous le pensons, et nous avons un auteur illustre que personne ne peut récuser, c'est Montesquieu qui a écrit : il ne faut pas beaucoup de probité pour qu'un gouvernement monarchique se maintienne dans un Etat populaire ; il faut un ressort de plus, qui est la vertu.
(Applaudissements)
Alors, puisque nous ne pouvons pas négliger la question du régime, puisque nous n'en avons pas le droit, la question se pose : comment sortir de la situation actuelle ?
On voit souvent poser la question en ces termes : le régime est fragile, car il est lié à la personne d'un homme. Que deviendra la France s'il disparaît ?
Lorsqu'il lit de telles réflexions, que doit penser le Président de la République, ce ne doit pas être agréable pour lui ? Il doit penser, comme le personnage de comédie : il n'est question que de ma mort, là-dedans !
(Applaudissements)
Alors, si vous voulez, nous allons poser la question autrement : que deviendra la France s'il continue à gouverner ?
On parle parfois d'un nouveau référendum ; il comporterait bien des difficultés et surtout ce n'est pas nous qui poserions la question, ce serait le Président de la République.
Je crois que la meilleure manière d'en sortir, si c'est possible, ce serait de nouvelles élections et, en outre, il faut prendre garde que nous ne sommes pas à l'abri d'une dissolution.
En France, on a peut-être trop l'habitude de considérer qu'un gouvernement recourt à la dissolution lorsqu'il est en difficulté, deux précédents nous y incitent : le précédent du maréchal Mac-Mahon, en 1877 et celui de M. Edgar Faure en 1955, mais il y a le procédé anglais qui consiste, au contraire, à profiter de circonstances favorables pour prononcer une dissolution et se garantir une majorité plus sure.
Mais, plus encore le moment, il y a à considérer le mode de scrutin. Les partis démocratiques, et notamment le Parti Socialiste, redoutent le scrutin majoritaire à deux tours qui poussent aux coalitions. Cela est vrai du scrutin d'arrondissement, mais il y a pire, il y a le scrutin de liste départementale majoritaire à deux tours.

Fondation Jean Jaurès

Nous ne devons pas oublier qu'il avait les préférences des gaullistes et il est possible que l'UNR, s'il dispose d'une majorité, le rétablisse. En effet, un scrutin d'arrondissement met les députés UNR sortants face à face avec les électeurs, tandis que s'il y a une liste on peut s'arranger, on mettra 3 UNR et deux indépendants, ou 2 indépendants et 3 UNR !
Par conséquent, cela permet un jeu plus facile, mais alors, la conséquence serait redoutable : si nous avions un scrutin de liste départementale majoritaire à deux tours, ce serait deux blocs et vous n'y échapperiez pas et vous auriez un bloc qui serait dominé et cimenté par le cléricalisme, et vous auriez un bloc, de l'autre côté, où l'élément dominant serait les Communistes.
Le Comité directeur a donc posé le problème d'un changement de mode de scrutin. Il a envoyé à ce sujet aux fédérations un questionnaire détaillé comportant 7 questions ; sur 97 fédérations de la métropole, 41 ont répondu. La répartition des réponses ne donne pas une idée très précise de l'opinion du Parti, parce que, sauf une, les grandes fédérations n'ont pas répondu.
29 sont pour la représentation proportionnelle nationale avec la modalité du scrutin individuel, 4 restent fidèles à l'arrondissement, 8 sont incertaines ou divisées.
Finalement, que demandons-nous au Congrès ? En aucune façon de se prononcer pour un mode de scrutin, les fédérations n'ont pas été consultées, mais nous demandons que le Congrès prenne position sur la question dernière que je vais préciser pour qu'il n'y ait aucun malentendu :
Décidez-vous de nommer une commission chargée d'étudier dans les plus courts délais une réforme électorale ?
Quelques fédérations pensent qu'une telle décision serait inopportune. On nous dit : c'est trop tôt, c'est ce qu'on nous a dit autrefois chaque fois que nous posions le problème, puis un événement arrivait qui bousculait toutes les prévisions et quand nous parlions de réforme électorale, on nous disait : c'est trop tard.
Alors, voyez-vous, je pense que ce qu'il faut, c'est que cette fois ci, nous ne nous laissions pas surprendre pour la troisième fois. Nous l'avons été une première fois en 1955 quand s'annonçait le coup d'état de M. Edgar Faure, nous l'avons été en 1958, où, au Congrès ordinaire, était inscrite la réforme électorale, et où des événements, que je n'ai pas besoin de rappeler, ont balayé cette question et l'ont repoussée à l'arrière plan. C'est pourquoi nous demandons que l'on nomme cette Commission.
De quoi sera-t-elle chargée ?
Elle sera chargée d'étudier les divers systèmes possibles, mais au cas où elle envisagerait de prendre en considération le scrutin qui parait avoir la préférence d'un assez grand nombre de fédérations, c'est-à-dire le scrutin individuel avec représentation proportionnelle nationale, elle serait chargée de deux choses :
En premier lieu d'en déterminer les modalités précises, en second lieu, d'en établir un exposé simple et clair susceptible de le faire connaître aux militants, aux sympathisants et à l'opinion publique.
Bien entendu, aucune décision ne serait prise, sinon par un Conseil national,

Fondation Jean-Jaurès

mais cette fois à la différence de ce qui s'est passé précédemment, le Conseil national aurait à se prononcer, non pas sur des propositions de principe présentées par des tendances adverses, mais sur un projet qui aurait été élaboré par cette Commission.
Je voudrais souligner en terminant que dans notre pensée, le scrutin de justice que nous proposons est destiné essentiellement à nous faire sortir de la situation difficile où nous sommes enfermés. Nous reprochons au scrutin majoritaire deux choses : bien entendu, comme toujours, d'être injuste, mais aussi et également de ne plus répondre aux conditions actuelles de la politique, c'est-à-dire qu'un scrutin majoritaire dégage une majorité sur le problème du moment, quelques mois après, à ce problème s'est ajouté ou s'est substitué un autre problème, pour lequel la majorité antérieure ne correspond plus au sentiment du pays.
Mes chers camarades, pour vous montrer quel est le sentiment profond de l'ensemble du Parti Socialiste à cet égard, je me permettrai de vous rappeler une des plus belles pages des Misérables où Victor Hugo a montré un groupe d'étudiants au début du règne de Louis Philippe, dont la plupart sont républicains ; parmi eux, un jeune étudiant napoléonien s'est joint, il s'étonne de la réserve de ses camarades à l'égard de l'empereur et un jour, il déclare :
Où mettez-vous donc votre enthousiasme ? Qu'admirez-vous si vous n'admirez pas l'empereur ? Si vous ne voulez pas de ce grand homme là, de quel grand homme voudrez-vous ? Et que vous faut-il de plus ?
Nous saluons avec joie, et plusieurs orateurs l'ont rappelé, que la jeunesse estudiantine se retourne aujourd'hui vers la démocratie, mais il y a plusieurs courants dans cette jeunesse et il doit y avoir des gaullistes, eh bien, j'imagine une apostrophe semblable d'un gaulliste à un Socialiste, au sujet du général de Gaulle, et vous voyez que nous ne le rabaissons pas, puisque nous le comparons à un des plus grands hommes de notre Histoire.
Il pourrait dire ceci : avoir incarné la résistance de la France quand elle était au fond de l'abîme, l'avoir gouvernée après la libération pendant 18 mois, du consentement de tous, être rappelé au pouvoir douze ans plus tard pour éviter la guerre civile, avoir permis l'émancipation pacifique des anciens peuples colonisés de l'Afrique noire, être aujourd'hui l'espoir commun des Français, Algériens musulmans, pour rétablir entre eux la paix, voilà les titres du général de Gaulle à votre admiration, que vous faut-il de plus ?
Et à la même question qu'en 1832, se répète aujourd'hui la même réponse : que vous faut-il de plus ? Etre libres !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Ollivier, du Lot.

Bernard (?) Ollivier

Camarades, la fédération du Lot a voté la motion Gazier sans restrictions par 15 voix contre 11 malgré l'ouverture des pourparlers avec le FLN.
Je pensais quant à moi qu'il valait mieux attendre les résultats de l'entrevue avec le FLN pour prendre nettement position.

La motion Gazier, dans sa forme, à la fin de la première partie, manque pour moi de franchise et de précision ; il eut mieux valu écrire : toute réforme politique et de progrès social est subordonnée au règlement du problème algérien, les événements prouvent que Guy Mollet s'est trompé, nous voulons, par conséquent, un nouveau Secrétaire. Or, Guy Mollet ne s'est pas trompé...

Sans la salle - Pourquoi ? Il faut préciser !

Bernard Ollivier - Guy Mollet est victime d'un cas de conscience. Les musulmans les plus irréductibles comptent sur de Gaulle, sur son prestige incontestable et incontesté, il n'est donc pas possible d'être plus confiants que les musulmans eux-mêmes, mais les événements traînent et s'ils continuent à traîner, évidemment, la situation va nous apparaître différente.
Autour de notre Parti SFIO, il s'est donc créé un doute, et pour beaucoup d'entre nous, il est insupportable de rester plus longtemps dans ce doute qui envahit les esprits. Il faut le dire nettement, avec fermeté, avec foi, nous voulons jeter bas la structure même de notre société, c'est nous faire injure que de douter de nos volontés.
Nous voulons, sans compromission d'aucune sorte, une situation nouvelle, nous voulons une révolution totale dans la pensée et dans les actes.
Aussi bien sommes nous tous bouleversés de subir des contraintes injustes, mais nous ne sommes pas tellement surpris dans notre fédération de subir les mesures qui nous sont imposées et qui mettent en évidence, dans l'enseignement, les buts poursuivis, l'ignorance des faits contemporains, l'impuissance morale des classes enrichies soutenues par l'église plus que jamais attachée aux biens de ce monde. Mais quelle erreur ! On n'arrête pas aussi simplement l'évolution des idées, la marche des sociétés humaines ! Quelle dérision de vouloir monopoliser l'enseignement dans des établissements confessionnels, alors que la pensée religieuse en occident a démontré qu'elle était incapable d'empêcher les deux plus terribles guerres de tous les temps !
Le dogme nous effraie.
Nous ne nous demandons pas pour quelle croisade on veut nous engager, alors que pointent partout des têtes atomiques ! Toutes les solutions pourtant seraient possibles, du problème démographique, en passant par la biologie, comme celui de l'alimentation, par le miracle de nos machines ! Mais voilà, justement les liens sont rompus.
Les églises ont choisi les puissants et les puissants ont trahi les Dieux !
Or, nous Socialistes, comme le disait Guy Mollet, nous écarterons résolument toutes ces prétentions et nous construirons ensemble l'école unique pour tous !
Dans le domaine de l'agriculture, nous ne pouvons accepter, nous, un projet de loi qui dans nos régions va diviser la paysannerie et boucher l'avenir de nos petits propriétaires.
Nombreux sont ceux qui quittent notre département pour la grande ville, dans des fonctions administratives quelconques. Par contre, l'industrie va bénéficier avec profit de cette main d'œuvre plus ou moins qualifiée, alors que le

machinisme se perfectionne et permet de supprimer de plus en plus l'effort de l'homme par l'automatisation.
C'est de plus une faute grave que de vider nos campagnes, surtout chez nous, car ces campagnes furent de tous temps un réservoir d'hommes d'action et de valeur, parce qu'ils ont appris jeunes, en famille, à mesurer le prix de l'effort.
Notre paysannerie, surtout celle des Causses, se demande aussi pourquoi tant d'argent est dépensé au delà de nos frontières, alors qu'elle manque souvent d'eau, que ses moyens sont limités faute de crédits, que ses échéances sont bien dures, sur des emprunts d'outillages très chers. Notre paysannerie sous-développée a besoin de vendre ses produits à un prix raisonnable, a besoin de mesures efficaces pour l'aider à l'échelle nationale.
Il faut donc, sur le plan social, agir ; dans notre département, nous sommes plus sensibles aux imperfections des secours sociaux, car nous n'avons pas d'industries, nous vivons encore au stade artisanal. La main d'œuvre est sous-rétribuée.
Nos camarades vous diraient combien les petits artisans, de vieux travailleurs, vivent dans la gêne et ont trop le sentiment d'être à l'écart de la société. Certains, pour survivre, se livrent à des travaux misérables,
Trop souvent, la jeunesse aussi besoin d'aide, parce que justement elle ne trouve pas de travail.
Nous demandons que nos vieux camarades aient une retraite digne à l'âge de 60 ans.
Par ailleurs, pour réduire les frais de gestion, il serait plus efficace de créer une caisse d'assurances sociales, groupant secours mutuel et assurances sociales.
En outre, la médecine est une charge trop lourde pour la société, parce qu'elle prend la forme d'une profession spéculative, parce qu'elle prend également la forme, avec les laboratoires de produits pharmaceutiques...
Il faut donc reprendre avec force le plan Gazier. Une société saine se mesure bien entendu au bien être et à la prospérité du pays et de ses vieux.
Sur l'Algérie, quelle position doit-on prendre ?
L'orientation socialiste se doit de laisser sur les chemins les idées arrêtées, les ostracismes politiques stériles, si nous voulons forcer la porte du renouveau. Il est fou, dans la conjoncture actuelle, d'écarter systématiquement plus de la moitié des hommes de notre planète parce qu'ils sont communistes. Il est fou de rejeter un parti qui bouscule aussi facilement la forteresse capitaliste dans le monde. Nous venons d'en mesurer la puissance au Japon ; face à plus d'un milliard d'individus ; par quels moyens allons-nous répondre si ce n'est par une pensée socialiste parallèle de bonne foi ?
Aujourd'hui toutes les solutions, je dis bien toutes les solutions, passent par le carrefour du Communisme. Il faudra donc bien s'expliquer, chercher les solutions de synthèse, si nous voulons éviter les anéantissements inimaginables. Nous n'éviterons tout cela que si nous aidons tous les hommes à vivre dans une solidarité totale des biens et des esprits.
Mais ici, il nous faut lutter, combattre dans un Socialisme progressiste rénové.
Nous vivons la naissance d'un vaste groupement humain à l'échelle du monde.

Fondation Jean-Jaurès

Cette société a trop confondu la démocratie des hommes avec la démocratie de l'argent. Reprenons avec plus de force la pensée de notre compatriote Montesquieu : l'amour de la démocratie, c'est d'abord l'amour de l'égalité.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, Je suis navré d'avoir à couper la parole à un orateur, mais nous sommes obligés de respecter le temps de parole accordé à chacun. Le camarade Ollivier avait demandé 10 minutes, il parle depuis un quart d'heure ; si nous continuons ainsi, il n'y a plus qu'à lever la séance tout de suite !
La parole est à Darius Abbas, pour vingt minutes.

Darius Abbas

Camarades, pour marquer nos inquiétudes, ceux qui tiennent absolument à se laisser séduire par les apparences nous assurent qu'à l'appel de feu le pape Léon 13, l'église s'est ralliée à la République. Nous demandons : est-ce par tactique, ou sincèrement ?
A cette question, le 4 mars 1897, M. Louis Hémon avait déjà répondu du haut de la tribune du Parlement :
"Comment M. Gueraud n'a-t-il pas senti qu'il existe des causes plus profondes de séparation entre le cléricalisme et nous ? Lorsque les hommes luttaient pour l'établissement de la République, ce qui les attirait à elle, ce n'était pas une vaine formule, c'était, par dessus tout, une haute et pure idée, jusqu'à présent inséparable du nom de la République : l'émancipation de l'esprit humain. Cette émancipation là, voulez-vous me dire ce qu'on en ferait dans votre République, M. Gueraud ?"
Car au milieu de l'étrange amalgame des idées mi-conservatrices, mi-révolutionnaires qu'émettent sous nos yeux les néo-républicains cléricaux, une seule chose se discerne clairement : c'est qu'ils admettent la République, ils l'admettent mais ce dont ils prétendent l'expurger, c'est justement ce qui nous attache à elle, c'est l'esprit républicain ! N'ont-ils pas pris le soin d'ailleurs de nous avertir qu'il ne fallait garder de la République que l'enseigne ?
Alors, dites-le moi, qu'est-ce qui empêchera un beau jour de décrocher l'enseigne ? La maison sera toute prête et le monarque choisi par la théocratie pourra coucher chez lui !
"Mais, nous dira-t-on, nous ne sommes plus en 1897, mais en 1960 !" Eh bien, prenons des textes qui constituent l'aliment intellectuel quotidien des élèves des écoles catholiques. Prenons, par exemple, le manuel d'instruction civique, publié en 1959 aux éditions Ligel (?), par une réunion de professeurs, et destiné aux élèves des classes de 5ème. On peut en faire acquisition 67 rue de Vaugirard à Paris. Que dit-on dans ce manuel ?
Sur la souveraineté nationale et le régime démocratique, je lis : "dans ce régime, (il s'agit d'un régime démocratique), les citoyens sont appelés à choisir leur gouvernement par voie d'élections, car, prétend-on à la suite de Jean-Jacques Rousseau, la souveraineté réside essentiellement dans la nation. Cette affirmation du déplorable philosophe de Genève est un sophisme que nous ne

Collection Jean Jaurès

pouvons admettre. Tout pouvoir vient de Dieu, affirme Saint-Paul, et le peuple peut être considéré comme le dépositaire du pouvoir, mais il n'en est pas la source, ce que ne semblent pas reconnaître les constituants de 1791, ni d'ailleurs ceux de 1946 ou (notez-le bien) de 1958, qui se réfèrent aux mêmes principes."
Et en bas de la page, on lit la note suivante : "Il faut absolument admettre que l'origine de la puissance politique doit s'attribuer à Dieu et non à la multitude" ; (Léon XIII, encyclique "Immortalis Dei", 1885).
Eh bien, ne trouvez-vous pas, camarades, que ce sont là de bien drôles de républicains que ces professeurs affirmant que le peuple n'est pas la source du pouvoir, parce que l'origine de la puissance publique appartiendrait à Dieu, c'est-à-dire à l'église, et non à la multitude ? Et n'est-il pas clair que dans les textes que je viens de lire, c'est l'église elle-même qui souligne la permanence de sa pensée politique, en invoquant Léon XIII et Saint-Paul ?
Certainement, au passage, vous avez dû noter que le manuel cité condamne non seulement les constituants de 1791, mais aussi ceux de 46 et également ceux de 1958 ! Leur grand tort étant de n'avoir pas reconnu à Dieu, c'est-à-dire à l'église, des droits supérieurs à ceux de l'Etat.
Alors, je pose cette question : les pouvoirs publics peuvent-ils être fondés à subventionner des écoles privées qui bafouent la constitution dans leur enseignement ?
Dans la leçon consacrée à l'étude de la loi, MM. les professeurs confessionnels exposent : une loi est un acte de l'autorité souveraine qui ordonne, permet ou défend ; pour Jean-Jacques Rousseau, elle est l'expression de la volonté générale ; mais qu'est-ce que la volonté générale ? Comment la connaître ? La définition donnée par Saint-Thomas est plus juste et plus complète : une loi est une ordonnance de la raison tendant au bien commun et promulguée par celui qui est communauté. Dieu, suprême législateur, impose à l'homme la loi naturelle, par son pouvoir qu'il communique à ses représentants ; il leur confère le droit d'éditer des lois humaines ; ces lois ne doivent pas contredire à la loi morale. Ainsi, pour les auteurs, une loi n'est pas l'expression de la volonté générale ayant sa source dans le suffrage universel, mais une ordonnance de la raison, promulguée par celui qui est chargé de la Communauté.
Telle est l'opinion de principe de l'église d'aujourd'hui, car telle fut l'opinion du monarchiste Thomas d'Aquin qui, au 13ème siècle, vécut dans l'entourage de Saint-Louis. Mais si la loi civile ne doit pas contredire la loi morale, qui dira donc la loi morale ? L'Eglise, évidemment. C'est pourquoi, Monseigneur Lefebvre, Archevêque de Bourges, dit que l'Eglise a non seulement le droit mais l'obligation d'intervenir en matière familiale, sociale, économique, civique et internationale, chaque fois que les principes de la morale ou la destinée de la personne humaine sont engagés.
C'est en vertu de ce droit qu'en mars 1929, les cardinaux et archevêques français ont déclaré que les lois laïques ne sont pas des lois parce qu'elles sont contraires aux lois formelles de Dieu ; elles n'ont de lois que le nom, un nom usurpé ; elles ne sont que des corruptions de la loi, des violences plutôt que des lois dit Saint-Thomas.

Saint Thomas, comme je l'ai rappelé tout à l'heure, qui a vécu au 13ème siècle, avait déjà eu à connaître de nos lois laïques.
Dans les leçons traitant de la liberté, les professeurs confessionnels prêchent la soumission de l'homme aux forces qui l'oppriment. Le manuel de M. Crouzet (?) sur "L'initiation à la vie politique et économique", déclare par exemple : "Le christianisme condamne nettement l'esclavage, et cependant, il ne prêche pas la révolte sociale aux esclaves, il commande la soumission, aux maîtres, il parle un langage explicite."
Dans "Toute notre Histoire", ouvrage destiné aux élèves qui préparent le certificat d'études, la Réforme, la Renaissance, le 18ème siècle, la révolution française, le 19ème siècle, sont dénigrés, calomniés, condamnés, parce qu'à ces différentes époques, l'homme a grandi en dignité en se libérant d'un certain nombre de servitudes qui pesaient sur ses épaules. Jugez sur pièce, écoutez ce que l'on enseigne sur la renaissance aux élèves des écoles catholiques, dans le manuel que je viens de citer :
"Après le Moyen Age, qui avait marqué un des sommets de la civilisation, où le génie de l'homme s'inclinait devant Dieu, vint la Renaissance où, sans s'affranchir tout à fait de Dieu, l'homme, porté par un orgueil démesuré, témoigne une excessive confiance en lui-même. Cette Renaissance se signale par un retour au paganisme. La Réforme elle-même fut une crise religieuse suscitée en grande partie par la raison humaine, rendue fière et indépendante, qui refusait de se soumettre à la révélation divine et à l'autorité de l'Eglise."
Ecoutez ce que l'on enseigne sur le 18ème siècle : "L'individu l'emportait sur les autorités traditionnelles. Une telle assurance dans la révolte s'appuyait sur l'orgueil, né d'un sensible progrès des sciences."
Que dit-on sur "l'encyclopédie" ?
"Le ton général est fielleux, partial, hypocrite, hostile à la monarchie et à l'Eglise."
Que dit-on sur le 19ème siècle ?
"Ce siècle a été le siècle de l'Homme, plus encore que le 16ème... L'orgueil de l'esprit a été sa grandeur et son mal."
Que dit-on enfin de la Révolution française ?
"L'esprit de la révolution est un esprit néfaste, opposé à toute autorité, dressé particulièrement contre celle de Dieu."
En somme, dans ces textes on met en accusation la raison humaine, la dignité de l'homme, les progrès des sciences ; l'on reproche à l'homme de se dresser contre l'autorité.
Que disent maintenant les professeurs confessionnels sur le thème de l'égalité ?
"Conçue sans l'indispensable collectif de la hiérarchie, l'égalité peut se révéler une dangereuse illusion, car elle porte en elle-même de quoi ruiner à tout instant l'état des relations sociales et désagréger l'équilibre des structures de la Cité."
Vous croyez peut-être que croyants et incroyants entretiennent entre eux des rapports fraternels ? Détrompez-vous. "Pour que la fraternité - je cite - soit une réalité politique, explique M. Debicour (?), dans son manuel d'instruction civique, il faut qu'elle s'établisse au sein d'une diversité, d'un complexe

d'inégalités qualitatives, d'obéissance et d'autorité, non pas entre les individus comme tels ni au sein d'une masse amorphe et uniforme ; les grains de sable ne sont pas frères les uns des autres et au sommet il faut un père. S'il n'y a pas un père, il n'y a pas de fraternité !"
Un d'autres mots, seuls ceux qui croient en Dieu sont fraternels, les autres, vous le savez maintenant, ne sont que des grains de sable, même s'ils adhèrent à des œuvres sociales, même s'ils ont donné de leur poche pour les sinistrés de Fréjus, de Madagascar ou autres lieux, même si, pendant la guerre ou pendant la résistance, ils ont risqué leur vie pour sauver leur pays, pendant que la Sainte Eglise catholique apostolique de France, collaborait fraternellement avec l'ennemi. Dans les manuels confessionnels, la fraternité est assimilée systématiquement à la charité chrétienne, précisons bien à la charité privée. "Car - assure M. Crouzet - la charité publique ne remplacera jamais la charité privée."
Avouons que, si cela est vrai, c'est bien dommage, car que vaut moralement cette charité privée, qui humilie, face à cette solidarité que nous préconisons parce qu'elle respecte l'homme dans sa dignité ? Que vaut cette fraternité, qui s'arrête aux barrières de l'intolérance ? Voilà ce que l'on enseigne dans les écoles de l'Eglise ! Grâce à l'argent de tous, on y forme une jeunesse qui ira grossir les rangs de la JOC, de la JAC, des foyers ruraux, des associations familiales et autres organisations catholiques de combat !
Cette jeunesse étudie, en vase clos ; elle ne comprendra pas notre Socialisme laïque, elle nous combattra. La loi Debré a été faite pour elle ; cette loi cherche à atteindre quatre objectifs :
1 - faciliter le recrutement et la formation des prêtres et des cadres du clergé ;
2 - recruter des militants pour l'action catholique, qui est une organisation essentiellement politique ;
Hier matin, notre ami Cartier (?) demandait à notre Parti d'ouvrir dès maintenant des écoles, avec l'argent des contribuables, puisque l'Etat fournit des écoles et des professeurs à l'Eglise pour la formation de ses cadres politiques et religieux antirépublicains !
3 - objectif : monopoliser l'enseignement ;
4 - tenter de ramener tous les Français à la conception théocratique de l'Etat.
Contre tous ces dangers, les laïques se sont unis et ont réagi avec vigueur, mais soyons vigilants. Il ne faut pas que, sous prétexte de combattre les prétentions de l'Eglise, nous frayions la voie à un autre totalitarisme, d'autant plus redoutable qu'il s'adresse directement à la masse et s'appuie sur un état pour qui la propagande est la première des armes !
Pour écarter ces autres dangers, tout en combattant les prétentions de l'Eglise, nous devons, sous de multiples formes, par la plume (et notamment en diffusant notre "Université socialiste" et "l'Ecole de France"), ou par la parole, dans les réunions organisées par notre Parti ou par les cercles Jean Jaurès, nous devons dénoncer l'imposture des pseudo-laïques du Communisme.
Si nous ne faisons pas cela avec toute l'adresse voulue, nous risquons de servir de caution à des gens qui n'en méritent pas et de faire leur jeu ! Comme le 18 juin à Vincennes, où heureusement ils ont échoué... dans leur projet d'encadrer

Fondation Jean Jaurès

la masse pour l'entraîner à manifester sur leurs propres mots d'ordre !
Nous devons nous féliciter de ce que notre Parti ait été le premier à demander à ses élus de refuser les crédits communaux et départementaux aux Ecoles missionnaires de l'Eglise. Cette attitude, cependant, ne saurait suffire. Il faut aussi combattre l'enseignement antirépublicain et sournoisement antisémite...
Beaucoup trop de gens se figurent que l'enseignement confessionnel, c'est l'enseignement de nos écoles laïques, plus une éducation religieuse ; c'est une erreur qu'il faut à tout prix dissiper !
C'est une erreur qu'il faut à tout prix dissiper. Dans chaque commune, il sera bon de se procurer des manuels confessionnels d'histoire, d'instruction civique, de morale, de lecture et d'en faire la critique publiquement. Ces critiques constitueront pour le peuple d'excellentes leçons de civisme. Mais - nous dira-t-on - n'y a-t-il pas les inspecteurs pour contrôler cet enseignement que vous condamnez ? Nous répondons non, car la loi Debré ne permet pas de contrôle, dans notre lutte contre le totalitarisme, sous sa forme politique ou religieuse. Les principes doivent nous trouver intransigeants, mais en même temps nous devons nous montrer accueillants aux catholiques qui savent faire le juste partage entre leur foi et les démarches politiques de la hiérarchie. Nous devons leur dire qu'ils peuvent venir à nous sans crainte, qu'ils seront à l'aise dans nos sections, car jamais nous n'y mettrons en cause leurs convictions religieuses. "Notre volonté, comme l'écrit Fernand Robert dans son rapport, c'est d'établir un régime ou les problèmes religieux et métaphysiques pourront enfin être posés sans que les intérêts d'une classe sociale dominante viennent en fausser les termes à son profit". Pour nous, Socialistes, la religion est chose privée ne concernant chacun d'entre nous qu'individuellement. Certes, nous regrettons beaucoup que les hommes n'arrivent pas à s'entendre sur les problèmes métaphysiques. Mais, par-delà leurs divergences, nous pensons qu'ils doivent s'unir et s'organiser pour essayer de vivre le plus heureusement possible sur cette terre, dans la justice et dans la liberté.
(Applaudissements)
Chers camarades, notre ami Georges Brutelle est un excellent technicien. Il a coupé l'artillerie des ténors cet après-midi et, ce soir, il convient à l'infanterie d'occuper sinon les tranchées, tout au moins les travées. Il est vrai que notre camarade Weill-Raynal nous a arrosés d'un excellent numéro de la garde républicaine. Tout ceci, camarades, pour vous dire, en quelques mots, certaines données essentielles du problème de l'armée que je veux rappeler devant vous. Car, ce matin, Pierre Métayer en a traité de façon excellente, malheureusement d'une façon assez peu écoutée des congressistes. Guy Mollet a donné là-dessus une série d'articles qui ont été repris dans une brochure qui devrait être pour les camarades un instrument de travail et de méditation sérieux et un instrument de discussion dans les sections.
Au lendemain du 13 mai, on a indiqué qu'il y avait une prise de conscience politique de l'armée. Pourquoi s'en étonner camarades ? N'a-t-on pas confié à l'armée dans ces dernières années un certain nombre de missions dues à certains événements politiques ou internationaux ? On a confié à l'armée des missions

pour lesquelles elle n'avait pas vocation. L'armée, marquée par ce qu'on a appelé le complexe de Dien-Ben-Phu, s'est réveillée devant ce quelle croyait être une des missions du pouvoir civil.
Il y a donc, camarades, une première responsabilité : n'avoir pas assuré un pouvoir civil fort, capable d'en imposer à l'armée. Mais il y a aussi un deuxième problème, camarades, face à ce qu'est devenu le premier parti de France, un premier parti qui n'a pas à se préoccuper de ses rentrées de cotisations et du recrutement de ses adhérents : la loi y pourvoit.
Camarades, le problème de l'armée est avant tout le problème de ses cadres. Soyons francs, faisons notre mea culpa. Notre camarade Guy Mollet nous indiquait à Privas que, comme beaucoup d'entre nous, il avait commencé son action politique dans le pacifisme intégral. Oui, les uns et les autres, soit nous-mêmes, soit par nos pères, nous avons démarré dans la carrière politique par le pacifisme intégral. Cela se concevait au lendemain de la grande tourmente. Puis, des événements sont venus modifier notre optique. Il y a tout d'abord eu la guerre d'Espagne. Je me souviens qu'à ce moment-là, la fédération nationale des étudiants socialistes s'est penchée sur le problème de la préparation militaire supérieure. Elle a conseillé à ses adhérents de suivre les cours de la préparation militaire supérieure pour devenir des officiers de réserve. On avait jugé, en Espagne, de l'utilité, de la nécessité implacable d'avoir des officiers de réserve républicains. Nous avons obéi, sans beaucoup d'enthousiasme, certes, la plupart des militants socialistes ne sortaient pas en première liste. Il y avait d'ailleurs pour cela les notes de la cote d'amour qui les en empêchaient. Mais, camarades, peu de temps après, nous avons fait à nouveau expérience de la dure nécessité d'avoir un encadrement, d'avoir des officiers républicains. Il s'est agi de la Résistance. Les bonnes volontés ne suppléaient pas toujours aux compétences et là, les camarades qui avaient eu l'initiative de suivre les cours de la PMS ont pu rendre quelques services dans l'organisation des maquis.
Camarades, je crois que nous devons repenser le problème de notre antimilitarisme foncier. Je le fais avec d'autant plus de conscience que moi-même j'ai été marqué par cet esprit. Je dis que, sans vouloir réveiller un esprit belliqueux, il ne faut pas que l'ouvrier, que l'instituteur ait honte que son fils devienne maintenant un colonel. Certes, cela ne correspond pas à la grande tradition de générosité du Socialisme français, ce Socialisme qui puisait surtout dans des données sentimentales, mais cela correspond à l'amère réalité.
Camarades, nous devons repenser ce problème et le repenser de façon sérieuse. Ce matin, Métayer évoquait la possibilité d'enlever aux militaires ce droit de vote qui leur a été concédé au lendemain de la libération. J'ai eu l'occasion, il y a quelque temps, de parler de ce problème avec un colonel qui est un sympathisant du Parti, qui est un laïc convaincu. Ce colonel s'insurgeait contre de telles prétentions qu'il estime antidémocratiques. Il me disait : "vous envisageriez de gaieté de cœur de nous enlever ce droit de vote alors que vous admettez très bien que les bonnes sœurs qui sont chez les carmélites puissent sortir de leur cloître pour déposer un bulletin de vote dans l'urne ! " Camarades, je ne demanderai pas à nos militants de la Commission nationale féminine de

vouloir noyauter les bonnes sœurs, car Georges Brutelle me ferait quelque grief, mais ce que nous pouvons faire, c'est faire entrer un souffle républicain dans les cadres de l'armée.

Parlant toujours de cadres et quittant l'armée, je veux maintenant très brièvement rejoindre une idée émise par Garnier Thenon dans la discussion d'hier sur les problèmes de structure. Camarades, on a parlé quelquefois de parti de masse. Nous savons malheureusement que notre nom de militant nous interdit d'en revendiquer l'appellation. Je crois que cette appellation est également interdite au Parti Communiste. Nous sommes, en fait, un parti de cadres politiques. Il convient, dans le sens de l'efficacité, que les cadres politiques que nous représentons soient également l'image de la nation. Dans cette nation, il y a une couche sociale qui, elle, prend une sorte de conscience politique, qui prend maintenant la mesure de sa valeur, du rôle qu'elle est appelée à jouer. Il s'agit de ceux que H. Burnhams (?) qualifiait d'organisateurs, dans un ouvrage que notre regretté camarade Léon Blum préfaçait. Cet ouvrage,"L'ère des organisateurs", pouvait passer pour être une vue de l'esprit. Mais maintenant, quand on a l'occasion de côtoyer les milieux économiques, on se rend compte que cette vue de l'esprit devient de plus en plus une réalité. Les cadres économiques de la nation prennent conscience de leur valeur propre et, sur le plan social, ils ne se considèrent plus comme les larbins d'un patronat dépassé, ils se considèrent maintenant comme des hommes tenant en mains les destinées des entreprises. Mais ces hommes qui tiennent en mains les destinées d'entreprises de plus en plus importantes s'éveillent aussi à l'action politique. On a dit - nos camarades de la fédération du Nord l'ont souligné excellemment dans leur motion - que l'on nous volait nos mots d'ordre, que l'on nous volait nos solutions. Eh bien, j'ai eu l'occasion, lors de colloques avec des dirigeants, avec des cadres de grandes entreprises du secteur public ou du secteur privé, de me rendre compte que les cadres faisaient maintenant du Socialisme comme M. Jourdain faisait de la prose.

Ne pensez-vous pas, camarades, que nous avons là un terrain excellent pour le recrutement ? Au lendemain de la libération, beaucoup d'idées généreuses de ministres socialistes ont été émises. Mais les grands commis de l'administration n'avaient pas l'esprit socialiste et, dans les décrets d'application, travestissaient l'esprit qui avait prévalu dans les lois organiques. Soyons aussi très francs, camarades. Les comités d'entreprise n'ont pas donné ce qu'on pouvait espérer. Ces comités ont très vite dégénéré en assemblées où on parle d'arbres de Noël ou de lavabos cassés. Pourquoi cela ? Ce n'est pas un mystère ! C'est simplement parce qu'il n'y a pas toujours des interlocuteurs valables. Pour fabriquer ces interlocuteurs valables, il faut attirer à soi les cadres, leur faire comprendre que ce langage qui est commun sur des données techniques peut être commun si nous savons leur faire comprendre qu'après tout le Socialisme, c'est un mélange harmonieux de techniques et d'humanisme.

Camarades, en conclusion pratique, en accord avec Garnier Thenon, nous lançons un appel pour que les camarades qui sont décidés à redonner vie à l'union des techniciens socialistes se fassent connaître à nous, avant la fin de ce

Congrès. Il faut aller vite. Il faut aller très vite. Comme l'a dit M. Alfred Sauvy, pour devenir réalité le Socialisme doit être réaliste. Nous avons conscience en agissant ainsi, camarades, de servir les voies du Socialisme et d'être vraiment à l'avant-garde de la classe ouvrière, en amenant à nous des cadres qui, jusqu'à présent, jouent les chiens de garde d'un patronat dépassé.

Le président - La parole est à Humberdot.

René Humberdot (Seine)

Mes chers camarades, c'est par respect pour vous qui avez eu le courage de vous déranger ce soir que je prends la parole maintenant.

Par sa réalité pesante, par la phase que nous vivons, en ces heures, le problème algérien semble dominer tous les autres dans la vie quotidienne comme dans ce Congrès. Il n'est cependant que partie d'un tout que l'on persiste à se refuser à voir. Aveuglé par ce qu'on appelle "le sens de l'Histoire", on prend le contresens du réel pour la réalité de demain ; on veut croire au monde blanc de l'Atlantique à l'Oural, opposé au monde jaune dans un lointain avenir, alors que depuis 15 ans, le monde blanc totalitaire va de l'Oural vers l'Atlantique, et, par l'action jaune, gagne l'Afrique noire, si ce n'est la Méditerranée. On démembre l'Afrique en un puzzle de nations, alors que les empires de proie, les empires totalitaires, URSS, Chine, République arabe unie, ne pensent qu'à capter de nouveaux territoires et de nouveaux esclaves.

Et pendant que ce monde totalitaire, qui a instauré une époque de luttes sans répit, jusqu'à la domination complète du monde entier, conduit magistralement, froide ou chaude, la guerre nouvelle, la guerre psychologique, la guerre subversive qui doit mener à cette domination, nous, de détente en coexistence pacifique, de conférence de désarmement en bavardages onusiens, de campagnes de paix en veuleries et lâchetés quotidiennes, et peut-être bientôt de lâches soulagements en "pas mourir pour Dantzig", on risque de se retrouver à Munich.

Et nous, Socialistes, si nous n'avons pas le courage de dire au peuple de France que la rébellion algérienne, même si vous la croyez nationaliste, n'est qu'un épisode de cette lutte sans répit que le totalitarisme mène contre le monde libre, si vous n'avez pas le courage et la fierté de dire à ce peuple que livrer sans combat les plus faibles aux plus forts c'est l'esprit de Munich, que livrer sans combat, au nom d'une idéologie fumeuse, des hommes libres à des dirigeants totalitaires, des fanatiques, c'est l'esprit de Munich, si vous n'avez pas le courage de dire que pour complaire à l'ONU, où les peuples, et même les peuplades sous évoluées dominent maintenant les démocraties réelles, ou à une Internationale ou presque seule la SFIO est internationaliste, que lorsqu'on envisage l'indépendance de l'Algérie comme possible, condamnant 2 millions l/2 d'Européens et de Musulmans français à la valise ou au cercueil du Glaoui - cela, pour retrouver sa tranquillité métropolitaine - c'est encore l'esprit de Munich, si vous n'avez pas le courage de le dire, alors, mes camarades, c'en est fini de la liberté.

Nous avons fait trop de guerres au combat. Nous savons trop ce qu'était le

combat des ombres pour ne pas être animés du plus farouche désir de paix. Nous aussi, nous avons eu des femmes et des mères qui pleuraient, et nous nous battions pour ne plus revoir cela. Aussi, toute chance de paix, si fugace soit-elle, nous est pour le moins aussi chère qu'à vous tous.
Mais si rien ne doit être fait pour la compromettre, rien non plus ne pourra nous amener à Munich les pieds et les poings liés. Et cela, il faut le dire bien haut pour qu'amis et ennemis le sachent.
Nous rappelons que Staline écrivait : "Une fois l'Asie et l'Afrique insurgées, l'Europe tombera comme un fruit mur". C'est bien parce que nous savons cela qu'il nous faut être vigilants. C'est parce que nous savons qu'il faut maintenir l'Algérie dans la République. Car la France républicaine, nos alliés doivent le comprendre, c'est la meilleure des digues contre l'ennemi totalitaire. C'est pourquoi nul n'a le droit de la mutiler.
Je m'excuse de vous infliger la lecture d'un pensum écrit, mais l'expérience vécue depuis quelque temps m'a démontré hier encore, par l'intervention de Leenhardt à la tribune, que par une sorte de délectation morose, bien des interlocuteurs se complaisaient à entendre ce que vous ne disiez pas, et donnaient à vos paroles ou à vos écrits le sens qu'eux voulaient y voir, et non pas celui que vous y aviez mis.
Alors, mieux vaut garder copie. Car le ton si fraternel avec lequel Leenhardt a voulu vous persuader que je défendais Lagaillarde parce qu'intégrationniste - ce qui, soit dit en passant, était deux contrevérités, n'ayant jamais défendu Lagaillarde et n'étant pas intégrationniste – m'a démontré combien j'étais heureux, grâce à l'éducation socialiste de mes vieux maîtres, en étant agnostique, de pouvoir éviter certaines formes de perversion mentale.
Ceci dit, venons-en au problème. Nous sommes contre l'intégration telle qu'on l'entend, parce que ce mot a été galvaudé par les ultras pour camoufler leur rythme assimilationniste, permettant de conserver longtemps l'Algérie de papa. Et si nous sommes sans aucune réserve pour l'autodétermination, seul moyen de démontrer au monde que les Algériens choisissent librement de demeurer français, nous sommes, comme nos Congrès l'ont proclamé, contre la sécession.
Etant contre la sécession, nous sommes obligés d'être pour le maintien de l'Algérie dans la République, car si on l'en sort d'une manière ou d'une autre, c'est la sécession. Nous sommes donc contre l'indépendance, car elle présuppose le triomphe d'une majorité FLN et c'est alors la dictature totalitaire de fanatiques sur des citoyens français et des masses en voie d'évolution sociale, avec tout ce que cela comporte de régime concentrationnaire. Ou bien c'est la résistance armée de ces millions d'hommes et de femmes qui ne voudront ni mourir, ni quitter le sol de la patrie et qu'une grande partie de l'armée défendra contre les fanatiques. C'est donc la guerre civile, qui peut s'étendre jusqu'à la métropole, non seulement par le jeu de possibles complots, mais surtout par celui des cinquièmes colonnes. Où c'est la partition que le FLN déclare d'avance refuser. C'est de toute façon la continuation des conflits armés et terroristes pour garder le couloir Alger Oran Sahara et protéger les citoyens.
Etant contre la sécession, nous sommes contre l'association qui présuppose une

sécession, car on ne peut associer des entités séparées, ce qui, même réalisé avec des liens étroits, conduit inévitablement à l'indépendance, comme les Etats d'Afrique noire, ce que le FLN explique parfaitement. Et comme l'indépendance, c'est la guerre, l'association, c'est reculer pour y être acculé à nouveau.

On nous dira : mais avec un système analogue aux cantons suisses, les communautés seront protégées. Oui, par l'armée française. Le FLN continuant à revendiquer l'indépendance et combattant pour elle jusqu'à sa mainmise sur l'ensemble algérien. En maintenant avec un statut spécial, constitutionnellement possible, l'Algérie dans la République, les combattants fellagha seront vite réduits. Il faudra, c'est vrai, monter bonne garde aux frontières, mener sérieusement la lutte contre le terrorisme, mais certaines de demeurer françaises et français et d'être protégées, les masses musulmanes vous y aideront de grand'cœur. L'exemple kabyle est là, sous vos yeux. Pour assurer la paix de leurs foyers, les musulmans français résistent aux tueurs FLN et c'est volontairement que je ne dis pas aux rebelles. Mes chers camarades, je dis aux tueurs, parce que j'ai entendu d'étranges propos dans la bouche de camarades socialistes. J'avais, l'autre jour, une conversation avec Francis Leenhardt. Il me disait : "Depuis six ans que cela dure, tous ces hommes qui sont tombés du côté des rebelles, tous ceux qui sont emprisonnés dans des camps, toutes ces familles qui ont souffert, mais cela fait des résistants !"

Des résistants ? Mes camarades, vous avez connu, vous les résistants français, des résistants qui violaient les femmes, les éventraient et leur coupaient les seins ? Vous avez connu des résistants français qui coupaient le sexe des hommes pour leur mettre dans la bouche ? Vous avez connu des résistants français qui pratiquaient l'égorgement rituel ? Vous avez connu des résistants français qui ont fait Oradour ? Est-il possible de voir une telle perversion d'esprit se manifester dans ce Parti !

Et puis, quand on y réfléchit, tous ces musulmans qui sont tombés victimes des fellaghas et leurs familles, toutes ces victimes du terrorisme urbain, musulmans et européens, et leurs familles, tous ces musulmans qu'on a été forcé de loger dans des sortes de camps pour les protéger avec leurs familles, est-ce que ceux-là ne sont pas aussi des résistants ? Mais ce sont nos résistants, et c'est pourquoi, nous, nous les défendons et les défendrons toujours !

Voyez-vous, mes camarades, il est certain que nous vivons des heures plus que délicates pour la pensée surtout. Qui peut dire que sa seule solution est bonne ? Il nous faut examiner ce qu'on peut peut-être trouver de meilleur, sans savoir si c'est vraiment la bonne solution, et nous avons pensé que, puisque la guerre était inévitable, si c'était l'indépendance et la sécession et la partition, que puisqu'elle redeviendrait inévitable, si c'était l'association, il valait mieux encore garder ce que nous avons, l'Algérie dans la République, depuis des décennies, et les citoyens français musulmans et autres d'Algérie dans la République, car il vaut mieux se battre, si on ne peut faire autrement, pour garder ce qu'on a, que pour donner à d'autres ce qu'on possède, ou empêcher d'en prendre une partie.

Et je vous dirai pour conclure, voyez-vous, mes camarades, comme le disait Miguel del Unanumo : "La vérité, ce n'est pas ce qui nous fait penser, la vérité, c'est ce qui nous fait vivre".
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Kreher.

Kreher

Camarades, après plusieurs années de silence dans ce Parti, je dois aujourd'hui à la confiance de mes camarades de Meurthe-et-Moselle l'occasion d'exprimer ici quelques idées. Je le ferai brièvement, me résumant à l'essentiel, car aussi bien depuis ce matin, je crois que toutes les versions, toutes les nuances, se sont largement exprimées.
On a dit : Nous sommes à une heure grave. Je crois effectivement que vous en avez tous conscience. Elle est grave pour ce pays comme pour l'ensemble du monde libre. Elle est grave pour ce Parti comme pour l'ensemble du Socialisme démocratique.
La fédération de Meurthe-et-Moselle marque, je le précise tout de suite, une préférence très nette pour la plupart des suggestions contenues dans la motion dite Gazier Pineau.
Cette affirmation cependant appelle deux importantes précisions, je pourrais presque dire deux réserves, car ces réserves sont effectivement importantes, puisqu'elles expliquent et, dans une certaine mesure, elles ont conditionné notre unanimité.
En ce qui concerne l'Algérie, nous pensons qu'il faut avant tout se reporter aux idées exprimées par Defferre dans sa motion et qu'il a exprimées si bien ce matin à ce Congrès, au point qu'il est tout à fait inutile que je procède maintenant à une répétition quelconque.
Voyez-vous, camarades, je ne pense pas que ce soit de la faiblesse que d'avoir le courage de dire qu'il faut tout faire pour sortir de ce conflit. On a dit souvent, ici même, - et c'était, en définitive, à peu près le sens général de l'intervention de Humberdot - il faut tenir en Afrique du nord ce bastion, car il est un des bastions essentiels du monde libre, face aux entreprises momentanément conjuguées du Communisme soviétique et du panarabisme nassérien.
Mais voyons, qu'est-ce qu'un bastion isolé dans un monde hostile ? Les Britanniques le savaient, ils l'ont bien compris, lorsque, pour apaiser Chypre, ils ont rendu la liberté à Macarios. C'est la leçon des faits, plus forte que les désirs des hommes. Et puis, qui ne réalise que c'est au sein même du monde occidental que, peu à peu, la guerre d'Algérie affaiblit nos positions ? Il suffit de franchir nos frontières pour sentir dans la sympathie de nos amis cette inquiétude qui, peu à peu, ne se dissimule plus. Les faits sont là. Ils sont plus forts que les programmes, ils sont plus forts que les discours, ils sont plus forts que les textes, les décrets, les lois, les ordonnances.
Voulez-vous deux exemples ? Il suffit de les citer en style télégraphique. L'armée, par le rôle important, courageux et dont le caractère social mérite

Fondation Jean Jaurès

souvent d'être souligné et admiré, a pris sur ce territoire d'Algérie une place, une position qu'aucun démocrate ne peut finalement supporter. Ce n'est pas la peine de faire de longues références à ce qui s'est passé en mai 1958. Vous savez bien que cet état d'esprit, que cette crise, c'était le résultat précisément de cette importance qu'avait prise l'armée dans les conditions ou elle était placée.

La justice ? Allons ! J'étais à Londres, il y a quelques jours, pour une réunion internationale de juristes et je n'étais pas arrivé depuis cinq minutes à mon hôtel qu'on me téléphonait, pour m'interroger à la BBC. C'était l'époque des procès qui se déroulaient à Alger. Bien sur, je connais la règle suivant laquelle chaque fois qu'on est dans une instance internationale, on n'a jamais le droit de donner tort à son pays. Je me suis défendu de mon mieux, mais croyez-vous qu'au fond de nous-mêmes, dans notre conscience, nous soyons toujours très fiers, quand on vous parle de ce qui se passe à l'occasion de certains procès, quand on vous parle de ce qui se passe surtout avant ces procès, les arrestations, les tortures indiscutables, car je ne suis pas dupe, croyez-le bien, de la propagande de certains avocats communistes dont je sais le rôle qu'ils jouent. Et la torture a existé, les arrestations trop nombreuses, injustifiées, les détentions prolongées, les camps d'internement, avec tout ce pourrissement qu'ils amènent.

Alors, à la faveur des contacts amorcés, s'il y a un espoir, ne boudons pas cet espoir. Tout, je le pense, peut encore être sauvé, cela bien sûr, à certaines conditions, et sans doute que nous ayons le sens des responsabilités quand nous prononçons certaines paroles en ce moment même, mais aussi en ne nous gargarisant pas de je ne sais quelle nostalgie de l'Empire. Ma parole, dans ce Congrès socialiste, il y a eu des moments aujourd'hui où je pensais que nous allions reprendre en chœur la chanson de la casquette du Père Bugeaud ! Voyons, est-ce que nous sommes en 1830 ? Est-ce que nous allons laisser au général de Gaulle le privilège de dire qu'il ne faut pas tout de même se croire encore au temps de la marine héroïque ?

Il faut avoir le sens des réalités. Dans cette réalité même, il y a la place pour de nouvelles formes de grandeur. Tous ceux qui sont depuis quelque temps retournés en Indochine, peuvent vous apporter le témoignage du crédit qui a repris, la culture, la langue, l'influence et même l'économie françaises. Est-ce qu'il est nécessaire que les structures nationales, que les structures politiques ne changent pas pour que les rapports d'amitié et de collaboration demeurent ? Voyez-vous, on faisait tout à l'heure allusion à l'Assemblée des Nations Unies. Je sais bien que ce qu'elle dit et que ce qui s'y dit n'est pas toujours de notre goût, mais il faut nous habituer, là aussi, à voir le monde tel qu'il est. En définitive, permettez-moi de vous le dire en citant encore une fois - je m'en excuse - le général de Gaulle, dans la conception que j'ai du patriotisme, la fierté que j'éprouve en contemplant l'œuvre de mon pays ; elle est plus grande que jamais, lorsque j'entends proclamer par le chef de l'Etat que la France a, sur le plan international, choisi la fraternité.

Deuxième réserve, pourquoi revenir toujours sur le passé ? Ce qui est important, c'est l'avenir, c'est ce présent au milieu duquel nous nous débattons, c'est demain que nous avons à forger.

Pour proférer des condamnations définitives de ce que nous avons fait, après tout, ensemble ? Car nous avons été tous disciplinés, même si parfois nous n'étions pas entièrement d'accord.
Pourquoi insinuer qu'il faut immoler certains hommes à la hargne du PSU ou à la haine du Communisme quand il est si évident que, non seulement ce serait injuste, mais que c'est le Parti tout entier qui s'humilierait en procédant à cette espèce d'autocritique d'un nouveau genre ?
C'est cela l'essentiel de ce que j'avais à vous dire ; si l'on veut bien laisser de côté ces rétrospectives inutiles, ces amertumes excessives, ces condamnations à la fois injustes et maladroites, si, comme je le crois, un Congrès socialiste n'est pas une bataille de clans, mais une occasion de confronter sincèrement des points de vue, qu'est-ce qui nous divise ?
Je pense que la presque unanimité d'entre nous est tout de même suffisamment protégée à la fois contre ce neutralisme dont Boutbien et d'autres avaient raison de dénoncer la duperie, et contre cette espèce de jacobinisme un peu chauvin auquel je faisais allusion tout à l'heure.
Alors, où sont les points de friction ?
Sur la laïcité dont parfois nous avons pu discuter en donnant à certains l'apparence que nous n'étions pas entièrement d'accord, les entreprises ridicules des réactionnaires et d'une fraction de l'opinion cléricale ont refait, s'il en était besoin, entre nous l'unanimité.
Sur le plan social, qui ne regrette la récession à laquelle nous assistons depuis dix-huit mois ? Qui n'a regretté que le chef de l'Etat, dans un message important, tandis qu'il disait par ailleurs des choses si justes, se taise et parle seulement d'une amélioration pour dans vingt ans, alors qu'à travers le pays tout le prolétariat est anxieux, et mène depuis un certain nombre de semaines des grèves difficiles ?
Alors, est-ce qu'il n'y a pas seulement des températures différentes, un potentiel différent, un dynamisme différent ? Sommes-nous capables de surmonter ces différences, de faire taire ces nuances au lieu de les aggraver, de les creuser ? Sommes nous capables faire ensemble l'effort pour montrer aux autres un visage uni ?
Voyons, vous savez bien que c'est uni et fort que notre Parti pourra alors reprendre avec la vigueur que nous voulons tous cette opposition de plus en plus nécessaire à la réaction qui est au pouvoir.
C'est uni et fort qu'il pourra reprendre ses examens de conscience sur le plan de la doctrine et revigorer s'il en est besoin ses conceptions, les mettre au goût du jour.
C'est uni et fort qu'alors il pourra sans inquiétudes envisager de se prêter, voire de susciter des rassemblements très larges sans exclusive peut-être, parce qu'alors il se sentira sûr de lui sans complexe d'infériorité.
Cet effort, camarades, je crois qu'il est peut-être encore temps de le faire dans ce Congrès, je vous adjure, je crois que l'enjeu en vaut la peine.
(Applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

Le président - La parole est à Ladel de la Guyane.

Ladelle

Pour un peu, c'est dans le métro que j'aurais fait mon allocution ce soir ! Je disais hier matin que la santé du Parti ne me paraissait pas brillante, quand on voit la salle ce soir, on se croirait à l'Assemblée Nationale et je pense que j'avais raison de souligner que les camarades ne font pas tout leur devoir et qu'une apathie où un désintéressement complet des affaires du Parti fait que cette salle, en séance de nuit, est aujourd'hui vide.
(Applaudissements)
Je vous assure, camarades, qu'il est inadmissible de voir que, par exemple, la fédération du Nord, avec 443 mandats est absente toute la soirée. Comment ! On parle de choses extraordinaires et la fidélité physique au Parti, les camarades ne l'observent pas, cela me met en boule !

Un membre - La fédération du Nord est là, camarade !

Ladelle - Bravo ! Mais toute cette table d'une trentaine de délégués est vide !
Je vais parler, camarades, d'un problème qui n'a pas été évoqué, celui des départements d'Outremer.
Je représente la Guyane où je viens de vivre pendant 4 ans et demie, il y a là une fédération qui n'est pas la dernière de France et je vais vous en parler, parce que vous ne savez même pas ce que c'est, camarades. Personne ne sait qu'en Guyane, ou à la Réunion, qu'à La Martinique, qu'à la Guadeloupe, il y a un million d'hommes. Vous vous battez pour un million d'Européens en Algérie et vous oubliez qu'il y a, à des milliers de kilomètres, des gens qui sont français depuis trois cents ans et dont personne ne se préoccupe.
Dans le compte-rendu de la Commission de l'Outremer du Parti, dans le rapport, il n'y a pas un mot sur les départements d'Outremer, je n'incrimine pas Bidet qui fait ce qu'il peut avec les moyens réduits dont il dispose, mais il n'y a aucune politique ; il faut qu'il y ait des troupes à Fort de France ou qu'on parle de l'envoi du croiseur de Grasse pour que l'on parle des Antilles dans les journaux !
Il est inadmissible qu'on soit dans une ignorance pareille de populations acquises à la France depuis trois cents ans, qui sont françaises autant que nous et qu'on laisse tomber.
L'évolution de ces départements dans quelques années, je vous le prédis, sera telle que vous serez obligés d'en parler. On parle aussi d'autodétermination maintenant aux Antilles, on parle maintenant de Sékou Touré ; l'exemple de la Communauté a été très néfaste là bas, en ce sens qu'on faisait appel à des populations pas toujours très évoluées sur le plan politique et que quelques meneurs, un renégat du Parti Socialiste actuellement député de la Guyane, les mènent sur de mauvais chemins.
Si nous n'y prenons garde, nous aurons des réveils dangereux, des réveils cruels plus tard dans les départements d'Outremer.

Fondation Jean-Jaurès

Qu'est-ce que les DOM ?
Ce sont 4 entités différentes, il n'y a rien de commun entre la Guadeloupe, la Martinique qui regorgent d'hommes et d'habitants et la Guyane qui n'en a pas ; il n'y a rien de commun non plus au point de vue production. Il y a là des problèmes particuliers sur lesquels le Parti doit se pencher. Il y a quelques parlementaires socialistes qui représentent ces départements, il faut absolument qu'avec l'aide du Parti et les techniciens, ils se mettent au travail et proposent des solutions et, en tout cas, ne laissent pas faire à Robert Lecourt le travail du gouvernement dans de domaine !
Le programme du Parti pour les DOM, eh bien, il est inexistant. On lit dans la brochure que la Commission d'Outremer et de la Communauté suit à la loupe l'existence de la Communauté, je préfèrerais qu'elle la précède avec un flambeau plutôt que de la suivre à la loupe !
Tout est à faire, car ou nous aurons une nouvelle Guinée et un nouveau Sékou Touré dans ces départements d'Outremer, ou bien nous continuons à les associer à la France avec des formes adéquates.
Sur le plan de la Communauté, on n'a pas parlé beaucoup de cette question, et pourtant il y a là 13 Républiques nouvelles dans lesquelles il devrait y avoir 13 Partis Socialistes nouveaux associés à la section française de l'Internationale !
(Applaudissements)
Et je serais content que ce ne soit pas seulement à l'ONU que la France présente les nouvelles Républiques, mais que la SFIO présente à l'Internationale ouvrière les Partis Socialistes de 13 nouvelles Républiques.
(Applaudissements)
Le rôle du Parti est primordial, nous nous targuons sur le plan humain d'avoir aidé à la libération des hommes d'Afrique noire, et je crois que nous avons quelques droits à le faire, mais sur le plan du Socialisme, notre tâche n'est pas finie, notre tâche commence maintenant, nous devons rattraper un retard inéluctable dans ces pays où le Socialisme n'a pas encore pris sa place ; je pense qu'il nous faut assurer une coordination du Socialisme dans les 13 Républiques en question. Nous devons absolument aider à la création de Partis Socialistes, même s'ils ne portent pas ce nom, et il faut absolument que nous ne perdions pas une minute, parce que d'autres, sans cela, prendront notre place.
Sur l'échiquier politique français, je ne crois pas qu'on ait assez insisté dans ce Congrès sur la ligne de démarcation absolument indispensable qu'il y a lieu de faire du côté Communiste. On n'ose pas prononcer certains mots. Il est fréquent que nous sentions dans les fédérations une certaine nostalgie du front populaire, c'est vrai, il faut absolument ouvrir les yeux aux camarades et aux peuples, car le Parti Communiste n'est pas un parti comme les autres… (applaudissements)… il ne représente pas du tout la démocratie ; la ligne de clivage entre l'oppression et la liberté passe par le Parti Communiste, au-delà, on n'y va plus, frontières interdite ; on ne peut pas penser à une alliance avec les Communistes, sur quelque plan que ce soit, camarades, et pourquoi ?
Parce que, camarades, il ne représente pas seulement un parti comme les autres, mais une religion dont l'aboutissement est le paradis sur terre et qui a un

retentissement tel dans le crâne des pauvres bougres qu'il a été suivi par des aveugles comme des aveugles.
Il faut absolument que nous dénoncions cette coexistence pacifique qui n'existe que dans les journaux et du bout des lèvres de M. Khrouchtchev, cette coexistence qui est impensable, que, d'ailleurs, M. Khrouchtchev ne pense pas et ne réalise pas.
Après la guerre au fusil, c'est la guerre avec les idées, mais c'est toujours comme cela et, camarades, croyez-le bien, quand un vous fait un sourire, c'est là que cela devient dangereux.
Je vous assure qu'il faut dans ce domaine que le Parti Socialiste revoit ce problème.
Je vous assure que c'est important, ne laissez pas les fédérations s'acoquiner avec le Parti Communiste, car elles seront bouffées, parce que nous n'avons pas encore compris quels sont les moyens de défense contre eux.
Il faut donner, bien sûr, de l'espérance aux gens. Quels sont, pour revigorer le Parti Socialiste, ces mots clés magiques qui ont dans le passé, dans un passé récent entraîné les hommes ? L'Eglise vous avait promis le paradis au ciel, en 1789 c'est au nom de la liberté, de l'égalité, de la fraternité qu'on a fait la révolution, qu'on a entraîné les masses, depuis le Communisme, c'est parce qu'ils ont promis le paradis sur terre aux pauvres bougres, hier c'était l'indépendance le maître mot dont on a parlé ici, eh bien, camarades, redonnez en un autre au peuple français, redonnez un autre mot clé et le mieux est de revenir à celui de nos aïeux : liberté, égalité, fraternité.
Voilà, camarades, la devise du Parti Socialiste.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Rauffet (Aveyron)

Rauffet

Camarades, certains problèmes se posent sous des angles différents selon les régions considérées ; nous avons vu qu'il en était ainsi pour les problèmes agricoles, c'est la même chose pour le problème laïque. Je sais que certaines fédérations n'ont pas de difficultés dans ce domaine ou prétendent ne pas en avoir, aussi je crois que c'est à nous qui sommes dans nos fédérations chaque jour face à face avec un cléricalisme sans cesse plus exigeant, plus virulent, de lancer un appel à tous les camarades.
Pourquoi cet appel ? Parce que bien que tous les camarades, bien que tous les Socialistes soient d'accord sur le principe de la laïcité, ce n'est pas du principe dont nous devons nous contenter ; hier, le problème de la laïcité était dépassé, parait-il, aujourd'hui c'est le cléricalisme qui nous dépasse, qui nous submerge.
Et comment devons-nous agir ? Surtout pas avec les Communistes, ont dit certains, et je suis d'accord avec eux, cependant lorsque l'on veut défendre quelque chose, quoi que ce soit, on le fait avec les armes dont on dispose et tant que c'est notre main qui tiendra l'arme, qui la dirigera, qui la pointera, ce ne sera pas dangereux pour nous, ce le sera si nous laissons échapper la direction de

Fondation Jean Jaurès

l'arme.
Certes, évidemment, nous aurions préféré défendre la laïcité entre Socialistes, avec tous les Socialistes, mais les sifflets qui ont accueilli la motion du Parti SFIO à la manifestation laïque de Vincennes prouve, si besoin était, la carence de notre Parti.
(Murmures)
Certains ont condamné la participation des Socialistes auprès des Communistes à toutes sortes de manifestations, c'est peut-être pour cela qu'ils se trouvaient plus tard à une manifestation bien différente à Vincennes !
C'est avec indignation que les Socialistes ont trouvé parmi les noms des organisateurs du colloque de Vincennes le nom de Robert Lacoste, et ce qui est grave, c'est que ce colloque, et en particulier la motion finale, ne parle pas des solutions démocratiques et socialistes, si ce n'est pour les attaquer, et voila ce qu'a dit celui qui était notre camarade Robert Lacoste :
"L'association, c'est évidemment l'indépendance, il n'y a qu'une solution qui soit conforme à la réalité, à la démocratie, à la paix, c'est le maintien de l'Algérie dans la République française".
Eh bien, çà ce n'est pas un principe démocratique, c'est imposer une solution dans la balance, et dans la motion finale qui a été adoptée à l'unanimité moins une voix - et je ne crois pas que ce soit celle de Robert Lacoste - on dit :
"Les participants ont fait serment de défendre en toutes circonstances entre autres ce principe. Les participants au colloque de Vincennes affirment, à un moment où l'intégrité du territoire national est plus menacée qu'elle ne l'a jamais été, que l'Algérie est une terre de souveraineté française et qu'elle doit demeurer partie intégrante de la République ".
Eh bien, ça c'est rejeter l'autodétermination, c'est rejeter toute solution démocratique.
Camarades, je ne crois pas que ce soit de cette manière que nous travaillerons à réaliser l'unité du Parti pourtant si nécessaire actuellement. La fédération de l'Aveyron, après avoir considéré les différentes positions principales, a estimé qu'aucune divergence fondamentale n'apparaissait, quoi qu'on en ait dit entre les motions de la fédération du Nord et la motion Gazier ; la fédération de l'Aveyron a donc estimé que les questions de personne doivent s'effacer à l'heure où l'unité du Parti est plus que jamais nécessaire et elle demande que le Congrès élabore, après la motion de la fédération du Nord et la motion Gazier, une synthèse : ce n'est que par là que nous pourrons atteindre l'unité dont nous avons tant besoin.
(Applaudissements)

Le président
Camarades, je n'ai plus d'orateurs inscrits, la séance de demain matin commencera à 9 h et sera présidée par Augustin Laurent.
La séance est levée.

Séance du samedi 3 juillet 1960 (matinée)

Fondation Jean Jaurès

La séance est ouverte sous la présidence de Augustin Laurent, assisté de :
Germaine Chaumais, Millau (Aude) Quenard (Indre et Loire) André Richet (JS).

Le président (Augustin Laurent)

La parole est à notre camarade Debré Pinay.

Jean Debré Pinay

Camarades, j'appartiens à une fédération, la fédération de l'Hérault, qui ne groupe pas, certainement, des esprits supérieurs comme notre camarade Deixonne, puisqu'en effet c'est à une forte majorité qu'elle a voté ce texte, médiocre, que constitue, toujours aux dires de notre camarade Deixonne, la motion d'Albert Gazier, dont je suis un des signataires.

Je dois préciser qu'après un vote de principe sur les diverses motions qui étaient présentées, certains de nos camarades ont demandé que, pour éviter tout malentendu, soient apportées quelques modifications au premier paragraphe, que critiquait justement notre Secrétaire général dans l'intervention qu'il a faite au cours de la discussion sur les rapports d'activité.

Mais la majorité n'a pas cru devoir accepter ces modifications, parce qu'elle a considéré qu'elles déformaient complètement l'esprit de la motion, et nous sommes quelques uns qui sommes attachés bien plus à l'esprit d'une motion qu'à ses propres termes, parce que, nous le savons depuis très longtemps, les mêmes termes se retrouvent à peu près dans toutes les motions.

Si d'ailleurs nous pouvions avoir quelques doutes en ce qui concerne la décision que nous avions prise, je dois dire que l'intervention de notre camarade Guy Mollet au cours, je me répète, de la discussion sur les rapports d'activité, nous aurait enlevé ce doute !

En effet, nous n'avons pas bien compris l'intervention de notre camarade Guy Mollet. Je ne vois pas tout d'abord pourquoi il nous fait le reproche de ne pas être intervenus sur les rapports d'activité, et de ne pas avoir présenté à ce moment-là des critiques. Pourtant, cela me paraît assez logique. Certes, nous ne sommes pas d'accord avec la politique faite par la majorité du Parti, mais nous n'avons jamais prétendu, nous n'avons jamais soutenu que le bureau du Parti n'a pas appliqué la politique de cette majorité, et par conséquent, qu'est-ce que nous pouvions dire sur les rapports d'activité ?

Nous ne pouvions simplement que nous taire, et attendre le débat de politique générale, pour voir si nous pouvions faire modifier l'action et la politique du Parti de demain.

Et puis, nous avons eu un peu l'impression que notre Secrétaire général voulait nous entraîner sur un terrain personnel, ce terrain où nous nous refusons, quant à nous, de le suivre, car pour nous le problème reste bien un problème de politique générale, et pas autre chose !

Encore une fois, comme l'ont souligné certains camarades avant moi, il ne s'agit pas de ressusciter la querelle des oui et des non. Nous avons bien indiqué dans la

motion qu'au contraire, des camarades qui avaient pu voter oui avaient des raisons politiques valables de le faire, et la meilleure des preuves d'ailleurs que nous n'avons pas voulu ressusciter cette querelle, c'est que nous avons d'excellents camarades, comme notre camarade Coutreau, qui ne cachent pas qu'il a voté oui, et qui a pourtant signé la motion d'Albert Gazier.
Mais, autre chose a été le référendum, et autre chose a été l'attitude qu'un certain nombre de camarades ont eue ensuite à l'égard du Président de la République, qui, pour nous, ne peut plus être considéré comme un arbitre, mais qui est le chef politique et le chef d'une politique que nous devons combattre avec énergie.
Or, nous croyons que cette attitude a été une erreur, qu'elle a gêné la propagande et l'action du Parti, et nous avions bien, dès lors, le devoir de dénoncer cette erreur, si nous ne voulions pas la voir se perpétuer dans l'avenir. Or, il me semble que nous sommes vraiment au cœur même du débat de notre Congrès.
Nous sommes réunis pour quoi ?
Nous sommes réunis pour déterminer l'action future de notre Parti, et il est bien évident que si certains d'entre nous, nous pensons que des erreurs ont été commises dans le passé, nous avons bien le devoir de dénoncer ces erreurs, sans pour autant être accusés de vouloir instaurer une querelle personnelle, et surtout sans être accusés de vouloir menacer l'unité du Parti.
Ce reproche, nous ne croyons pas que les principaux signataires de la motion d'Albert Gazier le méritassent. A quel moment avons nous commis un acte inamical à l'égard des camarades qui ne pensaient pas comme nous ? Quand avons-nous refusé d'aller défendre la thèse officielle du Parti dans les réunions publiques ? Quel acte d'indiscipline avons-nous commis ? Ce n'est pas nous qui participons à des colloques de Vincennes, ou qui acceptons des postes dans des organisations dirigées par les pires ennemis du Socialisme !
(Applaudissements)
Sur le plan parlementaire, quel, vote avons-nous émis qui ne correspondrait pas au vœu de la majorité ?
Pourtant camarades, pour certains votes, il a fallu que nous fassions un effort sur nous-mêmes pour suivre la majorité. Je pense particulièrement au vote sur les pleins pouvoirs. Vous croyez que, pour nous, ce n'était pas pénible d'émettre ce vote, surtout lorsque nous entendions certaines justifications qui étaient données par quelques camarades, qui venaient nous dire que si nous ne votions pas les pleins pouvoirs, nous ne serions pas compris par l'opinion publique ?
Il faut croire, camarades, que l'opinion publique varie d'un département à l'autre ! Maintenant, je me demande si ces camarades ne confondent pas l'opinion publique avec l'opinion de quelques électeurs qui ne sont pas obligatoirement des électeurs républicains, mais je suis sûr, par exemple, que je ne serai démenti par aucun délégué de ma fédération, si je dis que dans mon département l'opinion publique, je ne vise pas seulement l'opinion socialiste, je parle de l'opinion républicaine aussi, n'a jamais compris comment un Parti Socialiste avait pu donner, pour une République aussi longue, les pleins pouvoirs au gouvernement le plus réactionnaire et le plus antirépublicain que la

France ait jamais connu depuis longtemps...
Et, n'en déplaise à notre camarade Deixonne, c'est toujours facile de se faire le champion de l'unité de la discipline du Parti, lorsqu'on est dans la majorité, mais qu'il me croie, on a un peu plus de mérite d'être discipliné lorsqu'on est dans la minorité et que l'on soutient, parce que l'on est attaché à son vieux Parti Socialiste, des thèses qui ne correspondent pas du tout à ce que l'on voudrait voir pratiquer par le Parti Socialiste !
A la vérité, camarades, il semble que de plus en plus, gagné peut-être par l'ambiance de la 5ème République, on cherche à instaurer dans notre Parti - je le dis comme je le pense - un véritable culte de la personnalité. Il semble désormais que toutes critiques, même lorsqu'elles portent sur la politique générale, mais qui peuvent gêner notre Secrétaire général, sont considérées comme un crime de lèse majesté. Pourtant, nous ne sommes pas, nous, plus mollétistes qu'anti-molletistes, et Guy Mollet le sait bien. Avant le 13 mai, nous étions d'accord avec lui, nous considérions qu'il était parfois victime d'attaques de camarades qui ressassaient un peu trop des rancunes personnelles ; nous avons estimé qu'au gouvernement, il agissait courageusement, et qu'il faisait tout ce qu'il pouvait pour agir en Socialiste. Cela, nous l'avons dit franchement et loyalement, mais depuis le 13 mai, nous ne sommes plus d'accord avec lui, et nous entendons pouvoir le dire également franchement et loyalement.
J'ajoute que si demain, par impossible, nous sommes d'accord encore une fois avec Guy Mollet, eh bien nous promettons que nous le dirons également, avec la même franchise et la même loyauté.
A la vérité, nous ne savons pas, nous, ce que c'est que d'être d'un côté ou de l'autre, d'être de gauche ou de droite. J'ai été surpris, en lisant certains journaux, d'apprendre que, parce que j'avais signé la motion Gazier, j'étais désigné comme un Socialiste de gauche ! Cela ne me dérange pas, pas plus que si on me considérait comme un Socialiste de droite. En fait, il faudra que je me décide un jour à acheter une boussole politique pour savoir où me situer dans le Parti, car sur certains problèmes, en effet, je me considère plus avancé que certains camarades, mais sur d'autres, je me considère au contraire comme extrêmement modéré.
Au fond, le problème actuel qui nous est posé n'est pas tellement un problème de doctrines générales, sans doute c'est un problème de doctrines, mais c'est un problème qui pose une question bien précise, celle de la conception d'une véritable démocratie et de l'action que doit mener le Parti pour la défense de cette démocratie.
Je sais qu'à ce point de vue je ne suis pas d'accord avec certains camarades, si je déclare que, pour nous, ce problème de la défense de la démocratie est le problème n° 1.
En effet, pour certains camarades, le problème n° 1 c'est le problème algérien. Mais, camarades, il faudrait s'entendre, car j'ai l'impression qu'il y a une véritable confusion qui s'est installée dans les esprits. Sans doute, dans tout régime politique déterminé, même lorsqu'il s'agit d'un régime que nous combattons, il y a des problèmes politiques immédiats qui se posent à nous, et il

est normal qu'à ces problèmes politiques nous donnions un ordre de priorité. Certes, nous reconnaissons que, parmi les problèmes politiques immédiats, le problème algérien est bien le problème le plus important, et qu'il doit être le problème n°1. Mais, au dessus de tous ces problèmes politiques, il y a des principes généraux que nous ne devons pas transgresser, pour lesquels nous devons toujours nous battre, parce qu'ils constituent la raison d'être du Parti Socialiste, et parce que sans l'existence de ces principes, même si l'on résout les problèmes politiques immédiats importants comme celui de l'Algérie, nous n'aurons rien résolu du point de vue social et du point de vue de la liberté, deux points qui doivent être nos préoccupations constantes.

C'est pour cette raison que, pour nous, le combat pour une véritable démocratie reste bel et bien le combat n° 1.

Evidemment, c'est pour ce combat que beaucoup nous invitent à ne pas revenir sur le passé ; nous voulons bien, mais même si cela n'est pas une attitude très socialiste, lorsqu'on croit à l'analyse marxiste, il faut bien un peu revenir sur le passé pour étudier les faits politiques, pour voir si, éventuellement, on n'a pas commis des erreurs qu'il appartient ensuite de rectifier pour l'avenir.

Soit, restons-en au présent. C'est un fait qu'aujourd'hui personne ne peut nier : les violations qui ont été commises sur la Constitution depuis quelque temps, violations qui nous conduisent de plus en plus vers un régime de pouvoir personnel, et nous ne savons plus où ce régime, à l'heure actuelle, s'arrêtera.

Je sais que certains camarades viennent nous dire : mais c'est là la condition de la mauvaise application de la Constitution, qui en elle-même n'est pas si mauvaise que cela...

Je me permettrai de faire remarquer à ces camarades que c'est un argument que nous, nous avons fait valoir lorsque nous discutions de la nouvelle Constitution. Je suis un de ceux qui ont rappelé qu'une Constitution ne valait que par son application, mais j'ajoutais que la majorité raisonnait un peu trop comme si elle était convaincue qu'après avoir apporté de l'eau au moulin de l'UNR, nous aurions des élections qui enverraient une majorité de gauche à l'Assemblée Nationale.

Et puis remarquez, camarades, que même si nous avions une majorité de gauche, nous n'aurions pas, au fond, changé grand'chose. Vous vous figurez que parce que vous auriez un gouvernement socialiste, parce que vous auriez eu une majorité socialiste, vous auriez empêché le Président de la République de commettre des violations de la Constitution, si telle avait été son intention ?

J'aimerais bien que l'on me dise ce que nous aurions fait à ce moment-là ! Vous me permettrez de penser, que, je le crains fort, une fois de plus on nous aurait agité le spectre du gouvernement des colonels, et qu'on nous aurait expliqué que ces violations, en fait, n'étaient qu'un moindre mal...

En tout cas, si nous devons entrer en conflit avec le général de Gaulle, pourquoi hésiter à le faire ?

C'est pourquoi nous ne pouvons plus accepter cette distinction subtile que l'on a faite un peu trop jusqu'à maintenant, entre le gouvernement de M. Michel Debré et le Président de la République. Il ne s'agit pas entre nous d'être d'accord pour

dénoncer une politique antisociale, anti-laïque, antirépublicaine, il faut dénoncer aussi celui qui inspire cette politique !
Or, malheureusement, nous avons bien un peu l'impression que cette distinction, certains camarades entendent la laisser subsister. Si je me reporte à la motion de la fédération du Nord, je m'aperçois que l'on ne parle toujours que du gouvernement, or, c'est une plaisanterie, car enfin il n'y a que dans le Parti Socialiste que l'on peut croire qu'en France il y a encore un gouvernement !
Enfin, camarades, il n'y a pas si longtemps que cela, alors que M. Frey était encore ministre de l'Information, il y avait un débat à la télévision entre journalistes et à un moment donné, comme un des journalistes, je crois que c'était M. Benedetti, parlait toujours du gouvernement, M. Vergnaux (?) de France-Soir, l'a interrompu pour lui dire : "mais enfin, mon cher collègue, vous parlez toujours du gouvernement, c'est une plaisanterie, parce qu'en France il n'y a pas de gouvernement, il y a le général de Gaulle", et je pouvais constater, comme tous les téléspectateurs, que M. Frey n'a pas cru devoir élever à ce sujet la moindre protestation.
Par conséquent, il faut qu'il en soit terminé avec cette équivoque qui a trop longtemps régné dans le pays et je voudrais revenir justement sur le problème algérien, oh, non pas pour l'aborder au fond, parce que notre camarade Albert Gazier a dit excellemment ce que nous pouvions dire à ce point de vue, mais justement pour illustrer un peu notre thèse et, éventuellement, pour répondre à quelques critiques qui nous ont été adressées.
Notre camarade Defferre, par exemple, a considéré que les signataires de la motion d'Albert Gazier étaient un peu trop idéalistes, qu'ils ne tenaient pas compte des réalités lorsqu'ils faisaient la différence entre l'homme pouvant conduire une politique et la politique proprement dite. Or, nous ne pensons pas être des naïfs, nous croyons, au contraire, regarder la réalité en face. Oui, c'est vrai que lorsqu'il s'agit de régler certains problèmes politiques graves, et notamment lorsqu'il s'agit de terminer un conflit, il est certain qu'il y a des hommes politiques qui sont beaucoup plus qualifiés que d'autres hommes politiques, qui sont plus autorisés pour pouvoir terminer et régler un conflit, et nous voulons croire que pour le problème algérien, celui qui a le plus d'autorité, c'est bien le général de Gaulle, ne serait-ce que parce qu'il est Président de la République, mais notre camarade Defferre ajoutait que, bien sur, il ne pouvait avoir une autorité que s'il faisait une bonne politique.
Or, c'est là tout le problème. Et, voyez-vous, pour connaître les intentions secrètes du général de Gaulle, en ce qui concerne le problème algérien, cela me parait extrêmement difficile et c'est pour cette raison que nous disons : nous n'avons pas à nous préoccuper, nous, de l'homme, nous avons, nous, Socialistes, à définir notre politique en matière algérienne, nous n'avons qu'à dire : voilà quelle est notre solution, voilà comment les négociations doivent être engagées, et bien entendu puisque nous sommes dans l'opposition, et que malgré tout nous avons le devoir d'influencer les événements politiques, nous soutiendrons l'homme qui éventuellement fera une bonne politique, c'est-à-dire notre politique.

Supposez enfin que d'ici quelque temps il y ait un revirement politique, ce qui n'est pas une hypothèse tellement invraisemblable, si par hasard le problème algérien n'était pas réglé, eh bien, il est évident qu'à ce moment-là, nous soutiendrons également l'homme qui apparaîtrait comme le plus capable, le plus apte à défendre la politique que nous avons défendue.

Il n'y a pas de raison de toujours proclamer qu'il n'y a que tel homme qui peut arranger tel ou tel problème, parce que, que vous le vouliez ou non, à ce moment-là, on crée une confusion dans l'esprit du peuple de France, et c'est ce qu'il faut à tout prix éviter.

D'ailleurs, vous voyez bien que notre camarade Defferre en est réduit lui-même aux contradictions, puisque, après nous avoir dit qu'il n'y avait que le général de Gaulle qui pouvait régler le problème algérien, il se lançait dans une violente diatribe contre une conférence de presse tenue par Michel Debré, conférence au cours de laquelle notre Premier Ministre avait tenu des propos, parait-il, à faire échouer les négociations.

Mais, voyons, il faut être sérieux ! Est-ce que Gaston Defferre se figure que Michel Debré est allé à une conférence de presse sans tenir le langage que lui a demandé de tenir le Président de la République ?

Vous sentez bien justement cette confusion qui est à tout instant créée et c'est contre cela, évidemment, que nous nous dressons.

Je sais que certains camarades nous disent : oui, mais nous avons sauvé l'essentiel, nous avons encore la liberté d'expression, nous pouvons tenir des Congrès comme celui que nous tenons aujourd'hui. De plus en plus, en effet, nous pratiquons la politique du moindre mal, on se réjouit parce qu'on a évité le pire !

Nous avons dit que nous n'étions pas dans un régime de véritable démocratie, mais pourquoi voudrait-on que les forces réactionnaires essaient, à l'heure actuelle, d'avoir un régime de dictature ? Elles tirent les leçons, croyez-le bien, des événements politiques et savent qu'un régime de dictature ne défend les privilèges capitalistes qu'autant que dure ce régime et que le jour où le régime est balayé, leurs privilèges risquent aussi de l'être.

On préfère donc un régime de démocratie hypocrite, bourgeoise, qui, sous un paravent de liberté, permet de défendre tout à son aise les privilèges capitalistes.

Où est donc l'époque où les jeunesses socialistes nous apprenaient qu'il ne fallait pas craindre de dénoncer une forme de démocratie bourgeoise, hypocrite ? Cela se passait sous la 3ème République où, il faut le reconnaître, nous avions plus de démocratie qu'à l'heure actuelle !

Au fond, pour nous, notre démocratie, je la qualifie, moi, de démocratie du perroquet, pourquoi ? Parce que, qu'est-ce que vous voulez, le perroquet, lui aussi, a la liberté de parole, il a même une liberté très grande, il peut se permettre d'injurier, de dire des gros mots à l'égard de ses maîtres, mais cela ne l'empêche pas, pour autant, de rester toujours enchaîné à son perchoir !

Par conséquent, je ne sais pas si, comme l'a dit Deixonne, nous ne pouvons pas faire autre chose, mais si c'est vrai, permettez-moi de regretter de ne pas être cubain, coréen, japonais, tous ces peuples qui nous ont montré que lorsqu'on

savait secouer l'apathie populaire, on pouvait quand même faire autre chose pour lutter contre les pouvoirs publics, aussi armés soient-ils ! Car ce qui est grave, à l'heure actuelle, c'est de constater cette désaffection des masses populaires à l'égard de la démocratie. C'est un fait que nous assistons à une sorte de paralysie générale ; au point de vue civique, nous constatons une véritable apathie et il est temps que nous nous ressaisissions et que par une action énergique, nous secouions cette apathie du peuple de France, car, prenons garde, camarades, ces apathies ne durent pas et un jour le peuple de France se réveillera et, à ce moment-là, si nous n'avons pas su préparer le réveil, si nous n'avons pas su préparer l'avenir, ne nous étonnons pas si nous courons aux pires aventures, ne nous étonnons pas si, parce que nous avons pratiqué la politique du moindre mal, les masses populaires en arrivent à penser qu'après tout, pour elles, le moindre mal, c'est le Communisme totalitaire !
C'est pour cette raison que pour nous il n'y a pas une minute à perdre, ce n'est que dans une opposition énergique au gouvernement le plus réactionnaire, le plus antirépublicain et le plus anti-laïque que nous ayons jamais eu, ce n'est que par cette opposition que nous pourrons ressaisir les masses, et que nous pourrons alors, oui, demain, remporter la victoire qui ne sera pas simplement la victoire du Parti Socialiste, mais qui sera aussi la victoire de la République et de la liberté.
(Applaudissements)

Le président – La parole est à Lamousse, de la Haute-Vienne

Georges Lamousse

Camarades, la fédération de la Haute-Vienne qui a voté à l'unanimité la motion qui vous a été distribuée ce matin m'a chargé d'intervenir à ce Congrès pour signaler au Parti quelques lacunes regrettables et pour le mettre en garde contre un certain nombre d'erreurs ou d'illusions dangereuses.
Le Parti Socialiste est à la fois une machine à penser l'Histoire et une machine à faire l'Histoire. C'est là, non seulement sa nature, mais sa raison d'être.
S'il n'est plus cet instrument de pensée et d'action, il perd toute signification sérieuse et n'a plus qu'à disparaître pour faire place à des mouvements mieux armés pour l'interprétation correcte des faits et pour la conduite de la bataille.
Ce double caractère de pensée et d'action a accompagné le Socialisme tout au long de sa montée vers le pouvoir. C'est parce qu'il avait réussi à construire, non seulement une doctrine, mais, et c'est peut-être plus important, à construire une logique socialiste, que le Parti de Guesde et de Jaurès, loin de se laisser surprendre par les événements, les dominait, au contraire, et les prévoyait en projetant sur leur cause une lumière qui n'était jamais prise en défaut.
Et c'est parce que cette prise de conscience exacte des événements historiques était incessamment suivie par l'action que le Parti ne se pétrifiait pas dans un académisme, qu'il entraînait, au contraire, toute la classe ouvrière dans un mouvement de jour en jour plus vaste et de jour en jour plus irrésistible.
Nous pensons, nous, militants de la vieille fédération de la Haute-Vienne, que si

le Parti, comme certains l'ont dit, et peut-être à juste titre, a perdu un peu de son élan, c'est surtout parce qu'il a perdu sa faculté de pensée.
J'ai déjà déploré au dernier Conseil national l'absence d'un texte de base qui définisse à la fois la doctrine du Parti et son programme d'action pour chacun des domaines où s'exerce son activité. On m'a répondu : ces textes existent, il suffit de s'y reporter.
Et, en effet, il existe des résolutions de Congrès, il existe aussi des rapports remarquables rédigés sur des points particuliers, par des camarades isolés ou par des groupes de travail, mais il n'est pas vrai, camarades, que la juxtaposition de ces travaux, de ces documents rédigés à des occasions diverses et à des époques différentes, constituent une doctrine et un programme fondamental, car une doctrine c'est autre chose que cela, c'est une charte qui définit à la fois le Parti en face du monde qui l'entoure et ce monde lui-même dans ses causes et dans son devenir.
C'est un texte qui, sans équivoque, indique la route à suivre parce qu'il fixe le but et qu'il éclaire des événements.
Or, cela, il faut le dire, camarades, nous ne l'avons pas, nous ne l'avons pas encore.
Chacun de nos propagandistes, et vous l'avez constaté comme nous, dit à peu près ce qu'il veut ou, ce qui est plus grave, ce que veut son auditoire.
Ainsi, la doctrine s'évanouit en fumée et le programme se disloque au hasard des tempéraments personnels et des occasions qui sont changeantes.
Privé ainsi d'un principe directeur et de références précises, indiscutables, le Parti en est venu à se laisser régulièrement prendre de vitesse par l'événement, à s'accrocher à lui au lieu de le prévoir, à emprunter un mouvement, fut-ce par réaction, à un mouvement déjà lancé, ou des thèmes de discussion à une déclaration déjà faite.
C'est ainsi qu'au lieu de définir avec une absolue netteté notre politique algérienne et à nous y tenir, nous avons passé des mois et des mois à discuter sur la déclaration du 16 septembre, et nous n'avons pas fini de discuter sur celle du 14 juin, donnant de cette façon au pays le spectacle décevant d'un Parti qui attend de connaître les idées des autres pour en avoir lui-même !
Nous pensons, camarades, que cette fâcheuse tendance à somnoler, à se mettre à la traîne des hommes et des choses pour conduire le Parti, si nous n'y prenons garde, à un sommeil et à un effacement définitif.
Il ne s'agit pas d'attendre, en effet, une déclaration officielle pour parler à notre tour ou d'attendre ce qui va se passer pour agir enfin à notre tour.
Nous voulons que le Parti Socialiste soit le premier partout, le premier à penser, le premier à s'affirmer, le premier à proposer ses solutions et enfin le premier à agir.
C'est pour cela que nous n'accordons pas, dans la Haute-Vienne, une importance excessive au choix d'une motion parmi d'autres et au vote sur les motions. L'important pour nous, ce n'est pas de savoir si la motion du Nord l'emportera sur la motion Lejeune ou sur la motion Gazier, les camarades qui ont participé à l'élaboration de ces diverses motions sont pour nous tous de bons

Fondation Jean Jaurès

Socialistes et nous les aimons tous au même titre, mais nous pensons qu'il y a mieux à faire qu'à se livrer au jeu des oppositions de tendances ; la tâche la plus sérieuse, la plus urgente, c'est de nous bâtir une doctrine et un programme adaptés à notre temps.
C'est à cette tâche, d'ailleurs, que nous allons nous consacrer dans les mois qui viennent dans la fédération de la Haute-Vienne et c'est cette tâche qu'il faut rappeler avec amitié, certes, mais aussi avec fermeté au Comité directeur et au Secrétaire général du Parti,
Je voudrais, en terminant, camarades, dire un mot de l'Algérie.
Sur ce problème qui met en cause, non seulement l'existence du gouvernement et de la 5ème République, mais l'existence même de la République tout court, la fédération de la Haute-Vienne n'est d'accord ni avec les motions de la majorité, ni avec celles de la minorité. Même les deux sections qui ont été favorables dans notre fédération à la motion d'Albert Gazier ont tenu à marquer leur désaccord sur ce point.
On nous dit, en effet, le régime républicain est menacé, si le conflit n'est pas réglé dans un proche avenir. C'est bien vrai, mais ce n'est pas toute la vérité. Il faut dire aussi, pour être complet, que la République ne survivrait pas à une solution qui consacrerait l'arrachement de l'Algérie à la France.
Or, cette éventualité est envisagée sans aucune inquiétude par certains camarades, elle figure même en termes clairs dans la motion Gazier. Alors, nous demandons à ceux qui prennent déjà leur parti de cette issue comment ils se retourneront ensuite vers le peuple pour justifier demain le sang versé et les sacrifices consentis, pour justifier devant le peuple l'envoi du contingent en Algérie par le gouvernement Guy Mollet.
L'indépendance de l'Algérie est une thèse qui peut parfaitement se défendre, mais alors il fallait l'accorder il y a six ans au début de la rébellion et pas maintenant ! Il ne fallait pas, si on voulait faire cela, envoyer le contingent en Algérie, il ne fallait pas pendant six ans dépenser un milliard par jour et envoyer à la mort tant de nos enfants, car si cela devait se produire, tous ces milliards auraient été dépensés pour rien et tout ces jeunes français qui sont morts là-bas seraient morts pour rien !
Et vous croyez qu'alors si cela se produisait, le peuple resterait passif ? Je pense que si vous croyez cela, c'est que vous le connaissez mal !
Le régime, et c'est ce que nous pensons, serait emporté alors avec le gouvernement par la colère populaire, mais le Parti Socialiste serait lui-même emporté avec le régime, et sans aucun espoir de retour.
Nous pensons, camarades, que dans ces graves circonstances, le Parti, au lieu de céder au vertige et au désarroi qui a gagné jusqu'au gouvernement et au pouvoir, doit prendre conscience avec courage de ses responsabilités envers lui-même et envers la nation.
Il parait, il parait même dans les milieux gouvernementaux, qu'on tient un propos séditieux quand on affirme sa volonté de maintenir l'Algérie, mais débarrassée de toutes les formes et les séquelles du colonialisme, une Algérie de liberté, de justice sociale, d'égalité de tous les citoyens, quelle que soit leur race

ou leur religion, devant la loi et devant la vie, de maintenir cette Algérie rénovée au sein de la République française.
Eh bien, camarades, si affirmer cela, c'est séditieux pour le gouvernement, la fédération de la Haute-Vienne, je dois le dire, elle est unanime sur ce point, entre dans la sédition. Elle y entre la conscience sereine, avec la conviction qu'en sauvegardant l'avenir de la nation, elle sauvegarde également l'avenir du Parti.
Camarades, nous sommes peut-être à la veille d'événements très graves, plus graves que le 24 janvier, plus graves même peut-être que le 13 mai. Pour les affronter, pour les traverser, pour se retrouver intact de l'autre côté, le Parti a besoin de voir clair, de penser juste, de se dégager des tentations faciles d'une politique au jour le jour, d'affirmer sa doctrine, son programme et de s'affirmer comme la seule force encore capable d'arracher le monde au chaos.
Pour cela, il a besoin de courage autant que d'intelligence, mais il ne manque chez nos militants ni de l'un, ni de l'autre, nous avons confiance en notre Parti pour qu'il retrouve sa confiance en lui-même et nous pourrions lui donner ce conseil du vieux Corneille, que, rappelait Jaurès, il y a un demi-siècle, dans des circonstances comparables à celles que nous vivons, et c'est par là, Camarades, que je terminerai :
"Ne veuillez pas vous perdre et vous serez sauvés"

Le président - La parole est maintenant à Bidet pour 25 minutes.

André Bidet

Camarades, je veux vous parler de ce que certains appellent une "défunte", et vous en parler sans céder à ce scepticisme. Nous sommes évidemment placés devant une réalité dont nous devons prendre acte.
Il est certain que la Communauté s'oriente vers une forme qui n'est pas celle que l'on pouvait prévoir au début. En 18 mois, une métamorphose totale de la Communauté s'est opérée ; on peut se demander pourquoi. Il y a à cela plusieurs raisons, les unes peut-être un peu subalternes et une autre à coup sûr décisive.
Parmi les raisons subalternes, il faut bien reconnaître que l'application des principes n'a pas été à la mesure des grands principes. Le Conseil exécutif, par exemple, qui devait être un organe de coordination, de direction, n'a souvent été qu'une réunion au cours de laquelle les ministres chargés des intérêts communs se bornaient à faire des exposés comme des professeurs à leurs élèves.
Le Secrétariat général de la Communauté a passé la plus claire partie de son temps à se quereller avec d'autres ministres et nous avons assisté à des querelles lamentables de préséance entre le Secrétaire général de la Communauté et M. Lecourt. Le Sénat de la Communauté s'est réuni deux fois seulement, si bien que les institutions n'ont pas bénéficié d'une bien grande impulsion.
Mais je crois que la raison essentielle a été la poussée exercée dans les territoires par les peuples pour qui le mot d'indépendance est devenu un mot magique... Les populations d'Outremer parlent de l'indépendance, comme d'autres parlent du paradis, particulièrement les jeunes. Il y a à coup sûr en Afrique comme en

Asie d'ailleurs, un problème de génération dont nous devons tenir compte.
Est-ce que, pour autant, un pays comme le nôtre, est-ce que la France doit s'étonner d'entendre revendiquer l'indépendance par les peuples parmi lesquels elle a vécu ? Je réponds carrément non ! L'indépendance est le point d'arrivée logique de notre processus de colonisation. La colonisation a présenté différents aspects ; je ne veux pas vous faire un cours d'histoire, bien que ce soit mon métier, mais je veux mettre en évidence que la manière dont la France a conçu la colonisation - et c'est à son honneur - conduisait fatalement à l'indépendance.
Je ne parle pas, bien entendu, des pratiques exercées par les grosses sociétés capitalistes sous le couvert du pavillon national, cela c'est tout autre chose. Je ne parle même pas de l'administration contre laquelle, bien souvent, beaucoup de militants socialistes ont dû se battre, mais je parle de l'action exercée par les défricheurs, exercée par les infirmiers, les médecins, et particulièrement par les éducateurs.
Enfin je me sens, moi qui fus un enseignant dans ces pays, des responsabilisés. Comment voulez-vous que ces peuples fussent indifférents à ce que nous leur disions, à ce que nous leur enseignions, sans d'ailleurs violenter les programmes ni essayer surtout de violenter les consciences ? Nous enseignions à ces peuples l'histoire la plus belle qui soit, celle de ce peuple français qui est en perpétuel effort de libération par le triple domaine politique, économique et social ; les syndicalistes voulaient leur apprendre cette belle formule : "A travail égal, salaire égal"... Nous avons même appris à ces peuples à se battre avec nous pour la liberté ! Fatalement, ils devaient transposer.
J'ai noté bien souvent, dans les regards de mes élèves, quelque chose qui s'éveillait en eux lorsque je leur commentais notre formule républicaine : Liberté, Egalité, Fraternité. Et il y a eu une éclosion, une éclosion d'ailleurs que Charles Péguy avait prévue, lorsqu'il écrivait ceci, que je vous demande de méditer :
"Lorsque la France affirme qu'elle se taille un Empire, il ne faut pas la croire, elle propage des libertés !"
Nous avons propagé des libertés et dans ce travail de propagation, il faut bien reconnaître que les militants socialistes ont toujours été au premier plan, quoi qu'il pût leur en coûter, et parfois c'était très cher !
Nous avons toujours été fidèles à la doctrine du Parti, nous avons toujours respecté les enseignements que nous avions reçus de nos grands anciens. Voyez-vous, camarades, il est très beau de mettre autour de cette salle des banderoles qui reproduisent de magnifiques formules de nos aînés, mais il est beaucoup plus beau d'avoir ces formules dans l'esprit et dans le cœur et d'y conformer son action. C'est plus beau, mais c'est aussi plus difficile !
(Applaudissements)
Eh bien je dis que si vous avez Jaurès et Léon Blum dans la tête et dans le cœur, nous n'avez pas le droit de vous étonner du phénomène que vous notez aujourd'hui dans toute l'Afrique et dans toute l'Asie.
Mais que vous disait Jaurès, dès 1912… et nous sommes en 1960 ! : "On ne peut plus parler aujourd'hui le langage qu'il était peut-être possible de tenir il y a 145

ans. Je vous en prie, ne soyons pas des momies, figées dans les sépulcres des temps morts !"
(Applaudissements)
Parce que nous sommes opposés à la politique de conquête, nous considérons comme de notre devoir de préserver, dans la mesure du possible, les indigènes contre la prolongation d'une politique de conquête, de violence ou d'iniquité.
Je dis bien "les préserver contre cette politique" et c'est dans ce sens que nous intervenons toujours.
Et Léon Blum ? Il y a beaucoup moins longtemps, le 5 décembre 1949, il écrivait ceci dans "Le Populaire" qui est d'une brûlante actualité aujourd'hui :
"La colonisation, c'est-à-dire l'appropriation par les hasards de la découverte ou par la conquête armée, le maintien de la domination par la force, l'exploitation des hommes et des richesses naturelles par la contrainte, tout cela est désavoué par le droit et la morale modernes, tout cela appartient à une époque révolue de l'Histoire de l'humanité. La détention des territoires jadis colonisés n'est plus admissible que dans la mesure où la fonction colonisatrice se résout à fonction civilisatrice et éducative. Elle ne peut être poursuivie contre la volonté du peuple colonisé, elle tend à le conduire jusqu'à la capacité de se conduire librement. C'est alors, quand elle cesse, qu'elle trouve rétroactivement sa justification politique et morale."
Nous sommes arrivés au moment où la colonisation doit cesser et nous devons accepter le fait car nous avons contribué à son avènement.
Je suis un peu surpris de l'intervention de Lapierre hier au soir. Oh, je sais quel admirable militant il est ! J'ai travaillé avec lui dans la fédération socialiste de Tunisie, mais je m'insurge quand même contre cette forme de masochisme qui consiste à incriminer le Parti ; moi je veux le défendre et moi je veux dire que partout il a fait son devoir ! Que partout les militants ont su se battre et que certains continueront à se battre jusqu'à leur dernier souffle !
(Applaudissements)
Eh bien, camarades, prenez garde ; à l'égard des peuples colonisés, nous pouvons présenter tout de même un bilan dont nous avons le droit d'être fiers ! Il n'y a pas une loi émancipatrice, vous m'entendez bien, qui ne porte la signature d'un Socialiste. Tout de même, est-ce que ça ne compte pas ?
Et je ne veux pas remonter bien loin, mais enfin, qui donc a rompu la période d'immobilisme ? Il y a eu dix ans pendant lesquels on n'a rien fait et il a fallu que Guy Mollet arrive au pouvoir pour que cette période cessât ; il a fallu que Gaston Defferre fît voter sa loi cadre pour qu'enfin on reprenne l'acheminement vers la voie du progrès humain. Et nous devons mesurer aujourd'hui combien cette loi a été prévoyante et nous avons une grande reconnaissance à Guy Mollet et à Gaston Defferre d'avoir su intervenir à temps, car ils nous ont probablement évité le pire ! A coup sûr, ils ont permis précisément à ces jeunes Républiques de faire l'apprentissage du pouvoir, si bien qu'aujourd'hui leurs dirigeants ont déjà un début d'expérience.
Camarades, que fait de Gaulle ? C'est une politique circonstancielle... Je ne veux pas diminuer ses mérites, mais remarquez combien ceux qui l'entourent sont

désorientés ! C'est M. Debré qui est obligé de défendre la politique de de Gaulle, lui qui a voté contre la loi cadre, qui a au contraire voté tout ce qui était restrictif contre cette loi ! Quelle pénitence pour lui, mais comme c'est pain béni.
En fait, cette situation, mais elle correspond à la motion que nous avons votée d'année dernière et tout de même, je la connais, cette motion, j'ai quelque parenté avec son rédacteur ! Nous avions dit que la Communauté était évolutive, ce qui impliquait que nous devions accepter les évolutions. Nous avions dit que la Communauté devait rassembler des peuples libres, égaux et solidaires ; tout cela, nous avons été encore les premiers à le proclamer, si bien que de Gaulle ne cueille, après tout, que les fruits des arbres que nous avons plantés !
La Communauté, telle qu'elle se présente maintenant, j'affirme qu'elle peut vivre. Je ne vais pas ouvrir le débat entre fédération et confédération, c'est maintenant une querelle d'école... Le problème n'est plus là. Il s'agit, au contraire, de voir tout ce que l'on peut faire à l'intérieur d'une formule nouvelle.
Personnellement, je ne dissimule pas ma satisfaction. Il y a 12 ans que je préconise la forme confédérale et douze ans pendant lesquels je me suis tu puisque le Parti n'avait pas pris sa décision. Après 41 ans de Parti, j'ai le souci de la discipline, et je crois que je le conserverai, ça ne me pèse pas du tout !
Donc, une Confédération, si vous voulez, mais continuons à garder le mot "Communauté" ; il dit après tout assez bien ce qu'il veut dire. Nous avons la manie des définitions. Voyez-vous, je crains qu'un beau jour, nous ne finissions par dépasser le cartésianisme... L'empirisme britannique a quelquefois du bon. C'est M. Baldwin qui disait : "Le Commonwealth est une très belle chose, à condition de ne pas les définir." Eh bien, pour nous, la Communauté devrait être aussi une très belle chose, sans que nous nous ingéniions à lui donner une définition.
Ce à quoi nous devons nous ingénier, c'est à la faire vivre. Voilà l'essentiel.
Je crois qu'il conviendrait d'abord de sortir de la Constitution, pour que nous n'ayons plus de querelles constitutionnelles, tout ce qui concerne la Communauté. Les dispositions relatives à la Communauté n'ont rien à voir dans la Constitution de la 5ème République. C'est une opinion personnelle.
Mais ce à quoi nous devrions tendre maintenant, et là nous rencontrons l'assentiment des Africains, c'est à faire naître le plus rapidement possible leur Afrique. Bien sûr, là nous nous heurterons à des difficultés que vous connaissez bien. Les Africains feront peut-être leur unité africaine avant que les Européens ne comprennent qu'il devient indispensable de faire l'Europe !
Je suis un partisan farouche, déterminé, de l'Europe ! J'enrage de voir que cela n'est pas compris. Je voudrais que l'Europe, qui est indispensable, se fît bien entendu au nom de grands principes moraux, parce que les hommes ne sont pas faits pour s'entredéchirer perpétuellement, mais poux s'entendre et se tendre la main, pour se comprendre, mais puisque la raison humaine ne veut pas encore s'élever jusque là, que les Européens comprennent donc enfin que faire l'Europe, mais c'est pour eux la condition de leur salut !
Camarades, n'est-il pas dramatique d'assister à des querelles entre les partisans

du Marché Commun, les partisans d'une zone de libre échange, alors que du côté de l'Asie, pointe le danger d'une Chine qui a déjà 600 à 700 millions d'habitants... Personne ne peut en dire le chiffre exact, qui dans quelques années en comptera plus d'un milliard et qui présente actuellement une volonté d'agression nettement affirmée ? Pensez à la mésaventure du Tibet ; pensez au conflit concernant l'Inde et la Chine !
Oh, il y a quelques années, j'étais aux Indes et les Indes regardaient d'un oeil un peu complaisant du côté de la Chine. J'y suis retourné depuis et je lis les discours de Monsieur Nehru, et surtout ceux de nos camarades socialistes indiens. Je vous assure que le ton a changé ! Ceux-là ont compris... Est-ce que nous, les Européens, nous n'allons pas un beau jour finir par comprendre aussi ?
Je voudrais que là, le Parti prît vraiment la tête d'une campagne acharnée dans tout le pays pour la constitution de l'Europe, avec au second plan la constitution de l'Eurafrique. Cela est d'autant plus facile que les Africains nous recommandent précisément cette constitution d'une Eurafrique.
Et il faudrait voir aussi du côté des accords de Rome, mais cela constituerait des détails techniques, dans lesquels je ne veux pas entrer.
Ce que je veux affirmer, c'est que la Communauté veut vivre, que par conséquent elle veut un acte de foi et un acte de volonté. Je dis "foi". Le vieux laïque que je suis n'hésite pas à employer ce mot, mais quand je dis "foi" je suis prêt à m'en expliquer.
Pour moi, la foi, c'est l'ensemble de pensées, de sentiments, de vouloir, qui naissent librement au fond d'une conscience d'homme, ensemble par lequel cet homme oppose aux iniquités établies et subies un idéal d'équité triomphante. La foi, pour moi, ce n'est pas celle du trappiste qui vit replié sur lui-même, oublieux du reste du monde, ce n'est pas la foi du trappiste qui répète à ses frères : "Frères il faut mourir". Pour moi la foi c'est celle qui dit aux hommes : "Frères, il faut vivre". Pour moi la foi c'est l'exaltation de la vie, de la vie comme force créatrice, comme harmonisation et comme joie, de cette joie qui peut susciter l'enthousiasme, qui donne au corps la force, à l'esprit le sens, au cœur la flamme, à la volonté sa rigueur, et à tout l'être la passion de vivre.
Camarades, construire la Communauté, c'est démontrer qu'on veut vivre, c'est aller au devant de la vie.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à René Cassagne.

René Cassagne

Camarades, le Parti mène dans les heures présentes un combat très difficile. Les libertés essentielles, libertés de presse, de réunion, de pensée, d'organisation, libertés syndicales ont été, certes, sauvegardées. Mais l'avenir reste bouché. Les miracles attendus par certains ne sont pas encore venus, et une majorité folle, animée d'un esprit rétrograde et clérical, met en cause les grandes conceptions ouvrières et les conditions de vie des travailleurs de la ville et des champs. Les transformations économiques indispensables sont repoussées. La paix reste

toujours menacée. La guerre continue en Algérie, malgré les grands espoirs que nous pouvons avoir aujourd'hui. La Communauté risque de se disperser. Enfin, la dictature menace. Voila dans quelle situation le Congrès du Parti Socialiste se réunit. Devant une situation aussi grave, quelle doit être la position du Parti Socialiste, que nous devons considérer comme la première force de la Gauche démocratique dans ce pays ? C'est là la question essentielle que devait se poser ce Congrès. Doit-il, revenant sur le passé, se perdre dans des querelles de personnes, scrutant des intentions, bavardant sans arrêt, et cherchant des victoires de prestige ? Nous ne le croyons pas. Nous croyons au contraire qu'il doit affirmer son rôle de leader de l'opposition, et, dans le même temps, s'organiser pour la grande confrontation qui, tôt ou tard, mais infailliblement, viendra.

Pour mener à bien cette double tâche, un certain nombre de constatations sont nécessaires, camarades. Ce sera en partant de ces constatations qu'il sera sans doute possible de définir nos tâches d'avenir.

Dans un monde bouleversé, le Socialisme représente la solution de l'avenir. Cela, nous le savons, évidemment, nous membres du Parti, mais cette idée fondamentale n'est pas encore acceptée par tout le monde. Et parmi ceux qui la partagent, combien y en a-t-il qui sont vraiment capables de faire œuvre de militantisme ? Je pense à certains de nos camarades qui viennent d'indiquer qu'au sein du Parti on ne travaille pas assez, que je convoque pour l'action, mais qui me disent : "Nous sommes à ton entière disposition à condition que pour la Noël, pour les vacances de Pâques, pour les grandes vacances, tu ne comptes pas du tout sur nous". Et cependant nous traversons là une période historique extrêmement pénible. Je pense à une opinion impressionnée par la radio et la télévision, entre les mains du gouvernement, par une presse de laquelle nous sommes presque complètement absents. Face à un corps électoral qui, dans sa majorité, traite les problèmes politiques avec indifférence presque totale ou avec une désinvolture coupable, que l'on veuille bien se souvenir que c'est cette opinion publique qui, par l'appui qu'elle a donné aux poujadistes, a porté le premier coup très dur à la 4ème République, que c'est elle qui, au 13 mai 1958, a permis aux factieux de connaître le succès qu'ils ont connu, que c'est elle encore qui a donné la majorité actuelle à l'Assemblée Nationale. A quoi, camarades, nous servirait d'avoir raison, de venir dire dans nos Congrès que nous avons eu raison si, au moment décisif, nous n'avons pas avec nous le concours indispensable de la majorité du peuple ? Tous les partis se préoccupent de cette question. Mais, ligotée par les conceptions trop anciennes, notre SFIO ne s'est pas adaptée aux difficultés du moment. Ces dernières difficultés, d'ailleurs, servent trop souvent de prétexte pour les excuses qui ne sont pas valables et qui permettent souvent d'expliquer trop facilement nos échecs ou notre stagnation.

Alors, camarades, ce que nous vous demandons,

1- c'est que nous précisions, en les rendant très claires, nos propositions immédiates, et nos buts plus lointains,

2 - c'est que nous donnions à notre organisation intérieure les structures

modernes lui permettant de suivre les fluctuations de l'opinion, non pas pour la diriger, mais pour faire la propagande indispensable ;
3 - enfin, de préparer, pour en être l'élément moteur, le regroupement des forces démocratiques.
Et pour cela, camarades, permettez-moi de vous indiquer, il faudrait que nous nous débarrassions du grand mal qui touche notre Parti. Ce grand mal, c'est qu'on confond souvent, trop souvent, le bavardage avec l'action, l'attitude désinvolte avec le militantisme et la critique parfois dure, incisive, parfois narquoise, avec une bonne participation à l'action du Parti.
Voulez-vous des exemples, et de fraîche date, puisés même dans ce propre Congrès ? C'est devenu une espèce de tarte à la crème pour les camarades de venir dire : "Mais il n'y a pas de gouvernement, il n'y a plus de Parlement, il n'y a plus que le général de Gaulle ! Alors, croyez-vous vraiment, camarades, que si la majorité n'avait pas été celle qu'elle est à l'heure actuelle, si le président de l'Assemblée Nationale, qui a le pouvoir de traduire même les décisions du Président de la République devant le Comité constitutionnel, avait été un camarade du Parti, cela se serait passé comme cela s'est passé ? Croyez-vous, camarades, que si nous avions été 70 pour défendre l'école laïque, si nous avions été un peu plus nombreux, la loi qui est passée devant nous n'aurait pas été bousculée, bouleversée ? Je ne comprends pas vraiment que des camarades, et des parlementaires, viennent expliquer cela. Je suis parlementaire de fraîche date, mis si je croyais que je suis inutile, et si vraiment mon action ne pouvait servir à rien, camarades, j'offrirais ma démission au Parti, je ne resterais pas là pour ne rien faire. Mais c'est parce que je crois qu'on peut faire quelque chose que je reste. J'entendais un camarade - je ne veux pas citer sa fédération parce qu'on croirait qu'il y a peut-être derrière une attaque contre un nom très connu du Parti - venir me dire hier soir : "Cela va mal dans ma fédération, je n'ai presque plus personne". C'était un vieux camarade qui n'avait rien demandé et qui apportait ici un accent de désolation. Est-ce que, camarade de ce département qui te reconnais au passage, tu crois que nous sommes tous dans le Parti responsables de ce qui se passe entièrement dans ta fédération ? Un peu peut-être ! Mais est-ce qu'il n'y a pas aussi des questions locales qui ont joué ?
Je comprends ton désenchantement, quand on voit le nombre de voix que vous aviez au Parti Socialiste à la libération et quand on compare celui que vous avez à l'heure actuelle.
Mais, camarades, ce n'est pas vrai pour toutes les fédérations. Ce n'est peut-être pas au Congrès national de donner la force et la puissance à ta fédération, c'est peut-être en commençant directement d'abord chez vous que vous arriveriez peut-être à avoir un meilleur résultat.
Je veux citer un autre exemple en prenant à parti, il m'en excusera, notre ami Piette, dont je connais les talents, dont j'admire l'esprit, très souvent, mais qui est poussé de temps en temps un peu à l'exagération. Là, Piette, vraiment, m'a déçu, lorsque hier soir il est venu, et il me fera certainement une revanche, choisir un argument qui est le type même des arguments amers, tragiques et débilitants, en indiquant : "Le groupe socialiste, c'est le groupe qui n'a pas su

choisir sur l'importante question des bouilleurs de crus". Je proteste de toute ma conviction de militant. Je proteste parce que sur certains problèmes comme celui-là, dont je reconnais l'importance - et vous ne m'avez pas vu beaucoup boire d'alcool - il y a trop de camarades qui jugent un peu comme des vieilles filles qui poursuivent à coup d'ombrelle les chiens trop entreprenants dans la rue, qui ne veulent pas se rendre compte de ce qu'est le problème. La position du groupe a été mal connue, elle est défigurée, et on la rend ainsi beaucoup plus ridicule. Je proteste encore contre cette tendance fâcheuse qu'ont trop de camarades à toujours vouloir, dans la foule des arguments que l'on peut donner, choisir toujours les moins bons et les plus discutables.

Devant ma section, camarades, je ne cache jamais nos difficultés, nos discussions, nos prises de position. Mais avec quelle joie je m'efforce, devant des camarades ouvriers, de leur faire bien comprendre comment ils peuvent être fiers d'appartenir à un grand Parti comme le nôtre. Pourquoi ne pas dire, puisqu'au fond personne n'a insisté sur ce point, combien, dans des conditions difficiles, nos représentants se battent ? Je n'ai pas entendu un camarade dire encore que Guy Mollet est intervenu dans le débat constitutionnel, dans le débat laïque, avec toute sa conviction, toute son éloquence, toute son autorité, avec un désir passionné de servir le Parti, de servir notre idéal.

Je vois, moi, Francis Leenhardt, s'accrochant à la tribune, devant l'assemblée hostile, pour condamner une politique économique et sociale avec les arguments et un sens de l'avenir qui soit à tous profitable. Je vois un camarade de Chandernagor mettant en cause le Président de la République. Personne n'en a parlé. Je vois Bayou défendre les travailleurs de la terre. Je vois Darchicourt défendre les anciens combattants, Vals, narquois, incisif, parler avec amour et compréhension. Et des jeunes étudiants, face au cléricalisme représenté par l'Abbé Brun. Je vois, camarades, et permettez-moi d'insister là-dessus, notre bon camarade Duchâteau, député du Maine (?) et maire de Delin (?), retrouver, avec noblesse, la cause qu'il défendait dans toute sa jeunesse, et se battre avec conviction pour la laïcité, opposant argument à argument, présentant une nuit entière, malgré son immense fatigue, des amendements, et forçant ainsi le respect.

Voilà, camarades désabusés, trop souvent amers et sarcastiques, ce que je dis aux gars de mon pays lorsque je leur parle du Parti. Permettez-moi de vous dire que c'est peut-être pour cela que dans ce beau coin de France, le Parti ne perd pas, et, après avoir gagné peut-être une bataille, est en train de se consolider sérieusement.

Nous avons des jeunes, et nos sections augmentent en qualité et en quantité. Le Congrès national, camarades, pour moi, c'est le moment où le Parti, rassemblant ses forces, précisant ses points de contact, doit lancer un appel à la nation pour le combat socialiste. Cette tribune ne doit pas être celle de l'amertume, des histoires anciennes, voire même des règlements de compte. Elle doit être celle de l'espoir, du travail en commun, de l'amitié, de la résolution. Cela a été toujours dit, mais dans les circonstances que nous traversons, cela me semble encore plus vrai et nécessaire. Cela doit s'imposer comme une nécessité vitale.

Et je sais bien que c'est là au fond l'opinion des camarades, notre Parti, notre vieux et cher Parti, même battu, camarades, est toujours vivant, et il nous appartient à nous de comprendre notre mission et l'obligation dans laquelle nous sommes de travailler davantage, de se battre davantage, de prospecter davantage. Car, c camarades, permettez-moi de vous faire cette confidence. Quand je pense au Socialisme, je sais, oui, comme vous, qu'il est la solution de liberté, de paix, de justice sociale, que nous devons attendre. Quand je pense au Parti, je sais, oui, comme sans doute la totalité des camarades qui sont ici, qu'il est la meilleure formation politique qu'on puisse imaginer pour concilier le travail, la démocratie, l'amitié, la confrontation des idées. Et quand je pense à ceux qui ont fait le Socialisme et le marxisme, aux grands penseurs, Jean Jaurès, Jules Guesde, mais aussi aux autres, aux militants humbles et fraternels, à ces hommes et femmes qui ont tant souffert, tant lutté, et qui ont tant cru, et que je les compare avec nous, je me demande parfois avec anxiété si les libertés qu'ils nous ont données, les lois sociales qu'ils nous ont apportées, ne nous ont pas procuré un peu de détachement des véritables problèmes pour que nous confondions trop facilement le verbe avec l'action.
Alors, camarades, revenons aux sources. On dit toujours : revenir à la doctrine. Eh bien, revenons aux sources, aux véritables sources où coule la vérité. La doctrine n'est pas seulement dans des textes, dans des études savantes et dans des motions, elle est dans le contact des travailleurs, elle est dans le coude à coude fraternel avec l'ouvrier exploité, le paysan volé de son travail, le jeune à l'avenir touché, elle est dans l'action de chaque jour, dans le dessein de perspectives plus lointaines. Ayant compris cela, ayant senti combien cela était utile à la cause que nous pouvons défendre, pourquoi ne voudriez-vous pas, devant l'immensité et la noblesse de la tâche qui nous attend, que nous ne lancions pas, du plus profond de notre cœur, un appel au travail et à l'union ?
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Weill-Curiel.

André Weill-Curiel

Camarades, on a beaucoup discuté depuis 24 heures, dans une relative et intermittente attention, du programme du Parti Socialiste, du proche passé, assez peu d'ailleurs d'un passé à peine plus lointain sur lequel il y aurait pourtant beaucoup à dire, mais on n'a guère parlé des moyens de réaliser les aspirations générales des membres du Parti Socialiste et de leurs électeurs, qui si, sur certains points, se différencient légèrement, sont dans l'ensemble assez homogènes. Il ne suffit pas, camarades, de proclamer qu'on est pour l'approbation des lois laïques, pour l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs, y compris les paysans, pour le cessez-le-feu en Algérie, si on ne dit pas aussi avec quels moyens, je ne dis pas seulement technique mais politiques, on entend faire passer ces projets du domaine du verbiage dans celui de la réalité. Il ne suffit pas de dire :"Voilà ce qu'il nous faut, moi je préfère cela". Nous l'avons entendu hier et nous allons encore l'entendre.

Fondation Jean Jaurès

Mais ces discussions, camarades, qui prennent parfois un ton orageux dans nos Congrès, me rappellent une pièce de Marcel Achard, qui avait du talent du temps ou il n'appartenait pas à l'Académie Française, une pièce qui s'appelait "La Belle Etoile", et qui commençait dans la pénombre. On entendait deux personnages - cela vous situera l'époque de la pièce - qui discutaient des mérites respectifs de l'Hispano et de la Bugatti, et avec quel acharnement ! Puis peu à peu la scène s'éclairait et on voyait qu'il s'agissait de deux pauvres hères qui couchaient sous les ponts et qui n'avaient évidemment pas la moindre idée du moyen avec lequel, un jour, ils se trouveraient au volant de leur Bugatti ou de leur Hispano de rêve.

Eh bien, camarades, toutes proportions gardées, nous sommes un peu dans la même position. Nous savons, à quelques variantes près, ce qu'il faut au pays. Nous avons d'excellentes solutions pour résoudre les problèmes qui se posent, mais les moyens de les appliquer, les moyens politiques, quels sont-ils ? Que propose-t-on ? Motus et discrétion !

Avant de vous faire part des moyens que je vous suggère, je crois qu'il n'est pas inutile que vous ayez bien présentes à l'esprit les données du problème. Ce Parti sur lequel nous voulons nous appuyer, nous le savons, hélas, que ses effectifs sont en régression, sauf dans quelques rares fédérations. Nous savons que sa clientèle électorale est en stagnation. Il a même été trop souvent absent de certaines élections récentes, de certaines élections cantonales récentes. Et cette stagnation serait sans doute, elle aussi, une régression, si nous ne pouvions pas nous appuyer sur l'œuvre très remarquable des municipalités socialistes qui constituent pour nous des bastions et dont nous devons être fiers, mais dont je suis obligé de constater que le rayonnement, particulièrement auprès de la jeunesse, est assez limité. Où est le temps, dont j'ai la nostalgie, où les étudiants socialistes étaient le groupement estudiantin le plus nombreux à Paris et dans les grandes villes universitaires de France ? Où est le temps où notre jeunesse, où les jeunesses socialistes étaient l'avant-garde ardente, turbulente parfois, de notre Parti, et attiraient dans leur groupe des jeunes nombreux qui se trouvaient encouragés par leurs aînés dans leur nécessaire rébellion contre les conformismes qui dégénèrent en rites et en routine ?

Ce n'est tout de même pas, camarades, avec nos seuls 83 000 adhérents, dont la moyenne d'âge dépasse probablement la cinquantaine, ni avec les 14, 15 ou 16% des électeurs qui nous restent fidèles, que vous avez l'intention de conquérir de haute lutte le pouvoir, pour appliquer les mirifiques programmes sur lesquels nous discutons avec cette même âpreté dont faisaient preuve les héros de Marcel Achard dont je vous parlais tout à l'heure ?

Le problème n° 1, par conséquent, est donc de renforcer le pouvoir d'attraction du Parti, vis à vis des masses, et particulièrement vis à vis des jeunes. C'est un problème d'argent, dira-t-on... La publicité politique coûte cher...

"Faites-moi de la bonne politique, je vous ferai de bonnes finances" disait le baron Louis. Eh bien, faisons une politique qui attire les jeunes, qui réponde à leur besoin de réalisations concrètes, qui leur démontre clairement, sans équivoque possible, que nous sommes un Parti de renouveau hardi, et non un

parti de conservation de structures périmées, et nous verrons les jeunes venir à nous et faciliter la tâche de notre trésorier.
Je m'excuse si je dois contester ici les défenseurs du groupe parlementaire, dont je ne méconnais pas les mérites dans nombre de discussions, mais ce n'est pas en nous posant en défenseurs du privilège des bouilleurs de cru, en nous mettant à la remorque des associations agricoles que nous avons trop souvent dénoncées, que nous donnerons au Parti un visage un peu neuf qui le différenciera des autres formations politiques.
Pour séduire la jeunesse, il faut que le Parti se présente comme l'organisation qui va, par un effort planifié, s'étendant sur un minimum de vingt années, modifier très sensiblement ses conditions de vie.
Les jeunes veulent, très légitimement, satisfaire des besoins qui sont devenus essentiels. Ils veulent avant tout un logement confortable, ils veulent une vie meilleure, avec des loisirs plus longs. Ils veulent tous les agréments de la vie moderne, ils veulent des stades, ils veulent des piscines, ils veulent des théâtres, ils veulent, pour les enfants qu'ils mettront au monde, des écoles où ils ne soient pas parqués à plus de 40 par classes, et ils sont prêts à sacrifier, pour atteindre ces objectifs, les routines du temps présent, et à se soumettre aux exigences de la technique.
Le principal souci de la jeunesse, c'est un souci d'efficacité, et les jeunes savent comprendre qu'il n'est pas possible de consommer, si avant tout on ne commence pas par organiser la production.
Que le Parti Socialiste se présente à eux sous les auspices d'un plan mûrement délibéré par ses techniciens, tirant le rendement maximum d'un appareil productif que, trop souvent, les égoïsmes capitalistes conduisent au malthusianisme, un plan qui, en vingt ans, aura résolu la crise du logement, assuré le plein emploi, doublé et triplé le niveau de vie des salariés et des retraités, et soyez assurés que vous aurez moins de peine à faire participer les jeunes à notre action !
Rappelez-vous l'enthousiasme qu'avait suscité autrefois en Belgique, le plan du travail d'Henri De Man.
Je suis convaincu que nos techniciens sont parfaitement capables de mettre au point un plan adapté à nos besoins. Cet effort ne serait d'ailleurs pas suffisant. Il serait nécessaire, non seulement de faire appel à cet idéalisme de la jeunesse, qui existe, mais que nous n'avons peut-être pas toujours suscité, et il serait aussi nécessaire que, sur certains points auxquels les jeunes sont particulièrement sensibles, le Parti Socialiste montrât qu'il est encore un parti d'avant-garde.
Je pense particulièrement à deux problèmes, qui sont souvent au premier plan des préoccupations des jeunes : le problème du service militaire, et le problème de la libération de la femme.
Le caractère anachronique de notre armée, l'inutilité, pour ne pas dire la nocivité des 27 mois de service qui sont imposés à tous les jeunes français, dans des conditions matérielles d'ailleurs scandaleuses, ne sont plus à dénoncer. J'ai développé ma pensée sur ce point dans un article de la Revue Socialiste. J'y renvoie ceux de nos camarades qui s'intéressent à ce problème, mais je

souhaiterai que notre Parti, qui fut celui de l'Armée nouvelle, au temps de Jaurès, redevint pour tous les jeunes le Parti du combat contre cet effroyable gaspillage de leur énergie que constituent les 27 mois qu'ils passent sous les drapeaux.

Je dois indiquer en passant, et en ceci je me différencie de certains de nos camarades, que je ne suis nullement hostile à la constitution, en France, d'une force de frappe, mais je souhaite que la France la réalise avec le concours de l'Europe, et la mette au service de l'Europe.

L'autre problème, sur lequel je demande votre attention pendant quelques secondes, c'est celui que j'appelle le problème de la véritable libération de la femme.

C'est un problème qui ne peut pas laisser insensible la moitié des citoyens, des citoyennes en tout cas, qui peuple notre pays, et permettez-moi de vous dire que si ce problème ne vous intéresse pas, il y a une excellente buvette où il y a d'excellentes consommations, et où vous pourrez très bien continuer vos discussions particulières !

(Applaudissements)

Notre législation sur la propagande en faveur des produits anticonceptionnels, sur leur mise en vente, sur l'avortement, est une des plus rétrogrades qui soit dans les pays civilisés. C'est d'ailleurs une législation de classe. Vous n'ignorez pas qu'on n'avorte pas moins dans la bourgeoisie que dans les classes ouvrières, mais je n'ai pas souvent rencontré de bourgeois sur les bancs de la correctionnelle pour avoir enfreint la loi répressive sur l'avortement !

(Applaudissements)

Qu'il me soit permis d'indiquer en passant, que si depuis 30 ou 40 ans nous avions pratiqué une politique de limitation des naissances en Algérie, par exemple, le problème algérien serait à tous égards plus facile à résoudre aujourd'hui qu'il ne l'est.

Pour d'autres questions pratiques de ce genre, qui pourraient donner à notre Parti la figure d'un Parti rénovateur, je renvoie ceux que cela intéresse au texte de la motion que j'ai déposée, car je ne veux pas allonger mon exposé. Je souhaiterais que de la motion qui sortira de la Commission des résolutions, il reste quelque chose des trois idées essentielles que je viens de développer devant vous : nécessité d'un plan qui permette à la jeunesse de voir quel sera son avenir, nécessité de s'accrocher au problème de la défense nationale et singulièrement du service militaire, nécessité de s'accrocher au problème de la libération de la femme.

Mais, camarades, je ne suis pas assez naïf pour attendre de l'adoption d'un tel programme un chambardement complet des forces politiques de notre pays. D'une part, les partis politiques semblent jouer un rôle beaucoup moins important actuellement que dans le passé, et il semble que les grandes forces qui pèsent d'un poids décisif sur notre destin, sont en premier lieu l'armée, en second lieu l'église, et, croyez-moi, l'alliance du sabre et du goupillon pourrait nous être funeste une fois de plus, en troisième lieu les syndicats orientés par le Parti Communiste, et enfin, il faut bien l'admettre, la personnalité du général de

Fondation Jean Jaurès

Gaulle.
D'autre part, je ne méconnais pas la stabilité relative des partis politiques sur le plan électoral, c'est un fait assez remarquable. Vous n'ignorez pas qu'en face de l'élection d'un million de mécontents, que l'on a vu voter tout à tour, sans la moindre gène, pour le Parti Communiste, tantôt pour le RPF, tantôt pour Poujade, tantôt pour Mendès-France, et aux dernières élections pour l'UNR, le gros du corps électoral reste assez fidèle aux idées et aux étiquettes traditionnelles.
Le problème majeur pour nous, dans l'immédiat, est donc, puisque nous ne sommes pas capables de gagner la bataille avec nos seules forces, et cela je pense que nous le savons, de savoir avec quelle formation nous allons nous allier. Il est peu probable que, même si vous vous ralliez aux solutions que je préconise, nous puissions, au cours des prochaines années, des prochaines campagnes électorales, rallier autour de nos candidats 51% des voix, et 51% des sièges !
Avec qui, donc, ferons-nous un bout de chemin pendant toute la prochaine législation, par exemple ?
C'est uniquement une question d'arithmétique, camarades, et c'est à cela qu'il faut penser. Il existe une majorité possible dans l'alliance avec la droite, cette droite qui représente, qu'on le veuille ou non, environ d'une façon permanente, 40 à 45% des électeurs français.
Dans ces 45% il y a d'ailleurs une proportion relativement élevée de gens qui sont nettement fascisants !
Nous l'avons déjà faite sans la dire, cette alliance avec la droite, nous avons vu ce que cela a donné. Nous avons été condamnés à n'être que des otages, ou au mieux une force d'appoint. Dès que les gouvernements à direction socialiste ont voulu faire preuve de la moindre indépendance, ils ont été congédiés par ces maîtres ombrageux, et aujourd'hui, camarades, je ne pense pas qu'il s'élève beaucoup de voix, au moment où nous sommes divisés d'avec la droite sur des problèmes essentiels comme celui de la paix en Algérie, comme celui de la laïcité, comme celui de nos conceptions économiques et sociales, pour proposer le retour à une alliance avouée ou tacite avec la droite...
Alors, beaucoup de nos camarades préconisent une formule dont je ne dirai aucun mal, l'union des forces démocratiques. J'y applaudis de tout cœur, mais si vous voulez que nous fassions les comptes, en additionnant les radicaux bon teint, dans la mesure où il en existe encore, les chrétiens de gauche, il y en a effectivement quelques uns, les UNR de gauche, il y en a aussi un petit peu puisqu'il y a de tout dans l'UNR, le PSU, au sujet duquel je félicite notre Secrétaire général d'avoir surmonté son ressentiment et d'avoir surmonté le ressentiment de beaucoup d'entre nous qui ont été et sont encore les victimes d'attaques persistantes et injustes de la part de membres du PSU, en additionnant tout cela, en additionnant en plus ce que nous représentons nous-mêmes, camarades, et en nous rendant compte du côté un peu hétérogène de cette addition si l'on tient compte du problème laïc, nous arrivons au maximum à 35% du corps électoral français !

Collection Jean-Pierre

On ne va pas très loin avec cela, camarades, et je ne pense pas que ce soit avec ces 35% que vous arriverez à réaliser votre programme !
Alors, faut-il, pour autant, nous retirer sur l'Aventin, et nous condamner à un isolement splendide, mais stérile ?
Eh bien, camarades, il existe sans doute une autre voie. Faut-il, parce que notre Secrétaire général, un jour, a mis en circulation un slogan d'une brillante efficacité publicitaire - je le reconnais - mais d'une efficacité plus douteuse sur le plan de l'action politique, faut-il nous condamner à refuser le dialogue avec cette organisation dont on dit qu'elle n'est ni à gauche, ni à droite, mais à l'est ?
Sans doute j'admets volontiers que les dirigeants du Parti Communiste sont téléguidés de l'est, qu'ils regardent plus volontiers à l'est qu'en France, mais ce qui est exact aussi, camarades, et vous ne pouvez pas le méconnaître, c'est que les 5 millions d'électeurs qui leur apportent avec quelques fluctuations modérées leurs suffrages, ceux-là sont bien en France, ceux-là continuent, bien que nous leur répétions à satiété que le Parti Communiste n'est pas à gauche mais à l'est, à voter pour le Parti Communiste, en le considérant comme, peut-être, le Parti le plus à gauche en France.
Camarades, je voudrais, pour ceux qui ne me connaissent pas, dissiper une équivoque. Je ne suis pas suspect, il y a ici suffisamment de vieux camarades qui depuis trente ans me connaissent, de philo stalinisme, je pourrais même dire que dans le domaine de la lutte active, contre les erreurs et les stupidités, les crimes du Parti Communiste, j'ai été un pionnier.
Dès 1935-36, j'ai dénoncé, à mes risques et périls, la mystification sanglante des procès de Moscou, j'ai dénoncé l'asservissement progressif de l'Europe de l'est, j'ai pleuré de rage impuissante au moment de Budapest, je sais que l'URSS est le seul pays au monde où l'antisémitisme soit une doctrine d'Etat, mais il n'empêche, camarades, que les faits, et rien que les faits, m'ont convaincu que la politique de ségrégation que nous avions adoptée à l'égard du Parti Communiste en France était un fiasco, qu'à force d'avoir voulu les enfermer dans un ghetto moral, nous nous sommes trouvés tout seuls, que nos réunions publiques sont quasi désertiques, et que si nous voulons ouvrir les yeux, des millions de braves gens, qui continuent encore à marcher dans les innombrables comités pour la défense de ceci, et pour la défense de cela, que les Communistes organisent et créent inlassablement, se rattacheront peut-être à nous ; il convient que nous pratiquions enfin la politique de la présence !
Enfin, camarades, sommes-nous donc tellement anti-nets (?) que nous devions craindre d'être toujours manœuvrés ? Ne sommes-nous pas capables vis à vis des Communistes, dans ces organisations, de défendre notre position, de répliquer si nous sommes attaqués, devant ceux-là même qui ne nous connaissent pas parce qu'ils n'ont jamais eu l'occasion de nous voir ni de nous entendre ?
Camarades, il faut mettre fin à ce maurrassisme dans lequel s'étiole notre Parti. Il faut aller chercher les adhérents possibles là où ils sont, et en premier lieu dans cette extrême gauche qui se croit vraiment la Gauche, et qui ne reste sans doute fidèle au Parti Communiste que parce que, depuis trop d'années, nous lui

avons abandonné le terrain sans combattre.
En dehors de cet impératif de notre action sur le plan de la propagande, une autre considération doit nous guider.
Avec qui lutterons-nous contre les fascistes qui menacent nos libertés ? Avec qui Force Ouvrière vient de signer un manifeste pour la paix en Algérie par la négociation ? Avec qui combattons-nous pour la laïcité si non avec les troupes communistes ?
Avec les troupes, peut-être, mais avec les chefs, dira-t-on. Mais, camarades, nous savons nous-mêmes combien il est difficile de dissocier un Parti ou une organisation de ses chefs ; nous sommes obligés d'accepter le Parti Communiste tel qu'il est, et c'est peut-être par notre action que nous ferons peser sur les membres ou les sympathisants du Parti Communiste, que nous orienterons d'une façon différente l'action de ses chefs.
En tout cas, nous ne pouvons pas continuer à ignorer plus longtemps l'existence du facteur communiste. C'est un fait arithmétique, si nous n'additionnons pas la force d'une gauche démocratique réunifiée, aux forces que le Parti Communiste entraîne derrière lui, nous assisterons, impuissants, au déroulement de l'Histoire.
Faudra-t-il attendre, camarades, comme au temps de la poussée fasciste en Italie, de la poussée nazie en Allemagne, que nos communs adversaires aient triomphé pour que, dans ces camps de concentration ou dans des dieux d'exil, nous nous disions : ah, si nous nous étions unis, si nous nous étions concertés à temps !
Nos objectifs lointains ne sont peut-être pas identiques, mais dans le présent nous avons des ennemis qui sont bien les mêmes, et nous combattons pour les mêmes causes.
Je connais les arguments qui fusent sur les lèvres de certains : on ne défend pas la liberté avec les ennemis de la liberté, rappelez-vous Prague...
Je dirai que dans l'immédiat ce ne sont pas les communistes, qui restent minoritaires dans ce pays, qui mettent nos libertés en péril, mais les factieux d'Alger, additionnés aux factieux de Vincennes et aux centurions de l'armée d'Afrique ! Et, en ce qui concerne Prague, j'inviterai seulement nos camarades à un peu plus de réflexion et d'information avant de se gargariser d'analyses historiques sommaires.
Prague n'est pas Paris, la France n'a pas été abandonnée par le monde occidental comme la Tchécoslovaquie, l'armée russe ne campe pas en France, le Parti Socialiste français, ce n'est pas le Parti Socialiste thèque, Khrouchtchev, ce n'est plus Staline !
Je vous demande simplement, Camarades, de bien vouloir vous informer auprès de ceux qui sont allés là-bas, ceux qui étudient le problème de l'évolution naturelle qui se fait en Russie soviétique et de bien vouloir penser un petit peu en marxistes. Karl Marx a dit : "On pense d'après ce qu'on mange". Or, c'est tout de mène un fait qu'après vingt ou trente ans on commence à manger un petit mieux en Russie soviétique qu'on ne mangeait autrefois. Rien que ce fait doit nous inciter à considérer que, peut-être, on ne pense plus tout à fait de la même façon ; mais, enfin, nous aurons, je l'espère, des conférences d'information sur ce sujet et peut-être serez-vous amenés à compléter votre

information et à réviser votre opinion sur ce problème.
Mais, en ce qui concerne le Parti Communiste français, je pense que vous avez constaté, comme je l'ai constaté moi-même, que son dynamisme révolutionnaire n'est plus tout à fait ce qu'il était autrefois, que ses cadres, comme les maréchaux de Napoléon, commencent à être un petit peu fatigués et que le Thorès d'aujourd'hui n'est plus le Thorès d'il y a trente ans… (mouvements divers)… que le Duclos d'aujourd'hui a pris quelque peu d'embonpoint et que je ne redoute absolument pas pour nous le contact avec ces hommes vieillis, avec ce parti qui n'a plus du tout le même dynamisme, qui n'a même plus du tout la même dynamique qu'il avait autrefois et qui est aujourd'hui, comme le nôtre, sur la défensive.
Si vous me permettez de résumer d'un mot ma pensée sur ce point, je proposerai à vos méditations le propos toujours neuf du vieux philosophe grec Héraclite qui disait : "On ne se baigne pas deux fois dans un même fleuve".
Camarades, cessons donc de nous faire un é épouvantail de l'unité d'action avec le Parti Communiste ! Rappelons-nous que nous l'avons fait à deux reprises au cours de ces vingt dernières années, sous la conduite de notre camarade Léon Blum. Bous l'avons fait en 1935-1936, nous l'avons fait encore en 1945 et, pendant ces deux périodes de notre histoire politique, nous avons conquis, pour la classe ouvrière et pour la nation tout entière, des réformes qui ont marqué la France d'une empreinte indélébile et qui font peut-être que le Parti Socialiste conserve la fidélité d'une grande partie des masses travailleuses.
Camarades, cessons donc de rester enfermés en nous-mêmes. Participons, prenons l'initiative - s'il le faut - de rentrer à tous ces comités, à tous ces colloques, qui drainent les forces vives de l'opinion publique. Débarrassons-nous de notre complexe d'infériorité. Ne redoutons aucun contact. Regroupons la gauche démocratique et entamons alors le dialogue avec la gauche communiste. Après, et après seulement - les chiffres vous le disent - nous retrouverons l'élan, nous retrouverons l'enthousiasme, nous retrouverons la sève vigoureuse qui nous permettront de rassembler sous les plis de notre vieux drapeau tous ceux qui veulent aller vers un avenir meilleur dans la démocratie et dans la liberté.
(Applaudissements)

Le président - la parole est maintenant à Guy Mollet.
(Applaudissements)

Guy Mollet

Camarades, il n'est pas rare, au moment où je prends la parole, à la fin du débat de politique générale, que je dise : "Nous avons vécu un bon Congrès". Cependant, aujourd'hui, cela ne va pas être pour respecter cette coutume, ou pas seulement pour cela : je suis sûr que tous les observateurs impartiaux se seront rendu compte que nous avons tenu un Congrès remarquable, d'une remarquable qualité. Certes, des positions différentes s'y sont affirmées, s'y sont confrontées. Un non habitué, un adversaire systématique pourrait peut-être même ironiser sur

le fait que les applaudissements sont allés parfois à des camarades qui tenaient des thèses aussi opposées que possible : aussi bien à un Max Lejeune, Gaston Defferre, Jacques Piette, qu'à un Albert Gazier, Mao, Deixonne - et j'en pourrais citer d'autres. C'est la preuve qu'au-delà des thèses, au-delà même de la qualité de l'expression, nos camarades appréciaient plus encore la sincérité du propos, l'honnêteté de la recherche intellectuelle.

Mais venons à ces thèses. Ces thèses sont opposées, mais sur quoi ? Politique extérieure ? Assez peu. Je dois dire d'ailleurs que le sujet a été un de ceux qui ont été le moins longuement étudiés. Je n'ai pas retrouvé la crainte qui était en moi de ces quelques mois. Car j'ai eu peur dans ces quelques mois de l'évolution des esprits. Les thèses neutralistes commençaient à faire des ravages, un peu dans notre Parti, davantage dans le pays, plus encore dans les pays d'Europe : certains même de nos partis frères avaient été assez sérieusement touchés.

Depuis l'échec de la conférence au sommet, dont je ne me réjouis pas pour autant, mais du fait de cet échec qu'a mis en évidence l'attitude des dirigeants de l'est, le redressement est général. De cela, je me félicite. Car je dois dire que l'unité du Parti dans ce domaine va être plus utile que certains ne l'imaginent. Je pense que si on a peu parlé du problème de politique extérieure, ce n'est pas parce que - comme il pourrait être dans l'esprit de quelques-uns - il n'y a pas de problème. Je crains fort, moi, au contraire, que cette année 1960 soit une année lourde et qu'elle ne se termine pas sans de grandes complications internationales.

Autre problème peu controversé : la Communauté. Certes, quelques camarades cachent à peine leur amertume devant la manière dont disparaît ce qui fut l'empire français. L'immense majorité du Parti, cependant, est satisfaite de l'évolution actuelle. Bien sûr, l'accélération dans ce domaine comme dans d'autres risque d'être dommageable aux peuples d'Outremer eux-mêmes, à ces jeunes Etats africains. Des fautes auraient pu être évitées, bien sûr. Elles l'auraient été si on avait voulu nous écouter plus tôt. De cela, nous sommes tous d'accord. Mais l'essentiel est là.

Ces peuples, dans la paix, accèdent à leur indépendance. Ils le font, disons-le, sans un excessif orgueil, mais parce que c'est vrai, grâce à nous, avec notre accord, notre appui. Ils veulent nous garder leur amitié et il faut, pour créer cette communauté nouvelle, plus de courage moral qu'il ne fallut de courage pour bâtir l'empire.

Il reste à la France, maintenant, à l'Europe, au monde libre, à faire que ces pays bâtissent des régimes démocratiques - Oh, non pas copiés sur les nôtres - mais je dis bien démocratiques. C'est possible mais ce n'est pas certain. A la tribune du Sénat de la Communauté, pour rendre clairement ma pensée, j'ai pris en exemple un petit pays, que j'admire, au sort duquel nous avons eu un moment à nous intéresser : j'ai pris l'exemple d'Israël, je disais : ce pays, lui aussi, a été créé sur une terre aride, pauvre, triste, il était en plein état - je n'ose pas dire de sous-développement - de non développement. Cependant, il réussit, il bâtit une société démocratique, en marche même dans certains domaines : le domaine

agricole, par exemple, vers une structure de caractère socialiste. A quoi le doit-il ? Au courage des siens, incontestablement. A la volonté étonnante des hommes qui l'animent, bien sûr. Mais tout cela eût été vain s'il n'avait pas bénéficié d'appuis particuliers. Le premier, c'est qu'il avait en son sein, au sein de ce monde qui est venu se regrouper sur Israël, les techniciens nécessaires, les cadres nécessaires. Le second, c'est une solidarité qui s'est manifestée de ses amis dans le monde entier, qui lui assure chaque année, financièrement, un pourcentage important de ses besoins, non pas de son budget, mais de ses besoins, c'est-à-dire qu'il n'est pas condamné, lui, à prélever sur ses revenus propres, chaque année, le peu qu'il en pourrait prélever pour les nécessaires investissements à quiconque veut bâtir une société moderne. Cette aide lui vient d'ailleurs... Je limite là l'exemple.

C'est vrai pour les pays d'Outremer. Si les pays sous-développés sont condamnés demain à attendre d'avoir créé eux-mêmes leurs cadres techniques, s'ils sont condamnés, demain, à prélever sur leurs propres ressources et leurs propres efforts les sommes nécessaires pour bâtir une société moderne, les peuples n'auront jamais la patience d'attendre. C'est le moment ou il faudra, dans le monde libre, dans le monde qui se dit ou se veut libre, savoir si l'on comprendra, maintenant que leur sont venus tant d'autres soucis de responsabilité que la construction de la démocratie, la défense de la paix, que c'est l'heure de porter des investissements sans esprit de profit… (applaudissements)… voilà le problème.

Je sais bien que de bons esprits nous diront que nous n'avons pas, avec les pays d'Outremer, le type de liens qui unissent à Israël ses amis du monde entier. Je crois qu'il y en a d'aussi sérieux, le fait d'appartenir à la même famille de défenseurs, de bâtisseurs de la liberté, devrait à mes yeux être suffisant.

Troisième problème, à peine controversé, même pas controversé, c'est le problème de la politique économique et sociale. En toute autre période, ce problème aurait dominé notre Congrès ! Le Parti Socialiste est évidemment un parti préoccupé de l'économique, du social, de la finance. Aujourd'hui, même, plus que jamais, ces problèmes dominent le monde. Dans le monde entier, aujourd'hui, la lutte pour l'expansion économique est devenue une des formes modernes du conflit. Dans les pays sous-développés, c'est la solution qui sera apportée à ces problèmes qui décidera de leur sort, c'est-à-dire de l'engagement qu'ils feront, de l'engagement du tiers-monde dans l'un ou l'autre camp. C'est cela qui, dans les vingt ans qui viennent, décidera du sort même de la paix ou de la guerre. En Europe, la compétition est ouverte. En France, une politique insensée accule les travailleurs français, les paysans, les fonctionnaires, les vieilles et les vieux à une véritable révolte. Or, le Congrès a peu discuté de ces problèmes. La raison en est simple. Je vais la souligner, car nous ne manquerons pas d'adversaires de mauvaise foi pour prétendre que ce problème n'a pas retenu notre attention. La raison est simple, c'est que l'attitude du Parti sur ces problèmes est unanime. Notre position est commune. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas eu de discussion. Nous sommes unanimement d'accord. Le Parti tout entier, aujourd'hui, est dans le combat, à côté de tous les travailleurs

en lutte, ou qu'ils soient.
Autre problème, celui de la politique scolaire : défense de la laïcité. Même unanimité. Je crois pouvoir dire, d'ailleurs, que quoi qu'il en ait été dit, dans la bataille récente comme dans celle qui s'ouvre, le Parti a été de très loin le meilleur et le plus sincère défenseur de l'école. Je sais que ce n'est pas ce qui ressort des commentaires, de telle ou telle manifestation, mais les camarades en combat, sur le plan local, savent, eux, par expérience qui a mené ce combat et dans quels secteurs.
Alors, si ces sujets n'ont pas été controversés, quels sont donc les problèmes qui l'ont été ? Aussi bien dans les textes distribués que dans les interventions, je n'en ai trouvé que trois : vie intérieure du Parti, problème algérien, orientation générale. Trois sous-titres dans l'orientation générale : le style de notre opposition, nos rapports avec le pouvoir, avec de Gaulle, l'attitude à l'égard du Parti Communiste et le comportement général du Parti. Ce sont ces problèmes que je voudrais prendre les uns après les autres et dans cet ordre.
Vie intérieure du parti - C'est essentiellement Albert Gazier qui a traité le problème. Pour justifier le préambule de la motion qu'il nous a présentée avec d'autres camarades, il nous a dit :
1 - Une opposition est nécessaire dans le Parti. Sans quoi, il cesserait d'être lui-même.
2 - Nous avons, mes amis et moi, la mission de retenir au Parti ceux qui se sentent d'accord avec les anciens amis qui nous ont quittés.
3 - Nous n'avons pas du tout l'intention de personnaliser la question. C'est vous qui le faites quand vous déclarez que vos ne sauriez appliquer une politique différente, avec laquelle vous ne sauriez être d'accord.
4 – La dernière phrase a été mal interprétée ; cette dernière phrase est la suivante : Il n'en est pas de même pour ceux qui, vantant les mérites de la constitution, ont accompagné leur approbation d'un acte de foi en la personnalité chargée de l'appliquer. Il est difficile à ses derniers de protester contre la situation actuelle et de critiquer un homme qu'ils ont contribué à plébisciter il y a deux ans à peine. Cette dernière phrase a été mal interprétée, car elle n'a jamais prétendu contenir une condamnation, une exclusive contre quiconque. Un autre camarade a même bien voulu me dire que je n'y étais pas personnellement visé. En conséquence, cette dernière phrase sera modifiée.
Reprenons ces quatre arguments, non par souci de polémique, mais parce que c'est important pour la santé du Parti. A cet instant, je fais comme Albert Gazier, je garde pour une autre partie de mon exposé le problème de savoir si nous sommes radicalisés ou opportunistes.
Nécessité d'une opposition - Je crois que c'est très mal poser le problème. Evidemment, cela rend plus facile la solution de le poser ainsi. Ce qui est nécessaire, ce n'est pas l'opposition, c'est la possibilité de faire n'importe (?), c'est la liberté d'expression pour celle-ci. Mais ce qui est malsain - en tout cas ce qui peut le devenir - c'est le caractère systématique, automatique d'une opposition. Oh !... Je sais que c'est une très vieille maladie du Parti. Que de fois, dans les fédérations, il m'arrive, après une réunion, soit après la réunion

publique, soit après cette réunion intime que l'on tient chaque fois qu'on va dans une fédération, que des camarades me disent : "Bravo Guy ! Mais, tu sais, nous, nous avons toujours été minoritaires". C'est admirable, ces camarades qui savent déjà que l'an prochain ils seront encore minoritaires. C'est admirable, ce camarade qui, ce matin, disait : "Si, ce qui paraît impossible, on se trouvait un jour d'accord avec Guy Mollet sur un problème"...

Une opposition, des oppositions, oui. C'est vrai que le Parti cesserait d'être le Parti, d'être notre Parti si ces oppositions n'existaient pas. Mais des oppositions sur des problèmes d'aujourd'hui, sur des problèmes de demain, sur des questions précises, comme celle qui nous différencie sur l'Algérie. Pas sur tout, pas sur n'importe quoi. Surtout pas sur des problèmes du passé, quand les dernières décisions avaient été prises lors des derniers Conseils nationaux, unanimement.

Mission de retenir au parti certains camarades ? C'est, je dois dire, l'argument qui m'a le plus frappé car j'en connais la sincérité. Mais ne serait-il donc pas possible de convaincre ces camarades, dans un Parti comme le nôtre, par autre chose que des appréciations sur une conjoncture ?

Le rattachement au Parti est donc si ténu qu'il ne semble pas que ce qui nous unit est mille fois plus important que ce qui nous sépare provisoirement.

Et puis, même s'il en était ainsi, retenir c'est bien, mais faire adhérer, recruter, c'est mieux.

Or, comment faire adhérer le travailleur, l'intellectuel, les jeunes à une section, à la suite d'une manifestation si, à peine entré et à chaque séance, ils s'entendent répéter qu'ils se sont trompés de porte, qu'ils croyaient aller chez les Socialistes et qu'ils sont tombés chez des radicaux et des opportunistes !

Je vous assure que ceux-là, il faudra aussi faire effort pour les retenir.

Comment les convaincre que c'est un Parti vivant, si un camarade qualifié, documenté, peut à la tribune d'un Congrès reprendre des chiffres parfaitement faux qui prouvent que s'il a lu la presse de nos adversaires, il n'a pas lu la documentation qui lui a été envoyée !

J'ai pu entendre citer le chiffre de 80,000 adhérents au Parti par un camarade qui a dans son dossier, obligatoirement, les chiffres du Parti qui font ressortir que l'année dernière il y avait 101.878 adhérents adultes, sans compter les jeunes !

Comment, dans un cas comme celui-là, avec un tel esprit de masochisme, voulez-vous amener des camarades au Parti ?

Troisième problème : pas de personnalisation. Je n'insiste pas, j'en ai déjà trop parlé avant-hier et nombreux sont les camarades qui m'ont fait le reproche d'avoir attaché trop d'importance à ce problème. Sans doute les attaques de l'extérieur m'ont rendu trop sensible, trop susceptible et je m'en confesse.

Mais, ce retour sur le passé m'a blessé, parce qu'il était inattendu. J'aurais pu me targuer de ce que les événements justifiaient telle ou telle de mes attitudes, je ne l'ai pas fait. Aucun n'a prétendu porter quelque condamnation, ni même quelque appréciation que ce soit de l'attitude des camarades qui firent un jour un autre choix que le nôtre, parce que nous sommes convaincus, d'abord, de leur sincérité, et puis aussi parce que nous sommes convaincus que c'est loin d'être

Fondation Jean Jaurès

fini, et que demain sera fait beaucoup plus de nos combats présents et à venir que de nos décisions d'avant-hier. Je n'avais rien dit d'autre, et je m'en tiens là.
Autre problème controversé : l'Algérie.
Je disais dans ma lettre aux militants, et je m'excuse de me relire : "certains camarades se déclarent opposés à une formule d'association qui, d'après eux, conduirait à terme à la sécession. D'autres proposent que l'accord d'association soit négocié avec le seul FLN, puis soumis au référendum.
Je ne me sens d'accord ni avec ceux ci, ni avec ceux là, mais je comprends très bien que le problème soit ainsi posé. Le problème algérien domine toute la vie française, et notre Parti est étonnamment représentatif de la pensée du pays.
Il est donc normal que nous nous posions ces problèmes, et sous cette forme.
J'ai personnellement la conviction que la position jusqu'ici affirmée par le Parti reste la meilleure et je la défendrai devant le Congrès. Le Conseil national récent avait raison d'affirmer qu'il faillit d'abord passer par le cessez-le-feu et que celui-ci reposait sur une double condition :
1 - qu'une négociation soit engagée avec "ceux qui se battent", négociation portant sur les aspects militaires et techniques du cessez-le-feu ;
3 - que les garanties de l'autodétermination soient mises au point en consultation avec les représentants de tous ceux qui sont appelés à prendre part à un vote décisif pour l'avenir de l'Algérie nouvelle.
Quant à ce vote, j'espère qu'il sera en faveur du gouvernement de l'Algérie par les Algériens, avec garantie des droits des communautés ethniques et des individus, c'est-à-dire avec une organisation fédérale interne. Mais, tout en affirmant cette préférence, je rappelle que c'est, en fin de compte, aux Algériens qu'il appartiendra d'en décider librement. "
Je pourrais presque limiter mon intervention à cela puisque ce sera là ma conclusion.
En effet, j'estime que c'est la meilleure position que le Parti ait prise sur le problème algérien, mais j'ai le souci de reprendre quelques uns des arguments développés.
J'ai d'abord entendu les orateurs, tous les orateurs, je dis bien tous les orateurs : Jaquet, Defferre, Leenhardt, Gazier, Deixonne, Max Lejeune etc., tous ceux qui ont parlé du problème algérien, tous ont commencé par dire : ne rien faire qui puisse gêner la négociation sur le cessez-le-feu. Je me félicite de cette unanimité. Certes, il y avait aussitôt ensuite les nuances, les réserves.
Gazier ajoute : mais, ne pas nous borner à faire confiance. C'est Gaston Defferre qui insiste, en me mettant en cause d'ailleurs, et en précisant : je ne suis pas d'accord avec Guy Mollet, qui dans un article de démocratie 60, dit : laisser la paix aux négociateurs.
J'en suis confus, Gaston, mais au risque de te peiner je suis obligé de constater que si tu es d'accord avec moi sur ce point, tu as lu mon papier trop vite, et en coupant une phrase de son contexte, elle se trouve déformée, mais dans ce papier que j'ai là, je dénonce les manœuvres des opposants, avoués ou camouflés, à la négociation, j'y cite les faits que tu as toi-même repris sur ce qui fut fait lors de l'envoi de l'avion et des commentaires de l'époque. Je dénonce

de la même manière les censeurs, les donneurs de conseils, les sceptiques, les faux réalistes, et je conclus, à leur usage, que les négociateurs se rencontrent, qu'ils discutent dans le secret et dans le calme, que pour nous préparer la paix, on commence par la leur laisser.

Or, tu as précisé toi-même : si la négociation est publique et soumise aux surenchères, elle ne peut aboutir. Nous sommes bien d'accord sur ce point, donc. Où nous cesserions de l'être, ce serait si j'avais conclu que nous devons nous taire, que nous devons cesser d'agir, que nous devons nous borner à faire confiance. Or, j'ai écrit exactement le contraire, et là je suis obligé de lire :

"Une grande organisation syndicale a fourni la meilleure réponse à mon gré à ces pisse-vinaigres. Certes, elle met l'opinion en garde contre toute démesure dans l'espoir, mais elle l'appelle aussi à se refuser à toute démobilisation, des volontés tendues aujourd'hui dans leur exigence commune d'une paix juste et humaine".

Et un peu plus loin :

"Le Président de la République n'a pas besoin qu'on lui dise que ce sera difficile, il doit le savoir, mais par contre il est absolument nécessaire que le pays lui cite que le 16 septembre, le 39 janvier, le 14 juin, il a traduit nos aspirations à tous, et l'assentiment sur ce point de ceux qui s'opposent à lui sur tant d'autres aspects de sa politique doit peser d'un poids particulier dans la balance. Notre voix doit couvrir celle de tous ses adversaires ou de ses faux amis... "

Est-ce là l'appel au silence, nos voix qui doivent couvrir celles des adversaires et celles des faux amis ?

Dans le même temps d'ailleurs, au nom du Comité directeur, qui m'y invitait, j'ai envoyé l'appel que vous connaissez à un certain nombre d'organisations démocratiques, pour les inviter à lutter avec nous contre le vraisemblable putsch qu'il faudra affronter avant la solution du drame algérien. Est-ce que c'est là un appel à la démobilisation des esprits ?

Non, nous sommes là-dessus tous d'accord, ne faisons pas semblant de nous opposer.

Nous sommes d'accord sur la nécessité de définir notre position, et c'est là que commençant, et là seulement, les divergences. Max Lejeune, dans une intervention dont la loyauté a forcé l'estime de tous nos camarades, a dit ses craintes et ses regrets. Il a évoqué la loi-cadre. Bien sûr, c'était du bon travail, mais ce n'est pas notre faute si cette chance a été brisée, et si l'étape est dépassée.

Nous l'avons entendu avec émotion évoquer l'idée de pouvoir amener un jour le drapeau de la République. On sentait en lui la sincérité du vrai jacobin dont parlent les anciens, et je ne vais pas lui faire l'injure de rapprocher son propos de celui que tenait voici quelques années Edouard Depreux, ministre de l'Intérieur. C'est simplement parce que les propos étaient semblables que l'idée m'en est venue. C'était aussi sur le problème du drapeau qu'Edouard Depreux, à une époque où il ne nous donnait pas encore de conseils sur ce sujet, où il était seulement ministre de l'Intérieur de la SFIO, se trompait comme chacun de

nous, en notre nom tenait se langage :
"J'ai repoussé énergiquement la proposition de Ferhat Abbas, leader de l'UDMA, qui nourrissait la prétention de faire flotter le drapeau algérien à côté du drapeau tricolore au haut du mât du gouvernement général. Nous réagirons avec une indomptable énergie contre toutes velléités d'indépendance ou d'autonomie en Algérie".
C'était à l'époque un peu lointaine où Edouard n'avait pas encore trouvé les vraies solutions !
Si je le cite, c'est uniquement profitant de la circonstance pour montrer combien certains donneurs de leçons sont peu qualifiés, mais à toi Max, je réponds sur un autre ton, je crois, j'espère que tu te trompes dans tes craintes.
Il est possible d'avoir demain en Algérie des associés. J'en suis convaincu. Je sais que les plaies sont profondes, que les haines sont lourdes, mais de plus graves ont été pansées au cours de l'Histoire. Je ne veux pas faire la comparaison car les problèmes sont différents, mais les plaies étaient aussi profondes, et les haines aussi grandes entre l'Allemagne et la France, et cependant les rapports franco-allemands s'améliorent chaque jour.
Il n'est donc pas exclu d'espérer une solution au problème algérien. Par contre, si l'on devait compter en Algérie des ennemis vaincus, ils prendraient un jour leur revanche, ils reprendraient un jour de nouveau les hostilités, et c'est alors que les visions apocalyptiques dont tu nous a menacés risqueraient de se réaliser.
Albert Gazier et ses co-signataires ont écrit :
"Deux ans après l'accession du général de Gaulle au pouvoir, il est temps d'affirmer que ce n'est pas un homme - avec un H majuscule, et ce n'est pas moi qui le met - mais une politique qui peut mettre fin à la guerre d'Algérie.
Deixonne, Gaston Defferre, ont déjà répondu à cette affirmation : certes, il faut une politique, et une bonne politique, mais il faut aussi qu'un homme veuille et puisse en faire respecter l'application et ce n'est ni admiration maladive, ni naïveté, mais simplement bon sens que de Gaulle est le mieux qualifié de tous sur ce point.
Le problème posé par Gaston Defferre est plus difficile à résoudre.
Faut-il, comme il le suggère, que l'accord d'association soit négocié avec le seul FLN, puis soumis au référendum ? Je ne le crois pas, je pense même que ce serait dangereux.
Quelle est la situation, quels en sont les aspects nouveaux ? Je ne vais pas rappeler les situations que nous connaissons tous depuis des années, mais quels sont les aspects nouveaux.
1 - Des années ont passé depuis le début du conflit, et des thèses hier condamnées peuvent être aujourd'hui exprimées.
2 - Les esprits ont évolué chez les uns, et chez les autres.
En France personne de sérieux ne croit plus à une solution strictement militaire. Qu'on ne me fasse pas dire qu'il faut renoncer à l'effort militaire. Ce n'est pas l'homme qui, à l'époque où il portait des responsabilités gouvernementales, a demandé l'effort militaire fait pour l'Algérie, qui aujourd'hui soutiendrait, parce

qu'il a cessé de porter des responsabilités, que cet effort n'est plus utile. Ce n'est pas cela mon propos. Mon propos est que l'effort militaire ne suffit pas, qu'il n'y aura pas de solution strictement militaire, et à mes yeux pour deux raisons : une raison militaire, je ne crois pas qu'on gagne une guérilla, elle renaît, mais je ne suis pas un expert militaire..., et une raison politique dont je suis sûr, c'est que si l'on devait aujourd'hui, comme je le disais il y a un instant répondant à Max Lejeune, gagner militairement, se limiter à cette victoire militaire, ne pas avoir une solution acceptée, aurait pour résultat que nos fils reviendraient mais que nos petits-fils retourneraient, car l'évolution démographique algérienne est telle que ceux qui aujourd'hui seraient battus se trouveraient dans 15 ou 30 ans amenés à reprendre le combats

Il faut donc renoncer à cette idée qu'il peut exister une solution purement militaire.

Mais de l'autre côté, le FLN aussi y renonce, il ne croit plus à un possible Dien Bien Phu. Il est même militairement très affaibli actuellement, et par ailleurs, politiquement, il a renoncé à certains préalables.

Ceux que nous nous voyions opposer à l'époque où nous portions les responsabilités n'existent plus, ou en tout cas ne sont plus présentés comme ils l'étaient alors.

Le désir de paix par ailleurs a grandi dans la Métropole, mais aussi chez les musulmans d'Algérie chaque jour davantage. Il n'est pas jusqu'à de nombreux Européens d'Algérie qui n'acceptent, volontairement ou non, qui font semblant d'accepter - mais pour certains ce doit être sincère - des idées d'égalité, alors qu'ils voulaient tout simplement nous "foutre à la mer", il y a quatre ou cinq ans, lorsque nous parlions par exemple du collège unique.

Enfin, changement dit-on, c'est que de Gaulle a une autorité, un crédit, dont nous ne jouissions pas. Même si cela était injuste, il en est ainsi. Tout cela fait que c'est maintenant l'heure du cessez-le-feu possible. Du cessez-le-feu qui s'impose, puisque la suite du conflit apparaît à tous comme inutile, et que la solution devra être trouvée par d'autres moyens.

C'est donc du cessez-le-feu qu'il faut parler maintenant.

Et je crains, vois-tu, Gaston Defferre, que de mêler à des négociations sur le "cessez-le-feu" une discussion sur l'avenir de l'Algérie ne soit, en fait, la méthode la plus sûre pour ne pas avoir de "cessez-le-feu" maintenant !

L'ordre de la négociation des contacts me paraît pourtant d'une logique implacable.

Discussion sur le cessez-le-feu ! Mais l'obtention de celui-ci repose sur une double condition.

Je disais, tout à l'heure :

1- négociation avec les représentants de ceux qui se battent, sur les aspects militaires et techniques du cessez-le-feu, mais dans le même temps, simultanément, il est absolument obligatoire, sans quoi je ne crois pas le cessez-le-feu possible, que tous, sans exception, se voient assurés qu'ils auront, au moment où on passera au vote sur l'autodétermination, les garanties nécessaires pour défendre leur cause, et cela vaut pour tous. Cela vaut, bien sur, pour le

Fondation Jean Jaurès

FLN, c'est évident, mais cela vaut pour les autres, à l'égard du FLN.
Il ne suffit pas que l'on assure à ceux qui se battent la possibilité, demain, de pouvoir librement défendre leur thèse, il faut aussi qu'on assure aux tenants des autres thèses la certitude que ceux qui se battent aujourd'hui ne continueront pas, demain, à les supprimer ou les empêcher par la violence de défendre leurs propres thèses.
C'est la raison pour laquelle cette deuxième conversation doit être, cette fois, tenue avec tous, tous simultanément peut-être, mais il est bien certain que si l'un quelconque, ou le FLN particulièrement, ne voulait pas de cette table ronde, eh bien cela peut-être avec les uns et avec les autres, dans le même temps, pour confronter les points de vue ; c'est ce qu'avait dit le Parti : mise au point avec les représentants de tous ceux qui sont appelés à prendre part à un vote décisif pour l'avenir de l'Algérie nouvelle des garanties mutuelles de l'autodétermination. Et c'est alors seulement qu'il sera possible de passer au libre choix, à l'autodétermination. C'est alors qu'il faudra chercher le plus large accord sur la formule la meilleure pour garantir à la fois ce qui a toujours été notre préoccupation :
- le gouvernement démocratique de l'Algérie par les Algériens,
- le respect garanti des droits des individus et des minorités ethniques,
- et les liens d'association avec la France., ces préoccupations étant, à mes yeux, les plus importantes.
Certes, si les conversations permettaient de dégager une telle solution acceptée par tous, la question serait simplifiée. C'est vrai que si tous étaient d'accord et si, essentiellement les tenants de ceux qui se battent étaient d'accord sur une solution, quant au statut futur, cela simplifierait tout, mais faire du FLN, qui ne le demande plus, le seul interlocuteur pour en discuter, parler de cela, à l'occasion du "cessez-le-feu", je dis que c'est prendre le risque grave de retarder l'heure de la fin des combats !
Camarades, il se peut et il se trouve parfois, que le mieux est l'ennemi du bien. En septembre 1958, après le discours du 16 septembre, certains des tenants de la petite gauche ont fait une faute extraordinaire. Le discours du 16 avait profondément remué les Algériens d'une part, et même leurs amis Tunisiens de l'autre. Certains ont cru, en France, devoir faire des réserves.
Il y a eu des déclarations, dès le 16 au soir, dans lesquelles on expliquait que ce n'était pas possible. Cela nous a valu d'ailleurs, de Bourguiba lui-même, la plus extraordinaire mise au point qu'on ait entendue, même si la presse a été quelque peu discrète sur les commentaires que fit Bourguiba dans la semaine. Pourquoi ? Parce que les tenants de la petite gauche avaient réussi à faire douter le FLN lui-même de ce que la chance existait.
Voyez-vous, camarades, ne commettons pas la même erreur. La politique défendue courageusement par le Parti est aujourd'hui enfin comprise et admise par le pays, avec des nuances, des nuances importantes, avec quelquefois même des progrès sur notre propre thèse. Cette politique est reprise par le responsable du pouvoir, par de Gaulle, et est sur le point d'entrer en application, ou en tout cas tout permet de penser qu'elle va entrer en application, avec des difficultés,

des lenteurs, mais avec certitude. Ce n'est pas à ce moment là qu'il convient de la modifier et ma proposition est donc claire :
Je souhaite que le Parti maintienne les décisions qu'il a prises au cours de cette année.
J'en viens au dernier sujet que je me suis promis de traiter : l'orientation générale.
Et d'abord : style de notre opposition.
C'est Seine qui affirme que lorsqu'il a des conversations dans la rue, on lui répète que notre opposition n'est pas sérieuse.
Moi, je connais bien Dardel et le connaissant, je suis sur que quand il a expliqué à ses interlocuteurs ce qu'il fait, quand il a fait le récit de nos batailles à la Chambre, de ses batailles au Sénat, ses auditeurs doivent s'en aller convaincus. Ce n'est pas difficile.
C'est Mérigonde qui procède à une condamnation de la politique de de Gaulle et du pouvoir personnel.
Mais c'est Gazier qui surtout, après avoir dénoncé la monarchie paternaliste, la politique économique et sociale, la politique scolaire, accuse la majorité de ne pas avoir montré les différences fondamentales entre de Gaulle et nous et de nous être laissé confondre avec la 5ème République, de voler au chevet de la mère malade, etc., d'avoir plébiscité un homme et en agissant ainsi, d'être des opportunistes radicalisés.
Quelle étonnante injustice à l'égard de la majorité du Parti ! Qui donc a dénoncé le pouvoir personnel, la politique économique et sociale, la politique scolaire ? Qui, sinon les porte parole du Parti ? Qui a le premier dénoncé à de Gaulle les risques que nous connaissons ? Vous allez me dire : "Ah oui, mais après… il aurait fallu le faire plus tôt !" Mais qui a dénoncé le premier à de Gaulle lui-même ces risques que nous connaissons aujourd'hui, qui lui a écrit cette lettre dans laquelle nos adversaires veulent malhonnêtement voir le début d'un processus, et dont je vais vous donner des extraits.
Quand j'ai écrit le 25 mai 1958 à de Gaulle, pour lui dire mon refus de le rencontrer et les raisons pour lesquelles j'estimais qu'il ne devait pas venir au pouvoir, voici mes arguments :
"Pourquoi estime-je que votre venue au pouvoir est une erreur ?
Parce que vous n'avez pas dit, vous ne pouvez pas dire ni comment, ni pourquoi, vous demandez aujourd'hui le pouvoir. Parce que la crainte instinctive profonde des masses populaires contre le régime personnel dressera un jour le peuple contre vous ou contre votre mémoire.
Est-ce à dire que vous soyez à mes yeux un candidat, que vous soyez à mes yeux un candidat à la dictature ? Même aux heures les plus calmes de cette République que vous nous aviez rendue, j'ai crié ma conviction que vous ne vouliez pas de la dictature, puisque vous l'aviez refusée quand elle vous était offerte. Mais j'ai ajouté la crainte que toute votre volonté ne suffirait pas à vous empêcher de devenir un dictateur malgré vous. Ce serait trop long que d'essayer de vous en dire ici les raisons.
Est-ce à dire encore que je fasse miennes les calomnies qui font de vous un

neutraliste, un adversaire du Pacte Atlantique, un allié virtuel de Moscou ? Non. Aucune de ces raisons ne m'animent donc, mais j'ai cru comprendre le jeu terrible des bolcheviks - et je parle de ceux qui, de Russie, dirigent l'action, par des pions que l'on agite en France et que l'on peut sacrifier au besoin.
La différence essentielle entre eux et vous est que vous vous savez temporaire, mortel et qu'ils se croient éternels, que vous voulez agir directement sur le présent, quand ils ne pensent qu'à ce qu'ils appellent le sens de l'histoire, la marche fatale du temps.
Alors, s'ils peuvent apparaître comme ayant été les seuls défenseurs de la liberté, de la République qu'ils méprisent, que vous ne menacez pas mais que vos nouveaux supporters mettent en cause ; si ensuite, dans l'hypothèse de votre succès ils savent attendre l'heure des désillusions, des difficultés que la situation rend inévitables, ils pensent bien être vos successeurs. Quand ? Dans dix semaines, dix mois ou dix ans, que leur importe ! Et nous, les démocrates socialistes, nous sommes obligés de vous crier : "Pensez à l'avenir des libertés que vous nous avez aidés tant à reconquérir."
Qui tenait ce langage à de Gaulle le 25 mai 1958 ? Alors camarades, il y a des choses que je ne comprends plus !
(Applaudissements)
Camarades, je dis au contraire que la majorité, que dis-je, le parti tout entier, a conservé sa dignité !
Sur de très nombreux points, il est dans l'opposition au pouvoir. Mais ce serait une faute que de l'être par système, en particulier quand il s'agit de la Communauté ou de l'Algérie, voire de la politique extérieure où sur plusieurs points nous pouvons être d'accord. Et ce n'est pas là être radical ou opportuniste, c'est simplement être sincère.
En ce domaine, comme en d'autres, le courage est simple, la ligne toute droite : il faut chercher la vérité et la dire. Et ce n'est pas de nous que dépend le caractère de notre opposition, c'est du pouvoir lui-même.
C'est de son fait si, au cours de cette année qui nous sépare du dernier Congrès national, il nous a donné fort peu d'occasions d'être d'accord en dehors des événements sur le problème algérien.
Deuxième problème concernant l'orientation du Parti : l'attitude à l'égard du Parti Communiste.
Le courant favorable à l'action commune a fait des progrès et c'est normal. D'une part il est constant, il est légitime - et c'est un souci permanent - que les ouvriers recherchent l'unité. Ils ont raison, ils savent bien que la force de la réaction est surtout faite de leur division. Et ceci n'est pas nouveau, le Parti l'a toujours dit mais j'y reviendrai dans un instant.
D'autre part, l'attitude de la droite y pousse, comme toujours elle est le meilleur fourrier, le véritable sergent recruteur du bolchevisme.
Sa politique économique et sociale, les menaces des factieux, sa politique scolaire, sa hargne antisocialiste et les manœuvres qui y correspondent, tout cela y contribue. Il n'est même pas jusqu'à la promenade de Krouchtchev à travers la France qui n'ait servi les bolcheviks pendant un temps.

Collection Jean Poperen

Aussi ne suis-je pas étonné de ce que des camarades se laissent entraîner !
C'est évident, mais on comprend bien la situation en Bretagne ; encore que ton exemple de Quimper ne soit pas bon, il est même franchement mauvais, puisque si le Parti Communiste avait commis l'erreur d'accepter votre proposition de liste commune au 1er tour, vous n'auriez jamais eu la mairie !
Bien sur, Dardel, les explications qui nous ont été données sur la manière dont cela s'est passé au Conseil général sont bonnes ; ce sont les mensonges et les tergiversations de la droite qui vous ont poussés à agir ainsi ; les déclarations faites par Dardel sont bonnes, et les intentions des camarades, on ne les met pas en cause. Mais il n'en reste pas moins que la tactique est pour le moins curieuse. Elle revient à dire : "Pour nous, il n'y a pas de problème, il s'agit d'être réélus", et en moins d'une heure, ne pas savoir si on va être réélu par l'extrême droite ou par les bolcheviks... (applaudissements)... ça peut se défendre, mais ça n'est pas indiqué, quand on vient, dans une motion, accuser certains camarades de faire du radicalisme !
(Applaudissements)
Mais ce n'est pas l'essentiel du problème. Le problème, c'est que tout le monde a gagné là-dedans, sauf nous. C'est probablement important, la présidence du Conseil général, mais les véritables vainqueurs ce n'est pas vous, avec votre présidence, ce sont tous les autres.
C'est d'abord le Parti Communiste ! Il n'y a qu'à lire les journaux communistes : l'Humanité ou Libération. Ils ne s'en cachent pas ! Ils ont trouvé que c'était là le plus bel exemple que l'on puisse offrir à l'ensemble des militants de la France.
Car il va sans dire que le moindre maire de l'une de nos communes, le moindre conseiller général, ne comprendra pas pourquoi il lui est défendu à lui de faire ce qu'on fait dans la capitale !
Le Parti Communiste a gagné, il nous a amenés à la tractation, il nous a amenés à la discussion, au partage des sièges.
Mais il n'y a pas que les Communistes qui ont gagné. La droite vient aussi de remporter une victoire.
Eh oui ! C'est qu'il est aussi pas mal de gens à droite qui sont soucieux de faire disparaître le Parti Socialiste, beaucoup plus qu'ils ne sont soucieux de s'attaquer au Parti Communiste. En agissant comme ils l'ont fait, ils étaient sûrs - ils le disaient, les éléments fascistes chez eux s'en vantaient - qu'ils allaient réussir à vous compromettre !
Et c'est ce qui explique le tapage qu'ils ont essayé de faire là-dessus. Mais je me félicite de votre réponse.
Pour le Parti, la balance profits et pertes est nettement déficitaire !
C'est Weil-Curiel aussi ; il nous rapporte d'abord un mot, ça lui a servi d'entrée en matière ; il a dit : "évidemment, ce slogan de Guy Mollet "les socialistes ne sont pas à gauche, ni à droite, ils sont à l'est"… " Je fais acte d'humilité en vous racontant une anecdote.
Un jour, au Comité directeur, notre brave camarade Commin, hélas disparu, m'a reproché de ne pas avoir indiqué l'auteur de ce slogan et m'a dit : "Enfin, c'est

moi qui l'ai dit !" et nous avons entendu dans le fond de la salle une voix grave s'élever, c'était celle de Depreux Edouard, qui s'est écrié : "Ce n'est pas vrai, c'est moi qui l'ai dit le premier !"
Et je garantis l'anecdote authentique, il y a ici 44 camarades qui l'ont entendue en même temps que moi au Comité directeur.
C'était à une époque où Edouard Depreux ne me disait pas, dans une réponse comme celle qu'il m'a envoyée hier, "qu'il ne concevrait absolument pas une action commune sans qu'il y ait des représentants, non pas du Parti Communiste, mais de la CGT seulement, enfin les représentants communistes !"
Les réponses à cette proposition, on ira les chercher demain dans les textes d'Edouard Depreux qui sont nombreux sur ce sujet.
Mais le problème n'est pas là. Elections, problèmes sociaux, laïcité, guerre d'Algérie, disons-le, ne sont - malgré leur gravité, - pour les chefs communistes, que des prétextes et non pas des raisons d'action ou des buts. Ils se serviront de tout, ils se servent de tout.
Il serait trop facile de reprendre tout ce qu'ils ont dit sur la laïcité. Je regrette que trop de camarades l'aient oublié. Je regrette que la brochure de notre ami Germet (?) ne soit pas dans toutes les mains, car on sait ce qu'ils en pensent, de la laïcité. Mais maintenant, ils sont parait-il devenu les animateurs ! Ce n'est pas vrai, prétexte !
Au nom de la défense de la laïcité, vous voyez tel secrétaire local d'une section syndicale communiste, sans mot d'ordre, en contradiction avec les consignes du sommet, vous convier pour le lendemain à une réunion de caractère social... Ou une réunion d'un caractère algérien.
La réunion de caractère algérien, c'est notre ami Phillip qui nous en fournit le plus bel exemple ; dans une commune de chez lui, les camarades sont allés à une réunion, ils ont été, malgré toute leur bonne foi, surpris, et se sont trouvés incorporés à un Comité dans lequel il y avait 15 organisations... on aurait cru un Comice de libération ! Il y avait : un représentant du Parti Socialiste, un représentant de la CFTC, un représentant du PSU et en dehors de ça, 12 représentants du Parti Communiste : un de la CGT, un du Comité Odin (?), un des Combattants de la Paix, un de l'Union des femmes françaises, enfin, toute la liste ! Tous, les 12 ! Et alors, camarades, il y en a encore qui n'ont pas compris ? Je ne sais pas combien il leur faudra d'expériences !
Ils se servent de tout, et ils continueront. Leur objectif, ce n'est pas du tout de faire un front populaire pour lutter sur tel ou tel point, ce n'est pas vrai, c'est pour maintenir ce qu'ils appellent - et ce que nous avons le tort de répéter après eux dans notre vocabulaire - une "démocratie populaire". Ce n'est pas autre chose.
J'ai entendu Weill-Curiel inviter les camarades à refaire un peu d'histoire et à se documenter sur Prague... Je vais participer à la recherche de cette nécessaire documentation, car c'est vraiment le plus mauvais exemple ! Weil-Curiel, j'étais, moi, à Prague le jour où Prague est tombée.
On nous a dit : "Ce n'est pas pareil en France que là-bas, car le Parti Communiste, en France, il est minoritaire." Et à Prague ? Ils avaient 21% des

suffrages, les Communistes ! Ils n'étaient pas minoritaires ?
On nous a dit : "Mais l'armée russe n'est pas en France". Mais où as-tu jamais vu que l'armée russe était en Tchécoslovaquie ? Elle n'y était pas !

André Weil-Curiel - Les lignes de communication de l'armée passaient par là !

Guy Mollet - Tu nous as dit : "L'armée russe n'est pas en France." Je réponds à ton argument. Je sais que les lignes de communication passaient par là, il m'a fallu partir de la zone russe pour y aller... je ne parle pas de ce problème.
On nous a dit : "Ce problème n'est pas comparable au nôtre, car le Socialisme en Tchécoslovaquie n'était pas comparable au nôtre." Mais quiconque a connu la Tchécoslovaquie sait qu'il n'y a pas un pays aussi profondément attaché à la liberté que la Tchécoslovaquie ! Les Tchèques nous auraient donné des leçons d'attachement à la liberté !
(Applaudissements)
Mais comment cela a-t-il pu se passer, avec une minorité ? Ca s'est passé en huit heures, c'est bien simple.
J'ai vu dans l'après-midi les camaradas de notre organe sur place et ils m'ont dit : "Mais vous êtes fou, il n'y a rien à craindre ! Nous partageons le pouvoir." Ils n'avaient laissé aux Communistes que le ministère de la Défense nationale et le ministère de l'Intérieur… Seulement ! Ils n'avaient partagé que comme ça.
J'ai va Benes dans l'après-midi. Le pauvre Benes me dit : "Mais vous êtes fou, vous êtes venus pour ça ? Il n'y a pas le moindre danger."
Je lui ai parlé du Congrès de la CGT, enfin de l'organisme similaire là-bas, qui devait se tenir sur une place, avec la bagatelle de 90.000 délégués qui bien sûr avaient tous été désignés avant de venir à main levée et qui avaient voté à main levée... Et j'ai dit : "Vous ne craignez rien ? Ils ne craignaient rien, seulement le soir il ne restait plus de République tchèque et dans la semaine sinon le soir, les Socialistes étaient ou défenestrés ou mis en prison sauf les quelques uns qui avaient trahi... comme V (?) et compagnie, qui devenait Président du Conseil !
Camarades, je ne sais pas ce qu'il vous faut comme histoire de Prague pour que vous ayez compris ! C'est le meilleur exemple pour s'inscrire en faux contre votre démonstration !
(Applaudissements)
Et je ne vous parlerai pas de Budapest, car là, je suppose que l'histoire est trop claire pour que l'on puisse la réécrire.
Auriez-vous oublié que sur le fond, ils se sont toujours refusés à répondre à des questions précises ? J'ai là les questions que la fédération du Nord leur a posées à maintes reprises, et des questions très nettes. Se plaçant dans l'hypothèse où il y aurait action commune et front populaire, que dit la fédération du Nord :
"Mais qu'est-ce que vous comptez faire de nous quand nous vous aurons aidés à devenir les maîtres, grâce à un nouveau front populaire ?
Ferez-vous un état démocratique, ou un Etat moloch, ou un Etat gendarme, un Etat policier, un Etat bureaucratique qui placera entre les mains d'une poignée d'autocrates toute la puissance politique et économique ?

Fondation Jean-Jaurès

Vous affirmerez-vous pour l'existence d'un seul parti, le vôtre, comme c'est le cas chez vos frères de Russie, de Hongrie, etc. ?
Serez-vous pour une presse libre, ou pour une seule presse, celle de l'Etat, comme en URSS ?"
Serez-vous contre le droit de grève, comme c'est le cas dans les pays où les Communistes sont les maîtres ?"
Et ça continue comme ça !... Avez-vous eu des réponses ?

Un délégué - Jamais !

Guy Mollet - Mais J'ai posé d'autres questions. Je sais bien que je vais finir par passer pour un maniaque, mais je n'ai reçu qu'une réponse, dans l'Humanité du 9 février 1960 ; titre "la bonne voie" ; c'est anonyme !
"Faut-il rappeler que la politique du front unique n'est pas une donnée occasionnelle, mais une donnée permanente, fondamentale, de la politique des Communistes. Si elle est développée avec une hardiesse nouvelle en ce moment, ce n'est pas parce que le Président du Conseil soviétique va venir en France..."
Donc, c'est une donnée fondamentale pour eux. Et quelle est cette donnée fondamentale ? Ils l'ont dit en clair :
"Il ne s'agit pas pour nous de lutter en commun pour le pouvoir, avec le Parti Socialiste ; le Parti Socialiste veut sauver la République, il veut arracher la République aux partis de fascisme et de réaction. Le Parti Socialiste, même s'il s'avisait, sous la pression des masses, de parler de révolution et de dictature du prolétariat, n'aurait en vue que la protection du régime capitaliste...
Au contraire, nous, le Parti Communiste, nous luttons pour le pouvoir des soviets. Le Parti Communiste expose le programme des soviets de France aux applaudissements enthousiastes des travailleurs, et malgré les campagnes antisoviétiques du Parti Socialiste et de ses Rosenfeld…" Pauvre Rosenfeld, il a évolué depuis ! Mais eux n'ont pas évolué, eux n'ont pas changé.
Et c'est encore eux qui disent :
"Tous les bavardages sur le mariage entre Communistes et Socialistes sont foncièrement étrangers à l'esprit du bolchevisme. Nous ne voulons pas nous unir à la social-démocratie".
Ce que nous voulons, c'est faciliter aux ouvriers socialistes leur orientation vers le Communisme, vers Moscou."
Mes camarades, j'ai posé la question. Je l'ai posée en tête à tête à Jacques Duclos.
Je l'ai posée, à la tribune de l'Assemblée Nationale, à Maurice Thorez qui a quitté son banc et qui est sorti. Avez-vous jamais vu une réponse ? Une question qui est restée sans réponse, pour moi, reste posée. C'est très curieux que vous estimiez que sous prétexte qu'ils ne répondent jamais, nous serions des rabatteurs en continuant à la poser. Camarades, je ne sais pas si vous oublierez, moi j'espère que non. J'espère que nous ne serons pas des dupes. Les chefs communistes, ce sont les ennemis de la démocratie, les ennemis du Socialisme. Ils sont inconditionnellement les valets de la Russie. La voie de l'unité ne peut

Contribution Jean Jaurès

pas passer par eux, c'est par-dessus eux, c'est contre eux qu'il faudra la faire.
Quant au comportement général du Parti, auquel je viens maintenant, il y a sur ce sujet des critiques que je crois mal fondées et des suggestions que je pense heureuses. Gazier pense que nous serions en dehors des grands mouvements qui transforment le monde, et il cite les pays sous-développés où beaucoup de dirigeants n'ont pas une confiance totale en notre Parti.
Je me permets seulement de rappeler à Albert Gazier que ces dirigeants sortent tous, ou presque, de nos rangs, que certains y militent encore, et que les autres se réclament de notre pensée.
Deuxième idée : c'est que sous prétexte de la politique atlantique nous ne dirions pas assez notre hostilité au régime des USA. J'ai souvenir d'avoir écrit un petit libre "bilan et perspectives socialistes", ou je fais la plus sévère des critiques sur la politique des USA. Je ne crois pas que quelqu'un ait écrit quelque chose de plus sévère dans le Parti à ce sujet.
Quant au capitalisme, à ses méfaits, nous le dénonçons en Amérique comme ailleurs.
Et s'il est probable que la jeunesse des pays de l'est nous voit sous un faux jour, vous savez, ce n'est pas ce qu'on décidera ici qui changera quelque chose. Ce n'est ni vous ni moi qui sommes lus par elle, c'est Krouchtchev qu'elle lit et pas nous. Et j'ai l'honneur d'être pour Krouchtchev une de ses cibles préférées. Avant hier encore il voulait m'accuser d'être un faux Socialiste, un sale impérialiste et colonialiste. Ce sont là matières où il est orfèvre, vous l'avouerez ; Gazier nous a aussi reproché de ne pas prendre conscience de l'évolution mondiale de la jeunesse. Je ne vais pas reprendre sur ce point l'analyse qu'a faite Jacques Piette et que je fais mienne, je suis d'accord avec lui. Il faut penser à toute la jeunesse. La jeunesse estudiantine est un élément de poids, qui compte, mais il y a aussi la jeunesse ouvrière qu'actuellement personne n'attire ou attire peu. Or, le véritable problème de notre jeunesse, celui de notre temps en même temps, est un autre problème sur lequel je souhaite que nous réfléchissions. C'est que pour eux comme pour nous, tout va trop vite. La transformation du monde va plus vite qu'aucun de nous n'aurait pu le prévoir. Nous avons eu là-dessus, certainement, au cours des trente dernières années, des erreurs d'appréciation. L'accélération des techniques est extraordinaire. Il s'est produit en 30 ans plus de transformations qu'au cours des 3.000 années précédentes. C'est une véritable course. Pour les uns c'est la course à qui sera le mandarin, et à qui sera celui qui aura le choix, la possibilité, appuyant sur l'un ou l'autre bouton, de se débarrasser de tous les adversaires, de tous les ennemis. Aucune considération morale ne joue plus, seule la notion de puissance intervient. Pour tous c'est la recherche de l'efficacité.
Or, les esprits sont allés moins vite que les faits. Et dans cette recherche de l'efficacité, les systèmes totalitaires apparaissent mieux armés que les démocraties. Les minorités agissantes, les activistes, pour employer le vocable actuel, l'emportent souvent sur les sages. La passion est un mobile beaucoup plus répandu, certainement plus excitant que la raison. Et qu'est-ce qu'il en résulte ? La course au bonheur matériel, la course à l'égalité matérielle, est

rapide, les progrès sont réels ; cela va vite, même. Mais, dans le même temps, la liberté est en recul, presque partout dans le monde, cette liberté pour laquelle nous avons combattu, cette liberté qui est l'objectif essentiel, je dirai presque l'objectif unique de notre action.
Relisez le premier paragraphe de notre déclaration de principe : "libérer l'homme de tout ce qui l'opprime", et nous en arrivons à ceci : c'est que nous pouvons avoir à peu près tous une conviction, aujourd'hui, c'est que nos petits enfants, sinon nos enfants, vivront mieux que nous, dans des conditions matérielles que nous n'avons pas connues, grâce à notre effort, à l'effort de nos prédécesseurs, grâce au progrès technique. Mais là n'est plus le problème. Le problème est le suivant : seront-ils des esclaves gras, les robots bien entretenus, ou seront-ils des hommes libres ?
(Applaudissements)
C'est là, camarades, le sens de notre combat. Et pour mener ce combat, pour tenir compte des changements survenus, il faut évidemment adapter notre vocabulaire, moderniser nos méthodes, mais je ne pense pas qu'il soit besoin de réviser nos principes, ni de redécouvrir sous le nom de Socialisme moderne je ne sais quel radicalisme planificateur.
Il nous faut aussi être fidèles à nous-mêmes, il faut du courage, de la solidarité, et un peu d'amitié fraternelle ne nuirait pas. Et ce combat, nous le mènerons alors jusqu'à sa victoire… (applaudissements)... ou, sinon jusqu'à une victoire à jamais définitive, au moins jusqu'au moment ou nous transmettrons le flambeau.
(Applaudissements)

Le président - La séance est levée. Elle sera reprise à 15 h 15.

Séance du samedi 2 juillet 1960 (après-midi)

La séance est ouverte sous la présidence de René Schmitt (Manche).
Assesseurs : Jeanne Brunet (Seine), Krief (Constantine), Henry Conte (Pyrénées-Orientales), Routier-Preuvot (Loire-Atlantique), Pierre Sunqua (JS)

Le président (René Schmitt)

La séance est reprise. L'ordre du jour appelle l'audition des Partis frères de l'Internationale.
J'ai tout d'abord à donner la liste des partis suivants qui se sont excusés de ne pouvoir envoyer un délégué à notre Congrès, mais nous ont fait parvenir des messages et des vœux pour le succès de nos travaux.
L'Autriche. Le Canada, qui nous a adressé un message particulièrement chaleureux. Le Danemark. La Suisse. La Suède. Les USA. Le Secrétaire de l'Internationale Socialiste qui est d'habitude parmi nous, s'est excusé d'être retenu à Londres et a demandé à notre ami Victor Larock de représenter ici l'Internationale et de nous porter son salut.
J'ai également le message et le salut du Parti Socialiste démocrate ouvrier de Géorgie, qui vient de m'être remis à l'instant :

Fondation Jean Jaurès

"Le Bureau du Parti Social-démocrate géorgien à l'étranger adresse son salut fraternel au Congrès national de la SFIO et souhaite un travail fructueux au Parti qui a toujours su prendre une position juste et énergique vis-à-vis du bolchevisme. Devant la menace de l'impérialisme bolchevique, vos travaux pour la défense de la liberté démocratique et des pensées socialistes auront de fortes répercussions".
Et maintenant, je vais faire l'appel de nos amis des Partis frères de l'Internationale, en les priant de bien vouloir rejoindre le bureau à l'appel de leurs noms.
Pour l'Allemagne, représentant le SPD, Willy Eichler, membre de l'exécutif, et Gunther Markscheffel, responsable Presse Propagande.
(Applaudissements)
Pour la Belgique, représentant le PSB, Victor Larock, membre du bureau, ancien ministre.
(Applaudissements)
Pour la Grande-Bretagne, représentant le Labour Party, George Brinham, président du Labour, président du syndicat des Wood-Workers.
(Applaudissements)
Pour Israël, représentant le MAPAI, Joseph Almogi, Secrétaire général.
(Applaudissements)
Pour l'Italie, représentant le PSDI, Vizziri, député, et Margarita Barnabei, membre de l'exécutif, responsable internationale.
(Applaudissements)
Pour le Luxembourg, représentant le PSOL, Paul Wilwertz, président, Raymond Ourth, Secrétaire général et Raymond Bix, Secrétaire adjoint.
(Applaudissements)
Pour les Pays-Bas, représentant le PVDA, Hermann Vos, vice-président, et Van de Stoel, Secrétaire international.
(Applaudissements)
Pour l'Espagne, représentant le PSOE, Rodolfo Llopis, Secrétaire général et E. Parrera, trésorier.
(Applaudissements)
Je donne maintenant la parole à notre camarade Victor Larock, représentant du Parti Socialiste belge, ancien ministre des Affaires étrangères de Belgique, qui parlera tout à la fois au nom du vaillant Parti Socialiste belge qui vient de fêter cette année son 75ème anniversaire, mais aussi au nom du Parti Socialiste belge et de l'Internationale Socialiste.
(Applaudissements)

Victor Larock

Mes chers camarades, ma première parole en cette dixième année qui suit la mort de Léon Blum est pour saluer sa grande mémoire, le souvenir d'une sincérité qui ne s'est jamais démentie, de l'intelligence rayonnante, au service de la justice et de la vérité et du courage, selon Jaurès. Au nom de l'Internationale, mes camarades et moi-même nous associons avec respect à l'hommage que vous

Fondation Jean-Jaurès

avez rendu au début de votre congrès à Léon Blum, à Léo Lagrange, vous qui êtes leur Parti. Quand nous songeons à eux, les sentiments que nous éprouvons sont intimement mêlés à l'attachement qui nous unit par-delà les frontières à la démocratie française et à notre fierté d'être Socialiste.

Camarades, l'Internationale, comme vous le savez, n'est pas une institution supranationale. C'est une fédération, une ligue de partis dont chacun est pleinement maître de ses décisions, dont chacun est jaloux de son autonomie. Nous ne sommes pas de ces partis dont le statut a été fixé dans une charte de Kominterm, il y a un certain nombre d'années et pour qui la discipline doit être aussi rigoureuse que si elle était de fer. Non. Notre liberté de décision est peut-être une source de faiblesse, mais c'est la rançon du Socialisme tel que nous l'entendons, et elle fait notre fierté. Aucun de nos partis n'attend de l'Internationale ni consignes, ni conseils, mais simplement la compréhension de l'amitié.

La dernière fois que cette amitié s'est manifestée à votre égard, à l'égard de la SFIO, c'était en Israël, vers la fin d'avril, à l'occasion du Conseil général de l'Internationale qui se tenait à Tel-Aviv. La délégation française, présidée par notre camarade Guy Mollet, a dû sentir avec quel intérêt passionné et quelle sympathie, vos points de vue étaient écoutés et compris. A cela s'ajoutait, bien entendu, le génie du lieu qui m'a paru assez chaleureusement prévenu en faveur de la France et de son Parti Socialiste.

Je vous apporte les vœux que le bureau et le Conseil général de l'Internationale, forment pour le succès de votre Congrès et comme le président le signalait tout à l'heure, permettez-moi d'y joindre le salut fraternel de mon propre Parti. C'est une fraternité qui est faite du voisinage, de ce que je crois être une profonde communauté de vues pour tout ce qui est essentiel et aussi pour le moment d'une opposition qui, en ce qui nous concerne, en tous cas, est très allègrement acceptée et qui est d'ailleurs toujours bienfaisante quand elle est d'attaque.

(Applaudissements)

Je ne saurais vous dire combien les rayons et les ombres de la situation française et les positions que vous prenez, celles que vous allez prendre, sont pour ainsi dire déterminantes dans les jugements que nous portons sur les chances et les risques de la démocratie en Europe.

Il arrive qu'à nos inquiétudes se mêlent des raisons éclatantes de nous réjouir, et ce sera la seule intrusion ou la seule irruption que je me permettrai de faire dans votre champ clos national, mais le pays d'où je viens mesure trop l'importance de l'éducation et de la formation de la jeunesse pour que je ne vous dise pas combien mes camarades éprouvent d'admiration et de gratitude pour la part que vous prenez à la résistance de la pensée libre et des traditions authentiquement démocratiques sur le terrain de l'école. Je sais bien, nous savons tous que les vieilles querelles du cléricalisme et de la démocratie laïque par définition, devraient être reléguées à l'arrière-plan et qu'elles ne devraient guère trouver de place dans la politique de notre temps. Les évoquer paraît quelquefois inélégant ; seulement, qui s'acharne à les faire toujours ressurgir ? Et puis, tant pis pour l'élégance. Nous savons l'importance de ce qui est en cause et nous

nous rappelons ce que le bonhomme Renant, qui n'était fichtre pas des nôtres, disait ; il exagérait à peine : "C'est M. Homes", disait-il, "qui a raison. Sans M. Homés, nous serions tous brûlés". Eh bien, nous avons d'autres cautions plus glorieuses que celle de M. Homés et même auxquelles nous devons beaucoup plus que celle de Renant, car ni Léon Blum chez vous, ni Jaurès avant tout, ni Van Der Feld, ni de Brouckère chez nous, n'ont jamais cru indigne du Socialisme de mener la lutte contre la ségrégation des enfants et le dirigisme des consciences.

(Applaudissements)

Les deux grands problèmes qui nous préoccupent, comme je crois tous les partis de l'Internationale, sont ceux des rapports entre l'est et l'ouest et de l'avenir du tiers monde spécialement en ce qui concerne l'Afrique noire. Les négociations du désarmement viennent d'être rompues à peine un mois après le torpillage de la Conférence au sommet. D'autre part, Madagascar vient de proclamer son indépendance et avant-hier, un nouvel état républicain du Congo naissait.

Je voudrais, très brièvement, vous faire part des réflexions que suscitent dans mon Parti ces deux séries d'événements et l'évolution des faits qui les ont précédés.

Il nous semble que certains dirigeants atlantiques, tout comme Khrouchtchev, ont un peu trop dit et répété que la guerre désormais est impossible ou impensable parce qu'elle serait trop terrible, comme si ceux qui ont été dans le passé responsables des guerres, qui les ont déclenchées, n'avaient pas toujours été beaucoup plus attentifs à l'intérêt sacré de leur cause qu'à l'étendue des hécatombes, et comme si nous pouvions jamais oublier, nous Socialistes en tous cas que la course aux armements sans contrôle et sans frein, tôt ou tard, c'est la guerre.

(Applaudissements).

Dans l'incertitude actuelle, étant donné que le prestige de Khrouchtchev en URSS n'est peut-être pas absolu et qu'en tous cas, il ne l'est certainement pas dans l'opinion du frère chinois, personne en ce moment, sauf peut-être quelques insulaires excentriques, personne ne demande au monde libre de désarmer unilatéralement ou bien de recourir à un affaiblissement propitiatoire. Ce serait commettre la dernière des sottises, avec celle du neutralisme, que de prendre M. Khrouchtchev pour un pacifiste. Lui-même, avec une certaine brutalité dans la franchise, lui-même nous a éclairés. C'est un opportuniste de l'expansion mondiale, par la paix si c'est possible, mais aussi par la menace et, au besoin, par la force… (applaudissements)… seulement, dans quel sinistre impasse sommes-nous en train de nous engager...

Qu'il soit extrêmement difficile et même impossible de s'entendre avec les Soviets, pour un désarmement universel et intégral, dont eux-mêmes ont annoncé le plan à réaliser en l'espace de quatre ans, nous sommes tous disposés à le croire, et le témoignage du représentant de la France, de l'auteur de la Folie des hommes, et de "En retard d'une paix" suffit à nous confirmer dans cette évidence. Oui, il est impossible, sans doute, dans l'état actuel des choses, de conclure un désarmement universel, ne fut-ce que pour la simple raison que, dès

Fondation Jean Jaurès

qu'il s'agit de désarmement universel, la question de la suprématie mondiale se pose immédiatement entre les Etats-Unis d'Amérique et la Russie des Soviets, et cette pensée est présente à chaque étape, dès le commencement de la négociation et de la discussion.
Ne serait-il pas bon de remiser les vastes plans d'ensemble dans l'armoire aux chimères et, pour les occidentaux, de proposer une ou plusieurs expériences, nettement limitées d'un désarmement contrôlé, ce qui exclurait le risque d'un affaiblissement unilatéral, soit au détriment des orientaux, soit des occidentaux. Cette expérience, ce texte, devrait bien être - j'allais dire imposé - proposé aux Soviets et que, d'ici un an, la suppression contrôlée d'une seule rampe de lancement, d'un seul stock nucléaire, d'une seule base aérienne, à l'est, et à l'ouest, soit décidée d'un commun accord entre les deux camps. Le premier pas serait franchi. C'est le premier pas qui porte. C'est le premier pas qui compte. Il n'implique aucune confiance préalable. Les contrôles sont justement conçus pour suppléer à la confiance absente, sinon pour l'exclure, dès le départ. Qu'une seule expérience soit tentée, qu'elle réussisse. Les arrangements sont extensibles et la détente peut se réaliser par un commencement d'entente. Sinon, les bonnes intentions et les vastes plans sont voués à l'échec. La folie des hommes de Jules Moch se poursuivra à toute allure ; elle n'a du reste jamais cessé. Les doctrinaires de la terreur équilibrée répéteront avec une logique de Père Ubu que les armes modernes sont tellement dévastatrices qu'elles rendent la guerre impossible et qu'en conséquence, il faut continuer à en fabriquer de toujours plus puissantes et toujours plus coûteuses, pourquoi ? Pour n'avoir pas à s'en servir.
Nous vous le demandons, nous le demandons à ceux qui se souviennent des appels désespérés de Léon Blum au moment où la Conférence du désarmement, vers 1936, agonisait. Est-il écrit que les utopistes de la politique de force l'emporteront toujours sur les réalistes de la politique de paix ? Le réalisme de la politique de paix est pour nous, dans la conviction qu'il n'est nullement impossible qu'à longueur de temps, le régime soviétique totalitaire évolue vers des formes de démocratie politique, tandis que le monde capitaliste évoluerait - nous y aiderons - vers la démocratie économique et sociale. Le destin des hommes, dans les vingt ans qui viennent, dépend de ce double changement et la mission du Socialisme international est de faire tout ce qui est humainement possible, par la négociation et par la fermeté, pour empêcher la guerre d'anéantir cet espoir, si fragile qu'il soit.
Deuxième problème, le tiers monde et, en particulier, le sol de l'Afrique au Sud, du Sahara, de l'Afrique du nord. Depuis qu'au début de l'an dernier l'indépendance a été promise à ce qui était le Congo belge par un gouvernement de droite que nous avons approuvé, nous Socialistes, dans l'opposition, nous n'avons cessé de nous inspirer des leçons que vous-mêmes et nos camarades britanniques aviez à nous proposer au sujet de l'Afrique noire. Je ne saurais assez dire, en particulier, combien les vues de Gaston Defferre, au moment où elles ont pris forme, et ensuite l'action de Gérard Jaquet, nous ont paru aller aux réalités africaines. Nous nous sommes dit qu'ayant toujours combattu en Europe

le nationalisme sous sa forme fasciste et sous sa forme raciste, nous avions mieux à faire que de nous borner à l'encourager chez les noirs d'Afrique et qu'après avoir aidé à leur indépendance, notre tâche n'était pas finie et qu'il fallait les aider, s'ils l'acceptent, à dépasser le plus rapidement possible le stade de l'étape nationaliste et lutter à leurs côtés pour un régime ouvert à toutes les coopérations et à toutes les libertés égalitaires.
Là se trouve notre devoir.
Maintenant, en ce qui concerne le Congo, le sort en est jeté. Un des plus grands pays de l'Afrique où se trouvent quelques-unes des régions les plus riches devient son propre maître. L'avenir de 13 millions de congolais, peu évolués pour la plupart - je crois moins évolués que les noirs des territoires de votre Communauté - dépend du dirigeant qu'ils ont librement choisi, sans que la liberté de leur choix ait été contestée, ni avant ni après ces récentes élections. Beaucoup de mes compatriotes se demandent - et sans doute au-delà de nos frontières - si les gouvernants du Congo s'adapteront au cadre démocratique qui a été dessiné avec eux, avec leurs représentants et pour eux. Quant à nous, il nous semble - et je vous demande si ce n'est pas aussi votre sentiment en ce qui concerne l'Afrique noire confédérée ou à confédérer - il nous semble que le choix majeur et immédiat pour ces populations déborde celui des structures politiques.
L'indépendance rendra-t-elle ces populations à leurs coutumes, à leurs tendances ancestrales, à leurs appartenances tribales et islamiques, bref aux croyances et aux usages de ce que mon maître Lucien Lévy Brune (?) a si admirablement décrit dans combien de ces ouvrages : "l'âme primitive", "la mentalité primitive", "les fonctions dans les sociétés intérieures" et combien d'autres ouvrages extrêmement passionnants qui nous décrivent une humanité de l'époque du Neandertal. Ou bien au contraire ces populations s'efforceront-elles de poursuivre dans la voie ardue de l'organisation rationnelle et des techniques civilisatrices, telles qu'elles sont conçues sinon pratiquées, aussi bien dans l'Europe de l'est que dans le monde occidental ?
Voilà l'alternative. Autrement dit, ces peuples comprendront-ils ce que signifie le mot de progrès et ce qu'il contient de dures exigences économiques, sociales et intellectuelles ? Selon leur réponse, selon leur choix, l'indépendance elle-même, nous semble-t-il, sera un progrès ou sera une régression. Nul, en ce moment, ne peut dire ce qu'il en adviendra. Le choix prendra du temps dans toute l'Afrique. Vous et nous et les autres Socialistes européens ne sommes évidemment pas des spectateurs. Nous ne sommes pas réduits à ce rôle. A nous aussi une option s'impose. Pour faire court, en terminant, je crois que la position socialiste devant ce problème crucial, qui intéresse la vie, le sort de millions d'hommes, ce choix doit être bien plus près de Voltaire que de Rousseau et d'un certain romantisme du bon sauvage qu'on a vu réapparaître, sincère, sans doute, chez les chrétiens, mais sûrement simulé chez les communistes. Il n'y a que les plus naïfs des noirs et les plus fourbes de leurs conseillers pour croire ou faire croire qu'avec la disparition du colonialisme, il régnera en Afrique, par la force des choses, plus de prospérité, plus de liberté, plus de justice pour le plus grand

nombre. Ces biens-là ne s'obtiennent pas nécessairement avec l'indépendance ou ne s'obtiennent pas par surcroît. Il faut, sans cesse, les conquérir dans le monde africain comme il a fallu le faire dans l'hémisphère occidental. Ce sera l'enjeu d'une longue et dure lutte contre tout ce qui menace de replonger la masse dans son ancienne misère de corps et d'esprit,
N'appartient-il pas au Socialisme international et à lui seul de proclamer dès maintenant que les exigences du progrès réel sont les mêmes partout dans le monde, qu'il n'y a pas de prospérité possible là où le primitivisme renaissant refoulerait la prééminence du travail, le rôle capital que le travail doit occuper dans le progrès économique et social - et Dieu sait si la faute de nos prédécesseurs a été lourde d'exploiter le travail d'une manière que seuls les exploitants indigènes quelquefois retrouvent avec la même rapacité et la même inhumanité ? Il faut leur enseigner le rôle du travail, les droits du travail et le devoir du travail, n'est-ce pas là notre mission ? Il faut leur dire qu'il n'y a de liberté et de justice possible que dans une volonté organisatrice, c'est-à-dire toujours plus ou moins socialiste, des droits économiques et sociaux.
Camarades français, les partis de l'Internationale, et en particulier celui qui m'a délégué à votre Congrès, se méprennent peut-être quand ils attribuent à la SFIO un grand rôle dans l'avenir immédiat du Socialisme, en Europe comme en Afrique. Si c'est une erreur, faites dans cette erreur la part de l'amitié, mais, personnellement, je ne crois pas que ce soit une erreur.
Je souhaite ardemment que vous ne le croyiez pas non plus. Quant à votre influence en France, à l'influence que vous exercerez dans les mois et les années qui viennent, sachez qu'elle reste pour nous le grand espoir et que nous vous considérons, mes chers camarades, comme les premiers responsables de la démocratie en France.
(Applaudissements)

Le président - Notre camarade Brinham a maintenant la parole. Il est président d'un des plus grands partis socialistes de l'Internationale, le labour Party, secrétaire du syndicat des Wood-Workers, soulignant ainsi l'importance des Trade-unions dans le Labour.
(Applaudissements)

Brinham

Camarades, en tant que président du parti travailliste britannique, je suis enchanté d'être parmi vous à l'occasion de votre Congrès annuel et je me sens particulièrement honoré de pouvoir me joindre à vous dans l'hommage que vous rendez à la mémoire de Léon Blum dont nous nous souviendrons toujours, non seulement en tant que leader, mais aussi en tant que grand pionnier dont l'œuvre inspire encore le mouvement socialise international tout entier. Je voudrais associer tous mes camarades de Grande-Bretagne à l'hommage par lequel, à ce Congrès, vous exprimez votre gratitude pour l'immense contribution de Léon Blum à notre cause commune. En nous souvenant à cette occasion du passé, nous sommes conscients de tous les liens qui ont uni nos deux partis, depuis le

Fondation Jean Jaurès

début de notre siècle, depuis ce moment où nous sommes apparus la première fois en tant que force organisée pour combattre les misères et les injustices flagrantes de l'ancien régime capitaliste.
Après la lutte que nous avons menée pendant toutes ces années, nous avons réussi à obtenir une réforme fondamentale de l'ordre social dans nos pays. Cependant, pour une raison ou pour une autre, nous nous trouvons aujourd'hui dans l'opposition, à côté des autres partis frères de l'Internationale socialiste ; nous sommes en train de renforcer nos organisations et de réexaminer l'application journalière de nos programmes pour que nous puissions assurer la victoire à la cause traditionnelle du Socialisme dans les luttes électorales qui nos attendent à l'avenir.
En attendant, nous avons, dans l'opposition, un rôle essentiel à jouer. Nous devons protéger et, là où il est possible, élargir encore les progrès que nous avons pu obtenir dans le domaine social. Nous devons exercer toute notre influence pour préserver la paix et pour exiger que l'on aborde enfin le problème du désarmement. Nous devons exiger un effort beaucoup plus sérieux pour abolir la pauvreté et l'ignorance dans les pays encore sous-développés et pour en finir avec les inégalités et les mésententes raciales qui sèment encore la haine et l'amertume dans certaines régions du monde.
Nous autres, travaillistes, sommes très fiers du rôle que nous avons joué dans la transformation de l'ancien empire britannique. Nous avons été contents de voir une telle transformation se faire jour au moment et au fur et à mesure que la Communauté française s'est formée. Avec les Socialistes de notre pays, nous nous unissons à vous pour faire notre possible pour que les espoirs actuels concernant une solution du plus grand problème au sein de la Communauté française soient justifiés, conformément au principes qui nous gouvernent tous. C'est notre espoir, pour les territoires qui avancent l'un après l'autre vers l'indépendance, que leurs chefs soient gouvernés par les principes socialistes, pour que nous puissions les accueillir en tant que camarades au sein d'une fraternité nouvelle et égalitaire.
Au moment où vous vous préparez à discuter de cela, et de tous les autres problèmes qui se posent à vous, c'est pour moi un privilège que de vous présenter les salutations fraternelles et chaleureuses de tous mes camarades de Grande-Bretagne, ainsi que nos meilleurs vœux pour le succès de votre Congrès. (Applaudissements)

Le président - Je donne maintenant la parole à notre camarade Wilwertz, Président du Parti Socialiste ouvrier luxembourgeois.

Wilwertz (FSOL)

Camarade président, mes chers amis ; conscient de l'importance relative de mon Parti, dans l'ensemble du mouvement socialiste, mon intervention sera à sa mesure, c'est-à-dire aussi brève que possible.
Il y a trois ans exactement, à Toulouse, par une chaleur caniculaire, j'avais eu

l'honneur et le plaisir de vous adresser quelques mots de sympathie, au nom de mon Parti.
Par la suite, les événements se sont précipités. Il ne m'appartient certainement pas de les juger, et je suis bien aise de pouvoir m'en tenir au sujet même que vous nous avez indiqué : rendre hommage à la mémoire de Léon Blum.
Le ferai-je d'une façon assez satisfaisante si je vous prouve qu'il y a encore de par le monde des Socialistes qui font des écrits de Léon Blum leurs lectures habituelles ? Il ne m'est certainement pas difficile de m'attaquer à cette tâche, puisque j'ai fait de cette belle œuvre qu'est l'œuvre de Léon Blum "de 1945 à 1947", mon livre de chevet !
(Applaudissements)
Chaque chapitre de ce livre est un chef d'œuvre à lui seul, et tous les sujets qui y sont traités sont encore d'une brûlante actualité. Si je ne m'en étais pas souvenu, je n'aurais eu qu'à écouter ce matin l'excellente intervention de Guy Mollet pour m'en apercevoir !
Je reste encore aujourd'hui vivement frappé par le sens réellement divinateur - dans la meilleure acception du terme - que l'on trouve dans cette œuvre.
Je n'ai pas besoin de citer ce qu'il dit de l'unité, de la réforme de l'héritage, de la conquête et de l'exercice du pouvoir.
J'ai appris qu'on est en train d'éditer un opuscule sur les expériences du pouvoir et j'ai écouté pendant le déjeuner l'un des organisateurs... Je retrouve, en conclusion, ce qu'a dit Guy Mollet ce matin, c'est-à-dire que la libération de l'homme est toujours une véritable fin en soi et même la fin dernière du Socialisme.
Qu'il me soit permis de m'emparer de trois idées que je trouve dans cette œuvre de Léon Blum : D'abord, il n'est plus à rappeler que Jean Jaurès répétait souvent que tout est toujours très difficile. Il y ajoutait que tout est toujours particulièrement difficile dans notre vie à nous, Socialistes. Il disait, à un moment où il était d'avis que le Socialisme était au point de croisement des grands carrefours, des grands courants, à un moment où il croyait que le Socialisme était le maître de l'heure ; à quinze ans d'intervalle, à un moment où comme l'a rappelé le camarade Victor Larock, les Partis Socialistes, à quelques exceptions près, sont tenus à l'écart des responsabilités et à mon avis, de ce fait, favorisèrent certaines actions, n'est-il pas opportun et même souhaitable que nous nous souvenions à cette heure, qu'actuellement encore, comme l'avait dit Jean Jaurès et après lui Léon Blum, il faut que noua sachions que la route vers la victoire est parsemée de difficultés et d'obstacles.
(Applaudissements)
A l'heure de la mise en place accélérée du Marché Commun, dans l'attente d'une coopération internationale économique et politique plus vaste, il n'est pas sans profit de se rappeler ce que Léon Blum a dit du nationalisme économique. Il était d'avis que l'économie française ne pouvait pas s'isoler et, disons-le, que toute économie nationale ne peut être isolée de l'économie internationale. Il rejoignait à ce sujet Anatole France qui, au début du siècle déjà, avait écrit :
"La pénétration des peuples n'est pas encore assez méthodique pour permettre le

bien être dans la liberté et la facilité des échanges."
Tous les deux certainement croyaient, à ce moment, que le problème le plus grave, le plus tragique, celui de la paix, était certainement au prix de cette émulation pacifique internationale.
Enfin Léon Blum, dans le livre que je viens de citer, prouve sa sollicitude particulière pour la jeunesse dans le chapitre "Hommages et souvenirs", il nous trace une image saisissante de Léo Lagrange dont nous voyons ici les paroles et les écrits figurer sur ces pancartes. Il s'était, - comme il l'a dit lui-même - attaché à la jeunesse véhémente et fougueuse de Léo Lagrange et lui avait confié les loisirs et les sports, parce qu'il savait déjà, à ce moment là, que la réduction de la durée de travail devait aller de pair avec une certaine organisation de l'utilisation des loisirs.
C'est pourquoi, pour ma part, au nom du Parti que je représente, je tiens à m'associer, vingt ans après la mort héroïque de Léo La grange, à l'hommage que nous rendons à Léon Blum, son maître et ami, qui a dit de lui que c'était un des chefs posthumes de la génération à laquelle était confié l'avenir de nos générations.
(Applaudissements)
En guise de conclusion, permettez moi de vous rappeler que nous avons toujours considéré dans une très large mesure le Socialisme français comme notre guide spirituel, et l'enseignement de Jean Jaurès et de Léon Blum ont valu et valent toujours dans notre pays.
C'est peut-être parce que nous nous sentons plus proches du réalisme latin et de l'indépendance intellectuelle - et que l'on m'en excuse - que du mysticisme slave ou de la trop rigide discipline allemande, ou du dynamisme suisse ou anglo-saxon, et c'est dans ce sens que j'ai tenu à vous dire que les préoccupations actuelles de notre Parti sont, en quelque sorte, toutes proportions gardées, les vôtres.
C'est encore en ce sens que je me permets d'émettre le vœu que le Socialisme français rayonne de nouveau chez lui et dans le monde entier, grâce à la collaboration efficace et conjuguée de toutes les forces vives qui le composent.
(Applaudissements)

Le président - la parole est à notre camarade Margarita Barnabei, membre de l'exécutif du Parti social-démocrate italien, représentant Sarragat, empêché au dernier moment.

Margarita Barnabei

Très sensible à l'honneur qui m'est échu d'apporter à votre Congrès le salut du Parti Socialiste italien, Je tiens aussi à vous transmettre le salut personnel de notre Secrétaire général Sarragat, avec l'expression de son regret d'avoir été, à la dernière minute, empêché d'assister à votre Congrès, comme il aurait désiré le faire pour apporter aussi personnellement son hommage à la mémoire de Léon Blum.
En premier lieu, je tiens à vous dire combien nous sommes sensibles à

l'évolution de la situation internationale et comme nous sommes, plus que jamais, convaincus au moment où celle-ci, après beaucoup d'espoirs déçus, tend de nouveau à s'obscurcir, de la validité d'une politique de solidarité Atlantique !
Nous sommes conscients, avec réalisme, des obstacles qui nous restent à surmonter, mais nous restons néanmoins persuadés, tout comme vous je pense, que beaucoup de possibilités subsistent malgré tout pour une sauvegarde de la paix et une reprise d'une politique de détente internationale.
C'est pourquoi, en ce moment, l'unité des Partis Socialistes en matière de politique étrangère nous apparaît plus que jamais nécessaire. Cette unité requiert, cela va de soi, une collaboration de plus en plus étroite dans la création et le renforcement des organismes européens.
Sur ce point, nous avons le devoir - et nous sommes heureux de constater que l'Italie (?) s'est toujours trouvée au premier plan pour prôner et appliquer une politique européenne qui commence à donner des résultats positifs.
En ce qui concerne le problème algérien, qu'il me soit permis d'affirmer ici combien les camarades italiens suivent avec le plus vif intérêt la position courageuse prise par leurs camarades français et combien ils souhaitent de tout cœur que la recherche désormais commencée d'une solution aboutisse dans un esprit conforme aux intérêts démocratiques de la France et de nous tous.
Pour sa part, le Parti Socialiste démocratique italien est engagé en Italie dans une lutte très dure pour l'élargissement des bases démocratiques du pays et la réalisation d'un véritable progrès social, contre l'immobilisme des divers courants d'une droite conservatrice et puissante. Ce que nous souhaitons c'est que la politique de centre gauche, en fonction de laquelle nous agissons et que nous poursuivrons même indépendamment d'une réalisation gouvernementale, puisse s'affirmer et donner à la classe travailleuse italienne l'élan nécessaire pour la solution de ces problèmes urgents et quelquefois dramatiques.
Maintenant, au nom des camarades italiens, il ne me reste qu'à vous renouveler mes meilleurs vœux pour les travaux de votre Congrès et à formuler le souhait que votre action puisse contribuer à renforcer ces énergies soucieuses de renouveau qui, dans notre pays comme dans le vôtre, se sont trouvées brimées par les forces conservatrices.
Pour notre part - excusez-moi si je me répète - nous nous efforçons d'élargir et de consolider en Italie la base démocratique et socialiste, parce que nous sommes convaincus qu'il n'y a pas d'autre voie pour mettre fin à la crise dont notre pays souffre depuis longtemps ; sur le plan international, nous continuerons d'être solidaires et de collaborer avec toute action mue par les idéaux de Socialisme et de démocratie.
(Applaudissements)

Le président - Il est presque inutile, dans un Congrès socialiste, tant il est familier de nos assises, de présenter l'orateur qui suit. La parole est donc à Rodolfo Llopis, secrétaire général du parti Socialiste ouvrier espagnol, ancien Président du Gouvernement républicain !

(Très vifs applaudissements, ovations)

Rodolfo Llopis

Je vous remercie, camarades, de votre accueil, car c'est la première fois que j'aborde cette tribune dans un Congrès de la SFIO avec le cœur aussi plein d'amertume et la tête remplie de soucis.

Je sais bien que vous avez tous, Socialistes français SFIO, beaucoup de soucis : ce sont les soucis du peuple français que vous représentez si bien et je les connais bien parce que nous vivons tous les jours les soucis du peuple français, et je ne voudrais pas ajouter à vos soucis les nôtres. Mais comme je considère cette tribune de la SFIO un peu - au moins un peu - comme la tribune du Parti Socialiste espagnol… (applaudissements)… je ne saurais vous cacher ni notre amertume, ni nos soucis.

Vous savez que, cette année, par décision de l'ONU, est, paraît-il, l'année mondiale des réfugiés et je dois vous dire que c'est Franco lui-même qui célèbre l'année mondiale des réfugiés !

C'est lui, qui est le responsable des Espagnols républicains qui ont dû, en 1939, quitter le territoire espagnol, lui qui est le responsable des exilés qui, chaque jour, viennent ici parce qu'ils quittent l'Espagne, qui va célébrer l'année mondiale des Réfugiés !

Peut-être est-ce pour célébrer Degrelle (?) qui s'est réfugié là-bas, peut-être est-ce pour célébrer les nazis qui sont là-bas ou pour protéger tous les dictateurs chassés aussi bien de Cuba, que du Venezuela ou de Colombie qui ont trouvé un refuge chez le protecteur de fascisme et du nazisme qu'il va célébrer l'année mondiale des réfugiés ?

En tout cas, cette année, qui est l'année mondiale des réfugiés est pour nous, réfugiés espagnols, une année cruciale, une année terrible.

Nous n'avons pas caché que nous étions des réfugiés politiques, nous l'avons dit en 1939 quand nous avons traversé les Pyrénées, et en 1960, nous sommes comme nous étions en 1939, quand nous avons traversé la frontière espagnole.

Mais cette année est aussi une année cruciale pour le franquisme car, en dépit de tous les efforts, surtout des Etats-Unis, non pas seulement, mais surtout des Etats-Unis, - parce qu'à côté des Etats-Unis, ce sont les gouvernements des pays démocratiques qui, en trahissant la volonté démocratique de leurs peuples, se sont efforcés de sauver le régime dictatorial franquiste, - au bout de vingt-et-un ans, les Etats-Unis sont obligés de réviser, les premiers, la politique qu'on dit stratégique et qui est la cause d'avoir réhabilité internationalement l'Espagne de Franco. C'est justement dernièrement, à propos de ce malheureux incident de l'U. 2 (?) et de l'échec de la Conférence au sommet que le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, Secrétaire d'Etat à la Guerre a donné l'alerte aux forces armées des Etats-Unis départis dans le monde, et les Espagnols ont pris conscience de ce que c'était que d'avoir signé des accords pour des bases stratégiques avec les Etats-Unis, parce que l'alerte est arrivée aussi en Espagne et les Espagnols ont pu voir l'armée, surtout l'armée de l'air, être obligée de rester au pied de ses appareils de chasse ou des bombardiers, comme s'ils étaient des aviateurs

américains.
Le peuple espagnol a compris plus que jamais que Franco, non seulement avait donné des territoires aux Américains mais qu'il avait aussi donné des mercenaires, c'est-à-dire que l'armée espagnole, pour protéger les appareils et les bombes des Américains, était mobilisée. Il y a déjà beaucoup de militaires, en Espagne, qui ont compris que lorsqu'une armée n'est pas d'accord avec la nation, cette armée est condamnée à être une armée prétorienne ou une armée mercenaire, et beaucoup de militaires ne veulent être ni prétoriens, ni mercenaires.
On a voulu le sauver : il ne restait qu'un carré, l'OTAN, et le voyage de Mac Milan en Norvège a surtout été pour convaincre les Norvégiens de ne pas faire opposition à l'entrée de Franco à l'OTAN, et la présence du représentant de la milice franquiste des Affaires étrangères à Londres est justement pour négocier avec les Anglais l'entrée à l'OTAN. Je félicite les camarades du parti de cette réception "bruyante" qu'ils ont faite à ce ministre Castiéja (?), l'homme qui a fait, mes chers camarades, avec le futur ambassadeur de Franco en France, Arriba (?), ce livre honteux qui s'intitule "Réédification de l'Espagne", où l'on ose réclamer, pour l'Espagne, toute l'Oranie et des morceaux du territoire métropolitain français. Et c'est cet homme qu'on vous annonce comme futur ambassadeur de Franco en France !
Il ne faut pas que Franco entre à l'OTAN, il faut que les franquistes espagnols le sachent, il ne rentrera pas à l'OTAN tant qu'il y aura encore - et il y en a au moins 3 - des gouvernements à direction socialiste qui sont disposés à barrer la route de Franco à l'OTAN, comme toi, Guy Mollet tu l'as fait dans ton intervention à la Chambre, au moment où :le chef du gouvernement français avait dit qu'on était disposé à appuyer la candidature de Franco à l'OTAN.
On a voulu aussi sauver le régime au point de vue économique et le dernier de ces essais a été de faire rentrer Franco à l'OECE en l'obligeant, soi-disant, à un plan de stabilisation.
Lisez les statistiques, faites même officiellement, et vous verrez les résultats que cela a donné, ce plan de stabilisation dans les lois d'application ! On a fermé des quantités énormes d'usines, on a renvoyé une énorme quantité de travailleurs et quand les évêques ont publié une pastorale collective disant que l'austérité était nécessaire en Espagne, ce sont 3 prêtres qui ont répondu en disant : "l'austérité, peut-être, mais pas en sens unique," parce que l'austérité, il y en a, mais seulement pour les travailleurs. "
La, conséquence, c'est que jamais le chômage n'a été aussi élevé en Espagne et le seul moyen qu'on ait trouvé pour diminuer ce chômage est l'exportation de la main d'œuvre espagnole. C'est ainsi qu'on peut voir une certaine quantité de travailleurs espagnols passer les frontières pour aller travailler en Belgique, par exemple, parce qu'ils meurent de faim en Espagne, et c'est ainsi qu'on peut voir, en Allemagne, être passés des accords pour employer 25.000 chômeurs, quoi qu'on dise qu'il s'agit d'ouvriers spécialisés, chômeurs qui sont accompagnés d'un soi-disant personnel technique constitué en grande partie de curés, de phalangistes, c'est-à-dire des fascistes, c'est-à-dire des nazis, et c'est ainsi que

vous, qui combattez le fascisme, vous pourrez constater que par cet accord de votre gouvernement avec le gouvernement de Franco, le personnel technique qui va accompagner les ouvriers sera en fait des curés, des agents de la Phalange, c'est-à-dire des franquistes, des fascistes et des nazis.
Comme la situation sociale devient explosive, Franco a recours à la répression, la répression non seulement pour les ouvriers d'usine, comme avant, mais il y a maintenant des catholiques en prison, il y a des catholiques condamnés, il y a surtout des intellectuels, il y a surtout des jeunes car la jeunesse, les nouvelles générations, ont pris conscience de la situation et, d'elles-mêmes, s'élèvent contre le régime franquiste.
La répression a été tellement forte qu'il y a quelques jours, 339 prêtres basques se sont adressés à leurs évêques pour dénoncer ce qu'est l'Espagne au point de vue du respect de la liberté et des droits humains.
Mais Franco va plus loin et c'est ici que vous allez comprendre notre amertume et nos soucis :
- Il veut non seulement persécuter les opposants de l'intérieur, mais encore réprimer les activités des réfugiés espagnols à l'extérieur. Et Franco croit le moment venu d'agir surtout contre les réfugiés républicains espagnols en France, de faire pression sur le gouvernement français pour nous empêcher de publier nos journaux, pour nous empêcher d'agir contre Franco, pour empêcher notre propagande anti-franquiste. Il a conscience que tant qu'il y aura des réfugiés espagnols, nous serons la plus grave accusation de ce régime de malheur que connaît l'Espagne.
Et, ce qui est vraiment triste, c'est que quelquefois Franco trouve des appuis, des appuis et des échos dans les pays où se trouvent des réfugiés espagnols et c'est mon Parti tout entier qui me charge de vous dire que personne n'a le droit de nous demander de renoncer à la lutte !
(Applaudissements)
Personne n'a le droit d'attendre de nous que nous cessions notre lutte contre le totalitarisme franquiste !
(Applaudissements)
Nous sommes dans un moment très difficile, tellement difficile que le Parti Socialiste ouvrier espagnol, qui n'aime pas déranger la SFIO, s'est adressé à la SFIO en la personne de son Secrétaire général, Guy Mollet, et de la même façon que je vous ai dit notre amertume, de la même façon dont je vous ai fait part de nos soucis, je suis chargé de vous dire ici, aujourd'hui, toute notre gratitude à la SFIO en la personne de Guy Mollet, car Guy Mollet - cela ne m'a pas étonné, je le connais suffisamment - qu'on m'entende bien, a pris toutes sortes de responsabilités pour que nous puissions continuer notre lutte contre les Franquistes.
(Applaudissements)
Nous avons dû renoncer à beaucoup de choses, depuis vingt et un ans que nous sommes en exil, mais nous avons cependant encore des choses qui nous surprennent quand nous constatons, par exemple, qu'au mois de mai, quand on a célébré le souvenir de la bataille de Narwick, pour couper la route du fer, on a

invité les anciens combattants français - c'était un devoir, parce qu'ils ont combattu, sous les ordres du Général Bethouard - on a convoqué les anciens combattants norvégiens - c'était normal, ils ont combattu, - on a convoqué les Anglais, - c'était normal, ils avaient combattu, - on a convoqué les Polonais - c'était normal, ils avaient combattu - mais qu'on a oublié les Espagnols. Or, je peux cependant vous dire qu'il y a eu 800 Espagnols qui sont tombés, à côté des Français, sous les ordres du Général Bethouard, et qui sont enterrés dans les petits cimetières de là-bas ou au fond des fjords de la Norvège.
Et au mois d'août, on va aussi oublier, au moment de fêter la libération de Paris, que dans la division Leclerc il y avait la 9ème qui était formée exclusivement d'Espagnols et qui est entrée, avec les premiers, en France !
Permettez-moi de dire que si les autres les ont oubliés, nous, nous n'oublions pas ces Espagnols qui ont considéré qu'ils devaient continuer... (applaudissements)… l'attaque contre Hitler et Mussolini, en France, en Norvège, en Italie, en Afrique. Ils ont continué la lutte parce qu'ils se sont considérés comme étant toujours mobilisés pour défendre la liberté, là où la liberté était attaquée !
(Applaudissements)
Je vous ai dit, camarades, que nous avions dû renoncer à beaucoup de choses, depuis vingt-et-un ans que nous sommes en exil, mais il y a une chose à laquelle nous ne renonçons pas, c'est à continuer notre lutte pour la libération de l'Espagne, avec vous et avec tous les Socialistes !
(Vifs applaudissements)

Le président - La parole est à Gunther Markscheffel, représentant l'exécutif du Parti social démocrate allemand.
(Applaudissements)

Gunther Markscheffel

Chers Camarades, j'ai l'honneur et le plaisir de saluer votre Congrès au nom du Parti Social démocrate allemand. Suivant les délibérations de vos Congrès attentivement, depuis 1945, je suis à peu près au courant des problèmes et des soucis qui vous préoccupent, et j'apprécie avec notre Parti les grands efforts que vous avez faits surtout les dernières années, dans la lutte pour préserver la démocratie en France. Mais, puisque vous connaissez vos propres problèmes mieux que moi, vous me permettrez de vous exposer quelques faits et quelques problèmes qui se posent à notre Parti. Le Parti Social démocrate allemand est réuni actuellement. Dans cette organisation, 650 000 membres dont 27% de femmes, en Allemagne de l'ouest et à Berlin. Aux élections générales, en 1957, notre Parti a obtenu près de 10 millions de voix, et 166 députés, ce qui représente à peu près 33% des votants et des élus. Mais l'enracinement réel de notre Parti dans le peuple peut être mieux évalué par les faits suivants :
Des maires socialistes sont à la tête des plus grandes villes d'Allemagne. J'en citerai quelques-unes seulement, que vous connaissez tous : Hambourg, Brème, Düsseldorf, Dortmund, Essen, Cologne, Francfort sur le Main, Nuremberg,

Fondation Jean Jaurès

Munich, et, avec Willy Brandt, la ville qui se trouve au centre brûlant des attaques communistes, Berlin.
(Applaudissements)
Et, chers camarades, pour vous donner une idée de la force de notre Parti, au cœur industriel de l'Allemagne de l'ouest, c'est-à-dire dans la Ruhr, dans la classe ouvrière, je signale que 52 maires socialistes dirigent les plus grandes cités de cette région tandis que 4 villes seulement sont entre les mains des démocrates chrétiens.
(Applaudissements)
Lors des dernières élections en Bavière, au printemps de cette année, notre Parti a conquis, ce qui a étonné tout le monde, la majorité absolue dans de nombreuses villes qui, depuis des dizaines d'années, étaient la chasse gardée des démocrates chrétiens. Alors, vous voyez donc, camarades, que notre espoir de voir le Parti Social démocrate allemand sortir des élections générales, en octobre 1961, renforcé en nombre, d'électeurs et de députés, et de voir aussi augmenté le poids du Socialisme démocratique en Allemagne est pleinement justifié.
Après avoir brossé ce tableau optimiste, mais très réaliste, permettez-moi d'attirer en quelques mots votre attention sur quelques-unes de nos préoccupations. Comme vous le savez, nous sommes obligés de faire notre politique dans le cadre d'un pays et d'une nation divisés. L'unification de l'Allemagne dans la paix et dans la liberté est donc le but principal de notre politique.
(Applaudissements)
Et, chers camarades, ce problème n'est pas seulement une exigence pour l'existence nationale de notre peuple, il est aussi la condition même de la paix en Europe et peut-être dans le monde entier. Car tant que l'Allemagne reste divisée, c'est aussi l'Europe qui reste divisée, et tant que l'Europe demeure divisée, le danger d'une aggravation des tensions entre l'est et l'ouest pèsera sur l'avenir de nous tous. Et nous constatons arec grande satisfaction que la coopération entre les Socialistes allemands et français, dans les organismes de l'Europe de l'ouest, n'a cessé de s'améliorer. Ici nous voyons l'amorce d'une action commune du Socialisme démocratique dans une Europe unie qui, pour nous Socialistes, doit être une Europe d'hommes et de nations libres.
(Applaudissements)
Chers camarades, la vision de cette Europe, pour nous, est celle de votre grand ami Léon Blum, qui a proclamé que le Socialisme ne signifie pas seulement la lutte pour l'amélioration des conditions matérielles. Le Socialisme démocratique, dans notre esprit, comme dans le vôtre, j'en suis sûr, est la réalisation de l'idéal de l'homme, vivant dans la liberté, la dignité et la paix.
(Applaudissements)
C'est dans ce sens, chers camarades, au nom du Parti Social démocrate allemand, que je souhaite un plein succès aux travaux de votre Congrès.

(Applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

Le président - La parole est à notre camarade Joseph Amolgi, Secrétaire général du MAPAI, Parti Socialiste d'Israël.
(Applaudissements)

Joseph Amolgi (par interprète)

Camarades, je suis heureux de vous adresser les salutations fraternelles d'Israël et plus particulièrement du Parti dominant en Israël, le MAPAI.
Trois événements importants symbolisent l'influence et les relations particulières qui unissent la SFIO et le Parti Socialiste d'Israël. Il se trouve que ces trois événements sont étroitement liés à trois grandes figures du mouvement socialiste français, donc international. Il y a 50 ans, un groupe de rêveurs juifs manifestèrent leur désir de rejoindre la famille socialiste internationale. Ils rencontrèrent alors l'opposition de personnalités comme Kautsky (?), Trotski et Lénine. Mais déjà, à cette époque, ce fut un Français, Jean Jaurès, qui combattit avec toute la puissance de son argumentation et la chaleur de son verbe cette opposition, et qui réussit finalement à imposer notre présence dans l'Internationale.
Plus tard, en 1946, à Paris, se trouvait un membre du MAPAI alors poursuivi par la police britannique de Palestine ; il s'agissait de Ben Gourion. C'est Léon Blum qui, à ce moment-là, non seulement l'aida et l'encouragea, mais encore lui donna tous les moyens nécessaires pour la poursuite de son action politique nationale. Léon Blum, qui avait déjà, en 1918/1919, été l'avocat intransigeant de notre cause, lors des Conférences de paix, Léon Blum à qui l'on posa un jour cette question qui se voulait embarrassante, mais qui pour nous était de la plus haute importance : "Qui aimez-vous le mieux des Français ou des Juifs". Et Léon Blum répondit alors par cette phrase désormais classique : "Un homme vraiment civilisé aime sa mère autant que son père". Car Léon Blum n'avait jamais vu de contradiction entre le fait d'être un bon Juif et celui de demeurer un bon Français.
(Applaudissements)
Enfin, dernière étape, en 1956, quand les Arabes concentrèrent aux frontières d'Israël des troupes importantes pour préparer l'invasion de notre pays, du Liban, de la Jordanie et d'autres petits pays du Moyen-Orient, c'est le gouvernement français qui, sous la conduite de notre excellent camarade Guy Mollet, aida alors le peuple d'Israël non seulement à préserver... (applaudissements)... et à conserver sa liberté, mais aussi à préserver l'indépendance de tous les pays du Moyen-Orient.
Ce sont là, camarades, les trois raisons fondamentales qui éclairent et justifient l'attachement du peuple d'Israël pour la France, et aussi celui plus particulier du MAPAI pour la SFIO.
Et maintenant, quelques remarques plus particulières sur le Socialisme et l'attitude du mouvement socialiste dans les pays sous-développés. Il y a quelques mois, une initiative a été prise pour créer des échanges linguistiques franco-israéliens. Une école a été organisée qui accueillera des élèves d'Israël, qui enverra en France des élèves d'Israël et qui accueillera en Israël des élèves

français.
En conséquence, ce que je puis vous promettre, c'est que la prochaine fois que je viendrai en France, je ne vous parlerai ni hébreu ni anglais, mais français.
(Applaudissements)
Cette amitié traditionnelle de la France et d'Israël a été renforcée encore par la récente visite de Ben Gourion en France. Ben Gourion a été très impressionné, et il nous l'a dit récemment au Comité directeur de notre Parti, par la chaleur de l'accueil que lui a réservé la population française, par la personnalité du Président de la République, par la personnalité de Guy Mollet dont il est depuis longtemps déjà l'ami, et qui m'a chargé - c'est un message tout particulier que je veux vous transmettre - de vous exprimer ses salutations personnelles, salutations personnelles qui s'adressent au Parti français mais aussi à la personne de son Secrétaire général.
(Applaudissements)
Camarades, le MAPAI essaie de promouvoir la démocratie et la liberté en Asie. Car nous pensons profondément que la lutte la plus importante du monde contemporain est celle qui oppose les puissances riches et les puissances pauvres et qui constitue le véritable défi au monde libre.
Mais ce défi au monde libre est aussi un défi qui s'adresse plus particulièrement au Parti Socialiste.
Afin de permettre à ces pays de remporter la lutte contre la misère et pour la liberté, nous considérons que dans cette entreprise le MAPAI a un rôle très particulier, et c'est ce rôle qu'il s'efforce de remplir.
Et je termine en vous adressant le mot traditionnel en Israël : "Shalom", que Dieu soit avec vous !
(Applaudissements)

René Schmitt

Camarades, avant de n'adresser aux camarades de l'Internationale qui sont venus aujourd'hui nous apporter leur salut, je dois vous donner lecture de la liste des camarades influents de notre Internationale qui sont décédés dans le courant de cette année.
Peu après notre dernier Congrès, ce fut d'abord notre camarade Max Buset, président du Parti Socialiste belge ;
(Les Congressistes se lèvent)
Au mois d'août 1959, notre camarade espagnol Luis Araquistain,
En novembre 1959, notre camarade John Bavards, Anglais, connu des camarades du Conseil de l'Europe, en particulier,
En janvier 1960, notre camarade autrichien Friedrich Adler,
En février 1960, notre camarade Hansen, du Danemark,
En Avril 1960, notre camarade autrichien Benedikt Kautsky,
En mai 1960, notre camarade hollandais, Evert Vermeer.
(Le Congrès observe un instant de recueillement)
Après cette minute de recueillement à leur mémoire, je pense que les propos que j'ai à tenir à l'égard de nos camarades de l'Internationale doivent être très

Fondation Jean Jaurès

différents de ceux de l'année dernière. L'année dernière, à cette même tribune, je les remerciais au nom de notre Parti d'avoir surmonté, d'avoir commencé à surmonter leurs inquiétudes, leurs doutes, quant à notre situation, et parfois leurs doutes quant à notre attitude.

Ils peuvent voir aujourd'hui, un an après, ces camarades de l'Internationale, un Congrès dont nous pouvons avoir la fierté de dire que, par la tenue de ses débats, par les interventions qui ont eu lieu, il est l'un des plus beaux Congrès que la SFIO ait connu depuis plusieurs années.

(Applaudissements)

Ce Congrès est une manifestation de la vitalité de notre Parti. C'est une manifestation aussi de la démocratie qui règne à l'intérieur de ce Parti, car on a pu entendre à cette tribune, sur certains points, des prises de position de divers camarades fort éloignées les unes des autres, accueillies par la salle, unanime, dans le silence, la compréhension et l'estime. C'est le sentiment d'un Parti, cherchant fatalement la confrontation des idées, la libre confrontation des idées, mais désireux de maintenir dans l'action une unité totale.

Ils ont pu voir, nos camarades de l'Internationale, à la tribune, ceux des camarades qui exprimaient des courants, qui ont été minoritaires ces temps derniers dans le Parti, affirmer à la tribune leur volonté de maintenir dans l'action l'unité totale de notre Parti. Je crois que cela les réconfortera. L'an dernier, ce sont eux qui nous ont réconfortés par leur présence. Aujourd'hui, je pense que nous les avons réconfortés par notre tenue. Je dis "réconfortés", parce qu'il n'est pas de malheur, il n'est pas de difficulté qui atteigne un Parti Socialiste sans que, solidairement, tous les Partis Socialistes de l'Internationale en ressentent le contrecoup !

(Applaudissements)

Certes, je sais bien qu'ils se posent encore à l'égard de nos méthodes beaucoup de questions. Nous les avons encore entendues dans des conversations personnelles, ce midi ; ils ne comprennent pas toujours ces expressions d'opposition intérieure au Parti. Ils disent : "Dans nos Partis, on se bat sur un point déterminé, sur lequel on n'est pas d'accord, mais on ne considère pas pour cela qu'il existe une opposition à l'intérieur du Parti." Je voudrais dire à ces camarades que notre Parti a fait sur ce point, depuis quelques années, de réels progrès. Ce qu'ils constatent, c'est la survivance, je ne dirai pas de vieilles habitudes, mais la survivance d'habitudes nées d'un phénomène historique. Si nous avons pris ces habitudes, c'est parce que, à l'origine, lorsqu'on a fait l'unité de notre Parti, c'est cinq partis différents qu'il a fallu unir et que, pour parvenir à réaliser cette unité, on a adopté un système de vie interne qui permettait la survivance à l'intérieur du Parti des différentes organisations, des différents courants d'expression qui avaient existé précédemment, et ces habitudes, nous les avons gardées jusqu'à la guerre.

Je crois que nous avons apporté aux faiblesses que cela avait, par la suite, engendrées, un certain nombre de remèdes et je crois que, dans l'avenir, nous sommes susceptibles d'en apporter encore.

Une autre surprise qu'ils ont parfois : comment se fait-il qu'un Parti qui

recueille plus de 3 millions de voix compte 100 000 membres, 100 000 cotisants ?
Quelqu'un a dit hier soir à cette tribune que nous étions un parti de cadres. Ce n'est pas essentiellement vrai.
Les 100 000 membres du Parti ne constituent pas essentiellement des cadres politiques, mais lorsqu'on fait le rapprochement de certaines statistiques, par exemple celles des élections municipales avec les effectifs du Parti, on a été dans le passé, il y a quelques années, amené à constater que les statistiques officielles nous donnaient 50 000 sièges dans les Conseils municipaux, alors que nous étions un parti de 100 000 adhérents. Cela tient à ce que les habitudes des Français sont fort différentes des habitudes que l'on rencontre dans les pays voisins, que l'on hésite à s'inscrire, que l'on hésite à prendre une carte. Cela tient aussi - et je le dis pour nos camarades du Parti belge - cela tient aussi, sans doute, à ce que, dans le passé, nous n'ayons pas su construire l'organisation commune de la classe ouvrière, reposant sur la base des syndicats, des coopératives et de l'organisation politique.
(Applaudissements)
Quand nos camarades nous reprochent cela, nous le reprochent amicalement, ils ne sentent pas à quel point nous pensons comme eux dans l'ensemble du Parti maintenant et à quel point nous voulons changer cela.
(Applaudissements)
Je voudrais qu'ils soient convaincus de notre volonté dans l'avenir, partant de cette unité, partant de cette confiance renaissante, partant de l'enthousiasme que l'on a trouvé dans cette salle aujourd'hui, je voudrais qu'ils soient convaincus de notre volonté de construire notre Parti et d'établir nos relations avec les organisations syndicales et coopératives, de telle sorte que nous puissions présenter une formation unie des organisations ouvrières devant l'opinion publique.
Il y a une question que nos camarades se posaient encore - et je l'ai entendu poser il n'y a pas longtemps à Bruxelles : "mais où en est le Parti Socialiste ? Est-ce qu'il est entré vraiment dans l'opposition" ?
Camarades, les interventions que vous avez entendues à la tribune, quels que soient les points de vue exprimés par les uns et les autres, vous apportent la démonstration que c'est l'ensemble du Parti qui se bat actuellement dans l'opposition et qu'il n'y a aucun doute à cet égard. Certes, nous ne considérons pas que le but du Socialisme, ce soit l'opposition. Nous considérons que le but du Socialisme, c'est la conquête du pouvoir et quand on ne peut pas arriver à la conquête du pouvoir, que notre devoir est de faire entrer dans les faits, est de faire entrer dans l'action législative et dans l'action gouvernementale, par tous les moyens légaux, ce qui peut nous permettre de faire progresser les événements dans notre sens. Or, c'est sur les problèmes de la Communauté et c'est sur les problèmes de l'Algérie que nos camarades de l'Internationale ont pu sentir que, là, nous nous refusions à une attitude négative d'opposition systématique, que nous étions prêts à soutenir tout ce qui allait dans le sens de la construction de cette Communauté libre des peuples indépendants d'Afrique et

que nous soutenions tout ce qui pouvait aller dans le sens de la paix négociée en Algérie.
Je pense que, pour ces buts qui sont conformes à ceux que se trace l'Internationale socialiste, tous nos camarades de l'Internationale comprendront notre attitude à l'égard du pouvoir en France.
Je voudrais - car le problème a été évoqué de l'avenir du Socialisme en Afrique - je voudrais saluer aujourd'hui des camarades qui n'ont pas pu être présents et qui sont au pouvoir actuellement à Madagascar qui vient de fêter son indépendance… (applaudissements)… notre camarade Tsiranana, Président de la République malgache. Qu'ils soient sûrs nos camarades de l'Internationale, qu'avec tous les autres états d'Afrique, nous maintiendrons les relations, les liens que nous avons eus dans le passé, pour parvenir à aider les dirigeants de ces nouveaux états à marcher dans la voie du Socialisme et dans la voie de la démocratie.
Je veux faire un sort particulier à l'intervention de notre Camarade Rodolfo Llopis. C'est vrai, Llopis, tu vis intensément deux vies. Tu connais nos difficultés et tu les vis, et du connais celles de tous tes camarades émigrés, cartes, mais celles de tous tes camarades restés à l'intérieur de l'Espagne et qui luttent clandestinement, dans les conditions les plus difficiles. La façon dont tu as été aujourd'hui encore, et peut-être plus chaleureusement que jamais, accueilli par ce Congrès, te prouve la fidélité, l'attachement de la SFIO au Parti Socialiste ouvrier espagnol… (applaudissements)… à tous ceux qui luttent pour que renaisse la démocratie dans ce pays martyre.
Je voudrais à travers toi saluer ceux qui, au cours de cette année encore, sont tombés ou sont emprisonnés sur le sol de l'Espagne franquiste. C'est vrai, nous avons eu à intervenir dans le courant de l'année et tu en as remercié Guy Mollet tout à l'heure. Je n'ai pas besoin de dire, Llopis, que tu peux assurer nos camarades espagnols que, dans toutes les difficultés qu'ils rencontreront, ils nous trouveront, dans les mêmes conditions et sans réserve, à leurs côtés.
(Applaudissements)
Enfin, il y a une chose dont je veux remercier tout particulièrement tous les camarades de l'Internationale qui ont pris la parole à cette tribune. Je veux les remercier de l'hommage que tous ont tenu à rendre à Léon Blum, alors que nous sommes au dixième anniversaire de sa mort. Léon Blum, c'était la SFIO, mais Léon Blum, c'était aussi l'Internationale. Cette place que nous avons eue avant lui, puis avec lui, grande dans l'Internationale socialiste, nous souhaitons la maintenir, non pas la maintenir grande par volonté de prestige, par volonté d'influence dans l'Internationale, mais la maintenir grande par notre désir de solidarité avec vous tous ; chacun de vos échecs, chacune de vos difficultés nous touche, chacune de vos victoires nous remplit d'enthousiasme. Je suis persuadé que, dans l'effort qui se fait actuellement à travers toute l'Internationale, pour trouver le moyen d'atteindre chaque jour davantage l'opinion publique, réside la possibilité demain de conquêtes nouvelles, de victoires nouvelles.
On parle de recul de l'Internationale. Je crois que l'on en parle tôt, que l'on en parle beaucoup trop tôt, et que l'on aura des surprises. On parle de recul de

l'Internationale, comme on parle de difficultés de nos Partis. Si nous en croyions la presse, ou les documentations spécialisées, nous serions près de croire que le Parti britannique est près de se casser en deux. Si nous croyions la presse de ces derniers jours, nous pouvons nous tromper radicalement sur la position que prend actuellement le S.P.D. sur les problèmes de politique étrangère, et notre Camarade Markscheffel nous le confirmait ce midi. Il faut que nous soyons attentifs à ce que dit la presse. Il n'y a que la confrontation franche et directe entre Socialistes qui peut nous informer sur ce que nous sommes les uns et les autres, sur ce que nous voulons les uns et les autres dans chacun de nos pays. Soyons méfiants des informations que nous n'avons pas de source directe et continuons de maintenir nos relations extrêmement solides, à l'intérieur de l'Internationale.
A Haïfa, le dernier Conseil Général a été l'un des Conseils généraux de l'Internationale les plus importants, car ce contact que nous souhaitons entre Européens, il se trouvait étendu d'une façon très large à des camarades d'Afrique et surtout à des camarades d'Asie. Cet effort pour l'Internationale mondiale du Socialisme, pour la compréhension entre tous les peuples, c'est le meilleur effort que nous puissions faire pour la paix, pour la justice sociale, pour la fraternité humaine. Vous y avez participé en venant ici à nos côtés aujourd'hui. Nous le continuerons ensemble et, ainsi, nous connaîtrons là victoire !
(Vifs applaudissements ; la salle, debout, chante l'Internationale)
Camarades, nous allons procéder maintenant aux élections au Comité directeur, à la Commission nationale des conflits et à la Commission nationale féminine.
(Georges Brutelle donne quelques indications d'ordre pratique, relatives aux formalités des différents votes)
Nous allons à ce stade suspendre la séance pour vous permettre de voter, mais vous devrez vous retrouver ici aux environs de 19 heures, de façon à connaître les résultats du vote indicatif et à procéder à la désignation de la Commission des résolutions.
La séance est suspendue

Séance du dimanche 3 juillet 1960 (après-midi)

La séance est ouverte sous la présidence de Gaston Defferre, assisté de Augustine Hardi, Mabrut (P. de Dôme), Lévy (Alger), Fajardie (Jeunesses Socialistes).

Le président (Gaston Defferre)

Camarades, voici tout d'abord les résultats des élections au Comité Directeur.
Sont élus :
Leenhardt Francis 322 voix
Guyon Raymond 319
Mollet Guy 317
Lousteau Kléber 317

Champeix Marcel 314
Minjoz Jean 314
Schmitt René 313
Le Coutaller Jean 311
Brutelle Georges 308
Pic Maurice 308
Muller Emile 306
Herbaut Pierre 304
Moch Jules 304
Cassagne René 303
Laurent Augustin 303
Provo Victor 301
Deixonne Maurice 296
Cormier Maurice 295
Faraud Roger 294
Guille Georges 292
Cazelle Ernest 292
Bidet André 291
Gazier Albert 289
Jaquet Gérard 285
Cazagne Honoré 285
Courtois Jean 283
Delabre Camille 281
Garat Joseph 279
Routier Preuvost 277
Cluzeau André 277
Begarra Joseph 276
Malacrida Henri 276
Naegelen René 274
Pineau Christian 256
Soldari Edouard 252
Rabier Maurice 251
Martet Urbain 250
Fuzier Claude 244
Moreau Emilienne 242
Weill-Raynal 237
Boutbien Léon 233
Lamarque Cando 228
Marzorati Jean-Jacques 223
Lob Emile 217
Nottebart Arthur 205
Viennent ensuite :
Junillon Lucien 204
Dejean René 199
Giraud Pierre 192

Copyright Fondation Jean-Jaurès

Dardel Georges 181
Mérigonde Marcel 166
Cousteau Yves 160
Bellet Roland 141
Krief Félix 115
Mirande Robert 111
La parole est à Albert Gazier qui l'a demandée.

Albert Gazier

Camarades, a la suite de la proclamation de ces résultats, je crois nécessaire, bien que peu agréable, de faire une communication au Congrès.
Ainsi que vous l'avez constaté, Georges Dardel, qui était membre sortant du Comité directeur, n'a pas été réélu. Depuis le Congrès de 1958, à trois reprises différentes, le nombre de camarades qui s'étaient prononcés dans un sens déterminé diminue au Comité directeur. Dans chaque cas on trouvait l'explication circonstanciée, mais le mouvement est continu. Il n'est pas possible qu'une majorité dans le Parti puisse fixer arbitrairement le nombre des membres du Comité directeur qui représentent un autre courant d'opinion. Il n'est pas possible qu'une majorité puisse choisir entre ceux qui représentent ce courant d'opinion...

Dans l'assemblée - Démocratie !

Albert Gazier - Le système actuel d'élection du Comité directeur, pouvait sans doute se concevoir lorsque, sur des points importants, il n'y avait pas de différences fondamentales entre nous ; il ne convient pas à la situation actuelle. La décision qui a été prise, et dont les résultats vous ont été lus tout à l'heure, est extrêmement grave. Elle s'est produite autrefois. Elle s'est produite notamment lorsque l'ancienne minorité a vu progressivement se réduire jusqu'à ne plus devenir qu'une seule unité, sa représentation au Comité directeur, lorsque finalement Depreux est resté le seul représentant de son opinion dans cet organisme.
Nous croyons qu'il serait injuste de dire que cela est la seule cause des événements graves qui se sont produits, mais ce qui a été fait n'a pas contribué à servir l'unité du Parti. Je le déclare, vous le savez bien, ni mes amis ni moi-même ne voulons de scission. Nous avons tout fait et nous continuerons à faire tout pour l'empêcher.
(Applaudissements)
Malgré les désaccords - dont ni les signataires de la motion d'opposition socialiste ni moi-même n'avons cherché à diminuer l'importance - nous considérons autant que toujours que ce Parti est le nôtre. Nous avons été, nous sommes, et nous y resterons toujours profondément attachés.
(Applaudissements)
C'est ce souci, bien que nous n'ayons pas toujours été compris, qui fait que nous n'avons pas voulu, sur des points essentiels, masquer à l'intérieur du Parti nos

Fondation Jean Jaurès

divergences dans une unanimité qui, le jour du Congrès, peut être confortable, mais qui entraîne suite des conséquences redoutables, des hésitations, des incompréhensions ou des départs.
C'est la raison pour laquelle nous croyons indispensable, dans le même esprit, d'attirer aujourd'hui, par une décision qui peut apparaître brutale, mais qui à nos yeux est salutaire, l'attention au Parti sur des modalités de composition du Comité directeur et sur des pratiques qui ne peuvent pas se perpétuer sans danger. C'est dans cet esprit que je déclare que nous ne pouvons pas faire partie du Comité directeur dans de pareilles conditions.
(Applaudissements)
Cette décision est pour nous le seul moyen de vous amener à prendre conscience d'une situation inadmissible et de vous conduire à lui apporter au plus tôt des remèdes absolument indispensables.
Elle a, nous le savons, des inconvénients. A nos yeux ils sont moins graves que des conséquences qui ne nous permettraient plus d'agir comme nous avons fait toujours et comme nous continuerons toujours à le faire, pour garder dans notre pays, dans notre Parti, les hésitants, et pour ramener autant que possible ceux qui nous ont quittés.
Elle ne change rien, bien au contraire, à notre décision, demain comme hier, de continuer à servir le Parti face à nos adversaires, avec une parfaite discipline. On ne peut pas imposer à des camarades de rester dans un organisme qui a été composé de la manière que je vous ai dit et qui fait suite à ce que j'ai résumé tout à l'heure concernant les incidents des deux dernières années.
C'est pourquoi nous résisterons, bien que cela nous coûte, à tous les appels qui nous sont adressés pour entraîner un changement de notre attitude. Si nous quittons ce Comité directeur là, ce n'est pas avec l'intention de quitter le Parti, c'est au contraire pour nous permettre d'y rester et d'y faire rester les autres.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Augustin Laurent.

Augustin Laurent

Camarades, je n'ai pas pris la parole au cours de nos travaux, et je voudrais que le Congrès sache que c'est uniquement pour des raisons de santé. Mais ce qui vient de se passer ne peut pas laisser indifférent quelqu'un qui a consacré, comme vous bien sûr, comme beaucoup d'entre vous, toute sa vie à notre Parti. On vient nous dire : "Les résultats du vote du Congrès, des fédérations, des délégués de fédérations, concernant le renouvellement du Comité directeur, ne nous donnent pas satisfaction, à nous, les représentants de la minorité. Un camarade sur lequel nous comptions, parmi les candidats, n'est pas réélu". Et on dit : "Il est inadmissible qu'une majorité puisse ainsi disposer des sièges au Comité directeur, sans considération de ce que représentent tels ou tels camarades qui sont candidats".
Camarades, ce n'est pas la première fois qu'il y a des candidats qui ne sont pas élus. Il y en eu toujours dans les Congrès antérieurs. Et si l'on croyait, si l'on

Fondation Jean Jaurès

devait croire ce que vient de dire le camarade Albert Gazier, il semblerait que les délégués des fédérations qui ont eu en mains les bulletins, ont travaillé de telle manière, ont travaillé avec la volonté d'éliminer ou réduire la représentation de la minorité... (mouvements divers dans l'assemblée)... Je m'excuse, je n'ai interrompu personne. Mais, camarades, si vous jetiez un coup d'oeil sur les chiffres de cette consultation électorale au sein du Congrès, par le Congrès lui-même, vous constateriez que la minorité dont on parle, qui se plaint, qui proteste, qui se livre au geste que vous apprécierez, a gagné des voix par rapport à la consultation électorale précédente. Le chiffre de voix de la minorité s'est élevé de 7% par rapport à la consultation dernière. C'est ainsi que Fuzier a 12 voix de plus, Pineau en a 20 de plus, Guille en a 16 de plus, Courtois en a 25, et Gazier en a 26 de plus.

Par contre, dans la majorité, ceux qu'on dit être de la majorité, nous avons : Lamarque Cando ; je ne sache pas qu'il soit un élément qui se soit livré à une opération antiminoritaire dans ce Congrès. Il a perdu 52 voix.

Naegelen en a perdu 50, Bagarra 50, Marzorati 34, Rabier 33, Boutbien 25, Brutelle 20, votre serviteur en a perdu 26, Minjoz en a perdu 17, Herbaut 16, Provo 14, etc.

Camarades, notre ami Gazier dit : "Nous voulons empêcher toute scission". Enfin, que vient faire cette déclaration dans un moment comme celui où tout le Parti, au contraire, pensait que nous avions atteint l'étape où nous allions pouvoir reconstituer plus solidement notre unité fraternelle entre Socialistes ?

(Applaudissements)

Il a dit encore : "Nous résisterons à tous les appels qui pourraient nous être adressés pour revenir sur notre décision". Mais alors, à quoi servent les Congrès ? Est-ce que le Congrès n'est pas souverain ? Est-ce que ce ne sont pas les délégués du Congrès qui ont élu le Comité directeur ?

(Applaudissements)

Camarades, je vous en prie ; bien sûr, ici, nous sommes dans la fièvre d'un Congrès, nous avons discuté au sein des séances nombreuses et fatigantes du Congrès, plus celles des Commissions des résolutions. On ne peut pas dire que les séances de la Commission des résolutions aient été difficiles, qu'il y ait eu des heurts violents, qu'il y ait des heurts qui aient révélé je ne sais quelle inimitié entre nous. Ce n'est pas vrai. Les choses se sont passées le plus normalement du monde, sauf que, bien entendu, nous avons été surpris, à quelques-uns, d'enregistrer la déclaration, à l'ouverture de la réunion de la Commission des résolutions, selon laquelle il ne fallait pas espérer un effort pour réaliser l'unité, alors que c'est le rôle de la Commission des résolutions. Il a fallu que nous insistions, et pour ma part j'ai insisté, j'ai dit : "Quoi ? Une motion qui veut se distinguer sur l'orientation, sur le caractère de l'opposition du Parti ? Moi je veux bien. On nous dit que le Parti est prisonnier d'un système. Eh bien, qu'on me dise dans quelles conditions le Parti est prisonnier de ce système, et qu'on me dise aussi comment on va nous sortir de ce système dont nous serions les prisonniers". J'attends encore la démonstration.

Eh bien ! Nous avons quand même, malgré cette déclaration, bien sur, par la

Fondation Jean-Jaurès

suite, obtenu de meilleurs résultats. Des camarades ont accepté de discuter et de rechercher l'accord sur les points qui déjà avaient enregistré l'accord unanime du Parti. C'est très bien ainsi. On est séparé sur la question d'orientation. Mon Dieu, il ne faut pas s'en plaindre dans un parti démocratique comme le nôtre. Passons. Mais enfin, camarades, qu'est-ce que nous allons dire à nos camarades dans nos sections, quand nous allons rentrer. Nous allons leur dire : "Oh, bien sûr, nous avions travaillé pour essayer de redonner au Parti plus de vigueur, plus de vitalité, et cette vitalité il ne peut l'acquérir qu'en renforçant sa propre unité". "Et alors, va-t-on nous dire, c'est à ce résultat-là que vous avez abouti, à la démission de six camarades de la minorité qui ne veulent pas siéger au Comité directeur ?" Camarades, c'est alors que la propagande va devenir difficile, c'est alors qu'on va nous dire : "Vous le voyez bien que le Parti Socialiste est ravagé de convulsions internes graves, puisqu'il y en a 6, à la tête desquels se trouve l'opposant dont on a parlé dans toute la presse, qui s'appelle Albert Gazier, qui s'en vont du Comité directeur".
Eh bien, camarades, le Congrès doit dire qu'il n'accepte pas ces démissions.
(Applaudissements)
Je sais bien, "tout membre du Comité directeur, dit le règlement, sera remplacé, compte tenu des dispositions de l'article 31, etc.". Eh bien, ce n'est pas cela que nous voulons vous proposer. Il y a des démissions, bien sûr, elles ont été déposées, annoncées. Nous ne voulons pas vous demander de remplacer les 6 camarades. Au contraire, nous venons vous demander de voter le texte suivant :
"Le Congrès enregistre avec une profonde stupéfaction la décision prise par 6 camarades élus au Comité directeur, par laquelle ils donnent leur démission de l'organisme central du Parti,
Il invite de la manière la plus pressante et la plus fraternelle les camarades Gazier, Pineau, Fuzier, Guille, Courtois et Weill-Raynal à réfléchir aux conséquences néfastes que leur geste de mauvaise humeur risque d'avoir pour la santé du Parti".
(Applaudissements)
En attendant, et dans un sentiment d'unité fraternelle entre Socialistes, il déclare ne pas accepter leurs démissions et décide de laisser vacantes les places qui sont les leurs au sein du Comité directeur".
(Applaudissements)

Le président - Les règlements de notre Congrès, tels qu'ils sont établis, ne prévoient pas de débat de ce genre. Vous savez que, lors de la dernière séance, ne peuvent prendre la parole que les rapporteurs et les auteurs d'amendements. Aujourd'hui, en accord avec le bureau du Parti, j'ai donné la parole à Gazier et à Laurent, pour lui répondre. Si personne d'autre ne demande la parole sur ce problème, je vais mettre aux voix le texte qui a été déposé par Augustin Laurent.
La parole est à Courtois.

Jean Courtois

Camarades, je suis parmi les six élus au Comité directeur qui ont signé la motion

d'Albert Gazier. J'adopte la définition qu'a donnée Guy Mollet l'autre jour de l'opposition dans le Parti. Il ne peut pas y avoir, dans un Parti comme le nôtre, une opposition permanente représentée par les mêmes individus. On peut être en opposition avec des camarades sur une idée et avec ces mêmes camarades être d'accord sur une autre idée. On peut être en 1959 en désaccord avec une équipe de camarades et d'accord avec elle en 1960. Personnellement, j'appartiens au Comité directeur depuis 1946. Je n'ai jamais accepté de faire partie d'une équipe en lui sacrifiant à 100% ma liberté d'action. Guy Mollet, avec lequel je suis entré au Comité directeur il y a 15 ans, Guy Mollet sait qu'il m'est arrivé souvent d'être en désaccord avec lui et de voter contre lui, mais à 90%, j'ai suivi Guy Mollet jusqu'en 1958 ; j'ai cessé de le suivre après les événements de mai 1958, en précisant pourtant que je n'étais pas à 100% contre ce qui s'est fait, comme je pense pas qu'il ait été à 100% pour ce qui s'est fait.
De la même façon que nous étions partagés dans le Parti, chacun d'entre nous était partagé à l'intérieur de lui-même et il avait des arguments pour et des arguments contre. Je demeure sur la ligne de pensée d'Albert Gazier, en ce qui concerne le régime actuel. Je considère personnellement que le général de Gaulle est arrivé au pouvoir par des moyens qui n'ont rien à voir avec la démocratie, qu'il y est arrivé à la suite d'un coup de force et que même le référendum n'a pas légitimé le coup de force de mai 1958, car les référendums qu'on peut émettre dans certaines circonstances, nous savons ce qu'ils valent. Je ne veux pas faire des rapprochements malsains, mais si une constitution avait été présentée à la France en 1941, elle aurait été votée par plus de 85% de Français !
(Applaudissements)
C'est une chose qu'il faut dire, parce qu'elle est vraie. Il y avait beaucoup de résistants en 1944 et 1945, il y en avait moins en 1941.
(Applaudissements)
Et dans certains climats, on émet des votes qu'on regrette par la suite.
Je demeure convaincu qu'il faut se séparer de ce régime de la 5ème République, mais pour autant, je n'approuve pas toujours la tactique qui est employée actuellement et je veux le dire à mes camarades. J'ai signé la motion d'Albert Gazier, je l'ai signée comme vous avez pu le voir le dernier, alors qu'elle était sur le marbre, car je n'étais pas tout à fait d'accord avec la fameuse phrase incriminée, et je la regrette d'autant plus qu'elle a fait perdre 300 mandats à peu près à la motion.
(Applaudissements)
Je n'étais pas d'accord non plus avec le fait que nous maintenions la motion jusqu'au bout. Avant d'aller devant ma fédération, je n'avais pas été mis au courant de la volonté des signataires de maintenir la motion jusqu'au bout et c'est pourquoi, devant ma fédération, mes camarades ont pu penser que je les avais dupés depuis quelques heures, car je leur avais dit : dans mon esprit, nous essaierons de faire une motion de synthèse, convaincu que je suis, avec Albert Gazier, qu'il vaut mieux pour le Parti une politique plus à gauche appliquée par les mêmes hommes qu'une politique qui serait ce qu'elle est jusqu'à maintenant, appliquée par d'autres hommes.

En maintenant à la direction actuelle du Parti l'équipe qui y était jusqu'à maintenant, je pensais qu'il fallait, disons non pas lui imposer, mais faire voter par le Congrès un texte qui soit aussi orienté que possible dans le sens de nos idées. Il y a eu l'élection au Comité directeur et je ne me suis pas désolidarisé des camarades. Dans le combat, quand on a commencé ensemble un combat, il faut être solidaire jusqu'à la fin de ce combat. Le combat est terminé pour le moment. J'ai le souci du Parti. Je ne pense pas, camarades qui avez signé avec moi, que nous servons le Parti en abandonnant le Comité directeur !
(Applaudissements)
J'ai fait un gros effort sur moi-même pour venir dire cela à la tribune. Je n'y monte pas souvent, à la tribune des Congrès ! J'y suis monté déjà une fois pour servir le Parti, à Lyon, quand il s'est agi de dire à un certain nombre de jeunes Socialistes qu'on pouvait faire la révolution contre nos adversaires et pas forcément contre le Parti. Je n'y monte pas souvent et si j'ai pu me distinguer dans le Parti en restant toujours dans la masse, c'est - ceux qui sont au Comité directeur en pourront témoigner et ceux qui me connaissent comme Secrétaire administratif du groupe pourraient, j'espère, aussi en témoigner - c'est que je prétends avoir une qualité qui est la loyauté à l'égard de tous.
(Applaudissements)
J'ai un peu le sentiment d'être déloyal au moment où je parle, à l'égard d'Albert Gazier, mais Albert Gazier est venu me dire tout à l'heure : "Jean, tu feras ce que tu voudras. Nous avons décidé, nous, de démissionner". Je me suis tâté, pendant quelques minutes à ma place, pour savoir si je devais être loyal au-delà de ce que je crois être l'intérêt du Parti. Je ne dis pas de ce qui est l'intérêt du Parti, car d'autres camarades peuvent avoir une autre appréciation que la mienne. Je crois que l'intérêt du Parti est de ne pas nous diviser. J'avais une conception avant le Congrès. Je m'en étais ouvert à Georges Brutelle. Je voudrais que le Parti, qui pense de la même façon dans tous ses membres sur 90% des questions que nous avons à résoudre, qui n'est séparé - et pas toujours les mêmes individus - que sur 10% des questions, et encore, ne donne pas l'impression à l'extérieur qu'il y a entre nous des fossés qui sont impossibles à combler !
(Applaudissements)
Je voudrais qu'on n'oublie pas que s'il est vrai, camarades, que nous sommes ici quelques centaines de délégués qui sauront ce qui nous divise exactement et ce qui nous rapproche exactement et qui ne s'en alarmeront pas, il y a aussi 100 000 adhérents du Parti qui n'assistent pas à nos débats, qui ne les liront sans doute pas et qui auront l'impression qu'il y a des fossés entre certaines nuances du Parti !
(Applaudissements)
Mais je pense surtout qu'il y a 3 millions d'électeurs socialistes... (vifs applaudissements)... et que, sur ces 3 millions d'électeurs, il y en a quelques dizaines qui lisent le Populaire, et que tous les autres lisent la presse bourgeoise, quand ce n'est pas la presse ennemie, y compris le Canard Enchaîné… (applaudissements)... et que, dans cette presse-là, on ne va pas atténuer les

divergences qui existent entre nous ! On va les creuser, au contraire ! Eh bien ! Je voudrais qu'on cesse ces petits jeux-là.
Je voudrais que, pour l'année prochaine - et je vais dire en quelques mots ce que j'aurais voulu dire au début du Congrès sur le rapport d'activité - on fasse la Commission des résolutions avant le Congrès. Je souhaite que, dorénavant, on essaie d'élaborer une motion dans laquelle on recherche tous nos points d'accord, et qu'on ne présente dans le bulletin rouge aux sections qu'une seule motion qui serait la ligne directrice du Parti, avec des amendements présentés par ceux qui ne sont pas d'accord sur les points litigieux. Mais au moins, l'extérieur aurait cette impression salutaire pour le Parti que nous sommes d'accord à 95% et que le reste n'est que broutille !
(Applaudissements)
C'est la raison pour laquelle je viens dire à Albert Gazier et à mes autres camarades - et je vais m'adresser à l'un d'eux, plus spécialement ; il ne m'en voudra pas, il connaît mon amitié pour lui, il connaît mon estime pour lui ; je veux parler de Georges Dardel. Georges Dardel, tu es éliminé du Comité directeur. Je ne pense pas que tu sois éliminé parce que tu as signé la motion d'Albert Gazier. Je pense que tu es éliminé pour des raisons diverses. L'essentiel me paraît être - je m'en excuse auprès de toi, je le dis gentiment - le scrutin qui a eu lieu à l'Hôtel de Ville et que tu n'as pas décidé tout seul… (applaudissements)... que tu n'as pas décidé tout seul, que tu as décidé en accord avec un certain nombre de camarades qui t'entouraient, et le fait même que Giraud, qui est sur la ligne de Guy Mollet au point de vue politique, soit éliminé lui aussi pour avoir accepté sans en bénéficier le même genre de scrutin...

Pierre Giraud – Ah, pardon ! Ce n'est pas du tout pareil ! Je demande la parole !

Jean Courtois - Je m'excuse. Je retire, Giraud, pour ne pas qu'il y ait un incident personnel. Je m'étais peut-être trompé sur le mode de scrutin, mais enfin, le fait même que Giraud qui n'avait pas signé notre motion, soit éliminé, le fait que Dejean qui avait signé la motion de Max Lejeune soit éliminé, indique qu'il n'y a pas eu un ostracisme contre une équipe et c'est la raison pour laquelle je demande que les camarades qui étaient avec moi réfléchissent, n'agissent pas comme un réflexe de mauvaise humeur. Et ce n'est pas tout à fait de la mauvaise humeur, je le sais, cela a été un peu réfléchi avant et je voudrais qu'on y réfléchisse après.
S'il y avait eu quatre camarades éliminés chez nous, j'aurais dit : on cherche à éliminer des gens qui pensent différemment et j'aurais considéré cela comme mauvais. Je dis d'ailleurs que la majorité du Parti n'a pas considéré cela comme mauvais, puisqu'elle a élu la plupart de ces camarades.
Alors, m'adressant finalement à eux, je leur dis : Voulez-vous prendre huit jours pendant lesquels nous allons réfléchir, pendant lesquels nous allons prendre connaissance de la presse adverse... (mouvements divers)... et des réactions de la presse adverse. Cela nous dira peut-être quel est le devoir des militants que nous sommes. Pour ma part, je demande ce délai de réflexion au Congrès.

Fondation Jean Jaurès

(Applaudissements)

Le président - Giraud a demandé la parole.

Pierre Giraud

Camarades, si je monte à la tribune, c'est que j'ai été mis en cause personnellement.
Je voudrais dire d'abord qu'en aucun cas, je n'aurais été l'élu du front populaire au Conseil municipal de Paris, car j'avais fait savoir à mon ami et camarade Fuzier que je ne l'accepterais pas. Mon élection au Conseil municipal de Paris n'eut été possible qu'avec l'appui des voix du MRP - que j'ai d'ailleurs obtenues - et l'appui d'un certain nombre d'indépendants et d'UNR, qui étaient en désaccord avec la candidature de Tardieu, ce qui fait que personne à l'Hôtel de Ville n'a pu penser une seconde que je serais l'élu du front populaire, mais ce n'est pas cela qui m'amène à la tribune.
J'aurais peut-être pu l'autre jour, au cours de mon intervention, connaissant le courant d'hostilité à la fédération de la Seine qui avait succédé à l'élection de mon ami Georges Dardel, faire savoir publiquement que, jusqu'au bout - et tous les camarades pourront le dire - je me suis opposé à la tactique qui était acceptée par la majorité du groupe à l'Hôtel de Ville, mais militant discipliné dans un groupe, militant discipliné dans une fédération et militant discipliné dans mon Parti, j'ai attendu que les instances compétentes du Parti prennent position sur ce problème et je n'ai pas voulu tirer un succès facile en me désolidarisant d'une décision qui avait été prise régulièrement par la majorité de mes camarades.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Péridier.

Jean Péridier

Camarades, à mon tour, je vais être un peu désagréable envers notre ami Albert Gazier, pour lequel pourtant j'ai non seulement de l'estime, mais une admiration profonde. Je lui demande de comprendre que c'est une question de loyauté à l'égard des camarades de ma fédération qui, à près de 80%, ont voté la motion Albert Gazier et je peux bien le dire, qui l'ont votée parce que j'étais un des signataires de cette motion.
Or, je suis obligé de dire à Albert Gazier que nous ne pouvons pas approuver sa décision, cette décision sur laquelle tous les signataires de la motion n'ont pas été consultés. Nous ne pouvons pas l'approuver, parce que je crois que c'est une erreur psychologique profonde. Certes, c'est vrai que la majorité a commis une erreur psychologique profonde en éliminant notre camarade Dardel et là, je n'ai pas besoin de dire que je regrette profondément cette erreur qui a été commise. Courtois l'a dit. Il n'est pas douteux qu'on a éliminé notre camarade en raison de sa présidence du Conseil général et de la façon dont celle-ci avait été obtenue, mais c'est ce qui aggrave l'erreur psychologique qui a été commise, car je pense

qu'après les explications qu'avait données notre Camarade Dardel, on avait le devoir d'admettre ses explications et on avait d'autant plus le devoir de les admettre, c'est que, l'an dernier, quand notre Camarade Dardel a été élu avec les voix de l'extrême droite, avec les pires adversaires du Socialisme, à ce moment-là, on n'a pas protesté… (applaudissements)… et on a trouvé que c'était normal. Alors, aujourd'hui, venir lui faire un reproche parce que, subitement, la majorité a changé au Conseil général, je répète que c'est là une erreur psychologique profonde, mais ce n'est pas parce que la majorité a commis une erreur psychologique qu'il faut maintenant que, de notre côté, nous en commettions une et je crois que cela en serait une.

Je comprends très bien, Albert, qu'éventuellement nous aurions pu nous poser la question de savoir si on pouvait collaborer, à l'heure actuelle, dans les circonstances actuelles, en raison de la politique qui avait été suivie jusqu'à maintenant, avec la majorité. On pouvait envisager la possibilité de dire : "Il faut que ce soit la majorité qui prenne la responsabilité de l'action politique qui est menée et il est bien évident qu'à l'heure actuelle, nous sommes obligés de rester en dehors de cette action et par conséquent la question pouvait se poser de savoir si on devait présenter des candidats appartenant à ceux qui ont signé la motion, si on pouvait présenter des candidats au Comité directeur !

Mais, à partir du moment où nous avons présenté des candidats, donner l'impression qu'on n'accepte pas la règle démocratique du Parti... (applaudissements)… alors là je suis sûr que les Camarades de ma fédération, qui nous ont fait entièrement confiance, ne le comprendraient pas !

Je crois qu'à l'heure actuelle, la règle de la minorité doit être de se battre, par tous les moyens et dans tous les milieux, pour essayer, justement, de faire changer l'action du Parti, pour l'amener à avoir enfin une politique d'opposition sans équivoque, mais cette action, il faut la mener, non seulement aux Congrès, comme nous l'avons fait cette fois, et nous l'avons fait d'une façon énergique, mais il faut aussi la mener à l'intérieur du Comité directeur, car si nous restons en dehors de cette action cela ne mènera à rien. Je répète, encore une fois, que la question aurait pu se poser, mais à partir du moment où nous avons accepté de présenter des candidats, eh bien, il faut se battre éventuellement même à l'intérieur du Comité directeur.

En tous les cas, c'est une règle démocratique ; je répète encore une fois que, dans ma Fédération, on ne comprendrait pas que l'on n'accepte pas cette règle démocratique.

On nous dit bien : "Mais nous ne voulons pas de scission" mais une telle mesure, prise aujourd'hui, est grave de conséquences et peut être un germe de scission et alors, cela, il est bien évident que, pour rien au monde, nous n'en voulons. Je sais, d'ailleurs, que c'est ce qu'Albert Gazier pense également, mais il arrive des moments où, ensuite, on est emporté par des attitudes que l'on a eues, dont on n'a pas bien mesuré les conséquences. Or, c'est sur ces conséquences que je te demande, Albert, de bien réfléchir.

Encore une fois, nous devons, aujourd'hui, accepter cette règle démocratique. Il faut nous battre partout, non seulement aux Congrès, et au Comité directeur car

je suis persuadé que si, finalement, nous savons justement mener ce que, nous, nous considérons comme être le bon combat, eh bien, oui, un jour, à l'intérieur même du Parti, nous remporterons la victoire et nous remporterons cette victoire qui sera vraiment la victoire fraternelle de tout le Parti Socialiste !
(Applaudissements)

Le président - Personne ne demande plus la parole ?
Guy Mollet a la parole.

Guy Mollet

Camarades, très peu de mots. Un merci, tout d'abord, à Jean Courtois, et même si je ne suis pas d'accord avec ses considérants, merci aussi à Péridier pour l'appel qu'il a lancé.
Mais, je voudrais m'adresser aux 5 autres camarades, à mon tour.
Je veux d'abord les convaincre qu'ils se sont trompés dans leur appréciation des résultats. Augustin Laurent vous a déjà démontré qu'en comparant les chiffres entre cette année et l'année dernière, cela fait ressortir que presque tous les membres de ce qu'on appelle la majorité ont perdu des mandats et, parfois, d'une manière très importante. Giraud, qui tout à l'heure avait été oublié dans l'énumération, a perdu exactement 57 mandats, le chiffre même qu'a perdu Georges Dardel et, dans le même temps où ces camarades de la majorité perdaient des mandats, tous les membres de ce qu'on appelle la minorité, sauf Dardel, gagnaient des mandats, ce qui prouve bien la volonté, je ne dis pas de la majorité, mais des délégués au Congrès, de ne pas se poser ce problème de l'appartenance à la majorité ou à la minorité ; ce sont d'autres mobiles qui les ont fait agir, qui les ont fait choisir et, de cela, il faut bien que nos camarades arrivent à s'en convaincre. Il s'agit - les chiffres pourraient même les en convaincre - d'une volonté de tous de manifester que, malgré les oppositions, ce que nous cherchons c'est à ce que les meilleurs, compte non tenu de la majorité ou de la minorité, soient représentés au Comité directeur.
Et, après d'autres, je voulais vous dire aussi que vous pouvez mettre en cause la règle, vous pouvez demander que l'on examine d'autres méthodes. Je sais que, tout à l'heure, le président de séance soumettra au Congrès un texte rapide demandant que l'on étudie, que l'on donne mandat, dès maintenant, au Comité directeur, d'étudier, pour le mettre à l'ordre du jour d'un prochain Congrès, de nouvelles règles de fonctionnement de nos Congrès, et cette décision est antérieure à l'incident actuel puisqu'elle est d'hier soir, et elle a été prise à l'unanimité de la Commission des résolutions. On peut étudier ce problème mais je ne crois pas que vous puissiez, sans porter un coup grave au Parti, contester les résultats d'une élection. Je ne le crois pas. Je dis un coup grave au Parti, parce que, imaginez que des camarades aient la même réaction, ce qui serait normal, étant donné, après tout, que le seul représentant de ce qu'on appelle, comme courant de pensée Max Lejeune, Dejean, ayant gagné 9 voix a trouvé le moyen d'être battu, étant donné la concentration des voix sur les premiers, que le signataire de la motion de ce qu'on appelle "la motion du Nord", pour la

Seine, Giraud, a trouvé moyen d'être battu ; imaginez que, de la même manière, par je ne sais quelle fausse solidarité, des camarades disent : "Eh bien, puisque les autres démissionnent si l'un des leurs est battu, on démissionne de la même manière" ?
Je peux bien vous dire que quand tout à l'heure j'ai été averti, par Albert Gazier, de sa réaction, j'ai eu la même et je me suis dit : "Mais si c'est ça, il n'y a pas de raison pour que tout le monde n'en fasse pas autant !" Seulement, mes camarades n'ont eu aucune peine, je dois le dire, à me convaincre que le Parti ne comprendrait pas et supporterait fort mal des gestes de ce genre.
C'est la raison pour laquelle je vous demande tout simplement, et sans emphase, d'écouter l'émouvant appel d'Augustin Laurent et de ne pas oublier, pour les anciens, et de bien vouloir vous faire expliquer, pour les jeunes, ce qu'a été inlassablement, dans la vie de notre Parti, le rôle de la fédération du Nord. On n'est pas toujours d'accord avec la fédération du Nord, je n'ai pas toujours été d'accord avec la fédération du Nord, nous n'avons pas de contrat nous engageant à être d'accord l'année prochaine ou dans deux ans, mais il n'y a pas, dans ce Parti, parmi les anciens, un militant qui ne sache que la fédération du Nord, traditionnellement, a fait l'appel, toujours, à l'unité du Parti. Cet appel vous a été lancé, aujourd'hui, par Augustin Laurent. Il l'a fait avec l'émotion qui est la sienne et malgré la fatigue que lui vaut actuellement son état de santé. Je voudrais qu'il ait réussi à vous faire partager cette espèce de volonté que nous voudrions farouche, que nous voudrions fraternelle mais insistante, auprès de nos camarades, pour qu'ils reviennent sur leur décision et qu'en tout cas, sans attendre maintenant leur réponse - espérant qu'ils peuvent peut-être la donner maintenant, mais me plaçant dans l'hypothèse où ils ne voudraient pas ou ne pourraient pas le faire immédiatement - que le Congrès, à la quasi unanimité, fasse sienne la proposition que vous a faite Augustin Laurent, c'est-à-dire qu'il décide qu'on refuse la démission de ces camarades et qu'on garde vacantes les places qui sont et qui restent les leurs puisqu'elles leur ont été démocratiquement attribuées par le Congrès du Parti Socialiste.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, plus personne n'ayant demandé la parole, je vous informe que je suis saisi d'un texte d'Augustin Laurent et que je vais mettre ce texte aux voix.
Est-ce que le vote par mandats est demandé ?

Plusieurs voix - Oui, oui.

Le président - Je demande à ceux qui sont partisans du vote par mandats de le manifester en levant la main avec la carte rouge au bout de la main.
Baissez les mains.
Epreuve contraire ?
Baissez les mains. Il est incontestable que le 1/10ème des mandats n'a pas été atteint et vous savez que le vote par mandat n'intervient que si le 1/10ème des

délégués le demande. Il va donc être procédé à un vote à main levée sur le texte qui a été déposé par Augustin Laurent.
Que ceux qui sont partisans de l'adoption de ce texte le manifestent en levant la main.
Baissez les mains. Epreuve contraire ?
Abstentions ?
Le texte est adopté à la majorité, avec 19 voix contre et 2 abstentions.
Voici maintenant les résultats des élections à la Commission nationale des conflits :
Sont élus :
Mahoux 312
Mistral 312
Vègue 292
Callet 278
Sicard 277
Jacques 268
André 265
Moulin 259
Darras 199
Voici les résultats des élections à la Commission féminine :
Sont élues :
Llopis 90
Lestrat 89
Brutelle 85
Choquet 84
Ploiras 83
Ploret 83
May 81
Brunschwig 79
Hardy 78
Claude 77
Manchaussée 76
Cassagne 75
Brunet 70
Lavelle 70
Lallement 69
Chaumais 67
Jacq 66
Butti 66
Rivereau 60
Ferandi 51
Gauthier 50
Viennent ensuite : Ménard, Albert, Caquant, Leenhardt, Pic, Morin et Marginier.
Renouvellement de la Commission nationale de Contrôle.
Sont renouvelés :

Fondation Jean-Jaurès

Baudou Bouches-du-Rhône
Caze Seine
Delclaux Gard
Jurquet Seine
Richard Maurice Seine
Richard Marcel Seine-et-Oise
Weill Seine
Ménard Seine
Pellat Seine
Fatous Pas-de-Calais
Primault Marne
Volle Loire

Le président - Nous avons maintenant, camarades, encore un certain nombre de rapporteurs. Nous entendrons d'abord les rapporteurs qui exposeront au Congrès les motions sur lesquelles a été réalisée l'unanimité de la Commission des résolutions.
Je suis chargé de rapporter une motion très courte, sur l'adhésion à divers Comités : La fédération de Seine-et-Oise avait déposé devant le Congrès une motion ainsi rédigée :
"Le Conseil national considère que la qualité de Membre du Parti est incompatible avec l'appartenance au Comité pour le maintien de l'Algérie Française.
(Applaudissements)
Qu'en conséquence, il demande aux membres du Parti qui ont adhéré à ces organismes de se retirer immédiatement."
La Commission des Résolutions a adopté le texte suivant :
"Le Congrès rappelle aux camarades qu'il y a assez de tâches à remplir dans le Parti pour que les militants ne dispersent pas leurs efforts.
En conséquence, il confirme que nul ne peut participer à des activités politiques avec des représentants d'autres formations sans l'accord préalable du Comité Directeur.
Il charge ce dernier de veiller strictement à l'application de cette mesure."
J'indique que la décision qui est prise et qui vous est proposée par la Commission des résolutions concerne non seulement le Comité dont je viens de parler pour le maintien de l'Algérie française, mais également tous les autres Comités où des camarades pourraient être tentés d'adhérer et, notamment, des Comités pour la paix en Algérie.
Il doit donc être décidé par le Congrès, s'il suit sa Commission des résolutions, qu'à l'avenir les camarades ne pourront adhérer à aucune manifestation extérieure sans l'autorisation du Comité directeur.
Je mets cette motion aux voix. Je demande à ceux qui en sont partisans de le manifester en levant la main.
Baissez les mains. Epreuve contraire ?
Abstentions ?

Fondation Jean Jaurès

La motion est adoptée à l'unanimité, ou plus exactement avec 1 voix contre, que je n'avais pas vue.
La parole est maintenant à Deixonne, pour un rapport sur la modification des statuts et sur l'organisation nationale du Parti.

Maurice Deixonne - Peu de mots également, camarades. Plusieurs fédérations avaient déposé des vœux tendant à la modification de l'organisation de nos Congrès.
En commission, ces vœux en ont fait naître d'autres et nous avons estimé que, dans un pareil domaine, on ne pouvait pas improviser. C'est pourquoi nous allons vous proposer, non pas une motion sur le fond, mais une motion de procédure dont voici la teneur :
"Le Congrès donne mandat au Comité directeur de mettre à l'étude les problèmes d'organisation des Assemblées nationales du Parti, de réunir à cet effet toutes les informations nécessaires et de mettre à l'ordre du jour du prochain Congrès ordinaire les éventuelles modifications de statuts qui pourraient découler de ces études".
C'est un mandat qui, pour l'instant, ne vous engage pas beaucoup mais qui commande très étroitement le travail que vous allez donner au Comité directeur.

Le président - Pas d'amendement ? Je mets la motion rapportée par Deixonne aux voix. Je demande à ceux qui en sont partisans de le manifester en levant la main.
Baissez les mains. Epreuve contraire ? Il n'y en a pas.
Abstentions ? Il n'y en a pas.
Adopté à l'unanimité. La parole est à Gérard Jaquet, pour une motion sur l'interdiction de participer au monde bilingue.

Gérard Jaquet

Camarades, également quelques mots ; voici le texte de la résolution :
"Le 52ème Congrès du Parti confirme la décision prise par le Comité directeur interdisant aux membres du Parti la participation au mouvement pour le monde bilingue".
Pourquoi cette confirmation ? Pour une raison très simple : notre Ami Weil-Curiel avait, en effet, avant le Congrès, présenté une motion qui a paru d'ailleurs dans le bulletin intérieur, demandant au Parti de revenir sur cette interdiction. La Commission des résolutions, unanimement, a pensé que ce n'était pas possible et je voudrais, très rapidement, vous dire pour quelle raison :
"Le Monde bilingue" a été créé, il y a déjà un certain nombre d'années et, au départ, des Socialistes y ont participé. Je dois dire que j'y ai moi-même participé pendant plusieurs années, car j'avais la conviction que le développement du bilinguisme franco-anglais pouvait être une chose excellente. Et, en effet, pendant ses premières années, le mouvement pour le Monde bilingue a fait du bon travail. Puis, brusquement, ce mouvement a changé de politique et changé d'orientation. Après avoir défendu le bilinguisme franco-anglais et le jumelage

Fondation Jean Jaurès

entre des villes françaises et anglaises, il s'est tout d'un coup très nettement orienté vers l'est et il a été question de jumelage entre des Villes françaises et des villes soviétiques ; en particulier, vous vous le rappelez peut-être, cela a commencé par le jumelage entre la ville de Dijon et la ville de Stalingrad. C'est à ce moment-là que j'ai quitté le mouvement pour le Monde bilingue.
Maintenant, ce mouvement fait purement et simplement un travail de propagande en faveur du Parti Communiste et en faveur des idées communistes.
Bien sûr, on s'efforce de trouver dans les milieux modérés quelques hommes qui servent un peu d'otages ; on a trouvé, en particulier, le Chanoine Kir, - mon Dieu, que Dieu ait son âme - mais je n'ai pas l'impression, en tout cas, qu'un tel mouvement serve beaucoup le Parti, il le dessert, bien au contraire.
Voilà pourquoi et unanimement et sans discussion, la Commission des résolutions vous demande de confirmer la décision prise par le Comité directeur du Parti.
(Applaudissements)

Le président - Est-ce que Weil-Curiel a déposé un amendement ? Il n'a pas été déposé sur le bureau, par conséquent il ne peut pas avoir la parole.
La motion est mise aux voix. Que ceux qui en sont partisans le manifestent en levant la main.
Baissez les mains. Epreuve contraire ?
6.
Baissez les mains. Abstentions ?
7.
Alors, la motion rapportée par Jaquet est adoptée à la majorité, avec 6 voix contre et 7 abstentions. Deixonne a la parole pour le rapport sur la laïcité...

Marcel Mérigonde - Il est impossible de déposer un amendement si on ne connaît pas le texte !

Le président - Mon pauvre Mérigonde, tu connais depuis longtemps le règlement des Congrès ! Ne jouons pas les naïfs...

Marcel Mérigonde - Mais, pardon !

Le président - Inutile d'insister, je ne te donnerai pas la parole. Ne jouons pas les naïfs, tu sais parfaitement que les amendements doivent être déposés à l'avance.

Marcel Mérigonde - Mais la question n'est pas là.

Le président - Réfléchis une seconde, au lieu de crier ! Réfléchis au lieu de t'énerver. Tu sais parfaitement que Weil Curiel avait déposé une motion, puisqu'elle figurait dans le bulletin intérieur...

Marcel Mérigonde - Je suis d'accord, mais...

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Le président - Laisse-moi parler une seconde. Weil Curiel savait que sa motion venait à la Commission des résolutions. Il savait que la Commission des résolutions, sa résolution, sa motion avait 9 chances sur 10 d'être repoussée. Il savait qu'un rapporteur serait nommé, puisqu'il y avait une motion ; il pouvait donc s'il le désirait déposer un amendement et, quand des camarades veulent déposer un amendement, ils viennent au bureau, au début de la séance, regardent la liste des rapporteurs et nous disent : "J'ai l'intention de déposer un amendement sur tel rapport". J'ai présidé assez souvent la séance de dimanche après-midi pour savoir comment cela se passe.
Et puis, j'ajouterai un dernier mon, mon cher Mérigonde, tu sais la sympathie que j'ai pour toi et laisse-moi te dire que je crois que la colère que tu prends n'est pas digne du sujet que nous venons de traiter.

Marcel Mérigonde - Je suis d'accord avec la conclusion, c'est sur la forme que je ne suis pas d'accord.

Le président - La parole est à Deixonne.

Maurice Deixonne (laïcité)

Camarades, j'ai maintenant à rapporter le texte relatif à la laïcité. Je ne vous surprendrai pas en vous disant que sur ce point, les débats n'ont pas été extrêmement longs ni extrêmement difficiles au sein de la Commission des Résolutions. Deux considérations se sont simplement fait jour, que je traduis devant vous :
Certains camarades d'une part ont noté que la laïcité ne se défend valablement qu'avec des laïques authentiques… (applaudissements)… ils ont exprimé ce point de vue que certains concours, dans la bataille actuelle qui est loin d'être terminée, compromettent à l'évidence la thèse que nous prétendons défendre. Ils vont même jusqu'à dire que la bataille sera perdue à terme si nous laissons un Parti totalitaire se présenter avec impudence comme un des défenseurs authentiques du droit à la libre culture, qu'il ne manque pas de violer chaque fois que ses idées se trouvent au pouvoir dans un pays étranger !
(Applaudissements)
C'est un débat que pour ma part je ne sous estime pas et que nous entendons reprendre en temps opportun, mais c'est une question d'opportunité qui nous a fait ne pas mettre au premier rang de nos préoccupations ce point de vue, à mon avis parfaitement légitime.
Le deuxième point qui a été développé sur lequel j'ai mandat d'attirer l'attention de nos camarades et également de la presse ici présente, c'est la nature des engagements et des mots d'ordre extrêmement précis que terminent la motion que je vais vous lire.
N'oubliez pas - ceux qui l'ignorent - que nous avons quelques 50 000 élus locaux qui vont maintenant avoir la charge d'organiser la résistance à la loi Debré, 3 millions d'électeurs qui vont entrer dans la bagarre, et les mots d'ordre

Fondation Jean-Jaurès

que nous leur donnerons, avec l'appui peut-être que vous allez apporter à cette motion, feront une fois de plus, comme en toutes circonstances, du Parti Socialiste l'avant garde de la bataille laïque !
Voici ce texte :
Laïcité
Le Parti Socialiste dénonce le fanatisme et le sectarisme que la majorité actuelle a manifestés par le vote d'une loi qui, au mépris de la Constitution, a porté de graves atteintes, dans le domaine scolaire, au principe de la laïcité de l'Etat.
Il félicite ses militants d'avoir aidé le Comité national d'action laïque à prouver que le Pays désavoue cette œuvre néfaste et attend, au contraire, que tous les fonds disponibles soient réservés aux établissements publics qui en ont si cruellement besoin.
Le Parti Socialiste respecte la libre expression de toutes les opinions philosophiques ou religieuses, qui ne portent pas atteinte à la sécurité de l'Etat, mais il n'admet pas que celui-ci institue un privilège au profit de l'une quelconque d'entre elles.
Il ne se résigne pas davantage à ce que soient séparés des enfants qui ont d'autant plus besoin de se connaître et de se comprendre que les convictions de leurs parents sont plus éloignées les unes des autres.
Il déclare enfin que l'esprit de liberté et le respect de la culture exigent que soit transmise aux jeunes la totalité de l'héritage humain, sans aucune amputation ou travestissement à des fins totalitaires, qu'elles soient de nature politique ou confessionnelle.
Pour toutes ces raisons, le Parti renouvelle l'adhésion qu'il donnait, dès 1929, sur le rapport de Léon Blum, à la grande idée de l'unification de l'enseignement qu'il s'honore d'avoir popularisée depuis lors.
Il avertit solennellement les établissements scolaires privés qui recevraient l'aide des finances publiques que dès que les circonstances le permettront, il ne se contentera pas d'abroger la Loi Debré, mais qu'il tirera la conclusion logique de leur acceptation actuelle.
(Applaudissements)
Dans l'immédiat, il demande à ses élus locaux de n'accorder aucun crédit aux établissements confessionnels au titre de la loi du 31 décembre 1959 et de se refuser au mandatement des sommes qui, à cette fin, pourraient être inscrites d'office dans les budgets par les Préfets. Il invite enfin les laïques à organiser la résistance à l'offensive cléricale en refusant de participer aux prétendus "Comités de conciliation" prévus par cette loi et en s'opposant à l'extension de l'enseignement religieux dans les établissements publics.
(Applaudissements)
Mes chers camarades, la motion que je viens de lire et qui parait avoir votre assentiment, a été délibérée par notre groupe de travail de l'Education nationale, qui l'a acceptée à l'unanimité et par la Commission des résolutions qui l'a sanctionnée par un vote également unanime.
(Applaudissements)

Le président - Y a-t-il des amendements sur le texte de Deixonne ? Il n'y en a pas. Le texte est mis aux voix.
Ceux qui sont partisans de l'adopter le manifestent en levant la main.
Epreuve contraire ? Il n'y en a pas.
Abstentions ? Il n'y en a pas.
Le texte est adopté à l'unanimité.
La parole est à Bourgeois pour rapporter une motion sur la lutte contre l'alcoolisme.

Ismaël (?) Bourgeois (lutte contre l'alcoolisme)

Chers camarades, votre Commission de la santé m'a demandé d'évoquer à cette tribune un problème qui, sans être essentiel, n'en est pas moins important, c'est celui de l'alcoolisme qui pose des problèmes économiques et sociaux qui ne doivent pas laisser indifférent le Parti Socialiste.
D'autre part, il est certain que l'opinion publique est consciente de ce problème et que, par là, il pose aussi des problèmes politiques ; je n'en veux pour preuve que l'exploitation qui est faite d'un problème très particulier comme celui des bouilleurs de cru ; c'est un cheval de bataille qui est utilisé à fond auprès des jeunes en particulier, contre le régime démocratique parlementaire.
Pour toutes ces raisons, je demande au Congrès de prendre une position de principe sur ce sujet. Il n'est pas question, à cette heure, d'entrer dans le détail de cette question complexe, votre Commission de la santé, en accord avec votre Commission agricole, a besoin pour continuer son travail d'une prise de position du Congrès.
C'est pourquoi je vous soumets un texte très court, que je vous demande d'adopter :
Lutte contre l'alcoolisme
Le Congrès national, conscient de l'importance du problème de l'alcoolisme en France en raison des conséquences économiques, sociales et politiques qu'il entraîne,
Affirme sa volonté d'agir contre ce fléau social qui compromet l'émancipation humaine,
Demande au Comité directeur de prendre toutes les initiatives nécessaires pour que le Parti définisse clairement sa position et qu'il engage une action cohérente et énergique dans ce domaine.

Le président - Il n'y a pas d'amendement ?... Alors je demande à ceux qui sont partisans du texte de le manifester en levant la main.
Baissez les mains, avis contraires ?... 3
Abstentions ?... 3

Un délégué - Tu as mal compté, nous sommes plus de trois.

Le président - Je recommence ; avis contraires ?... 4
Abstentions ?... Je n'en vois plus que deux ! Le texte est adopté à la majorité,

Fondation Jean Jaurès

contra 4 voix et 2 abstentions.
La parole est à Leenhardt pour la motion sur la politique économique et sociale.

Francis Leenhardt (politique économique et sociale)

Camaradas, ma tâche est facile, parce que je rapporte un texte qui a été adopté par la Commission des résolutions à l'unanimité et presque sans débat, je ne l'accompagnerai donc d'aucun commentaire.
En voici le texte :
Le Parti Socialiste rappelle la condamnation qu'il a maintes fois portée contre la politique économique et sociale inaugurée par les ordonnances de Décembre 1958, imposant les plus lourds sacrifices aux travailleurs des villes et des champs, dans le but de gagner la confiance des capitalistes.
Le redressement de la balance des comptes a été opéré aux dépens des salariés, des paysans, des familles, des retraités et des vieux, auxquels l'austérité a été exclusivement réservée.
Dans une opposition qui n'a cessé de s'affirmer vigoureusement, le Parti Socialiste a mis en garde le gouvernement contre les conséquences néfastes d'un plan spéculant sur la résignation de ses victimes.
Les événements mettent en évidence la clairvoyance de ses avertissements. Après les protestations des anciens combattants, des assurés sociaux, des étudiants, la colère des Paysans est venue secouer l'optimisme officiel et exiger que le monde agricole reçoive une meilleure part du revenu national.
Plus récemment, les salariés de plusieurs branches d'activité du secteur privé, notamment ceux de la métallurgie, des produits chimiques et du bâtiment, ont conduit de larges actions revendicatives pour le rétablissement de leur pouvoir d'achat. Il en a été de même pour les travailleurs de la fonction publique et des services publics, dont le mépris gouvernemental avait épuisé la patience.
Le Parti Socialiste exprime sa solidarité avec tous ceux qui luttent pour l'amélioration de leur condition d'existence.
Dans l'immédiat, deux faits lui paraissent justifier une revalorisation du pouvoir d'achat des travailleurs de tous les secteurs d'activité et une amélioration de la situation des familles, des vieillards, et des invalides :
1 - Les statistiques révèlent qu'à la fin de 1959, le revenu moyen des salariés est redescendu au niveau où il se trouvait à la fin de 1955, alors qu'au cours de ces années, le produit national s'est accru de 16%. Ainsi, non seulement les salariés n'ont eu aucune part dans l'accroissement de la richesse nationale, mais l'aggravation d'une fiscalité de classe a encore accentué la dégradation de leur condition.
2 - Le Conseil économique vient de reconnaître à l'unanimité que ni l'exportation qui plafonne, ni les investissements privés découragés par la médiocrité des perspectives de vente résultant de la faiblesse du pouvoir d'achat, ne pouvaient relancer la production et que, seule, une augmentation de la consommation pouvait tirer notre économie de la stagnation.
Ainsi, le Parti Socialiste n'est plus seul à dénoncer le caractère réactionnaire d'un équilibre économique basé sur une sous-consommation lourde de menaces

Fondation Jean Jaurès

sociales et d'une production industrielle et agricole inférieure à ses possibilités.
La dernière initiative prise par le gouvernement d'empêcher le jeu de l'échelle mobile du SMIG par une réduction du prix du gaz limitée aux économiquement faibles parisiens n'est pas seulement une honteuse tricherie à l'égard des salariés les plus défavorisés, mais une erreur économique.
Le petit plan intérimaire, qui annonce la reprise de l'expansion sans en prévoir les moyens, illustre la vanité de ces plans sans obligation ni sanction, qui sont impuissants à donner à la production l'impulsion nécessaire pour soutenir nos chances dans le Marché Commun, faire leur place aux jeunes, élever le niveau de vie, aider les Pays sous-développés et relever le défi du monde Communiste.
Le Parti Socialiste enregistre la carence d'un libéralisme inadapté à notre temps, face à ces tâches multiples et à la légitime aspiration des populations à bénéficier des progrès de la science et de la technique.
Un développement rapide continu et harmonisé de la production suppose un plan élaboré avec le concours des organisations professionnelles de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. Approuvé par le Parlement, ce plan doit être imposé aux intérêts particuliers par une organisation de l'économie et par les socialisations reconnues nécessaires. Il doit être accompagné d'un plan social assurant une juste répartition des richesses produites et le progrès de la réglementation du travail.
Cet effort pour une planification véritable nécessite la formation d'une génération de techniciens, d'ingénieurs et de gestionnaires. Aussi la réforme de l'enseignement revêt-elle une importance essentielle. L'intelligence ne se transmet pas par héritage : La réforme doit élargir le recrutement des élites et favoriser la promotion des fils d'ouvriers et de paysans.
(Applaudissements)

Le président – Y a-t-il des amendements ?... Pas d'amendements ?...
La motion est mise aux voix.
Ceux qui sont partisans de l'adopter le manifestent en levant la main.
Baissez les mains, épreuve contraire ?... Il n'y en a pas.
Abstentions ?... Il n'y en a pas.
La motion est adoptée à l'unanimité.
La parole est à Bidet, pour le rapport sur la Communauté.

André Bidet (Communauté)

Camarades, comme rapporteur, J ai une grande chance, celle de vous présenter une résolution qui n'a pas provoqué d'opposition. Certains camarades ont pris en effet sur eux, afin que la Commission puisse réaliser l'unanimité. Il faut leur en savoir gré. Je souhaite rencontrer auprès du Congrès la même unanimité.
Voici le texte présenté :
Le Parti socialiste SFIO
Rappelle que dans son Congrès de 1959 il reconnut le caractère évolutif de la Communauté, forma le vœu qu'elle unit fraternellement des peuples libres, égaux et solidaires,

Coll. Fondation Jean Jaurès

Il approuve donc l'actuelle évolution pacifique de la Communauté, évolution conforme aux principes et à l'action socialistes, et suite logique de la Loi Cadre Gaston Defferre, votée sous le gouvernement Guy Mollet.
Le Parti Socialiste salue la récente ou proche accession à l'indépendance, en accord avec la France, des Républiques africaines et malgache.
Insiste pour que celles-ci restent entièrement libres de se grouper ou non à leur gré, souhaite que l'association sur les plans économique, financier, social et culturel, entre les Etats africains et malgache, membres de la Communauté, et des états du Marché Commun soit renforcée avec l'accord de tous, et établie sur des bases nouvelles strictement égalitaires.
Le Parti Socialiste
Prend acte d'une part du dépôt de la Loi programme des départements d'Outremer, d'autre part, des mesures de décentralisation administrative réalisées par les décrets du 26 avril 1960, en conformité de l'article 73 de la Constitution.
Demande que l'effort entrepris soit poursuivi et amélioré pour apporter aux populations de ces départements le relèvement de leur niveau de vie, l'application des lois sociales en vigueur dans la métropole,
Le Parti Socialiste
Garde sa confiance en l'heureux avenir d'une Communauté respectueuse des impératifs de la démocratie et des droits de la personne humaine,
Croit notamment en la possibilité de rassembler librement en elle, avec la France et Madagascar, tous les pays africains d'expression française,
Réaffirme sa volonté d'agir en entente avec les partis démocratiques des états africains et malgache afin que la Communauté devienne une grande famille de peuples majeurs.
(Applaudissements)

Le président - Il n'y a pas d'amendements ?
Alors que ceux qui sont partisans d'adopter ce texte, le manifestent en levant la main.
Epreuve contraire ?
Abstentions ?
Adopté à l'unanimité.
La parole est à Pineau pour le rapport de politique internationale.

Christian Pineau (politique internationale)

Chers camarades, je commence si vous voulez bien par vous lire le rapport et j'ajouterai de très brefs commentaires.
Le Parti Socialiste réaffirme son attachement à une politique de désarmement général, simultané et contrôlé et de rapprochement entre les peuples,
Il déplore que l'Union Soviétique ait unilatéralement mis fin aux entretiens de Genève et pris prétexte d'un incident regrettable mais secondaire, pour torpiller une conférence au sommet en laquelle le monde entier avait mis de grands espoirs.

Fondation Jean-Jaurès

Malgré toutes ces difficultés, malgré toutes les embûches, les pays occidentaux ne doivent manquer aucune occasion de manifester leur désir de détente et de rapprochement avec l'est, leur volonté de résoudre tous les problèmes, y compris celui de Berlin, dans le respect du droit des populations à disposer démocratiquement d'elles-mêmes.
La France, tout en manifestant nettement son opposition à un neutralisme dont le but ne saurait être que de nous faire abandonner nos alliances actuelles, condition même du maintien de la paix, peut jouer un rôle actif dans le rapprochement entre l'est et l'ouest, notamment en matière de désarmement.
Elle n'a nul besoin pour autant de consacrer une part énorme de ses ressources à la constitution d'une force de frappe nationale d'une utilité illusoire, mais d'un prix excessivement élevé.
La condition de sa politique de paix doit être au contraire le maintien d'une étroite solidarité atlantique et le respect du principe de la sécurité collective qui suppose, de nos jours, des systèmes intégrés de défense.
Le Parti Socialiste continue à penser que le principal objectif de la France doit être l'édification de l'Europe ; mais d'une Europe qui ne soit pas plus celle des trusts et du capitalisme que celle des états souverains,
A cet égard nous devons nous opposer résolument à toute tentative pour entraver le développement de la construction européenne, en fausser l'orientation, ou en limiter le champ d'application.
Acceptant l'accélération des procédures du Marché Commun, la France doit contribuer, pour éviter une division politique de l'Europe occidentale, à la recherche d'accords aussi étendus que possible avec la Grande-Bretagne et ses partenaires de la nouvelle OECD (Organisation Economique de Coopération et de Développement),
Il lui faut obtenir également la définition rapide entre les six d'une politique économique commune, notamment en matière agricole, rechercher, avec le concours des organisations syndicales ouvrières, l'harmonisation des législations sociales, participer à l'établissement d'un contrôle politique démocratique des institutions existantes par l'élection d'une assemblée au suffrage universel.
Les objectifs de l'Europe unie n'étant pas seulement d'ordre interne, mais d'ordre international, l'aide aux pays en cours de développement, notamment ceux d'Afrique, doit constituer une préoccupation dominante.
A cet égard, le Parti doit relancer le plan proposé à l'ONU en mai 1956 par le gouvernement socialiste et qui apporte au problème des solutions équitables et concrètes.
Les quelques commentaires sont les suivants :
Plusieurs idées dominent ce texte ; la première, c'est que malgré les désillusions que nous avons connues, malgré la mauvaise volonté manifestée par l'Union Soviétique à l'égard de la collaboration internationale, le Parti ne doit pas renoncer, conforment à sa tradition, à tous les efforts qu'il est encore possible de faire pour obtenir un rapprochement entre l'est et l'ouest, notamment sur la position concernant le problème capital du désarmement.
la deuxième idée, c'est qu'il est peut-être dangereux de constituer une force de

Fondation Jean-Jaurès

frappe nationale dont nous ne voyons pas bien à quoi elle pourrait être utilisée, mais dont nous connaissons déjà pour une part le prix énorme de la Constitution, et je vous demande là, camarades, qu'il n'y ait aucun malentendu sur cette position : ce que nous condamnons, ce n'est pas le principe d'une force de frappe, ce n'est pas le principe de la défense qui doit être assurée par tous les moyens en notre pouvoir, c'est le principe d'une force purement française, alors que les principes mêmes de sécurité collective font une obligation au monde moderne d'aller dans le sens d'une défense intégrée.
Par conséquent, les sacrifices que la France ne consentirait pas volontiers parce qu'ils seraient inefficaces à la constitution d'une force purement autonome, ne seront pas nécessairement et pour autant refusés à la constitution d'éléments de défense moderne dans le cadre du pacte atlantique et de l'Europe intégrée.
Troisième point, c'est le problème de la construction européenne, nous croyons que nous devons à la fois manifester notre désir d'aller plus avant dans la construction de l'Europe.
Mais manifester dès maintenant notre crainte de voir les institutions européennes devenir peu à peu le monopole de trusts ou de cartels, c'est-à-dire s'orienter vers un régime capitaliste et libéral, alors que dans l'esprit des Socialistes, le traité de Rome a essentiellement pour objet d'aboutir à définir une politique économique commune à l'Europe et à créer une planification nécessaire, non seulement à nos besoins, mais à la solution de l'aide au problème des pays sous-développés.
Si j'ai apporté quelques précisions, c'est parce que cette motion a été adoptée à l'unanimité moins deux abstentions par la Commission des résolutions, et que les deux camarades qui se sont abstenus m'ont demandé eux-mêmes que j'indique à la tribune qu'ils s'étaient abstenus.
Comme ils n'ont pas déposé de texte, ils n'ont, évidemment, pas le droit à la parole et je voudrais, aussi objectivement et aussi honnêtement que possible, et nos camarades Piette et Boutbien ne m'en voudront pas si, pas malheur, je travestis leur pensée, indiquaient que s'ils n'ont pas voté ce texte, c'est par suite d'une tonalité qui n'est pas exactement la leur.
En particulier, notre ami Boutbien estime que si nous devons défendre la coopération internationale, la coexistence pacifique ne peut plus être considérée, tout au moins sous cette formule, comme un des objectifs du Parti.
Or, nous pensons, au contraire, qu'au moment où M. Khrouchtchev, dans de nombreux discours, continue à dire, avec ou sans sincérité, je n'en sais rien, que la coexistence pacifique est un élément qu'il doit défendre dans le monde communiste, il serait particulièrement maladroit de notre part de lui donner comme argument que le Parti Socialiste français renonce à une coexistence pacifique dont il a toujours soutenu les principes.
Voici, camarades, je pense, l'essentiel de la réserve qui a été faite par deux d'entre nous à la Commission des résolutions, et je m'excuse une fois de plus à l'avance si je n'ai pas traduit exactement leur pensée.
(Applaudissements)

Le président - Il n'y a pas d'amendements ?

Je demande alors à ceux qui sont partisans d'adopter le texte proposé par Pineau de le manifester en levant la main.
Epreuve contraire ?
(Une voix contre)
Abstentions ?
(Une voix)
Le texte est adopté à l'unanimité moins une voix contre et une abstention.
La parole est à Kléber Lousteau pour rapporter le manifeste agricole.

Kléber Lousteau (manifeste agricole)

Paysan de France !
Avec force et dignité tu viens, au cours de manifestations imposantes, de clamer tes inquiétudes et d'affirmer tes aspirations profondes,
Bravo, paysan, pour ton élan et ta résolution !
C'est ainsi que luttèrent dans le passé les vignerons du midi et de Champagne, les métayers du Bourbonnais et des Landes, les paysans du Centre, de Bretagne et ceux de la Confédération nationale paysanne d'avant 1940.
C'est par le même combat que tes frères de travail, ouvriers, employés, fonctionnaires, ont gagné des victoires.
Tu viens de prouver que tu étais capable de reprendre le flambeau, à condition que tu définisses clairement les buts de ton combat et distingues les vrais camarades des faux amis.
Par ton action, tu as affirmé essentiellement ton aspiration fondamentale à assurer la liberté et le progrès du paysan dans une société intégralement démocratique, but constant du Socialisme.
En as-tu assez d'être trahi ?
- Par ces cultivateurs aux mains blanches ou ces industriels de l'agriculture, affublés d'étiquettes paysannes ou rurale ?
- Ces partis aux faux titres d'indépendance, d'action rurale, d'unité ?
- Ceux qui ont supprimé l'indexation des prix agricoles que les Socialistes t'avaient fait obtenir ?
Jadis, pour briser les chaînes de la féodalité et des "seigneurs", tu t'es affirmé citoyen et révolutionnaire ! Aujourd'hui, tu mènes un combat contre les forces économiques qui te dominent.
Tu n'as rien de bon à attendre de ceux qui raflent à coup de millions les terres dont tes enfants auraient besoin, de ces nouveaux nobles de la propriété ou de la finance qui cumulent les fermes et les dirigent à distance, de ces nouveaux seigneurs qui dominent de leur puissance des villages entiers !
Les accents paternalistes qui ont abusé les paysans dans le passé n'ont plus prise sur toi.
Toi qui travailles avec les tiens, ton épouse et tes enfants, te contentant parfois de faire appel à quelques ouvriers, tu n'as rien de commun avec ces "cultivateurs" qui ne savent que commander des équipes de salariés.
Toi, tu vis de ton labeur, et ceux-là vivent du labeur d'autrui !
Pour Toi la terre est ton outil, pour eux, elle n'est qu'un capital.

Fondation Jean Jaurès

Telles sont tes aspirations, telles sont les tutelles que tu veux secouer.
Mais quel chemin entends-tu suivre ? Regarde autour de toi !
Seul, le Socialisme t'offre des perspectives et des méthodes d'action conformes aux buts que tu poursuis,
Seul, le Parti Socialiste te présente des solutions constructives pour les atteindre,
Le Socialisme veut libérer l'homme de toutes les oppressions - sociales, économiques, politiques - qui portent atteinte à sa liberté, il entend donc supprimer les injustices profondes entre les paysans et les autres catégories sociales.
Le Socialisme veut assurer le progrès de l'homme. C'est pourquoi la technique doit être mise à ton service.
Tu sais que l'économie capitaliste, exclusivement fondée sur le profit, repose, comme l'économie soviétique, sur l'exploitation de l'homme par l'homme.
Au contraire, le Socialisme entend assurer à la collectivité la maîtrise démocratique de l'économie. Cela grâce à une planification socialiste et démocratique élaborée et réalisée avec la participation de tous les travailleurs, donc des paysans.
Les Socialistes affirment, face aux capitalistes et aux prétendus Communistes, que la structure familiale de l'exploitation du sol à laquelle tu es attaché, doit être maintenue.
Mais cette sauvegarde n'est pas possible sans réformes profondes des structures foncières.
Les faits économiques prouvent que le régime capitaliste actuel est incapable de faire croître le revenu paysan dans les mimes proportions que celui des autres catégories sociales. Si on le laisse faire, il chassera de la terre une partie importante de la population paysanne, que la loi de la jungle capitaliste fera disparaître, sans pour autant avoir organisé sa reconversion.
En attendant, les tenants du capitalisme se prétendent les plus ardents défenseurs du maintien des petites exploitations, même si elles ne nourrissent pas leur homme, sans pour autant proposer de subventionner le travail paysan, ce qui serait pourtant le complément indispensable.
Ils veulent surtout le maintien de celles qui n'ont aucune chance de vivre et dont les prix de revient élevés n'auront d'autre rôle que de justifier des prix agricoles hautement rémunérateurs pour eux seuls.
Nous dénonçons cette duperie et cette mystification, nous voulons pour toi le maintien de l'exploitation familiale viable…
Pour cela, l'aménagement des structures foncières est nécessaire.
Les Socialistes réclament pour toi un Institut national foncier appelé à rendre économiquement et humainement viables des exploitations en leur donnant des dimensions et des structures aptes à assurer à une famille paysanne un niveau de vie comparable au niveau moyen des autres foyers.
Nous réclamons également des formes nouvelles de coopération, associant plusieurs exploitations en vue d'améliorer leur rendement économique.
Nous entendons que soit réservée en priorité à l'exploitant familial une part importante des crédits et des subventions accordés à l'agriculture.

Fondation Jean Jaurès

Enfin, Nous voulons pour ceux de tes enfants, dont l'évolution capitaliste déterminera le départ, une formation en rapport avec l'activité professionnelle qui devra les accueillir !
Le Socialisme veut garantir et protéger ton niveau de vie comme celui des salariés par un ensemble de mesures comportant notamment une véritable organisation des marchés par une indexation raisonnable des prix agricoles et un aménagement des circuits de distribution, celle-ci doit assurer une juste valorisation de tes produits en même temps qu'un prix de vente au détail abordable pour le consommateur.
Nous réclamons des offices et des centres régulateurs pour les principaux produits, sur le type de la réalisation socialiste de l'Office du blé.
Le Parti Socialiste a proposé la création d'une caisse de protection contre les calamités agricoles s'intégrant dans les structures de l'organisation des marchés.
Il a proposé une garantie intégrale de tes risques sociaux sur la base d'une égalité totale avec ceux des salariés.
Les ouvriers agricoles, dont les conditions de vie sont souvent comparables à celles du petit exploitant et de ses aides familiaux, doivent recevoir leur juste part de cette augmentation du revenu agricole.
Nous exigeons, pour les ouvriers agricoles des exploitants capitalistes, les mêmes conditions de salaire, de travail et de protection sociale que celles que nous revendiquons pour les travailleurs des villes.
Paysans, aides familiaux et ouvriers ! C'est par un combat commun que nous assurerons la juste rémunération du travail agricole.
Le revenu de ton travail garanti, il faut aussi que soient assurés l'équipement rural et l'information technique de tes enfants.
L'équipement rural ne doit pas être confondu avec l'équipement dos exploitations ; il bénéficie à la collectivité nationale et est indispensable à l'épanouissement de la vie dans les campagnes. L'Etat se doit d'intensifier les travaux d'adduction d'eau, d'électrification et de voierie rurales, d'irrigation, d'assainissement.
Quant à la formation technique, tu demandes pour tes enfants une véritable éducation professionnelle apte à en faire des chefs d'exploitation avertis. Les Socialistes, qui ont toujours été les pionniers du développement de l'enseignement sous toutes ses formes, se rappellent avec toi combien les forces réactionnaires ont freiné l'instruction de tes parents, rendant longue et difficile la lutte pour la démocratie dans le monde rural.
L'Etat doit assurer à tes enfants, par des bourses et des écoles, l'égalité des droits à l'instruction et à la promotion, suivant les principes de raison et de neutralité qui inspirent l'enseignement de la République.
Une œuvre immense de vulgarisation s'impose : Elle doit être réalisée par l'Etat en mettant en place un nombre suffisant de conseillers agricoles, ce qui existe déjà dans des pays voisins du nôtre.
L'intervention de l'Etat ne doit pas se limiter au domaine traditionnel de l'équipement rural ou de la formation technique. L'Etat moderne prend une place de plus en plus grande dans l'organisation du marché agricole.

Fondation Jean-Jaurès

Quelle est la conception socialiste sur l'action de l'Etat ? Le Socialisme n'est ni la bureaucratie, ni le corporatisme !
Aujourd'hui, ce sont encore les technocrates, les potentats du capital ou de l'industrie, les puissants de ta profession qui contrôlent, asphyxient trop souvent ou entravent l'épanouissement de tes coopératives et de tes institutions... Il faut te faire pénétrer dans les rouages assainis de ces associations, donner la parole à tes représentants authentiques, ouvrir toutes grandes les portes de la gestion économique, t'assurer l'égalité des droits.
Cependant, le soutien de l'Etat à l'agriculture est, pour nous Socialistes, indispensable à l'accomplissement de ta mission économique et sociale : fournir à la collectivité nationale les produits alimentaires en quantité et en qualité suffisantes.
Cette intervention de l'Etat doit s'inscrire dans le cadre d'une politique à long terme et d'une planification de l'économie.
Il faut proclamer bien haut qu'une planification socialiste et démocratique est nécessaire à notre économie. Dans le secteur agricole, elle seule permet de réaliser l'expansion équilibrée de la production et la pleine satisfaction des besoins, grâce à la participation des travailleurs à l'élaboration et à la réalisation du plan.
Cette planification rationnelle assurera l'équilibre économique des régions.
Nous voulons que les régions agricoles insuffisamment développées bénéficient d'aides spéciales de l'Etat, que l'organisation industrielle apporte des possibilités nouvelles à la vie rurale de ces régions.
Des programmes nationaux et régionaux de production agricole fixeront les objectifs de production qui t'orienteront dans le choix de tes cultures.
Nous ne sommes plus à une époque où les familles paysannes vivaient sur elles-mêmes dans le cadre étroit du village...
Tu participes aujourd'hui à une vaste économie de marché au sein de laquelle l'agriculture ne peut être isolée de l'industrie et du commerce.
Cette situation nécessite un plan d'ensemble. L'économie libérale est un système qui ne tient pas compte de l'homme, mais seulement des intérêts capitalistes. Au contraire, la planification socialiste et démocratique est conçue pour l'homme, pour le travailleur, donc pour le paysan...
Au-delà des frontières des divers pays, tu sais que la Communauté économique européenne établit de nouvelles solidarités à l'échelle de l'Europe.
Cette grande réalisation va supprimer les barrières au mouvement des hommes, des capitaux et des produits. Dans cet ensemble, tes intérêts légitimes seront d'autant mieux protégés que tu sauras exiger, avec les Socialistes, une organisation européenne des marchés et un développement des institutions respectant à la fois les producteurs, les transformateurs et les consommateurs.
C'est un gouvernement français à direction socialiste qui a obtenu dans le Marché Commun les garanties nécessaires, en chacun des six pays, pour le soutien des produits agricoles nationaux et leur exportation dans l'ensemble de la Communauté.
Certains voudraient te faire croire qu'il y a surproduction et que l'agriculture n'a

Collection Jean Jaurès

d’espoir que dans le protectionnisme.
A ceux-là, réponds avec les Socialistes qu’un milliard et demi d’hommes à travers le monde ne mangent pas à leur faim !
Que c’est en ouvrant les frontières que se noueront les entraides et les solidarités.
Que les organisations internationales et les aides désintéressées sont les meilleurs gages de la paix !
Paysan de France !
Il y a longtemps déjà que tu as répudié ces vieilles sornettes des Socialistes "partageux" !
Tu sais maintenant que les perspectives du Socialisme répondent à tes aspirations et à ton désir de promotion ; que nous sommes les seuls à te proposer, aujourd’hui comme hier, des solutions concrètes et valables.
Ces propositions ont constitué le projet de Loi cadre agricole, déposé par le gouvernement Guy Mollet en 1957, dont le vote a été empêché par les forces réactionnaires. Elles ont ensuite été reprises dans une nouvelle proposition de loi socialiste "Programme d’expansion agricole et de rénovation foncière», déposée en janvier 1960 à l’Assemblée Nationale et au Sénat.
Rappelle-toi paysan, que le Socialisme t’a déjà donné :
- L’Office du blé,
- Le statut du Fermage et du Métayage,
- Le statut de la coopération,
- La sécurité sociale agricole,
- Les garanties pour les agriculteurs dans le Marché Commun.

Viens donc à lui pour gagner avec lui une victoire :
La victoire de la raison, celle du progrès dans la liberté, l’égalité et la fraternité !

Le président - Pas d’amendement ?
Je demande à ceux qui sont partisans d’adopter ce manifeste de lever la main.
Epreuve contraire ?
Abstentions ?
Adopté à l’unanimité.
Je donne maintenant la parole à Rouzaud, au nom de la Commission de réintégration.

Rouzaud

Camarades, la Commission désignée par le Congrès en vue d’examiner les demandes de réintégration et composée des camarades : Rouzaud (Tarn), Gazagne (Haute-Garonne), Volle (Loire), Baraton (Charente-Maritime), Quenard (Indre-et-Loire), Bellet (Savoie), Landru (Isère), Hornung (Rhône), Mérigonde (Seine-et-Oise), vous propose les conclusions suivantes :
1 - Demandes d’Edgar Tailhades, Sénateur du Gard, et d’Alphonse Peyric, Maire de Bessèges :
Votre Commission, après avoir entendu le rapport du camarade Rémy Sicard,

Coll. Fondation Jean Jaurès

Secrétaire de la Commission nationale des conflits, a constaté que ladite Commission, dans sa séance du 6 novembre 1959, a exactement et justement appliqué les dispositions statutaires en infligeant à Tailhades et à Peyric la sanction d'exclusion pour avoir fait acte de candidature aux élections sénatoriales d'avril 1959, alors qu'ils n'avaient pas été désignés par leur fédération.
Considérant d'une part que ces camarades se sont inclinés loyalement devant cette sentence et que leur comportement depuis ce moment a été parfaitement correct vis-à-vis du Parti et qu'ils ont continué à agir dans le sens des intérêts de celui-ci,
D'autre part, que les sections de Nîmes et de Bessèges auxquelles appartenaient respectivement ces camarades se sont prononcées en faveur de leur réintégration,
Que la fédération du Gard, dans son dernier Congrès, a émis, par 66 mandats contre 1, un avis également favorable,
Que par ailleurs la Commission nationale des conflits ne fait aucune opposition à ce qu'une mesure de bienveillance soit prise à l'égard des intéressés,
Propose unanimement au Congrès la réintégration des camarades Edgar Tailhade et Alphonse Peyric.

Le président - Je mets aux voix les propositions qui sont rapportées par notre camarade Rouzaud. Je demande à ceux qui sont partisans de les adopter de le manifester en levant la main.
Avis contraires ?
2 voix.
Abstentions ?
5 voix.
Adopté à la majorité moins 3 voix et 5 abstentions.

Rouzaud – 2- Demande de réintégration de Francis Bouyer et de Juvin, de la section de Carpentras (fédération du Vaucluse).
Ces deux camarades ayant été l'objet d'une sentence d'exclusion par la Commission fédérale des conflits du Vaucluse pour actes d'indiscipline commis au cours de la campagne électorale de mars 1959, sentence confirmée par la Commission nationale des conflits dans sa séance du 28 avril 1960,
Votre Commission, après l'audition du Camarade Pijuan, Secrétaire fédéral du Vaucluse,
Constatant que la demande de réintégration formulée par Bouyer et Juvin a été déposée seulement le 23 juin 1960, date trop tardive pour pouvoir recueillir l'avis, tant de la section de Carpentras que de la fédération du Vaucluse,
Que de ce fait le dossier de Bouyer et de Juvin est incomplet,
Propose dans ces conditions au Congrès de renvoyer l'examen de ce dossier au prochain Conseil national, ayant suivant l'usage pouvoir de Congrès en cette matière.
Je vous donne quelques mots d'explication. Nous n'avons pas statué

Fondation Jean-Jaurès

valablement puisqu'il nous manquait les éléments du dossier, à savoir l'opinion de la section intéressée et celle de la fédération. Nous demandons à la fédération du Vaucluse de faire toute la diligence nécessaire pour qu'au prochain Conseil national nous puissions examiner cette affaire.

Le président - Je mets cette proposition aux voix. Quels sont ceux qui sont partisans de l'adopter ?
Avis contraires ?
Abstentions ?
Adopté à l'unanimité !
Rouzaud -La troisième demande est sensiblement analogue :
3 - Demande de réintégration de Ferdinand Pellat et de Perrot, de la fédération de la Moselle.
Ces deux camarades ayant été exclus du Parti en vertu d'une sentence prise par la Commission nationale des conflits en date du 22 novembre 1956 pour avoir fait acte de candidature aux élections législatives du 2 janvier 1956 sur une liste opposée à celle du Parti, votre Commission,
Constatant que la fédération de la Moselle n'ayant pas fait la diligence nécessaire afin de présenter un dossier complet sur cette affaire, en particulier n'ayant pas fourni l'avis des sections auxquelles appartenaient Pellat et Perrot, ainsi que celui de la fédération,
Vous propose également le renvoi de ces demandes de réintégration devant le prochain Conseil national, qui sera appelé à se prononcer comme dans le cas précédent.

Le président - Je mets cette proposition aux voix. Ceux qui sont partisans de l'adopter sont priés de le manifester en levant la main.
Avis contraires ?
Abstentions ?
Adopté à l'unanimité !
Nous passons au problème de l'Algérie. L'accord n'a pu être fait à la Commission des résolutions. Il y a 3 motions en présence. L'une est rapportée par Max Lejeune, l'autre par moi-même, et la troisième par Brutelle.
Je donne la parole aux rapporteurs dans cet ordre, parce que c'est dans cet ordre, aux termes du règlement de notre Congrès, qu'elles doivent être rapportées. Max Lejeune a la parole.

Max Lejeune

Mes chers camarades, c'est essentiellement au nom de Lamousse, représentant de la fédération de la Haute-Vienne, et en mon nom personnel, que je rapporte une motion que, sans aucune illusion, je sais devoir être minoritaire dans ce Congrès. Cette motion, expression d'une minorité, dans un Congrès, à une heure grave de la vie du Parti - nous en avons eu tous le sentiment tout à l'heure - c'est parce qu'il nous fallait faire un choix définitif que Lamousse et moi-même l'avons défendue à la Commission des résolutions, bien que nous ayons senti,

Fondation Jean Jaurès

comme chacun des congressistes, la nécessité de rechercher l'unité du Parti, plus particulièrement à cette heure. A la Commission des résolutions, j'ai tout de suite déclaré, au nom de la minorité infime que nous représentons, que nous nous associerions à tout texte de synthèse sur tous les autres sujets, même si dans certains, comme celui qui a trait à l'évolution de la Communauté, nous aurions beaucoup à dire, et même si, sur le terrain de la défense de la Constitution, nous aurions eu peut-être davantage de sévérité. Nous avons donc rallié l'unanimité du Parti chaque fois que cela nous a été possible, à la Commission des résolutions, sauf sur le texte portant sur l'Algérie.

L'heure, pour l'Algérie, est décisive, vous le savez bien. Il se peut qu'aux prochaines assises nationales du Parti on épilogue sur ce qui se sera passé, mais ce sera fait, et nous sommes un certain nombre, dans le Parti, à vouloir mettre en garde jusqu'au bout nos camarades. Vous avez des responsabilités. Chacun d'entre vous a les siennes, dans un Congrès national du Parti Socialiste dont l'attitude est observée par toute l'opinion publique, et par même l'opinion étrangère. Vous avez une responsabilité dans le destin du pays. Or, vous venez dans ce Congrès avec des mandats impératifs. C'est la règle du Parti. Etant donné la crainte que certains ont pu avoir qu'un assaut serait donné au Secrétariat général du Parti, nous avons enregistré, à travers les fédérations, des réponses quelque peu déconcertantes. Oui, nous sommes d'accord, nous sommes d'accord, mais la motion que tu défends, ou la motion que vous défendez, elle ne peut que faciliter la victoire de telle autre motion avec ce que cela pourrait comporter de choix des hommes qui auront demain à guider le Parti.

Nous en avons d'ailleurs enregistré les déclarations dans les sens les plus divers et c'est cela qui est grave, c'est qu'en fait, la consultation du Parti n'a pas eu lieu dans les fédérations sans souci des questions de personnes et que beaucoup ont pensé qu'il leur fallait grouper leurs mandats de façon à mettre l'un à l'abri des mauvais coups du sort, ou de façon à mettre l'autre en posture d'obtenir une nouvelle orientation du Parti, serait-ce même en dehors de la politique algérienne.

Je suis bien obligé de vous dire que lorsque le Congrès du Parti Socialiste apporte, à titre indicatif, 81 mandats sur plus de 3.200 à la thèse que nous avions défendue, ce n'est pas une part équitable qui nous est faite, vous ne jugez pas sur les idées, sur le fond, vous allez au-delà avec des considérations de personnes ou, je le reconnais, avec des considérations de tactique. Et alors, nous sentons combien le combat que nous venons de livrer, avec le maximum de courtoisie de votre part d'ailleurs, je dois le reconnaître, ce combat prend l'allure d'un combat pour l'honneur, et cela nous fait encore beaucoup plus de peine.

Nous avons eu 3 millions de voix aux élections de 1958. Nous avons eu 3 millions de voix dans ce pays après avoir défendu aux tribunes publiques ce que les nôtres avaient pris comme responsabilité pour que l'Algérie puisse rester au sein de la République. Après avoir expliqué notre attitude en 1956, 1957 et 1958, nous avons eu 3 millions de voix contre ceux qui, déjà, préconisaient des solutions auxquelles la majorité viendra aujourd'hui, et vous allez tout à l'heure donner l'impression à certains camarades d'être désavoués rétrospectivement

pour l'action qu'ils ont menée, parce que le Parti l'avait voulu et sur l'action que le Parti avait définie dans ses Congrès.
Puis, il y a aussi quelque chose dont on n'a pas beaucoup parlé, c'est l'avenir de ces populations. Le cessez-le-feu, d'accord, nous en sommes tous partisans et nous souhaitons tous que les pourparlers continuent jusqu'au cessez-le-feu. Je vous ai posé la question : pour combien de temps ? Et la paix civile assurée sur la terre algérienne pour combien de temps ? Et l'avenir des populations algériennes ? Vous n'en avez pas beaucoup parlé dans vos différents textes, et pourtant, il s'agit de plus de 10 millions d'hommes qui appartiennent à la République aujourd'hui, de 10 millions d'hommes qui, quelles que soient leurs croyances ou leurs religions, ont appartenus jusqu'ici à la Communauté nationale et ont eu à en remplir tous les devoirs, sans en avoir tous les droits. Le Parti Socialiste, qui a le mérite de penser sans cesse que, derrière tous les problèmes politiques, il y a des hommes, ne doit pas l'oublier aujourd'hui. Ces hommes, ils aspirent à la paix, tous. Il faut d'abord la leur assurer, mais ils aspirent aussi à un mieux-être comme les hommes de nos provinces, ils aspirent à plus de liberté et à plus de bien-être et ils aspirent à ce que la jeunesse qu'ils ont élevée ait de meilleures conditions de vie.
Or, de cela, vous ne parlez pas dans vos motions. Il est nécessaire que le problème algérien soit posé sous un angle humain et non pas seulement un angle politique, et sous un angle socialiste, parce que nulle solution que vous pourriez obtenir dans une paix précaire ne vaudra, quelle qu'elle soit, si on n'a pas demain une transformation radicale de l'Algérie.
Vous tous, nous tous, Socialistes, nous sommes les représentants d'un peuple qui est généreux, qui est patriote, qui a saigné pour l'indépendance nationale, qui a saigné dans la résurrection de la Résistance, et qui n'a aucun racisme au cœur. Alors, que l'on retrouve sous trop d'écrits, caché, ce racisme latent, allez-vous donc accepter d'abandonner ceux qui nous sont restés fidèles et qui se sont estimés Français au même titre que nous ?
Je sais, c'est inutile, votre siège est fait et les mandats s'additionneront, mais notre conviction, c'est que le Parti va se tromper, va se tromper non peut-être dans l'immédiat, mais pour un avenir proche, et nous en souffrons pour lui, mais vous me permettrez de vous dire que nous en souffrons encore plus pour l'avenir de la nation.
(Applaudissements)
Et maintenant, je veux me borner à lire le texte que Lamousse et moi proposons au vote du Congrès.
Le Parti Socialiste est pleinement conscient du drame vécu par la population algérienne musulmane, tenaillée par la faim, réduite à la misère du chômage, heurtée par l'injustice et terrorisée par des bandes fanatiques soutenues par l'étranger.
Il sait que la découverte et l'exploitation des richesses pétrolières du Sahara ont avivé le conflit, à la faveur des convoitises internationales et que l'abandon de l'Algérie se traduirait rapidement par la présence soviétique sur la rive sud de la Méditerranée, l'encerclement de l'Europe et la guerre mondiale.

Il rappelle avec fierté que, grâce à l'action des siens en 1956, 1957 et 1958, sur le plan politique, militaire et social, la France demeure présente en Afrique du nord, que les changements constitutionnels n'ont pas modifié les principales données de ce problème, que la politique constante du Parti Socialiste définie par le triptyque cessez-le-feu, élections et élaboration du statut définitif, gardait toute sa valeur quand en septembre 1959, le Président de la République a proposé une triple option pour l'autodétermination, dont le Parti a approuvé le principe.

Le Parti Socialiste n'a donc pas à modifier substantiellement sa position, mais il précise que le principal obstacle au cessez-le-feu fut, depuis février 1956, la volonté des chefs du FLN d'être reconnus par la France comme le gouvernement algérien ayant seul vocation pour décider du sort d'une Algérie indépendante.

Le Parti Socialiste, convaincu que le retour à la paix ne peut procéder que d'un cessez-le-feu avec ceux qui se battent, a enregistré avec satisfaction l'ouverture des pourparlers dont il souhaite le succès. Il ne pourrait accepter que ce cessez-le-feu puisse être acquis en livrant l'avenir des masses algériennes à une minorité armée, ni cédé au chantage de la violence, ni accordé son appui à une solution qui détruirait l'indivisibilité de la République Française.

Il ne saurait non plus admettre que l'application de l'autodétermination soit faussée par une modification des termes de l'option primitivement définie, qui supprimerait, en fait, la possibilité d'un libre choix. Nul, en effet, n'a le droit de disposer de la liberté des hommes.

Le Parti Socialiste considère que l'indépendance signifierait la perte du Sahara et sûrement la partition de l'Algérie. Les transferts de populations devant permettre aux Européens et aux musulmans français de demeurer sur le sol algérien, elle conduirait alors fatalement à une tension armée permanente.

Si l'intégration des ultras réclame une assimilation longue et difficile pour sauvegarder le plus longtemps possible les privilèges, la formule d'Algérie algérienne lui rappelle trop celle offerte au Maroc, de l'indépendance dans l'interdépendance. La réalité est que l'association conduit à terme à la sécession, en reposant ultérieurement à la France les mêmes problèmes, mais aggravés.

Par contre, le Parti pense que la paix ne peut être établie et définitivement assurée que par le consentement donné librement par tous les habitants à un statut qui garantira la coexistence de toutes les communauté dans la reconnaissance au sein de la République Française d'une personnalité algérienne et d'une totale égalité des droits et des devoirs.

Si la solution pacifique apparaît ainsi comme ne pouvant être que politique, il n'en demeure pas moins que la pérennité de la paix ne sera assurée que par la disparition de tous les privilèges et que par la construction d'une Algérie nouvelle. L'Algérie, c'est essentiellement aujourd'hui une masse de 6 millions de paysans dans la détresse et une population d'une moyenne d'âge de 20 ans. Tout serait donc remis en cause, paix et statut politique, si la disette et la misère n'étaient pas exorcisées et si la jeunesse restait désœuvrée. La réforme agraire, la restitution des terres domaniales aux communes, l'extension de l'artisanat et de l'industrie de transformation, l'utilisation du gaz saharien, la protection

sociale complète assurée aux travailleurs, la scolarisation et la formation professionnelle de la jeunesse, impliquent donc une transformation complète de l'Algérie, dans le sens du Socialisme.
Enfin, dans le respect des règles démocratiques et de la dignité des élus, les communes doivent avoir la pleine responsabilité de leur gestion et ses élus doivent fixer les limites de leurs cantons et celles de leur pays, s'ils veulent différencier leurs ethnies.
On n'inscrit pas, en effet, la réalité dans un cadre juridique préparé ; c'est le cadre juridique qui doit être façonné par et pour la réalité. Le passé est mort. C'est une réalité vivante que devra traduire demain la nouvelle personnalité algérienne dans la République française.
(Applaudissements)

Le président - Je m'excuse de me donner la parole à moi-même, mais je suis le rapporteur de la motion sur l'Algérie.

Gaston Defferre

Camarades, au cours de la séance de la Commission des résolutions, nos amis de la motion Gazier et nous-mêmes, c'est-à-dire les représentants de la fédération des Bouches-du-Rhône, nous sommes mis d'accord sur un texte dont je vais tout à l'heure vous donner lecture, au sujet de l'Algérie.
Avant de vous donner lecture de ce texte, je crois qu'il est bon de souligner, pour que vous puissiez émettre vos votes en pleine connaissance de cause, les différences essentielles qui existent entre ce texte et les autres textes qui sont soumis à votre appréciation.
En ce qui concerne la motion qui est rapportée par notre ami Max Lejeune, je crois qu'il n'est pas nécessaire que j'insiste sur les différences qu'il y a à la fois dans le texte et l'esprit de la motion qu'il a présentée au Congrès et dans le texte et l'esprit de la motion que nous présentons. Par contre, en ce qui concerne le texte qui sera rapporté tout à l'heure par Brutelle, je crois qu'il est bon que je précise quelles sont les différences qui existent entre notre texte et le texte de Brutelle.
La différence la plus importante, c'est que, dans notre texte, nous souhaitons que des pourparlers soient engagés, soient poursuivis, réussissent, non seulement sur le cessez-le-feu, sur les garanties de l'exercice de l'autodétermination, mais aussi sur le fond du problème. Dans la motion qui avait été déposée par la fédération des Bouches-du-Rhône, nous étions à cet égard très formels. La motion déposée par Gazier était moins formelle. Nous sommes arrivés à un texte d'accord et je voudrais, avant de vous donner lecture de la motion elle-même, pour attirer votre attention sur ce qui me paraît être les points les plus importants, vous donner lecture d'abord de ce passage de la motion dans lequel réside, à mon avis, la différence essentielle entre le texte rapporté par Brutelle et le texte que je rapporte en ce moment.
Nous écrivons dans la motion sur laquelle nous nous sommes mis d'accord avec Gazier :

Contribution Jean-Jaurès

"S'il apparaissait possible aux deux parties en présence, au cours des pourparlers, de s'entendre pour proposer un référendum, la solution d'une Algérie algérienne, associée à la France, la porte ainsi ouverte ne devrait pas être fermée et le conflit se trouverait terminé de la façon la plus satisfaisante."
Par cette phrase, nous avons repris l'idée que j'ai exposée sur laquelle je ne veux pas revenir longuement, hier, au Congrès, quand je vous disais que nous pensions que le meilleur moyen d'éviter que, par le biais d'une bataille électorale, l'Algérie ne conquiert son indépendance totale contre la France, nous pensions que le meilleur moyen, c'était que des pourparlers s'engagent tout de suite, qu'un accord soit obtenu sur un statut, même provisoire, de l'Algérie, statut qui serait ensuite soumis à la ratification du peuple algérien, la France, le FLN, le MNA, les différentes tendances nationalistes algériennes et sans doute aussi les Français libéraux d'Algérie, conseillant à ceux qui seraient appelés à voter de répondre de la même façon. Nous pensions qu'ainsi, on éviterait des risques d'une autodétermination exercée dans le cadre d'une législation électorale, à la mode des démocraties occidentales, c'est-à-dire les risques d'une bataille électorale où pourraient s'affronter des points de vue très divers, divergents, voire opposés, d'une bataille électorale qui pourrait comporter de grands et même de graves inconvénients pour la France.
L'objection principale qui nous a été présentée a consisté à dire : vous offrez au FLN ce qu'il ne vous demande plus. Le FLN a renoncé, nous a-t-on dit, à revendiquer d'être le seul représentant qualifié du peuple algérien et c'est vous qui, aujourd'hui, au moment où les négociations sont engagées - on ne nous dit pas que nous nous conduisons en mauvais Français parce qu'entre camarades, ce sont des choses qu'on ne se dit pas...

Augustin Laurent - Ce n'est pas vrai !

Gaston Defferre - Je remercie Augustin Laurent de dire que ce n'est pas vrai, mais d'autres en dehors du Parti pourraient nous le dire.
On nous dit : vous proposez au FLN une représentativité à laquelle il a renoncé.
Eh bien, camarades, j'ai réfléchi à cet argument, qui est un argument qui, à première vue, peut paraître frappant. En vérité, le FLN a renoncé à demander à être le seul représentant des peuples algériens pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'il s'est rendu compte qu'il ne gagnerait pas la guerre par la seule force des armes, comme nous nous en sommes rendus compte nous-mêmes.
Ensuite, parce que lorsque le principe de l'autodétermination a été proposé, le 16 septembre, il était très difficile au FLN de dire au peuple algérien : "C'est nous qui déciderons pour vous et vous, peuple algérien, vous n'avez pas droit à la parole."
Et puis, le troisième argument que je vais maintenant citer n'a pas été mis en avant à ma connaissance et me parait fort important : et puis, le FLN a intérêt à ce que l'autodétermination se fasse dans des conditions semblables à celles dans lesquelles se déroulent les élections dans nos pays démocratiques, c'est-à-dire qu'il y ait une consultation électorale libre, où tous les choix pourront être faits,

car le FLN est convaincu - à tort ou à raison je ne crains que ce soit à raison - le FLN est convaincu que si cette consultation a lieu, la grande majorité des musulmans se prononcera pour l'indépendance totale de l'Algérie.
Le FLN à l'heure qu'il est, dans les circonstances où nous sommes, n'a pas intérêt à proposer un statut négocié qui limiterait l'indépendance de l'Algérie et qui en tout cas serait tel que l'Algérie resterait étroitement liée à la France. Si bien que lorsqu'on nous dit : "vous proposez au FLN ce qu'il ne vous demande pas," je réponds : "Parfaitement, parce que ce n'est pas l'intérêt du FLN, et si nous le proposons nous, c'est parce que c'est l'intérêt de la France et que nous, nous noua plaçons du point de vue de l'intérêt du Parti Socialiste, de la République et de la France." C'est pourquoi nous avons maintenu ce point de vue dans notre motion.
Je dois dite que nos camarades dont la motion sera rapportée par Brutelle ont fait sur ce point un sérieux pas en avant. Des explications données hier par Guy Mollet à cette tribune, ou de la discussion que nous avons eue hier en Commission des résolutions, du texte qui vous sera soumis tout à l'heure, il y a incontestablement un progrès dans le sens qui nous intéresse. Dans le texte que vous lira Brutelle tout à l'heure, on envisage la procédure que je viens d'exposer une fois de plus ; si comme nous on ne la conseille pas, si comme nous on ne la souhaite pas, on admet qu'il est possible que ce soit réalisé et que ce soit une bonne solution pour la France.
Je dois donc reconnaître que nos camarades dont le texte est rapporté par Brutelle ont fait un pas en avant dans notre sens.
Mais quand on regarde le texte de près, on s'aperçoit qu'il reste encore sur ce point une différence. Et il y a deux autres différences, sur lesquelles j'insisterai un peu tout à l'heure.
En ce qui concerne ce point particulier, nous formulons de façon claire le souhait que cette procédure, qui nous parait donner le plus de garanties pour l'avenir des rapports entre la France et l'Algérie, soit employée ; dans le texte rapporté par Brutelle, on envisage seulement cette procédure. De plus, on envisage qu'elle soit mise en œuvre "avec toutes les parties en cause" ; eh bien, camarades, ces quelques mots "avec boutes les parties en cause" recèlent en eux-mêmes l'impossibilité de réaliser l'accord que nous souhaitons, car à partir du moment où l'on dit "toutes les parties en cause", cela veut dire y compris avec les Français ultras et comme nous savons qu'ils ne veulent ni de la négociation, ni d'une Algérie algérienne, mais que ce qu'ils veulent, c'est le maintien du statu quo, la prolongation de la guerre et si possible le rétablissement de la situation antérieure, cela signifie que l'on ne peut pas aboutir.
Nous pensons nous, au contraire, que cette négociation doit avoir lieu avec le FLN, avec le MNA, au besoin, j'irai plus loin même avec d'autres tendances nationalistes algériennes ou libérales, mais nous pensons que si cette négociation est engagée avec toutes les parties en cause, c'est-à-dire que si l'on engage cette négociation avec des gens qui par avance sont décidés à la faire échouer, cela vide de tout son sens l'idée que nos camarades semblent, avec nous mais à un moindre degré que nous, avoir adoptée.

La deuxième différence qu'il y a entre le texte présenté par Brutelle et le nôtre, c'est que nous sommes plus sévères sur l'action du gouvernement et sur ses responsabilités que ne l'est le texte qui va être présenté par Brutelle. Nous, nous mettons l'accent sur la responsabilité de ceux qui, en faisant échouer la négociation, feraient prolonger la guerre avec tous les inconvénients et tous les risques que cela comporte. Ceci est l'objet du dernier paragraphe de notre motion, que je lirai tout à l'heure. Je ne veux pas le lire deux fois, je ne voulais lire deux fois que le paragraphe le plus important. J'attirerai cependant votre attention au moment où j'en terminerai la lecture, sur ce point.

La troisième différence qui existe entre le texte de Brutelle et le nôtre, concerne la situation actuelle, la négociation telle qu'elle a été engagée à Melun. J'ai eu l'occasion hier, à cette tribune, d'exposer ce qui était venu à notre connaissance, les quatre demandes présentées par le FLN, et de dire ce que j'en pensais. Ces quatre demandes, je le rappelle, concernaient la composition de la délégation française que le FLN demandait à connaître, l'éventualité d'une rencontre Ferhat Abbas de Gaulle ; la façon dont pourraient être établis les rapports entre la délégation du FLN et Ben Bella, et la publicité qui serait donnée aux pourparlers qui auraient lieu à Paris, à Melun ou ailleurs si la délégation du FLN venait en France pour discuter du Cessez-le-feu.

Dans la motion présentée par Brutelle, il y a un paragraphe dans lequel à juste titre, je l'ai dit moi-même, dès hier, les camarades qui ont établi cette motion déclarent qu'ils considèrent qu'il ne faut pas que ces pourparlers reçoivent une publicité qui serait de nature à empêcher les pourparlers d'aboutir. Ils condamnent le caractère public de ces pourparlers et ils ont raison, mais ils ne disent rien sur les autres points, alors que nous, nous nous sommes prononcés sur les trois autres points et nous avons dit que nous pensions qu'il était naturel que le FLN demande à savoir à l'avance par qui et comment serait composée la délégation française avec laquelle les représentants des combattants algériens auraient à discuter. Nous avons dit aussi que nous pensions qu'il était nécessaire que Ferhat Abbas puisse rencontrer le général de Gaulle et dès hier au soir, un communiqué diffusé par les agences de presse après notre Congrès et après que le gouvernement ait fait savoir qu'on ne pouvait pas dire si M. Fehrat Abbas rencontrerait le général de Gaulle, indiquait que l'Elysée faisait savoir que le général de Gaulle rencontrerait M. Fehrat Abbas.

Enfin, en ce qui concerne le problème de Ben Bella, je ne veux pas y revenir, je l'ai exposé hier ; dans la motion présentée par Brutelle, il n'y a rien non plus là-dessus. Par conséquent, sur ces trois points actuellement en discussion - et qui sans doute sont la clef du problème actuellement discuté, à savoir si oui ou non le FLN décidera d'envoyer une nouvelle délégation à Paris pour discuter du "Cessez-le-feu", - sur ces trois points, nous avons dans nos explications donné une réponse affirmative, alors qu'en ne les traitant pas, nos camarades semblent au contraire leur donner une réponse négative.

Si tout à l'heure Brutelle m'apporte un démenti, j'en serai enchanté, camarades, car croyez-moi bien, ce que nous cherchons, je l'ai dit à la fin de mon exposé d'hier, ce n'est pas à nous opposer les uns aux autres, c'est au contraire à

essayer de rapprocher nos points de vue et si tout à l'heure Brutelle me dit que je me suis trompé, je serai le premier à l'applaudir.
Et j'en arrive, avant de lire la motion, camarades, à ma conclusion qui sera assez rapide.
Un certain rapprochement s'est fait depuis hier entre les points de vue qui paraissaient très opposés. Max Lejeune m'excusera de dire que ce rapprochement ne s'est pas fait entre lui et nous, il s'est fait entre la motion issue de la motion du Nord et du Pas-de-Calais et rapportée par Brutelle, et la nôtre.
Ce rapprochement s'est fait dans le texte, mais le texte camarades n'est pas tout. Il y a aussi l'esprit de la motion Or, dans l'esprit, il n'est pas douteux que nous sommes plus exigeants, plus intransigeants et plus sévères que ne le sont les camarades de la motion rapportée par Brutelle.
Notre motion d'aujourd'hui est en réalité dans la ligne de celles que nous avons eu l'occasion d'exposer ou de soumettre aux Congrès du Parti depuis déjà un certain temps. Les événements nous ont donné en partie raison. Nous ne voulons en tirer et nous n'en tirons croyez-le bien aucune vanité, mais cela nous encourage à poursuivie dans la même voie, dans l'intérêt du Parti, dans l'intérêt de la République, dans l'intérêt de la France et dans l'intérêt de la paix !
(Applaudissements)
Et voici, camarades, le texte de la motion :
"Rien ne pourra être résolu tant que la guerre d'Algérie ne sera pas terminée et les conséquences de celle-ci ne cesseront de s'aggraver sur le plan humain, politique et économique, financier, social, touchant plus gravement encore la jeunesse de notre pays.
Cette guerre dure depuis près de six ans ; la pacification prolongée, c'est-à-dire une guerre longue, ne peut avoir que des inconvénients et comporte des dangers de plus en plus graves à tous égards.
La guerre totale, avec ce qu'elle implique d'interventions extérieures, de désir de reconquête, notamment à l'égard de la Tunisie et du Maroc, est irréalisable. Elle ne résoudrait d'ailleurs rien pour l'avenir, sur le plan politique, même si la rébellion était complètement réduite sur le sol algérien.
La seule solution concevable est donc d'ordre politique. L'autodétermination du peuple algérien que nous approuvons sans réserve constitue le fondement d'une politique de paix. Sa valeur intrinsèque est telle que le Parti Communiste et le FLN, après s'y âtre violemment opposés, ont été contraints d'en accepter le principe.
Malheureusement, la notion d'autodétermination n'a pas été poussée par son promoteur jusqu'à ses conséquences logiques, et les rebelles algériens n'ont pas fait, de leur côté, les gestes que l'on pouvait attendre d'eux.
Si la solution d'une Algérie étroitement associée à la France est, à notre avis, souhaitable, il est contraire au principe de l'autodétermination d'exclure a priori du choix des Algériens la possibilité d'une Algérie indépendante, mais liée à notre pays a la manière du Mali et de Madagascar.
Aucune volonté ne peut s'exprimer librement sous la pression des forces armées. Le "cessez-le-feu" est donc un préalable à la mise en œuvre du principe de

l'autodétermination. Les combattants ne sont pas et ne seront jamais militairement écrasés, ils n'accepteront donc pas d'arrêter le combat si le "cessez-le-feu" a le caractère d'une reddition ou s'ils ne sont pas assurés de pouvoir faire pacifiquement campagne pour leur propre thèse, avant la consultation populaire. Un vote n'intervenant qu'à une date éloignée et sous une pression administrative ou militaire ne leur donne aucune garantie, de sincérité ou de sécurité. Ces points doivent donc faire l'objet d'une négociation préalable avec les représentants de ceux qui se battent."

Ici, je m'excuse de faire une courte parenthèse. Vous avez pu voir que nous avons cite le FLN ; nous désirons que la paix soit complètement rétablie en Algérie. On nous a dit qu'en plus des maquis et des combattants FLN, il y avait en Algérie quelques maquis et quelques combattants du MNA ; si, après ou pendant la négociation avec le FLN, ceux qui sont informés estiment qu'il est nécessaire d'engager aussi une négociation avec le MNA, je tiens à dire que nous n'y sommes pas hostiles, car nous désirons que la paix soit rétablie et ce qu'il ne faudrait pas, c'est qu'après un "cessez-le-feu" conclu avec le FLN seul, par exemple, les attentats terroristes continuent à se produire, car alors le "cessez-le-feu n'aurait pas permis d'aboutir au résultat recherché.

Si, dans la phase de la discussion portant sur les garanties d'une libre consultation, il est normal que le gouvernement français prenne contact avec les délégués de toutes les catégories de la population européenne et musulmane qui ont droit à une même protection efficace, la négociation ne peut toutefois s'engager et se conclure qu'avec les combattants. Il n'est pas possible d'y faire participer ceux qui, ne voulant pas du "cessez-le-feu" multiplieraient les exigences dans le seul but de le faire échouer.

"La négociation inévitable avec les représentants des combattants portera donc à la fois sur les garanties d'une libre consultation et sur les modalités techniques de l'arrêté des combats et du terrorisme.

S'il apparaissait possible aux deux parties en présence au cours des pourparlers de s'entendre pour proposer en commun au référendum la solution d'une Algérie algérienne associée à la France, la porte ainsi ouverte ne devrait pas être fermée, et le conflit se trouverait terminé de la manière la plus satisfaisante.

Le Parti Socialiste se félicite que le Président de la République ait invité les représentants du FLN à se rendre à Paris et de l'acceptation de celui-ci. Un premier pas vers un "cessez-le-feu" en Algérie a été ainsi accompli ; devant l'immense espérance du pays, le Parti ne saurait accepter que celle-ci soit remise en cause par des pressions ou des manœuvres non seulement des ultras, mais de certains milieux officiels ; il se montrera, au cours des prochains jours, particulièrement vigilant et dénoncera les responsabilités quelles qu'elles soient, de ceux qui tenteraient de faire échec à l'ouverture des négociations, ainsi qu'à leur aboutissement."

Là, vous avez reconnu le texte du communiqué du dernier Comité directeur du Parti Socialiste. Nous l'avons inclus dans notre motion, parce que nous l'approuvons et je crois ne pas commettre une indiscrétion en disant que c'est à notre demande que le Comité directeur a adopté mercredi dernier 3 juin le texte

de ce communiqué.
Voici, enfin, la dernière phrase sur laquelle j'ai attiré tout à l'heure votre attention :
"Si, à la longue, le risque de lassitude de l'opinion publique, le développement du cartiérisme, l'internationalisation du conflit se réalisait et aboutissait à des solutions contraires à l'intérêt national, la faute en serait a ceux qui auraient fait obstacle aux tentatives qui, en temps opportun, auraient pu mettre fin aux combats."
Nous avons voulu, camarades, par cette phrase, attirer l'attention du Congrès et de l'opinion publique sur les hommes de droite, sur les ultras, sur tous ceux qui pour des raisons diverses s'opposent, font tout ce qu'ils peuvent pour s'opposer à la négociation, pour faire en sorte qu'elle ne réussisse pas, essaient d'obtenir que la guerre d'Algérie se prolonge et travaillent ainsi non seulement contre la paix, mais aussi contre la France et contre la République !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Brutelle.

Georges Brutelle

Camarades, nous aurions souhaité pouvoir réaliser, à la Commission des résolutions, un accord susceptible d'apporter la majorité la plus large du Parti. A l'heure où les négociations sont engagées, nous aurions souhaité qu'un effort plus grand puisse permettre au Parti Socialiste de se montrer presque totalement uni dans les vues qu'il exprime sur le problème algérien.
Dès hier soir, alors que l'accord ne semblait pas possible sur beaucoup de points, alors même que l'on nous demandait de ne pas tenter l'accord sur la politique internationale, sur la politique économique et sociale, il était cependant déjà admis que sur l'Algérie nous allions avoir, à la Commission des résolutions, un débat pour savoir s'il était possible de parvenir à un accord entre nous.
A l'issue de ce débat, camarades, il est apparu que nous ne pouvions pas établir un texte commun. La lecture du texte de Defferre, les commentaires qu'il en a faits, vous indiquent un certain nombre des raisons qui font que des divergences subsistent et nous empêchent d'aboutir.
Je voudrais d'abord dire un mot du texte qui a été présenté par Max Lejeune tout à l'heure. Avec Max Lejeune, il est apparu vite que nous ne pourrions pas parvenir à un accord. C'était clair. Max Lejeune voit la solution du problème algérien dans le cadre de la République française.
Nous sommes convaincus qu'il n'existe plus de possibilité de parvenir à cela. Nous sommes convaincus qu'adopter une telle politique, vouloir que ce soit la politique de la France, c'est maintenir pour une durée très longue des combats qui n'ont déjà que trop duré et nous aussi nous sommes soucieux de la situation dans laquelle se trouvent les populations algériennes.
Seulement, en commentant tout à l'heure, Max Lejeune faisant allusion aux positions de la majorité, donnait le sentiment que notre position d'aujourd'hui était, en quelque sorte, un désaveu de nos positions antérieures. Je ne le crois

pas, camarades.
Si nous remontons jusqu'au Congrès de Lille et si nous prenons toutes les résolutions du Parti depuis que nous sommes dans le conflit algérien, je ne vois pas où il y a eu un désaveu de la position du Parti. Si je reviens au triptyque de Guy Mollet : cessez-le-feu, élections libres, négociations sur le statut futur, l'ordre même des trois termes indique qu'en ce qui concerne le statut futur, nous n'acceptons pas de nous figer dans la position de l'Algérie à l'intérieur de la République française.
A l'issue des élections libres, nous pensions qu'il devait y avoir des négociations et nous disions, nous employions le terme de : il ne faut pas préjuger du statut futur. Je pense donc que notre position d'aujourd'hui favorable à l'autodétermination est entièrement conforme à nos positions d'hier.
Je sais bien que Max Lejeune, dans ses interventions d'hier, a évoqué la loi cadre, les projets de loi cadre ; mais lorsqu'on essayait de faire la loi cadre, c'était un pis aller, c'était pour faire face à une situation provisoire, parce que la négociation ne s'établissait pas.
Or, vraiment, je pense qu'il n'y a pas à cet égard de changement dans la position de la majorité du Parti.
Je voudrais maintenant venir au texte de Gaston Defferre.
Je voudrais, camarades, que vous ne tiriez pas l'impression que si nous n'avons pas pu nous mettre d'accord, c'est parce qu'il existe des divergences fondamentales entre le courant que représente Gaston Defferre et la majorité de la Commission des résolutions. Ce serait donner une fausse impression à l'opinion publique des positions réelles des militants socialistes.
Les divergences ne sont pas sur les objectifs que nous, nous avons tenu à rappeler dans notre motion, objectifs qui sont, qui restent la nécessité d'une solution démocratique, qui soient le résultat de l'expression libre de la volonté du peuple algérien, qui aboutissent au libre gouvernement de l'Algérie par les Algériens. C'est la garantie du respect des droits des individus et du droit des minorités, et c'est qu'aucune solution ne peut être imposée par la force.
Mais sommes d'accord sur cela, sur les objectifs fondamentaux il n'y a pas de divergences entre nous.
Quant à l'espoir qu'ont fait naître les négociations, c'est encore un espoir qui est partagé par tous.
Quant aux craintes, aux inquiétudes devant les manœuvres, devant les tentatives de sabotage, ce sont des inquiétudes partagées par tous.
Quant à notre volonté d'être vigilants face à ceux qui veulent saboter la négociation ou qui peut-être préparent un coup de force, cette volonté est une volonté commune et je crois que c'est là pour tous, malgré nos divergences, l'essentiel et la satisfaction de trouver notre unité.
Si nous abordons le problème de la négociation, des divergences apparaissent.
Gaston Defferre a dit que dans notre motion, nous avions évoqué le problème du secret de la négociation et il nous a donné raison d'avoir adopté cette position.
Camarades, ce n'est pas parce que nous ne voulons pas que l'opinion soit informée que nous tenons au secret des négociations, mais c'est parce que nous

redoutons la façon dont se fait généralement l'information, parce que nous craignons que des informations partielles fournies par l'un, fournies par l'autre, ne donnent à l'opinion une idée fausse de ce qu'est la négociation et ne donnent des prétextes à ceux qui veulent empêcher la négociation d'aboutir pour déclencher des mouvements dans le pays ou indisposer l'opinion publique à l'égard de la négociation.
Toutes les fois que ce sera possible au cours de l'évolution de la négociation, nous souhaitons que d'un commun accord les négociateurs fassent le point devant l'opinion française et algérienne et devant l'opinion mondiale.
Mais lorsque j'aborde le problème de la négociation, je suis obligé de rejoindre Defferre dans l'exposé des divergences qu'il y a entre nous.
Je ne peux pas le rejoindre en tout, parce qu'il a évoqué certaines choses qu'il a dites à la tribune hier qu'il nous a reproché de ne pas avoir mises dans notre texte, mais que je ne trouve pas précisément exprimées dans le sien, par exemple quand il a parlé des conditions dans lesquelles se déroulaient les négociations, quand il a parlé de l'objet de l'actuelle pré négociation, du choix des représentants, des possibilités de contact avec Ben Bella, de la rencontre entre Ferhat Abbas et le Président de la République, tout ceci, camarades, n'est pas dans le texte de Defferre et je crois qu'il a bien fait de ne pas l'y mettre car nous commettons souvent une faute dans nos Congrès, camarades, c'est de vouloir être tellement précis que nous nous enfermons dans des positions alors qu'on se trouve devant une situation qui évolue et on ne peut plus s'adapter ensuite au développement des événements. Lorsqu'il s'agit de négociations, surtout, camarades, vouloir s'enfermer, sur chacun des points de la négociation, exprimer une position, c'est courir le risque de faire exactement l'inverse de ce que l'on souhaite, c'est-à-dire qu'au lieu d'aider la négociation à aboutir, on risque soi-même de la compliquer et il y a eu beaucoup de ce souci dans la rédaction du texte de la majorité de la Commission des résolutions.
Il y a une chose que j'ai retenue de la motion de Gaston Defferre et dont vous remarquerez qu'elle ne figure pas dans notre texte.
Gaston Defferre redit qu'il ne faut pas que l'offre de "cessez-le-feu" soit confondue avec l'exigence de la capitulation.
Camarades, nous avions pensé écrire aussi cette phrase dans notre texte et il y a deux raisons pour lesquelles nous ne l'avons pas fait : la première, c'est que la négociation vient de s'engager, que nous n'avons pas le droit, à l'heure actuelle, de dire qu'elle s'est engagée dans l'esprit d'une offre de capitulation, car nous ne le savons pas ; nous ne le savons pas, car même quand Defferre parle des questions qui ont été posées au FLN, au gouvernement français par le FLN, nous ne savons pas, camarades, où est l'exacte vérité, puisque les uns et les autres ont affirmé que les conversations restaient secrètes. Nous n'avons d'informations que par la presse et Boumendjel lui-même a déclaré que les informations données par la presse française étaient, dans de nombreux points, inexactes.
Alors, nous n'avons pas repris pour cette raison cette formule et nous ne l'avons pas reprise pour une seconde raison, c'est qu'elle figure dans le texte du dernier Congrès national, que nous la considérons toujours comme valable et qu'il ne

fait pas de doute pour nous que si, demain, l'évolution des négociations nous démontrait que, du côté français, on tend à faire évoluer cette négociation vers une capitulation, que si, demain, il apparaissait qu'on veut lui donner le sens d'une exigence de capitulation, alors nous serions couverts par la décision du Congrès de l'année dernière qui resterait nôtre et nous combattrions cette déviation dans l'esprit des négociation.
En ce qui concerne les points sur lesquels doit porter la discussion, camarades, quand vous lisez les textes, vous pouvez vous demander si les divergences sont tellement grandes. Cependant, elles existent.
La négociation sur les conditions techniques et militaires du "cessez-le-feu", nous sommes tous d'accord avec ceux qui se battent, le FLN, le MNA.
La négociation sur les garanties de l'autodétermination, alors là, la divergence apparaît, camarades. Gaston Defferre, dans son texte, utilise le terme négociation en ce qui concerne les garanties de l'autodétermination.
Il dit précédemment que ces garanties doivent être établies en consultation avec les différents représentants des catégories algériennes, et nous sommes d'accord sur cette consultation nécessaire, mais pourquoi les uns seraient-ils consultés et pourquoi les autres seraient-ils représentatifs ? Pourquoi les autres auraient-ils la qualité de négociateur ? Pourquoi ? Parce qu'ils ont pris les armes ? Mais alors qu'une consultation intervient avec le FLN, que le MNA continue la lutte, que des éléments du FLN rallient alors le MNA dans la lutte. Puis, il vous faut donner la représentativité au deuxième mouvement.
Qu'une fraction de l'opinion métropolitaine s'insurge à son tour et prenne les armes, alors vous estimeriez que cela suffit pour lui accorder la qualité de négociateur, en ce qui concerne les garanties d'autodétermination ? Non, camarades.
Mous avons la conviction que le FLN ne conclura le cessez-le-feu, ne pourra conclure le cessez-le-feu que s'il estime que des garanties suffisantes sont accordées à la libre expression pour lui-même. C'est vrai, et c'est la raison pour laquelle nous maintenons intégralement notre position, à savoir qu'aussi bien la négociation sur le cessez-le-feu que la mise au point des garanties de l'autodétermination qui doivent intervenir avant que ne soit conclu le cessez-le-feu, car tant que ces garanties ne seront pas données, le FLN, et nous le comprenons, sera dans l'impossibilité d'accepter l'offre de "cessez-le-feu". Cela, nous le reprenons, c'est la position que le Parti avait déjà prise, mais de là à accorder la qualité de négociateur, non.
Dans le texte de Defferre, je lis : S'il apparaissait possible aux 2 parties en présence, au cours des pourparlers, de s'entendre pour proposer en commun au référendum la solution d'une Algérie algérienne associée à la France, la porte ainsi ouverte ne devrait pas être fermée et le conflit se trouverait terminé de la manière la plus satisfaisante.
Vous retrouverez chez nous le même souci de dire que l'autodétermination doit être l'autodétermination, c'est-à-dire qu'en définitive, seuls les Algériens diront ce qu'ils veulent être, mais vous trouverez aussi la même définition, la même conception, l'idée qu'il faut aller vers l'association.

Nous ne serons pas précis au point de dire que cela doit ressembler au Mali ou à Madagascar ; nous laissons la chose ouverte ; nous disons qu'il faut une formule de négociation, d'association, mais Gaston Defferre dit : "si une formule apparaît possible entre les deux parties en présence", celles qui négocient actuellement, et je crains qu'en parlant "des deux parties en présence", c'est-à-dire des gens qui négocient actuellement, d'abord on ne fasse vraiment un sort injuste à ceux qui ne sont pas derrière le GPRA, je crains que ce ne soit pas très démocratique, et je redoute aussi que l'on complique les discussions sur le "cessez-le-feu" et qu'on en retarde l'heure.

C'est vrai, camarades, jusqu'ici il a semblé possible, avec le FLN, aux deux conditions que nous avons indiquées, de discuter pour arriver au cessez-le-feu, cela apparaît tellement possible qu'il est venu à Paris. Si une autre formule peut permettre demain d'aller plus loin, nous n'y sommes pas à priori hostiles à condition que toutes les fractions intéressées de l'opinion algérienne puissent participer aux discussions, mais s'il y a seulement un accord entre les deux, ou même recherche d'un accord entre les deux avant le cessez-le-feu sur ce point, nous redoutons que les négociations traînent et que l'on ne retarde l'heure du cessez le feu ou même qu'on le rende impossible.

Voilà les raisons qui font que nous sommes arrivés à présenter des textes différents et je vous donne maintenant lecture de notre texte :

Algérie

Le 52ème Congrès national rappelle les objectifs constants que s'est fixé le Parti Socialiste dans sa lutte pour aboutir à une paix durable en Algérie :

1 - La solution du problème algérien doit répondre à la volonté librement exprimée des populations algériennes et aboutir au libre gouvernement de l'Algérie par les Algériens ;

2 - Elle doit garantir le respect des droits des individus et ceux des minorités ethniques ;

3 - Elle ne saurait être imposée par la force des armes et la recherche du cessez-le-feu doit être poursuivie en permanence.

Ces objectifs sont conformes à la résolution des Nations Unies pour une solution pacifique, démocratique et juste.

A l'heure où viennent de s'engager les premiers pourparlers en vue de mettre un terme aux combats, le 52ème Congrès du Parti Socialiste fait sienne la résolution adoptée par le Comité directeur le 22 juin 1960 :

"Le Comité directeur du Parti Socialiste SFIO se félicite de la proposition du Président de la République invitant à se rendre à Paris les représentants du FLN et de l'acceptation par celui-ci de se rendre à cette invitation.

Un premier pas vers un cessez-le-feu en Algérie a été ainsi accompli, faisant naître d'immenses espérances dans le pays,

Le Parti Socialiste ne saurait accepter que celles-ci soient remises en cause par des pressions ou des manœuvres émanant non seulement des ultras, mais de certains milieux officiels.

Il se montrera, au cours des prochains jours, particulièrement vigilant et dénoncera les responsabilités quelles qu'elles soient, de ceux qui tenteraient de

faire échec à l'ouverture des négociations ainsi qu'à leur aboutissement."
Le Congrès souhaite que les négociations assurent d'un commun accord l'information de l'opinion dès que l'évolution des conversations le permettra, mais il redoute la communication unilatérale d'informations partielles susceptibles de fournir des armes aux adversaires de la paix. Dans ces conditions, il estime nécessaire le secret de la négociation.
En ce qui concerne celle-ci, le Parti Socialiste reste fidèle aux conceptions qu'il exprimait unanimement dans son Conseil national du 11 avril :
"Il persiste à penser que les propositions solennelles énoncées le 16 septembre 1959 par le Président de la République en faveur de la politique d'autodétermination, ne peuvent aboutir à une paix durable qu'à une double condition préalable à l'arrêt des combats :
1 - qu'une négociation soit engagée avec ceux qui se battent, négociation portant sur les aspects militaires et techniques du cessez-le-feu ;
2 - que les garanties de l'autodétermination soient mises au point en consultation avec les représentants de tous ceux qui sont appelés à prendre part à un vote décisif pour l'avenir de l'Algérie nouvelle."
Adoptant sans réserve le principe de l'autodétermination, le Parti Socialiste considère que c'est en fin de compte aux Algériens qu'il appartiendra de se déterminer. Pour sa part, il continue d'affirmer qu'il est de l'intérêt de l'Algérie comme de la France, qu'une coopération étroite soit assurée par une formule d'association. Il est pour lui évident que si une solution en ce sens, commune au gouvernement français et aux autres parties intéressées, pouvait être élaborée, l'exercice de l'autodétermination finale en serait facilité.
Le Congrès fait également sien l'appel lancé par le Comité directeur aux organisations de la Gauche démocratique en vue de suivre en commun le déroulement des pourparlers, de dénoncer ensemble les errements, les manœuvres ou les sabotages, d'où qu'ils viennent, susceptibles de faire échec aux conversations. Il réaffirme la volonté du Parti, manifestée dans cet appel, de rassembler les démocrates et d'étudier en commun la riposte à un éventuel coup de force des adversaires de la paix négociée.
Vous remarquerez que nous avons introduit une idée qui n'est pas reprise dans les autres motions et qui est le renouvellement de l'appel à toutes les organisations démocratiques pour qu'elles nous appuient dans le combat actuel.
Camarades, entre les textes, vous avez pu déceler des différences dans la tonalité, je ne sais pas s'il y en a de plus durs ou de plus mous ; ce que je souhaite, c'est que la majorité du Parti reste fidèle à la ligne de conduite qu'elle a adoptée et qu'elle est en train de suivre, et qu'il faudra suivre si on veut arriver à la paix en Algérie.
(Applaudissements)

Le président - Je crois que, sur un pareil sujet, vous serez tous d'accord pour que nous procédions à un vote par mandats. Nous allons procéder comme nous le faisons d'habitude : les fédérations voteront en donnant le nom du rapporteur, c'est-à-dire qu'elles voteront "Max Lejeune", "Brutelle" ou "Defferre ".

Fondation Jean Jaurès

(Il est procédé à l'appel nominal des Fédérations)
Voici les résultats :
Nombre de mandats : 3 391
Motion rapportée par Brutelle : 1 876 voix
Defferre : 1.299
Lejeune : 174
Absents : 14
Abstentions : 28
Nous allons Maintenant passer à la discussion des motions d'orientation.
La parole est à Christian Pineau.

Christian Pineau

Camarades, avant de rapporter la motion de la minorité de la Commission des résolutions, je voudrais, sans vouloir rouvrir un débat que nous considérons comme clos, répondre sur un point à une observation de notre camarade Péridier, faite tout à l'heure à cette tribune. Il semble que dans son esprit se soient confondues deux choses parfaitement distinctes : la position qu'un certain nombre d'entre nous avons prises à l'égard du Comité directeur, et qui est un problème essentiellement d'organisation intérieure du Parti, et l'autre, qui est la notion qu'Albert Gazier et un certain nombre de camarades et moi avons signée, et qui est un problème beaucoup plus général d'orientation politique. Il n'y a donc aucun rapport, dans mon esprit, et je demande qu'il en soit de même dans le vôtre, entre les deux questions. En réalité la motion que je vais rapporter devant vous pourrait, si ce n'était contraire à l'usage, n'être pas lue à la tribune, puisqu'elle reprend à peu près intégralement, et sous certaines réserves, les termes de la motion d'orientation sur laquelle vous avez eu à discuter dans vos Congrès fédéraux. Pour ne pas être trop fastidieux, je vous la lirai et je commenterai en même temps un certain nombre de ses aspects.
Nous avons repris la quasi totalité de la première partie de l'autre motion, que je vais vous lire :
"Un à un les objectifs que nous persistons à vouloir atteindre sont de dégager totalement le Parti du système, de lui rendre sa pleine personnalité, de le soustraire à des préoccupations presque exclusivement tactiques, afin qu'il se consacre davantage à sa mission qui n'est pas de sauver le monde capitaliste mais de créer une société nouvelle où le Socialisme puisse s'épanouir dans la liberté.
Certes, sous la pression des événements, le Parti adopte peu à peu les positions que nous avons défendues au cours du précédent Congrès, il manifeste une plus grande liberté d'appréciation à l'égard de la politique du Président de la République, semblant avoir enfin compris combien il est artificiel de chercher à distinguer les responsabilités de de Gaulle et celles de Debré.
Si nous enregistrons volontiers les progrès réalisé, ceux-ci ne nous suffisent pas. Soucieuse de s'adapter à chaque instant aux fluctuations de l'opinion, dépourvue de conceptions d'ensemble et de vues à long terme clairement définies, la majorité actuelle du Parti s'expose depuis trop longtemps aux reproches de

pratiquer une politique d'opportunisme voisine de celle du Parti radical d'avant-guerre.
Il est difficile par exemple de justifier aujourd'hui que le Parti, après avoir déclaré, lors du précédent Congrès, que son opposition se fait chaque jour plus vigoureuse, ait voté les pleins pouvoirs au Président de la République et à son Premier Ministre.
Si la politique du Général de Gaulle a déçu ceux de nos camarades qui s'étaient fait à son égard de grandes illusions, il ne saurait être question de prendre prétexte de déclarations nouvelles pour retomber dans les erreurs antérieures.
Si nous ne pouvons accorder notre confiance au Président de la République, ce n'est pas parce que nous renions ses mérites passés, mais parce que nous savons combien ses objectifs sont fondamentalement différents des nôtres. Alors, que nous voulons créer une société socialiste et laïque, il n'a cessé de favoriser les forces contraires ; alors que nous fondons notre action sur le respect de la démocratie, il instaure peu à peu son pouvoir personnel.
Le Parti ayant pour mission de détruire le régime capitaliste, de remplacer l'exploitation de l'homme par l'homme par des relations nouvelles de coopération, tout ce qui l'éloigne de cet objectif, tout ce qui l'entraîne à participer à des actions opposées, doit être rejeté. Sinon, son existence n'a plus de raison d'être dans la nation ni dans le monde.
Evidemment, le Parti ne peut, en attendant une profonde transformation sociale, se désintéresser du sort actuel des masses populaires, ni des intérêts généraux du pays.
Mais le souci d'écarter le pire peut amener à faire considérer le moindre mal comme bien, ce qui est fort dangereux pour le Parti.
Camarades, vous remarquerez que dans cette première partie nous nous arrêtons à ce paragraphe. Nous avons donc supprimé les deux derniers paragraphes de cette partie de la motion. Déjà notre camarade Gazier avait indiqué que par suite des malentendus ou des fausses interprétations qui s'étaient produites à cet égard, nous entendions le modifier. Nous avons préféré les supprimer purement et simplement. Car si nous avions choisi des exemples dans le passé, ce n'était pas pour faire revivre devant vous des discussions épuisées, c'était uniquement pour illustrer notre thèse. Mais à partir du moment où certains camarades ont pu penser que nous avions voulu les viser personnellement, alors que nous n'avons jamais douté ni de leur honnêteté intellectuelle ni de leur courage, nous avons estimé que le mieux, pour éviter ce malentendu, était de supprimer purement et simplement cette partie du texte.
La deuxième partie a trait aux institutions. Et sur ce point nous insistons beaucoup auprès du Congrès, car il ne suffit pas de critiquer, soit les institutions actuelles, soit la manière dont elles sont appliquées, il faut aussi nous préparer - et c'est peut-être dans une certaine mesure une réponse que je fais à la critique d'Augustin Laurent concernant le fait que nous n'amenions rien de positif dans ce Congrès - nous-mêmes à définir ce que doivent être les nouvelles institutions, et quel est le système auquel nous devons désormais nous accrocher.
Je lis le texte :

Fondation Jean-Jaurès

"Nous estimons que le Parti doit préparer dès à présent une nouvelle Constitution. Que celle de 1958 soit mauvaise ou mal appliquée, l'expérience montre qu'elle comporte le pouvoir personnel ; nul ne doute qu'elle ne survivra pas à l'actuel Président de la République. En fait, dès maintenant il n'y a plus d'institutions.

Il ne faut pas avoir la nostalgie du passé. Le nouveau texte ne doit donc pas nous ramener aux impuissances et aux instabilités de la 4ème République. Il doit assurer la permanence gouvernementale, le respect des prérogatives essentielles d'un Parlement républicain. Il lui faut respecter le principe selon lequel l'exercice du pouvoir comporte une responsabilité effective devant la représentation nationale ou devant le pays.

D'autre part, le Parti doit se préoccuper du fait que le problème des libertés communales, que la 4ème République n'avait pas réussi à résoudre, s'est aggravé de façon inquiétante sous le régime issu du 13 mai, dont la tendance monarchique s'affirme de plus en plus.

Sans les organismes créés à l'occasion de l'aménagement du territoire, le pouvoir central s'est taillé la part du lion. Les représentants élus des communes et des départements sont pratiquement éliminés. Les préfets sont, en fait, promus au rang de gouverneurs avec des pouvoirs exorbitants. Les rares prérogatives des élus du peuple sont peu à peu supprimées par le système qui emprunte de plus en plus au fascisme ses idées et ses méthodes.

Troisième partie :

Dans notre texte initial il y avait de nombreuses indications concernant notamment la laïcité, les problèmes économiques et financier, la Communauté, la politique étrangères, sur lesquels nous avons rapporté tout à l'heure des motions communes. Mais je voudrais tout de même répondre à des affirmations qui ont été produites à cette tribune, en des termes différents, par notre ami Augustin Laurent et par notre ami Georges Brutelle, qui nous ont indiqué qu'au cours de la Commission des résolutions nous avions montré de la mauvaise volonté à adopter des textes communes. En réalité, camarades, il vaut toujours mieux interpréter soi-même sa pensée que la laisser interpréter par les autres, car il ne s'agissait nullement de notre part de mauvaise volonté, mais nous avons constaté, à l'usage, que très souvent, lorsque l'on coupe les motions en tronçons, et qu'ensuite on vient les lire devant les sections ou les fédérations, il se produit des confusions, car les parties sur lesquelles on vote - et pour l'Algérie c'est un peu différent - les parties sur lesquelles il y a des votes différents sont parfois, dans leur contexte, difficiles à séparer des parties sur lesquelles il y a des votes communs. C'est ainsi que nous avions été amenés à proposer que chacun conserve ses motions en incluant au sein de ces motions des parties communes. Comme nos camarades avaient voulu voir dans ce geste une volonté de notre part de ne rechercher dans aucun domaine aucune unanimité, nous avons cédé volontiers sur ce point et nous sommes arrives è un accord sur un certain nombre ce textes, nais ceci nous a amené à sortir de notre texte ces Parties communes.

Il reste uniquement ceci :

"En ce qui concerne l'Algérie, deux ans après l'accession du général de Gaulle

au pouvoir, il est temps d'affirmer que ce n'est pas un homme mais une politique qui peut mettre fin à la guerre."
Ce passage, me dires-vous, aurait pu figurer dans une des motions sur l'Algérie. Il n'aurait pas été à sa place, car il concerne beaucoup moins l'Algérie que le problème même du général de Gaulle, et je voudrais à cet égard faire une observation, car, écoutant avec toute l'attention qu'il méritait le discours que notre ami Guy Mollet a prononcé hier, j'ai été frappé par la phrase suivante :
Il n'a pas repris notre texte disant que ce n'est pas par un homme mais par une politique qu'on peut mettre fin à la guerre, mais il nous a répondu que "le général de Gaulle était l'homme le mieux placé pour résoudre actuellement le problème algérien" Ah, mais, sur ce point, camarades, dans l'état actuel des négociations, et après l'offre du général de Gaulle au FLN de venir négocier, cela me parait tout à fait évident. Mais il y a une différence profonde entre cette affirmation et celle qui consiste à dire que d'une manière générale le général de Gaulle est le seul homme qui puisse régler le problème algérien. Car si vous admettiez qu'il n'arrive pas aujourd'hui à une solution - ce que nous ne souhaiterions pas, mais ce qui n'est pas rigoureusement impossible - cela voudrait dire qu'après cela il n'y a rien, et qu'en tout état de cause le Parti se reconnaîtrait incapable de proposer ou promouvoir une politique à l'égard de l'Algérie, voire une solution au problème.
Et nous terminons cette partie par les deux paragraphes suivants qui sont de pure forme :
"La seule politique susceptible d'aboutir à la paix est celle qui permettra aux Algériens de choisir leur destin en toute liberté, en toute clarté, en toute sécurité. Les caractères et modalités de cette politique font l'objet d'un texte séparé.
De même sont traités dans des motions particulières : la laïcité, la politique économique et sociale, la politique internationale, et la Communauté".
J'en viens au 4ème paragraphe sur le regroupement de la Gauche.
"L'évolution inquiétante de la situation rend indispensable et urgente l'union des démocrates de gauche.
A la faveur des événements de mai 1953, la droite s'est emparée du pouvoir et, dans la plupart des domaines, applique la politique la plus réactionnaire que la France ait connue depuis Charles X. En Algérie, l'armée, dont la réforme démocratique s'impose, s'efforce, le plus souvent avec succès, de faire obstacle à toute mesure n'ayant pas recueilli son agrément préalable. D'autre part, le Parti Communiste, dont la propagande est admirablement servie par ses adversaires, se prépare à profiter des fautes innombrables commises par le gouvernement.
En face de ces forces redoutables, la division de la Gauche démocratique rend celle-ci impuissante. Ses partis sont séparés par des désaccords subalternes ou des oppositions de personnes. Les syndicats et les coopératives ne peuvent pas, dans leur isolement actuel, combattre efficacement pour la liberté.
Pourtant, Socialistes, démocrates de gauche, laïques, syndicalistes, coopérateurs, sont d'accord sur les solutions à apporter à la plupart des problèmes."
Remarquez, camarades, que nous avons précisé démocrates de gauche, afin qu'il

n’y ait aucune confusion dans vos esprits. Par les mots "démocrates de gauche", si nous excluons bien entendu la droite, nous excluons aussi de manière formelle le Parti Communiste. Il ne s’agit nullement, croyez-le bien, dans notre esprit, de front populaire, mais nous pensons que cette union est non seulement nécessaire, mais urgente. Et vous avez peut-être été frappés par la nouvelle publiée dans la presse, selon laquelle la CGT, la CFTC, la Fédération de l’Education nationale et l’Union nationale des étudiants, se sont mis d’accord une action commune éventuelle de lutte contre un coup de force en ce qui concerne la guerre d’Algérie. Je crois que cette union est très grave et que se trouvent ainsi détournées de leur objet trois organisations : la CFTC, la fédération de l’Education nationale et l’Union nationale des étudiants de France, qui devraient être, non pas avec le Parti Communiste, mais avec nous, avec nous à la condition que nous prenions toutes les initiatives nécessaires, avec toute l’insistance voulue pour les rassembler autour de nous et mener une action, non de front populaire, mais d’union des forces démocratiques.

"Aucun sectarisme, aucun amour-propre, aucune divergence secondaire, ne doivent empêcher la conjonction de leurs efforts.

Si, en ce qui le concerne, le Parti socialiste ne peut laisser sans réponse les attaques injustes dirigées contre lui, il doit néanmoins multiplier les initiatives en vue de constituer une confédération de la Gauche démocratique au sein de laquelle, chaque organisation gardant sa pleine personnalité, seraient examinés en commun les problèmes de l’heure, l’élaboration d’un programme et les moyens d’une action concertée.

Des contacts devraient être également pris avec les partis africains, dont il faut comprendre las préoccupations particulières dont, pour la plupart, le caractère socialiste est incontestable.

Notre Parti contribuera avec d’autant plus d’efficacité et d’autorité au rassemblement de la Gauche, à l’exaltation d’une jeunesse partagée entre l’inquiétude et l’espoir, au sauvetage de la démocratie, à la restauration de la République que, renonçant résolument à tout opportunisme, il s’engagera dans la voie nouvelle que nous venons de tracer et que nous demandons au 52ème Congrès de choisir sans équivoque."

Si ce texte a un défaut à notre avis, camarades, c’est celui d’être un peu long, et je voudrais maintenant le résumer presque en une seule formule. Ce qui nous oppose, je l’ai dit récemment encore, et Guy Mollet ne m’en voudra pas de reprendre un terme que j’ai employé au cours d’une conversation privée avec lui, ce qui nous oppose au sein de ce Parti, il faut le dire et le répéter, ce n’est pas un problème Guy Mollet, c’est un problème Charles de Gaulle. Comprenez-moi bien, camarades. Je suis de ceux qui ne nourrissent nullement, et je tiens à le répéter, bien que je l’ai fait déjà, à l’égard du général de Gaulle des sentiments d’animosité quelconques, bien au contraire. Ayant été à maintes reprises son collaborateur, en d’autres temps, je respecte profondément sa personnalité. Mais, entre le chef de la Résistance et l’homme politique, il y a des différences que nous avons tout de même le droit de marquer, et permettez-moi à cet égard d’évoquer un souvenir personnel.

Fondation Jean-Jaurès

En 1942, j'avais été chargé par le général de Gaulle de ramener en France un message et de contacter des hommes politiques. J'ai pu ainsi contacter directement ou indirectement des hommes comme Léon Blum, Edouard Herriot, Jacquinot, comme d'autres, et recueillir leurs réactions à l'égard de ce message. Et il y a eu à cette époque, il faut bien le dire, de la part des hommes politiques qui séjournaient encore en France, des réticences à l'égard du général de Gaulle, en raison notamment du fait que chacun connaissait à cette époque ses opinions maurassiennes, et, ceux qui avaient lu ses livres, ses opinions autoritaires. J'étais de ceux qui à cette époque ont répondu aux hommes politiques - je n'en étais pas encore un - : "En ce moment il n'y a qu'un problème, c'est le problème de la guerre et de la libération du territoire qui se pose. Pour cela il faut un chef, le seul chef possible est le général de Gaulle, et je vous demande moi-même de vous rallier tous derrière lui. Pour le reste nous jugerons après la guerre". Et après la guerre, lorsque nous avons jugé, après le départ du général, en 1946, après son fameux discours de Bayeux, c'est pour ainsi dire l'unanimité du Parti qui a déploré les thèses contenues dans les affirmations du général, et qui, pendant un certain nombre d'années, au prix de beaucoup de sacrifices politiques, a combattu le général de Gaulle dans l'expression politique qu'il s'était choisie, à savoir le rassemblement du peuple français.

Je sais bien que les circonstances ne sont pas ce qu'elles ont été à une certaine époque et qu'il n'est pas impossible à un parti politique de changer à un moment donné son orientation en fonction des circonstances.

Mais il y a tout de même des points qui sont des points de doctrine, et dont nous ne pouvons pas, camarades, ne pas tenir compte.

J'ai dit un jour, à la tribune du Conseil national, à Guy Mollet, qui m'en a, au moins sur le moment, un tout petit peu voulu, que lui Socialiste ne pouvait pas se trouver avoir les mêmes objectifs qu'un homme qui, qu'on le veuille ou non, est un maurassien.

Et même si, à l'égard du problème algérien, nous sommes comme Guy Mollet et comme la majorité décidés éventuellement à le soutenir s'il se dressait contre une solution au problème de l'Algérie une rébellion de factieux, cela ne veut pas dire que nous devions nous accrocher à un système qui nous représente et qui nous amène à combattre, sans doute, mais malgré tout à tolérer, parce que c'est le général de Gaulle qui est au pouvoir et que nous ne voulons pas, par des textes dangereux, contrecarrer son action en Algérie ; nous arrivons ainsi à courir le risque de sacrifier une partie de ce qui constitue, à mon avis, le bien intangible du Socialisme.

Il y a deux choses qui sont essentielles, c'est que nous ne pouvons pas accepter, sous quelque forme qu'il se présente et quel que soit l'homme qui soit à la tête de ce pouvoir, l'idée même du pouvoir personnel ; en plus, ce pouvoir personnel est représenté par un homme qui n'a pas les mêmes conceptions que nous, qui ne défend pas les mêmes intérêts que les nôtres ; nous risquons d'engager le Parti dans une voie de laquelle il aura bien du mal à se dégager un jour.

On a parlé beaucoup ici de la succession éventuelle du général. Mais, camarades, je pense que nous ne serons pas absents des événements qui se

produiront au lendemain du départ du général de Gaulle ! Ce que seront ces événements, je n'en sais rien. Peut-être nous mettront-ils au moins aussi en danger que ceux que nous avons connus le 13 mai 1958 et je crois que notre force devant le pays sera d'autant plus grande que nous pourrons nous présenter devant lui comme n'ayant pas sacrifié l'essentiel de notre idéal et comme ne nous étant pas compromis dans un système qui apparaîtra dans l'histoire même, si le général de Gaulle a résolu le problème algérien, comme un système incompatible avec la doctrine du Parti.
Voilà ce que nous avons voulu dire, Guy Mollet, et je crois qu'il n'y a pas là contre toi d'attaque personnelle. C'est vraiment le type même, je ne dirai même pas d'une divergence politique, mais d'une analyse différente de la situation politique. Je vous demande, camarades, en fonction de ce seul élément, de vous prononcer entre les deux motions qui vous sont soumises.

Le président - J'ai reçu, conformément au règlement, un amendement de Weil-Curiel à la motion Gazier. Weil-Curiel a la parole pour lire et défendre son amendement.

André Weill-Curiel

Camarades, je sais fort bien qu'un discours, s'il peut parfois changer une opinion, ne change pas un vote, surtout étant donné le mécanisme avec lequel se déroulent les votes au sein de nos Congrès. Néanmoins, nous sommes maintenant à l'heure de la vérité et il faut que chacun prenne une position.
Si j'ai déposé un amendement à la motion Gazier, en réalité, cet amendement s'adresse à vous tous et c'est à vous tous qu'il vous appartient de vous prononcer. Ce Congrès s'est déroulé dans une atmosphère très particulière. Il semble que vous soyez tous très contents, quelles que soient les critiques que vous fassiez d'une façon secondaire à la ligne politique générale du Parti, de ce qui s'est fait, des tabous qui sont prononcés depuis des années, des exclusives qui sont jetées à droite et surtout à gauche, et que vous estimiez qu'il n'y a qu'à continuer comme cela. Les effectifs sont réduits, on le sait ; il suffit de lire la petite brochure qui nous est donnée et qui donne des courbes qui ne sont malheureusement pas parallèles ; il suffit de voir que l'on ne donne même pas le tableau des effectifs des JS, parce que l'on craint sans doute de révéler leur faiblesse ; néanmoins, on prend les mêmes - je parle des mêmes idées et des mêmes concepts - et l'on recommence…
Oui, il est exact que le chiffre des feuillets pris est de 101 000 pour l'année 1959, mais il était de 110 000 pour l'année... Enfin, je ne vais pas tout vous lire, mais c'est le chiffre le moins élevé depuis 1955. Vous n'avez qu'à vous reporter au tableau...
(Mouvements divers - brouhaha)

Le président - Camarades, je vous demande de faire silence et de laisser parler l'orateur qui a droit à cinq minutes pour développer son amendement. Je demande surtout à Pineau et à Gazier de l'écouter, pour lui répondre, puisque

Fondation Jean Jaurès

c'est un amendement à la motion Gazier.

André Weil-Curiel - Ce que je dis s'applique aussi bien à la Seine qu'à toutes les autres fédérations du Parti. En tous cas, je voudrais vous rappeler que si je dois être seul ou presque de mon avis, je l'étais déjà il y a un an sur un autre sujet. J'avais déposé une motion sur l'autodétermination en Algérie, elle a recueilli moins de 10% des suffrages. Vous étiez à plus de 90% hostiles à l'autodétermination... (mouvements divers)… relisez vos motions ! Relisez les textes que vous avez votés et relisez les textes que vous avez repoussés ! Eh bien, aujourd'hui, je suis vraisemblablement l'un des seuls à représenter une minorité de moins de 10%, à parler de ce que je crois être l'unité d'action nécessaire ; vous avez le droit d'être tous satisfaits de ce qui se passe et de continuer dans cette voie-là, de terminer ce Congrès non plus au chant de l'Internationale, mais au chant de tout va très bien, Madame la Marquise !
(Mouvements divers - protestations)
Mais laissez-moi vous dire qu'il y a un an, je ne m'étais pas trompé, que trois mois après vous aviez tous révisé votre point de vue sur l'autodétermination, et qu'il vous arrivera sans doute… (brouhaha)… de réviser très prochainement votre point de vue sur l'unité d'action !
Ce que je vous demande de dire et ce à quoi je vous demande de réfléchir avant de voter, c'est si vous allez continuer à faire preuve dans votre action quotidienne de ce sectarisme incroyable dans l'opportunisme, car c'est à cela que vous aboutissez ! Il est impensable que ces mots puissent se marier, mais c'est tout de même le cas dans votre action quotidienne ! Vous voulez rester seuls ; eh bien ! Vous êtes devenus complètement isolés ! prenez garde que cette unité d'action que vous repoussez et à laquelle tend mon amendement, que cette action que je vous demande de mener dans un certain nombre d'organisations où vont des électeurs qui ne sont pas spécifiquement communistes mais qui vont pour défendre un certain idéal et certains mots d'ordre qui sont les nôtres, prenez garde, si vous persistez dans votre carence, si vous persistez dans votre abstention, que demain, cette unité d'action, vous regrettiez de ne pas l'avoir faite parce qu'il sera trop tard ! Ou alors, vous la ferez, mais vous la ferez à quel moment ? Dans le pire des moments !
(Brouhaha - mouvements divers)
Je vous donne rendez-vous, à vous tous qui êtes délégués ici, dont un grand nombre seront candidats au scrutin majoritaire. Cette unité d'action, vous la ferez au moment où il s'agira d'assurer votre élection à un scrutin majoritaire. A ce moment-là, vous n'irez plus vous rappeler les proportions des propos, vous ne répéterez plus qu'ils sont à l'est, mais simplement dans votre circonscription, et vous ferez l'unité d'action, dans le plus bas des opportunismes !
(Protestations - brouhaha)
Voilà pourquoi je vous demande de réfléchir avant de voter. Que ceux qui vont voter aujourd'hui contre l'amendement que je dépose et qui refusent toute action commune avec les Communistes, sachent et aient au moins l'honnêteté de prendre l'engagement de refuser, en toutes circonstances, en toutes occasions,

toute alliance électorale et tout suffrage venant des Communistes !
(Mouvements divers)
Je continue à penser que le Parti a eu raison d'être derrière de Gaulle à un certain moment, comme il y sera d'ailleurs encore probablement demain, si les factieux d'Alger déclenchent leur mouvement, mais il n'y aura pas que le Parti, à ce moment-là ! Les Communistes y seront aussi et vous serez côte à côte avec eux, que vous le vouliez ou non ! Et voici le texte de mon amendement :
"Pour mener à bien la politique ainsi définie, Le Parti Socialiste SFIO décide :
1 - de lever les exclusives qui pèsent sur un certain nombre d'organismes de circonstance animés par le Parti Communiste, lorsque leur action n'est pas en contradiction avec les buts du Socialisme,
2 - de rechercher les bases d'une action commune avec le Parti Communiste, chaque fois que les événements l'exigeront".

Le président - Est-ce que Pineau veut répondre ?

Christian Pineau - Je suis contre l'amendement.

Le président - Pineau est contre l'amendement. Je vais donc mettre, conformément au règlement, l'amendement aux voix immédiatement.
Que ceux qui en sont partisans le manifestent en levant la main.
Epreuve contraire ?
Abstentions ?
L'amendement a été repoussé à l'unanimité, sauf le mandat de Weil-Curiel.
La parole est maintenant à Debesson.

René Debesson (orientation politique)

Mes chers camarades, j'ai été chargé de rapporter la motion rédigée par la majorité de la Commission des résolutions, mais comme il se fait tard, je n'abuserai pas de votre attention. Je n'ai pas l'intention de passionner le Congrès et je serai très bref.
Je dirai d'abord que je me réjouis que nos camarades de la motion Gazier aient consenti à retirer des paragraphes qui avaient choqué beaucoup d'entre nous, mais je leur pose tout de même une question : comment peuvent-ils laisser subsister dans leur motion cette accusation d'opportunisme contre le Parti, alors que, devant tous les problèmes qui se sont posés à l'attention des organismes responsables du Parti, ils ont manifesté leur unanimité avec les positions prises par le Parti ?
Ces deux attitudes me paraissent tout à fait contradictoires et je ne crois pas que leur accusation soit justifiée.
On vous a rapporté tout à l'heure et, en particulier, notre ami Augustin Laurent, les conditions dans lesquelles nous avions délibéré. Nous nous sommes efforcés, en ce qui concerne la majorité, de faire le maximum d'efforts pour arriver à des textes unanimes et il est certain que les camarades de la minorité ont tenu, ils l'ont déclaré eux-mêmes, à se différencier. Gazier tout à l'heure nous en a donné

Fondation Jean-Jaurès

les raisons. Il nous a dit : "Il nous faut garder les hésitants et faire rentrer ceux qui nous ont quittés." Je ne suis pas convaincu, camarades, qu'ils aient choisi la bonne voie pour cela. Je leur souhaite tout de même de réussir, mais je trouve que ces préoccupations ne sont pas à la mesure d'un Parti comme le nôtre. Bien sûr, il y a des camarades qui nous ont quittés, il y en a d'autres qui sont hésitants - pas dans ma fédération d'ailleurs, je le dis tout de suite - mais à côté de ceux-là, il y a des millions d'électeurs socialistes qui nous regardent, et de quel poids serait auprès d'eux un Parti toujours unanime dans ses attitudes, dans ses décisions, après bien entendu des discussions démocratiques comme celles qui existent toujours dans nos sections et dans nos fédérations ? De quel poids serait-il vis-à-vis des populations qui nous regardent ? Nous restons convaincus que l'unité du Parti, qui reste profonde, que cette unité, si elle apparaissait davantage dans les textes et dans les attitudes, servirait grandement nos possibilités de propagande. Elle servirait aussi, camarades, la cause que nous servons. Le poids de notre Parti sur le plan de la politique nationale, sur le plan de la politique internationale aussi gagnerait incontestablement en vigueur, en solidité, si nous pouvions apporter la preuve que nous représentons la totalité de l'opinion socialiste chez nous.

Je ne vais pas vous en dire plus. Je vais me contenter de vous lire la motion qui a été rédigée tout à l'heure.

Vous remarquez qu'en aucun cas, nous n'avons parlé ou écrit dans des conditions qui puissent gêner ce rassemblement que nous souhaitons à l'intérieur du Parti.

Je souligne tout de suite que, dans le second paragraphe, nous parlons de l'unanimité du Parti qui s'est heureusement réalisée sur tous les problèmes importants ; je peux ajouter qu'elle s'est manifestée encore sur des points très importants, au cours de ce Congrès.

Voici le texte de la motion. Je vous en donne lecture.

Orientation politique

Dans la conjoncture actuelle, le Parti a mieux à faire que de controverser sur les mérites comparés des attitudes personnelles par rapport au passé. Le rôle du Parti Socialiste est en effet de prendre conscience des réalités politiques de notre temps et, face à celles-ci, de définir clairement ses règles d'action.

L'unanimité du Parti s'est heureusement réalisée sur tous les problèmes importants lors des dernières assises nationales et notamment lors du Conseil national du 11 avril 1960.

C'est donc unanimement que le Parti condamne et combat la politique réactionnaire et cléricale du gouvernement et de sa majorité, qui n'est pas représentative de la nation.

Le Parti est à la tête de l'opposition démocratique aux mesures de régression sociale comme aux atteintes à la laïcité. Il juge et jugera à leurs actes les tenants du pouvoir à quelque poste qu'ils se trouvent placés. Sans rien aliéner de sa liberté ni de son indépendance, il marquera son approbation quand les mesures prises lui paraîtront bonnes ; il manifestera son désaccord de la manière la plus ferme et sans équivoque dans tous les autres cas.

L'opposition socialiste ne saurait être systématique, mais elle entend s'exercer avec une pleine liberté dans le cadre démocratique. Toute atteinte aux institutions et à leur fonctionnement doit être vigoureusement dénoncée.
Le Parti continuera à souligner toute interprétation abusive des textes constitutionnels, en stigmatisera toute violation, si minime soit-elle et consacrera ses efforts à les perfectionner et à les infléchir toujours davantage dans un sens favorable à l'esprit de la démocratie.
Apparaissant manifestement comme la plus puissante des forces de la Gauche démocratique, le Parti proclame sa volonté d'en réaliser le rassemblement. Mais ce regroupement des forces politiques, syndicales, coopératives ne pourra se faire ni dans la confusion, ni dans la précipitation. S'en excluent d'eux-mêmes ceux qui, tels les Communistes, ne pourraient accepter les conditions qui doivent être posées pour garantir le caractère authentiquement démocratique et national des participants.
Le Parti s'est prononcé de façon permanente contre toute collusion avec les hommes qui prennent leurs ordres à l'étranger : L'attitude de ces hommes n'ayant pas changé, il n'a aucune raison de modifier la sienne.
Face au capitalisme qui entend conserver ses privilèges, face au pseudo communisme qui prétend libérer l'humanité en opprimant l'homme, face à la multitude des hésitants et des indifférents, c'est en définissant clairement ses positions, en affirmant sa politique, en opposant sans relâche les solutions socialistes à la politique néfaste de la réaction au pouvoir, en se montrant sous son vrai visage, que le Parti sera plus que jamais la force de gauche capable d'unir tous les travailleurs, tous les démocrates qui veulent comme nous agir pour le progrès social, pour la liberté et pour la paix.
A la jeunesse, inquiète à juste titre de son avenir et qui aspire à un régime d'efficacité et de liberté, le Socialisme affirme que les révolutions de la technique permettent la satisfaction de ses aspirations naturelles.
La foi, l'enthousiasme des jeunes les porterait au premier rang de notre combat.
Voilà le texte, camarades, que la majorité de la Commission vous demande d'approuver.
(Applaudissements)

Le président - Guy Mollet a demandé la parole. Je la lui donne.

Guy Mollet

Je ne suis pas sûr de pouvoir prendre la parole. Je demande à Pineau s'il m'y autorise. Dans son intervention, il m'a mis en cause, en évoquant à plusieurs reprises des conversations que nous avons eues, mais c'est un peu anormal que je prenne la parole maintenant, le rapporteur venant de parler. Je ne saurais le faire que si j'ai l'accord du rapporteur de la minorité.
Christian Pineau est-il d'accord ?

Christian Pineau - C'est de droit.

Guy Mollet - Je ne suis pas sûr que ce soit de droit.

Christian Pineau - Tu peux répondre.

Guy Mollet - A un moment, tu as tenu à résumer, selon ta formule, la motion que vous présentiez. Il y aurait un texte très simple, unique, qui permettrait de nous différencier, ce serait l'attitude que nous aurions, les uns et les autres, à l'égard du général de Gaulle, l'attitude que nous avons eue à certaines heures, l'attitude que nous avons maintenant, que nous sommes susceptibles d'avoir demain.
Et alors, tu mettais ton raisonnement sur ceci : j'ai moi, Christian Pineau, rappelé à Guy Mollet que nous ne pouvions avoir avec de Gaulle, typiquement maurrassien, de points communs.
Je pose la question : qui a jamais dit que nous devions avoir avec de Gaulle dans tous les domaines une politique commune ? C'est bien le problème. Je crois qu'il faut que l'explication soit claire entre nous, qu'on sache sur quoi on va voter !

Christian Pineau - J'ai simplement rappelé, mon cher Guy, non pas une conversation privée à cet égard, mais un discours que j'avais fait moi-même à un Conseil national et dans lequel j'avais prononcé cette phrase. Je ne l'ai donc pas mise dans ta bouche et j'en prends personnellement la responsabilité. C'est moi qui l'ai dit et je ne sais pas si certains camarades, appartenant au Conseil national où j'ai fait cette allusion, se rappellent mon intervention ; je l'ai reprise aujourd'hui, sous une forme peut-être un peu différente, mais sans que l'idée en soit changée.

Guy Mollet - J'ai posé une question. Je la renouvelle. Qui, au nom de la majorité du Parti, a jamais dit que nous devions avoir avec de Gaulle une politique commune ? Je veux bien qu'on soit accusé, mais je veux qu'on nous dise de quoi. Je continue.
Il est impossible d'accepter l'idée du pouvoir personnel. Vous avez l'impression que cela vous est particulier ? Vous pouvez dire qui, dans le Parti, à quelque moment que ce soit, a accepté l'idée du pouvoir personnel ?
Je vais ajouter des précisions, moi, et compliquer ma question. Qui est allé à la tribune des assemblées dénoncer l'évolution du système vers le pouvoir personnel ? Je veux bien le reproche de ne pas y être allé, et je veux simplement constater que ce sont les représentants de la majorité qui sont allés le faire.
Ne pas sacrifier l'essentiel de notre idéal. C'est une question : qu'avons-nous sacrifié de notre idéal ? Sur quel point de cet idéal - voulez-vous nous dire - pouvez-vous reprocher à la majorité, à cette majorité opportuniste et radicalisée, d'avoir sacrifié l'essentiel de notre idéal ?
Il ne faut pas nous compromettre dans un système qui est incompatible avec la doctrine du Parti.
Peut-on dire quels sont les points de la doctrine du Parti que nous avons mis en

Fondation Jean Jaurès

cause ? Veux-tu me dire en quoi nous nous sommes compromis ?
Puis-je poser une autre question ?... Les fautes, les erreurs dans tous les domaines, qui les ont dénoncées ? Quels ont été vos porte-parole ? Pas seulement à la tribune de l'Assemblée, pas seulement à la tribune du Sénat, mais encore dans d'autres assemblées, mais encore sur toutes les tribunes publiques de France et dans la presse, dans nos journaux, chaque fois que l'occasion nous en a été donnée ? Qui, si ce n'est les responsables du Parti ?
Non ! Je crois que tu as bien posé le problème, je crois que c'est bien là ce qui nous différencie, mais là il faut que nos camarades voient clair. La plupart des accusations ne sont pas fondées. Ce que vous avez, ce sont des craintes, ce que vous avez, ce sont des états d'âme... Vous avez le sentiment, vous, qu'il y aurait des camarades qui ont vu clair au sujet de de Gaulle et qui continuent à voir clair et ça c'est vous, ce sont les bons, et puis il y en a d'autres, plus ou moins beni-oui-oui, admirateurs béats ou naïfs subjugués, qui eux diraient "Amen" à tout ! Vous savez bien que ça n'est pas vrai !
Alors, il vaut mieux dire ce à quoi vous voulez nous amener. Vous voulez nous amener à une opposition systématique à bout ce à quoi touche de Gaulle.
Et qu'est-ce que nous demandons, nous ? Qu'est-ce que nous avons pratiqué depuis la première heure ? C'est une vieille méthode socialiste que nous demandons de ne pas changer ! C'est purement et simplement la liberté d'appréciation pour le Parti, chaque jour, chaque heure, sur chacun des problèmes, en fonction de nos principes, en fonction de la conjoncture, pouvoir apprécier et apprécier d'une manière bien simple, comme le dit le texte que Debesson au nom de la majorité vous a présenté :
"Avoir le droit de marquer son approbation quand les mesures prises lui paraissent bonnes, et de manifester son désaccord sans ambages, de la manière la plus ferme es sans aucune équivoque, dans tous les autres cas."
Je dis qu'en affirmant cela, on est fidèle, absolument fidèle, aux principes, à la doctrine... à quoi encore ?... qu'on a mis en cause, et je dirai à la vie du Parti !
(Applaudissements)

Christian Pineau - Puisque Guy Mollet m'a posé des questions, je ne peux pas les laisser, bien entendu, sans réponse. Je voudrais d'ailleurs dire qu'il ne faut pas jouer sur les mots. Ce que j'ai dit tout à l'heure ne va pas au delà des paroles que j'ai prononcées, c'est-à-dire que je n'ai pas prononcé contre nos camarades, quels qu'ils soient, des accusations en ce qui concerne une grande partie de leur action !
Je me suis félicité, comme vous tous, du départ des ministres socialistes du premier gouvernement de Gaulle, lorsque le général de Gaulle a arbitré pour la politique économique et financière que nous subissons actuellement ; j'ai parfaitement approuvé les discours qui ont été prononcés à la tribune de l'Assemblée Nationale par nos camarades, à l'exception toutefois de celui qui concerne les pleins pouvoirs, car je ne peux pas très bien comprendre comment on peut accorder les pleins pouvoirs à un gouvernement que l'on combat !
D'autre part, à plusieurs reprises je me suis aussi - je ne le cache pas, Guy

Mollet, - un peu inquiété du ton qui était parfois employé dans les discours publics par certains camarades à l'égard du général de Gaulle et qui peut créer dans l'opinion publique une équivoque, dont tu ne veux pas sans doute, mais qui est néanmoins créée.

Car de quoi s'agit-il ? Tu as raison de le dire, il s'agit bien du caractère de notre opposition. Je ne demande pas que l'on reprenne le terme "d'opposition systématique", le mot systématique est, par définition, mauvais, mais il faut que le pays sache - c'est là l'élément important - si nous sommes vraiment "complètement" - je prends le mot complètement et non pas le mot systématiquement - dans l'opposition à l'égard d'un système que nous considérons comme indivisible. Nous n'acceptons pas, en particulier, - et on ne peut pas le nier - que très souvent nos camarades aient été les premiers à faire des distinctions entre l'action de M. Michel Debré au gouvernement et l'action du général de Gaulle à l'Elysée. Si cela est vrai, ce ne peut l'être que sur un seul problème, à savoir le règlement de l'affaire algérienne. Mais pour tous les autres, on peut dire, sans aucune espèce de doute, que toutes les décisions fondamentales en Conseil des ministres sont arbitrées par le chef du gouvernement !

C'est bien lui qui tout de même a arbitré en faveur d'une politique économique et financière qui, entre parenthèses, n'avait pas été proposée par M. Pinay, mais par M. Jacques Rueff et c'est M. Jacques Rueff lui-même qui me disait un jour qu'il avait plaidé devant le général de Gaulle le dossier de la nouvelle politique économique et financière !

C'est le général de Gaulle qui prend position, - ce qui est d'ailleurs anticonstitutionnel - sur le problème des anciens combattants ; c'est lui qui pratiquement, toutes les fois qu'il y a une difficulté, entre ses ministres, arbitre. Et nous savons bien que lorsqu'un ministre n'est pas d'accord, il s'en va rapidement. Ce qui me permet d'ailleurs de poser en passant cette question : si M. Michel Debré compromettait gravement aujourd'hui même, en matière algérienne, la politique du général de Gaulle, on se demande comment celui-ci, qui dispose de suffisamment d'autorité, conserverait avec lui un ministre, un Premier Ministre, qui serait en désaccord formel et total avec lui sur un point aussi important !

(Quelques applaudissements)

Par conséquent, camarades, il ne s'agit pas du tout dans notre esprit, et je tiens à le redire à Guy Mollet, parce que vraiment nous sommes les premiers nous aussi à être lassés de revoir toujours ces questions posées sous l'angle de problèmes personnels, de critiquer l'action de la majorité. Nous donnons volontiers acte à Guy Mollet qu'il ne manque ni de courage, ni d'honnêteté intellectuelle, ni je le répète, de discipline. Il a fait tout ce qu'il a pu probablement, dans des circonstances difficiles, et il en est de même de notre groupe parlementaire. Mais nous pensons que cette action n'est pas suffisante.

Nous pensons que le caractère même de notre opposition actuelle crée, dans l'opinion publique - et vous avez des réunions, donc vous le savez - un certain nombre de confusions que nous rencontrons partout sur notre chemin des gens

nous disant : "Oui, vous êtes dans l'opposition, mais ceci, mais cela…" Et le vote des pleins pouvoirs a été l'élément que nous avons cité comme exemple, parce qu'il était le plus caractéristique.
Alors ce que nous demandons - c'est peut-être en effet un état d'âme, un état d'esprit de notre part, ce que nous demandons, c'est qu'il soit bien marqué que notre opposition complète - non systématique – n'est pas à l'égard du gouvernement isolé arbitrairement du système, mais à l'égard d'un système qui, je le répète, ne correspond ni à notre idéal, ni à nos traditions !
(Applaudissements)

Le président - Camarades, le débat est terminé ; nous allons passer au vote et je pense que là aussi, il faut voter par mandats.
Avant de demander à notre ami Cailleret d'appeler les fédérations, je vous ferai quelques communications : la réunion du Comité directeur aura lieu le mercredi 6 juillet à 15 heures.
(Communications d'ordre pratique)
Cailleret va appeler les fédérations, vous direz "Debesson" ou "Pineau".
Le scrutin est ouvert.
(Il est procédé à l'appel des fédérations)

Le président - Camarades, voici le résultat du vote :
Nombre de votants : 3 391
Debesson : 2 055
Pineau : 923
Abstentions : 391
Absents : 22.
Camarades, notre ordre du jour est épuisé, la séance est levée.
Vive le Parti Socialiste,
Vive la République,
(Applaudissements)

Coll. Fondation Jean-Jaurès